UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETÉ

LABORATOIRE CEDETE

THÈSE présentée par :

Yolande RIOU

soutenue le : 23 septembre **2011**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université d'Orléans**

Discipline : Sociologie-Démographie

Représentations, participation, ancrage, identité : quatre piliers pour penser l'inscription territoriale. Le cas du Berry.

THÈSE dirigée par :

Laurent TOUCHART	Professeur, Université d'Orléans

RAPPORTEURS :

Guy DI MEO	Professeur, Université Bordeaux 3
Jean-Marc STEBE	Professeur, Université Nancy 2

JURY :

Ali AÏT ABDELMALEK	Professeur, Université Rennes 2
Guy DI MEO	Professeur, Université Bordeaux 3
Bruno JEAN	Professeur, Université du Québec à Rimouski
Jean-Marc STEBE	Professeur, Université Nancy 2
Laurent TOUCHART	Professeur, Université d'Orléans

Remerciements

En premier lieu, je souhaite remercier Laurent Touchart, mon directeur de thèse, dont l'enthousiasme et les encouragements n'ont jamais cessé au cours de ces cinq années de recherche. Les différences disciplinaires ont été un enrichissement plus qu'un frein au dialogue. Ses conseils pertinents ainsi que son soutien sans faille, m'ont permis de faire mûrir ma réflexion.

Mes remerciements vont également à mes collègues de l'équipe de recherche ETTOSS, qui ont toujours répondu présents pour répondre à mes questions et m'orienter dans ma recherche. Avec eux, la pluridisciplinarité n'est pas qu'une notion mais une réalité. En particulier, merci à Patrick Legros et Anne Labit, premiers relecteurs critiques du manuscrit, dont les remarques m'ont permis de me remettre en question. Merci aussi à Marie-Laure et Audrey, les deux autres « doctorantes du Berry », pour nos échanges toujours dynamiques et fructueux. Merci enfin à Jean-Pierre Saulnier, principal instigateur du contrat CIFRE dont j'ai bénéficié.

Je voudrai également remercier le Conseil général du Cher de m'avoir accueilli durant trois années, et de m'avoir offert la plus belle opportunité qui soit pour commencer ce travail. Merci en particulier à l'équipe projet, au « patron », Emmanuel Lacour, qui a tout fait pour aplanir toute difficulté matérielle et à Stéphane Arcobelli, dont l'enthousiasme envers l'avancée de mes travaux ne s'est jamais démenti.

Cette recherche n'aurait pu se faire sans l'accueil reçu par les dizaines de personnes rencontrées. Merci donc à tous ces techniciens d'institution, ces « spécialistes » du Berry et surtout à tous les anonymes qui m'ont ouvert la porte de leur foyer et de leur histoire, pour quelques heures.

Merci à ma famille : parents, frère, oncle, tante, cousins, tous ont subi à un moment ou à un autre mes doutes, mes interrogations, mes fiertés et mes réunions « brainstorming ». Merci de votre patience et de votre soutien indéfectible. Merci aussi à mon compagnon qui a tout fait pour me permettre de me concentrer uniquement sur ma thèse dans la dernière « ligne droite ».

Merci enfin à ma mère. Toujours présente, toujours prête à m'accueillir et à discuter, en direct, par mail, par téléphone. De nos premières discussions avant même que cette recherche ne démarre aux dernières relectures, tu as été là, encourageante, critique, pleine de ressources.

Cette thèse t'est dédiée.

Sommaire

Introduction générale : d'un territoire méconnu à un sujet novateur..... - 4 -

Première partie. De la sociologie du territoire à la sociologie d'un territoire. Eléments théoriques, contextuels, méthodologiques. ..... - 14 -

Chapitre I. Le territoire : un déficit de conceptualisation sociologique ..... - 15 -

Chapitre II. Le territoire dans une approche plus systémique. ..... - 35 -

Chapitre III. Utiliser des méthodologies sociologiques pour un objet non sociologique. ..... - 51 -

Chapitre IV. Présentation du territoire. ..... - 78 -

Seconde partie. Quatre piliers pour penser l'inscription territoriale. Représentations, participation, ancrage, identité. ..... - 114 -

Chapitre V. L'appropriation partielle des représentations médiatiques. ..... - 115 -

Chapitre VI. Des pratiques sociales à la participation territoriale. ..... - 148 -

Chapitre VII. L'ancrage territorial : une appropriation choisie ou contrainte de l'espace ? ... - 181 -

Chapitre VIII. Une identité plus symbolique que géographique. ..... - 206 -

Conclusion générale. Mesurer l'inscription territoriale : une sociologie des acteurs territorialisés ..... - 229 -

Bibliographie..... - 238 -

Annexes..... - 255 -

Table des illustrations ..... - 268 -

Table des matières..... - 270 -

Introduction générale :

d'un territoire méconnu à un sujet novateur

« Le Berry, ça pourrait être finalement l'archétype de la campagne française rêvée : un clocher au milieu d'un bocage, et puis la vie paisible qui peut aller autour. Le Berry, c'est plein de régions, c'est une frontière, donc on est à la limite de plein de choses. On peut être parfaitement en plaine, on peut être au milieu de collines, on peut être au milieu de rien et entouré d'usines. C'est un peu une métaphore de la France, le Berry. Le Berry, c'est peut-être la France, finalement. On pourrait peut-être enlever toute la France autour du Berry, mais il resterait finalement un résumé de ce qu'est notre pays. Est-ce qu'il y a plus français que le Berry ? Ce n'est pas sûr ». (rédacteur en chef d'un magazine local)

Aujourd'hui plus que jamais, le territoire est en perpétuel questionnement de la part des sciences humaines. « Fin des territoires », mouvement de « mobilité généralisée », de « territorialisation », voire de « re-territorialisation », les débats sont nombreux et en renouvellement constant. Ce travail de recherche doctorale se veut une réflexion globale et localisée, entremêlant des problématiques à la fois sociétales et individuelles. Elle se fonde sur une double interrogation, à la fois très pratique et plus théorique, ces deux aspects étant indéniablement liés dans notre questionnement. La première interrogation porte ainsi sur un territoire inconnu, ou plutôt mal connu, et pourtant toujours signifiant aux yeux de ses habitants : le Berry. En effet, ancienne province française, située dans le sud de la région Centre, c'est aujourd'hui un territoire inexistant, du point de vue administratif, tout en étant référent dans les discours, voire dans les pratiques des individus. Une approche superficielle le montre comme un espace défavorisé, stigmatisé, dénigré, y compris dans les propos des principaux intéressés : ses habitants. Et pourtant, beaucoup d'entre eux s'y sentent très bien. Alors, pourquoi et comment vivent-ils sur ce territoire ? De cette question initiale, découle une série de questionnements plus larges : pourquoi et comment habite-t-on sur un territoire de manière générale ? Qu'est-ce qui fait que l'on se sente d'un territoire plutôt que d'un autre ? Qu'est-ce qu'un territoire, sociologiquement parlant ? L'ensemble de ces questionnements met en évidence une seconde interrogation, plus globale, sur la notion même de territoire, abondamment utilisée, notamment ces dernières années. Entre « territoire de projet », « aménagement du territoire », « développement des territoires », les expressions ne cessent de fleurir, sans que le territoire ne soit franchement défini ni étudié, du moins en sociologie. En effet, il n'existe pas de champ disciplinaire centré sur cette question, ni même sur les relations sociales entre un groupe d'individus et l'espace qu'il occupe. Explorer ce qui fonde un territoire revient donc à tenter de poser la première pierre d'une sociologie du territoire, ou bien encore d'une sociologie territoriale.

Pour montrer la pertinence de notre ambition, nous reviendrons brièvement sur cette notion de territoire, tant utilisée, mais si peu théorisée, du moins en sociologie. En effet, des disciplines proches, telles que la géographie, sont quant à elles très présentes sur ce terrain, y compris sous l'angle des acteurs qui interagissent sur un territoire donné. De ce fait, il convient d'adopter, pour cette recherche, une perspective pluridisciplinaire afin de s'appuyer sur les connaissances existant dans ce domaine et ainsi de les mutualiser dans une même perspective. Pour autant, notre approche sociologique nous conduira à nous concentrer principalement sur la caractéristique sociétale du territoire étudié, et notamment sur les relations qu'entretiennent les individus avec leur espace de vie. Ainsi, mesurer l'inscription territoriale des habitants d'un territoire tel que le Berry, dont il convient de mentionner la spécificité, permettra finalement de mettre en évidence ce que nous avons désigné sous le vocable des « quatre piliers », quatre notions qui sous-tendent selon nous l'étude sociologique d'un territoire.

Le territoire, une notion abondamment utilisée mais peu théorisée sociologiquement

Au cours de ces dernières années, le « territoire » a été abondamment étudié, par différents champs disciplinaires, même si la géographie paraît la plus en pointe sur cette thématique. *A contrario,* la sociologie semble un peu en retrait par rapport à ces questionnements. Pour autant, la nécessité d'une véritable sociologie du territoire se fait de plus en plus vitale pour la discipline, qui se doit d'être en prise avec un besoin d'ancrage, de plus en plus souvent exprimé par des individus en manque de repères dans un monde mouvant. Cette nécessité se heurte cependant à plusieurs objections. Ainsi, « une première question, incontournable, se pose donc à tous les scientifiques qui veulent en faire plus qu'une notion, mais un véritable concept : vont-ils éclairer la situation ou ajouter à sa confusion ? »[1]. Notre objectif n'est pas forcément de conceptualiser le « territoire », mais bien de faire prendre conscience à la discipline de la réelle vitalité à étudier l'interaction entre individus et territoires, et à ne plus se contenter de considérer le territoire comme une simple variable explicative des pratiques sociales. Par ailleurs, certains sociologues estiment que la société française est entrée dans un monde « d'urbain généralisé », avec des comportements et des modes de vie urbains, quel que soit l'espace dans lequel vivent les individus. Cette tendance devrait d'ailleurs s'accélérer avec la multiplication des moyens d'information et de communication. Dans cette optique, il serait inutile d'étudier le territoire en tant que tel, et la sociologie urbaine suffirait à approcher la dimension spatiale des comportements humains. Cependant, s'il parait indéniable que la différenciation entre rural et urbain est de moins en moins forte, et que les frontières de ses deux espaces se mélangent et s'effacent progressivement, rien ne permet d'affirmer de manière définitive que l'urbain a pris le pas sur le rural. Au contraire, les valeurs véhiculées par la ruralité sont non seulement présentes dans les représentations individuelles, mais également dans certaines pratiques sociales. De ce fait, il parait plus pertinent d'étudier le territoire de manière globale, sans se pencher, du moins momentanément, sur une distinction urbain/rural. Cela n'empêchera cependant pas des emprunts théoriques à la sociologie urbaine comme à la sociologie rurale.

D'autres approches seront également convoquées au cours de notre analyse. Le développement local, souvent posé comme contrepoint aux phénomènes de mondialisation, est généralement pensé dans la perspective d'un aménagement du territoire, qui oscille entre solidarité et compétitivité entre les espaces. Dans ce cadre, le territoire est bien pris en compte, considéré sous l'angle des acteurs et de leur mieux-vivre sur un territoire. Pour autant, il reste un objet, utilisé par les individus qui y résident et qui l'aménagent. C'est plus ou moins un outil que les politiques publiques doivent modeler afin de le faire « fructifier », de lui adjoindre un certain nombre d'équipements, propre à satisfaire la population concernée, et augmenter ainsi sa qualité de vie. Dans cette optique, l'interaction territoires/acteurs n'est donc toujours pas véritablement présente. Or, ainsi que le montrent plusieurs études géographiques, le territoire est révélé et construit par les acteurs ; il dépend donc directement des pratiques et des représentations des individus, en relation directe avec leur espace. Faire le « deuil de l'espace en soi »[2], c'est d'ailleurs tout l'objet de la géographie sociale, dont nous nous inspirerons également fortement au cours de notre étude.

La géographie sociale est d'ailleurs très proche de la sociologie, faisant référence à des auteurs – Bourdieu, Mauss, Giddens, Goffmann, Foucault – ou à des concepts – habitus, système d'action concret – purement sociologiques. Pour autant, la sociologie s'intéresse encore très – trop ? – peu au territoire. Cyril Allart estime ainsi qu'il n'existe pas véritablement de sociologie de l'espace ou du territoire, bien que l'on trouve de plus en plus de travaux sur la relation de

1. RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, p. 262.
2. GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel (dir.), *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Edition Economica, 2003, 186 p.

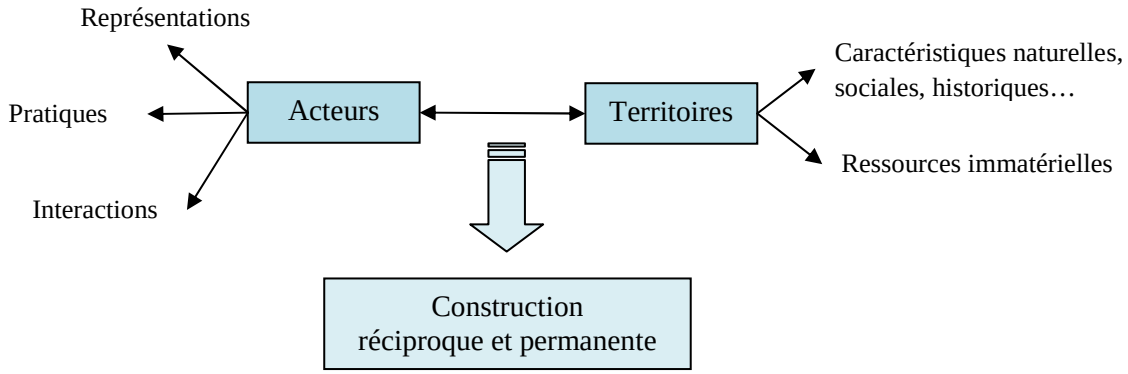
l'homme à l'espace[3]. Dans ces travaux, le territoire est cependant souvent considéré comme une donnée, une variable, et non comme un sujet d'étude fondamental, à considérer à part entière. Ces recherches ne présentent donc que des clés d'interprétation partielles de l'interaction acteurs/territoires.

Or, il est de plus en plus indispensable d'éclairer les ressorts de cette interaction. En effet, du territoire habité dépend souvent les modes de vie adoptés, notamment en termes de pratiques et de représentations, ce qui constitue l'inscription territoriale des individus. Par ailleurs, à un moment donné, des choix de vie peut aussi dépendre le choix d'un territoire en particulier. Plutôt que d'étudier un territoire ou les acteurs occupant celui-ci – ce qui revient à réifier le territoire – il parait plus pertinent d'étudier conjointement les deux termes de l'équation. En effet, acteurs et territoires sont en permanence construits l'un par l'autre. Ils sont donc indissociables dans une analyse sociologique d'un territoire.

Etudier le territoire à travers ses acteurs

Adopter une approche sociologique pour étudier le territoire n'implique évidemment pas de considérer ce dernier comme un objet indépendant, déconnecté des populations qui y résident et qui le traversent. Ici, c'est bien l'interaction, ou plutôt la construction réciproque et permanente entre acteurs et territoires qui nous parait essentielle à prendre en considération (figure 1).

Figure 1 : Acteurs et territoires, une construction réciproque et permanente



Du côté des acteurs, différentes données sont à prendre en considération : quelles sont les représentations du territoire ? Quelles pratiques s'y développent ? Quelles interactions sociales se nouent entre les divers acteurs d'un espace donné ? Pratiques et/ou représentations influencent-elles les interactions sociales ? Ces différentes données dépendent en partie du territoire considéré, de ses caractéristiques naturelles, sociales, historiques, mais également de ses ressources plus immatérielles, comme sa culture, sa langue, ses traditions… Le territoire influence donc considérablement les formes sociales existantes. Mais ces dernières participent également au façonnement du territoire. C'est donc bien un processus dynamique de construction permanente qu'une approche sociologique permet de mettre en évidence. Pour autant, cette thèse s'inscrit résolument dans une perspective pluridisciplinaire. L'objectif est de convoquer différentes méthodes et théories, issues de divers champs disciplinaires proches, et de s'y appuyer afin de les fondre en une sociologie du territoire, voire même plus globalement en une science du territoire.

3. ALLARD Cyril, *Une approche sociologique des processus et conditions d'émergence du sentiment d'appartenance au territoire : l'exemple du pays de Brest,* Thèse de sociologie, sous la direction d'Anne GUILLOU, 2004, 323 p.

Evidemment, il est impossible d'analyser d'un seul tenant l'ensemble des interactions acteurs/territoires, sans s'appuyer sur un terrain d'étude en particulier et un type d'acteurs précis. Nous ne saurions prétendre à la mise en place d'une sociologie du territoire, en une seule recherche, et notre objectif est bien de partir d'un premier exemple, pour montrer la route restant à explorer. La problématique de la mobilité pourrait constituer une objection majeure à ce projet. En effet, les individus possèdent plusieurs territoires de référence au cours de leur vie : ils circulent, visitent, déménagent, traversent différents types d'espaces, plus ou moins signifiants. Dans cette optique, il parait délicat de ne choisir qu'un seul type d'acteur et un seul type de territoire. Cette objection n'est cependant fondée que si l'on se contente de considérer les individus. Or, ici, notre objectif est bien d'étudier **le territoire** sociologiquement. Cela implique une démarche nouvelle : il ne s'agit pas de partir de l'individu pour aller vers son (ses) territoire(s) mais bien partir d'un territoire pour considérer les individus qui le traversent, le parcourent et le vivent. Il reste donc désormais à déterminer de quels acteurs et de quels territoires il sera question dans notre propos.

Nous avons ainsi délibérément préféré nous concentrer sur un seul territoire, dont le choix n'a cependant pas été anodin. Plutôt que de considérer une région à l'identité territoriale reconnue – telles que, par exemple, la Bretagne, ou encore le pays Basque – nous avons privilégié un espace méconnu, suivant en cela la proposition de Michel Marié d'étudier des territoires « sans nom ». En effet, « d'ordinaire, les chercheurs en sciences sociales s'intéressent à des objets identifiables, peut-être parce qu'ils sont plus sécurisants et qu'il est plus facile d'en parler. […] Pourquoi ne s'intéresseraient-ils pas, au contraire, à tout ce qui n'est qu'interstitiel, résiduel, à des "territoires sans signe particulier", simplement parce qu'ils sont les plus nombreux ? »[4]. Sans aller jusqu'à affirmer que le Berry n'a aucun signe particulier, ne peut-il être considéré comme un territoire « sans nom » au sens de « sans caractéristique particulière » qui en ferait un espace exceptionnel, et surtout reconnu en tant que tel ? Dans notre perspective, c'est justement pour cette raison qu'il est intéressant de le prendre en considération. En effet, le Berry n'existe pas en tant qu'entité institutionnellement formée aujourd'hui, puisqu'il est bien souvent « résumé » par l'association de deux départements, l'Indre et le Cher. Ce n'est pas un pays, ce n'est pas un département, ce n'est pas une région, tout juste une ancienne province du royaume de France. Il est donc possible de s'extraire des contingences administratives pouvant éventuellement influer sur les processus de construction et surtout de représentations territoriales. Par ailleurs, le caractère « commun » de ce territoire – au sens de « non spécifique » – permet de tirer de son étude des conclusions reproductibles sur d'autres espaces aux caractéristiques proches. En effet, si notre analyse se centre sur le Berry et ses spécificités en matière d'inscription territoriale, notre recherche ne se veut pour autant pas monographique et les constats généraux que nous en tirons en termes d'inscription territoriale valent pour tout type de territoire.

Malgré son « inexistence » administrative, ce territoire présente cependant un intérêt indéniable en termes de dynamiques locales, au niveau institutionnel. En effet, le département du Cher s'inscrit depuis 2006 dans une véritable démarche prospective et participative, appelée Cher 2015, afin d'envisager les modèles de développement les plus pertinents pour le territoire, à l'horizon 2015. Le département a ainsi fait l'objet d'un diagnostic de territoire, puis un véritable programme d'actions a été construit, avec des objectifs à moyen terme. S'inscrire dans le cadre de cette démarche permet de positionner notre recherche doctorale comme une véritable « recherche-conseil », propre à réaliser un véritable travail de distanciation théorique et méthodologique, indispensable pour cerner le territoire de manière plus sociologique, notamment à travers ses habitants.

4. MARIE Michel, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982, p. 40.

En effet, outre les caractéristiques institutionnelles énoncées ci-dessus, certaines particularités sont également intéressantes à observer au niveau des individus, pour l'ensemble du territoire. Lorsque ces derniers sont invités à présenter le Berry, ils se perdent souvent dans différents niveaux de discours, entremêlant des préjugés négatifs, des représentations plus valorisantes, des rumeurs, et des pratiques plus personnelles qui semblent parfois être en désaccord avec l'expression de leurs représentations. Les habitants se concentrent souvent sur les faiblesses du territoire, sans toujours s'autoriser à le considérer comme étant potentiellement attractif. Cette sorte de « désamour » des habitants pour leur espace de vie constitue le point de départ de la recherche, en une volonté d'éclairer les mécanismes qui le sous-tendent. Un premier constat peut être tiré : le territoire est plutôt vieillissant, entre jeunes générations désireuses de poursuivre leurs études dans d'autres espaces, et retraités de « retour au pays ». Ces tendances posent d'ailleurs un certain nombre de questions, notamment en termes de démographie médicale, ou de désertification des campagnes les plus reculées. Pour autant, certains acteurs locaux commencent à constater les prémisses d'un retournement de situation : le Berry tend à devenir attractif pour d'autres types de population, tels que des jeunes actifs à la recherche d'une qualité de vie qu'ils estiment faire défaut dans les grands centres urbains. Il parait dès lors indispensable de se tourner vers les habitants, pour bien saisir ce qui « fait territoire » pour eux, et ainsi accompagner, voire encourager, ce mouvement.

Les « acteurs »[5] sur lesquels porte notre analyse seront donc les habitants du territoire que nous avons choisi, les Berrichons. Nous éviterons cependant autant que faire ce peut de les désigner par ce vocable, très emprunt, comme nous le montrerons au cours de notre analyse, de représentations négatives, dévalorisantes et stigmatisantes. Nous nous contenterons de l'expression « les habitants du Berry », à nos yeux plus neutre pour décrire cette population. Là encore, ce choix théorique n'est pas anodin : se centrer sur les habitants, c'est choisir d'exclure d'emblée les populations extérieures au territoire, c'est-à-dire, par exemple, les visiteurs occasionnels, comme les touristes, qui développent aussi de multiples pratiques et représentations sur le territoire, ou encore, tout simplement, des habitants d'autres territoires qui ont également développé une série de représentations et de préjugés sur le Berry. Mais, dans notre optique, la population locale peut « s'avérer déterminante dans le processus de développement et la construction de ressources. Par les représentations qu'ils expriment de leur territoire d'appartenance (perception positive ou négative), par leur adhésion à des projets (démocratie participative), les résidents constituent une composante de la différenciation territoriale »[6]. Nous y ajouterons aussi leurs pratiques territoriales, qui sont centrales dans le processus de construction acteur/territoire.

Etudier l'interaction entre habitant et territoire est essentielle, car elle peut être considérée comme le symbole de l'interaction entre individu et société. En effet, un habitant qui s'inscrit dans un territoire se situe dans la même démarche que l'individu qui s'inscrit dans une société. En ce sens, notre projet se place clairement dans une démarche sociologique, sans pour autant négliger les apports de disciplines connexes.

5. Nous reviendrons plus en détail sur la définition de l'« acteur » dans le cœur de notre propos, notamment pour détailler la méthodologie adoptée.
6. FRAYSSIGNES Julien, *Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée au cas français des filières fromagères,* Thèse de géographie sous la direction de Michel Roux, soutenue le 12 décembre 2005, p. 115-116.

Du territoire à l'inscription territoriale : mesurer l'interaction acteurs/territoire

Le Berry fait sens aux yeux de ses habitants : c'est une référence pour leur action, et notamment dans le cadre de leurs pratiques quotidiennes, mais également pour leurs représentations, puisqu'il existe un imaginaire développé sur cet espace. On peut donc considérer cette ancienne province comme un vrai territoire, à étudier en tant que tel. D'où le principal questionnement à l'origine de cette thèse : comment cette région est-elle constituée comme territoire à part entière par ses habitants ? De cette question initiale, propre à un territoire donné et à un type d'acteur précis, découle une problématique plus large[7] permettant d'étudier un phénomène sociologique de manière globale.

> ***Quels sont les éléments fondateurs de l'inscription territoriale, à la fois individuelle et sociale, constitutive des interactions entre acteurs et territoire ?***

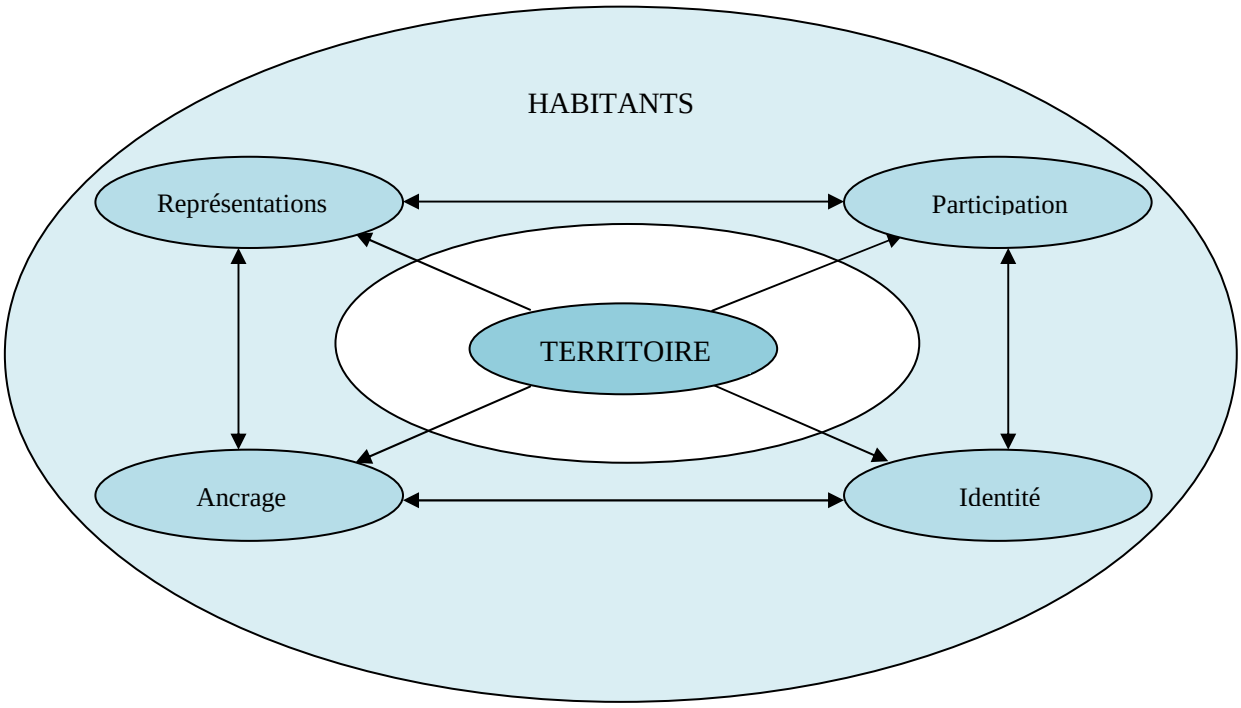
De cette problématique peuvent découler plusieurs hypothèses, impliquant autant d'approches différentes du sujet. Tout d'abord, cette inscription territoriale doit être considérée comme un processus en perpétuelle évolution, en perpétuelle re-construction. Elle suppose donc un mouvement dynamique et dialectique entre le temps et l'espace. Loin d'être figée, elle implique de considérer les actions et représentations des individus au cours de leur vie, voire même dans le cadre de leurs différents lieux de vie.

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons décrit ci-dessus, territoires et acteurs se construisent mutuellement. Il existe donc une interaction permanente entre un individu – ou un groupe d'individus – et le territoire dans lequel il se situe. Il semble donc indispensable de privilégier une entrée de type interactionniste afin de mieux comprendre ce mécanisme de construction réciproque.

Ce dernier découle d'ailleurs de différents facteurs qui concourent tous, de manière plus ou moins importante en fonction des individus, à cette construction. Quatre phénomènes, à l'œuvre entre habitants et territoire, vont pouvoir être dégagés de notre terrain d'étude. Ils seront désormais désignés, tout au long de notre propos, sous le vocable des « quatre piliers de l'inscription territoriale ». Leur étude implique par ailleurs une approche systémique, puisque chacun d'entre eux est relié et fortement dépendant des trois autres, mais entre également directement en interaction avec le territoire (figure 2).

7. Pour comprendre les mécanismes de transformation d'une question initiale en véritable problématique, voir l'excellent ouvrage : QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006, 256 p.

Figure 2 : Les quatre piliers de l'inscription territoriale : une approche systémique pour étudier l'interaction habitants/territoire



Cette recherche privilégie donc une approche interactionniste et systémique pour comprendre le rapport habitant/territoire et donc la manière dont ce dernier se constitue sociologiquement. Cette approche implique une présentation de notre propos en deux temps. Dans une première partie, sont présentées les diverses informations indispensables à la compréhension de notre analyse : le contexte théorique, les choix méthodologiques, ainsi que le terrain d'étude. Cela permettra, dans une seconde partie, de décliner les « quatre piliers de l'inscription territoriale ».

La première partie a pour vocation de présenter tous les éléments « contextuels » de la thèse, c'est-à-dire tous ceux qu'il est indispensable de garder en mémoire afin de bien comprendre l'analyse de l'inscription territoriale qui sera effectuée dans un second temps. Elle permettra ainsi de passer de la présentation d'une sociologie du territoire à la présentation d'une sociologie d'un territoire.

Le chapitre I montre ainsi la difficulté qu'ont les sociologues à se saisir de la notion de « territoire » dans les travaux qui nécessitent particulièrement de se préoccuper des rapports spatiaux. Les définitions éthologiques ou juridiques du « territoire » sont généralement privilégiées et contribuent à réifier le territoire en le déconnectant des populations y habitant. Ce constat permet d'exposer les différentes approches sociologiques de l'espace, via des questions d'aménagement du territoire, de développement local ou encore grâce aux notions de « rural » et d'« urbain », très actuelles, mais dont la pertinence doit être interrogée aujourd'hui.

Dans un second temps, l'objectif est de se centrer sur la notion qui nous paraît la plus adéquate : le territoire. Le chapitre II apporte donc quelques précisions sur les rapports entre espace et territoire afin de montrer que le territoire est bien un espace approprié donc emprunt de pratiques et de représentations. Ces constatations nous amènent à présenter plus en détails une branche particulière de la géographie, la géographie sociale, et à explorer la pertinence du concept de territorialité, propre à montrer l'interaction permanente existant entre acteur et territoire, l'un et l'autre se construisant mutuellement.

Poser le contexte théorique permet ensuite de présenter les différentes méthodologies mises en œuvre pour étudier notre terrain. Le chapitre III s'emploie ainsi à montrer l'importance pour notre terrain d'une sociologie compréhensive, ayant pour principe un échange continu entre terrain et analyse. « La problématisation fondée sur les faits ne résulte ni d'un schéma conceptuel pré-établi et rigide, ni d'une pure écoute du matériau : c'est dans le va-et-vient continuel entre faits et hypothèses que la théorie s'élabore progressivement »[8]. Pour étudier ces faits, des méthodes sociologiques traditionnelles seront présentées, telles que des entretiens qualitatifs avec des acteurs locaux et des habitants, mais également des questionnaires portant sur deux populations clés pour le territoire (les jeunes étudiants et les chefs d'entreprise). Enfin, une étude originale des archives télévisées de l'INA – et des images qui sont présentées de notre terrain d'étude – constitue une introduction aux chapitres analytiques à travers la question des représentations.

Dans le chapitre IV, sont mentionnés tous les éléments caractéristiques du territoire non de manière exhaustive, mais de façon à bien faire comprendre les mécanismes de l'inscription territoriale. Quelques sources bibliographiques sont mobilisées mais, au vu de la relative pauvreté de ces dernières, ce sont principalement les déclarations, maniées avec précaution, d'acteurs locaux alors considérés comme des spécialistes de leur territoire, qui sont utilisées. Dans un premier temps, l'histoire du territoire est présentée à grands traits, à travers trois périodes fondatrices pour le Berry et ses habitants : la période gauloise où le peuple biturige était l'un des plus puissants d'Europe ; la guerre de 100 ans et la concentration du royaume de France autour de Bourges ; et la révolution française qui acte la scission du territoire en deux départements. Seront ensuite exposées les caractéristiques économiques, sociales, politiques et institutionnelles du territoire, propres à bien faire comprendre les différentes phases de développement qu'a connu le territoire au cours du dernier siècle. Enfin, sera abordé l'aspect culturel, et notamment les campagnes touristiques communes autour du thème « les Magies du Berry », seul véritable exemple de collaboration inter-départementale.

Dans la seconde partie de notre propos, est développée l'analyse proprement dite du matériau recueilli lors du terrain, afin de détailler les éléments constitutifs de l'inscription territoriale. Pour ce faire, nous avons choisi une présentation innovante : plutôt que de partir du vécu des individus pour étudier leurs représentations, nous avons commencé par la présentation de ces représentations car c'est du constat d'un « désamour » des habitants pour leur territoire qu'a démarré cette thèse. Pour étudier les représentations existant sur le territoire, le chapitre V privilégie une entrée originale : l'étude des médias, et notamment des médias télévisés dont la fonction hégémonique n'est plus à démontrer. Si les médias nationaux véhiculent beaucoup de clichés sur le territoire, les médias locaux semblent davantage se faire l'écho de la vie locale. Mais ils contribuent tous à la construction d'une certaine vision de la réalité. Il convient alors de regarder comment sont intégrées, déformées ou éventuellement déformées ces images du territoire, suivant les personnes concernées.

Le chapitre VI permet d'aborder la notion de participation, à prendre avec beaucoup de précautions, tant son usage a été fréquent ces dernières années, notamment dans le cadre politique. Est ici considérée comme « participation » toute action, toute activité ayant un impact sur le territoire. Seront donc être déclinées dans ce chapitre les différentes manières de participer à la vie du territoire. « Consommer » le territoire revient à le pratiquer notamment dans le cadre de ses activités quotidiennes ou de loisirs. « Découvrir » le territoire est un degré supplémentaire dans la participation, puisque cela implique de parcourir le territoire avec l'intention avouée de se l'approprier, de mieux le connaître (et de le faire connaître). Enfin, « s'engager » dans le territoire est une démarche pleinement participative où les habitants deviennent acteurs locaux et cherchent à réaliser des activités dans un but principalement altruiste.

8. KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, p. 78.

La notion d'ancrage permet de préciser celle de participation. Le chapitre VII explore ainsi les aspects spatio-temporels de la participation, notamment à travers les notions de mobilité et d'enracinement. L'objectif du chapitre est de mettre en évidence différents types d'appropriation de l'espace à travers ces deux thématiques du temps et de l'espace, auxquelles on pourrait associer une troisième donnée : la notion de choix (ou de contrainte) dans l'installation sur un territoire. Ces différentes notions permettront de proposer une typologie des modes d'ancrage territorial, à travers cinq « modèles » d'habitants.

Le huitième et dernier chapitre s'ouvre sur un constat apparemment défaitiste : géographiquement, voire culturellement parlant, l'identité berrichonne n'existe pas véritablement. Cette identité semble en effet nécessiter la mise en place de critères personnels : les habitants créent leur identité territoriale à partir de quelques caractéristiques communes, qu'elles soient concrètes (personnages, lieux, paysages…) ou plus immatérielles (ambiance, atmosphère…), à travers ce que l'on pourrait appeler un « badinage territorial ». Finalement, le socle de l'identité berrichonne semble tourner autour d'un système de valeurs (bien-être, qualité de vie), faisant référence à la notion de ruralité.

Ce constat débouche sur une question fondamentale : la ruralité ne peut-t-elle pas devenir « à la mode », et donc attirer des populations en recherche de ces « valeurs » ? Répondre à cette question positionnera notre recherche comme outil pertinent de diagnostic territorial et permettra de suggérer des pistes de développement pour l'avenir du territoire, faisant de notre sociologie du territoire une sociologie réellement appliquée.

Première partie.

De la sociologie du territoire

à la sociologie d'un territoire.

Eléments théoriques, contextuels, méthodologiques.

Chapitre I.
Le territoire : un déficit de conceptualisation sociologique

Etudier l'inscription territoriale des habitants implique tout d'abord de mieux cerner le « territoire », la notion clé qui sous-tend l'ensemble de cette recherche doctorale. Approcher le territoire par ses acteurs nécessite d'étudier la manière dont il est appréhendé et théorisé, notamment en sociologie. Or, si l'approche territoriale en géographie physique ou humaine paraît évidente, la sociologie semble un peu plus « déconnectée » de cette thématique, comme si son intérêt, son utilité était loin d'être évidents. En effet, la discipline a tendance à considérer le territoire comme un « objet social », dépourvu de dynamiques immanentes, à prendre éventuellement en compte en tant que variable explicative dans le cadre d'études sociétales. Les sociologues ne l'interrogent véritablement que lors d'un retour réflexif sur leur propre pratique, par exemple pour comprendre le rapport entretenu avec son terrain d'étude. De ce fait, il existe un indéniable manque de théorisation sociologique sur cette thématique. Des éclairages provenant d'autres sciences humaines et sociales, comme l'éthologie ou le droit, sont généralement utilisés pour proposer une définition simple de la notion et permettre de délimiter une recherche sociologique. C'est alors bien souvent le territoire en tant qu'espace physique sur lequel vit un groupe social donné qui est considéré dans ces perspectives.

Par ailleurs, les concepts « d'aménagement du territoire » et de « développement local » contribuent bien souvent à réifier encore plus ce « territoire », en ne prenant en considération que les individus : acteurs de l'aménagement et des politiques publiques d'un côté, et sujets de l'aménagement de l'autre. Aucune de ces approches ne met réellement l'accent sur l'interaction acteurs/territoires, qui semble pourtant de plus en plus fondamentale, tant les individus expriment un besoin de localisation dans un monde de plus en plus globalisé. D'où l'apparition d'ailleurs, de la thématique du développement local, propre à encourager un ancrage des populations. Cependant, bien qu'étant de plus en plus utilisé, tant par les habitants que par les dirigeants politiques, le terme de « local » ne semble pas pertinent dans le cadre de cette recherche, sa définition étant bien trop floue pour répondre à la problématique ici posée.

Si la sociologie semble majoritairement se désintéresser du territoire, et que ce dernier n'est donc pas théorisé en tant que tel, la discipline n'est cependant pas entièrement coupée d'une approche spatiale et se penche régulièrement sur des territoires précis. C'est par exemple le cas de deux champs disciplinaires que sont la sociologie rurale et la sociologie urbaine. La sociologie rurale parait aujourd'hui un peu plus en retrait, notamment avec le déclin des sociétés paysannes et agricoles, car elle semble avoir eu quelques difficultés à renouveler son objet. Au contraire, la sociologie urbaine compte de nombreux auteurs et est toujours très productive. Les villes sont étudiées par de nombreux prismes : cultures urbaines, modes de vie urbains, étalement urbain… Sociologie rurale mais surtout sociologie urbaine sont donc deux champs disciplinaires développés. Pour autant, les tentatives de croisement entre ces deux champs sont encore peu nombreuses et peu de travaux font état d'une approche territoriale globale. Pourtant, avec l'effacement de plus en plus prégnant des frontières entre l'urbain et le rural, la nécessité d'une sociologie du territoire dans son ensemble se fait de plus en plus urgente.

I- L'approche sociologique du territoire : un « territoire-objet »

Si le terme de « territoire » est parfois abondamment utilisé par les sociologues, ces derniers ne se donnent pour autant pas toujours la peine de le définir précisément dans leurs recherches. Plusieurs auteurs constatent ainsi ce que l'on pourrait appeler du désintérêt de la part de cette discipline pour la question de l'espace de manière générale et celle du territoire en particulier. Certains d'entre eux estiment même que ce désintérêt pourrait être préjudiciable à la sociologie si cette dernière continue à « oublier » la composante spatiale dans son appréhension du social. D'autres acceptions, en particulier éthologiques, juridiques ou administratives sont en effet utilisées de manière privilégiée, comme pour se dédouaner de la nécessité de proposer une véritable approche sociologique du territoire.

1- Le désintérêt de la sociologie pour le territoire

Il n'existe pas une sociologie du territoire ou bien encore une sociologie territoriale comme champ clairement institué de la sociologie contemporaine, pas plus d'ailleurs qu'il n'existe une sociologie spatiale ou une sociologie de l'espace. Si la question ne semble pas se poser en géographie – après tout, il n'existe pas non plus de géographie spatiale ou de géographie territoriale – c'est parce que la discipline a fait de cette dimension spatiale son « cœur de cible », l'ensemble de ses travaux tournant autour de cette question. De ce fait, le constat tiré par certains auteurs, et notamment certains géographes, est d'autant plus brutal et sans appel. Ces derniers soulignent en effet fortement le manque de théorisation sociologique dans le domaine. Mais ce manque est également constaté par quelques sociologues qui ont choisi de s'intéresser à la question. « Les travaux qui ont été menés classiquement par la discipline sur le phénomène plus général de l'organisation spatiale sont d'une grande pauvreté »[9]. Bien souvent, les sociologues négligent le rapport dialectique entre l'espace et les individus qui l'occupent, en se contentant d'étudier un groupe social donné. Ils préfèrent en effet se concentrer sur la manière dont l'espace contribue « à la constitution d'acteurs sociaux et de leurs rapports, tant au plan des représentations que des interactions »[10]. De ce fait, l'espace est bien souvent considéré comme une simple variable explicative des pratiques et représentations sociales analysées. En fait, tous les travaux qui pourraient plus ou moins relever d'une sociologie du territoire, parce que se penchant sur cette thématique, ne fonctionnent qu'à sens unique. Ils ne montrent pas comment l'espace peut être construit par un processus social, mais comment l'espace peut être une ressource à partir de laquelle se construit la société[11] et les différents acteurs qui la composent.

Dans cette perspective, l'espace et le territoire[12] ne sont donc que des objets, pourvus de caractéristiques, à ne prendre en considération que dans le cadre de leur impact sur la construction sociale. Ces caractéristiques doivent être étudiées comme autant d'éléments d'information pour comprendre la manière dont se nouent les relations entre acteurs et ce qui peut influencer ces relations. L'interaction entre un individu ou un groupe social et un territoire « n'est pas le propre du sociologue ; ce positionnement lui semble réducteur, d'où sa propension à la réduire au néant. Seuls quelques sociologues "spécialistes" ou héritiers de la pensée forgée par Marx conçoivent l'espace comme un des éléments premiers de l'analyse et refusent de

9. POCHE Bernard, « La sociologie et la question de l'espace », in PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas, *Territoires sous influence, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 26.
10. REMY Jean, « Centration, centralité et haut-lieu : dialectique entre une pensée représentative et une pensée opératoire. », in REMY Jean, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 150.
11. POCHE Bernard, *L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan, 1996, 275 p.
12. Espace et territoire sont pour le moment considérés comme équivalents dans leur acception. Il conviendra ultérieurement de distinguer chacun des deux termes et les utilisations différentes qui peuvent en être faites. Il n'est pas pertinent de tracer cette distinction dès maintenant, puisqu'il s'agit ici de démontrer l'absence de théorisation sociologique de tout objet spatial.

séparer les différents pôles du tout social »[13]. Ainsi, mis à part quelques auteurs particuliers et très spécialisés, la discipline semble ne pas se préoccuper suffisamment de la composante spatiale et élude bien souvent l'importance de cette dimension dans son analyse du social. Pourtant la géographie, et en particulier la géographie sociale[14], ne se prive pas d'utiliser de nombreuses notions purement sociologiques dans le cadre des recherches menées sur les notions de territoire ou d'espace. Guy Di Méo[15] emprunte par exemple le concept d'habitus pour décrire l'ensemble des structures de la subjectivité façonnées par le milieu social et territorial. Des auteurs célèbres, tels que Bourdieu, Foucault ou encore Giddens sont également convoqués par les géographes sociaux dans leurs analyses. L'absence de la sociologie sur le terrain théorique du territoire n'en est que plus surprenante.

Certes, en sociologie, la composante spatiale ou territoriale rentre parfois en compte. Mais c'est bien souvent uniquement au moment d'exposer sa méthodologie et surtout son terrain que l'enquêteur est amené à présenter cette dimension. Cette présentation est de plus bien souvent vécue comme une obligation à satisfaire avant de pouvoir rentrer dans le vif de son analyse, sans qu'elle soit toujours couplée à une véritable interrogation quant aux conséquences du choix de ce terrain. Florence Abrioux parle même de « bricolage »[16] du territoire en ce qui concerne l'action du sociologue qui cherche à rendre compréhensible la dimension spatiale dans le cadre de ses recherches. Cette tendance, qui serait plus souvent le fait de la sociologie, est parfois dénoncée par d'autres disciplines voisines, comme la géographie. « Les sociologues, pour qui l'espace n'est qu'un des éléments du social, négligent de distinguer ce qui s'y rapporte : l'incertitude de territoires à construire se perd pour eux dans l'incertitude des éléments de justification des choix »[17]. L'effort porté sur la méthodologie et l'analyse de son terrain se fait souvent au préjudice du terrain lui-même, qui n'est ni défini[18] ni construit en tant que territoire. Même lorsque le terrain est présenté, le cœur de la réflexion se porte bien souvent sur les acteurs et les interactions qui existent entre eux.

Cependant, même si le sociologue ne définit ni ne théorise l'espace ou le territoire, il est important de noter qu'il ne les oublie pour autant pas, notamment parce qu'il se doit de réaliser un travail réflexif sur son propre rapport à son terrain d'étude. De manière générale, les anthropologues considèrent d'ailleurs que tout territoire reste avant tout la production d'un observateur[19]. Leurs choix en matière de terrain d'étude reviennent à construire celui-ci en tant que territoire. Cela rejoint les observations de Michel Marié, pour lequel le chercheur « n'est pas seulement observateur du territoire des autres. Ce faisant, il construit son propre territoire. L'effort qu'il dépense à comprendre une société renvoie toujours à la compréhension de soi-même et son terrain d'étude, qu'il le veuille ou non, devient son propre territoire »[20]. Ainsi, le sociologue est en contact permanent avec le territoire, tout simplement parce que celui-ci est également son terrain d'étude. Il travaille donc bien sur l'espace, même si ce dernier n'est parfois

13. ABRIOUX Florence, « Les territoires des sociologues », JEAN Yves, CALENGE Christian, *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, p. 227.
14. Ce champ particulier de la géographie sera décrit de manière détaillée dans le chapitre II.
15. DI MEO Guy, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998, 320 p.
16. ABRIOUX Florence, *op. cit.*, p. 325.
17. PIOLLE Xavier, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'Espace géographique*, n°4, 1990-1991, p. 356.
18. « Le sociologue, en privilégiant l'angle des pratiques et des représentations, ne définit pas le territoire *a priori*. Il l'interroge à travers la façon dont il est vécu et intériorisé au point d'apparaître, ou non, comme une référence, y compris identitaire », ROUX Nicole, « Faire de la sociologie des territoires », Cahiers de l'ARS (Association pour la Recherche Sociologique), *Fabriques de territoires*, Brest, Université de Bretagne Ouest, n°2, décembre 1995, p. 7.
19. CYRULNIK Boris cité par PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas, *Territoires sous influence, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2000, 192 p.
20. MARIE Michel, « Penser son territoire ; pour une épistémologie de l'espace local », AURIAC Franck, BRUNET Roger (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, pp. 143-158.

considéré que comme une ressource pour expliquer les comportements sociaux[21]. L'absence de questionnement de cette discipline sur le territoire ou sur l'espace n'en est, une fois encore, que plus étonnante.

De ce fait, étudier sociologiquement le sentiment d'appartenance au territoire n'est pas une entreprise évidente, car elle ne peut s'appuyer sur des bases théoriques solides, quant à la définition sociologique du territoire. Une telle entreprise consiste donc à étudier ce qui se joue entre des acteurs et un territoire, ou entre la société et l'espace. Ce dernier est donc « appréhendé comme le cadre géographique des relations sociales. Les hommes projettent sur l'espace leur organisation sociale, faisant de ce dernier un territoire. L'approche à privilégier sera celle qui entend saisir les interactions individu/espace afin de comprendre les processus qui mènent à la territorialisation de l'individu »[22]. C'est donc parce que des acteurs investissent un espace donné à travers leurs pratiques et leurs représentations que celui-ci peut se voir conférer le statut de territoire. Etudier le sentiment d'appartenance d'individus à un espace donné revient alors à considérer un phénomène au départ purement éthologique : le phénomène d'appropriation territoriale.

2- L'appropriation territoriale : une approche éthologique

En définissant le territoire comme un espace occupé par des individus, que ces derniers investissent de leurs pratiques et de leurs représentations, nous nous rapprochons d'une conception plutôt « primitive » de cet espace. L'éthologie décrit en effet le territoire comme un espace défendu par un animal, plus exactement un « espace défendu par tout animal confronté à la nécessité de se protéger, d'assurer la sécurité de sa progéniture et de contrôler les ressources indispensables à sa survie »[23]. Ce type de définition éthologique peut être élargie à toute espèce, y compris l'espèce humaine et s'appliquer ainsi directement à tout groupe social en prise avec un espace donné. « En transposant l'expérience animale et en traitant les sociétés à l'état de nature lorsqu'elles entrent en contact les unes avec les autres, le territoire est défini comme une surface strictement appropriée, dont les limites sont marquées, et qu'un étranger ne saurait pénétrer sans être intrus »[24]. Cette conception très éthologique du territoire humain est partagée par de nombreux chercheurs et permet de « simplifier » la délimitation de la notion de territoire, qui est très complexe. Ces chercheurs font alors l'économie d'une interrogation sur la notion même de territoire, en privilégiant ce type d'entrée pour se concentrer sur d'autres aspects sociaux au cours de leur analyse. Dans ce cadre, le territoire est simplement défini « comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux »[25]. Une telle simplification pourrait être un facteur explicatif du peu de travaux existant sur le territoire en tant que tel, du moins en sociologie. En effet, en adoptant une posture caricaturale, nous pourrions poser une question provocante : finalement, à quoi bon s'intéresser à cet objet si ce n'est qu'un objet spatial, dont on peut produire une définition simple et accessible ?

21. Dans son exploration des questions identitaires, la sociologie n'hésite ainsi pas à considérer la ressource territoriale comme facteur expliquant la construction et l'expression identitaire. Nous souhaitons simplement souligner ici que si la sociologie ne dédaigne pas totalement le territoire dans l'étude des phénomènes sociaux, celui-ci sert rarement de point de départ à une analyse sociologique.
22. ALLARD Cyril, *op. cit*, p. 31.
23. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 42.
24. RETAILLE Denis, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997, p. 115.
25. LE BERRE Maryvonne, « Territoires », BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Ed Economica, 1995, p. 606.

Mais, justement, le territoire n'est pas qu'un objet spatial, même si une vision éthologique est souvent privilégiée pour expliquer certains phénomènes, tels que la manière dont se constituent les frontières[26]. La conception éthologique du territoire semble donc partagée par de nombreux chercheurs, bien que certains cherchent au contraire à montrer qu'elle n'est pas suffisante pour définir les modes d'appropriation d'un espace continu, spatialement borné et les « jeux de pouvoir qui vont avec »[27]. En effet, dans cette optique, la notion de territoire ne peut se référer qu'à l'appropriation quasi animale d'un espace donné et circonscrit. Or, l'occupation d'un territoire est certes régulée à la fois par l'appropriation spatiale que nous venons de définir, mais également par une organisation plus sociale, qui détermine les rapports entre les individus. Cette organisation sociale est d'ailleurs souvent caractérisée par une forme de violence. Guy Di Méo montre ainsi que le terme de « territoire » provient de l'expression « jus terrendi », qui signifie « droit de terrifier » dans l'étymologie classique[28]. Dans le cas de sociétés humaines, le territoire fait donc référence aux différentes formes de contrôle spatial mises en place par le groupe social ayant réalisé cette appropriation. Il est alors considéré « comme une étendue de terre contrôlée, gérée ou au moins revendiquée par une formation sociale à un échelon local (une organisation villageoise par exemple). Par ailleurs, le territoire est circonscrit à la zone d'exercice et/ou d'influence d'un "pouvoir local" : il peut donc être communal, cantonal, etc, dans le cas d'un découpage administratif, mais il peut également être d'un tout autre type (entité formée historiquement, socialement…) Dans tous les cas, son aire est subjective. La notion de territoire est le fruit d'une construction mentale plus ou moins consciente »[29]. Un territoire est donc d'abord spatial, géographique, mais fait aussi l'objet d'une construction sociale. L'acception éthologique ne suffit donc pas pour définir ou pour délimiter un territoire et il est nécessaire d'adopter une perspective plus juridique pour en découvrir l'aspect administratif et institutionnel.

3- De l'éthologie au juridique : une vision plus institutionnelle du territoire

Au-delà d'une conception éthologique, forcément réductrice lorsque l'on considère la complexité des sociétés humaines, il est donc essentiel d'appréhender le territoire par d'autres approches. Certes, « le territoire a une localisation, une situation, une dimension, une forme, des caractères physiques, des propriétés, des contraintes et des "aptitudes" »[30] qu'il faut prendre en compte car ces caractéristiques ont forcément une influence sur l'organisation spatiale et sociale qui s'y est installée. Le territoire se définit donc bien d'abord comme le rapport d'une société à la portion de l'espace terrestre sur lequel elle vit. Par la suite, « on peut appeler pratique territoriale (de vie, de gestion, d'aménagement) l'ensemble des actions que le groupe entreprend pour assurer sa vie et son maintien sur son territoire » [31]. Ainsi, le terme de territoire peut aussi avoir un sens juridique très fort et sert donc à définir non seulement l'espace approprié par un groupe d'individus, mais également la manière dont s'effectue cette appropriation. Envisager le territoire sous l'angle juridique permet de le décrire comme une « configuration d'éléments économiques, sociaux, culturels et politiques, régie par des relations singulières qui lui confèrent

26. « Traditionnellement, la plupart des auteurs classiques s'accordent pour trouver l'origine de la frontière dans le territoire au sens quasi éthologique de ce dernier. Les sociétés animales n'expriment-elles pas, en effet, une organisation de leurs problèmes de distance sous deux formes principales ? La hiérarchie de dominance, régulant l'agressivité entre les membres d'un même groupe, et la territorialité fait d'un environnement de repères qui bornent la connaissance d'un espace d'occupation par le groupe », ALLIES Paul, *L'invention du territoire*, Grenoble, PUG, 1980, p. 30.
27. JAMBES Jean-Pierre, « Territoire en questions : doutes et réponses de la géographie », PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas (dir.) *Territoires sous influence, T1*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 45-55.
28. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 42.
29. CHARDON Edith, *Les conflits d'usage sur un territoire : l'exemple de Saint-Viatre (Sologne)*, Thèse de sociologie, sous la direction de Nicole EIZNER, 1993, p. 16.
30. RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990, p. 142.
31. LE BERRE Maryvonne, *op. cit.*, p. 609.

des modes d'organisation et de régulation spécifique »[32]. Cette définition montre bien que considérer le territoire comme un tout spatial ne tient pas face à la complexité des organisations sociales existantes.

En fait, un territoire est un espace investi « par de multiples découpages correspondant à des niveaux d'appropriation »[33]. Le premier niveau est le niveau spatial, correspondant à la définition éthologique que nous en avons donné. Nous n'y reviendrons pas. Un second niveau est constitué par la représentation sociale et identitaire des individus, caractérisée par le sentiment d'appartenance à un espace donné. Cette dimension correspond à la problématique portée par notre recherche et nous y reviendrons ultérieurement. Mais ces deux premiers niveaux ne sont pas déconnectés d'autres types de découpage territoriaux. Citons par exemple l'organisation administrative et politique donnée par la constitution nationale (communes, cantons, départements, régions), la redistribution géopolitique des espaces selon leurs évolutions (zones d'éducation, d'industrialisation, de défense) ou encore la recomposition contractuelle et stratégique des territoires administratifs en fonction des intérêts locaux (communautés de communes, de villes)[34]. Si notre objectif n'est pas ici d'étudier ces différents niveaux d'appropriation et d'organisation du territoire, il nous paraissait important de les citer ici, pour bien montrer que les formes de l'inscription territoriale ne sont pas indépendantes de contextes locaux spécifiques. Les individus investissent donc un espace et le modèlent sur différents niveaux afin de lui attribuer des caractéristiques particulières, qui en font un territoire. Au final, ces différents découpages de l'espace permettent de mettre en évidence quatre grandes conceptions du territoire :

- une conception **objectiviste** où le territoire est un espace singulier et géographique,
- une conception **instrumentale** où le territoire est un espace pertinent pour agir,
- une conception **politique** où le territoire est un espace de légitimité,
- une conception plus **socialisante** où le territoire est un espace de mémoire et identitaire.

Le point commun de toutes ces conceptions est la manière dont le territoire est considéré comme un simple « espace-objet », approprié par une société. Ces modulations permettent par ailleurs de mettre en exergue une nouvelle notion, celle de « pays »[35]. L'apparition du vocable de « pays » a permis de donner une certaine jeunesse à la notion de territoire en le consacrant dans une acception plus juridique et administrative. Les pays ont été constitués pour correspondre aux quatre grandes conceptions du territoire que nous avons mises en évidence. Ils permettent en effet différents niveaux d'appropriation de la part des populations qui les occupent. Par ailleurs, de nombreuses politiques de développement local et d'aménagement du territoire ont été menées dans le cadre des pays, considérés comme le niveau territorial le plus pertinent pour répondre aux besoins des habitants. Créés par la loi Pasqua de 1995[36], leur importance a été renforcée par la loi Voynet en 1999[37] et ils ont connu un essor considérable dans les années 2000, notamment dans certaines régions – comme la région Centre – qui ont fait de la constitution de pays le préalable à toute politique d'aide au développement local. Malgré leur pertinence au regard de

32. TEISSERENC Pierre, *Les politiques de développement local*, Paris, Edition Economica, 2002, 231 p.
33. DENIEUIL Pierre-Noël, LAROUSSI Houda, *Le développement social local et la question des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 65.
34. Pour plus de détails sur ces différentes dimensions, voir DENIEUL Pierre-Noël, LAROUSSI Houda, *op. cit.*
35. « Très polysémique, mais finalement parfois très pratique, le territoire apparaît directement lié aux pays dans la mesure où le législateur leur a donné la vocation de "territoires de projets". Le raccourci classique consiste à avancer que l'espace est vide alors que le territoire est occupé, approprié », LEROUX Xavier, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque*, Thèse de géographie, sous la direction de Guy BURGEL et Michel HERROUL, 2006, p. 23.
36. Loi n° 95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT).
37. Loi n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. (LOADDT).

leur taille et de leur mode de constitution, les pays sont cependant des entités en voie de disparition. Les derniers projets de réforme territoriale prévoient en effet la suppression de cette délimitation. Bien que leur existence soit intéressante à souligner, l'étude de ce type de territoire devient alors moins pertinente.

Au final, la sociologie montre peu d'intérêt pour cette dimension territoriale, mis à part peut-être lors de la justification du terrain d'étude choisi. Les chercheurs se contentent bien souvent d'une approche de type éthologique pour définir l'espace analysé, afin de caractériser les mécanismes d'appropriation qui s'y jouent. Ainsi, « la recherche sur les questions du territoire a souvent tendance à occulter sa dimension de territoire habité, c'est-à-dire d'un espace marqué par l'action collective et volontaire des hommes »[38]. L'approche juridique nous montre d'ailleurs qu'il existe bien différents niveaux d'appropriation de la ressource territoriale de la part d'un groupe social. Il devient donc indispensable de se pencher sur de nouvelles notions, telles que l'aménagement du territoire ou le développement local pour mieux éclairer la définition du terme « territoire ».

II- De l'aménagement du territoire au développement local : un territoire toujours réifié

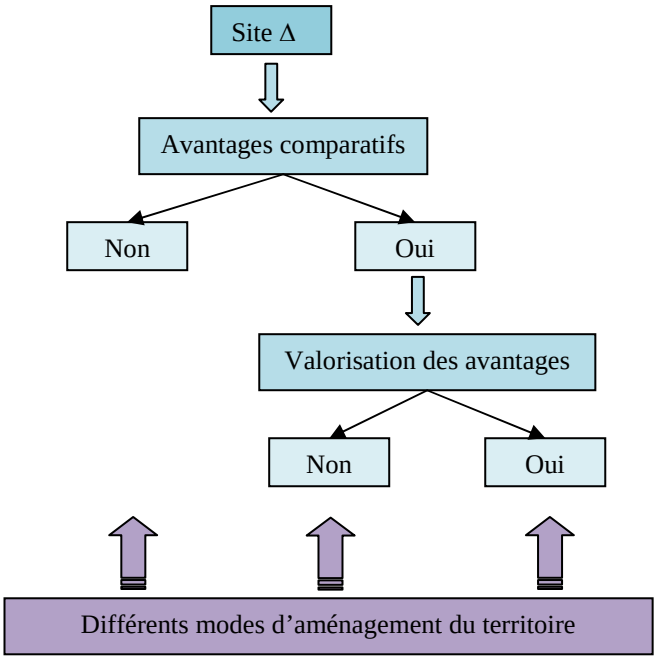
La mise en évidence des différents niveaux d'appropriation de l'espace par une population donnée nous incite à nous pencher véritablement sur une approche plus institutionnelle de la notion de territoire. Déjà mentionnées lors de l'évocation des « pays », les questions d'aménagement du territoire et de développement local sont en effet primordiales, par définition, dès lors que nous cherchons à mieux définir ce qu'est un territoire. Ces deux notions ne sont pour autant pas totalement adéquates dans notre perspective, tant elles contribuent à réifier le territoire, c'est-à-dire à en faire un objet et non un sujet d'étude. Par ailleurs, nous verrons que l'utilisation du terme « local » en lieu et place de celui de « territoire » ne suffit pas à résoudre les problèmes de définition que pose ce dernier.

1- L'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est une notion éminemment politique, mais également très française. Son objectif est de favoriser le développement des régions du territoire national, principalement – mais pas uniquement – au niveau économique, et de réduire ainsi les disparités existant entre ces régions. L'aménagement du territoire agit donc sur la disposition spatiale des hommes, des activités et des équipements. Ce terme désigne à la fois l'action d'une collectivité (Etat, région, département…) sur son territoire, mais également le résultat de cette action. Cette dernière est évidemment différente en fonction du territoire considéré. Pierre Teisserenc[39] distingue par exemple deux types de sites : ceux pourvus (ou non) d'avantages comparatifs et ceux valorisant (ou non) ces avantages comparatifs. C'est donc la combinaison de ces différents facteurs qui explique selon lui les modes d'intervention et d'aménagement du territoire (figure 3).

38. DENIEUIL Pierre-Noël, LAROUSSI Houda, *op. cit.*, p. 121.
39. TEISSERENC Pierre, *op. cit.*

Figure 3 : Les différents modes d'aménagement du territoire



L'intervention d'une collectivité dans l'aménagement d'un territoire suppose une certaine science de celui-ci, afin d'adapter l'action à ses potentialités. Cependant, « il faut savoir que l'on connaît assez mal le territoire français dans toutes ses dimensions, acteurs et enjeux compris »[40]. Or, il est bel et bien indispensable de cerner correctement un territoire pour en proposer le meilleur développement possible, en fonction de ses ressources naturelles, sociales et culturelles, de la main-d'œuvre disponible, de l'activité économique existante... Cette connaissance permet par exemple d'anticiper les éventuels problèmes pouvant empêcher une répartition harmonieuse des activités. Ainsi, l'aménagement du territoire « néglige le court terme pour envisager un avenir lointain, en considérant la localisation des activités non telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être pour permettre aux individus de mener une vie plus libre et plus saine, et aux entreprises de se répartir d'une manière moins coûteuse pour le pays »[41]. Cette vision de l'aménagement du territoire semble cependant de plus en plus utopique, et plusieurs auteurs estiment que prévaut surtout une perspective d'aménagement du territoire passif, qui se réalise sous pression, en réponse à des problèmes imprévus, plus qu'une perspective d'aménagement du territoire actif, qui précède et crée l'événement[42]. Les collectivités aménagent leur territoire dans une sorte d'urgence, pour répondre à des problèmes qui se posent et n'ont pas toujours les moyens de se doter d'une vision à long terme, notamment pour revitaliser des territoires plus en déclin. Ainsi, les zones délaissées par les activités traditionnelles, telles que les zones rurales, doivent rechercher, souvent de manière endogène, de nouveaux leviers de développement, sans attendre l'intervention d'une collectivité plus grande (département, région ou Etat). De cette volonté de trouver une réponse aux échecs actuels de l'aménagement du territoire, émergent par exemple de nouvelles activités, telles que le tourisme vert.

Par ailleurs, dans les années 2000, si l'aménagement du territoire conserve en théorie sa vocation à réduire les inégalités entre les espaces, de nouveaux vocables se mettent en place, qui traduisent bien une certaine réorientation dans ce domaine. En effet, c'est de plus en plus la « compétitivité » des territoires qui importe, c'est l'« excellence » qui est recherchée. Les politiques d'aménagement du territoire oscillent alors entre deux stratégies presque contradictoires : la solidarité et la compétitivité entre les espaces. Le changement de

40. BRUNET Roger, *La France, un territoire à ménager*, Paris, Ed n°1, 1994, p. 111.
41. MONOD Jérôme, CASTELBAJAC Philippe (de), *L'aménagement du territoire*, Paris, PUF, 2004, p. 14.
42. BRUNET Roger, 1994, *op. cit.*

dénomination de la DATAR[43] en DIACT[44] n'en est qu'un exemple. Chaque territoire est désormais soumis à un impératif clair : devenir attractif, et surtout devenir plus attractif que le territoire voisin. « Principe d'appartenance et d'identification pour les populations qui l'habitent, le territoire est en même temps un principe de différenciation ou de distinction dans un marché de plus en plus ouvert et concurrentiel ; à la capacité d'élire un territoire pour y réaliser son projet social ou économique, fait inexorablement écho la capacité du territoire à s'aménager, à s'organiser, à se rendre attrayant pour devenir territoire d'élection »[45]. Le territoire n'est plus seulement un espace à aménager mais une ressource à valoriser pour « tirer son épingle du jeu », dans un environnement de plus en plus concurrentiel et de moins en moins solidaire.

Outre cette évolution dans l'objet même de l'aménagement du territoire, d'autres phénomènes sont également apparus ces dix dernières années. En effet, l'Etat « délègue » de plus en plus cette problématique de l'aménagement du territoire à d'autres collectivités, comme les régions, notamment à travers les contrats de plan Etat-Région. Ces différentes évolutions ont des conséquences indéniables, selon Frédéric Giraut, sur les logiques d'intervention des différents acteurs de l'aménagement du territoire. Il estime ainsi que « le déclin des politiques d'aménagement du territoire est dû, non seulement au désengagement des Etats et à l'apparition de nouveaux acteurs, mais aussi à un bouleversement dans l'équilibre entre les trois approches ou logiques d'intervention. Le désengagement affecte d'une part les approches sectorielles avec leurs schémas de répartition au niveau national mais surtout les politiques zonales ou spatiales de spécialisation ou de redistribution. En revanche, l'approche territoriale est partout confortée. La relégation du zonal et le triomphe du territorial s'effectue avec un changement de nature des territoires de l'aménagement et du développement : les régions d'aménagement intégré, domaine d'intervention et de projet de l'administration ont laissé place aux territoires du gouvernement local et/ou aux périmètres de mobilisation autour d'un projet de développement local »[46]. Une évolution est donc en train de se produire en matière d'aménagement du territoire. Les territoires de projet – tels que les pays, que nous avons précédemment mentionnés – sont de plus en plus convoqués pour établir de véritables objectifs de développement territorial, en tenant de plus en plus compte des demandes des habitants. Dans cette optique, le territoire est donc considéré comme un système d'action[47] complexe tant en raison de la diversité des acteurs qui le composent que du plus grand nombre de facteurs et de contraintes qu'il mobilise. Et « la réussite d'une politique de développement dépend notamment des moyens que le territoire se donne pour travailler à l'adaptation de son système d'action »[48]. Ces moyens passent par les formes de mobilisation des acteurs locaux autour d'un projet de territoire.

L'aménagement du territoire a connu trois évolutions majeures ces dernières années. Sa capacité à proposer une vision à moyen ou long terme pour un territoire donné a peu à peu été mise en échec. Ses objectifs initiaux – la solidarité et le développement homogène des territoires – ont également été corrigés, vers plus de compétitivité et d'attractivité des espaces. Enfin, le désengagement de l'Etat a conduit à l'émergence de nouveaux acteurs de l'aménagement du territoire. La multiplication de ces nouveaux acteurs et la volonté de faire participer les populations concernées par cet aménagement du territoire expliquent la tendance de plus en plus forte à délaisser ce vocable d'aménagement du territoire, pour celui de développement local.

---

43. Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.
44. Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires.
45. TEISSERENC Pierre, *op. cit.*, p. 150.
46. GIRAUT Frédéric, *Fabriquer des territoires : utopies, modèles et projets*, HDR de Géographie, sous la direction de Roland POURTIER, 2005, p. 61.
47. Au sens où l'entendent Michel Crozier et Erhard Fridberg, dans leur définition du système d'action concret : « Un système d'action concret est un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintien sa structure, c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux », CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p. 286.
48. TEISSERENC Pierre, *op. cit.*, p. 149.

2- Le développement local

Les évolutions récentes en matière d'aménagement du territoire ont conduit à l'installation de nouveaux termes dans le paysage de l'intervention publique. Ainsi, l'aménagement et le développement durable des territoires reposent aussi sur un « développement local » qui est fondé sur « la complémentarité et la solidarité des territoires ruraux et urbains »[49]. Ce développement local a été originellement pensé dans le cadre de ces fameux territoires de projet que sont les pays. Ainsi, « il favorise au sein de Pays présentant une cohésion géographique, historique, culturelle, économique et sociale, la mise en œuvre des potentialités du territoire en s'appuyant sur une forte coopération intercommunale et sur l'initiative et la participation des acteurs »[50]. Les pays ont donné une nouvelle jeunesse au vocable de territoire. Accolés au terme « développement local », ils mettent en évidence l'importance de l'appropriation des habitants de ces politiques de développement et d'aménagement. Dans cette optique, les projets sont en effet construits en commun, les décideurs locaux étant censés tenir compte des souhaits et opinions des populations. « Le développement local s'apparente à la manière et au rythme selon lesquels une population, plurielle et de plus en plus mobile, s'approprie, aménage et transforme un territoire, adapte ses structures pour gérer le présent et imaginer l'avenir, innove et suscite des synergies entre toutes les initiatives, règle les probables conflits, invente des rites et des symboles qui correspondent à la vie d'aujourd'hui sans renier celle d'hier »[51]. Il ne suffit donc pas qu'une politique soit territorialisée pour créer du développement local, même si c'est une condition nécessaire[52].

Outre la dimension locale, évidemment essentielle, il faut aussi que la population soit partie prenante de la démarche. En effet, cette dernière ne peut être durable et efficace sans une appropriation dont le signe est le développement de la faculté d'expression de toutes les composantes de la population. Tout individu doit pouvoir faire part de ses souhaits et de sa vision de son propre territoire. En ce sens, l'appropriation de l'espace n'est donc pas simplement une appropriation d'ordre éthologique, ou juridique, elle va bien au-delà. C'est également l'appropriation de l'idée même de territoire commun, d'histoire commune, ce que l'on pourrait finalement dénommer une « appropriation culturelle ». Le développement local exige aussi « un rassemblement des populations autour d'objectifs communs, processus qui permettra au territoire de devenir le lieu de reconnaissance et de représentations. Ce processus ne pourra intervenir qu'à partir de notions telles que l'identité, la recherche de racines collectives, de systèmes de valeurs et de représentations qui font émerger des images, des sentiments d'appartenance »[53]. La notion de développement local semble donc tout à fait pertinente à convoquer pour mesurer l'inscription territoriale des habitants, c'est-à-dire les rapports qui se jouent entre ces derniers et leur espace de vie. En effet, elle permet la prise en compte de la dimension humaine d'un territoire, par les décideurs locaux, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire, en favorisant l'expression et l'implication de chaque individu.

---

49. LOADT, 29 juin 1999, article 2, alinéa 2.
50. LOADT, *op. cit.*
51. DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre (dir.), *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Edition de l'Aube, 2001, p. 7. Ce que réaffirme d'ailleurs presque mot pour mot Jean-Pierre Prod'homme dans sa contribution : « Ainsi le développement local s'apparenterait à la manière dont, à un moment donné de leur histoire, les hommes s'implantent sur un territoire, l'aménagent et transforment le paysage, en exploitant les ressources, mais aussi s'organisent pour sa gestion, gèrent des conflits inévitables, inventent des rites et des symboles, et peu à peu génèrent une culture de territoire », PROD'HOMME Jean-Pierre, « Quels acteurs pour quel développement local ? » DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre (dir.), *op. cit.*, pp. 36-37.
52. « C'est parce que les politiques de développement local mettent en cause les rapports des acteurs à leur territoire que la prise en compte de la composante territoriale est une condition importante de la réussite de ces politiques », TEISSERENC Pierre, 2002, *op. cit.*, p. 182.
53. CETTOLO Hélène, *Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées*, Thèse de sociologie, sous la direction d'Alain LEFEBVRE, 2000, p. 29.

Certains théoriciens du développement local vont plus loin dans leur acception de ce terme. Pour eux, plus que de simplement favoriser l'implication des populations dans l'aménagement de leur espace de vie, le développement local concerne aussi bien l'ensemble des actions menées à l'initiative de ces populations. « Le développement local caractérise les dynamiques dont l'impulsion initiale est donnée par les acteurs locaux qui, unis par une volonté solidaire, s'organisent pour prendre en charge le développement de leur territoire en fonction de ses besoins et de ses ressources. Leur projet, culturel et global, dépasse les seules considérations économiques, les cloisonnements entre économique, social et culturel, devant partiellement s'effacer au profit d'une nouvelle cohérence dans l'espace territorial »[54]. Dans cette optique, le développement local est véritablement pensé de manière durable[55]. L'aménagement des activités économiques n'est pas le seul objectif à prendre en compte. Les caractéristiques sociales et environnementales deviennent également prépondérantes. Un tel développement se fait également dans une optique véritablement participative et non plus seulement consultative. Le mouvement de développement local n'est pas seulement descendant, des collectivités publiques, actrices de l'aménagement, vers les citoyens, mais également ascendant, selon le degré d'autonomie de ces citoyens. « Le développement local correspond à un ensemble d'initiatives engagées par divers acteurs dont les objectifs peuvent être différents, voire contradictoires »[56]. Le tout est de parvenir à un consensus entre les différentes populations d'un territoire, engagées dans un même désir de développer au mieux celui-ci.

Mouvement descendant d'aménagement de l'espace et ascendant de participation aux prises de décisions se combinent dans cette acception du développement local. Celui-ci est alors considéré comme « une démarche globale de mise en mouvement et en synergie des acteurs locaux pour la mise en valeur des ressources humaines et matérielles d'un territoire donné, en relation négociée avec les centres de décision des ensembles économiques, sociaux et politiques dans lesquels ils s'insèrent »[57]. Le développement local permet une approche plus « vivante » d'un territoire, en ce sens qu'il se saisit de l'ensemble des acteurs présents sur ce territoire. Il permet à chacun de s'exprimer, voire même d'agir, pour un meilleur développement de son espace de vie.

3- Le « local », un terme à la mode

Si la notion de développement local parait plus dynamique que celle d'aménagement du territoire, car permettant de prendre en compte les jeux d'acteurs sur un espace donné, il n'est pas illogique de supposer que le terme de « local », fortement utilisé dans des perspectives de développement local, serait également plus opérationnel pour saisir les interactions sociales, par rapport à un « territoire » qui reste encore bien difficile à définir et à délimiter, notamment dans une perspective sociologique. D'ailleurs, le statut du territoire semble être « longtemps resté incertain dans la pensée du développement local. L'accent mis sur les hommes et leurs projets, en particulier sur le développement économique, pouvait très bien s'accompagner d'une réflexion déterritorialisée. Le territoire n'apparaissait alors que comme un cadre contextuel sommairement brossé, un espace donné pour l'action, au mieux une vague référence pour la justification des projets. L'apparition de l'expression développement territorial est venue souligner la complexité et la richesse des relations entre territoire et développement, et l'utilité

54. MAZEL Olivier, VAZARD Pascal, WERNER Klaus, *Construire un projet de territoire. Du diagnostic aux stratégies*, Paris, Editions Villes et Territoires, 1997, p. 55.
55. Au sens plein du terme « développement durable », s'appuyant sur les trois piliers que sont l'économie, le social et l'environnemental.
56. GOUTTEBEL Jean-Yves, *Stratégies de développement territorial*, Paris, Edition Economica, 2001, p. 100.
57. HOUEE Paul, « Le développement local rural. Entre directives et initiatives », *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, Caen, septembre 1992, p. 293.

de les formaliser »[58]. Y compris lorsqu'il est considéré dans une perspective plus dynamique comme dans le cadre d'une démarche de développement local, le territoire est en fait souvent vu comme un objet à prendre en considération en tant que facteur explicatif des relations entre individus, et une simple ressource pour l'action.

Cependant, choisir de considérer le « local » au lieu du « territoire » ne rend pas forcément l'analyse plus évidente car les définitions de ce terme restent encore bien floues. En effet, « le local peut faire référence aussi bien à l'économique, au développement, au politique, au social, au culturel, au vécu des groupes, c'est-à-dire en fait à tout et n'importe quoi. Il ne peut y avoir de définition universelle des facteurs qui, en un lieu et en un temps donnés, définissent une dynamique locale. Celle-ci peut surgir à l'intérieur d'une collectivité qui se reconnaît comme telle, par des alliances et des loyautés multiples et conjoncturelles, l'espace concerné étant donc d'abord un espace relationnel ; ou bien elle peut être imposée par un découpage préalable de l'espace, qui est donc d'abord un territoire »[59]. L'apparition d'un « local » est donc aléatoire et dépend des jeux d'acteurs existant sur un espace, qui favorisent ou non son émergence. De ce fait, il est difficile de cerner précisément la réalité que ce terme est censé recouvrir.

Par ailleurs, de plus en plus, ce terme n'est pas définit intrinsèquement, mais par opposition à une perspective plus globale. Dans un monde de plus en plus dématérialisé, où les flux d'informations, de capitaux, d'idées… s'accélèrent sans cesse, le « local » permettrait aux individus de (re)trouver une certaine forme de stabilité et de cohérence. « Depuis quelques décennies, chacun, rural ou citadin, a observé ou vécu "le retour du local", phénomène qui peut apparaître aujourd'hui comme un antidote aux risques réels ou supposés de la mondialisation »[60]. Le local, parfois très chargé en termes identitaires par les populations, peut donc se voir constitué comme une sorte de contrepoint aux phénomènes de mondialisation, qui laissent souvent les individus démunis contre des forces qui les dépassent. « Ce qui fait l'originalité du local, c'est non seulement la mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement, c'est aussi la mobilisation des acteurs locaux »[61]. Se préoccuper du niveau local, c'est donc parfois « reprendre le pouvoir », et bénéficier d'un nouveau champ d'action. En effet, dans les discours dominants, l'idée d'une possibilité de participation des citoyens à la vie publique est souvent liée à cette notion de « local », comme le montre l'une des interprétations de la notion de « développement local »[62]. Or, la participation des habitants à la vie locale est essentielle dans le processus de constitution d'un territoire. Nous y reviendrons plus en détail dans la suite de notre propos.

Au final, le terme de « local » semble s'imposer de plus en plus ces dernières années comme unité cohérente du développement et de l'aménagement du territoire. Différents acteurs – hommes politiques, aménageurs, associatifs, habitants… – se saisissent d'ailleurs aujourd'hui de ce vocable. « Le local est d'une certaine manière produit par leurs chercheurs qui s'y intéressent. Il est ensuite produit par les politiques qui y trouvent un intérêt. Et pour finir, il est produit par les groupes sociaux eux-mêmes dans leur mode d'appropriation, d'utilisation et de représentation d'un espace donné »[63]. Résultat de dynamiques spatialisées et de jeux d'acteurs, le local semble pour certains auteurs plus pertinent pour saisir l'action humaine sur un espace donné.

---

58. LARDON Sylvie, MUREL Pierre, PIVETEAU Vincent, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès, 2001, p. 47.
59. CHARLERY de la MASSELIERE Bernard, « Territorialités multiples et conflictuelles : réponses paysannes à la crise des campagnes africaines », BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence (dir.), Les *territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ? Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 252.
60. DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre, *op. cit.*, p. 5.
61. GOUTTEBEL Jean-Yves, *op. cit.*, p. 95.
62. Cette tendance est particulièrement évidente lorsque l'on considère une des formes du local que sont les pays. En effet, « "territoire de projet", nouveau cadre du développement local, le pays est actuellement présenté comme l'échelon de proximité idéal pour mieux penser le rapport ville-campagne et favoriser la participation des acteurs », LEROUX Xavier, *op. cit.*, p. 8.
63. ALLARD Cyril, *op. cit.*, p. 58.

Par ailleurs, outre le fait d'encourager l'implication des acteurs sociaux, considérer le « local » permettrait également de dépasser l'opposition entre urbain et rural, dont nous questionnerons la pertinence un peu plus loin, en considérant dans une même perspective ces deux types d'espaces. Cependant, bien qu'étant de plus en plus utilisé de manière privilégiée pour décrire les possibilités d'intervention et d'action des collectivités en matière d'aménagement du territoire, le terme de « local » ne présente pas, selon nous, un apport significatif dans la délimitation du « territoire ». En effet, sa définition nous semble bien trop floue et sujette à l'interprétation pour que son utilisation soit clairement plus pertinente que celle du « territoire ». Par ailleurs, le « local » semble principalement faire référence à des démarches de développement territorial, dans le cadre de politiques publiques. Sa portée semble donc trop limitée par rapport à l'ambition de notre recherche. Dans la même optique, si les notions d'aménagement du territoire et de développement local sont intéressantes à prendre en considération, elles ne sont cependant pas suffisantes pour notre démarche, tant elles contribuent à réifier le territoire en en faisant l'objet de politiques publiques. S'il est nécessaire de les considérer pour bien tracer le contexte dans lequel s'inscrit notre recherche, elles ne permettent cependant pas de saisir la dimension territoriale en tant que sujet de l'étude. Il faut maintenant se tourner vers d'autres approches en retournant vers la sociologie. Si celle-ci ne théorise pas le territoire en tant que tel, des formes particulières de territoire sont cependant étudiées.

III- Le rural et l'urbain : des territoires qui se dessinent

Remplacer le terme de « territoire » par le vocable de « local », notamment dans une perspective de développement local, propre à traduire la participation et l'implication des populations sur un territoire donné, représente une perspective alléchante. Pour autant, il nous semble que ce « local » n'est pas suffisamment pertinent pour cerner des logiques d'acteurs de manière purement sociologique. Nous avons donc choisi d'abandonner l'idée de « local » pour bien garder celle de « territoire ». La définition de ce dernier étant toujours délicate, il parait intéressant de réaliser un petit détour par deux types de territoire : l'urbain et le rural. Ces derniers présentent en effet l'avantage d'avoir été – et d'être toujours d'ailleurs – étudiés par des champs sociologiques clairement identifiés. Présenter les grandes lignes de la sociologie urbaine et de la sociologie rurale permet ainsi de montrer que la sociologie n'a pas totalement oublié le territoire, même si elle ne le saisit pas en tant que tel. Par ailleurs, il faut bien voir que la dichotomie entre villes et campagnes parait de plus en plus obsolète. Dans un monde où les frontières entre ces deux types d'espace sont de plus en plus floues et mouvantes, une sociologie du territoire globale semble de plus en plus adéquate pour répondre aux attentes des individus.

1- La sociologie urbaine

En France, plus de 80 % de la population vit en milieu urbain. Il n'est donc pas étonnant que les études sociologiques se soient abondamment – quasi-exclusivement ? – penchées sur ce territoire ces dernières années. Pourtant, dès 1958, certains chercheurs faisaient le deuil de la sociologie urbaine, estimant que la diversité des situations urbaines induisait de trop grandes difficultés dans la constitution d'un champ disciplinaire clairement identifié. « En ce qui concerne la France, indépendamment des recherches statistiques et plus particulièrement démographiques, l'étude des sociétés urbaines présente une telle hétérogénéité qu'il est difficile de considérer qu'il y ait une sociologie urbaine française. Il existe une étude géographique des villes et une étude sociologique des villes, mais ni l'une ni l'autre ne suffisent à constituer une sociologie des villes »[64]. De plus, d'autres auteurs soulignent la complexité, tout aussi grande, de cerner le profil de l'habitant des villes, l'Urbain. Ainsi, les tentatives de définition de cette

64. CHEVALIER Louis, « Le problème de la sociologie des villes », GURVITCH Georges (dir.), *Traité de sociologie générale*, Paris, PUF, 1958, p. 309.

typologie d'individus restent relativement vagues. « Un urbain est celui qui, à la fois, vit dans un habitat d'un certain type, a une profession qui ne concerne pas l'agriculture ou la pêche, et appartient à un groupe d'individus ayant le même type d'activités et des habitudes de vie et de consommation nécessitant la présence et le travail de nombreux autres groupes de producteurs vivant, en particulier, dans le même espace »[65]. Pour vague qu'elle soit, cette définition a au moins le mérite de mettre en évidence différentes caractéristiques qui seraient propres aux individus ayant une pratique régulière du milieu urbain. Par ailleurs, ce flou, cette diversité de situations urbaines, n'empêchent pas les sociologues de se pencher sur cette thématique et de réaliser différentes recherches sur les espaces urbains. Pour éviter de questionner la notion même d'urbain, certains auteurs étudient la ville de manière purement fonctionnelle, comme un objet spatial. Cette manière de définir la ville est d'ailleurs partagée par des géographes et des sociologues. Pour eux, « la ville est un ensemble compact de personnes, de maisons, d'équipements et d'activités, exerçant une fonction dans l'organisation de la cité et du territoire »[66]. Il est intéressant de noter, dans cet extrait, l'utilisation du terme « territoire » qui sert ici de support à une approche fonctionnelle de la ville et donc de l'urbain.

Cependant, cette approche fonctionnelle est loin d'être partagée par tous, et certains sociologues urbains préfèrent se pencher davantage sur les interactions spatialisées permises par ce type de territoire. Dans cette perspective, ce sont les rapports sociaux entre les individus qui sont étudiés de manière privilégiée. L'espace urbain n'est finalement presque plus qu'un « prétexte » à l'observation de jeux d'acteurs. En effet, la ville est « pratiquée par chacun à travers un éventail de compétences qui visent à s'accommoder à la vie sociale urbaine, qui est aussi et surtout une vie publique. Ici, c'est donc moins sur des territoires que sur des personnes rencontrées dans des activités et des lieux du quotidien que reposent les conduites d'appropriation et de familiarité. Plus que d'inscription spatiale ou de processus de territorialisation, il s'agit de décrire et d'analyser des moments ordinaires, des sociabilités sans engagement particulier qui, en dépit de leur dispersion et de leur enchaînement à l'échelle de l'individu, parviennent à faire de la ville un lieu d'urbanité, c'est-à-dire un espace où s'opère la mise à distance polie d'autrui »[67]. La ville est donc créatrice de sociabilités en permettant les interactions entre les individus. Plus encore, c'est un espace parfait pour observer ces interactions sociales. « Carrefour », « entité » ou encore « médiatrice »[68], la ville devient même, parfois, un acteur à part entière de ces interactions sociales. Créée par elles, mais les enrichissant dans un mouvement dialectique, la ville est un lieu privilégié pour l'étude d'une société.

Cependant, entre approche fonctionnelle et approche interactionnelle, les études portant sur la ville adoptent différentes perspectives qu'il n'est pas toujours évident de concilier. En fait, la sociologie urbaine est composée de ces deux types de sociologie. Pour reprendre les formulations de Jean-Marc Stébé et d'Hervé Marchal[69], il existe tout d'abord une sociologie ***dans*** la ville, qui montre la complexité de la vie urbaine, l'enchevêtrement des trajectoires individuelles… En parallèle, il existe également une sociologie ***de*** la ville, qui étudie les autres dimensions – notamment politiques, économiques, sociales – impactant le monde des villes. Ainsi, « d'une façon générale, la ville est un point d'articulation privilégié entre un espace densifié, différencié et limité dans son étendue, et une population agrégée, hétéroclite, spécialisée ; elle est un lieu de confrontation entre de multiples acteurs de la vie sociale et une matérialité donnée, instituée, formalisée. […] L'espace reçoit l'empreinte de la société tout

65. BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *Géographie urbaine*, Paris, A.Colin, 1995, p. 15.

66. BRUNET Roger, *op. cit.*, p. 185. Yves Grafmeyer ne dit pas autre chose lorsqu'il estime que « la ville se présente toujours à l'observation immédiate comme un regroupement de populations et d'activités durablement stabilisées sur un territoire restreint », GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994, p. 8.

67. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *La sociologie urbaine*, Paris, PUF, 2007, p. 110.

68. Pour reprendre les qualificatifs qu'utilise Jacqueline Beaujeu-Garnier dans son analyse de l'espace urbain. BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *op. cit.*, p. 37.

69. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.* Souligné par nous.

autant que l'inverse »[70]. Cette vision de la ville permet d'envisager les prémices d'une sociologie du territoire qui étudierait de manière systémique l'interaction entre une société et un espace. Etudier les jeux d'acteurs en milieu urbain, ainsi que l'influence réciproque de ces acteurs sur l'espace, permet en effet de mettre en évidence l'interaction existant entre un milieu et les individus qui le pratiquent.

Par ailleurs, certains sociologues vont encore plus loin, en estimant que la sociologie urbaine « se centre sur la dimension proprement urbaine des divers aspects de la vie sociale »[71]. La sociologie urbaine se pencherait donc sur toutes les problématiques posées par la sociologie de manière globale, considérées dans un cadre spatial particulier que serait le monde urbain. En poussant cette analyse à l'extrême, on pourrait presque estimer que la sociologie urbaine ne concerne pas uniquement l'espace de la ville, mais tout espace affecté par des comportements de type urbains. L'extension de l'urbanité à des milieux *a priori* non urbains nous incite à étudier maintenant les dynamiques à l'œuvre dans un autre type d'espace : le monde rural.

2- La sociologie rurale

Statistiquement, le monde rural correspond tout d'abord à une définition à la fois bien précise, mais paradoxalement très floue, car englobant l'ensemble du « non-urbain ». Ainsi, « l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70 % de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine »[72]. Cette définition implique un certain nombre de caractéristiques propres à la population rurale. Il est désormais impossible de confondre cette dernière avec la population agricole, qui a longtemps été la principale catégorie socio-professionnelle vivant en dehors des villes. « La population rurale en France correspond aux personnes résidant en dehors des unités urbaines, c'est-à-dire des communes ou des ensembles de communes qui comptent sur leur territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Nous ne pouvons donc pas assimiler population rurale et population agricole »[73]. D'ailleurs, l'espace rural se définit comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de la vie sociale. Il est notamment caractérisé par une densité relativement faible des habitants et des constructions, un usage économique à dominance agro-sylvo-pastorale, une identité et une représentation spécifiques, fortement connotées par la culture paysanne…

De ce fait, tout comme la sociologie urbaine, la sociologie rurale est une sociologie réellement pluraliste, faisant appel à tous les champs de la discipline pour étudier les faits sociaux. « Si on ne la limite pas à une sociologie agricole spécialisée, la sociologie rurale se définit donc par son champ d'étude, les sociétés rurales, et exige le concours de toutes les sciences sociales pour aboutir à une intégration des divers aspects de la vie rurale. Dans cette perspective, le sociologue rural s'attribue une double tâche, d'une part étudier lui-même les aspects de la société qui relèvent de sa ou de ses spécialités, et d'autre part, réinterpréter et intégrer de son point de vue les matériaux que lui fournissent les chercheurs des autres disciplines »[74]. Bien que cette dernière analyse soit un peu datée, elle nous semble toujours

70. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.*, p. 10. Ces auteurs font d'ailleurs de cette caractéristique la spécialité de la « tradition ethnologique » : « Contrairement à la sociologie urbaine d'inspiration marxiste qui a tendance à traiter les rapports sociaux comme s'ils se déroulaient sur un "coussin d'air" – dans un vide territorial – la tradition ethnologique, et ce depuis ses débuts, n'a jamais séparé l'étude des rapports entre les hommes et l'étude des rapports des hommes à leur milieu », p. 33.
71. GRAFMEYER Yves, *op. cit.*, 1994, p. 8.
72. Définition donnée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques).
73. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.*, p. 43.
74. MENDRAS Henri, « Sociologie du milieu rural », GURVITCH Georges (dir.), *Traité de sociologie générale*, Paris, PUF, 1958, p. 316.

d'actualité dans sa manière de considérer les objectifs de la sociologie rurale. Celle-ci s'est ainsi totalement affranchie de son passé relié au monde agricole pour mieux cerner ce qu'est réellement le monde rural aujourd'hui. « Cette sociologie rurale, qui était avant tout une sociologie des agriculteurs, a pu faire face à la disparition progressive partout dans le monde industrialisés de ces sociétés paysannes ("la fin des paysans") en redéfinissant strictement la ruralité, davantage en fonction de la société globale et de ses transformations que par rapport au fait urbain »[75]. Mais cette indépendance dans l'étude du monde rural par rapport au monde urbain reste cependant à relativiser.

En effet, il existe globalement deux courants d'opinion à propos du monde rural[76] : une vision pessimiste et une vision optimiste. Dans la vision pessimiste, le monde rural est en déclin, aucun redressement n'est possible, et les ruraux ont plutôt besoin d'assistance pour survivre correctement dans leur espace de vie. Dans la vision optimiste, les atouts du monde rural se suffisent à eux-mêmes, il faut juste aider à mettre en valeur les potentialités. Mais quelle que soit la vision adoptée, « l'avenir du monde rural, parce qu'il dépend du renforcement de ses effectifs, s'inscrit davantage dans la représentation qu'en ont les citadins. On a vu que l'espace de liberté, qui s'y était créé par l'effacement des contraintes anciennes, donnait aux stratégies résidentielles des possibilités de choix renouvelées. Or, l'image du monde rural est ambivalente. Elle est positive dans la vision idyllique d'une nature généreuse et d'une vie sociale conviviale, et négative dans la peur de l'isolement et des pièges de l'interconnaissance. D'un autre côté, cette image est chez chacun alimentée par la référence à tel village ou telle petite région, connus souvent à partir de la résidence secondaire, laquelle est presque toujours jugée inhabitable à titre permanent. Et cette image est d'autant plus ancrée dans la conscience collective qu'elle correspond au discours médiatique qui l'amplifie à gros traits. Entre une représentation symbolique, fortement teintée d'affectivité et l'analyse objective, même schématique, de la réalité, l'incompatibilité est totale »[77]. Cette citation fleuve, mais particulièrement explicite, le montre bien, le rural fonctionne aujourd'hui beaucoup sur les représentations qu'il inspire à différents types de populations. Plus que le monde rural lui-même, c'est donc sa représentation idéalisée qui est fortement encensée, notamment par des urbains fatigués de la ville mais qui ne pratiquent cet espace qu'épisodiquement. Chacun a donc sa propre image du rural, renforcée par une série de stéréotypes véhiculés par les médias, ce qui montre bien que « la catégorie du rural est moins un concept qu'un construit social, une catégorie de lecture du social »[78]. Cette idéalisation du rural, par rapport à un urbain dont la représentation est plus fonctionnelle, nous parait essentielle à souligner ici, tant elle intervient dans la constitution d'une identité territoriale d'une population donnée. Nous y reviendrons au cours de notre analyse. Notons simplement que les représentations positives du rural se forment dans une sorte d'opposition au monde urbain, ce qui questionne fortement l'indépendance réciproque de ces deux espaces.

D'ailleurs, le terme de « rural » est souvent défini de manière résiduelle par rapport à l'urbain. C'est ce que montre la définition de l'espace rural proposée ci-dessus par l'INSEE. C'est également ce qu'analyse Yannick Sencébé, à travers sa thèse portant sur les questions de mobilité et surtout de temporalité, dans un territoire à dominante rurale. « Toutes ces temporalités de la vie ordinaire évoquent, au fond, une même et seule frontière : celle qui sépare la campagne et la ville. Temps de la lenteur pour l'une et temps de l'empressement pour l'autre ; temps de la mémoire et des racines pour la première, temps de l'action et du mouvement pour la seconde. Campagne immobile, ville sans répit. Jamais cette frontière n'a été autant encensée, protégée, revendiquée. L'heure n'est plus, en effet, à la revendication des campagnes profondes,

75. BOUDON Raymond, BERNARD Philippe, CHERKAOUI Mohammed, LECUYER Bernard-Pierre, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, 1999, 279 p.

76. KAYSER Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990, 316 p.

77. KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean, LACOMBE Philippe (dir.), *Pour une ruralité choisie*. Paris, Edition de l'Aube, 1994, p. 82.

78. CETTOLO Hélène, *op. cit.*, p. 33.

mais à la valorisation d'un patrimoine longtemps négligé, à la préservation d'un environnement menacé. La campagne devient le conservatoire de tout ce que la ville a oublié ou maltraité »[79]. Rural et urbain sont donc loin d'être déconnectés l'un de l'autre : le rural devient un espace préservé, pensé comme un refuge par rapport à un urbain de plus en plus dégradé. Pour cette raison, l'urbain envahit le rural, ponctuellement ou définitivement, à travers des mouvements de population encore ténus, mais néanmoins présents. On en arrive en fait à une grande diversité de situations, résumées par « une seule constatation majeure : la ville envahit la campagne et elle perd son rôle traditionnel. Cette invasion est spatiale et sociologique. Spatialement, autour du noyau central plus ou moins engorgé d'activités et dépeuplé de résidences, se dessine une énorme frange périphérique, plus ou moins structurée et équipée, qui se dilue parfois fort loin dans la campagne. Sociologiquement, ces suburbains, ces banlieusards sont à moitiés citadins et à moitié ruraux : ils accumulent les avantages et les inconvénients des deux situations. Cette auréole plus ou moins régulière est sans cesse conquérante par sa frange extérieure. Il s'ensuit une situation fluctuante et une âpre concurrence pour l'occupation du sol : d'une situation traditionnelle de complémentarité, on en arrive à un processus de conflits pour l'utilisation de ce sol précieux »[80]. Ainsi, les acteurs « originels » du monde rural sont loin d'avoir encore tous intégrés les évolutions récentes d'un espace qu'on aurait pu croire immuable. « Jadis maîtres ou serfs sur un territoire qu'ils occupaient seuls ou presque, aujourd'hui minoritaires ou presque dans des communes où ne s'exercent pas que des activités agricoles, les paysans, frustrés de la richesse qu'ils créaient, se sentent marginaux sur un espace qui, bouleversé comme "outil de production" devient un refuge pour des citadins fatigués de leur état »[81]. Cette « invasion » du monde rural par le monde urbain n'est pas sans générer un certain nombre de conflits entre « autochtones » et nouveaux arrivants.

D'ailleurs, cette « invasion » est d'autant plus aisée qu'il n'existe plus aujourd'hui de coupure systématique entre ville et campagne. Les hommes s'ancrent dans un réseau complexe de lieux et de territoires disséminés[82], sans qu'il soit toujours évident de discerner ce qui relève du monde urbain et ce qui relève du monde rural. L'exemple du « périurbain », nouvelle catégorie spatiale proposée par l'INSEE, à mi-chemin entre l'urbain et le rural, est en ce sens révélateur de la complexité à définir respectivement ces deux espaces. Cette tendance aboutit alors à une multiplicité de situations et à une forte recomposition des espaces, chacun d'entre eux étant investis d'une certaine « dose » de rural et d'urbain. « Près des villes, et singulièrement des plus grandes, les hommes s'accumulent et les populations rurales et urbaines se mélangent. Du coup, la part de la population agricole est minimisée. La distinction entre ville et campagne devient quasi impossible. La confrontation entre ruraux d'origine et néo-ruraux peut être porteuse de difficultés, les aspirations des uns et des autres n'étant pas les mêmes, et des conflits pouvant éclater à propos de l'usage du sol. Loin des villes, certains territoires gardent leur population rurale à un niveau numérique satisfaisant. Dans ces campagnes-là, les activités se maintiennent généralement bien. Par contre, dans les territoires dévitalisés par l'exode rural, la crise s'installe, parce que le renouvellement de la population ne se fait pas »[83]. La confusion urbain/rural induit donc des territoires différents, aux acteurs diversifiés, soumis à des problématiques différentes. Il n'est donc pas illogique de se demander si une sociologie rurale est encore pertinente aujourd'hui.

En effet, en France, « on peut estimer que le rural n'existe plus à l'heure actuelle en tant que modalité spécifique d'organisation et de fonctionnement d'une société. Bien sûr, le rural et la ruralité sont toujours présents, mais comme des catégories de discours – politique,

79. SENCEBE Yannick, *Les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoires. Une analyse sociologique du pays Diois*, Thèse de sociologie sous la direction de Bernard Ganne, Lyon, 2001, p. 8.
80. BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *op. cit.*, p. 289.
81. ROMERO Christine (dir.), *Campagnes et société. Fonctions et usages des campagnes françaises*, Orléans, Presses Universitaires d'Orléans, 2003, p. 13.
82. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998.
83. GILLARDOT Pierre, *Géographie rurale*, Paris, Ellipses, 1997, p. 164. Souligné par l'auteur.

patrimonial, culturel »[84]. Les images du monde rural, convoquées par les urbains et amplifiées par la vision médiatique ne sont bien que des représentations, des concepts facilitant le discours porté sur ce type d'espace. Ainsi, « il n'y a pas, il n'y a sans doute jamais eu de société rurale (au singulier), au sens d'un ensemble ou d'un sous-ensemble organisé, au sens d'une "formation socio-spatiale". Ce qu'on appelle société rurale est la représentation d'une multitude de microsociétés locales juxtaposées. Celles-ci ont leur mode d'organisation et de fonctionnement, leurs structures, leurs objectifs, tous différents. D'où la complexité de cet objet presque indéfinissable et qui a pourtant une indéniable réalité : le "rural" »[85]. Bien que recouvrant une grande diversité de situations, le monde rural existe donc toujours, n'est pas en voie de disparition, en voie d'absorption par le monde urbain. « Entre, d'une part, les tenants d'un libéralisme préoccupé de compétitivité et peu gêné par les coûts de la concentration, traitant donc du rural comme du reste non-urbain et d'une quantité négligeable et, d'autre part, les chantres misérabilistes du bonheur rustique d'autrefois, un espace était à conquérir et à élargir »[86]. Cet espace à conquérir n'en reste pas moins un espace d'une grande hétérogénéité selon les lieux considérés, et qu'il est donc délicat d'embrasser d'un seul tenant.

L'espace rural est donc complexe, multiforme, investi de diverses pratiques et représentations, parfois typiquement citadines. Tout comme l'espace urbain, il devient difficile d'en faire une sociologie spécialisée, tant sa diversité est importante. On peut même être amenés à se demander si ce n'est pas la fin de la coupure entre ville et campagne qui est actuellement en train de se profiler. Mettre en place une sociologie du territoire permettrait alors de faire référence aux études urbaines, comme aux études rurales, afin d'étudier tous les types d'espaces, sans avoir à les différencier entre rural et urbain.

3- Une différenciation rural/urbain de moins en moins prégnante

La sociologie rurale a permis de mettre en évidence la tendance du monde urbain à investir, petit à petit, le monde rural. Des interactions, des relations de plus en plus nombreuses se tissent donc entre ces deux mondes, notamment à travers les mouvements de population plus ou moins quotidiens (déplacements domicile-travail, possession d'une résidence secondaire…). Pour certains auteurs, ces échanges aboutissent même à une sorte de « fusion » entre les deux types d'espace. En effet, « l'identité rurale actuelle se forge au cœur d'un processus d'interaction et d'échange entre les villes et les campagnes. Cette réalité conduit à ce que l'ancienne dichotomie rural-urbain perde peu à peu tout le sens sociologique dont elle était chargée »[87]. La distinction entre ville et campagne semble donc de moins en moins pertinente pour expliquer chacun de ces deux mondes. L'effacement de la frontière entre urbain et rural n'est cependant pas sans poser problème.

En effet, comme nous l'avons déjà évoqué, l'urbanisation du monde rural ne se fait pas sans heurt. Les oppositions entre habitants des villes et habitants des campagnes traduisent la volonté des citadins à être aussi bien considérés que les ruraux dans ce monde rural, et inversement, le désir des ruraux de bénéficier des avantages des modes de vie urbains, comme l'illustre bien cette analyse de Jacqueline Beaujeu-Garnier : « non seulement le fait de résider à la campagne n'implique plus une activité rurale – et les migrations quotidiennes sans cesse amplifiées en sont un témoignage éclatant – mais il n'implique surtout plus un autre modèle de

84. LUSSAULT Michel, *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Editions du Seuil, 2007, p. 303.
85. KAYSER Bernard, *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, Caen, septembre 1992, p. 385.
86. KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean, LACOMBE Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 11.
87. BOSSUET Luc, *Sociabilité et citoyenneté en milieu rural : analyse dans le cadre de trois communes de Midi-Pyrénées, révélatrices de dynamiques sociales des campagnes d'aujourd'hui*, Thèse de sociologie, sous la direction de Nicole EIZNER, 2000, p. 244.

vie. Cultivateur ou non, l'habitant de la campagne est un adepte de la civilisation de consommation. […] Le citadin, fatigué de la ville, revendique maintenant les avantages de l'agriculteur : le retour à la vie naturelle, les espaces verts, le logement individuel, l'agriculture biologique »[88]. Il est donc possible de vivre en ville avec un imaginaire rural et réciproquement à la campagne avec un imaginaire urbain. En allant plus en avant dans cette analyse, il est également possible de considérer qu'il existe aussi des usages ruraux de l'espace en ville et réciproquement[89]. Espaces urbains et espaces ruraux, en plus d'être difficiles à cerner de par la multiplicité et la diversité de leurs composantes, ne sont plus caractérisés par des pratiques et des représentations spécifiques. Cette tendance s'explique en particulier par la diffusion des informations et des images via les médias de masse. « Informés par les mêmes moyens, à la fois universels et instantanés, comme la radio et la télévision, soumis au même pilonnage de la propagande et de la publicité, affranchis par la mécanisation d'un certain nombre de tâches spécifiques, soucieux de revendications en matière de revenus et, de plus en plus, de conditions de travail, se déplaçant de plus en plus librement, ruraux et urbains se différencient de moins en moins »[90]. Il est donc indispensable de prendre en compte cette question des médias, et en particulier des images d'un territoire véhiculées par ces derniers, dans l'étude des représentations sociales existant sur ce territoire[91].

Le processus d'urbanisation du monde rural et la recherche par les citadins d'une ruralité toujours plus préservée sont encouragés par une mobilité de plus en plus importante, à la fin du 20ème siècle. Il est d'ailleurs « acquis que la mobilité décuplée par l'économie automobile des déplacements a profondément remis en cause un certain nombre de limites et d'effets de seuil, de part et d'autres desquels s'instituaient le rural et l'urbain »[92]. L'accélération des mobilités individuelles a ainsi contribué à l'effacement des frontières entre urbain et rural. Par ailleurs, la naissance de nouvelles terminologies, telles que « périurbanisation » ou encore « rurbanisation » brouille encore un peu plus ces frontières spatiales entre deux types de territoires, même si ces derniers sont toujours pensés et étudiés en tant que tels.

Finalement, « en termes d'idéologie et d'identité, l'urbain et le rural se distinguent et se séparent toujours dans les représentations ordinaires de l'homme-habitant. […] Pourtant, un autre constat s'impose : que l'on habite la ville ou que l'on réside dans un village, nos modes de vie et nos pratiques sociales se ressemblent de plus en plus »[93]. Est-ce à dire qu'il faut désormais abandonner tout à fait la distinction entre urbain et rural ? Après tout, si pratiques et représentations sociales sont les mêmes dans ces deux espaces, il parait peu pertinent de distinguer formellement ces derniers, sauf peut-être dans une perspective purement fonctionnelle – regroupement des activités d'administration et de gestion du territoire, par exemple, dans le cas de l'espace urbain. En tout état de cause, « nous ne pouvons considérer aujourd'hui la société urbaine et la société rurale comme deux mondes nettement séparés l'un de l'autre. La transformation des échanges entre l'un et l'autre univers, leur intégration sociale, économique,

88. BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *op. cit.*, p. 289. L'auteur confirme aussi que cette tendance à la valorisation des avantages procurés par les espaces ruraux s'accompagne d'ailleurs d'une évolution, notamment dans les pays développés, des représentations de l'urbain : « Autant autrefois, et encore maintenant dans les pays sous-développés, la ville apparaît comme un miracle convoitable, autant actuellement, on peut dire que les pays développés connaissent la réaction inverse ».

89. REMY Jean, « Le rural et l'urbain : entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations ville/campagne », REMY Jean (dir.), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 266-278.

90. BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *op. cit*, p. 10.

91. Nous avons d'ailleurs axé une partie de notre recherche sur cette question, tant celle-ci nous semble essentielle. Nous y reviendrons plus en détails dans les prochains chapitres.

92. VANIER Martin, « Rural-urbain : qu'est-ce qu'on ne sait pas ? », ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.), *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 26.

93. DI MEO Guy, « Aux portes de Pau, le SIVU du Piémont Béarnais : identité rurale et réalité urbaine », ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.), *op. cit.*, p. 157.

croissante conduisent à une réinterrogation de l'opposition ville/campagne »[94]. Cependant, la « réinterrogation » n'induit pas forcément la « fin » et la distinction entre rural et urbain ne semble pas totalement morte[95]. Mais c'est désormais la question du degré d'urbanité ou de ruralité contenu dans chaque type de territoire (urbain, rural et périurbain) qui importe. La différence entre urbain et rural tient encore, mais plutôt en tant que cadres explicatifs des comportements sociaux qu'en tant qu'espaces clairement identifiés et séparés. « Au fond, plus qu'à des réalités tangibles et objectives, claires et distinctes, le rural et l'urbain, en tant que formes classiques d'organisation de l'espace et de la société, s'apparenteraient aujourd'hui à des idéologies territoriales »[96]. Dans ce cas, n'est-il pas temps d'envisager une sociologie plus globale du territoire, plutôt qu'à s'évertuer à maintenir cette distinction entre rural et urbain dans l'étude sociologique de ces territoires ?

La sociologie n'a donc pas abandonné le territoire dans ses objets d'étude. Sociologie urbaine et sociologie rurale en sont la preuve vivante. Pourtant, ces deux champs disciplinaires portent sur des objets multiformes et en perpétuelle évolution, représentant une grande diversité de situations sociales. Par ailleurs, la frontière entre le rural et l'urbain est de plus en plus sujette à caution. Proposer une véritable sociologie du territoire, s'appuyant sur les acquis et les conclusions de ces deux champs disciplinaires, permettrait de dépasser ces questionnements et d'appréhender les questions spatiales de manière globale.

Ainsi, il n'existe pas véritablement de sociologie du territoire ou de l'espace. Pour autant, de nombreux travaux ont réussi à prendre en compte la dimension territoriale dans leur analyse du spatial. Les géographes sont en effet nombreux à s'être saisis de cette thématique, mais les sociologues ne sont cependant pas en reste. La discipline souffre cependant d'un déficit de théorisation du territoire et les chercheurs se penchant sur cette thématique sont bien souvent obligés de réaliser un détour par l'éthologie ou le droit pour mieux définir leur sujet d'étude. Penser en termes d'aménagement du territoire, de développement local, notamment dans le cadre de nouvelles structures de coopération, telles que les pays ou les intercommunalités, permet également d'appréhender le territoire de manière plus globale. Pour autant, ces approches contribuent à réifier le territoire en en faisant un simple objet d'études ou de politiques publiques. Le vocable de « local », un temps pensé comme intéressant substitut du « territoire » ne nous a pas permis de dépasser cette limite. Le terme de « territoire » a donc été conservé pour notre étude, d'autant que si la sociologie du territoire n'existe pas, la sociologie s'intéresse bel et bien à des territoires, comme le montrent ces deux champs disciplinaires que sont la sociologie urbaine et la sociologie rurale. Ces dernières permettent également de mettre en évidence la pertinence à proposer une approche plus globale du territoire, tant la frontière urbain/rural semble aujourd'hui dépassée.

94. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.*, p. 55.

95. ALVERGNE Christel, « Le regard de l'aménagement du territoire sur les nouvelles frontières entre l'Urbain et le Rural », ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.), *op. cit.*, pp. 19-24.

96. DI MEO Guy, *op. cit.*, 2005, p. 158. Cette constatation semble d'ailleurs être partagée par d'autres chercheurs. « On n'en finirait pas d'aborder les preuves concrètes, générales et particulières de l'existence renouvelées d'une ruralité, voire – piste plus novatrice – d'une certaine ruralisation de fragment de sociétés urbaines, par ailleurs évidemment hégémoniques. Le rural comme l'urbain continuent de signifier des catégories explicatives des rapports sociaux-spatiaux. […] », VANIER Martin, *op. cit.*, 2005a, p. 24.

Chapitre II.
Le territoire dans une approche plus systémique

La sociologie est aujourd'hui dans une position un peu compliquée, en ce qui concerne son appréhension de la question territoriale. En effet, malgré l'indéniable actualité de cette thématique, très peu d'auteurs se concentrent sur ce terme en tant que tel et la plupart préfèrent réaliser un détour par des disciplines connexes – telles que l'éthologie, le droit – ou encore se centrer sur un type de territoire en particulier, plutôt que de chercher à véritablement le définir et le délimiter. Cette tendance explique d'ailleurs la consécration et l'essor de l'aménagement du territoire, et plus encore du développement local, au cours des dernières années. Pour autant, le terme de « local », bien que très employé, ne parait pas vraiment plus pertinent que celui de « territoire » pour cerner les dynamiques spatiales, tant il contribue à réifier l'espace. Par ailleurs, sociologie urbaine et sociologie rurale, si elles sont indispensables à prendre en considération pour cerner la question territoriale, tendent surtout à mettre en évidence l'incomplétude de leur objet d'étude. Conserver le vocable de « territoire » et tenter de mettre en œuvre une véritable sociologie du territoire, considéré dans sa globalité, paraît donc indispensable.

Pour ce faire, il devient maintenant nécessaire de mieux cerner ce que recouvre exactement ce « territoire », du moins dans une perspective sociologique. Ainsi, il faut bien voir que le « territoire » n'est ainsi pas réductible à l'« espace », même si ces deux termes sont souvent utilisés comme équivalents et synonymes l'un de l'autre. Qualifier l'espace, notamment en développant la notion d'appropriation, permet cependant de faire « surgir » le territoire. Ce dernier peut en effet être considéré comme un lieu de pratiques, mais également un espace investi de représentations. Cette vision du territoire nous conduit à explorer le champ de la géographie sociale, dont les références théoriques notamment nous paraissent particulièrement proches de la sociologie. La géographie sociale constitue bel et bien une des bases de notre recherche.

Ce détour par la géographie sociale permet surtout de bien mettre en évidence le fait que le territoire est un espace éminemment social, emprunt de subjectivité, ce qui explique partiellement les difficultés à le définir sociologiquement, mais qui renforce notre détermination à le considérer comme partie prenante d'un tout social. La description de quelques notions clés, telles que la « territorialité », la « territorialisation » ou encore « l'ancrage », contribue à cerner un peu mieux notre sujet d'étude. Ce dernier devient en effet de plus en plus clair : l'objectif de la sociologie du territoire est de montrer l'interaction, ou plutôt les interactions constantes existant entre un espace donné et les différents acteurs – individuels ou collectifs – qui le constituent.

I- Le glissement du territoire à l'espace

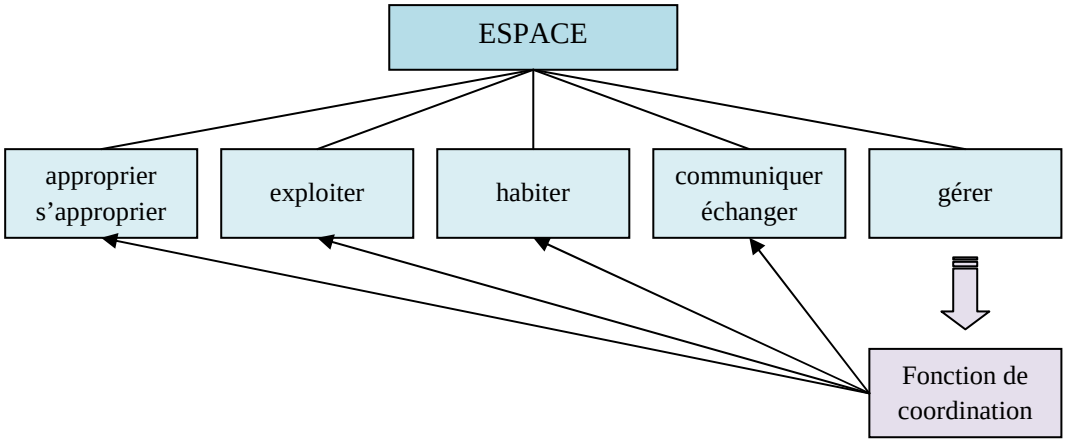
En sociologie notamment – mais pas uniquement – « territoire » et « espace » sont deux termes souvent considérés comme étant plus ou moins synonymes et d'ailleurs souvent utilisés l'un pour l'autre. Dans notre précédent chapitre, nous n'avions d'ailleurs pas jugé opportun d'éclairer la distinction, tant il nous paraissait essentiel de mettre en évidence, dans un premier temps, la nécessité d'une sociologie du territoire. Il est maintenant indispensable, avant de cerner plus précisément ce que peut recouvrir une sociologie du territoire, de s'arrêter un instant sur les différences existant entre le « territoire » et l'« espace ». En effet, ces deux termes sont loin d'être réductibles l'un à l'autre et il faut voir ici ce que peut apporter la prise en compte de la notion d'espace dans l'étude des rapports sociaux sur un territoire. Ainsi, ce dernier est bien souvent défini par une qualification du terme « espace » : espace approprié, espace social, espace représenté…

1- Le territoire, un espace approprié

Bien souvent, espace et territoire sont deux termes aux acceptions proches, voire synonymes, pour les quelques sociologues qui se préoccupent d'un rapport spatialisé des relations sociales. Les géographes eux-mêmes utilisent régulièrement la notion d'espace, afin de mieux définir le territoire. Mais la plupart des auteurs de la discipline établissent une claire distinction entre ces deux vocables, et en font une utilisation différente selon la réalité qu'ils souhaitent observer, en associant par exemple une série de qualificatifs à l'« espace », pour le « transformer » en territoire. La notion d'appropriation – brièvement évoquée au chapitre précédent – est une des notions fondamentales utilisées pour qualifier l'espace et donc définir le territoire. Ainsi, « le territoire est un espace approprié par un groupe social (voire par un individu) avec sentiment ou conscience de son appropriation. C'est un espace aménagé et géré par ce groupe, ainsi qu'un espace d'identité. La notion de territoire est donc à la fois juridique, sociale, culturelle et même affective. […] La spécificité d'un territoire, liée à la projection d'une société sur un espace donné, conforte généralement le sentiment d'appartenance (je suis de là) et d'appropriation (c'est à moi, c'est ma terre natale ou mon milieu de vie) »[97]. La question de l'appartenance, qui constitue un mode spécifique de relation à l'espace, sera abordée plus en détails ultérieurement. Mais pour Bernadette Mérenne-Schoumaker, faire du territoire un espace approprié n'est que la première étape des cinq grands types d'actions majeures que peut produire une société sur l'espace : s'approprier ou approprier, exploiter, habiter (ce qui est finalement une manière particulière d'exploiter l'espace), communiquer et échanger (ce qui découle de la spécialisation des lieux) et gérer. Cette dernière action coordonne en outre toutes les autres (figure 4).

97. MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, *Analyser les territoires. Savoirs et outils*, Rennes, PUR, 2002, p. 13.

Figure 4 : Les cinq actions majeures de la société sur l'espace



Mais avant d'en arriver au stade de la gestion de l'espace, les sociétés humaines doivent donc d'abord s'installer, s'ancrer dans un lieu donné, par un processus d'appropriation du lieu de vie, afin de pouvoir commencer puis poursuivre leur développement. « Chaque groupe humain a besoin, pour survivre, **d'occuper** une portion de l'espace terrestre. Cette occupation aboutit à une **appropriation** tantôt pacifique, tantôt génératrice de conflits avec les groupes voisins. Le règlement de ces conflits a pour objectif essentiel de fixer, plus ou moins définitivement, les limites entre le territoire occupé par le groupe et les territoires contigus »[98]. Donnée essentielle pour la survie basique d'un groupe social, la notion d'appropriation semble de plus fondamentale pour expliquer la transformation d'un espace en territoire. Elle rend notamment compte du premier type d'action humaine dans ce domaine. « Les territoires, qu'ils soient ruraux ou non, ne sont territoires que parce que les hommes se sont installés sur les espaces naturels et les ont marqués de leur présence. Chaque groupe humain, quelle que soit son importance, organise son espace en territoire. Cette **appropriation** revêt de multiples aspects, mais derrière la diversité qui semble la caractériser, apparaissent quelques règles qui s'appliquent aussi bien à ses modalités (juridiques, sociales, etc…) qu'aux types de propriété (grande ou petite, autochtone ou foraine), dont la répartition géographique n'est pas le fruit du hasard »[99]. La notion d'appropriation fait donc bien référence à une action humaine délibérée et déterminée sur un espace donné. Cette action est réalisée en fonction des caractéristiques physiques de l'espace sur lequel elle se situe, mais également en fonction des objectifs poursuivis par le groupe social qui réalise cette appropriation. C'est cette action humaine qui permet *in fine* au territoire de commencer à exister car elle transforme l'espace en territoire. De ce fait, elle suppose la mise en place puis la perpétuation d'un rapport étroit entre des individus et un espace d'élection[100]. Cette relation est d'abord purement physique, matérielle, mais elle peut se doubler rapidement d'une relation plus immatérielle. L'appropriation d'un espace peut également résulter des représentations sociales qu'un groupe d'individus a investies sur cet espace.

98. GILLARDOT Pierre, *op. cit.*, p. 7. Souligné par l'auteur.

99. GILLARDOT Pierre, *op. cit.*, p. 23. Souligné par l'auteur.

100. Ainsi, « un territoire est une portion d'espace terrestre, relativement bien délimité, par des habitants ou des usagers qui en ont une certaine conscience et qui se l'approprient, qui se définissent quelque peu par rapport à lui et qui le définissent quelque peu par rapport à eux », FREMONT Armand, « A propos de la ressource territoriale : une histoire normande », GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard (dir.), *La ressource territoriale*, Paris, Edition Economica, 2007, p. 19.

2- La prise en compte des représentations dans les rapports spatiaux

Prendre en compte la dimension sociale de l'appropriation spatiale implique non seulement de cerner les différentes pratiques d'appropriation, mais également de considérer les représentations produites par les acteurs sur leur espace. Cette « production de représentations est devenue l'une des dimensions essentielles, sinon prédominantes, dans l'action sur le territoire, témoignant que celui-ci n'est plus tant la résultante et l'expression d'usages sociaux qu'une image »[101]. Ce n'est donc plus seulement les pratiques spatialisées, dues à l'appropriation d'un espace, qui transforment ce dernier en territoire. En sociologie, les pratiques sociales sont d'ailleurs intimement liées aux représentations sociales et il est essentiel de considérer ces deux dimensions dans l'analyse des mécanismes d'appropriation spatiale. La question des représentations d'un espace semble donc tout aussi prépondérante que celle des pratiques sociales pour comprendre le fonctionnement de celui-ci. En effet, « le lot commun de toutes les sociétés est d'agir dans et avec leur espace et d'en avoir leur propre représentation faite de savoirs et de sentiments »[102]. Aussi complexe soit-elle, il est cependant indispensable de prendre en compte la représentation que développe une société de son espace, car c'est ce qui contribue à l'inscrire sur un territoire.

Ainsi, la prise en compte de la dimension représentationnelle complique l'analyse du rapport socio-spatial, car les représentations sociales, y compris sur un espace matériel, sont loin d'être évidentes à cerner. En effet, l'image d'un espace est d'autant plus difficile à mettre en évidence qu'il peut exister différentes représentations d'un même lieu, représentations dues aux diverses expériences de chaque individu, au cours de sa vie. « On peut habiter un même espace sans partager tout à fait la même vision de cet espace, et ce, d'autant plus que les habitants d'un lieu sont, aujourd'hui, rarement les autochtones de ce lieu, et qu'ils ont été socialisés dans des milieux différents »[103]. Finalement, il existerait, selon cette conception, presque autant de représentations de l'espace que d'individus qui pratiquent cet espace. Ces représentations de l'espace, non seulement différentes selon les individus, mais également évolutives au cours de leur vie, ont un impact indéniable sur les pratiques spatialisées des acteurs. « Toute recherche sur la construction du lien socio-spatial […] nous invite aussi […] à explorer la sphère complexe des idéologies territoriales, à déceler, jusqu'au plus secret de leurs origines, les représentations mentales, individuelles et collectives, qui façonnent notre connaissance du monde et régissent nos pratiques »[104]. Dans cette perspective, ce sont bien les représentations d'un espace donné qui ont un impact sur les pratiques spatiales des individus. Mais l'inverse peut également être vrai, comme nous le verrons par la suite.

Ainsi, l'accroissement de la mobilité individuelle a induit un brassage des populations, qui multiplient les expériences spatiales au cours de leur vie. Ce sont donc non seulement les représentations, mais également les pratiques de l'espace qui divergent en fonction du rapport à l'espace des acteurs concernés[105]. La notion d'appropriation, permettant donc de qualifier un espace en territoire, éclaire les différentes pratiques et représentations de cet espace. Territoire et société sont donc intimement liés, notamment à travers la mise en évidence de la relation existant entre espace et société. Ainsi, « l'interférence du social et du spatial ne s'exprime pas seulement dans la disposition des unités de production et des habitants ; elle se réalise également dans les pratiques de l'espace ainsi que dans les représentations que les individus et les collectivités humaines se font de leur environnement spatial, et la façon par laquelle cet environnement

101. DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Edition de l'Aube, DATAR, 2002, p. 39.

102. SCHEIBLING Jacques, *Qu'est-ce que la géographie ?* Paris, Hachette, 1994, p. 79.

103. SENCEBE Yannick, *op. cit.*, p. 22.

104. DI MEO Guy, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Edition Economica, 1991, p. 1.

105. « Le même espace peut donner lieu à des représentations et des usages différents selon les groupes sociaux qui se l'approprient », SENCEBE Yannick, *op. cit*, p. 20.

intervient dans leurs comportements »[106]. L'espace a un impact indéniable sur les pratiques et les représentations, tout comme les représentations et les pratiques territoriales ont une incidence sur l'espace. Ce mouvement dialectique est absolument fondamental à prendre en compte pour comprendre le rapport espace/société. Il est à la base du phénomène d'appropriation qui permet de qualifier l'espace pour lui donner le statut de territoire.

3- Un espace non réductible au territoire

Le territoire peut être considéré comme le résultat d'un processus d'appropriation à la fois physique et mental de la part des individus, visible à travers l'étude de leurs pratiques et de leurs représentations. Cela implique donc qu'espace et territoire ne peuvent pas être des notions utilisées comme synonymes l'une de l'autre. « Bien que le terme de territoire fasse souvent référence aux limites politiques de l'espace national, le territoire n'est pas pour autant l'équivalent simple et commode du mot "espace" pris dans son acception la plus commune en tant que synonyme d'étendue »[107]. Pourtant, la confusion entre « territoire » et « espace » est courante notamment en sociologie. Pour Jean Rémy, cette confusion provient plus exactement de ce que l'on se prive souvent de plusieurs dimensions explicatives du concept d'espace. En effet, « l'espace n'est pas simplement considéré comme un système d'objets dont on analyserait la disposition réciproque : il matérialise la communication et la représentations des échanges. Mis en liaison avec l'organisation des échanges sociaux, il intervient sous deux angles : l'espace concret en tant que support physique et l'espace comme catégorie de base structurant les codes culturels et servant de support aux représentations »[108]. Ainsi, l'espace ne concerne pas seulement une étendue terrestre, purement physique. Il recouvre plusieurs dimensions, comme nous le montrera d'ailleurs ultérieurement l'étude des différents qualificatifs qui peuvent lui être attribués.

L'espace a une vraie dimension sociale, en ce sens qu'il constitue véritablement un point d'entrée dans l'analyse des interactions entre individus. « Le concept d'espace recouvre l'ensemble des relations, dans tous leurs aspects matériels et idéels, établies par une société en un temps donné, entre toutes les réalités sociétales distinctes »[109]. Il peut donc paraître étonnant que la sociologie s'en soit fort peu souciée. Lorsque le sociologue prend en compte la dimension spatiale des rapports sociaux, il se contente bien souvent de le poser comme une sorte de « cadre », qu'il estime nécessaire pour rendre lisible cette dimension spatiale. En fait, il considère l'espace comme une boîte, « le lieu où se tissent des relations, où prennent corps des organisations, des rapports de domination, des pratiques sociales »[110]. En sociologie, il n'existe pas vraiment d'étude méthodologique sur cette question de l'espace, ce que déplorent d'ailleurs certains géographes. « Bien que la vie humaine consiste toujours à habiter l'espace, bien que le vécu des individus soit toujours peu ou prou fondé sur une expérience spatiale, l'espace des sociétés humaines reste silencieux »[111]. Ainsi, en sociologie, peu de théories sont élaborées pour rendre compte de la complexité de ce phénomène. Les géographes ont donc investi le champ des rapports socio-spatiaux. Michel Lussault propose ainsi une définition de l'espace comme ensemble des phénomènes exprimant la régulation sociale des relations de distances entre des réalités distinctes. Cette définition lui permet de mettre en avant trois idéaux-types concernant

106. FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984, p. 94.

107. BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence, *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ? Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 15.

108. REMY Jean, « Espace et théorie sociologique. Problématiques de recherche », REMY Jean (dir.), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 90.

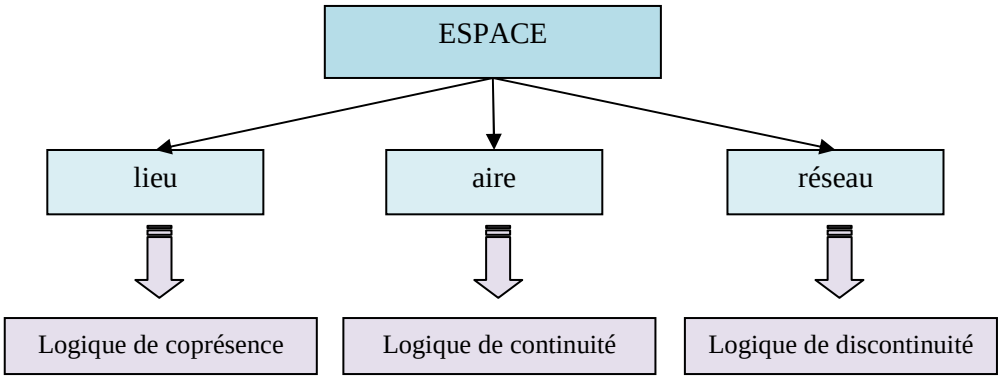
109. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 52.

110. ABRIOUX Florence, *op. cit.*, p. 225.

111. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 8. Souligné par l'auteur.

« le répertoire social que les sociétés mettent en œuvre pour arranger leurs espaces »[112]. Par ailleurs, chaque idéal-type est lié à une logique d'appropriation spatiale donnée (figure 5).

Figure 5 : Trois idéaux-types d'appropriation de l'espace



Chacune de ces figures est incarnée à un moment ou à un autre par les sociétés, mais toutes renvoient à l'image de l'espace. Le territoire est finalement très peu évoqué dans cette vision, puisqu'il ne constitue qu'un idéal-type de l'aire. L'intérêt de cette approche réside cependant dans la démonstration qu'il existe une véritable dimension sociale de l'espace, mais également une vraie dimension spatiale du social.

L'espace et le territoire sont donc deux termes loin d'être équivalents, bien que parfois utilisés comme synonymes l'un de l'autre, notamment en sociologie. Cependant, qualifier l'espace grâce à la notion d'appropriation permet de « transformer » ce dernier en territoire et de rendre compte de l'importance de la prise en compte des rapports sociaux qui peuvent s'y exprimer. En effet, la question de l'appropriation d'un espace donné fait bien référence à la construction d'un rapport conscient des acteurs avec cet espace, rapport qui se joue non seulement au niveau physique, matériel, mais également à un niveau plus immatériel. « L'appropriation est donc un processus mental propre à un individu implanté dans un espace (poste de travail, appartement, ville…) qu'il occupe et vit (un espace vécu). Par cette appropriation, le sujet devenu habitant valorise mentalement son espace, y associe des significations et parfois même le modifie matériellement par son action »[113]. Le processus mental à l'œuvre dans la dynamique de transformation d'un espace en territoire doit se doubler ensuite d'un processus social pour que cet espace gagne réellement son statut de territoire. Celui-ci « renvoie à une relation espace/société, et, en ce sens, il apparaît comme un espace identifié. C'est une construction sociale qui se traduit, soit par un contrôle territorial, soit par un aménagement ou une structuration de l'espace. Cette appropriation est symbolisée par l'identification, la dénomination qui participe à créer un sentiment d'appartenance »[114]. Ce sentiment d'appartenance provient bien d'une interaction individu/espace qui vise à ériger ce dernier en territoire. Cette notion d'appartenance est donc essentielle à considérer dans une approche sociologique du territoire. Nous y reviendrons également dans la suite de notre propos.

112. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 8

113. MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Psychosociologie de l'espace*, Paris, l'Harmattan, 1998, p. 13.

114. JEAN Yves, « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, p. 11.

II- La géographie sociale : qualifier l'espace pour mieux cerner le territoire

La prise en compte de la dimension sociale dans l'étude de l'espace et du caractère spatialisé des relations humaines, rendue indispensable dans une approche sociologique du territoire, est plus particulièrement le fait d'une branche de la géographie, sur laquelle il est intéressant de s'arrêter quelque peu. La géographie sociale, en poursuivant une démarche de qualification de l'espace, qui n'est pas uniquement centrée sur la notion d'appropriation, contribue véritablement à construire le territoire. Ses centres d'intérêt se rapprochent aussi grandement des questionnements propres à la sociologie, ce qui nous permet de nous baser sur cette démarche géographique, pour se diriger vers une approche plus sociologique. La géographie sociale montre en effet que les pratiques et représentations des individus sur un espace contribuent à lui attribuer le statut de territoire. Plus particulièrement, une notion clé, la notion de « formation socio-spatiale » permet de saisir ces pratiques et représentations de manière dynamique, en territorialisant l'action sociale.

1- Le positionnement de la géographie sociale : une indéniable proximité théorique avec la sociologie

Avant de détailler quelques-unes des grandes théories de la géographie sociale, il importe de préciser son positionnement dans l'univers des sciences humaines. « Géographie des faits sociaux et sociologie des faits géographiques, la géographie sociale consiste fondamentalement en l'exploration des interrelations qui existent entre les rapports sociaux et les rapports spatiaux, plus largement entre société et espace »[115]. Cette branche de la géographie semble donc correspondre parfaitement à l'étude de la dialectique entre social et spatial. A l'intersection de la géographie physique et des sciences sociales – ou des sciences du social ? – sa position n'est cependant pas toujours aisée. Armand Frémont déplore ainsi le manque de considération de certains géographes envers cette branche de leur discipline. Ces derniers prétendent ainsi que la géographie sociale n'est plus de la géographie. Etant centrée sur des faits sociaux, elle se rattacherait plutôt à la sociologie par son objet et ses techniques de recherche. Notre objectif n'est évidemment pas de déterminer ici ce qui relève ou non de la géographie. Notons simplement que le reproche parfois adressé à la géographie sociale correspond justement à ce qui fait son intérêt dans une optique d'approche plus sociologique du territoire. En effet, ce champ disciplinaire représente une entrée tout à fait pertinente pour étudier les rapports espace/société. « La géographie sociale est donc à la fois la géographie des structures sociales (des rapports qu'elles ont avec leurs espaces et de leur répartition à la surface de la terre) et la synthèse géographique qui, embrassant l'ensemble des activités des hommes (et pas seulement les structures sociales) s'éloigne le plus de l'étude du milieu physique et prépare à la description des sociétés humaines »[116]. De par la multiplicité de ses champs d'entrée dans l'étude des rapports sociaux spatialisés, cette branche de la géographie se concentre donc fortement sur les pratiques des acteurs sociaux, mais également sur leurs représentations. Nous nous approchons bien des fondements même de la sociologie.

Le positionnement de la géographie sociale, quelque part à mi-chemin entre la géographie physique et la sociologie, permet de mieux cerner le rapport dialectique entre espace et société, en permettant un retour vers la notion de territoire. « Entendu tour à tour comme construction physique et humaine, comme forme de régulation sociale ou comme dimension idéelle (représentation, sentiment d'appartenance), le territoire, produit d'une histoire, apparaît comme

115. FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean, *op. cit.*, p. 90. Jacques Scheibling montre lui aussi que tout territoire suppose un sentiment d'appartenance ou bien encore ce qu'il appelle une conscience. SCHEIBLING Jacques, *op. cit.*

116. FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean, *op. cit.*, p. 68.

l'objet de la Géographie sociale »[117]. Les auteurs se réclamant de cette branche estiment que la plupart des travaux sur le territoire – mot à la mode s'il en est – proposent bien souvent des frontières trop étroites du terme et en limitent donc la portée. *A contrario*, « la géographie sociale s'efforce de retracer les itinéraires, les cheminements au fil desquels chacun de nous invente son quotidien, à la fois social et spatial, sous les effets conjoints de sa position dans la société, des modèles culturels que nourrit la mémoire collective, de l'imaginaire que sécrète notre conscience socialisée »[118]. « Position sociale », « modèle culturel », « mémoire collective », à travers ces quelques termes, la proximité de la géographie sociale avec la sociologie est une nouvelle fois plus qu'évidente.

La géographie sociale est donc loin de se concentrer sur le seul aspect des pratiques spatiales des individus. La notion de représentations prend également tout son sens dans cette perspective. Pratiques et représentations doivent être considérées dans le même mouvement pour bien comprendre les modes de vie des individus sur un territoire. En effet, en géographie sociale, les auteurs « partagent un même point de vue selon lequel le territoire est constitué de deux éléments majeurs, soit une composante sociale et une composante vécue. La première qualifie les lieux tels qu'ils sont tissés au gré des rapports sociaux et spatiaux et se situe dans l'ordre de la matérialité. La seconde relève de la psyché individuelle et collective. Sa connaissance passe par la prise en compte des pratiques des acteurs, de leurs représentations, de leurs imaginaires spatiaux »[119]. La géographie sociale permet donc d'explorer les liens entre territoire et société, tout à la fois à travers les pratiques et les représentations des individus. Pratiques et représentations ne sont toutefois pas déconnectées d'un ensemble contextuel, indispensable à mettre en évidence pour comprendre la manière dont il entre en résonance avec le vécu individuel et collectif des acteurs sociaux. En effet, « sur le socle que dresse la réalité socioculturelle, le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité »[120]. La géographie sociale permet donc d'effectuer une sorte de « translation » de l'espace au territoire, grâce à la prise en compte des pratiques et des représentations des individus dans ce territoire. Il nous reste désormais à déterminer comment s'effectue exactement cette translation.

2- Les qualificatifs attribués à l'espace : des outils explicatifs des rapports socio-spatiaux

La géographie sociale a tendance à étudier le territoire plutôt que l'espace, à travers les pratiques et les représentations sociales des individus qui l'occupent. Pour autant, elle n'hésite pas à se « servir » de ce dernier pour mieux définir ce qu'elle entend par le vocable de territoire. Qualifier l'espace permet de mieux cerner ce qui est entendu par l'utilisation de cette notion. Plusieurs qualificatifs sont ainsi couramment employés par les géographes sociaux. Ces qualificatifs permettent par exemple de tracer une distinction fondamentale entre « espace de vie » et « espace vécu ». Ces deux concepts sont alors utilisés comme des outils méthodologiques et explicatifs des rapports sociaux. Guy Di Méo les définit de la manière suivante[121] :

117. FRAYSSIGNES Julien, *op. cit.*, p. 74.

118. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 5.

119. GILBERT Anne, « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française ? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 51, n°143, septembre 2007, p. 202.

120. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 38.

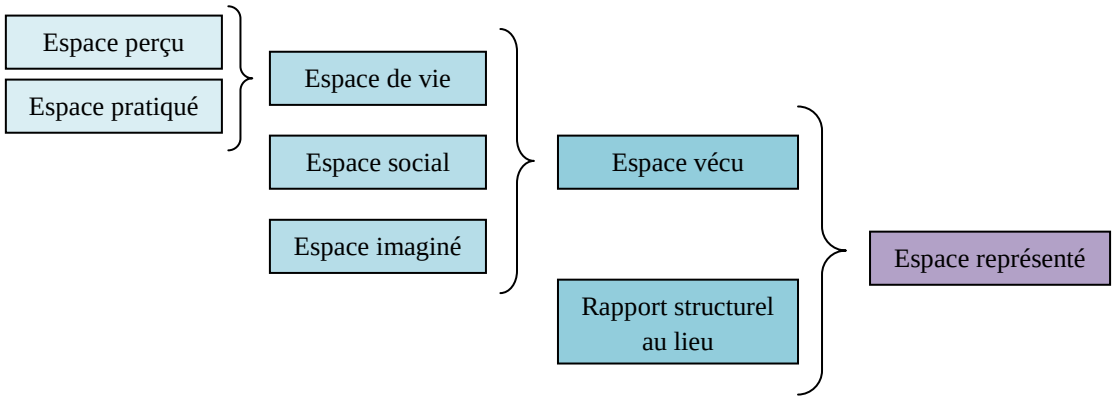
121. DI MEO Guy, PRADET Jackie, « Territoire vécu et contradictions sociales : le cas de la vallée d'Aspe (Pyrénées occidentales) », DI MEO Guy, *Les territoires du quotidiens*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 51-86.

➔ *L'espace de vie recouvre les pratiques et cheminements quotidiens et routiniers des individus résidant en un lieu donné*

➔ *L'espace vécu dépasse les fréquentations réelles pour s'évader jusqu'à l'espace sans limite que reconstruisent mentalement les individus à partir de leur raison et de leur imaginaire*

Cette distinction tracée entre « espace de vie » et « espace vécu » recouvre presque exactement la distinction fondamentale en sociologie entre pratiques et représentations, preuve une nouvelle fois, si besoin en était, de la proximité théorique de ces deux disciplines. Mais la géographie sociale est allée plus loin en s'engageant dans une véritable démarche d'analyse et de compréhension de l'ensemble des facettes d'un territoire. D'autres qualificatifs de l'espace ont ainsi été mis en exergue afin de mieux cerner la complexité de cette réalité.

Figure 6 : Les qualificatifs de l'espace, un édifice emboîté



L'espace de vie serait ainsi constitué de l'espace perçu et de l'espace pratiqué. L'espace vécu reprend l'espace de vie et considère également l'espace social (c'est-à-dire les rapports sociaux spatialisés) ainsi que l'espace imaginé et conceptualisé. Enfin, l'espace représenté comprend finalement l'espace vécu ainsi que le rapport structurel entretenu par chacun avec les lieux. « Ainsi, l'édifice construit sur les bases de la matérialité et des pratiques (l'espace de vie) s'enrichit de la pulpe des échanges sociaux (espace social), des charges émotives, des images et des concepts individuels, quoique d'essence sociale, qui forgent notre représentation du monde sensible et contribuent à lui conférer du sens (espace vécu) »[122]. Qualifier l'espace permet de bien rendre compte de différentes visions de cet espace. Le territoire regroupe tous ces qualificatifs et leur confère un sens collectif centré sur trois éléments majeurs : la matérialité (les pratiques), la psyché individuelle et les représentations collectives – sociales et culturelles – de l'espace.

Par ailleurs, d'autres auteurs insistent sur la nécessité de bien choisir le qualificatif à attribuer au terme d'« espace ». Certains préfèrent ainsi la notion d'espace représenté, plutôt que d'espace perçu. C'est alors une « construction individuelle et collective, en relation directe avec l'espace de vie (avec la diversité et l'intensité des pratiques spatiales) mais où intervient l'imaginaire, le rêve »[123]. Chacun qualifie ainsi l'espace selon la réalité qu'il souhaite mettre en évidence, sans qu'il y ait une réelle définition commune de tous les types d'espace qui pourraient former territoire. Ce détour par l'espace, bien que permettant de préciser l'acception du terme « territoire » adoptée par chacun, s'il est intéressant à prendre en considération dans le cadre d'une analyse sociologique du territoire, n'est cependant pas le plus opérationnel.

122. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1991, p. 127.

123. GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et Aménagement du Territoire*, Paris, Edition Economica, 1991, p. 67.

3- Les formations socio-spatiales : une territorialisation de l'action

Qualifier l'espace représente un moyen de définir le territoire. La diversité des qualificatifs employés montre d'ailleurs bien la diversité des formes d'appropriation sociale existantes. « Sur le socle que dresse la réalité socioculturelle, le territoire témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donne une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité »[124]. Le concept de territoire est donc analysable par les qualificatifs attribués à l'espace, mais également par l'attribution de significations supplémentaires, comme par exemple la dimension identitaire, la dimension politique, la dimension symbolique ou encore la dimension historique.

Il est également possible de mettre en évidence quatre « thématiques », ce que Guy Di Méo appelle des « instances ». Ces quatre instances recouvrent les logiques géographiques, économiques, de gouvernance et de représentations du territoire. Ce dernier fonctionne alors selon des logiques sociales spatialisées, autrement nommées des formations socio-spatiales (FSS). Ces dernières « peuvent être assimilées à des unités géographiques cohérentes, c'est-à-dire à des espaces plus ou moins perceptibles et délimités, mais toujours suffisamment présents dans le "sens commun" pour faire l'objet de représentations collectives »[125]. Outre sa caractéristique purement physique, les FSS recouvrent donc la dimension politique du territoire, en traduisant les modes de découpage et de contrôle de l'espace, mises en place par les sociétés. Elles soulignent également l'importance de l'histoire en matière de construction symbolique des territoires. Le champ symbolique est effectivement très important dans cette perspective car il permet de décrire la mise en œuvre d'une identité collective, cette dernière étant raffermie par un certain nombre d'éléments érigés en valeur culturelle et patrimoniale.

Sans s'appuyer entièrement sur ces formations socio-spatiales pour ancrer notre approche sociologique du territoire, il est intéressant de montrer qu'elles constituent un cadre d'analyse qui permet d'avancer dans la compréhension de la logique territoriale. Elles permettent en outre d'appréhender le territoire de manière dynamique. En effet, ce terme est parfois considéré comme étant trop réducteur dans un monde social en perpétuelle évolution. « Le territoire est un arrêt sur image du vécu, dans les territorialités de plusieurs acteurs sociaux simultanément engagés dans une action exigeant du sens, de l'étendue et de la subjectivité »[126]. Appréhender le territoire de manière plus dynamique conduit donc à l'apparition d'une nouvelle notion, celle de territorialité, qu'il sera indispensable de mieux cerner afin d'en étudier la pertinence dans le cadre de notre étude.

La géographie sociale, de par sa proximité avec les démarches sociologiques, est particulièrement pertinente à convoquer pour éclairer de manière théorique la notion de territoire. Pour cela, grâce à l'utilisation de qualificatifs attribués à l'espace, elle nous invite à nous intéresser aux différentes dimensions du tout social : pratiques et représentations, mais également dimension politique, économique, culturelle… Plus encore, elle met en évidence le caractère réellement dynamique du rapport société/territoire, et l'importance de prendre en compte ces dynamiques.

---

124. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 38.

125. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1991, p. 75.

126 DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p.277

III- Une approche dynamique du territoire, en interaction constante avec les acteurs sociaux

La géographie, à travers l'étude d'une de ses branches, a permis de bien mettre en évidence le caractère profondément social du territoire. Il apparaît de plus en plus nettement que ce terme a une portée sociologique indéniable. Reste à voir dans quelle mesure on peut réellement considérer le territoire comme concept dynamique pour étudier les interactions sociales. Pour cela, il convient d'aborder brièvement la notion de « territorialité » mais également celle de « territorialisation » afin de mesurer leur apport et leur pertinence dans une analyse sociologique des relations socio-spatiales. Chercher à approcher le territoire de manière dynamique conduit par ailleurs à faire le « deuil de l'espace en soi »[127], tant le territoire semble n'exister qu'à travers la subjectivité de ses acteurs. Plus exactement, territoire et acteurs se construisent de manière réciproque. Il convient alors d'utiliser le terme de « système territorial » pour appréhender cette construction mutuelle et dialectique.

1- L'apport des notions de territorialité et territorialisation

La notion de territorialité – déjà brièvement évoquée précédemment – mais également celle de territorialisation, sont intéressantes à convoquer pour mettre en exergue le caractère dynamique du territoire dans la compréhension des rapports sociaux. Pour les utiliser de manière opérationnelle, il faut cependant pouvoir les définir avec précision. Ainsi, « on appelle territorialité ce rapport au territoire, fait de pratiques, d'habitus comme dit Bourdieu, de relations interpersonnelles et d'affectivité »[128]. La question de l'habitus, chère à la tradition sociologique, n'est pas neutre et semble véritablement reliée à cette question de la territorialité. Ce terme est d'ailleurs souvent utilisé pour définir la territorialité. « On peut envisager le comportement territorial comme un comportement social : la territorialité constituerait la dimension spatiale de l'habitus. On apprend le territoire par la socialisation, on le perçoit, l'envisage, s'y meut et s'y projette selon la structure des capitaux dont on est dotés »[129]. La référence sociologique sous-jacente à cette définition de la territorialité permet de montrer combien le territoire peut être investi de la subjectivité individuelle et collective des acteurs sociaux : c'est un espace que l'on a appris à identifier, et que l'on a fait sien. Ainsi, « le territoire est intériorisé et participe à la construction identitaire de chacun. Finalement, les lieux à partir desquels nous formons notre "territorialité" correspondent à l'aire des routines, c'est-à-dire aux endroits que nous fréquentons régulièrement »[130]. Le critère territorial constitue alors un véritable critère d'appartenance à une communauté, car il permet de construire une référence identitaire marquée. L'identité territoriale est due aux différentes formes de territorialités construites par chaque individu ou groupe social au cours de son existence. Différents éléments sont d'ailleurs à la base de ces formes de territorialités. « C'est à partir de nos expériences vécues, au triple sens de nos pratiques, de nos représentations et de notre aptitude à conceptualiser, que nous parvenons à territorialiser l'espace »[131]. Pratiques, représentations, conceptualisation, chacun de ces termes met en

127. Pour reprendre l'expression d'Hervé Gumuchian et de Claude Marois. GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude, FEVRE Véronique, *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Montréal, Edition Economica, 2000, p. 6.

128. BRUNET Roger, *op. cit.*, p. 58.

129. ALLARD Cyril, *op. cit.* p. 183.

130. TRELLU Hélène, BOUTET Annabelle, « Couleur quartier, création d'un site », Cahiers de l'ARS (Association pour la Recherche Sociologique), *Fabriques de territoires*, Brest, Université de Bretagne Ouest, n°2, décembre 1995, p. 86.

131. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1991, p. 144. Bernard Debarbieux ne dit pas autre chose en affirmant que « la territorialité, comme beaucoup d'autres choses d'ailleurs, se niche quelque part entre la réalité du monde, la pensée réflexive et l'expérience pratique », DEBARBIEUX Bernard, « Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore et bien moins que demain », VANIER Martin (dir.), *Territoires,*

évidence la dimension dynamique d'une approche sociologique du territoire. La territorialité correspond bien à un processus de construction territoriale formé autour de ses propres repères sociaux et spatiaux.

La notion de territorialité permet d'aborder la question de la territorialisation, qui correspondrait, selon certains auteurs, au processus de construction territoriale proprement dit. « La territorialisation, c'est donc l'ensemble des actions, des techniques et des dispositifs d'action et d'information qui façonnent la nature ou le sens d'un environnement matériel pour le conformer à un projet territorial »[132]. Joël Bonnemaison[133] estime ainsi que la territorialisation correspond à la relation sociale et culturelle qu'un groupe entretient avec l'environnement dans lequel il évolue. Une fois encore, on retrouve réellement une approche très sociologique des dynamiques territoriales. Jean Viard[134] met quant à lui en évidence une nouvelle forme de territorialisation, dite en archipel. Chaque habitant s'approprie alors une série d'îlots autour des différents lieux qu'il est amené à fréquenter régulièrement. Dans cette perspective, c'est bien encore la notion d'appropriation qui est employée pour décrire le processus de construction sociale d'un territoire.

Les termes de territorialité et territorialisation permettent donc de rendre plus dynamique la notion de territoire, en construisant celui-ci comme le résultat d'un processus. Certains auteurs estiment cependant que ces deux termes ne sont pas assez opérationnels pour saisir les interactions sociales sur un territoire, car leur acception est bien trop sujette à controverses. « La question territoriale consiste d'abord à reconnaître que quelque chose fonctionne dans cet assemblage hétéroclite qui accole les trois T du territoire-territorialité-territorialisation. On ne peut pas résumer le problème en disant que s'il existe des territorialités, alors il existera nécessairement des territorialisations et donc mécaniquement des territoires. On ne se satisfera pas non plus de dire que le processus de territorialisation produisant des territorialités, celles-ci nécessitent des territoires pour se manifester »[135]. Nous privilégierons donc dans notre analyse le vocable de territoire, finalement tout aussi pertinent pour saisir le caractère dynamique de l'appropriation sociale d'un espace investi par la subjectivité des acteurs. Nous verrons par ailleurs au cours de nos travaux comment saisir l'appropriation territoriale d'un point de vue sociologique, notamment à travers le concept d'ancrage. En effet, plus que le rapport acteur/territoire, le concept d'ancrage territorial permet de mesurer ***l'influence*** de l'un sur l'autre, leur imprégnation dynamique réciproque. « L'ancrage territorial renvoie à la stratégie des acteurs vis-à-vis de ce territoire, et donc le plus souvent à un processus intentionnel de mobilisation et/ou construction de ressources territoriales »[136]. En abordant la question des stratégies d'acteurs, nous nous plaçons ainsi directement dans une perspective sociologique d'étude des relations sociales. Cela permet de mettre en évidence les dynamiques existantes dans les jeux relationnels entre les individus.

Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 25.

132. DEBARBIEUX Bernard, *op. cit.*, 2009, p. 29.

133. BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence, *op. cit.*.

134. Cité par Jean-Paul Lacaze. LACAZE Jean-Paul, *L'aménagement du territoire*, Paris, Flammarion, 1995, 127 p.

135. LAJARGE Romain, « Pas de territorialisation sans action (et vice-versa ?), in VANIER Martin (dir.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 198.

136. FRAYSSIGNES Julien, *op.cit.*, p. 96.

2- La dimension subjective du territoire

Se placer dans la perspective d'une approche dynamique du rapport acteur/territoire, notamment à travers l'étude des stratégies des individus dans leurs rapports territoriaux amène, on l'a vu, à faire le « deuil de l'espace en soi ». En effet, dans cette optique, ce dernier ne peut devenir objet d'étude qu'à travers les significations et les valeurs qui lui sont attribuées. « Renoncer au terme "d'espace" pour retenir celui de "territoire", c'est admettre implicitement que les valeurs sociales jouent un rôle premier dans l'analyse du processus cognitif, en particulier, dans toute lecture d'une étendue terrestre quelconque »[137]. Accorder un sens à un espace, par exemple à travers des qualificatifs tels que ceux qui lui sont attribués par les géographes sociaux, c'est donc lui conférer le statut de territoire. Hélène Cettolo[138] confirme cette posture en affirmant que l'espace devient territoire quand il est reconnu et joué comme « objet de valeur ». Il appartient alors à un champ symbolique dont certains éléments, on l'a bien vu, contribuent à fonder ou raffermir le sentiment d'identité collective des hommes qui l'occupent.

La notion de territoire devient alors une « forme sociale construite accordant un rôle majeur à l'espace, enracinée dans le temps (mémoire, projet), riche de significations partagées, de codes, de rythmes, de rites (religieux au sens originel du mot), et susceptible de donner lieu à expression politique, à démocratie »[139]. Espace clairement social, le territoire présente une dimension tout à fait subjective, ce qui justifie d'autant plus son intérêt d'un point de vue sociologique. En effet, il dépend clairement des expériences individuelles et collectives, vécues par chacun au cours de son existence. Il est appréhendé de manière différente, selon les personnes. Il est investi de pratiques et de représentations sociales. De ce fait, « le territoire, lieu de médiation des activités humaines, se situe bien au-delà du seul support spatial ; le territoire est certes enjeu politique, économique et social, mais dans le même temps, il est imaginaire et utopie, idéologie et mythe »[140]. En ce sens, on peut considérer que le territoire présente une dimension clairement culturelle. Cette dernière permet une identification à la fois individuelle et collective au territoire.

Le territoire participe donc de l'ordre des représentations collectives, sociales, culturelles. C'est en ce sens qu'on peut véritablement le qualifier d'espace social, dynamisé par le jeu entre acteurs sociaux. Dans ce cadre, le terme d'espace se fait surtout le support de qualificatifs différents, destinés à mieux cerner ce que recouvre le vocable de territoire. Ce dernier ne peut se concevoir sans ses acteurs, et ses derniers ne peuvent être entièrement définis sans l'apport territorial. Autrement dit, les acteurs construisent le territoire et le territoire construit les acteurs. Reste maintenant à déterminer quels sont les liens exacts entre ces deux pôles et à mettre à jour la dynamique interactionnelle existant entre eux.

137. GUMUCHIAN Hervé, *op. cit.*, 1991, p. 18.

138. CETTOLO Hélène, *op. cit.*.

139. VELASCO-GRACIET Hélène, CATUHE Michel, PIOLLE Xavier, « Tâtonnements sur l'opérationnalité du concept de territoire », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, p. 246.

140. GUMUCHIAN Hervé, *op. cit.*, 1991, p. 20.

3- Acteurs et territoire : une construction réciproque

Les acteurs ont un impact indéniable et ce de manière permanente dans la construction et le développement de leur propre territoire. Pour certains auteurs, il ne peut d'ailleurs exister de territoire sans la présence et surtout l'action de ces acteurs[141]. C'est la société, par son activité sur l'espace, qui contribue à créer le territoire. Il faut donc un mouvement social plus ou moins volontaire en direction de l'espace pour que ce dernier soit érigé et consacré en tant que territoire. « C'est à partir du moment où une société entreprend une œuvre de structuration des lieux que *l'oekoumène*, espace terrestre habité et artificialisé, devient véritablement un territoire, espace terrestre organisé et polarisé »[142]. La notion de territoire renvoie donc bien à l'idée d'un investissement humain qui s'est exercé – et s'exerce toujours – sur une portion d'espace donnée. Le territoire ne peut donc se structurer sans une activité sociale. « Il existe des réalités, des matérialités, de l'étendue, de la substance, une physique, une concrétion qui sont donnés. C'est là, inscrit dans l'espace, c'est de l'espace. […] Dans cet espace, ce qui fait territoire est ce qui se choisit, ce qui est voulu, ce qui se sélectionne et fait l'objet de représentations particulières »[143]. Dans cette perspective, les individus « sélectionnent » donc les caractéristiques spatiales qui leur conviennent et les érigent ensuite en territoire. Ils deviennent alors véritablement des acteurs sociaux spatialisés.

De ce fait, il est possible de proposer la notion d'« acteurs territorialisés », c'est-à-dire dotés de stratégies multiples, pour qualifier ces individus engagés dans une dynamique de construction territoriale. « On entendra par acteur territorialisé tout homme ou toute femme qui participe de façon intentionnelle à un processus ayant des implications territoriales »[144]. Ainsi, la notion d'acteur territorialisé est consubstantielle au concept de territoire[145] et ce dernier est bien révélé par la subjectivité des acteurs. Sa durée de vie dépend donc directement de la volonté ou de l'engagement de ces mêmes acteurs, qui y développent leur activité sociale, que ce soit en termes de pratiques, de représentations ou encore d'interactions sociales. « Un territoire s'impose alors comme une aire délimitée affectée d'une idéologie territoriale qui attribue à une portion d'espace un statut de territoire, donc d'étendue limitée continue, scandée par des pôles et valorisée comme telle. […] Cette idéologie territoriale peut émaner d'une société – locale, nationale, etc. – d'un groupe étendu ou restreint, d'un individu isolé, qui ferait d'une aire quelconque son territoire »[146]. Le territoire n'existe donc que tant que des acteurs y investissent tout ou partie de leur action sociale. Ainsi, « qu'il s'agisse d'enjeux de pouvoir (rapport de force), d'identité (représentations) ou de pratiques productives (approches post-fordistes et actions des individus), l'acteur est toujours au cœur des dynamiques de construction territoriale »[147]. Sans acteurs sociaux, le territoire n'existe donc pas.

Pour autant, le territoire participe également à la construction d'une société et de ses acteurs. En effet, par définition, une société ne peut exister sans un support spatial, approprié, qui lui permet de s'affirmer en tant que forme sociale définie. « Le territoire demeure donc un incontournable cadre structurant de la société, c'est-à-dire l'expression d'une relation humaine, à la fois complexe, multiple, directe, physique et immédiate ; en cela, il doit être pensé comme une

141. « Le principal élément qui me semble ressortir de l'analyse du concept de territoire est l'activité sociale. Il n'y a pas, à mon sens, de territoire sans activité sociale ». DENEFLE Sylvette, « Zonages de protection patrimoniale et territoires. L'exemple de l'inscription de Lyon au patrimoine mondial », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, p. 80.

142. CHAUVET Alain, « L'image des campagnes de demain dans les stratégies territoriales d'aujourd'hui », *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, septembre 1992, Caen, p. 476.

143. GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel (dir.), *op. cit.*, p. 99.

144. GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel (dir.), *op. cit.*, p. 110.

145. GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Paris, Edition Economica, 2007, 252 p.

146. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 113. Souligné par l'auteur.

147. FRAYSSIGNES Julien, *op. cit.*, p. 78.

forme incarnée de la société »[148]. Dans cette perspective, le territoire ***est*** la société, et les acteurs ne peuvent donc exister sans la présence du territoire. Le territoire contribue bien à « construire » les acteurs.

Par ailleurs, le territoire n'est pas toujours considéré comme étant une « forme incarnée » de la société, mais également comme le complément de cette société. « Le non-social fait ainsi partie du social. […] Convenons de désigner ce non-social, dans lequel le social pur doit s'immerger pour acquérir existence, sous le nom de *territoire* »[149]. Pour certains auteurs, tout ce qui n'est donc pas purement social est forcément territorial et, en tant que « non-social », ce « territorial » est indispensable à prendre en considération pour permettre d'appréhender le social. Quelle que soit la perspective adoptée, le territoire est donc bien indispensable pour penser la présence d'acteurs, en particulier d'acteurs territorialisés. On entrevoit alors le processus d'interaction constante entre le social et le spatial, l'un et l'autre se construisant mutuellement.

Entre acteurs et territoire, la relation est indéniable. Mais le territoire n'est pas premier par rapport aux acteurs, pas plus que les acteurs ne sont premiers par rapport au territoire. L'un et l'autre se pensent mutuellement, dans un système d'allers et de retours. « Bien sûr, le territoire est une construction sociale, il résulte des interactions entre les acteurs et les activités et peut s'analyser en tant que réseau de relations. C'est aussi un cadre, un contexte, un environnement au sein duquel s'inscrivent ces relations, c'est le support de ressources. Mais c'est également un espace approprié par les acteurs et dont les ressources sont valorisées, qui conditionne le déroulement des activités et les capacités d'interaction entre les acteurs tout en générant de nouvelles potentialités et de nouvelles opportunités »[150]. Acteurs et territoire se construisent de manière mutuelle et permanente. Les pratiques spatialisées des individus permettent de voir émerger le territoire, et ce dernier constitue bien un cadre à l'action humaine, en influençant les choix des acteurs. « Les pratiques humaines qui sont abritées par le site sont également des vecteurs d'une mémoire des lieux : les hommes intervenant sur le site, le redessinent à leur image, modèlent l'impact de leur présent, et font le territoire. Inversement, c'est en fonction du territoire, et des perceptions que les hommes ont de lui que certaines pratiques sont choisies, adoptées »[151]. On aperçoit alors toute la dualité du territoire[152] : c'est à la fois un produit de l'action humaine (qu'elle soit économique, sociale, et/ou politique), et un espace perçu et représenté à travers des valeurs et des codes culturels. Le territoire construit les pratiques et les représentations à la fois sociales et spatiales des acteurs, tout comme ces derniers construisent le territoire.

Ainsi, « "social" et "spatial" constituent un binôme conceptuel dont chaque terme s'enrichit dans le décryptage de l'autre tellement ils sont intimement liés »[153]. Si l'interaction social/spatial semble être globalement acquise, il est plus rare de voir pensé le rapport entre social et territoire, ou plutôt entre acteurs et territoire. Mettre en évidence ce que l'on pourrait appeler un « système territorial »[154] parait donc essentiel, dans la perspective d'une approche sociologique du territoire.

---

148. PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas, *op. cit.*, p. 17.
149. BAREL Yves, « Le social et ses territoires », AURIAC Franck, BRUNET Roger (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, p. 131.
150. LARDON Sylvie, MUREL Pierre, PIVETEAU Vincent (dir.), *op. cit.*, p. 24.
151. PREVEL Anaïs, *Paysage urbain, à la recherche d'une identité des lieux*, Lyon, CERTU, 2006, p. 27.
152. FRAYSSIGNES Julien, *op. cit.*
153. FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean (dir.), *op. cit.*, p. 3.
154. Pour paraphraser le « système spatial » proposé par Maryvonne Le Berre. Celle-ci le définit comme « une entité organisée qui évolue dans un environnement en fonction des interactions entre un groupe social et son territoire. LE BERRE Maryvonne, *op. cit.* , p. 609.

Même si le territoire a du mal à s'émanciper de la notion d'espace, dans la définition de ses liens avec la sphère sociale, il n'en reste pas moins que ce vocable semble le plus opérationnel pour traduire l'interaction réciproque entre dimension spatiale et dimension sociale. Un glissement préalable entre le territoire et l'espace a ainsi permis de mettre en évidence les différents qualificatifs qui étaient attribués – notamment par les géographes sociaux – à cet espace. D'autres termes, tels que territorialité ou territorialisation, montrent que le territoire doit être appréhendé dans une perspective réellement dynamique. D'ailleurs, le territoire n'existe qu'en tant qu'espace investi par la subjectivité de ses acteurs, tout comme ces derniers ne peuvent exister sans une base territoriale. Acteurs et territoires se construisent mutuellement, à travers un « système territorial », appuyé sur quatre piliers, précédemment évoqués : les représentations, la participation, l'ancrage et l'identité.

Chapitre III.
Utiliser des méthodologies sociologiques pour un objet non sociologique

L'exposé des méthodologies utilisées au cours d'une recherche est un exercice incontournable pour bien mettre en évidence les conditions de production de la connaissance. En effet, les méthodes choisies pour recueillir du « matériau » influent directement sur le contenu de ce « matériau ».

Les deux premiers chapitres l'ont montré, la sociologie du territoire n'existe pas en tant que champ disciplinaire. Si des travaux sur les rapports entre les individus et leur espace de vie ont bien été menés, rien n'a été vraiment théorisé et le terme de « bricolage »[155] semble particulièrement bien résumer la manière dont le territoire est appréhendé par les sociologues. Il existe donc peu d'outils pour étudier le territoire d'un point de vue sociologique, notamment un territoire de la taille et de la diversité du Berry. Il est alors nécessaire d'utiliser différentes méthodes existant déjà, et de les adapter à cette recherche. Il est aussi intéressant d'emprunter quelques techniques provenant d'autres disciplines et de les employer dans un cadre sociologique.

Différents acteurs du Berry ont été rencontrés, grâce à des techniques qualitatives, par le biais d'observations et d'entretiens compréhensifs. La notion « d'entretiens compréhensifs » est ici essentielle à comprendre. En effet, contrairement aux enseignements méthodologiques traditionnels, notamment en sociologie, cette recherche ne s'est pas tant appuyée sur une problématique et des hypothèses solides, que sur un aller-retour permanent entre théorie et pratique, entre terrain et réflexion. Différents types d'entretien ont été réalisés : avec des personnes ressources tout d'abord (institutionnels du territoire et spécialistes du Berry) et avec de « simples » habitants, dont les récits de vie en disent long sur les thématiques qui nous préoccupent : les représentations, la participation au territoire, l'identification à celui-ci… Des techniques plus quantitatives, par le biais de deux questionnaires portant sur des populations différentes (des entreprises locales d'une part et des étudiants du territoire d'autre part), ont également été employées, permettant ainsi de brasser l'éventail des méthodes disponibles en sociologie. La psychosociologie a été mise à contribution pour étudier les images du territoire et voir ce qui en constitue le « noyau central », c'est-à-dire les principes fondamentaux autour desquels s'organisent les représentations[156]. Ces différentes techniques permettent de voir comment les habitants du Berry vivent et décrivent leur espace.

Les médias contribuent par ailleurs à façonner le cadre de référence à partir duquel les individus orientent leur compréhension et leur interprétation du monde. Etudier la vision médiatique proposée sur ce territoire *a priori* stigmatisé qu'est le Berry constitue donc un préalable afin de mieux comprendre quelles en sont les représentations, et comment ces dernières sont relayées, intégrées, ou déniées par les habitants. Une méthode empirique d'étude des archives de la télévision (disponibles à l'Institut National de l'Audiovisuel) a été testée sur ces objets spécifiques que sont les médias télévisés. Cette recherche inédite permet de mettre en évidence les thématiques les plus fréquemment convoquées dans le paysage audiovisuel, quand il s'agit de parler du Berry.

155. ABRIOUX Florence, *op. cit.*

156. « L'organisation d'une représentation présente une modalité particulière, spécifique : non seulement les éléments de la représentation sont hiérarchisés mais par ailleurs toute représentation est organisée autour d'un noyau central, constitué d'un ou de quelques éléments qui donnent à la représentation sa signification », ABRIC Jean-Claude (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2001, p. 19.

I- Une approche compréhensive

Cette recherche vise à étudier à la fois les pratiques territoriales des acteurs, mais également les représentations de leurs propres pratiques et de leur espace de vie, sans préjuger de ce que peut être le contenu de ces pratiques et de ces représentations. Ces dernières semblent difficilement dissociables, surtout lorsque l'on souhaite éclairer le rapport que des individus entretiennent avec le territoire sur lequel ils se situent. Mais la difficulté du sujet provient également de la multitude de thématiques pouvant être abordées, du caractère foisonnant de cette recherche, ce qui a rendu plus difficile l'émergence d'une problématique claire. Une idée fixe se dégageait cependant des questionnements émergents au début de la réflexion : pourquoi les habitants choisissent de vivre sur ce territoire apparemment défavorisé, et que beaucoup (y compris eux) décrient ? Pour éclairer cette question, et permettre une approche adéquate de sa résolution, une approche compréhensive a été privilégiée. L'objectif est de s'appuyer sur le terrain pour mieux s'en éloigner, d'éclairer la formulation des théories à partir de va-et-vient incessants entre celles-ci et le sujet de l'étude.

Après avoir choisi l'approche la plus pertinente par rapport à notre objet et à notre terrain d'études, il restait à déterminer quels étaient les sujets de cette étude. Le territoire en est l'objet, les deux premiers chapitres ne laissent aucun doute à ce propos. Mais qui sont les « acteurs territorialisés », agissant sur un espace donné ? Quels individus sont ici considérés ? Les habitants sont-ils les seuls acteurs à prendre en compte pour éclairer notre problématique ? Répondre à ces questions nécessite de faire un détour par la définition du terme « acteur », vocable abondamment employé, notamment en sociologie. Sans se livrer à une étude exhaustive de ses différentes acceptions, il s'agit de montrer sous quel angle se place cette recherche, avant de pouvoir en détailler les méthodologies utilisées.

1- Qui étudier : la définition des « acteurs » du territoire

Les sociologues, tout comme les géographes d'ailleurs, utilisent souvent une multitude de termes pour nommer l'objet de leurs recherches. « Dans les théories du social en cours, on parle diversement d'acteur, d'agent, de sujet, d'individu, de membre, d'auteur, d'être social, de personne, de personnage, etc. »[157] Le vocable employé par chaque chercheur n'est pas anodin et permet de le situer dans une école de pensée. Choisir le terme « d'acteurs » place cette étude dans la lignée de théories sociologiques l'ayant abondamment utilisé et défini. Nous ne souhaitons pas nous positionner dans l'une ou l'autre de ces théories sociologiques, mais bien montrer en quoi leur héritage permet de proposer notre propre interprétation de « l'acteur » et de légitimer la méthode d'étude choisie.

L'approche rationaliste et stratégique

Le terme d'acteur est notamment employé par un des piliers de la théorie sociologique, Max Weber. Sans entrer dans les détails de sa réflexion très riche et foisonnante, il est néanmoins important d'attirer l'attention du lecteur sur la manière dont il considère l'individu comme étant un acteur rationnel, doué d'une conscience, capable d'agir suivant des objectifs ou des idéaux[158]. L'objet de la sociologie est donc l'analyse des actions individuelles et surtout de l'intention avec lesquelles elles sont réalisées. « Nous entendons par "activité" un comportement

157. LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998, p. 10.

158. Max Weber distingue ainsi deux types de rationalité. L'individu rationnel en valeur cherche à agir conformément à des idéaux d'ordre moral, peu importe le résultat de son action. L'individu rationnel en finalité se concentre précisément sur le résultat de son action et cherche à l'atteindre, quels que soient les moyens employés. Dans la typologie wéberienne, ces deux modes d'action sont complétés par deux autres idéaux-types : l'action traditionnelle (produit de l'habitude) et affectuelle (produit de l'émotion).

humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un *sens* subjectif »[159]. Max Weber se place ici clairement dans une perspective compréhensive. L'analyse des structures sociales permet de dégager les raisons d'agir de chaque acteur qui en est partie prenante.

Michel Crozier va plus loin dans le « pouvoir » accordé à l'individu, dans la conscience que ce dernier a de ses propres actes. Dans la sociologie des organisations notamment, l'acteur devient stratégique, capable de mobiliser des ressources pertinentes dans une situation donnée, notamment en cas de changement, de projet ou de problème[160]. Ces ressources peuvent prendre différentes formes : technique, relationnelle, connaissance… Dans cette perspective, la rationalité d'un individu est forcément limitée car il ne peut maîtriser l'ensemble des éléments nécessaires à une prise de décision purement rationnelle. La réaction d'un acteur est logique de son point de vue, en fonction de ce qu'il pense pouvoir gagner ou perdre dans la situation concernée. L'acteur détermine également son action en fonction des relations existant avec autrui et de règles plus ou moins implicites qui gouvernent leurs interactions. Le sociologue doit être capable de comprendre et de mettre en évidence les mécanismes qui gouvernent les actions des individus et leurs inter-relations. Pour prolonger cette perspective et revenir ainsi à notre sujet, on pourrait même ajouter qu'il est nécessaire de mettre à jour les relations existant entre un individu et son territoire.

Ces deux théories sociologiques fondatrices montrent bien l'individu comme un acteur, c'est-à-dire une personne consciente de ses choix, de ses actions, faisant preuve de rationalité, en fonction d'un contexte donné[161].

L'évolution de l'acteur

La vision d'un acteur rationnel et stratège dans ses choix n'a pas toujours été la perception dominante de l'individu, notamment au sein des théories sociologiques. Certains auteurs, comme Alain Touraine, montrent ainsi l'évolution historique que le terme « d'acteur » a subie. Pour lui, il y a eu un passage progressif d'un acteur social qui se définissait avant tout comme un citoyen, dont le développement personnel était inséparable du progrès social, à un acteur plus individualiste, enfermé « dans la recherche de son identité »[162]. Dans cette perspective, ce sont principalement les motivations, les raisons d'agir de l'individu, qui ont été amenées à se modifier sous l'effet des bouleversements de la société d'après-guerre. Nous serions donc passés dans une ère d'individualisme, marquée notamment par le reflux de mouvements collectifs. D'une sociologie classique, traditionnelle, axée sur la compréhension du système dans lequel se placent les individus, on se dirige vers une sociologie plus critique qui cherche à dissocier l'analyse du système et l'analyse des individus. Cette sociologie critique se caractérise notamment par une approche plus stratégique[163] des modes d'action individuels.

---

159. WEBER Max, *Economie et société. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995, p. 28.

160. Voir par exemple CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *op. cit.*

161. Ces théories individualistes s'opposent à des perspectives holistes, de type durkheimienne ou bourdieusienne. Si nous souhaitons nous en inspirer pour les méthodologies compréhensives qu'elles impliquent selon nous, nous sommes loin de revendiquer la totalité de leur héritage, comme le montrera la suite de notre propos.

162. TOURAINE Alain, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, p. 10.

163. Trois grandes théories ont entraîné, d'après Alain Touraine, ce passage à une approche plus stratégique de l'individu. La première est la sociologie des organisations, que nous venons d'évoquer très brièvement. La seconde, la sociologie fonctionnaliste, propose la vision d'un consommateur-acteur, capable de repérer les meilleurs choix à réaliser en termes consuméristes. Enfin, l'ethnométhodologie, montrant les individus comme des acteurs – au sens d'acteurs de théâtre – insérés dans des stratégies de présentation de soi, est la troisième théorie ayant entraîné une approche stratégique de l'individu.

Pour Alain Touraine, cette dernière perspective est insuffisante et il importe de comprendre l'interaction entre les acteurs et le système d'action dans lequel ils se situent. La notion de relation sociale est alors prépondérante. « La vie sociale est de moins en moins analysée comme un système régi par une structure et des lois internes d'organisation ; elle apparaît comme un réseau de relations sociales entre des acteurs orientés au moins autant pour leurs projets et stratégies propres que par leur définition en termes de rôles et de statuts »[164]. Cette vision de l'acteur l'amène à proposer une vision de la société comme un vaste réseau de relations sociales et à définir la notion d'*historicité*, conçue comme *« l'ensemble des modèles culturels qui commandent les pratiques sociales »*. Il appelle alors à se concentrer sur les individus, pris dans leurs conditions d'existence concrètes, afin de mieux cerner ces pratiques sociales et ces modèles culturels – représentationnels ? Si son analyse peut paraître très fructueuse, nous nous contenterons cependant d'en dégager la perspective compréhensive, mais également la prise de distance avec la sociologie classique et critique en revendiquant l'analyse de l'acteur considéré dans un système donné.

L'acteur pluriel[165]

L'acteur que nous étudions ici est donc rationnel et conscient de ses actes, capable de stratégies pour s'adapter aux situations auxquelles il est confronté. Mais, en parallèle, il est également en perpétuelle interaction avec un système social qui contribue à déterminer sa perception de cette situation, qui influence ses représentations et donc ses relations à autrui. Les théories étudiées jusqu'ici ont permis de replacer l'individu dans un contexte, dans un environnement donné. Mais l'individu est amené, au cours de sa vie, à traverser différents milieux, différentes situations qui le façonnent en tant qu'acteur. Ce dernier est alors le résultat de l'intériorisation d'une multitude de processus sociaux, de logiques sociales. « Un acteur pluriel est donc le produit de l'expérience – souvent précoce – de socialisation dans des contextes sociaux multiples et hétérogènes. Il a participé successivement au cours de sa trajectoire ou simultanément au cours d'une même période de temps à des univers sociaux variés en y occupant des positions différentes »[166]. Bernard Lahire montre ainsi que, dans chaque situation, l'individu « réactive », plus ou moins consciemment, des apprentissages acquis au cours de situations précédentes – par exemple ce qu'il faut faire ou ce qu'il ne faut pas faire. Etudier ces apprentissages qui expliquent les pratiques des acteurs est donc fondamental pour comprendre la manière dont réagissent ces acteurs et dont ils se représentent leurs propres pratiques[167]. Cette vision d'un « acteur pluriel » car inscrit dans différentes logiques sociales nous paraît particulièrement féconde pour analyser les rapports que les individus entretiennent avec leur espace de vie.

Dans cette étude, nous entendrons donc par « acteur » un individu rationnel, plus ou moins conscient de ses actions, emprunts de représentations qui contribuent à orienter ses pratiques. Cet individu est placé à chaque instant dans un contexte, un environnement, qui influe également sur ses pratiques et représentations. Enfin, il est façonné par ses expériences antérieures qui le conduisent à adopter tel discours ou telle réaction en fonction des situations – et donc des territoires – dans lesquelles il se situe.

---

164. TOURAINE Alain, *op. cit.*, pp. 86-87.

165. Pour réinterpréter le titre de l'ouvrage de Bernard Lahire, *op. cit.*

166. LAHIRE Bernard, *op. cit.*, p. 42.

167. Bernard Lahire cherche ainsi à ouvrir le champ d'une « sociologie psychologique » à différencier d'une « psychologie sociale ». Pour lui, tout objet peut donc être étudié sociologiquement, des pratiques, comme des représentations, car « l'essentiel réside dans le *mode sociologique de traitement* du "sujet" », LAHIRE Bernard, *op. cit.*, p. 227.

De ce fait, « l'acteur » de notre recherche sera « l'habitant » du Berry, car le territoire représente de fait un contexte aux actions individuelles et sociales. Pour simplifier la recherche et réduire la focale d'observation, nous nous centrerons de préférence sur les résidents à « temps complet ». Par ailleurs, l'acteur sera désigné comme « local » quand son action sur le territoire découle de la fonction – professionnelle, associative, politique… – qu'il occupe. L'habitant et l'acteur local peuvent évidemment se confondre : un habitant, rencontré afin de saisir ses pratiques et représentations résidentielles, peut se révéler être acteur local du territoire. A l'inverse, un acteur local peut également être habitant du territoire sur lequel il a une action. La distinction entre les deux n'est pas forcément simple et les individus passent régulièrement et allègrement de l'un à l'autre rôle au cours d'un même échange.

2- L'utilisation d'une méthodologie compréhensive pour étudier les interactions

Les théories sociologiques précédemment évoquées invitent toutes à se pencher sur les motivations et les actes plus ou moins conscients d'un acteur pourvu de rationalité, inséré dans un contexte socio-spatial qui joue sur ses pratiques et ses représentations. C'est donc clairement une approche compréhensive qui doit être privilégiée pour étudier les individus inscrits dans des relations sociales. Les méthodologies qualitatives, notamment les entretiens libres ou semi-directifs, privilégient généralement cette recherche de la compréhension du sens qui est donné par les acteurs à leur propre démarche. « L'enquête par entretien est ainsi particulièrement pertinente lorsque l'on veut analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques, aux événements dont ils ont pu être les témoins actifs ; lorsqu'on veut mettre en évidence les systèmes de valeurs et les repères normatifs à partir desquels ils s'orientent et se déterminent »[168]. L'enquête par entretien semble donc particulièrement adaptée pour saisir la manière dont les individus construisent leur rapport à leur espace de vie et la manière dont ils considèrent leurs propres pratiques territoriales.

Les enseignements sociologiques quant à la méthodologie de l'entretien qualitatif suivent globalement la même démarche. Le chercheur est invité à cerner son terrain d'étude, à travers la constitution d'une bibliographie adéquate. Ce travail préparatoire débouche alors sur la problématisation du sujet, sur l'énoncé d'hypothèses, qu'il s'agira d'infirmer ou de confirmer à travers un travail de terrain. Une grille d'entretien[169] est alors construite, permettant ainsi de « guider » la réalisation des entretiens qui constitueront le « matériau » de l'étude. Si certains auteurs jugent « inutile de [s']encombrer d'un guide d'entretien détaillé »[170], les enseignements méthodologiques insistent cependant sur la nécessité de préparer les quelques thématiques qui sous-tendent les logiques d'interaction dans l'entretien semi-directif, et qui cherchent à répondre à la problématique initiale. Le matériau recueilli à travers les différents entretiens réalisés vise ensuite à confirmer ou à infirmer les hypothèses formulées et à répondre à cette problématique initiale.

La méthodologie choisie pour cette recherche est quelque peu différente. Notre étude s'appuie en effet sur un questionnement très précis, portant sur les processus d'ancrage territorial sur un espace tel que le Berry. L'absence de bibliographie sociologique sur cette thématique particulière, démontrée dans les premiers chapitres, mais également sur ce terrain d'étude, assez peu étudié sociologiquement parlant, rendait caduques les méthodologies habituellement

168. BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, p. 27.

169. « Généralement établi après quelques entretiens exploratoires, le guide se présente sous forme de "pense-bête" répertoriant les thèmes qui doivent être abordés au cours de l'entretien semi-directif. Le guide comporte une consigne initiale […] Il peut revêtir une forme plus ou moins détaillée, de la liste de trois ou quatre grands thèmes jusqu'à une série d'informations spécifiées sur deux ou trois pages », BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris. A.Colin, 1998, p. 58.

170. BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010, p. 180.

employées pour réaliser une recherche qualitative. Les problématiques pouvaient être multiples, le cadre d'étude n'était pas complètement construit et nécessitait des réajustements perpétuels. Le sujet étudié était finalement si peu connu qu'il entraînait des difficultés majeures pour formuler une problématique pertinente et les hypothèses de recherche en découlant. Il était donc nécessaire de « renverser » les méthodologies d'étude habituelles en sociologie, pour partir du terrain proprement dit, afin de construire dans un second temps seulement, une problématique et des hypothèses adéquates. Notons d'ailleurs que l'adoption d'une telle démarche, semblable à celle adoptée en géographie, qui part du terrain, a paru totalement pertinente dans le cadre d'une thèse de sociologie se voulant également au croisement de plusieurs disciplines. Une série d'interrogations personnelles ainsi qu'une sensibilité forte par rapport au territoire d'étude ont donc axé, dans un premier temps, le travail de recherche sur le terrain.

Une démarche réellement compréhensive[171], partant du terrain pour mieux saisir les enjeux théoriques essentiels de la thématique, semblait ainsi être la plus adaptée à ce contexte particulier. La problématisation, la construction d'hypothèses se sont réalisées à travers des échanges réguliers entre les théories existantes et les découvertes provenant des premiers entretiens compréhensifs menés sur le terrain. Ces derniers, ainsi que cela sera détaillé ultérieurement, ont d'abord consisté en une série de rencontres avec des acteurs locaux, propres à poser le contexte du territoire choisi et de ses habitants. Ces « institutionnels » ont permis de mettre en évidence l'importance des représentations individuelles dans les pratiques territoriales des résidents du Berry. Les entretiens avec des habitants, cœurs du sujet, se sont donc centrés sur les conceptions des acteurs (pensées construites) et sur les descriptions des pratiques (faits expériencés). Actions et représentations sont entremêlées dans les récits qui sont réalisés par les résidents rencontrés.

Si les méthodes d'entretien compréhensif n'hésitent plus à prendre en compte les représentations des individus comme participant à la construction de la réalité sociale, l'étude plus systématique de ces représentations n'est pas toujours réalisée. Un petit détour, à la fois théorique et méthodologique, par la psychosociologie est ici nécessaire pour bien comprendre ce qui est entendu ici par « représentations ». En effet, ce concept est évoqué par un des pères fondateurs de la sociologie, Emile Durkheim, qui parle de « représentations collectives » sans véritablement leur en donner un sens précis. De nombreux sociologues utilisent, sans réelle distinction, les termes de « représentations », d'« image », d'« opinion », ou encore de « stéréotype ». Il a fallu attendre les travaux d'un psychosociologue français, Serge Moscovici, pour que la notion de « représentations sociales » soit véritablement étudiée et qu'une véritable définition en soit proposée. Celle de Denise Jodelet nous parait la plus accessible et la plus pertinente par rapport à notre recherche (encart 1).

***Encart 1 : Définition des « représentations sociales », d'après Denise Jodelet*[172]**

« [Les représentations sociales] nous guident dans la manière de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et, le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre. […] Elles circulent dans les discours, sont portées par les mots, véhiculées par les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduits et les agencements matériels ou spatiaux ».

171. « La démarche compréhensive s'appuie sur la conviction que les hommes ne sont pas de simples agents porteurs de structures mais des producteurs actifs du social, donc des dépositaires d'un savoir important qu'il s'agit de saisir de l'intérieur, par le biais du système de valeurs des individus ; elle commence donc par l'intropathie », KAUFMANN Jean-Claude, *op. cit.*, 1996, p. 23.

172. JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », JODELET Denise (dir.) *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 2003, pp. 31-32.

La volonté d'étudier pratiques et représentations en interaction justifie donc complètement le souhait de réaliser un détour par des techniques psychosociologiques pour mieux cerner ces représentations sociales. L'entretien semi-directif est évidemment également utilisé par cette discipline pour recueillir le matériau verbal nécessaire à une analyse des représentations, mais d'autres méthodologies complémentaires seront utilisées pour permettre un petit zoom sur ces représentations sociales.

L'enquête par entretiens s'inscrit totalement dans la tradition sociologique, et en particulier dans la sociologie compréhensive de Weber, dont l'objet est l'analyse des activités individuelles et collectives à travers le sens à la fois subjectif et intersubjectif qui leur est donné par les acteurs. Cette méthodologie qualitative est adaptée à la prise en compte des pratiques et des représentations qu'ont les individus de leur espace de vie. Adopter une démarche réellement compréhensive permet en outre de saisir les habitants dans leur pluralité, au sein de parcours de vie (et de territoire) diversifiés, et de ne pas se laisser restreindre par une problématique trop vite établie. Décrire les pratiques et les représentations des résidents sur leur espace de vie revient à étudier les interactions entre habitant et territoire. Ces interactions peuvent alors être considérées comme le symbole des interactions entre individu et société. C'est en cela que cette recherche s'inscrit totalement dans une perspective sociologique compréhensive.

II- La réalisation d'entretiens compréhensifs

L'aspect qualitatif du terrain a été clairement privilégié dans cette étude, afin de se placer dans une démarche réellement compréhensive. S'ils ne constituent pas l'unique source d'information, les entretiens semi-directifs représentent tout de même la majeure partie de la méthodologie employée pour cette recherche. Cette technique semble en effet la plus propre à saisir les pratiques et les représentations des individus[173]. Le but général de tels entretiens est de s'entretenir de manière approfondie avec une personne soigneusement choisie, de gagner sa confiance, afin d'explorer assez finement une série de thèmes prédéfinis par un guide d'entretien[174] et entrer ainsi, de manière ponctuelle, dans son univers mental. Les questions posées ne sont généralement pas déterminées à l'avance et servent principalement à relancer la conversation, en demandant des précisions et des détails sur différents sujets abordés au cours de l'entretien. L'enquêteur doit éviter de manifester le moindre jugement propre à couper la dynamique du dialogue et chercher à comprendre le point de vue de son interlocuteur.

L'objectif d'un entretien compréhensif est non seulement de saisir la situation et l'opinion d'un individu à un moment donné, mais également de le replacer dans un contexte social plus large afin de mettre en évidence les facteurs ayant influencé ses pratiques et ses représentations actuelles. « L'analyse ethnographique a tout à gagner à se concentrer sur ce qu'elle sait déjà faire, décrire non des états mais des *processus*, décrire des actions prises dans des interactions, décrire le déroulement et l'enchaînement des situations *du point de vue* de chacun des partenaires »[175]. Les conclusions plus générales découlant de ces entretiens particuliers ne visent pas à décrire des individus types, mais bien des relations s'établissant entre habitant et territoire.

---

173. « En effet, les divers discours tenus dans l'espace contribuent à faire émerger et à structurer les représentations » de cet espace, GUMUCHIAN Hervé, *op. cit.*, 1991, p. 8.

174. « Le guide d'entretien se distingue ainsi fonctionnellement du protocole du questionnaire dans la mesure où il structure l'interrogation mais ne dirige pas le discours », BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *op. cit.*, p. 64. Malgré les réticences préalablement exposées quant à l'utilisation de méthodologies d'enquête classique, le guide d'entretien nous paraissait incontournable pour entrer sur le terrain d'étude. Il nous faut cependant souligner, encore une fois, que sa fonction première était surtout d'explorer l'univers des enquêtés et non de vérifier une problématique préalablement formulée.

175. BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *op. cit.*, p. 306.

1- Les personnes ressources

Appréhender un territoire de la taille du Berry, l'équivalent de deux départements entiers, ne pouvait se faire sur la base des seules connaissances personnelles, issues uniquement du vécu de l'enquêtrice sur le terrain. Il était donc nécessaire de cerner cette région autrement, de « dégrossir » la vision de ce territoire, et d'interroger ainsi des personnes compétentes en ce qui concerne son organisation générale[176]. Ces « institutionnels » ont permis de fixer le cadre dans lequel pouvait s'inscrire la réflexion. Il a également été décidé de rencontrer des acteurs plus « spécialisés » sur deux domaines précis : la géopolitique et la culture au sein de ce territoire, afin de pouvoir approcher ce dernier de manière globale à travers un prisme particulier. L'objet – et les sujets – de la recherche, bien que simplifié pour être directement accessible et compréhensible, était clairement spécifié au cours de la prise de contact avec chacune de ces personnes ressources. L'idée de ces premiers entretiens était bien de recueillir des témoignages fiables à propos des habitants du Berry et de la manière dont ces derniers s'inscrivent sur leur territoire.

Les « institutionnels »

Pour réaliser ce recueil de données sur le terrain, il a donc fallu commencer par rencontrer ce qu'il est possible d'appeler des « institutionnels » du Berry, c'est-à-dire des personnes représentants des organisations ayant une action en terme d'aménagement du territoire ou de développement local. En effet, « une recherche sociologique ne peut faire l'économie d'une approche préalable du terrain qu'elle entend interroger. A plus forte raison lorsque le champ de recherche est directement centré sur les rapports qu'entretiennent les hommes à l'espace »[177]. Au vu de la multitude et de la diversité des collectivités territoriales, existant sur l'ensemble des deux départements, seuls les échelons administratifs les plus élevés ont été retenus. En effet, l'objectif n'était pas de réaliser une étude complète du complexe maillage territorial existant sur le Berry, mais bien de fixer un premier cadre d'analyse à propos de ses habitants.

Les organisations oeuvrant à l'échelle régionale et départementale, ou bien encore à l'échelle des pays, ont donc été sollicitées par l'intermédiaire d'un courrier officiel, adressé à leur président ou à leur directeur[178]. Ce dernier avait alors le choix de me recevoir en personne ou de m'orienter vers l'un de ses agents, lui déléguant ainsi un rôle d'ambassadeur de la collectivité concernée. De nombreuses relances téléphoniques ont finalement été nécessaires pour rencontrer ces institutionnels, sur une période de six mois, de février à août 2007. Une dizaine d'institutions a été sollicitée : conseil régional, conseils généraux, chambres consulaires, pays, comités de tourisme, services de l'Etat décentralisés dans les départements… Quelques représentants de ces institutions ont préféré refuser un tel entretien, et d'autres organisations ont laissé les non-réponses s'accumuler, montrant ainsi leur indifférence, voire leur refus, face à cette demande d'informations. Au final, 24 personnes, représentants les organisations suivantes, ont été rencontrées :

176. Cette démarche n'est pas en soi différente des méthodes habituellement conseillées dans les études en sociologie. « Au début de votre enquête, vous n'avez pas tellement le choix, vous commencez vos entretiens un peu au gré des circonstances : avec des "institutionnels", des porte-parole, des personnes habilitées à répondre à des journalistes ou sociologues », BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *op. cit.*, p. 162. Pour autant, cette démarche s'avérait particulièrement précieuse et indispensable dans la perspective compréhensive choisie pour entrer sur ce terrain d'étude.

177. ALLARD Cyril, *op. cit*, p. 99.

178. Voir modèle de lettre officielle en annexe.

- Préfecture de l'Indre[179]
- Direction Départementale de l'Equipement, de l'Indre et du Cher
- Conseil régional du Centre (direction de l'Aménagement des Territoires)
- Conseils généraux de l'Indre et du Cher
- Comité régional de tourisme du Centre
- Comités départementaux de tourisme de l'Indre et du Cher
- Agence de Développement Economique de l'Indre[180]
- Chambres de Commerce et d'Industrie de l'Indre et du Cher
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre[181]
- Chambres d'Agriculture de l'Indre et du Cher
- Cinq des six pays de l'Indre (Pays Castelroussin – Val de l'Indre, Pays d'Issoudun et de la Champagne berrichonne, Pays de la Brenne, Pays du Boischaut Nord, Pays de La Châtre-en-Berry)[182]
- Quatre des cinq pays du Cher (Pays de Bourges, Pays de Vierzon, Pays du Berry-Saint-Amandois, Pays de Sancerre-Sologne)[183]

Ces entretiens, d'une durée comprise entre 45 minutes et trois heures, ont été réalisés sur le lieu de travail des personnes rencontrées. Les entrevues ont été menées selon une technique semi-directive, à partir d'une grille d'entretien[184] prédéfinissant un certain nombre de thématiques à aborder au cours de l'entrevue. Rien, dans la présentation de la demande d'entretien, ou dans les premières questions de celui-ci, n'indiquait le fait que cette recherche portait sur le Berry. Si la grille d'entretien comportait bien une thématique « Berry », il est essentiel de souligner ici que la quasi-totalité des acteurs l'ont abordée d'eux-mêmes, montrant ainsi son importance dans leur cadre de travail quotidien. Tous les entretiens ont été enregistrés, sans que cela pose de difficulté, pour faciliter l'échange et recueillir un maximum de matériau intéressant, puis ils ont été intégralement retranscrits par la suite. L'ensemble des personnes rencontrées a également fourni un grand nombre de documents (comme les chartes de développement dans le cas des animateurs de pays), précieux pour la description et une première analyse de leur territoire d'intervention.

Les « spécialistes » du territoire

Après la rencontre de ces « institutionnels », représentants de collectivités locales, le recueil de parole s'est orienté, chronologiquement parlant, vers les habitants du territoire considéré. Dans un souci de cohérence, il est cependant essentiel de parler dès maintenant du troisième temps de réalisation d'entretiens, auprès de ce que l'on pourrait appeler des « spécialistes » du territoire. Ainsi, des acteurs susceptibles d'apporter un éclairage plus particulier ont également été abordés, en leur présentant clairement l'objet de cette recherche : le territoire du Berry[185]. L'objectif était d'obtenir une série d'informations complémentaires, de la part de personnes qui, professionnellement ou bénévolement, connaissaient parfaitement un

179. Le préfet du Cher m'a orientée par courrier vers la DDE (Direction Départementale de l'Equipement), me signifiant ainsi son refus de me recevoir.

180. L'Agence de Développement Economique du Cher était, à l'époque de passation de ces entretiens, en pleine restructuration. Son action venait d'être relancée, sous l'impulsion notamment du Conseil général du Cher.

181. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cher, malgré de nombreuses relances, par courrier, par téléphone, ou par courriel, n'a pas jugé bon de donner suite à ma demande d'entretien.

182. L'animateur du pays Val de Creuse-Val d'Anglin est resté injoignable durant la période des entretiens « institutionnels ».

183. L'animateur du Pays Loire-Val d'Aubois s'est déclaré trop occupé pour avoir le temps de me recevoir.

184. Voir grille d'entretien « institutionnels » en annexe.

185. Voir modèle de lettre officielle en annexe

domaine, un aspect de ce territoire. Ces informations complémentaires devaient contribuer à éclairer et expliciter les dynamiques mises à jour à travers les entretiens réalisés avec les « institutionnels » et les habitants. Différents types d'acteurs, représentant 22 personnes, ont ainsi été rencontrés :

- historiens
- géographes
- ethnologues
- journalistes ou représentants de médias locaux (presse, télévision, radio)
- représentants d'organismes ou d'associations culturels, notamment associations d'arts et traditions populaires
- représentants de syndicats de producteurs, notamment de syndicats d'AOC (Appellations d'Origines Contrôlées) en vins et fromages de chèvre

Tous ces intervenants étaient invités à parler du Berry et de ses habitants[186], tout d'abord à travers leurs représentations de ce territoire. Comment le caractérisent-ils ? Quels en sont les atouts et les faiblesses ? Ce discours sur les représentations leur permettait d'enchaîner sur la présentation de leur propre pratique du territoire, en leur faisant décrire leur activité particulière. Cette description apportait un éclairage spécifique sur un aspect précis du territoire, mais celui-ci était bien considéré dans son ensemble[187].

L'ensemble de ces personnes a montré un intérêt certain pour cette démarche de meilleure connaissance du territoire, mais également pour la thématique plus globale de cette recherche universitaire. Savoir que leur territoire d'action était étudié, que leurs convictions quant à ses potentialités de développement étaient prises en compte a semblé très valorisant. De nombreuses demandes de retours, après soutenance, ont ainsi été formulées par ces acteurs, à la fin des entrevues.

Réaliser des entretiens avec ces deux types de personnes « ressources » présente un intérêt indéniable pour notre recherche. En effet, les entretiens avec les représentants d'institution permettent d'explorer de manière exhaustive et détaillée l'ensemble des problématiques liées à un « sous-territoire » – au sens de « sous-ensemble » – du Berry. *A contrario,* les « spécialistes » du Berry, comme leur dénomination l'indique, considèrent le territoire dans son intégralité mais n'apportent qu'un éclairage très précis, sur une thématique donnée. Par ailleurs, l'ensemble de ces entretiens – qui représentent une large majorité de notre corpus final – a permis de contrebalancer le manque d'information, de documentation et d'analyse disponible sur le territoire. La présentation de celui-ci, au prochain chapitre, s'appuie donc en majeure partie sur les déclarations de ces personnes « ressources ». Leurs propos ont surtout été analysés de manière transversale, afin de retirer les principales informations portant sur le territoire et permettant d'améliorer la compréhension de celui-ci.

2- Les entretiens « habitants »

Chercher à mieux cerner le Berry, par le biais d'entretiens avec des « institutionnels » et des « spécialistes » ne suffit évidemment pas. Au-delà des discours sur l'aménagement du territoire et sur le développement local, sur les potentialités intrinsèques au territoire, il faut aussi s'intéresser à la manière dont les individus vivent réellement sur celui-ci. Une trentaine d'habitants a ainsi été rencontrée, toujours par le biais d'entretiens semi-directifs, suivant une grille de thématiques prédéfinies[188]. Une telle grille d'entretien permettait d'aborder à la fois

186. Voir grille d'entretien « spécialistes » en annexe.

187. A la différence des entretiens avec les « institutionnels » qui se centraient sur leur propre espace d'intervention : régional, départemental, pays…

188. Voir grille d'entretien « habitants » en annexe.

leurs pratiques et leurs représentations sur le territoire. Ces entretiens « habitants » constituent réellement le cœur de la recherche, car il est important de comprendre concrètement la manière dont on réside dans le Berry. En effet, « les territoires sont vécus collectivement et individuellement. Ce sont des entités communes partagées par un grand nombre. Pour les individus qui l'habitent, le territoire est une aire d'action et de vie. S'y développent des structures de parenté et de travail, des réseaux sociaux, des rôles sociaux de production »[189]. La formulation de la grille d'entretien s'est donc attachée à comprendre l'ensemble des relations sociales existant sur un territoire à travers la pratique d'un individu donné. Passer par la description d'activités quotidiennes et triviales peut sembler anecdotique pour cerner les modes d'ancrage territoriaux et les relations que les habitants entretiennent avec leur espace de vie. Mais ce type d'entretien compréhensif est au contraire essentiel pour saisir les processus à l'œuvre dans l'établissement des pratiques et de représentations territoriales. Le protocole d'enquête est donc particulièrement important à souligner et il s'agit maintenant de détailler la manière dont ont été réunies ces connaissances sur les résidents du Berry, c'est-à-dire la manière dont ont été réalisés et analysés les entretiens avec les « habitants ».

La réalisation des entretiens

Les personnes rencontrées ont été choisies dans un réseau d'interconnaissances élargi[190]. Un petit tract[191] présentant brièvement l'objet de la recherche – une étude sur les modes de vie des habitants du Cher et de l'Indre[192] – a été réalisé et distribué à des « relais » (amis ou connaissances plus ou moins proches). En effet, aucun enquêté n'était connu personnellement avant l'entretien, ce qui permettait d'éviter le biais induit par une trop grande familiarité et d'explorer ainsi plus finement certaines pratiques et représentations. Mais passer par des connaissances communes introduisait plus facilement l'idée d'un entretien prolongé sur des pratiques parfois très personnelles, et de mieux faire accepter cette intrusion dans la sphère intime. La grande majorité des entretiens a été réalisé au domicile de la personne enquêtée, généralement en face-à-face, comme cela avait été demandé par l'enquêtrice, plus exceptionnellement en présence du conjoint. Mais aucun enquêté n'a refusé d'ouvrir sa porte et exprimé le désir d'un lieu plus « neutre » pour la rencontre[193]. Ces entrevues, d'une durée comprise entre cinquante minutes et deux heures, ont vraisemblablement été bien vécues par les enquêtés, comme le prouvent les nombreuses invitations à poursuivre la conversation autour d'un café ou d'un repas[194].

---

189. ALLARD Cyril, *op. cit.*, p. 66.

190. Le principe d'« arborescence » – une personne rencontrée donne le nom et le contact d'un possible futur enquêté – a été peu utilisé, afin de garantir la diversité des milieux sociaux auxquels appartiennent les personnes interviewées. Par contre, de nombreux réseaux personnels et professionnels, issus d'un ancrage prolongé sur le territoire, ont été sollicités.

191. Ce tract mentionne notamment l'appartenance universitaire du chercheur, garantissant ainsi le « sérieux » de la demande. Il est disponible en annexe.

192. Il est important d'insister sur l'absence de référence au Berry dans « l'approche » de chaque enquêté. L'objectif était bien de constater si la mention de ce territoire apparaissait spontanément dans les discours, montrant ainsi sa place dans les représentations des habitants.

193. Deux entretiens seulement n'ont pas été réalisés au domicile des personnes rencontrées, ces dernières préférant, pour des raisons temporelles, une rencontre à proximité de leur lieu de travail. Ces rencontres se sont néanmoins effectuées dans des lieux de convivialité, montrant ainsi la décontraction des enquêtés par rapport à la situation d'entretien.

194. Comme le prouvent également les cadeaux « souvenirs », telles ces bouteilles de vin offertes par un viticulteur sancerrois. Au-delà de l'anecdote, ces signes tangibles montrent la qualité des relations établies entre enquêteur et enquêté et peut laisser préjuger de la qualité et de la sincérité des informations fournies au cours de l'entretien.

Il a également été porté une attention particulière au recrutement des personnes, en faisant varier un certain nombre de paramètres dans les choix de sélection, afin de constituer un échantillon le plus diversifié possible[195]. Le but d'entretiens qualitatifs n'est en effet pas d'interroger une fraction représentative de la population globale du territoire, mais bien de considérer la palette la plus large possible de situations que l'on peut trouver dans ce territoire[196]. Plusieurs critères de choix ont donc été retenus, associant des variables descriptives générales et des variables directement liées à la thématique d'enquête : le sexe, l'âge, la localisation géographique, la situation familiale, la catégorie socio-professionnelle, et la durée d'installation sur le territoire. C'est en faisant varier ces différents éléments qu'il est possible de rencontrer une diversité de situations individuelles. La carte 1 montre par exemple les différentes localisations des entretiens avec les habitants, afin de faire la preuve de la diversité géographique de ces derniers.

Carte 1 : Localisation des entretiens habitants



L'impératif de diversité permet de rencontrer rapidement un point de « saturation » : la notion de redondance peut être mise en avant pour expliquer un sentiment de « déjà entendu » dans les paroles des habitants. La campagne d'entretiens peut alors être considérée comme étant close, chaque nouvel entretien ne permettant de recueillir que des informations marginales par rapport à la thématique d'étude. Il est intéressant de noter pour notre étude que, presque

195. « Dans l'enquête par entretien, on bâtit le plus souvent un échantillon diversifié, qui repose sur la sélection de composantes non strictement représentatives mais caractéristiques de la population », BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *op. cit.*, p. 54.

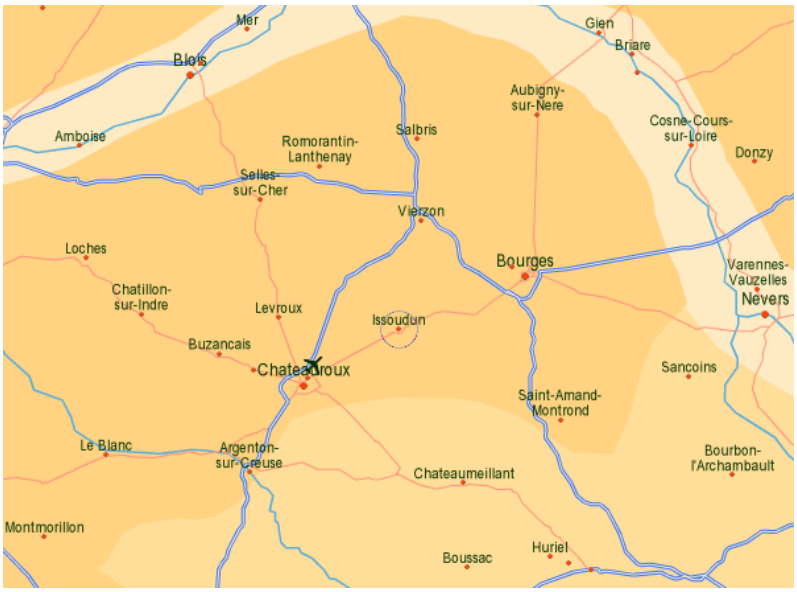
196. « Les entretiens approfondis ne visent pas à produire des données quantifiées et n'ont donc pas besoin d'être nombreux. Ils n'ont pas pour vocation d'être "représentatifs" », BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *op. cit.*, p. 156.

paradoxalement compte tenu de la grandeur du terrain considéré et de la multiplicité des variables choisies, ce point de redondance a été atteint rapidement (une trentaine d'entretiens), signe que les mécanismes d'ancrage peuvent se retrouver aisément chez différents individus, malgré la diversité des situations rencontrées. Au total, 34 entretiens ont été réalisés[197] et ont permis de rencontrer des situations aussi différentes qu'une jeune lycéenne partageant son temps entre domicile familial et internat scolaire, un viticulteur à la retraite, un facteur en milieu rural, un prêtre en maison de retraite…

Les entretiens se sont globalement déroulés selon les mêmes modalités. Ils se découpaient généralement en quatre grandes étapes, alliant à une technique projective, des discours sur les pratiques de l'espace de vie, sur les représentations de l'espace de vie, et sur les représentations plus générales du Berry ; ces quatre grandes étapes étant abordées au rythme de l'enquêté. Tous les entretiens étaient là aussi enregistrés à l'aide d'un petit dictaphone, ce qui permet de ne pas couper la dynamique de l'échange pour prendre les notes les plus exhaustives possibles. Ce dictaphone a toujours été très bien accepté voire même très vite oublié, et n'a donc pas constitué un frein à la parole des enquêtés.

Afin de « lancer » l'entretien et libérer rapidement la parole de l'enquêté, un petit exercice de projection sur un fond de carte était proposé à chacun[198]. Le fond de carte choisi, tiré d'un site de géo-localisation par Internet, évacuait volontairement les « frontières » administratives – même si on observe une « frontière » naturelle, la Loire, et la présence des principales routes et villes du territoire – et proposait aux enquêtés un territoire plus vaste que le Berry proprement dit. L'idée sous-jacente était évidemment de mettre en évidence les éventuelles zones de vie transfrontalières. Il paraissait par exemple important de ne pas reproduire la division départementale de ce territoire, afin de ne pas influencer les habitants à ce propos. Les enquêtés étaient alors invités à matérialiser ce qui représentait, pour eux, leur espace de vie, sous la forme de leur choix : cercle, soulignage, croix… Certains ont également été amenés à réutiliser ce fond de carte au court de l'entretien, pour mieux souligner et concrétiser leurs propos.

Carte 2 : Fond de carte proposé aux habitants



197. Voir tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens « habitants ».

198. Cette technique est largement inspirée des travaux de Guy Di Méo. Voir notamment l'ouvrage suivant : DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 207 p. Seul un enquêté, manifestement pressé de s'exprimer sur ses relations avec son espace de vie, a commencé de lui-même l'entretien, sans laisser le temps de lui proposer ce fond de carte, qui lui sera soumis plus tardivement au cours de l'entrevue.

L'utilisation du fond de carte permettait ensuite d'engager le discours sur les pratiques quotidiennes au sein de l'espace de vie. Les enquêtés décrivaient ainsi leurs différentes activités, plus ou moins régulières : activités professionnelles, activités familiales, activités amicales, activités de loisirs, engagement associatif ou politique… Une discussion s'engageait alors sur ces différentes pratiques, amenant parfois des échanges sur des thématiques très privées, voire intimes. La perspective temporelle n'était évidemment pas oubliée. Etaient ainsi évoquées les logiques et les raisons d'installation sur le territoire, et les pratiques futures quant aux choix de rester ou de partir du Berry.

Le dialogue sur les pratiques quotidiennes au sein de l'espace de vie ouvrait la voie à un récit tout personnel de cet espace de vie par les enquêtés. Ces derniers étaient ainsi invités à décrire cette zone, en particulier à travers ses atouts et ses faiblesses, ces deux thèmes facilitant l'exposé en permettant aux individus interrogés de se focaliser sur deux thématiques spécifiques. Cela les amenait tout naturellement à exprimer leurs représentations sur leur territoire puis, par extension, à leur département, à leur région et au Berry.

Il est intéressant de noter que, bien que le terme de « Berry » n'ait jamais été prononcé pour expliquer la situation d'entretien, y compris dans la phase de présentation de l'enquêtrice[199], la plupart des enquêtés l'introduisent généralement d'eux-mêmes dans la conversation. Avant même l'analyse de leurs propos, c'est un des premiers signes qui montre combien ce territoire fait référence dans l'esprit de ses habitants.

L'analyse des entretiens

Etudier les relations que les habitants entretiennent avec leur territoire impliquait un mode d'analyse global, pour mettre en évidence les différents types de processus à l'œuvre dans la constitution d'un ancrage territorial. Plutôt que de réaliser une analyse intra-entretien, se centrant sur les particularités de chaque individu, il a été choisi une analyse thématique inter-entretien, à travers le découpage transversal de l'ensemble du corpus finalement recueilli[200]. Les entretiens ont été intégralement retranscrits[201] au fur et à mesure de leur recueil, ce qui a facilité la mise en œuvre de cette analyse thématique. En effet, la phase de retranscription permet de replacer un entretien dans le contexte global dans lequel il a été mené[202] et de comparer, entre autres, les données sociodémographiques qui différencient et/ou rapprochent les individus. L'analyse thématique proprement dite peut ensuite commencer. « La première étape est un

199. Cette dernière se présentait comme étudiante, cherchant à analyser la manière dont les individus vivent sur une zone de vie donnée. Le nom du département était parfois précisé, notamment lorsque les enquêtés ont été contactés par le biais du petit « tract » réalisé à l'occasion de cette phase de terrain.

200. « Alors que le découpage de l'analyse par entretien parcourt les thèmes de l'entretien pour en rebâtir l'architecture singulière, l'analyse thématique défait en quelque sorte la singularité du discours et découpe transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème. Elle ignore ainsi la cohérence **singulière** de l'entretien et cherche une cohérence **thématique** inter-entretiens. […] L'analyse thématique est donc cohérente avec la mise en œuvre de modèles explicatifs de pratiques ou de représentations, et non pas de l'action », BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *op. cit.*, p. 98.

201. Le travail de retranscription s'accompagne d'un travail de « réécriture » de la parole. En effet, cette dernière n'est pas véritablement intégralement restituée. L'écrit gomme les imperfections du langage et permet de produire un texte plus aisément lisible. Par exemple, une série de « euh », « enfin », « je sais pas » alourdit inutilement une phrase qu'une didascalie du type « *l'enquêté hésite longuement, cherche ses mots* » permet de rendre plus compréhensible.

202. Réaliser cet effort de contextualisation permet de ne pas utiliser des « bouts » d'entretien comme des preuves de la démonstration finale, mais de bien comprendre les raisons pour lesquelles ces paroles ont été utilisées à ce moment par cet enquêté. Par exemple, le fait qu'un enquêté, jeune homme d'une vingtaine d'années, ait un regard très négatif sur sa ville natale n'est sans doute pas étranger à son retour – forcé par ses parents – dans cette ville après une expérience professionnelle non concluante dans un autre territoire.

travail de découverte des catégories (on parle encore de thèmes et sous-thèmes) : il s'agit de points de vue, de concepts ou d'idées qui doivent permettre le classement et l'organisation des informations. […] Ensuite, les interviews sont découpées en unité de sens, c'est-à-dire en extraits ayant un sens identifiable, le thème ou le sous-thème »[203]. Ce découpage permet de faire des comparaisons entre les individus ou étudier les différences entre deux habitants sur une thématique donnée. En mettant en évidence les sujets essentiels dans la compréhension des dynamiques de vie sur un territoire donné, l'analyse thématique se révèle être la méthode la plus pertinente[204] dans le cadre du sujet choisi ici. Elle facilite également l'élaboration de typologies, synthétisant les principales thématiques répertoriées et permettant une meilleure compréhension des processus à l'œuvre sur un territoire.

Par ailleurs, les dessins et autres tracés recueillis sur les fonds de carte, originellement destinés à lancer la dynamique de l'entretien, se sont finalement révélés être des indices très précieux pour comprendre les représentations que se faisaient les enquêtés de leur espace de vie. Ils ont donc été analysés de manière empirique, afin de dégager les types d'ancrage sur un territoire.

Les entretiens compréhensifs avec les habitants constituent le centre de l'analyse portant sur les mécanismes de l'inscription territoriale. Avoir rencontré une grande diversité d'individus permet de mettre en évidence autant de modes de fonctionnement quant aux pratiques et aux représentations territoriales.

Au final, différents types d'interlocuteurs ont donc été rencontrés par le biais d'entretiens semi-directifs : représentants d'institutions, habitants « lambdas » ou « spécialistes » du territoire, tous ont pu apporter un éclairage précis et parfois très personnel des modes de vie et des représentations qui existent sur le Berry et sur ses habitants. Si ces éclairages constituent l'essentiel du matériau d'analyse, d'autres techniques auraient également pu être employées. L'observation – participante ou non – constitue ainsi une technique qualitative et compréhensive largement employée en sociologie. Cette technique a finalement été utilisée de manière informelle[205] et il ne paraissait pas pertinent de réaliser des observations formalisées dans un cadre d'enquête. *A contrario*, l'utilisation d'entretiens compréhensifs semblait idéale pour explorer très finement les mécanismes d'inscription des individus sur un territoire donné, à travers leurs différentes pratiques et leurs représentations de celui-ci.

203. BERTHIER Nicole, *op. cit.*, p. 171.

204. Outre l'analyse entretien par entretien, il convient de mentionner que d'autres méthodes sont régulièrement utilisées en sociologie pour analyser le discours des individus. Ce qu'on appelle les théories de la signification, telles que l'analyse propositionnelle du discours (APD), ou analyse des relations par opposition (ARO), se basent sur une retranscription exhaustive des entretiens, car elles considèrent que chaque mot prononcé est signifiant. Ces théories cherchent à reconstruire le sens d'un discours à partir de la structure de ce discours. Nous avons estimé inutile d'y avoir recours dans le cadre de notre étude.

205. En effet, le fait de vivre sur ce territoire – et d'y avoir vécu pendant 18 ans ! – constitue un mode d'observation en soi. Par ailleurs, le contrat CIFRE conclu avec le conseil général du Cher, dans le cadre duquel a été réalisée cette recherche, impliquait des déplacements fréquents et une implication au sein de la collectivité permettant une meilleure connaissance du territoire. Enfin, de nombreux réseaux de connaissance personnelle ont apporté des renseignements pertinents pour enrichir l'analyse conduite dans cette étude.

III- Approfondir des thématiques : l'utilisation de méthodes quantitatives

Au-delà des méthodes qualitatives, il a paru intéressant, dans le cadre de cette recherche, d'effectuer un travail plus quantitatif et statistique pour cerner deux réalités sociales très précises. L'objectif était alors de recueillir des informations complémentaires sur des sujets qui pouvaient s'avérer particulièrement pertinents pour l'étude, sujets dégagés à partir des premiers entretiens qualitatifs. Deux domaines, à fort enjeu pour le Berry, ont ainsi été investigués : l'économie, à travers un questionnaire destiné aux entreprises du territoire, et la formation, par l'intermédiaire d'une enquête sur les étudiants de l'Indre et du Cher. L'objectif de ces questionnaires – et plus particulièrement du second – était bien de croiser des informations sur les pratiques et les représentations de ces populations, avec des données plus « objectives », des facteurs sociodémographiques[206].

1- Un questionnaire auprès des entreprises du territoire

Le choix de réaliser un questionnaire portant sur les entreprises du Berry résulte d'un double constat, à l'issue des premières semaines de présence sur le terrain. D'une part, les « pérégrinations » d'un bout à l'autre du territoire, pour rencontrer institutionnels et habitants, ont permis de constater, très intuitivement, la proportion non négligeable d'entreprises portant les termes de « Berry », de « Berrichon » ou de « Berrichonne » dans leur dénomination sociale. D'autre part, la rencontre avec un artisan ayant créé sa propre entreprise et ayant sciemment choisi de faire référence au Berry dans sa dénomination sociale, a fait entrevoir la volonté de certains chefs d'entreprise d'ancrer leur organisation dans un territoire ayant une forte identité, au moins sur le plan historique. L'extrait d'entretien suivant montre bien, de lui-même, la dynamique de la réflexion à laquelle a pu se livrer cet artisan au moment de son installation :

> *« Je me suis dit : "Dans ce secteur, qu'est-ce qui peut attirer l'attention et à quoi peut être sensible un Berrichon ?" (Rires) Est-ce que je l'appelle : "Anes du Berry" ? Non, ça ne va pas le faire. Est-ce que je l'appelle : "Boischaut", j'ai commencé par ça, d'abord. J'ai dit non. Parce que Boischaut, c'est trop limité, si un jour je souhaite m'étendre, si je souhaite me déplacer sur Bourges, Châteauroux, Boischaut, ça ne veut rien dire. Il me faut une lettre qui soit proche du "a", si ce n'est pas le "a", pour être dans les premiers dans l'annuaire et si ce n'est pas dans l'annuaire, dans toute liste que l'on peut faire. Donc B comme Berry, c'est pas mal […] »*[207].

A partir de ces deux remarques, est progressivement née l'idée d'interroger de manière plus systématique ces chefs d'entreprise, pour connaître et comprendre leur rapport à ce « Berry », présent dans leurs dénominations sociales, et ce à travers un questionnaire envoyé à leur adresse. Ce dernier a finalement nécessité plusieurs étapes de travail, de son élaboration à son analyse. Il a en effet fallu construire l'échantillon qui allait être interrogé, ce qui a conditionné le mode de passation du questionnaire. La thématique du questionnaire elle-même nécessitait de cerner à la fois les pratiques et les représentations des chefs d'entreprise. Il a donc fallu expérimenter divers types de questions, impliquant autant de manières différentes d'analyser ces questionnaires.

206. C'est d'ailleurs ce qui, pour François de Singly, distingue une enquête sociologique par questionnaire d'un sondage d'opinion. « La première ne cherche pas, en effet, à produire le chiffre qui parle de lui-même, elle veut avant tout rendre compte d'une activité ou d'une opinion en dévoilant les facteurs qui influent sur celle-ci », DE SINGLY François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992, p. 15.

207. Homme, 52 ans, Lignières-en-Berry (18).

La construction de la population parente

L'idée initiale était d'interroger de manière systématique les chefs d'entreprise possédant les termes « Berry » ou « Berrichon/ne »[208] dans leur dénomination sociale et de leur envoyer un questionnaire individuel. Pour ce faire, il était nécessaire de lister l'ensemble des entreprises du territoire concerné, correspondant à ce critère de sélection qu'était la présence de « Berry » dans leur dénomination sociale. Plusieurs sources d'information ont été utilisées, chacune d'entre elles possédant avantages et inconvénients :

- les Pages Jaunes.

Consultables sur Internet, faciles d'accès et d'utilisation, elles recensent toutes les entreprises dont le nom porte sur tout ou partie de l'expression demandée. Par exemple, une recherche sur le nom « Berry », dans l'Indre, permet d'obtenir des entreprises telles que « Locaberry ». Ce recensement d'entreprises se réalise également à la fois sur le territoire demandé mais aussi sur les territoires environnants. Les Pages Jaunes permettent donc d'élargir la recherche aux départements limitrophes[209]. Au final, le terme « Berry », dans l'Indre, amène 179 réponses, dont 175 dans le département. Recherché dans le Cher, ce terme amène 286 réponses, dont 175 dans le département même. Cependant, certaines entreprises sont inscrites à plusieurs reprises car elles sont répertoriées à différentes activités. Par exemple, l'entreprise « Les Bâtisseurs du Berry » est mentionnée trois fois, pour des activités de maçonnerie, de taille de pierre, et de ravalement à la chaux naturelle. Par ailleurs, d'autres entreprises ne sont pas du tout mentionnées dans ce registre[210].

- les fichiers des chambres consulaires

Ils constituent une source d'information indéniable. Mais les fichiers n'en demeurent pas moins difficilement manipulables et exploitables, du fait de leur organisation différente selon l'organisme concerné[211].

- **les fichiers des CCI** (Chambre de Commerce et d'Industrie) de l'Indre et du Cher sont consultables sur Internet, mais leur interface est complètement différente. Le site CCI de l'Indre permet d'avoir un accès direct au fichier des 6500 entreprises du département, grâce à une navigation aisée pour un tel type de recherche : il suffit de taper « Berry » dans « dénomination sociale, enseigne ou sigle », pour avoir la liste des 143 entreprises correspondant à ce critère. *A contrario*, le site CCI du Cher est beaucoup plus complexe à manipuler. L'interface de consultation des fichiers d'entreprises n'est pas directement accessible et il a donc d'abord fallu en obtenir l'adresse. Il suffit ensuite de demander une « recherche d'entreprise » en entrant « Berry » dans le critère « entreprises » pour obtenir la liste des 153 entreprises concernées.

208. Les termes de « Berrichon » ou « Berrichonne » étant présents de manière marginale dans l'échantillon considéré (41 sur 455), nous nous contenterons désormais d'utiliser le terme « Berry » pour faciliter la compréhension de la méthodologie employée, étant entendu que ce terme « Berry » recouvrira également les entreprises possédant les termes « Berrichon », « Berrichons », « Berrichonne » et « Berrichonnes » dans leur dénomination sociale.

209. A l'Indre quand on cherche sur le Cher, et au Cher quand on cherche sur l'Indre. Au final, la recherche a également été étendue aux départements suivants : Haute-Vienne, Vienne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Allier, Creuse. La proportion d'entreprises « Berry » provenant de ces départements reste cependant marginale, par rapport à celle de l'Indre et du Cher (environ 10 % des entreprises finalement sollicitées).

210. L'inscription sur les fichiers Pages Jaunes étant payante, cela élimine bien souvent les TPE (Très Petites Entreprises) qui se contentent alors de leur inscription sur les Pages Blanches. Ces dernières, comprenant également les noms propres des individus, sont inexploitables.

211. A noter que certaines entreprises sont inscrites sur les registres du commerce et sur les registres de l'artisan du fait de leur activité (par exemple, une boulangerie qui fabrique et vend le pain est inscrite à la CMA du fait de son activité de production et est inscrite à la CCI du fait de son activité de vente)

- **les fichiers des CMA** (Chambres de Métiers et de l'Artisanat) ne sont pas consultables sur Internet. Pour les obtenir, il a donc fallu, dans les deux départements, produire une demande écrite auprès des chambres concernées, en motivant cette demande. A noter que cette dernière a très rapidement été satisfaite dans les deux cas, et qu'elle a permis de distinguer une vingtaine d'entreprises supplémentaires dans chacun des deux départements.

On voit bien ici l'importance de croiser différentes sources d'informations, tant les chiffres diffèrent d'un registre à l'autre. Une fois réunis ces différents listings, il a fallu les recouper pour supprimer les doublons, c'est-à-dire les entreprises présentes à plusieurs reprises. Ce travail, fastidieux, a permis de dégager une liste finale de 455 organisations[212].

Dans un deuxième temps, pour limiter au maximum les biais induits par une telle démarche méthodologique, il a été décidé de réaliser une autre liste d'entreprises possédant des caractéristiques aussi identiques que possible aux premières (en terme de localisation, d'activité ou encore de nombre de salariés) mais n'ayant pas ce terme de « Berry » dans leur dénomination sociale. Une telle liste permet des comparaisons intéressantes avec la première formée. Mais là encore, cette décision a induit une méthodologie souvent fastidieuse.

Pour chacune des 455 organisations repérées dans la première liste, une organisation du même type était choisie, à partir des fichiers des Chambres de Commerce et d'Industrie, ainsi que des Pages Jaunes[213]. Ainsi, à l'entreprise « Berry Menuiseries », située à Cluis (36) correspond l'entreprise « Les Menuiseries du Boischaut », située à une quinzaine de kilomètres, à Aigurande. Ces deux entreprises ont bien une activité qui porte sur un domaine similaire et sont situées dans la même zone géographique. Une seconde liste de 455 organisations a finalement été établie, permettant de porter la population totale concernée par cette analyse à 910 organisations.

Les choix de passation

Grâce à l'appui technique du Conseil général du Cher, un questionnaire accompagné de sa lettre de présentation a été envoyé à l'ensemble des 910 organisations concernées. Jointe à ce courrier, une « enveloppe T » permettait d'augmenter la probabilité de retour de ce questionnaire[214]. Ces envois ont été effectués le 2 avril 2008, et la date limite de réponse était fixée au 30 avril 2008[215]. La majorité des réponses ont été reçues dans le courant du mois d'avril. Certains des questionnaires renvoyés ont été accompagnés d'une carte de visite, d'une lettre d'explication, ou d'un mot d'encouragement, montrant ainsi l'intérêt du répondant pour la démarche envisagée.

---

212. Les associations et les établissements publics répertoriés ont été volontairement conservés afin d'élargir au maximum la population interrogée.

213. Pour d'évidentes raisons de disponibilité des personnels des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, il n'était pas envisageable d'utiliser ici un autre moyen que les recherches sur Internet. Or, celles-ci ne permettent d'accéder qu'à deux types d'entreprises : celles qui sont inscrites dans les Pages Jaunes, et celles qui dépendent des Chambres de Commerce et d'Industrie. Si ce choix méthodologique, d'ordre pratique, induit un biais indéniable dans la constitution de l'échantillon, ce biais reste néanmoins limité au regard de la faible proportion d'entreprises « Berry » – une dizaine dans chaque département – dépendant seulement des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

214. L'enveloppe T est en effet une enveloppe qui ne nécessite pas d'affranchissement pour l'envoyeur, cet affranchissement étant réglé par le receveur en fonction du nombre de retours.

215. La date limite de validité de l'enveloppe T était cependant fixée au 31 mai 2008, permettant ainsi quelques retours supplémentaires dans le courant de ce mois de mai.

Au final, sur les 910 envois, 25 ont été retournés avec la mention NPAI[216] et 157 retours ont été reçus, ce qui constitue un taux de retour de près de 20 %. Au terme de cette phase de passation, 155 questionnaires exploitables ont été soumis à l'analyse, à l'aide d'un logiciel d'analyse de données quantitatives. Sur ces 155 questionnaires, 92 concernaient des entreprises portant le terme de « Berry » dans leur dénomination sociale et 63 des entreprises ne possédant pas le terme de « Berry » dans leur dénomination sociale. Le plus fort taux de réponse des entreprises « Berry » s'explique assez logiquement par leur probable intérêt pour un questionnaire qui les concerne directement, à la lecture de la thématique qui était clairement annoncée dans la lettre d'accompagnement. Mais le taux de retour non négligeable des entreprises non « Berry » amène à penser que cet intérêt peut être partagé par des entreprises *a priori* plus éloignées de ces préoccupations.

Le questionnaire proprement dit

Ce questionnaire obéissait à plusieurs objectifs : mesurer les pratiques et surtout les représentations existant sur le Berry et sur ses habitants, mais également déceler les différences de comportement et de vision suivant la référence (ou l'absence de référence) au Berry dans la dénomination sociale. Sa composition a donc soigneusement été étudiée afin que ces divers aspects puissent être mis en exergue.

Deux questions ouvraient ainsi le questionnaire, en proposant d'associer aux termes « Berry » et « Berrichon » trois évocations. Ces « tests associatifs »[217] permettent ainsi de recueillir les premières représentations du territoire et de ses habitants. Cette méthode est directement empruntée à la psychosociologie et vise à mettre en évidence ce que Jean-Claude Abric a appelé le « noyau central »[218] de la représentation, c'est-à-dire l'élément le plus stable d'une représentation et de ce fait le plus fréquemment évoqué par les individus interrogés. Une troisième question, fermée, finissait de cerner ces représentations.

Une série d'interrogations portait ensuite sur les raisons et l'impact de cette utilisation (ou de cette non-utilisation) d'une référence au Berry dans la dénomination sociale de l'organisation concernée[219]. Enfin, quelques questions portant sur les caractéristiques propres de l'organisation (année de création, nombre de salariés, type de clientèle, secteur d'activité…) étaient insérées en guise de conclusion[220]. Ces questions permettent de voir les facteurs « objectifs » influant le rapport des chefs d'entreprise avec le « Berry ».

---

216. N'habite Pas à l'Adresse Indiquée

217. « L'hypothèse fondant cette technique se rapporte à l'existence de liens sémantiques, lexicaux, synonymiques, référentiels, analogiques, taxinomiques et de symbolisation entre les mots et la (ou les) représentation(s). Ce type de test commence par une question où l'on propose à un sujet de dire (ou d'écrire), sans réfléchir trop longtemps, tous les mots, désignations, expressions ou adjectifs qui lui viennent à l'esprit face à un terme stimulus ou inducteur. Les associations produites ou termes induits sont considérés comme spontanés et élaborés réactivement. Elles recèlent une dimension projective puisque le mot stimulateur n'est pas une phrase ou une question précise et peut être interprété par chaque sujet en fonction de son propre cadre de pensée », SECA Jean-Marie, *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 99. Utilisée par écrit, il est impossible de mesurer le degré de réflexion ayant précédé le choix final des termes employés.

218. ABRIC Jean-Claude (dir), *op. cit.*

219. Deux questionnaires légèrement différents ont donc dû être établis : l'un à destination des organisations portant le terme Berry dans leur dénomination sociale, et l'autre à destination des organisations ne possédant pas ce terme. En effet, si les questions portant sur les représentations pouvaient être communes aux deux catégories, il était bien nécessaire de formuler les questions concernant la dénomination sociale de l'organisation concernée, différemment selon les choix de ladite organisation.

220. Le questionnaire préparé à destination des entreprises « Berry » est disponible en annexe.

Les différentes techniques d'analyse

Du fait de la diversité même des types de questions posées, différents moyens d'analyse ont dû être convoqués pour ce questionnaire. Les deux premières questions, portant sur les évocations du Berry et du Berrichon ont fait l'objet d'un traitement spécifique, à la fois thématique et sémantique. Après recensement et étude de l'ensemble des termes évoqués, ces derniers ont été empiriquement regroupés en thèmes, puis en thématiques, elles-mêmes rassemblées en trois catégories : culture, espace et identité (tableau 1).

Tableau 1 : Catégories, thématiques et thèmes généraux sur les représentations du Berry et du Berrichon

Culture	**Histoire**		**Coutumes**			**Gastronomie**	
	Personnages célèbres	Vécu	Superstitions	Traditions	Folklore	Produits	Spécialités
Espace	**Géographie**		**Campagne**			**Préservation**	
	Lieux	Situation	Ruralité	Nature	« Mythe du paysan »	Repos	Beauté vraie
Identité	**Retardé**		**Caractériel**			**Accueillant**	
	Isolé	Arriéré	Têtu		Réservé		

Le contenu de ces catégories est évidemment légèrement différent lorsque l'on considère le terme « Berry » ou le terme « Berrichon »[221]. Un exercice de calcul de fréquence et de rang moyen sur les neuf thématiques répertoriées (histoire, coutumes, gastronomie, géographie, campagne, préservation, retardé, caractériel, accueillant) permet de cerner le « noyau central » des représentations existant sur le territoire et ses habitants. Ces résultats seront mis en résonance avec les déclarations des personnes interrogées au cours du prochain chapitre afin de mesurer les représentations existant sur le territoire.

Les autres questions, fermées, ont pu faire l'objet d'un traitement plus statistique – tris à plat, tris croisés – grâce à un logiciel d'analyse de données quantitatives, Modalisa. Leur étude, bien que particulièrement intéressante en soi, n'apporte finalement que des précisions assez marginales par rapport à notre interrogation. Elles ont néanmoins contribué à poser le contexte global dans lequel se place l'analyse des deux premières questions, qui s'est finalement révélée très fructueuse pour le reste de la recherche.

2- Un questionnaire auprès des étudiants du territoire

Les premiers éléments d'analyse, et notamment les entretiens qualitatifs, ont mis en évidence un élément crucial pour le Berry : la question de la formation. Beaucoup de discours montrent un « exode » assez massif des jeunes, et notamment des étudiants désireux de poursuivre un cursus universitaire. Plusieurs acteurs locaux interrogés se lamentent sur la « fuite des cerveaux » et autre « déficit de matière grise » pénalisant fortement le développement endogène du territoire. Pourtant, un certain nombre de formations, certaines très spécifiques, et d'autres plus généralistes, existe bel et bien sur ce territoire. Partant de ce paradoxe, il a été décidé d'inventorier ces formations, puis de construire un questionnaire à destination des étudiants résidant dans le Berry, visant à mieux comprendre leurs choix quant à leurs études[222].

221. Voir les tableaux concernant les termes « Berry » et « Berrichon » en annexe.

222. Cette enquête a été conduite dans le cadre d'un enseignement de méthodologie quantitative, auprès des étudiants en GEA (Gestion des Entreprises et des Administrations), option Ressources Humaines, de l'IUT de Châteauroux, promotion 2009. Les étudiants ont ainsi contribué à la création du questionnaire, en partant de leurs propres problématiques. Ils ont également participé à la saisie des résultats.

Une recherche Internet approfondie[223] a permis de réaliser un premier recensement des établissements proposant des formations supérieures dans chacun des deux départements. Dans un second temps, une estimation des effectifs présents dans l'ensemble de ces établissements a été établie[224] (tableau 2). L'objectif était vraiment de se concentrer sur cette population particulière qu'étaient les étudiants des filières post-bac. Beaucoup de discours portaient en effet sur la propension de ces étudiants à quitter le territoire dès qu'ils en avaient la possibilité, afin de pouvoir mener des études correctes. Pour beaucoup d'acteurs locaux, seuls restent finalement dans le Berry les étudiants n'ayant pu faire autrement, faute de moyens notamment financiers. Ces représentations étant à la fois très présentes et formulées de manière très péremptoire, il a semblé indispensable d'éclairer les pratiques étudiantes en termes de choix d'étude.

Tableau 2 : Liste des principales formations supérieures dans l'Indre et dans le Cher

	Cher			**Indre**	
Etablissement	**Dénomination**	**Effectifs**		**Dénomination**	**Effectifs**
Antenne universitaire	Scientifique	120		CES	460
	Droit	271			
IUT	IUT Bourges	930		IUT Issoudun	242
				IUT Châteauroux	272
IFSI	Vierzon	130		Châteauroux	210
	Croix-Rouge	258		Le Blanc	96
IUFM	Bourges	200		Châteauroux	120
Lycée (BTS)	Henri-Brisson	199		PMC	60
	Jean-Moulin	42		Sainte-Solange	24
	Edouard-Vaillant	84		Blaise Pascal	195
	Sainte-Marie-Sainte-Dominique	127			
	Pierre-Emile-Martin	110			
	Saint-Jean-Baptiste	12			
	Jacques Cœur	430			
	Jean-Guéhenno	30			
	Marguerite-de-Navarre	60			
Lycée (BTSA)	LEGTA	102		Saint-Cyran	
				Touvent	110
Lycée (classes prépas)	Alain-Fournier	120			
Ecoles	ISECF	55		EMBAC	11
	ESTACOM	90			
	ENSA	192			
	Pigier	95			
	Hubert-Curien	190			
	ENSIB	378			
	ESTEC	10			
	Forma plus	45			
	Total Cher	***4300***		***Total Indre***	***1800***
				Total Berry	***6100***

Un premier constat peut d'ors et déjà être tracé à la lecture de ce tableau : il existe une disproportion flagrante entre les effectifs de l'Indre et les effectifs du Cher. Cette différence s'explique notamment par la présence d'un pôle « risques » à Bourges, construit autour d'une école d'ingénieurs, l'ENSIB, et alimenté par de nombreux BTS dans plusieurs lycées de la ville.

223. Voir notamment le site du magazine l'Etudiant : http://www.letudiant.fr/etudes/annuaire-enseignement-superieur/etablissement.html, pour un classement par établissement.

224. Effectifs à la rentrée 2008. Estimation basée notamment sur les déclarations des établissements eux-mêmes, contactés par téléphone.

Ce recensement a permis de sélectionner les établissements qui allaient être « démarchés » pour une enquête auprès d'une partie de leurs étudiants. Pour des raisons logistiques et temporelles, il a été décidé de se concentrer sur les principales formations en termes d'effectifs, dans les quatre grandes villes du territoire : Bourges, Châteauroux, Vierzon et Issoudun. Ces formations sélectionnées sont également toutes des formations continues, l'alternance ou l'apprentissage étant des formes plus délicates à appréhender dans le laps de temps qui était imparti à cette enquête.

Une quinzaine d'établissements a donc été contactée, soit par l'intermédiaire d'un enseignant, soit par un courrier adressé au chef d'établissement. L'accueil a généralement été très positif et intéressé[225]. Les établissements se sont d'ailleurs presque tous proposés pour assurer eux-mêmes la passation d'un questionnaire auprès d'une sélection de leurs étudiants, en choisissant l'échantillon interrogé. Cette passation a eu lieu dans la période du 20 octobre au 13 novembre 2008. Grâce à l'appui technique du Conseil général du Cher, le questionnaire a pu être reproduit en 1 700 exemplaires, permettant ainsi une distribution du nombre d'exemplaires convenu à chaque établissement.

En parallèle de ces premiers contacts, le questionnaire portant sur les relations unissant les étudiants et leur parcours d'études a été réalisé[226]. Dès le début de sa conception, il a été décidé de se centrer sur les pratiques de ces étudiants dans ce domaine et de négliger leurs représentations du territoire dans lequel ils étaient actuellement en train de mener leurs études. Conçu en trois parties différenciées, ce questionnaire veut apporter des réponses aux grandes problématiques suivantes : quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des étudiants du Berry ? D'où viennent-ils (géographiquement mais également en termes de filière) ? Pourquoi ont-ils choisi de poursuivre leurs études sur le territoire (est-ce d'ailleurs un choix ou plutôt une contrainte) ? Que comptent-ils faire après l'obtention de leur diplôme (continuer ou arrêter leurs études, rester ou quitter le territoire) ?

Au total, 922 questionnaires ont été saisis sur un logiciel d'analyse de données quantitatives. Cela représente environ 15 % de la population étudiante dans le Berry et environ 20 % de la population étudiante des établissements sélectionnés[227]. Malgré les biais indéniables induits par les choix méthodologiques de sélection des établissements et de passation des questionnaires, ce taux de retour parait suffisant pour tirer des conclusions intéressantes, via une analyse statistique, tout en prenant des précautions dans l'interprétation et la généralisation des résultats. Plusieurs organismes d'enseignements ainsi que des collectivités locales se sont d'ailleurs déclarés fortement intéressés à l'idée d'obtenir des informations sur ce sujet.

L'analyse de ce matériau permet surtout de vérifier des constats déjà établis par la majorité des « institutionnels » rencontrés et de confirmer les déclarations d'habitants, notamment des habitants les plus jeunes quant à ce qu'ils appellent « l'exode » qui semble obligatoire dès lors qu'ils souhaitent poursuivre des études. Ce questionnaire est finalement utilisé de manière assez marginale dans notre analyse finale, mais il constitue une preuve statistique pertinente pour expliquer les relations que les étudiants établissent avec leur territoire d'étude, notamment en termes de pratiques de recherche et de sélection de leur filière d'étude.

---

225. Un seul principal de lycée a répondu par un bref refus à cette demande d'enquête auprès de ses étudiants.

226. Ce questionnaire est parti d'interrogations, formulées par groupe, d'étudiants de GEA, invités à s'interroger sur leurs propres motivations quant à leurs choix d'étude. L'ensemble de leurs réflexions a ensuite été synthétisé dans un unique questionnaire, disponible en annexe.

227. Il parait évident qu'une enquête exhaustive, intégrant l'ensemble de la population étudiante, serait du plus grand intérêt, en permettant ainsi d'interroger des formations plus marginales en nombres. Les étudiants du DMA – Diplôme des Métiers de l'Art, sur les métiers de l'or, à Saint-Amand-Montrond, dont les origines, notamment géographiques, sont bien plus diversifiées, auraient ainsi un regard probablement différent sur leur parcours d'études.

Les deux questionnaires réalisés dans le cadre de cette étude ont principalement confirmé les premières tendances dégagées de l'analyse des entretiens semi-directifs. Le questionnaire sur les entreprises du Berry a ainsi permis de cerner les choix qui conduisent ces organisations à privilégier (ou non) l'utilisation de ce terme dans leur dénomination sociale. Le questionnaire portant sur les étudiants résidant dans le Berry a quant à lui mis en évidence les pratiques de ces derniers en termes de choix d'étude (présent et futur) et montre les déterminants de ces choix. L'objectif de ces questionnaires n'était évidemment pas de « révolutionner » l'analyse en découvrant des pratiques totalement inconnues des individus rencontrés lors des entretiens. Mais l'utilisation de cet objet quantitatif a finalement constitué un bon complément à une méthodologie qualitative et compréhensive, en apportant des informations complémentaires à celles recueillies dans les premiers temps de l'étude.

IV- De nouvelles méthodologies pour un nouvel objet : l'étude des médias pour cerner un territoire

Entretiens semi-directifs et questionnaires sont deux méthodologies abondamment employées en sociologie. Leur utilisation dans le cadre de cette recherche n'a donc pas lieu de surprendre le lecteur. Celui-ci sera peut-être plus intrigué par la présence d'un autre axe d'étude du territoire, et en particulier des représentations pouvant exister sur celui-ci. L'influence des médias sur la construction du lien social, sur l'image que les habitants ont de leur propre espace de vie[228] est, à notre sens, une problématique toujours d'actualité. Nos précédentes études universitaires ont d'ailleurs principalement porté sur ce sujet[229]. Dès qu'a été constatée la multiplicité des représentations existant sur le Berry, il nous a paru indispensable de réaliser une étude complémentaire, plus spécifique, tournée vers les médias. L'analyse qui en découle tente de mettre en évidence l'image que présentent les médias d'un territoire donné, ce qui permet de comprendre, dans un second temps et grâce à la confrontation de cette analyse avec les entretiens réalisés, si cette image est reprise par les habitants.

1- Les archives télévisées

Le principal vecteur de communication est aujourd'hui la télévision. Beaucoup « d'images » sont en effet transmises par ce medium. Ce dernier nous semble exercer aujourd'hui pleinement son rôle « d'agenda-setting »[230] : la télévision exerce un effet indéniable sur la formation de l'opinion publique, en attirant l'attention de l'audience sur certains faits et en en négligeant d'autres. Comprendre le Berry à travers les archives de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) constitue donc un moyen original et pertinent pour récolter des données sur les représentations qui existent de ce territoire. L'INA n'est accessible qu'aux chercheurs munis d'une accréditation, et il a donc fallu l'obtenir en convaincant de l'intérêt d'une telle recherche.

---

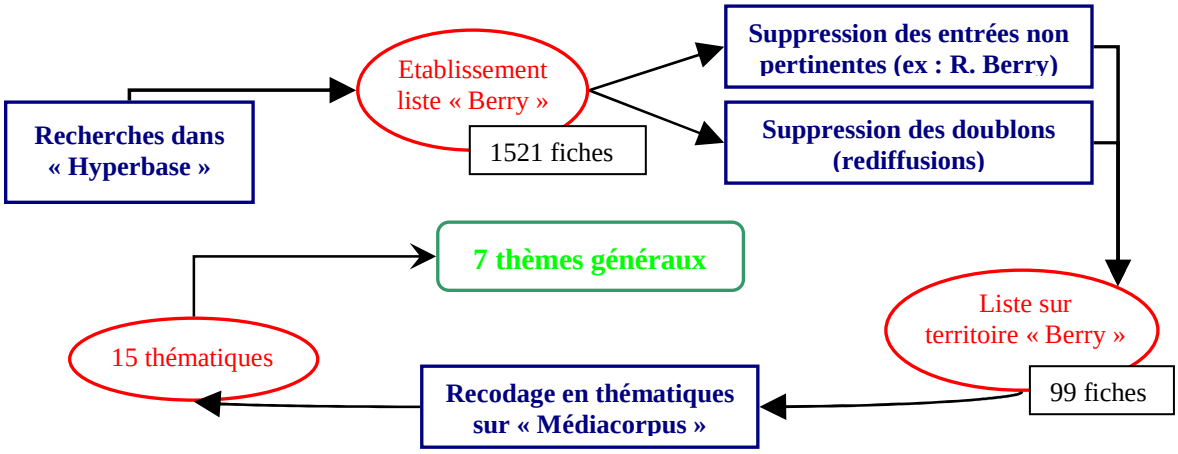
228. « Si les médias ne disent pas la réalité, ils font partie de la réalité. Ils diffusent des images qui existent déjà en dehors d'eux, en même temps qu'ils contribuent à les construire », AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 36.

229. Et en particulier le mémoire de sociologie réalisé en Master 2 Recherche, portant sur *Images et représentations sociales*. La question des médias nous a toujours semblé primordiale car ces derniers constituent un facteur explicatif des représentations pouvant exister sur un territoire donné. C'est ce qui explique cette attention particulière portée à ceux-ci, et notamment aux médias télévisés. RIOU Yolande, *Images et représentations sociales. L'apport des télévisions locales participatives*, Mémoire de Master 2, Université Paris V – René Descartes, 2006, 104 p.

230. « Le véritable rôle des médias est de fournir les thèmes de réflexion, et leur priorité sociale », KAPFERER Jean-Noël, *Les chemins de la persuasion. Les modes d'influence des médias et de la publicité sur les comportement*s, Paris, Dunod, 1984, p. 340.

Etudier le traitement médiatique du Berry dans les émissions de la télévision nationale nécessite plusieurs étapes de traitement des données, au préalable (voir figure 7). Un premier logiciel, « Hyperbase », a permis de répertorier automatiquement les émissions comportant le terme « Berry » dans leur titre, leur résumé, ou encore à travers les mots-clés qui leur ont été associés par le producteur, le réalisateur… A l'issue de ce recensement, une première liste de 1521 fiches portant sur le Berry a été établie. Une lecture approfondie du descriptif de ces fiches a amené la suppression d'un certain nombre d'entre elles. En effet, les émissions concernant des personnalités portant ce nom (Richard Berry, John Berry, Chuck Berry) n'étaient évidemment pas pertinentes pour cette recherche. De même, pour éviter de biaiser l'analyse qui devait être réalisée, et de surévaluer le poids de certaines thématiques, seule l'émission originelle a été conservée, la mention de ses rediffusions étant supprimée[231]. A titre d'exemple, un reportage portant sur « La chèvre du Berry » a été rediffusé pas moins de 26 fois en douze ans.

Figure 7 : Méthodologie de sélection des programmes et des thèmes sur le « Berry »



Ce premier recodage a permis de dégager une seconde liste de 99 fiches portant exclusivement sur le territoire du Berry. Le descriptif de chacune de ces 99 fiches a été lu avec attention, les émissions correspondantes ont été visionnées afin de dégager, de manière empirique à travers une série de mots-clés résumant ces émissions, les grandes thématiques récurrentes sur le Berry. Ces dernières sont au nombre de quinze : Actualité, Animaux, Arts et Traditions populaires, Chasse, Culture, Divertissements, Economie, Gastronomie, Habitants, Miss France 99[232], Patrimoine bâti, Personnages, Sorcellerie, Territoires, Villages. Chaque émission portant sur ce territoire s'est ensuite vue attribuer, de manière prioritaire, une de ces thématiques. Afin de faciliter une analyse plus quantitative de ces émissions, les quinze thématiques finalement recensées ont elles-mêmes été rassemblées, toujours empiriquement, en sept thèmes généraux, qui paraissaient les plus propres à décrire le contenu des émissions sur le territoire. Ces sept thèmes sont les suivants :

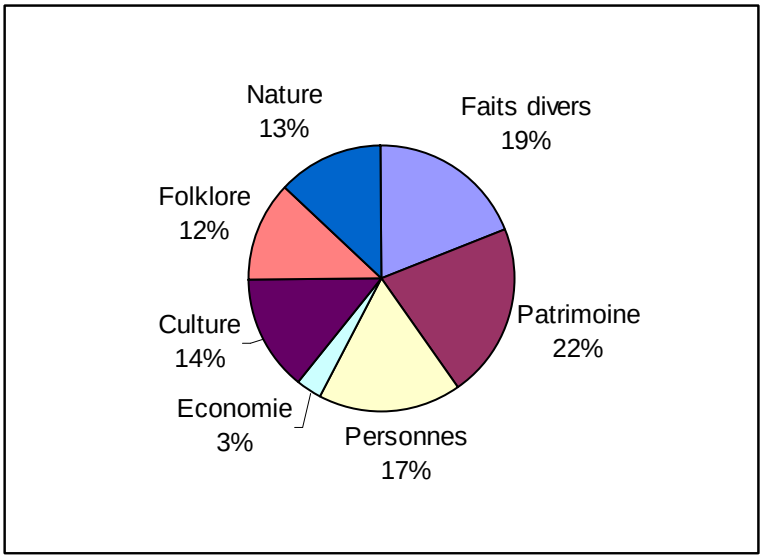
231. Il aurait également pu être intéressant de conserver la mention de ces rediffusions, ces dernières contribuant en effet à accentuer le poids de certaines thématiques dans les images télévisées proposées. Une analyse montre en fait que les rediffusions sont à peu près proportionnelles au poids de chaque thématique. Il était donc inutile de les conserver.

232. L'élection de Miss France 99 a effectivement provoqué un fort débat dans les médias, à la fin de l'année 1998. Lors de cette élection, Miss Berry (Amélie Rudler) était arrivée largement en tête des votes du public. Le jury a cependant accordé sa préférence à Miss Tahiti. Le vote du jury comptant pour 2/3 et celui du public pour 1/3 seulement, c'est finalement Miss Tahiti qui a été élue Miss France. Plusieurs émissions se sont alors emparées de ce qui était dénoncé par certains téléspectateurs comme un « scandale », et ont invité à différentes reprises Miss Berry à s'exprimer. Les occurrences de ce type d'émission étant relativement nombreuses, une thématique particulière a donc été créée.

- Culture (rassemblant Culture, Gastronomie),
- Economie (conservant la thématique Economie),
- Faits divers (rassemblant Actualité, Divertissements, Miss France 99),
- Folklore (rassemblant Arts et Traditions populaires, Sorcellerie),
- Nature (rassemblant Animaux, Chasse),
- Patrimoine (rassemblant Patrimoine bâti, Territoires, Villages),
- Personnes (rassemblant Habitants, Personnages).

La répartition différenciée de ces sept thèmes représente un intérêt en elle-même, puisqu'elle permet de mettre en exergue l'importance relative de chacun d'entre eux. Ainsi, les émissions consacrées à l'économie du Berry ne représentent que 3 % de l'ensemble des émissions ! Les émissions portant sur le patrimoine, les personnalités du territoire ou encore la culture ou le folklore sont quant à elles très présentes. La part des faits divers est également conséquente. Cela recoupe les premiers éléments d'analyse tirés du questionnaire portant sur les entreprises du territoire et concernant les principales thématiques issues des représentations des chefs d'entreprise sur le territoire.

Graphique 1 : Répartition des thèmes sur le Berry



Le visionnage des émissions a également pu être accompagné d'une « capture d'images », c'est-à-dire qu'un certain nombre d'images provenant des émissions les plus pertinentes en regard des thématiques dégagées, ont été copiées telles qu'elles apparaissaient à l'écran, puis annotées, permettant ainsi une plus fine analyse ultérieurement.

Cette analyse, qui sera détaillée au cours du chapitre V, portant sur les représentations, montre entre autres l'évolution des images sur le Berry, d'une vision très caricaturale à des considérations plus positives. Elle prouve également le traitement médiatique différencié selon les chaînes de télévision considérées.

2- La presse écrite

L'étude de chacune des 99 émissions de télévision répertoriées montrera ultérieurement les représentations proposées par les grandes chaînes nationales sur le Berry. Reste à se demander si d'autres médias, comme la presse écrite, exercent une même fonction de sélection des informations diffusées sur ce territoire. En effet, « de nombreux auteurs ont constaté que les journaux télévisés sélectionnaient leurs principaux sujets à l'intérieur des journaux écrits. […] En France, les "journaux de référence" (*Le Monde* et *Libération* notamment) ont une importante "fonction *d'agenda setting*", de filtrage et de hiérarchisation en raison notamment de leur réputation, leur crédibilité ou leur autorité. A partir de cette littérature professionnelle, les reporters sont capables de contacter les sources traditionnelles (souvent citées) et d'apporter des idées pour en trouver de nouvelles »[233]. Dans cette perspective, et en considérant les images proposées par les médias télévisés du territoire étudié, il ne semble pas inopportun de prendre également en considération la vision du Berry telle qu'elle peut être présentée par certains quotidiens.

Il paraissait donc pertinent de se livrer à une étude de la presse écrite nationale, à travers trois grands quotidiens d'opinion que sont *Le Monde*, *Libération* et *Le Figaro*. Un même travail de recherche à travers leurs archives, sur une période équivalente (1995-2007), a donc été mené. Malheureusement, après un même recodage visant à éliminer tous les articles appelés par le mot-clé « Berry » mais qui ne concernent pas ce territoire, trop peu de matière restait disponible pour en réaliser une véritable analyse. Contrairement aux médias télévisés, l'utilisation du terme « Berry » dans la presse écrite nationale, en tous cas en termes de mot-clé, est fort peu fréquente. Au-delà d'une explication en termes de « codage » de l'information, forcément différent selon le médium concerné, il semble que cette presse écrite ne s'intéresse pas vraiment au territoire en tant que tel. Son analyse au niveau national ne se révèle finalement pas pertinente pour notre sujet d'étude.

Au niveau local, des rencontres avec des représentants de la presse écrite ont eu lieu, par le biais d'entretiens, notamment avec les « spécialistes » du Berry[234]. Cela a permis de cerner les impératifs, les modes de fonctionnement et les choix éditoriaux de ces médias locaux. Une analyse plus poussée de la presse écrite locale ne paraissait cependant pas particulièrement pertinente, au regard des objectifs de l'étude.

L'étude des médias nationaux s'est donc centrée sur les chaînes de télévision nationale et leur manière d'appréhender le Berry à travers les thématiques associées à ce choix de « mot-clé » dans le descriptif de chaque émission. Ce choix est par ailleurs largement justifié par les entretiens avec les acteurs du territoire qui mentionnent régulièrement l'influence de la télévision, mais ne parlent jamais de la presse écrite ou de la radio. L'utilisation de cette méthodologie originale et empirique est donc fondée scientifiquement, malgré l'absence d'un dispositif d'analyse précis. Les conclusions tirées de ce visionnage intensif permettent cependant de disposer d'un point de départ afin d'étudier les représentations qu'ont les habitants de leur territoire, à travers cette question fondamentale : les images télévisées participent-elles à la construction de l'imaginaire des individus ?

233. SIRACUSA Jacques, *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, Paris, INA, De Boeck, 2001, p. 25.

234. Les rédacteurs en chef du quotidien *Le Berry républicain* et le magazine *La Bouinotte*, portant tous deux sur le territoire concerné par l'étude, ont ainsi été interviewés. Toujours au niveau des médias locaux, le rédacteur en chef de la radio *France bleu Berry* (antenne locale d'une chaîne nationale) et le fondateur de la télévision locale *Bip-TV (Berry Issoudun Première)* ont également été rencontrés au cours d'entretiens qualitatifs.

Au final, la diversité des entretiens semi-directifs – tant avec des institutionnels, de « simples » habitants, ou des spécialistes du Berry – est avantageusement complétée par des études plus statistiques sur des fragments particuliers de la population, que sont les chefs d'entreprise et les étudiants du Berry. Montrer l'influence que peuvent avoir les médias, tant de presse écrite que de télévision, sur les pratiques et les représentations de ces habitants, constitue par ailleurs une démarche assez originale en sociologie. L'utilisation conjointe de ces trois méthodes d'analyse se révèle fructueuse et permet de tracer des pistes de réflexion particulièrement intéressantes sur les habitants du Berry et leur rapport à ce territoire.

Chapitre IV.
Présentation du territoire

L'ambition affichée de cette thèse concerne la compréhension sociologique du territoire, telle que ce dernier est appréhendé par ses habitants, c'est-à-dire la manière dont les habitants s'inscrivent dans un territoire donné, à travers leurs pratiques quotidiennes, mais également à travers leurs représentations de leur espace de vie. Après avoir exposé le cadre théorique dans lequel s'inscrit cette recherche, puis les méthodologies employées pour tenter de comprendre cette inscription territoriale, il convient maintenant de présenter le territoire qui sera l'objet de l'étude.

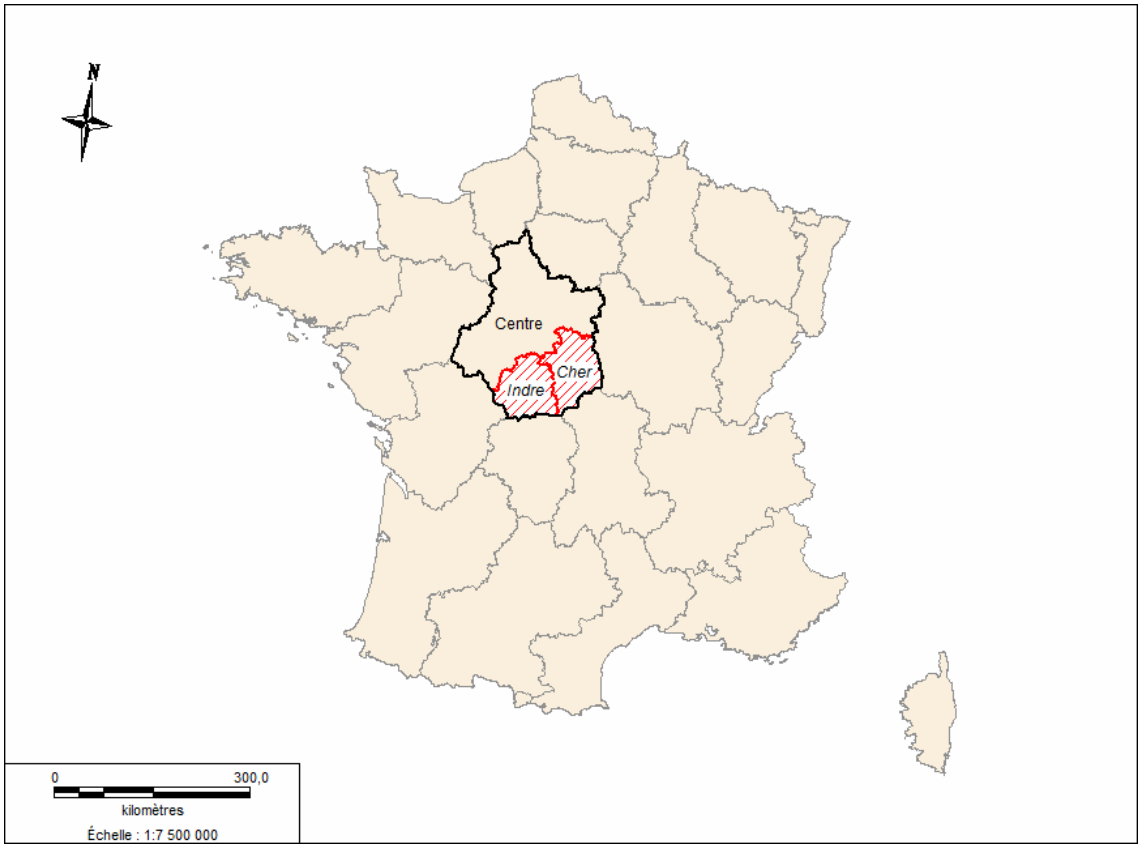
En effet, pour mieux approfondir cette notion de territoire, il semble nécessaire de s'appuyer sur un terrain qui permet de concentrer la réflexion sur un cas bien précis avant de songer à l'élargir à tout type de territoire. Le choix du terrain d'étude ne pouvait donc être laissé au hasard. Il fallait évidemment un espace existant, géographiquement parlant. Etudier un territoire imaginaire ou métaphorique relève en effet d'une autre démarche intellectuelle. Il fallait par ailleurs que cet espace soit suffisamment connu et délimité pour que ses habitants puissent s'y référer d'eux-mêmes, sans avoir à leur en expliquer le sens, ou plutôt le contour, et biaiser ainsi leur perception. Cependant, il importait également que subsiste un certain flou quant aux caractéristiques (culturelles, identitaires, historiques, géographiques…) de cet espace, afin de pouvoir mettre en exergue ce que les habitants eux-mêmes choisissaient d'élire dans leur définition de ce territoire.

A l'exposé de ces différents critères, le Berry semblait être un espace tout indiqué pour être choisi comme terrain d'application de cette recherche. Ancienne province française, avec un passé ayant un poids indéniable dans les représentations contemporaines de cet espace, elle a subi de multiples divisions et recompositions administratives, tant et si bien que ses contours géographiques restent flous pour la majorité des individus, y compris ses habitants. C'est un espace largement ouvert sur les territoires voisins[235], sans mer, ni massif montagneux ne le bordant. Véritable lieu de passage au cours de son histoire, à l'intersection des voies nord-sud et est-ouest, le Berry connaît de nombreux flux migratoires et touristiques. Mais si beaucoup passent, peu restent et la population a plutôt tendance à se développer de manière endogène. Aujourd'hui « résumée » par l'assemblage de deux départements, le Cher et l'Indre, tous deux situés en région Centre, en plein centre[236] de la France, cette province n'existe plus en tant que territoire administrativement constitué (carte 3).

235. La Loire, bordant le nord-est du Cher, constitue davantage un lieu de rencontre et d'échanges, un pont avec les départements voisins, qu'une frontière naturelle.

236. A noter que plusieurs communes situées dans le Berry se disputent le titre de « Centre de la France », Bruère-Allichamps, Saulzais-le-Potier, ou encore Vesdun…

Carte 3 : Le Berry au centre de la France



Il existe assez peu d'études récentes du Berry[237]. Ce phénomène peut s'expliquer principalement par deux facteurs. L'inexistence de ce territoire, d'un point de vue administratif, n'incite évidemment pas les collectivités qui s'y situent à encourager les études portant sur un espace finalement plus étendu que celui sur lequel elles agissent[238]. Ces dernières préfèrent évidemment se concentrer sur leur territoire institutionnel. Par ailleurs, l'absence de structure universitaire de recherche n'a pas encouragé l'intérêt pour cette ancienne province[239]. Celle-ci a rarement été choisie comme terrain d'étude et les descriptions la concernant ne sont pas légion. Des érudits locaux ont bien tenté de mettre en évidence quelques caractéristiques culturelles ou historiques de ce territoire, mais leurs travaux restent soit très localisés – thématiquement ou géographiquement – soit très « folkloriques »[240] et ne permettent pas d'en proposer une vision globale, ni surtout sociologique car centrée sur une catégorie bien particulière d'habitants. Si les études portant sur le Berry restent lacunaires et partielles, il importe cependant de partir de ces dernières pour tenter de présenter au mieux le territoire d'action.

237. Par « récente », nous entendons des 20 dernières années. La thèse de géographie d'Antoine Vacher, qui se veut une « contribution à l'étude géographique d'une région française », date de 1908. VACHER Antoine, *Le Berry : contribution à l'étude géographique d'une région française*, Paris, Armand Colin, 1908. Par ailleurs, le territoire n'est pas totalement vierge de la moindre étude. Mais les quelques thèses qui lui ont été consacrées concernaient soit une thématique précise, soit une fraction du territoire.

238. Saluons à ce titre la démarche du Conseil général du Cher qui a soutenu cette thèse trois années durant dans le cadre d'une convention CIFRE. Si la thématique (représentations, participations…) intéressait particulièrement ses décideurs, il est bon de noter que ces derniers ont également accepté le terrain d'étude : le Berry et non pas seulement le territoire départemental.

239. Il existe bien une équipe de recherche ETTOSS (Ethique, Travail et Territoire des Organisations Sociales et Solidaires), présente sur le Berry, qui réunit principalement des enseignants-chercheurs de l'Indre et du Cher. Si leur volonté est bien de travailler en commun sur des projets transversaux et transdisciplinaires, aucun ne porte réellement sur le territoire dans son ensemble.

240. Arts et traditions populaires, paysannerie…

Certains géographes se sont penchés sur cet espace au cours de leurs travaux et en ont montré l'indéniable unité territoriale[241]. Leurs démonstrations, parfois très techniques, ont été simplifiées par un géographe local, qui a tenu à clarifier ces propos lors de notre entrevue. *« En clair, ce que disent les historiens et les géographes, c'est que le Berry s'est organisé dès l'époque gauloise comme une grande clairière entourée de pays boisés et humides »*[242]. Cette clairière, située au centre du Berry, considérée comme le cœur géographique de ce dernier, est appelée « Champagne berrichonne ». Elle est entourée d'une série de micro-territoires, Brenne, Boischaut sud, Val de Germigny, Sancerrois, Pays Fort, Sologne, Boischaut nord… Chacun d'entre eux est à la fois unique, indépendant, et lié aux autres par l'intermédiaire de cette clairière centrale. C'est ce qui permet à ce même géographe de conclure: *« donc il y a bien une organisation géographique du Berry »*.

Si l'unité géographique du Berry semble être reconnue par tous les acteurs du territoire, notamment par les acteurs institutionnels, ces derniers mentionnent cependant plus volontiers la séparation en deux départements distincts. Ce découpage actuel de cette ancienne province permet de poser les bases nécessaires pour constater l'évolution de ses découpages au cours du temps. Situer un espace est évidemment essentiel dans le cadre d'une étude sociologique, mais ce n'est pas suffisant. Il est nécessaire d'en cerner la réalité sociale dans son ensemble. Pour ce faire, un détour par l'histoire est indispensable pour mieux comprendre certains faits sociaux et politiques actuels, à travers les conflits et les rapprochements qui se jouent entre les deux départements berrichons.

I- Le Berry historique : entre passé glorieux et scission départementale

L'un des aspects sur lequel s'accordent tous les acteurs rencontrés, c'est l'ancrage historique du Berry. Duché de la couronne de France depuis 1361, le Berry a cependant des racines qui plongent jusqu'à l'époque gallo-romaine. Province française à la situation géographique centrale, elle a connu de nombreuses péripéties, sans pour autant avoir un impact historique fort dans l'histoire du pays. Pour autant, quelques époques clés sont à mettre en évidence pour mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les habitants avec cette histoire[243]. Ces derniers ont tendance, en particulier, à se référer à trois grandes périodes historiques : l'époque gallo-romaine avec le peuple des Bituriges, le Moyen-Âge et le rayonnement berruyer, et enfin la Révolution française, qui consacre la scission du territoire en deux départements distincts.

---

241. Pour Daniel Schweitz, « la structure du Berry appartient d'ailleurs à un modèle de "région historique", répandu dans la France septentrionale et notamment dans le Bassin parisien. Ce modèle est constitué d'un bon pays céréalier, formé d'une plaine calcaire ou limoneuse, riche, peuplée, et dominée par une société prospère. Il s'inscrit dans un environnement de médiocres espaces périphériques, caractérisés par des sols imperméables, sablo-argileux ou détritiques, encore largement couverts de forêts, de bois ou de landes, et avec des limites restant longtemps incertaines. L'ensemble des unités territoriales constitue cependant une structure équilibrée par la complémentarité de ses ressources naturelles et humaines, économiques et sociales », SCHWEITZ Daniel, *Histoire des identités de pays en Touraine (XVIè-XXè siècle). Aux origines de la France des pays*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.273

242. Géographe local.

243. Il ne s'agit évidemment pas de retracer toute l'histoire du Berry depuis l'époque gallo-romaine, jusqu'à nos jours. Cet exercice a déjà été (très bien) réalisé par certains historiens. Voir par exemple MONTAGU Jean-Yves, « Le centre géostratégique de l'histoire de France », DESPRIEE Jackie, MONTAGU Jean-Yves, MISKOWSKY Jean-Claude, GAILLARDON David, MIANNAY Régis, COUDERC Jean-Mary, GOLDMAN Philippe, *Berry. Cher et Indre*, Paris, Christine Bonneton Editeurs, 2008, pp. 30-74.. L'idée est plutôt ici de mettre en évidence et d'exposer les quelques grandes périodes historiques qui ont encore une résonance dans l'esprit des acteurs du territoire.

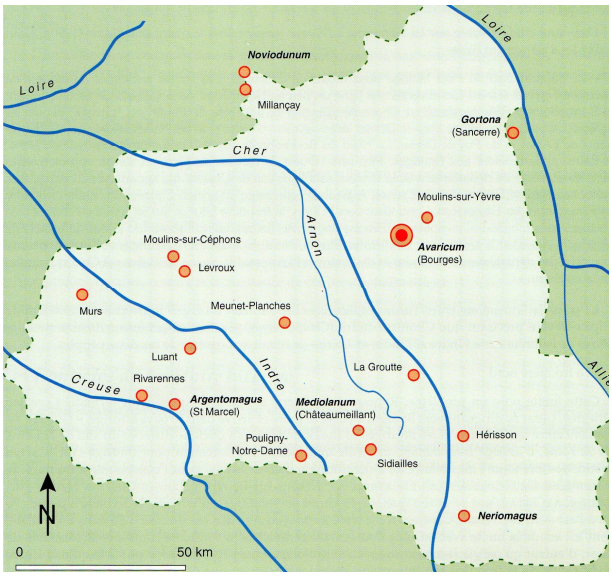
1- De « l'âge d'or » du Berry aux premiers fondements de la scission

L'époque gallo-romaine constitue une période de domination pour le peuple habitant alors le Berry, appelé les Bituriges. Ces derniers dominent une partie du monde celte, grâce à des technologies avancées pour l'époque. Mais la constitution puis la chute de l'empire romain signifient également la fin de cet « âge d'or » du Berry, qui va se trouver entraîné dans les vicissitudes de l'Histoire.

L'époque des « rois du monde », les Bituriges

Bien que l'on ait découvert des traces plus anciennes de peuplement humain dans le Berry[244], l'époque gallo-romaine constitue la première époque charnière dans l'histoire du territoire. L'arrivée d'un peuple gaulois, les Bituriges, sur cet espace qui n'est pas encore le Berry, permet cependant de poser les fondements d'une construction territoriale de ce dernier. Ces Gaulois ont investi, développé et fait prospérer cet espace, lui permettant de se constituer en tant que territoire proprement dit. « Produit des multiples migrations qui affectèrent le monde celtique, ces Bituriges (cubi) se seraient installés au cœur de la Gaule vers le VIII[ème] siècle avant Jésus-Christ. Leur territoire s'étendait sur les actuels départements de l'Indre et du Cher, quelques communes du Loir-et-Cher et du Loiret, plus la frange septentrionale de l'Allier, soit une superficie d'environ 18000 km² »[245]. L'espace occupé par ces Gaulois était donc bien plus large que les deux départements que l'on estime aujourd'hui constituer le Berry.

***Carte 4 : Le territoire biturige*[246]**



244. Le Berry comporte de nombreuses traces d'installation périodiques puis permanentes des hommes dès le début du Quaternaire. Des abris ouverts situés dans les falaises surplombant la vallée de la Creuse, aux vestiges de maisons à Déols (36) ou Moulin-sur-Céphons (36), les preuves de présence humaine préhistorique ne manquent pas.

245. MONTAGU Jean-Yves, *op. cit.*, p. 30.

246. Carte issue de l'ouvrage suivant : COULON Gérard, *Argentomagus. Du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Paris, Editions Errance, 1996, p. 38.

Ces Gaulois représentent bien le premier socle civilisationnel sur lequel se construit le territoire berrichon. « Les Bituriges Cubi ont donné leur nom au Berry ; le sol a reçu d'eux un héritage »[247]. L'essor de ces Gaulois explique dès lors l'essor de ce territoire. Comme l'explique cet historien, « Biturige, ça veut dire "les rois du monde"[248], d'ailleurs, il ne faut pas l'oublier. Ça veut dire littéralement les rois du monde. Il ne faut pas oublier que les Bituriges ont dominé à une époque toute la Celtique, toute la Gaule »[249]. La référence au passé glorieux de cette époque gallo-romaine est fréquente dans les discours des érudits qui n'hésitent pas à en faire le fondement territorial du Berry. Les habitants eux-mêmes, comme on le verra ultérieurement, font référence à cette époque, quand il s'agit de citer les caractéristiques historiques de leur identité territoriale. Cette tendance est renforcée par la persistance, encore aujourd'hui, de cités construites à cette époque. Argentomagus, un des principaux sites gaulois du territoire biturige, est devenu aujourd'hui la ville d'Argenton-sur-Creuse. Un musée permettant d'exposer les vestiges de l'époque gallo-romaine, découverts sur des sites archéologiques aux alentours, est ouvert depuis une vingtaine d'années et connaît une renommée nationale, voire internationale. La grandeur de la capitale de ce territoire biturige, Avaricum (Bourges aujourd'hui), est par ailleurs saluée par César dans *La guerre des Gaules*. Devenue la civitas Biturigum (la cité des Bituriges) après le siège d'Avaricum en - 52, elle est toujours la préfecture du Cher, ainsi que la plus grande ville du Berry. On peut d'ailleurs toujours y voir des vestiges de cette époque gallo-romaine.

Photo 1 : Vestiges gallo-romains à Bourges



Il n'est pas anodin de noter l'antériorité de la construction de Bourges, ex-Avaricum, sur la préfecture de l'Indre, Châteauroux, qui date, elle, du 12ème siècle environ. Ce décalage temporel dans l'édification des deux principales villes actuelles du Berry est un élément constitutif essentiel des représentations différenciées qu'ont les habitants du territoire de ces deux villes aujourd'hui. En effet, il peut contribuer à expliquer les différentes manières de considérer les deux préfectures et les préjugés qui y sont associés.

247. VACHER Antoine, *op. cit.*, p. 38.

248. Biturige vient de deux mots celtes : « bitu », qui signifie « le monde », et « rix », qui signifie « le roi ».

249. Historien local.

Cet « âge d'or » des Gaulois bituriges durera cinq à six siècles. La prise d'Avaricum par César marque la fin de la domination biturige et la conversion de ce peuple en Gallo-romains. Mais « avec la désintégration de l'empire romain, la Gaule éclate en plusieurs *pagi*. Le *pagus biturícensis* (le pays biturige) devient la tête de l'Aquitaine (*caput aquitania*), plus précisément d'une grande Aquitaine qui s'étend entre Loire et Garonne »[250]. Le Berry, comme l'ensemble de l'Aquitaine, tombe sous la domination des Wisigoths, avant l'unification capétienne.

La constitution du royaume de France durant le haut Moyen-Âge : la tendance au morcellement

Au IV[ème] siècle, commence la christianisation du royaume de France. Le Berry ne fait évidemment pas exception à la règle et la mise en place du diocèse de Bourges constitue le deuxième grand événement fondateur de cet espace en tant que territoire. Pour les historiens, il existe une certaine continuité entre la circonscription gallo-romaine, la *civitas biturigium*, et le diocèse de Bourges[251]. Cet érudit local le souligne d'ailleurs clairement : *« les limites du Berry, c'est grosso modo, les limites du diocèse de Bourges, dans l'Ancien Régime »*[252]. Ce diocèse a eu une influence considérable durant des siècles, au niveau religieux, certes, mais également au niveau politique.

> *« L'évêque de Bourges était primat des Aquitaines, au sens des anciennes provinces romaines. Et il avait sous ses ordres, de fait, une douzaine d'évêques, allant de Bordeaux, le Puy-en-Velay, Clermont-Ferrand, Tulle, Périgueux, Limoges. Donc l'évêque de Bourges était une puissance, et était à ce titre, une sorte d'interlocuteur et de conseiller du roi »*[253]

De manière globale, Bourges, au passé historique indéniable, était la ville centrale de différents découpages territoriaux : diocèse, généralité, province… En ce sens, elle a joué un rôle prépondérant dans la structuration du territoire berrichon jusqu'à l'époque contemporaine. L'influence de la cité berruyère se fait particulièrement sentir pendant la Guerre de 100 ans, comme nous le verrons ultérieurement.

Entre le VII[ème] et le XII[ème] siècle, le Berry connaît une période troublée. Après le démantèlement de l'empire carolingien, la province change plusieurs fois de main et se retrouve divisée en seigneuries ou en comtés. Elle est dévastée à maintes reprises en étant le siège d'affrontements entre rois de France et vassaux révoltés. Du XII[ème] siècle, date notamment la première partition du Berry en deux, entre le Bas-Berry d'un côté avec les seigneurs de Déols et le Haut-Berry de l'autre avec les Bourbons[254]. Les premiers étaient alors vassaux du duc d'Aquitaine, tandis que les seconds faisaient partie du royaume de France. La mort du dernier duc d'Aquitaine, en 1137, place le Bas-Berry sous l'autorité du roi d'Angleterre, Henri II Plantagenêt.

250. MONTAGU Jean-Yves, *op cit*, p. 36.

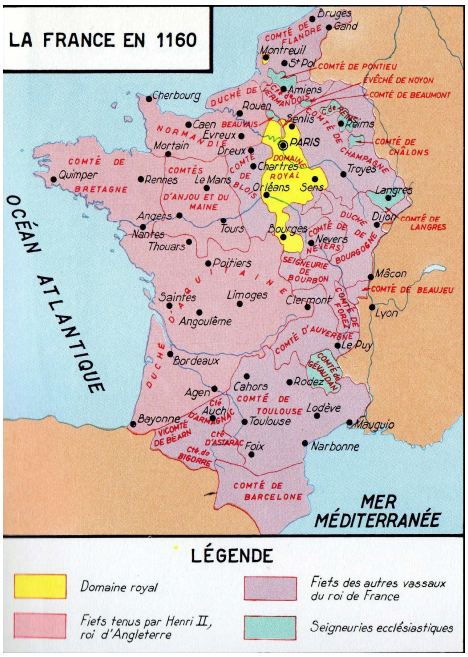
251. GOLDMAN Philippe, « Le Berry, entre province, départements et régions », *Berry magazine*, n°66, été 2003, p. 37. L'auteur estime par ailleurs que le diocèse de Bourges constitue « un cadre de référence, mental et administratif, du haut Moyen-Âge ».

252. Historien local.

253. Rédacteur en chef du quotidien *Berry Républicain*.

254. Toute la question est de savoir si cette séparation pose les prémices d'un futur antagonisme départemental.

Carte 5 : La France à la fin du XII^ème siècle[255] *: la partition du Berry*



En 1160, Bourges fait partie du domaine royal, le nord du Berry est occupé par des vassaux du roi de France, tandis que le sud ouest appartient au roi d'Angleterre, Henri II. Le Berry connaît alors une période de conflits à la fin du XII^ème siècle, jusqu'à ce que le roi de France Philippe Auguste parvienne à éliminer les Plantagenêt du Bas-Berry par une série de victoires militaires et diplomatiques.

2- Le Berry au Bas Moyen-Âge, un territoire central au rayonnement national

La Guerre de 100 ans opposant, de manière réductrice, Français et Anglais pour la couronne de France, concerne tout particulièrement le Berry, bien que cette province ne se situe pas véritablement au cœur des batailles. Le XV^ème siècle voit également l'essor de la ville de Bourges, grâce au personnage de Jacques Cœur qui contribue grandement au rayonnement de la cité au Moyen-Âge.

Le Berry, centre de la France pendant la Guerre de 100 ans

Le traité de paix de Brétigny, signé en 1360, par le roi de France Jean II, cède à Edouard III, roi d'Angleterre, une grande partie des terres du royaume de France. Le Berry devient alors un « territoire-frontière », soumis aux incursions anglaises et aux pillages, jusqu'à la reconquête d'une partie des terres cédées, grâce à l'action de Charles V, fils de Jean II.

Le Berry est alors érigé en duché et confié à Jean de France, fils de Jean II et oncle de Charles VI, nouveau roi de France au décès de son père. Commence pour la province une période de paix et de relative prospérité, illustrées par la construction du Palais du duc Jean de Berry[256] et la réalisation des célèbres enluminures, les *Très Riches Heures du Duc de Berry*. Le Berry est alors un lieu de culture et de création.

255. BOUSSARD Jacques, *Atlas historique et culturel de la France*, Paris, Elsevier, 1957, p. 33.

256. Ce palais abrite aujourd'hui une partie du Conseil général du Cher, qui organise ses manifestations les plus prestigieuses dans la « Salle du duc Jean », encore décorée de tapisseries et autres moulures datant de cette époque.

Quelques années plus tard, les Bourguignons, alliés aux Anglais, forcent le dauphin Charles, fils du roi Charles VI, à fuir Paris, pour rejoindre ses alliés, les Armagnacs. C'est dans le Berry que celui qui sera surnommé ironiquement par les Anglais « le roi de Bourges » à la mort de son père trouve refuge. Les vestiges d'une de ses résidences, le château de Mehun-sur-Yèvre, sont d'ailleurs toujours visibles aujourd'hui (photo 2). C'est également dans ce château qu'il reçoit quelques années plus tard Jeanne d'Arc. La reconquête de la France débute donc en partie dans le Berry.

Photo 2 : Vestiges du château de Charles VII à Mehun-sur-Yèvre



La province voit également, à cette époque, débarquer un contingent de soldats écossais désireux de respecter les termes de l'*Auld Alliance*, conclue entre Français et Ecossais, et d'aider ainsi le roi Charles VII à reconquérir son royaume. Ce dernier ne manque pas de les récompenser par l'attribution de seigneuries. Jean Stuart se voit ainsi attribuer la seigneurie d'Aubigny. La ville d'Aubigny-sur-Nère est encore aujourd'hui particulièrement fière de son lien avec ce passé prestigieux[257].

Le personnage de Jacques Cœur : le rayonnement d'une ville provinciale

Son royaume une fois reconquis, Charles VII cherche à affermir sa royauté et s'entoure de conseillers fidèles qui lui valent d'ailleurs le surnom « du Bien Servi ». Parmi ces derniers, se trouve Jacques Cœur, commerçant de la ville de Bourges, qui a connu une ascension fulgurante, et qui est nommé Argentier du roi en 1438. « Il est chargé de veiller à l'entretien quotidien du souverain, de sa famille et de sa cour et tient, à Tours, un magasin d'étoffes, de bijoux, de meubles, de fourrures où ses riches clients viennent acquérir plumes d'autruche et armures de luxe. C'est le point de départ de la construction d'un empire qui va faire d'un modeste spéculateur un homme d'affaire international »[258]. Il s'enrichit très rapidement, entre commerce et malversations, et fait construire un palais somptueux à Bourges, rappelant les demeures princières du Berry.

257. La ville se revendique d'ailleurs toujours « cité des Stuarts » ou encore « pays des Ecossais ». Voir notamment son site Internet : http://www.aubigny.net/ Elle organise également des fêtes franco-écossaises dont elle a célébré en 2010 la vingtième édition.

258. MARSEILLE Jacques, *Nouvelle histoire de la France. De la Préhistoire à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, Editions Perrin, 2002.

Photo 3 : La place de Jacques Cœur à Bourges : palais, statue et rue à son nom



Anobli en 1441, Jacques Cœur obtient même le siège archiépiscopal de Bourges pour son fils. Par ses réalisations, il contribue au développement du rayonnement de la ville. « En cette fin du Moyen-Âge, la famille Cœur illustre la réussite berruyère qui consiste à articuler une solidarité clanique à l'imaginaire d'un maître en communication et affaires. Toutefois, Jacques Cœur finira par excéder le roi et la cour en raison de l'emprise tentaculaire d'un système économique et commercial visant à subvertir l'état royal en pleine gestation »[259]. Accusé, entre autres, d'avoir empoisonné Agnès Sorel, favorite du roi, il se voit condamné, une partie de ses biens confisqués par la couronne. Obligé de s'enfuir, il prend le commandement militaire d'une croisade contre les Turcs et meurt en exil en 1456.

A la même époque, en 1461, est créée l'Université de Bourges, l'une des plus anciennes universités françaises, par le roi Louis XI, désireux d'assurer l'éducation de son peuple dans l'ensemble de son royaume, et de diminuer l'influence de l'Université de Paris. « Cette institution était constituée par les Facultés traditionnelles : Théologie, Médecine, Arts et Droit. Ses étudiants étaient répartis en quatre Nations et plus tard en cinq : France, Berry, Touraine et Aquitaine, puis Allemagne »[260]. D'abord délaissée par les professeurs, car la ville de Bourges ne remplissait pas les obligations qui lui incombait, elle trouve un second souffle un siècle plus tard, grâce à la protection de Marguerite de Navarre, femme de lettres, sœur du roi François I^{er} et duchesse du Berry. L'université de Bourges se développe alors et attire professeurs renommés (Alciat, Cujas…) et étudiants (Calvin…) réputés.

A la fin du Moyen-Âge, la ville de Bourges domine donc l'ensemble du territoire berrichon. Les personnalités s'y étant succédés ont considérablement contribué à son développement. Son importance pendant et à la fin de la Guerre de Cent Ans a considérablement marqué l'inconscient collectif. Se retrouve ainsi fréquemment dans les discours de certains acteurs berruyers la nostalgie d'une grandeur, d'une puissance et d'un rayonnement qui ne sont plus.

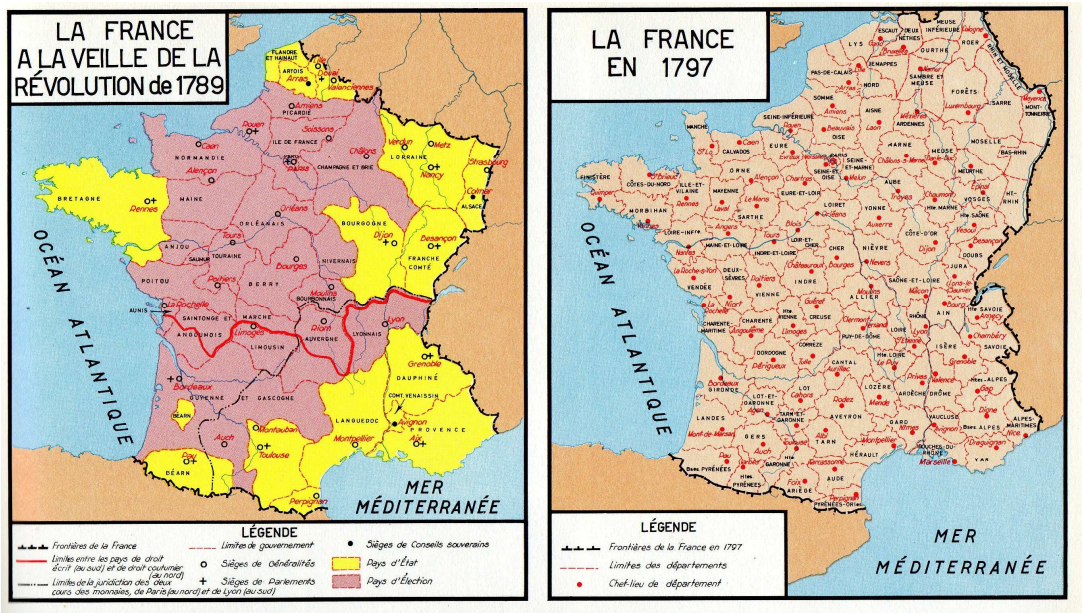
259. MONTAGU Jean-Yves, *op. cit.*, p.46

260. MESLE Emile, *Histoire de Bourges*, Le Coteau, Editions Horvath, 1983, p. 127.

3- *La Révolution française ou la cristallisation des oppositions au sein même du territoire*

La coexistence d'une multitude de circonscriptions territoriales – diocèse, généralité, intendance, province, etc... – pousse à une simplification des divisions administratives au moment de la Révolution. La partition de la France en départements fait disparaître le Berry des limites administratives officielles en séparant l'ancienne généralité en deux départements distincts : l'Indre et le Cher.

Carte 6 : Le Berry, de la généralité aux départements[261]



Si l'attribution de la préfecture du Cher, Bourges, s'est révélée aisée au vu du passé glorieux de la cité, les choses ont été plus compliquées dans l'Indre. Issoudun, à l'époque la principale ville du Bas-Berry, se trouve bien excentrée par rapport aux limites pressenties. C'est finalement Châteauroux qui est choisie à son détriment, occasionnant ainsi des tensions encore palpables aujourd'hui entre les dirigeants des deux villes.

La division des provinces

Au lendemain de la Révolution, la délimitation des départements est loin d'être un défi aisé à relever pour l'Assemblée constituante. Si la partition de l'ancienne province du Berry est une idée acquise, les modalités de cette séparation sont plus délicates à mettre en place pour ne pas froisser les susceptibilités. Les négociations pour délimiter Haut et Bas Berry vont durer plusieurs mois, entre 1789 et 1790, jusqu'à ce qu'un décret de l'Assemblée constituante en fixe les limites.

Pour le comité de constitution, la création des départements doit être le produit de l'expérience et de la discussion : les députés de provinces voisines s'accordent sur les divisions entre elles, et les députés de chaque province proposent ensuite « pour chacune d'elles les divisions intérieures les plus utiles au commerce, à l'agriculture, aux manufactures, aux localités »[262]. La fixation des limites du Berry ne pose pas de difficultés particulières. Plusieurs fois démembré au cours de son histoire, ses contours sont déjà flous au moment de la Révolution. L'entente entre les députés du Berry, de la Marche, du Limousin et de la Touraine se

261. BOUSSARD Jacques, *op. cit.*, p. 125.

262. BRUNEAU Marcel, *Les débuts de la Révolution en Berry : 1789-1791*, Paris, Editions Royer, 1988, p. 106.

réalise facilement[263]. Du côté du Bas-Berry, des difficultés émergent avec le Poitou, notamment à cause de la ville du Blanc, dont les habitants sont partagés entre les deux provinces et qui finissent par choisir le Bas-Berry pour espérer obtenir l'attribution d'un chef-lieu de district. Mais la plus grande opposition apparaît entre le Nivernais et le Haut-Berry autour de la ville de La Charité et des limites tracées par la Loire. La bataille fait rage durant plusieurs mois avant que La Charité ne rejoigne la Nièvre.

Mis à part ces quelques affrontements, les limites entre le Berry et les provinces environnantes se tracent relativement facilement. Finalement, la principale difficulté pour déterminer les frontières des départements berrichons tient au partage de la province en deux entités distinctes. C'est à cette occasion qu'éclatent véritablement oppositions, jalousies et rancoeurs, suite aux prétentions de différentes communes. En effet, plusieurs villes du Berry veulent devenir chefs-lieux de départements et vont tout faire pour mettre en évidence leurs atouts au niveau national. Les 16 députés du Berry à l'Assemblée constituante sont ainsi rejoints par une série de députés « extraordinaires » envoyés par les communes pour défendre leurs intérêts. A titre d'exemple, la ville de La Châtre est représentée par son maire qui milite pour empêcher la séparation de sa commune d'avec le Berry. Ces députés « extraordinaires » montrent combien les communes berrichonnes ont pris à cœur la partition départementale et la nécessité, pour elles, de bien choisir leur « camp ».

Les documents de cette époque permettent surtout de mettre à jour la principale opposition entre deux communes, Châteauroux et Issoudun, pour le découpage du Berry en deux départements distincts et l'attribution des préfectures départementales. La trace de cette opposition subsiste encore aujourd'hui de manière larvée, entre les deux principales villes du Bas-Berry. Les exemples de structures bicéphales ne manquent pas, montrant ainsi l'absence de collaboration entre Châteauroux et Issoudun[264].

La scission en deux départements

Si la création des départements reste relativement facile dans le Berry, l'attribution des préfectures « provoque nombre de débats sur le choix du chef-lieu de l'Indre, âprement discuté entre Châteauroux et Issoudun »[265]. Malgré l'état de développement plus avancé de cette dernière, le chef-lieu de l'Indre est attribué à Châteauroux plutôt qu'Issoudun, pour des raisons essentiellement géographiques, du moins officiellement. En réalité, le choix de la préfecture est le résultat d'un jeu d'acteurs géo-politiques entre les différents députés de la province berrichonne.

Issoudun tente en effet de détrôner Bourges en affirmant sa supériorité, avant même que le partage du Berry en deux ne soit acté. L'idée n'est pas tellement de devenir capitale de la province que de s'affirmer dès les premiers projets de départements comme chef-lieu potentiel du Bas-Berry et tenter ainsi de prévenir de son éviction au profit de Châteauroux.

Le choix de la préfecture dépend en fait grandement de la délimitation réalisée entre les deux entités berrichonnes. Une des frontières pouvant être considérée comme « naturelle » est évidemment le Cher, rivière qui traverse le Berry de part en part. Cette solution n'est pourtant pas retenue car, comme nous l'explique Marcel Bruneau, elle « contrariait malheureusement les intérêts de Bourges et de Châteauroux et ne satisfaisait que ceux d'Issoudun. Prendre le Cher pour limite entre les deux moitiés du Berry, c'était doubler, pour Issoudun, les chances de

263. « Les nouvelles frontières ne bouleversèrent pas beaucoup les limites ancestrales », BLONDEAU Pascal, *L'Indre aujourd'hui. Les milieux, les hommes, les activités*, Châteauroux, CDDP, 1990, p. 9.

264. L'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de l'Indre est ainsi partagé en deux sites distincts. Le forum départemental des associations se tient également alternativement dans l'une ou l'autre des deux villes.

265. MONTAGU Jean-Yves, *op. cit.*, p. 60.

devenir le chef-lieu du département occidental. Ne pas le prendre et reporter la frontière à l'Arnon, c'était doubler celles de Châteauroux, en même temps qu'agrandir, au profit de Bourges, le département oriental »[266].

Châteauroux et Bourges ont donc tout intérêt à s'entendre et vont réussir à entraîner la quasi-totalité des députés du Berry dans leur sens. Leur coalition l'emporte par 14 voix sur 16 et permet de fixer la frontière entre Haut et Bas Berry au niveau de l'Arnon et non au niveau du Cher. Les deux nouveaux départements prirent le nom des principales rivières qui le traversent : le Cher pour le Haut-Berry et l'Indre pour le Bas-Berry. La ville de Bourges se voit attribuer, sans surprise, la position de chef-lieu du département du Cher. Bien qu'ayant entériné la décision des députés du Berry – qui de fait place Issoudun dans une position tellement excentrée que ses chances de devenir préfecture sont quasi nulles – « les députés à la Constituante ne tranchèrent pas entre Issoudun et Châteauroux »[267] lorsqu'ils sont appelés à désigner la capitale du Bas-Berry. Le suspense ne dure pas longtemps, les délégués du Bas-Berry s'étant déjà mis d'accord lors de la partition de la province. Dès le premier vote des délégués départementaux, Châteauroux, au centre de l'Indre, est choisie comme préfecture. Cette décision voit l'apparition d'une opposition entre Châteauroux et Issoudun, qui « coupe » virtuellement la route entre Châteauroux et Bourges, et par extension entre l'Indre et le Cher. Cela ne sera sûrement pas sans incidence pour les relations futures entre les deux départements.

Malgré cette opposition frontale entre les trois principales villes de la province, la partition du Berry en deux départements est finalement plutôt bien vécue par les acteurs locaux et les habitants. En effet, l'histoire de la province avait déjà fait état de séparation entre les deux territoires, aussi l'institutionnalisation de cette séparation s'est globalement effectuée sans heurt. Cette division départementale révolutionnaire « s'est si bien incrustée dans les mentalités que les habitants se sentent aujourd'hui plus citoyens du Cher ou de l'Indre que du Berry »[268]. La province n'existe plus guère que dans les traces d'un passé glorieux mais révolu.

Le Berry a connu des découpages successifs très différents selon les époques. Entre le territoire biturige, le duché médiéval et la scission départementale, ses contours n'ont cessé de varier. Délimiter précisément ce territoire est donc loin d'être évident, d'autant que la Révolution n'a pas tout solutionné en le partageant en deux départements : cours d'appel, académie… Tour à tour territoire central, au rayonnement national, puis pays méconnu et ignoré, le Berry garde les vestiges, les traces de ces époques de gloire, mais aussi de relatif déclin, dans la mémoire collective de ses habitants. En effet, les individus n'hésitent pas à faire référence à ces différentes époques pour asseoir leurs discours, leurs représentations du territoire aujourd'hui. Balloté au gré des événements politiques, militaires, économiques[269], les limites de ce dernier sont aujourd'hui imprécises et dépendent des références de chaque acteur.

Pour simplifier la présentation du territoire en termes administratif, politique ou culturel, l'amalgame entre Berry d'un côté, et départements de l'Indre et du Cher de l'autre, sera momentanément conservé. Cela permettra de mieux décrire le terrain d'étude, tel qu'il est aujourd'hui. La description de ses caractéristiques économiques, sociales, démographiques, mais également culturelles, permettra en outre de revenir sur les évolutions historiques ayant eu lieu depuis la Révolution française et que nous n'avons pas encore mentionnées.

266. BRUNEAU Marcel, *Les débuts de la Révolution en Berry : 1789-1791*, Paris, Editions Royer, 1988, p. 117.

267. TOURNAIRE Jacques, « La révolution tranquille du Bas-Berry. 1789-1830. », *L'Indre. Le Bas-Berry de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, 1990, p. 266.

268. GOLDMAN Philippe, « Economie », DESPRIEE Jackie, MONTAGU Jean-Yves, MISKOWSKY Jean-Claude, GAILLARDON David, MIANNAY Régis, COUDERC Jean-Mary, GOLDMAN Philippe, *Berry. Cher et Indre*, Paris, Christine Bonneton Editeurs, 2008, p. 274.

269. Au même titre que d'autres territoires d'ailleurs.

II- Le Berry institutionnel : une absence de collaboration malgré des points communs

L'absence d'existence administrative du territoire berrichon aujourd'hui pose quelques difficultés pour décrire sa réalité présente. Sans que cela remette en cause le choix de ce terrain d'étude, pertinent par rapport aux modes de vie et aux représentations de ses habitants, il va se révéler nécessaire de l'abandonner momentanément, et de repasser par la division départementale pour présenter cet espace. L'idée n'est cependant pas de proposer une étude socio-démographique du Cher, puis de l'Indre, mais de tenter de considérer les deux départements dans leur ensemble et de mettre en évidence leurs spécificités autour de trois thématiques fortes : les activités économiques, la démographie et les infrastructures. Cela permettra de voir leurs nombreux points communs, mais également leurs différences.

Malgré ces points communs, peu de manifestations ou de collaborations sont menées en commun par les deux départements, comme si leurs dirigeants préféraient tenter la piste du développement local autonome, plutôt que de la coopération. Les acteurs locaux rencontrés proposent leur analyse personnelle de cette situation et expliquent à leur manière les raisons de ce relatif divorce entre deux départements pourtant si semblables. Evidemment, leur vision est nourrie par leurs représentations, mais permet de bien comprendre les logiques d'acteurs à l'œuvre dans les relations entre les représentants de l'Indre et du Cher.

1- Les divisions administratives

Cette première partie, assez descriptive, vise à présenter les deux départements, à travers leurs points communs et leurs différences, mais également leurs spécialités[270]. L'Indre et le Cher sont deux départements qui n'ont jamais été très riches ni très peuplés. Ils connaissent tous les deux une forte croissance démographique au 19ème siècle, grâce au développement de l'industrie, encore très présente sur le territoire aujourd'hui. L'exode rural et la crise de la métallurgie ont induit une forte baisse de la population au cours du 20ème siècle. Cette dernière se stabilise aujourd'hui autour de 550 000 habitants (235 000 pour l'Indre et 315 000 pour le Cher). La densité de population est faible : 43 habitants au km² pour le Cher, 34 pour l'Indre. L'Indre est d'ailleurs un des départements les plus ruraux de France[271]. Bien que faiblement peuplés, les deux départements gardent cependant un niveau d'équipements plus que correct, que ce soit en termes d'infrastructures de transport ou d'équipement sportifs et culturels.

Activités économiques

Les activités économiques d'un territoire sont bien souvent considérées comme les activités essentielles, motrices, dans la vie de ce territoire. Plus précisément, « l'organisation économique propre à un espace, à un territoire donnés, produit une représentation idéologique particulière du travail et du bien-être ».[272] De la réalité économique concrète d'un espace peut donc dépendre l'image que chacun s'en forme, voire le degré d'attractivité de celui-ci, notamment vis-à-vis de l'extérieur. Il semble donc essentiel de s'attacher, l'espace d'un instant, à décrire le fonctionnement économique du Berry, en mettant notamment en évidence les particularités de ce territoire en termes d'activités.

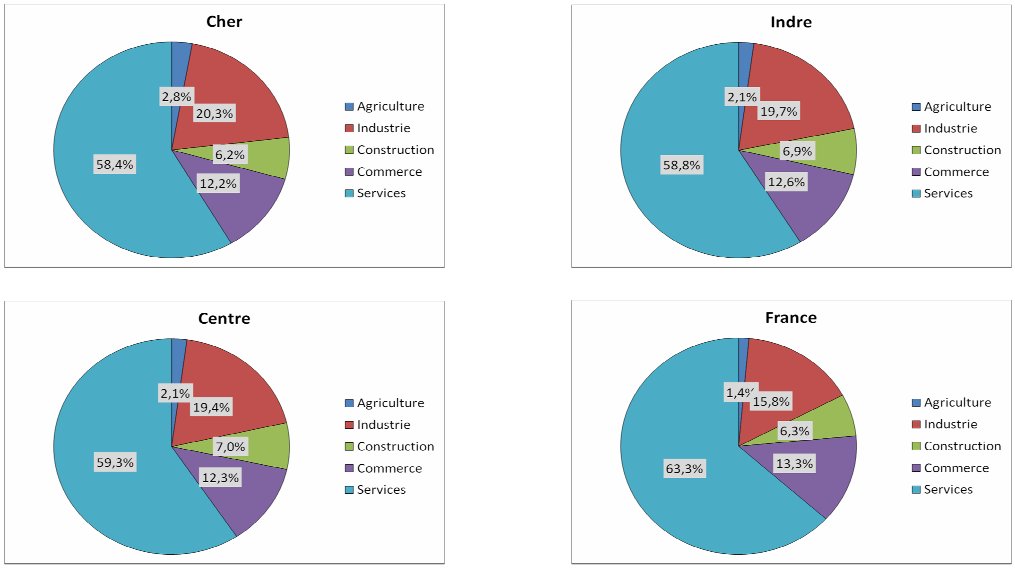
---

270. Cette présentation est fortement appuyée sur l'ouvrage collectif *Berry, Cher et Indre*, très bien documenté.

271. D'après le recensement de 2006, le département compte même une majorité d'habitants vivant en espace rural (51 % de sa population). Le Cher compte lui 36 % de ruraux, ce qui le place au-dessus de la moyenne nationale (30 % de ruraux en moyenne en France). L'INSEE définit comme « espace rural » l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

272. DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 260.

Graphique 2 : Répartition des activités économiques du Cher, de l'Indre, en région Centre et en France[273]



La répartition des activités économiques dans chacun des départements montre que malgré la forte présence d'habitants en milieu rural, l'agriculture est loin de représenter une part conséquente des emplois (moins de 3 %). Cette fraction marginale reste cependant largement supérieure à la moyenne française (deux fois plus d'emplois agricoles dans le Cher qu'en France).

Indre et Cher sont deux départements possédant une caractéristique commune : le fort degré d'industrialisation de leur économie, notamment par rapport à la moyenne nationale. Les crises industrielles successives à la fin du 20ème siècle et au début du 21ème ont cependant fortement touché les bassins d'emploi berrichons, notamment celui de Vierzon, provoquant la fermeture de nombreuses usines et l'effondrement des effectifs dans l'industrie. La structure de l'appareil productif, composé majoritairement de petites unités, a permis d'amortir l'impact de ces crises. En effet, 90 % des établissements emploient moins de dix salariés et on compte sur le territoire à peine une quinzaine d'établissements de plus de 500 salariés. Aujourd'hui, les emplois industriels représentent près d'un tiers des effectifs salariés dans chacun des deux départements. Ce taux est supérieur à la moyenne régionale et surtout à la moyenne nationale.

Malgré ces points communs, le tissu industriel est très différent dans les deux départements et chacun s'est d'ailleurs spécialisé sur une « niche » particulière. « Globalement, les stratégies choisies sont d'ailleurs opposées : tandis que le Cher a toujours privilégié des logiques de filières et de spécialisation, l'Indre préfère une large diversification qui atténue les chocs. Le Cher compte de grands établissements de puissants groupes dont les sièges sociaux sont éloignés et dont l'implication territoriale ne cesse par conséquent de diminuer, alors que l'Indre peut s'appuyer sur un réseau plus nourri d'entreprises moyennes »[274]. Ainsi, le Cher dispose de grosses entreprises, telles que MBDA (EADS), GIAT-Industrie ou le groupe Michelin. L'industrie de l'armement, obtenue grâce à la position centrale du département, est très présente. Deux autres secteurs, autrefois très présents mais aujourd'hui un peu plus en recul, sont présents : la poterie (dont le village de La Borne représente la vitrine artistique) et la porcelaine (Pillivuyt, Deshoulières). Un musée de la porcelaine, situé à Mehun-sur-Yèvre, retrace d'ailleurs l'essor de cette industrie dans le Berry (photo 4).

273. Source : INSEE, 2007.

274. GOLDMAN Philippe, *op. cit.*, p. 299.

Photo 4 : Le musée de la porcelaine à Mehun-sur-Yèvre



L'Indre s'appuie plus traditionnellement sur une industrie de biens intermédiaires, notamment dans la métallurgie et la transformation des métaux, et sur une industrie textile dont les établissements Balsan ont été le fer de lance. De manière plus récente, le département développe également des compétences en matière de sous-traitance aéronautique (avec les entreprises PGA à Châteauroux, SICMA à Issoudun), mais aussi de centres d'appel (Armatis). Sa position centrale, à deux heures et demie de Paris, lui permet aussi d'envisager un avenir autour de plateformes logistiques[275].

Malgré le caractère majoritairement rural du Berry, notamment dans le département de l'Indre, l'agriculture est aujourd'hui un secteur marginal. De plus, les campagnes « souffrent de la carence d'activités non agricoles car les petites villes ou gros bourgs, isolés dans leur milieu rural, ont vu disparaître leur artisanat et industrie traditionnels ; ils n'ont pas pu de ce fait fixer sur place les hommes issus du délestage de l'agriculture »[276]. Mais la préservation des espaces et des paysages, notamment grâce à une agriculture extensive dans certaines zones permet, comme dans bien d'autres départements ruraux, une nouvelle utilisation des campagnes. Certains auteurs ne se font d'ailleurs pas faute de souligner cette capacité du milieu rural « d'offrir à la société les espaces d'intégration, d'innovation sociale, de productivité, de cadre de vie qui ne peuvent pas, à l'avenir, ne pas répondre à des besoins croissants »[277]. Le rural semble donc représenter une capacité de développement économique à plus ou moins long terme, du moins dans sa caractéristique « naturelle », plus que dans sa caractéristique « agricole ». Cette nature est d'ailleurs considérée comme étant un atout incontournable pour les professionnels du tourisme.

275. « Du fait de sa position géographique au centre de la France et sur l'axe Nord-Sud, la logistique s'est naturellement imposée comme un secteur d'activité majeur pour le département », Agence de Développement Economique de l'Indre (ADEI).

276. BLONDEAU Pascal, *op. cit.*, p. 145.

277. KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean, LACOMBE Philippe (dir.), *op. cit.*, p.11. Nous développerons cette idée ultérieurement.

Le secteur du tourisme reste cependant encore modeste en Berry. Les infrastructures d'accueil et d'hébergement sont insuffisantes pour des séjours de longue durée et sont plus adaptées aux touristes de passage. Les stratégies marketing des comités de tourisme[278] sont d'ailleurs clairement orientées vers un public francilien, attiré par un tourisme « vert » et disposé à s'expatrier de la capitale les week-ends. Outre la proximité de la nature – notamment dans certaines parties du territoire, comme la Brenne – les attractions culturelles ne manquent pas. L'Histoire a laissé un riche patrimoine : châteaux, monuments religieux, sites archéologiques… Des musées – Argentomagus, cité précédemment, mais également le musée Saint-Roch à Issoudun ou le musée Lallemant à Bourges – on encore des parcours – route du Berry roman – tentent de valoriser ces atouts afin d'attirer les visiteurs. Mais les acteurs des deux départements ont quelques difficultés à capitaliser sur les réussites culturelles du territoire. Ainsi, les deux gros événements artistiques que sont le Printemps de Bourges et le festival DARC à Châteauroux, existants chacun depuis plus de 30 ans, n'ont pourtant pas amené la création d'une économie de la musique ou de la danse, dont aurait pu profiter le Berry dans son ensemble.

Comme sur n'importe quel territoire français aujourd'hui, les activités tertiaires représentent près de deux tiers de l'activité économique. Mais les deux départements du sud de la région se caractérisent par la plus forte proportion de services aux particuliers, notamment aux personnes âgées, ainsi que d'activités que l'on pourrait qualifier de service public : administrations, éducation, santé… *A contrario*, les services aux entreprises sont assez peu développés, en regard de la moyenne régionale et surtout nationale. De plus, « l'absence d'une métropole ou d'une capitale régionale limite le nombre d'emplois de cadres supérieurs et de professions libérales »[279]. Le préfet de l'Indre ne dit pas autre chose, lorsqu'il parle des difficultés des entreprises locales à attirer des cadres. Pour lui, *« elles manquent de matière grise, mais les collectivités locales sont sous-équipées aussi »*. La plus faible proportion de cadres, par rapport aux moyennes régionale et nationale, ainsi que la présence d'une industrie traditionnelle offrant surtout des emplois d'ouvrier, sont des éléments explicatifs du moindre niveau de diplôme de la population active du Berry. Le déficit en termes d'infrastructures de formation – nous y reviendrons en détails ultérieurement – renforce ce problème de qualifications au niveau local.

La part de l'emploi non salarié dans le Cher et dans l'Indre est supérieure à la moyenne régionale (respectivement 10,3 et 11,6 % contre 9,0 % de l'emploi total). Cela s'explique par la structure de l'appareil productif (petites entreprises) et la présence encore conséquente de l'agriculture par rapport au reste de la région. Le territoire a été très marqué par la fermeture ou le déclin de grosses entreprises (Balsan, Michelin, GIAT, Berry Tuft…) dont les salariés n'ont pas tous réussi à retrouver une place sur le marché du travail. D'ailleurs, « sur l'ensemble du Berry, la progression de l'emploi entre 1989 et 2001 est très limitée, et bien moins importante que celle relevée sur l'ensemble de la région Centre »[280]. Ces différents éléments expliquent pourquoi la peur du chômage reste présente dans les discours et dans l'inconscient collectif. Pour finir sur cette question de l'emploi dans l'Indre et le Cher, il faut noter que la part d'inactifs dans les deux départements est très largement supérieure aux moyennes régionale et nationale, ce qui s'explique notamment par la très forte présence de retraités sur le territoire.

278. Un point plus détaillé sera fait ultérieurement sur cette question des politiques touristiques. Ce secteur est en effet présenté comme le fer de lance de la coopération politique entre les deux départements. En cela, il tient une place particulière dans les discours des individus.

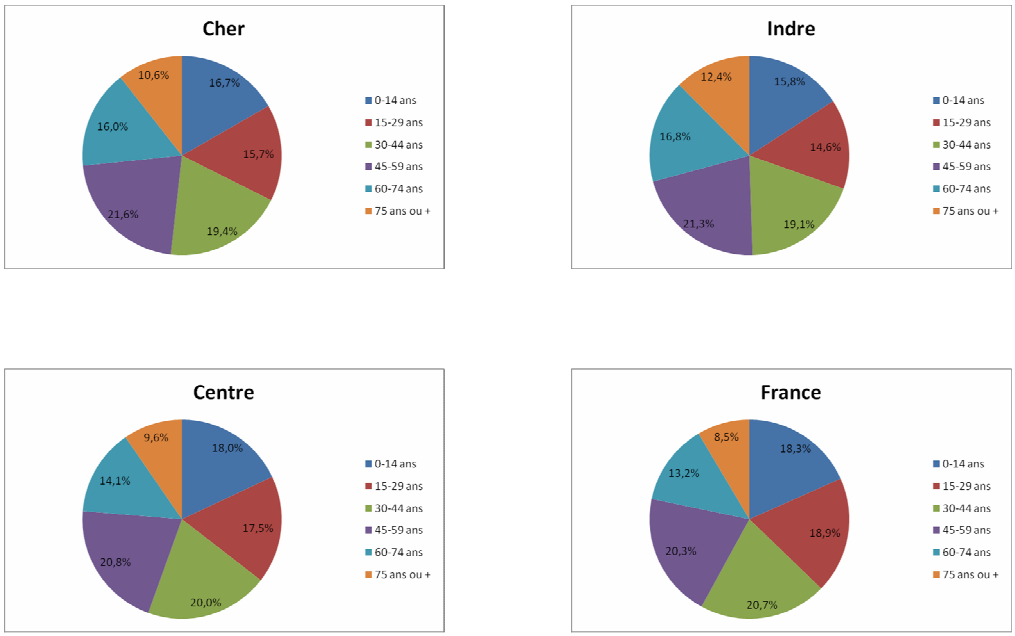
279. GOLDMAN Philippe, *op. cit*, 2008, p. 289.

280. INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *L'offre d'emploi*, octobre 2003, p. 2.

Population et démographie

La proportion des retraités dans le Cher et l'Indre est supérieure aux taux régionaux et nationaux (respectivement 26,2 et 29,2 % contre 23,4 et 20,4 %). De manière globale, la population berrichonne a tendance à être un peu plus âgée que les moyennes régionale et nationale, avec une répartition de la population qui tend vers les seniors.

Graphique 3 : Répartition de la population du Cher, de l'Indre, en région Centre et en France, par âge[281]



Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette plus forte présence des seniors dans la population berrichonne. Comme d'autres territoires, l'Indre et le Cher sont confrontés à un phénomène de « retour au pays » des retraités qui, après avoir travaillé dans d'autres régions, plus attractives en termes d'emplois, font le choix de revenir habiter sur les lieux de leur enfance ou de leur jeunesse. Ces résidents s'installent de préférence dans les zones rurales, plus calmes et à l'environnement plus préservé. Cette tendance explique d'ailleurs en partie le regain de population dans certaines communes situées dans ces zones plus isolées. A ces « retours au pays » s'ajoute ce que l'on pourrait appeler des « venues au pays » de la part de seniors en mal de verdure et de tranquillité. « [Le vieillissement de la population] est encore aggravé par l'arrivée de nombreux retraités venant notamment des départements plus au nord et tout particulièrement de la Région parisienne. Berrichons restés au pays et y demeurant pour beaucoup à l'heure de la cessation d'activité, et nouveaux retraités venant y chercher le calme de la campagne et des prix plus doux s'additionnent ainsi pour faire croître la population des plus âgés »[282]. Cette tendance, mise en évidence par différentes sources statistiques, comme les recensements de la population de l'INSEE, est également constatée de manière plus intuitive par de nombreux habitants qui en font l'une des caractéristiques premières de leur territoire. Ces retraités issus d'autres régions s'installent également de préférence dans les zones rurales. Ces dernières accueillent aussi de plus en plus de maisons secondaires, dont les propriétaires vivent principalement à Paris et qui n'hésitent pas à se rendre dans le Berry pour un week-end ou pour une semaine de vacances.

281. Source : INSEE, 2007.

282. GOLDMAN Philippe, *op. cit.*, 2008, p. 277.

Un dernier groupe de population a de plus en plus tendance à s'installer sur le territoire : les personnes d'origine étrangère. Si leur nombre reste encore marginal par rapport à certains départements[283], leur présence est néanmoins remarquée et expliquée par différents acteurs locaux. C'est notamment dans l'Indre que s'installent de plus en plus d'Anglais et de Néerlandais, attirés par un milieu naturel préservé et des prix fonciers plus bas que dans leurs pays respectifs.

> *« Alors, les Anglais, ils viennent s'installer chez nous parce qu'ils ne sont pas loin de l'Angleterre. Et parce que c'est une région qui ressemble à leur pays. Et en France, on ne gagne pas plus d'argent, mais on a plus de soins, c'est une meilleure qualité de vie. Voilà, pour les Anglais, c'est ça. Et quand vous leur demandez pourquoi l'Indre, et bien c'est parce que ça ressemble à chez eux et ce n'est pas loin. En deux heures, ils sont à Paris, soit ils prennent le train à Paris, soit ils prennent l'avion, soit ils continuent en voiture, mais dans la journée, ils sont repartis, ils peuvent aller en Angleterre, retrouver leur famille. Et ça, il y en a beaucoup qui le font »*[284].

Beaucoup de ces résidents étrangers s'installent dans les zones rurales. Les acteurs locaux font parfois le constat d'une certaine forme de xénophobie et décrivent les difficultés de certaines populations à accueillir ces nouveaux arrivants, bien que d'autres habitants reconnaissent les bienfaits de leur installation en les voyant *« retaper des ruines qui seraient devenues rien du tout, qui seraient effacées du paysage »*. Quelle que soit leur provenance géographique, ces nouveaux arrivants contribuent en tous cas au renouveau des communes plus rurales. Ces germes de reprise au sein de zones « à l'abandon » constituent la preuve, pour certains auteurs, que le phénomène de désertification des campagnes est pour partie mythifié[285]. D'ailleurs, des villages apparaissant définitivement abandonnés semblent retrouver une seconde jeunesse, en accueillant des ménages à la recherche de terrains bons marchés. Ces arrivées représentent un apport de population non négligeable pour pallier le départ des plus jeunes générations

En effet, en parallèle de cette arrivée de seniors, les deux départements sont confrontés à la « fuite » de leur jeunesse. « Sur l'ensemble du Berry, on remarque un solde très négatif des flux migratoires des jeunes de 20 à 29 ans, et ceci quelle que soit la zone considérée »[286]. Chacune des deux préfectures n'est bien souvent qu'une étape dans la route d'un exode vers d'autres métropoles, plus attractives en termes d'études ou de travail. Le taux de départ des jeunes de l'Indre et du Cher pour la poursuite de leurs études est généralement supérieur au taux moyen d'export de l'académie. Ce phénomène, qui est commun à tous les espaces ruraux, s'explique en partie par le relatif déficit de structures universitaires[287]. Bien souvent, ces jeunes construisent ensuite leur vie sur leur lieu d'étude (emploi, famille, réseaux sociaux…). Le taux de retour des jeunes générations est donc faible et cela explique le déficit de « matière grise » constaté par la majorité des acteurs locaux. Evidemment, cette volonté de quitter le territoire dans le cadre d'études ou d'un emploi n'est pas commune à l'ensemble des jeunes générations.

---

283. Le département de la Dordogne est par exemple devenu, ces dernières années, le territoire d'élection d'une large communauté britannique.
284. Chambre de Métiers de l'Indre.
285. KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean (dir.), *op. cit*. Les auteurs conviennent cependant que quelques zones, notamment dans le Massif Central, mais également dans d'autres régions, comme une partie du Berry, sont véritablement touchées par le départ de leurs populations. « Dans ces zones, nombre de villages sont apparemment en voie d'abandon. La population y est âgée, les ménages formés d'une seule personne fréquents, la proportion des logements vacants est anormalement élevée et les commerçants et artisans ont depuis longtemps quitté les lieux », p. 32. Il faut donc relativiser l'espoir provoqué par l'arrivée de nouveaux habitants, car cette tendance ne touche pas encore l'ensemble du territoire et certaines zones sont encore délaissées.
286. INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *Les habitants*, octobre 2003, p. 5.
287. La question des infrastructures d'enseignement supérieur sera traitée ultérieurement.

Globalement, on assiste dans le Berry – comme, encore une fois, dans de nombreuses régions – à deux grandes tendances. Certains jeunes ont les moyens (financiers, psychologiques…)[288] de partir pour poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat : ils se dirigent alors vers des lieux où l'offre de formation est plus diversifiée. D'autres n'ont pas ces moyens et restent sur le territoire, parfois à leur corps défendant. Ils ont alors tendance à reconstruire des raisons de rester (proximité familiale ou amicale, qualité de vie appréciée…) et « affichent un faible niveau d'études ou de diplôme dans la mesure où 63 % d'entre eux ont un diplôme inférieur au baccalauréat, près de 9 % n'ayant aucun diplôme »[289]. Cette différence se retrouvera dans notre analyse des modes d'ancrage territoriaux.

Le départ des jeunes générations, couplé à l'arrivée de retraités, a pour conséquence un vieillissement de la population. Si ce phénomène n'est pas propre au Berry, les dynamiques migratoires ont cependant tendance à l'amplifier fortement.

Infrastructures et équipements

La structure des offres de formation supérieure est essentielle pour comprendre les dynamiques migratoires de la part des jeunes générations. Par rapport à d'autres territoires, on trouve sur le Berry une sur-représentation de l'enseignement professionnel et des études courtes. Aucune université de plein exercice n'est présente sur le territoire. Bourges, s'appuyant sur son histoire de ville étudiante, tente de réclamer depuis des années un tel équipement. Mais la proximité des universités d'Orléans, de Clermont-Ferrand, voire de Tours ou de Limoges, rend difficile l'acceptation d'un tel projet par les instances universitaires françaises. On note cependant une présence étudiante grâces aux antennes de l'université d'Orléans, à Châteauroux (via son Centre d'Etudes Supérieures) et à Bourges (avec une faculté de droit et une faculté de sciences). Plusieurs Instituts Universitaires de Technologies (IUT) sont également présents sur le territoire, à Bourges, Châteauroux et Issoudun. On trouve également, entre autres, une école d'ingénieurs à Bourges (ENSIB) et une école d'arts (ENSA), toujours à Bourges, de renommée nationale.

L'ensemble de ces structures propose principalement des formations de niveau licence. L'étude de l'échantillon choisi pour l'enquête par questionnaires auprès des étudiants montre qu'une majorité de jeunes choisissent des filières courtes. On peut noter aussi la présence de quelques formations de niveau master[290], de laboratoires de recherche spécialisés au sein de l'ENSIB, et d'une équipe de recherche rassemblant chercheur en sciences humaines de l'Indre et du Cher[291]. Cependant, il est indéniable qu'il existe un manque de formations sur le territoire, mais plus encore de diplômés de haut niveau. L'enseignement supérieur dans le Berry représente à peine 10 % des effectifs de la région Centre (4 500 étudiants environ)[292]. Les deux

288. En effet, outre la question des moyens purement matériels, afin d'assumer le coût financier d'études réalisée à l'extérieur du département (notamment en termes de logement et de transport), se pose également le problème de l'aptitude au départ. En effet, certains jeunes, provenant principalement des milieux les plus modestes, ont tendance à rester en milieu connu, n'ayant tout simplement pas le capital social et culturel nécessaire pour affronter d'autres univers.

289. INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *Les habitants*, octobre 2003, p. 9.

290. Ces formations sont parfois difficilement obtenues. L'ouverture d'une deuxième année de Master, DELOS, en 2009, au sein du Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux a dû être négociée entre les universitaires présents sur le territoire, jugeant la formation complètement insérée sur celui-ci, et les enseignants de l'université d'Orléans, désireux de rassembler l'ensemble de la formation en un même lieu.

291. Cette équipe de recherche, ETTOSS, travaille depuis des années en collaboration avec les acteurs locaux afin de proposer des études appliquées aux problématiques territoriales.

292. INSEE Centre, *Bilan économique et social de la région Centre 2009*, 49 p.

départements peinent à attirer des étudiants provenant d'autres territoires[293]. Pour certains acteurs locaux, c'est l'un des principaux problèmes du territoire. En effet, « l'avenir du Berry passe pour beaucoup par le développement des formations, notamment universitaires, et de la recherche et développement »[294]. Cette volonté, partagée par la majorité des pouvoirs publics locaux, permettrait d'augmenter les capacités du territoire en termes de « matière grise ». Encore faudrait-il que ces pouvoirs publics soient capables de s'entendre et de mutualiser leurs demandes. Pour le moment, l'heure est plutôt au « chacun pour soi », où les deux départements entendent seuls tirer leur épingle du jeu.

La même problématique est également à l'œuvre en ce qui concerne les infrastructures de transport. Là encore, les collectivités locales éprouvent les plus grandes difficultés à faire taire leurs dissonances, pour mieux parvenir à un accord qui serve toutes les parties. Ainsi, il n'existe pas aujourd'hui de ligne à grande vitesse traversant le Berry[295]. Un projet de TGV est soutenu depuis des années par les élus des deux départements, mais son éventuel tracé est âprement débattu, chacun étant désireux d'en faire bénéficier au maximum son territoire[296]. Le réseau ferroviaire actuel fait de Vierzon un carrefour, la ville se trouvant à l'intersection des voies Paris-Toulouse (qui dessert Châteauroux) et Nantes-Lyon (qui dessert Bourges). Cependant, ces deux axes mis à part, le Berry reste relativement à l'écart des infrastructures ferroviaires[297].

Vierzon constitue également un carrefour autoroutier et voit arriver du nord l'A71 qui traverse le département du Cher, en direction de Bourges et qui poursuit vers Clermont-Ferrand. L'A71 se subdivise aussi en l'A20, qui traverse le département de l'Indre en direction de Châteauroux et qui poursuit vers Limoges et Toulouse. La toute récente A85 permet enfin de connecter Vierzon à Tours. En termes routiers, la difficulté provient principalement des liaisons transversales. Les acteurs locaux se plaignent notamment de la RN 151, qui relie Bourges à Châteauroux et dont la mise à 2x2 voies est évoquée depuis des années. Cette nationale est prolongée vers Le Blanc puis Poitiers dans l'Indre, et vers La Charité et Auxerre dans le Cher. Elle constitue donc une liaison secondaire fortement structurante dans le Berry. La RN 143, permettant de relier Châteauroux à Tours, est également très décriée depuis plusieurs années et rend difficile la liaison vers l'ouest (d'autant qu'il n'existe pas d'axe ferroviaire direct entre ces deux villes).

293. D'après l'enquête menée auprès des étudiants du territoire, plus de 80 % proviennent de l'Indre, du Cher ou des départements limitrophes. Les autres étudiants choisissent le territoire pour des formations spécifiques (formation d'ingénieur axée sur la gestion du risque industriel, formation en bijouterie-joaillerie, formation au management des organisations du tiers secteur…).

294. GOLDMAN Philippe, *op. cit.*, 2008, p. 308

295. Une rame TGV circule quotidiennement sous la forme d'un aller-retour, sur les voies classiques, ce qui permet de connecter le Berry à Lille et au reste de l'Europe sans s'arrêter dans la capitale. Un projet de train pendulaire, le POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse), alternatif au TGV, a également été défendu pendant plusieurs années par les présidents des régions concernées, mais n'a finalement pas pu voir le jour.

296. L'association TGV Berry – Limousin – Pyrénées, créée en 2002, soutient le projet de ligne à grande vitesse passant par Vierzon et Bourges (LGV Centre Auvergne) tout en réclamant un véritable barreau TGV vers Châteauroux.

297. A noter cependant l'existence, dans l'Indre, d'une voie ferroviaire entre Le Blanc et Argent ayant un double usage. Elle assure un trafic de voyageur entre Salbris et Luçay-le-Mâle, permettant notamment aux jeunes habitant le nord du département de se rendre à Romorantin pour leurs activités scolaires ou de loisirs. En ce sens, c'est un des éléments structurant du territoire, permettant son ouverture vers le nord. Par ailleurs, l'action de l'association SABA (Société pour l'Animation du Blanc-Argent) a permis de mettre en circulation un train touristique entre Argy et Luçay-le-Mâle.

Pour finir sur cette thématique des « transports », citons enfin une infrastructure *« remarquable et sous-employée »*, selon les dires de certains acteurs locaux : l'aéroport de Châteauroux-Déols. Longtemps utilisé pour le fret, la maintenance et l'entraînement de pilotes, il a été transféré en mars 2007 par l'Etat à la région Centre, dans le cadre de la décentralisation, afin d'en faire un équipement structurant. La région a ainsi créé une SEM[298] en janvier 2009, dans le but de revitaliser la zone aéroportuaire et d'en faire un bassin d'emploi important.

La question des infrastructures ne touche pas seulement le domaine de l'enseignement supérieur et des transports. Le taux d'équipement des communes est également déterminant pour mieux cerner la manière dont les habitants vivent dans ces communes et influe sur leur attractivité. Comme dans d'autres territoires, les équipements et services à la population ont tendance à se concentrer dans certaines villes. Toute catégorie confondue, le nombre moyen d'équipements par commune est de 8,6 dans l'Indre et de 8,3 dans le Cher[299]. C'est inférieur à la moyenne régionale, mais pas autant que pourrait le laisser penser le caractère rural des départements. Les deux départements possèdent notamment de bonnes infrastructures liées au sport et à la culture : de nombreuses communes sont équipées par exemple d'un stade de football, de terrains de tennis ou d'une bibliothèque. A l'exception des zones les plus reculées, l'ensemble du territoire berrichon est plutôt bien desservi en termes d'équipements. Les grandes villes disposent de toutes les structures socio-culturelles d'importance (salles de spectacles, théâtres, musées, équipements sportifs…) tandis que les communes plus petites contribuent à mailler le territoire en équipements divers et accessibles à tous, pour peu que les habitants soient près à dépasser les contraintes imposées par le milieu rural (accepter de se déplacer, notamment).

Les principales inquiétudes des acteurs locaux quant aux infrastructures berrichonnes proviennent de la démographie médicale. En effet, les deux départements « voient se multiplier les cantons désertés par les médecins et autres professions de santé, ce qui n'encourage pas la venue de nouveaux habitants et pose même de sérieux problèmes pour le maintien à domicile »[300]. Aujourd'hui, on compte respectivement 352 et 470 médecins généralistes dans l'Indre et le Cher[301]. Si la question de la démographie médicale n'est pas propre au Berry, elle est d'autant plus délicate pour le territoire que ce dernier ne possède pas les principaux facteurs d'attractions pouvant peser sur l'installation des médecins : proximité du littoral, de la montagne ou des grandes villes. Par ailleurs, la faible densité de population implique des déplacements longs et fréquents, et surtout des horaires étendus, propres à freiner des jeunes médecins désireux de préserver leur vie privée. Une loi de 2005, relative au développement des territoires ruraux, instaure pourtant l'attribution d'une bourse aux étudiants en 3ème cycle de médecine, contre leur engagement contractuel à s'installer dans une zone déficitaire pendant au moins cinq ans. Malgré ce type d'encouragement, la situation est encore très préoccupante sur l'ensemble du territoire berrichon.

En termes d'infrastructures et d'équipements, de nombreux manques sont donc pointés par les acteurs locaux : faiblesse de l'enseignement supérieur, des liaisons routières et ferroviaires, notamment transversales, problèmes de démographie médicale qui vont devenir de plus en plus prégnants avec le vieillissement croissant de la population… Ce constat pessimiste reste cependant à relativiser en regard de l'existant.

298. Société d'Economie Mixte

299. INSEE Centre, *Les principaux équipements*, octobre 2003. Les données étant un peu datées, ce taux d'équipement a dû diminuer depuis 2003. Malheureusement pour notre étude, l'INSEE Centre n'a pas eu l'occasion de réaliser une actualisation récente de ces données.

300. GOLDMAN Philippe, *op. cit.*, 2008, p. 301.

301. Source : CNOM (Conseil National de l'Ordre des Médecins), 2009. Soit une densité de 68 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans le Cher et de 73 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans l'Indre (cette densité est de 91 pour 100 000 en France métropolitaine).

Le Berry conserve encore de fortes marges de progression dans des domaines comme les services aux entreprises, aux particuliers, le tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche… Son évolution reste insuffisante dans ces domaines clés pour l'avenir d'un territoire. La région Centre a pourtant mis en place un fonds « sud » pour aider au développement d'un espace principalement berrichon[302] afin d'aider les deux départements en perte de vitesse. Les projets soutenus concernent essentiellement l'économie ou le tourisme du territoire.

> *« Les derniers projets qu'on a financés : le pôle de l'âne dans le Cher, le centre de formation des pompiers de l'aéroport à Châteauroux, on a mis un million soixante mille, l'IUFM, un centre d'hébergement à Romorantin, qui va créer des emplois aussi, des bâtiments économiques, la gare de fret, à Argenton, qui était liée aussi au développement économique »*[303].

Mais le manque de projets ambitieux et structurants pour le territoire, ainsi que l'absence de collaborations persistant entre les deux départements n'aide pas à leur développement commun.

2- Les divisions politiques

Au-delà de leurs points communs et de leurs divergences concrètes, qui pourraient les rassembler autour d'un projet de développement commun, il importe de cerner les relations réellement existantes entre les différents acteurs des deux départements. Cette analyse s'appuie donc majoritairement sur les déclarations des individus, recoupées avec certaines bases documentaires et enrichies d'observations personnelles concernant le jeu d'acteur de chacun. Elle est donc fortement empreinte de préjugés, de représentations, que nous allons essayer d'exposer pour mieux s'en distancier. Pour autant, il n'est pas inintéressant de se référer à ces déclarations et à ces observations, car elles permettent de mieux cerner la réalité politique actuelle de ce territoire. En effet, les quelques tentatives de collaboration entre les deux départements sont surtout le fait de techniciens conscients de l'intérêt à mutualiser connaissances, compétences et moyens, mais qui ne sont pas toujours suivis dans leurs démarches par leurs élus[304]. Les différents acteurs rencontrés éprouvent cependant des difficultés à bien expliquer les fondements de ces hésitations politiques et préfèrent « personnifier » les deux départements, comme si les espaces étaient eux-mêmes responsables de cet état de fait.

Des tentatives de coopérations plus techniques que politiques

Certains techniciens des collectivités territoriales berrichonnes sont convaincus de la pertinence d'échanges réguliers, à défaut d'un travail de collaboration entre ces différentes collectivités, notamment à une échelle départementale. Pourtant les représentants de l'Indre et du Cher ont toujours éprouvé d'immenses difficultés à coopérer, ne parvenant que rarement à s'entendre sur les termes et les bienfaits d'une réflexion commune dans certains domaines.

---

302. Le Conseil régional du Centre a décidé en 1993 la création d'un fonds spécifique visant à apporter un soutien financier supplémentaire aux territoires du sud de la région (Cher, Indre, une partie de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher) sur des projets structurants.

303. Directrice de l'Aménagement du Territoire, Conseil régional du Centre.

304. Cela a déjà été évoqué, le cas du tourisme sera traité à part, comme seule vraie réussite dans la collaboration à la fois technique et politique entre les deux départements.

Les deux départements ont pourtant chacun fait l'objet d'un diagnostic de territoire[305], réalisés à quelques mois d'intervalle. Leur auteur, le Professeur Laurent Davezies, économiste, a été convié à en faire une synthèse lors d'une réunion sur « l'avenir du Berry »[306], réunissant des représentants des principales collectivités concernées par cette thématique. Pour lui, la région Centre se partage clairement en trois territoires : le Nord, l'axe ligérien et le Berry. Il souligne par exemple que l'INSEE considère le triangle Châteauroux-Vierzon-Bourges comme un véritable espace urbain. Il rejoint également le vœu des instigateurs de la réunion : que celle-ci débouche sur une véritable croyance en le Berry car les deux départements ont clairement des difficultés et des atouts communs. Il pointe par exemple l'importance de l'économie résidentielle que ce soit à travers les habitants du territoire ou à travers les touristes qui peuvent le parcourir. Le Berry a encore devant lui une dizaine d'années pour envisager la meilleure reconversion possible si ses différents acteurs arrivent à s'entendre dans divers domaines. En effet, ceux qui construisent le territoire doivent partager le sentiment d'un même destin et s'engager dans des dynamiques communes. Les différents acteurs présents à cette réunion ont tous abondé dans ce sens, trouvant intéressante la démarche d'échanges répétés et constructifs sur des thématiques communes, sélectionnées au terme de la séance[307]. Mais cette réunion qui devait être la première d'une série d'autres afin d'aboutir à une véritable prise de conscience politique quant à l'intérêt d'échanges plus fréquents, s'est finalement révélée être la seule à avoir pu être organisée. Les rendez-vous ultérieurs ont été remis, puis ajournés, pour être finalement oubliés.

Cet exemple d'une tentative de collaboration avortée n'est pas le seul. A plusieurs reprises au cours de ces cinquante dernières années, des velléités d'échanges entre les deux départements ont émergé. Dans les années 60, les « Etats généraux du Berry » se révèlent un échec. Dans les années 80, le président du Conseil général du Cher, ancien ministre, Jean-François Deniau, estimant qu'il existe une forte synergie entre l'Indre et le Cher, imagine de relancer une assemblée du Berry, entité créée par Louis XVI et ayant eu une brève existence avant la Révolution. Cette initiative aboutira à deux réunions, sans suite, entre les deux conseils généraux.

Outre leur échec final, ces démarches avaient un point commun, celui d'être initié par des collectivités dont les compétences étaient clairement départementales. Différents acteurs locaux, indépendants de ces collectivités, ont également tenté de mener une réflexion à l'échelle du Berry, voire même à une échelle un peu plus large[308], en tentant de rassembler des territoires à la physionomie commune. C'est par exemple le cas de la démarche Centripolis.

Encart 2 : L'enjeu de la démarche « Centripolis » [309]

« L'enjeu de la démarche Centripolis est de passer d'une zone rurale à faible démographie, enclavée et sans ville-pilote, à une aire de partenariat et à un espace de projet. Cet espace s'appuierait sur un réseau maillé de villes moyennes, un ensemble de pays et de bassins de vie à dominante rurale, mais aussi à fortes traditions industrielles, pouvant ainsi bénéficier de grands équipements structurants afin d'intégrer la dynamique de croissance européenne ».

305. Contribution au diagnostic territorial dans le cadre du projet Cher 2015, vaste consultation de la population, associée à un programme d'actions pour l'horizon 2015, en 2006. Etude réalisée pour la Mission Interministérielle d'Aménagement et de Développement du Territoire (MIADT) de l'Indre, « Les moteurs de développement des pays du département de l'Indre », octobre 2004.

306. Pour reprendre l'expression, symbolique, du Directeur Général des Services du conseil général du Cher, Patrice Lecomte. Cette réunion s'est tenue le 4 octobre 2006, dans les locaux du conseil général du Cher.

307. Ces quatre thèmes sont : l'attractivité du territoire et l'accueil des populations ; l'enseignement supérieur et la recherche ; la cohésion sociale et l'accessibilité.

308. La Nièvre puis l'Allier ont également été pris en compte dans une réflexion globale autour d'un réseau de ville.

309. Chartre interdépartementale Berry – Nivernais – Bourbonnais, *Orientations générales*, 15 juin 1998, p. 8.

Les réflexions initiées par la démarche Centripolis ont été menées à leur terme et exposées aux pouvoirs publics. Les quatre présidents des conseils généraux concernés ont tous signé la charte interdépartementale Berry – Nivernais – Bourbonnais, le 8 avril 2000 approuvant ainsi les principales conclusions et pistes de développement énoncées dans ce document. Charge était ensuite laissée aux élus signataires des différentes collectivités concernées de mettre en œuvre les diverses propositions formulées dans ce cadre[310]. La démarche est cependant restée sans suite.

La coopération entre les deux départements et leurs forces vives reste plutôt au stade du souhait. Pourtant, les acteurs rencontrés ne manquent pas d'idées : miser sur des pôles de compétitivité, des réseaux de compétences, par exemple autour de l'aéronautique. Le préfet de l'Indre estime ainsi qu'il serait intéressant de multiplier les coopérations inter-entreprises, que l'Etat encourage, afin de développer les viviers d'emplois et de réaliser des économies d'échelles et de moyens. Mais les échanges restent bien souvent au niveau des techniciens, qu'ils soient des services de l'Etat (préfecture, direction départementale de l'équipement…), des conseils généraux ou encore des pays. Les agents de développement, qui ont d'ailleurs tendance à se rassembler en « groupe Berry » lors de réunions régionales, ne travaillent pour autant pas ensemble, si ce n'est sur des projets ponctuels. Si ces techniciens soulignent généralement l'intérêt de ces discussions qui permettent de partager les expériences des uns et des autres pour avancer, ils estiment aussi que *« concrètement, ça ne s'est pas encore vraiment traduit par des résultats »*[311]. Finalement, même si quelques échanges existent entre l'Indre et le Cher, cela reste assez marginal. Les relations bilatérales entre les deux départements sont loin de s'être renforcées. Seul le tourisme – mais on y reviendra plus en détails ultérieurement – reste un véritable exemple de collaboration réussie au niveau du Berry.

Si les acteurs locaux rencontrés se font quasiment unanimes pour décrire ces difficiles tentatives de coopération berrichonne, peu d'entre eux font l'effort d'aller au-delà dans leurs propos, afin de proposer des raisons quant à ces tendances fortes. L'Histoire tumultueuse, faite de séparations et de rassemblement, entre les deux départements, peut être un facteur explicatif. Certains acteurs avancent des raisons plus actuelles et estiment que les situations réciproques de chacun des départements ne les incitent pas à travailler de concert. Ainsi, *« […] même sans y mettre d'aspect sentimental, ne serait-ce que matériellement parlant, ni le Cher, ni l'Indre, ne voient d'intérêt à s'associer à l'autre. Parce qu'ils ont bien connaissance des faiblesses de l'un et de l'autre »*[312]. Enfin, les différences politiques des élus des principales collectivités concernées ont certainement contribué – et contribuent toujours d'ailleurs – à complexifier le passage d'échanges techniciste à des actes politiques.

Pour certains acteurs, l'absence de collaboration entre l'Indre et le Cher provient de difficultés à travailler ensemble, dues à des logiques de fonctionnement différentes. Selon eux, le Conseil général du Cher a tendance à être moteur d'un certain nombre de politiques de développement et d'aménagement du territoire, parfois au-delà même de ses compétences. Dans l'Indre, *a contrario*, le Conseil général a plus tendance à se cantonner à ses compétences. C'est alors plutôt l'Etat, via la préfecture et la DDE[313], ou encore la ville de Châteauroux, qui sont les acteurs moteurs. Entre les deux conseils généraux, *« il y a donc une conception du*

310. « Notre plus grand vœu est l'appropriation forte et réaliste de cette démarche par tous les élus rassemblés au-delà de tout clivage et avec toute la générosité qui nous a été nécessaire pour bâtir ce projet », Chartre interdépartementale, *op. cit.* p. 1.

311. DDE de l'Indre.

312. Rédacteur en chef de France bleu Berry

313. Direction Départementale de l'Equipement. Au moment de l'enquête, les DDE faisaient encore partie des services de l'Etat. Son représentant regrette ainsi une *« certaine inertie »* des élus départementaux. S'il admet que certains *« ont envie de faire bouger les choses »*, il estime surtout que les plus anciens *« qui ne comprennent pas bien l'évolution actuelle »*, sont plus *« difficiles à secouer »*.

développement local qui est fondamentalement différente »[314]. Cette vision politique à long terme, ces logiques de fonctionnements diamétralement opposées semblent, dans les propos de certains acteurs, s'incarner dans l'atmosphère propre à chacune des deux préfectures. Ainsi, Bourges est décrite comme étant une ville *« qui a un esprit capitale, très bourgeois et intellectuel, très tourné vers Paris. Et Châteauroux est vraiment une ville provinciale, qui a perdu sa vitalité quand les Américains sont partis »*[315]. De logiques de fonctionnement institutionnelles différentes, les acteurs rencontrés passent, sans transition, à un discours emprunt de représentations sur les caractéristiques propres à chaque territoire.

Malgré leur évidente incidence sur le développement d'une collaboration Cher/Indre, les oppositions purement politiques sont en fait très rarement évoquées par les acteurs locaux. Ces derniers décrivent plutôt des oppositions départementales s'appuyant sur un mécanisme de « personnification » des départements, comme pour dédouaner leurs représentants.

Des explications via la « personnification des départements »

Au-delà de l'échec global de collaboration entre les deux départements, il est intéressant de mettre en évidence les explications par lesquelles les acteurs locaux eux-mêmes justifient cette absence de travail en commun. Certes, cette analyse s'appuie essentiellement sur une étude de leurs discours, mais elle n'en reste pas moins intéressante pour comprendre les représentations à l'œuvre sur le territoire et les éventuels freins au développement de collaborations entre Indre et Cher[316]. Plusieurs logiques rhétoriques se dégagent de ces analyses de discours.

Ainsi, l'un des principaux points communs quant aux interprétations sur l'opposition Cher/Indre, c'est la tendance des personnes rencontrées à rendre les départements « vivants » dans leurs propos, comme si ces derniers étaient de véritables personnes. Plusieurs explications sont bâties autour d'une « mentalité[317] » départementale, d'un « caractère » qui serait spécifique à chacun des territoires du Berry. L'une de ces explications, couramment évoquée par les différents acteurs locaux, serait une sorte de « complexe d'infériorité » entretenu par l'Indre envers le Cher[318]. Plusieurs extraits d'entretiens relèvent clairement de cette dynamique explicative, qu'ils proviennent d'acteurs de l'un ou l'autre des deux départements :

> *« Je trouve le Cher beaucoup plus ouvert et l'Indre* ***beaucoup plus complexée*** *»*
>
> ***« [Il y a] un complexe d'infériorité*** *des gens de l'Indre, qui ont toujours l'air de dire qu'ils sont les mal-aimés, et les mal-servis »*
>
> *« Je crois que c'est plutôt* ***les gens de l'Indre*** *qui se sentent un petit peu en infériorité par rapport à ce qu'ils sentent comme* ***des attitudes de grandeur du Cher*** *»*
>
> *« […]* ***Le Cher a sans doute à la fois un sentiment de supériorité*** *et une attitude dans l'action qui l'amène à penser que lui peut se tirer d'affaire tout seul et qu'il n'a pas besoin de s'encombrer du Bas-Berry et de Châteauroux »*

314. Directeur au développement économique et à l'aménagement local, Conseil général du Cher.

315. Rédacteur en chef *Berry Républicain*.

316. Finalement, l'idée n'est ici pas tant d'offrir de nouvelles pistes d'explications quant aux manques d'échanges entre deux territoires que beaucoup de points communs pourraient rassembler, mais de montrer comment les *individus* eux-mêmes fournissent des explications indépendamment des modes de fonctionnement ou d'organisation des acteurs locaux.

317. Alex Mucchielli définit la « mentalité » comme un système d'interprétation de l'univers du groupe, le noyau de l'identité groupale, MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, Paris, PUF, 1994.

318. Certains acteurs locaux mentionnent ce « complexe d'infériorité » de l'Indre de manière globale, sans référence au département du Cher. D'après leur expérience, les habitants, voire certaines forces vives du département, se considèrent comme « oubliés » par le reste de la France et donc « en retard » par rapport à une logique de développement globale.

Les acteurs parviennent parfois à tourner en dérision cette tendance à l'interprétation des relations entre les deux départements via un sentiment de supériorité ou d'infériorité de l'un sur l'autre, en citant par exemple des proverbes bien connus dans le Berry. *« Il faut deux Berrichons du Cher pour faire un Berrichon de l'Indre.* (Rires) *Parce que nous sommes 36 et eux sont 18 »*[319]. Malgré les rires provoqués ici par l'utilisation de cette expression, celle-ci n'en est pas moins symptomatique d'une certaine tendance à « personnifier » chaque département et à le rendre « responsable » des collaborations partielles existant dans le Berry. Certains acteurs parlent ainsi de « jalousies », de « concurrence » entre l'Indre et le Cher, ou entre Châteauroux et Bourges[320].

Ces différentes expressions, qui pourraient relever de l'anecdotique, constituent en fait de puissants révélateurs des rivalités départementales existant entre les différentes collectivités, des volontés locales de conserver son « pré carré », sa zone de pouvoir. Les élus ont bien souvent des visions stratégiques différentes pour leur territoire et ne désirent pas toujours s'appuyer sur les mêmes compétences départementales ou les mêmes points forts pour encourager le développement de ce territoire. Passer par une « personnalisation » des départements permet aux acteurs rencontrés (pour la plupart agents des collectivités concernées) de se dédouaner par rapport au constat qu'ils tracent eux-mêmes d'un déficit d'échanges entre l'Indre et le Cher. Privilégier les termes de « mentalité », de « caractère », induit un côté inéluctable aux problèmes relationnels existants et évite ainsi de se poser les véritables questions quant aux possibilités de coopération.

Ainsi, la conclusion tirée par les individus sur cette thématique est quasi unanime : s'il existe bien des souhaits de collaborer ensemble, le constat est sans appel. Il n'existe *« pratiquement aujourd'hui aucune politique commune »*[321] dans un Berry *« qui ne fonctionne pas beaucoup en Berry »*[322]. Les quelques échanges existants se font à un niveau très technique principalement pour un partage d'informations. Le passage à un niveau plus politique n'est jamais vraiment réalisé. Une question commence alors à émerger : le Berry est-il vraiment un territoire pertinent à interroger ? En effet, Indre et Cher ne sont peut-être « pas aussi proches que leur appartenance au Berry pourrait le laisser penser »[323]. Mais, outre leur histoire commune, de nombreux aspects culturels rassemblent les deux départements, tant au niveau architectural, que patrimonial, littéraire ou gastronomique… C'est d'ailleurs sur ce plan culturel que se réalise la seule véritable politique de collaboration inter-départemental : la communication touristique autour du Berry.

319. Président du syndicat des viticulteurs de Reuilly.

320. Le rédacteur en chef du magazine *La Bouinotte* estime ainsi, à propos du projet de TGV qui pourrait traverser une partie du Berry, que « Châteauroux et Bourges sont en train de se tirer la bourre pour savoir où mettre la gare, qui reste très hypothétique ». L'expression « se tirer la bourre » revient d'ailleurs à plusieurs reprises dans les paroles des acteurs rencontrés, par exemple au sujet des infrastructures universitaires.

321. Historien et géographe.

322. Chargé de mission développement rural, Chambre d'Agriculture de l'Indre.

323. INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *Le Berry dans le contexte national*, octobre 2003, p. 2.

III- Un espace de collaboration inter-départementale : le tourisme

La description du Berry au niveau institutionnel et politique, mais plus encore au niveau historique, permet de mettre en évidence le fait qu'un territoire n'est pas atemporel. L'action des individus, qu'elle soit ancienne ou contemporaine, laisse une trace plus ou moins profonde, sur l'espace dans lequel elle se situe. « Qu'elles soient rurales ou urbaines, les sociétés marquent profondément les territoires qu'elles occupent : sur une même terre, sur un même sol, elles effacent lentement ou brutalement les empreintes de celles qui les ont précédées et elles inscrivent leurs propres signes pour celles qui leur succéderont. Le territoire est donc un palimpseste à partir duquel on peut à la fois retrouver une image du passé dans quelques traces d'écritures anciennes et découvrir une image du futur dans quelques marques d'écritures nouvelles »[324]. C'est à partir des traces du passé que certains acteurs locaux tentent de construire un présent, voire un avenir commun aux deux départements.

Les campagnes touristiques menées en collaboration entre l'Indre et le Cher en sont le meilleur exemple : elles utilisent le sentiment identitaire, les points communs qui relient les départements (calme, qualité de vie), pour mieux mettre en valeur le territoire dans son ensemble. *« Seul domaine dans lequel [les acteurs départementaux] ont réussi, voilà maintenant six, sept ans, à faire véritablement quelque chose ensemble »*[325], le tourisme s'appuie sur une série de points forts, de réussites du territoire berrichon, notamment au plan culturel. Pas forcément spécifiques à ce territoire, ces points forts contribuent tout de même à faire subsister l'image de l'ancienne province : auteurs de littérature, patrimoine religieux ou gastronomique, médias locaux…

1- L'étendard de la réussite : les campagnes touristiques menées en commun

Le tourisme est aujourd'hui de plus en plus considéré comme un secteur porteur au niveau économique, facteur de développement pour un espace, car il contribue à le construire en tant que territoire, que ce soit en termes de représentations, mais également en termes très concrets[326]. Les campagnes touristiques tentent alors de partir des points forts du territoire, pour mieux les mettre en exergue, les valoriser et les faire ainsi devenir attractifs aux yeux d'une certaine clientèle. De manière générale, « il y a une prise de conscience globale des potentialités du local. C'est dans un tel contexte que se sont développées des stratégies de promotion des villes à travers la production *d'images de marques* censées caractériser les localités »[327]. Cette analyse, portant sur les stratégies de promotion des villes, peut évidemment s'appliquer à tout type de territoire, y compris à une échelle plus régionale. Le travail mené par les deux départements sur une communication touristique commune a ainsi abouti à l'émergence d'une « marque Berry ».

---

324. CHAUVET Alain, *op. cit.*, p. 473. Cette notion de « palimpseste » est utilisée par différents auteurs pour décrire l'empreinte d'une société sur un territoire donné. Guy Di Méo nous montre par exemple que « l'image du palimpseste évoque la capacité de l'espace géographique à effacer les traces du passé, mais aussi à conserver en filigrane les témoignages plus ou moins discrets des sociétés anciennes », DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 54.

325. Rédacteur en chef de France bleu Berry.

326. Guy Di Méo estime ainsi que « le tourisme moderne contribue à créer des images, mais aussi des réseaux d'infrastructures, des flux qui produisent ou reproduisent à leur tour du territoire », DI MEO Guy, *op. cit.*, 1998, p. 225.

327. MONS Alain, *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Paris, PUF, 1992, p. 28.

La nécessité de s'associer autour d'une image touristique commune

La collaboration inter-départementale, au niveau touristique, débute en 1995 par un constat très simple, né d'une étude lancée par les deux départements. Le Cher d'un côté et l'Indre de l'autre sont deux territoires sans image particulière à l'extérieur de la région. Alors que le Berry, pour des raisons essentiellement historiques, fait référence au niveau national, voire international, l'Indre et le Cher ne provoquent pas d'écho particulier dans les représentations des individus extérieurs à ces territoires. Selon les acteurs du tourisme, les préjugés existant sur chacun des deux départements allaient même d'une absence totale d'image à une image franchement négative, de ruralité profonde, de campagne où il n'y avait rien à faire. Lors d'un entretien, le directeur général au développement économique au conseil général du Cher plaisante même sur la polysémie du mot « Cher », dont on peut s'attendre à ce qu'il offre des produits touristiques onéreux

Les deux comités de tourisme ont donc lancé une étude commune pour voir s'il pouvait être intéressant de mutualiser les moyens et les stratégies de communication autour du « Berry ». Les images associées au terme étaient alors plutôt passéistes : *« c'était plutôt l'ancienne province historique, un terroir important, des produits de terroir, une notion de bien-être, de qualité de vie, d'art de vivre »*[328]. Le Berry, du fait de sa riche histoire, renvoyait plutôt à des images du passé. Pourtant, les deux départements ont décidé de *« capitaliser sur cette notoriété »*[329], pour essayer de renverser les représentations passéistes en images plus modernes. Il semblait en effet plus facile de partir d'une représentation existante, même si elle n'était pas forcément très favorable au territoire, et de la « travailler » pour la positiver, à travers notamment une série de campagnes de communication, chacune étant déclinée sur plusieurs années. Ainsi le plan de communication proposé en janvier 2007 propose de jouer sur la tradition de sorcellerie, très présente dans les images véhiculées sur le territoire[330], et de la positiver à travers des campagnes touristiques en « Magies du Berry ». Ces « Magies » se déclinent sur plusieurs supports de communication que nous détaillerons ultérieurement.

Cette communication est évidemment portée par les deux départements, via leurs comités de tourisme, mais est également soutenue par le comité régional de tourisme, via des aides financières apportées par la région[331]. Cette collaboration entre les deux départements est par ailleurs saluée par les acteurs locaux[332], décrite comme un « exemple de synergie »[333], « une éclatante réussite »[334]. Certains vont même jusqu'à parler de « courage » pour qualifier l'attitude de chacune des collectivités, prêtes à effacer leur nom pour mieux promouvoir un territoire touristique commun. Effectivement, les deux départements vont de plus en plus loin dans leur collaboration, campagne touristique après campagne touristique, et tentent de mutualiser au maximum leur offre et leurs moyens (sites Internet, édition de dépliants et de plaquettes…). Ce « courage » reste cependant limité et les deux départements n'ont pas encore tout à fait réussi à effacer leurs noms des documents de communication, comme le prouve cette comparaison de deux dépliants.

---

328. Directeur du comité départemental du tourisme du Cher.
329. Directeur du comité départemental du tourisme de l'Indre.
330. Pour plus de détails, voir à ce propos la question des représentations territoriales, chapitre V.
331. La région a notamment permis de financer les campagnes de communication développées dans le cadre de la promotion du territoire berrichon.
332. Ainsi le président du comité régional de tourisme loue cette *« association, dans une stratégie de communication, de deux départements qui ne sont pas de même couleur politique, qui n'ont pas forcément les mêmes choses à offrir, mais qui ont eu l'intelligence de se regrouper pour faire quelque chose »*.
333. Rédacteur en chef du Berry Républicain.
334. Historien local.

Figure 8 : « Les Magies du Berry », version Indre et version Cher



Les comités de tourismes ne peuvent totalement supprimer le nom de leurs départements respectifs, car ce sont des organismes publics, rattachées à leur conseil général. La fusion des deux comités de tourisme ne pourrait advenir qu'en cas de fusion des deux assemblées départementales, ce qui est loin d'être à l'ordre du jour. D'ailleurs, même si le nom de chaque département est bien présent – finalement assez discrètement – sur ces plaquettes, il faut noter que ces dernières sont tout à fait semblables, notamment au niveau de la forme adoptée.

Un exemple de campagne touristique : les « Magies du Berry »

Le dernier exemple en date de communication touristique tourne autour du concept « des Magies du Berry ». Comme les précédentes campagnes, l'idée est de mettre en place une communication globale, qui vise à présenter « l'atmosphère » du territoire, plutôt que de mettre en exergue des monuments, des sites ou des personnalités remarquables[335]. Le but est ici de montrer que cette « atmosphère » berrichonne a quelque chose de « magique ».

Chaque communication touristique se développe dans différentes directions. Tous les vecteurs utilisés ont d'abord pour vocation de toucher de potentiels touristes (individus provenant de l'extérieur du territoire), mais également les habitants eux-mêmes[336]. Les deux directeurs des comités départementaux de tourisme estiment en effet que les habitants sont les meilleurs ambassadeurs de leur territoire et donc les meilleurs vecteurs publicitaires. S'ils sont convaincus du potentiel attractif du Berry, ils s'en feront l'écho auprès d'amis, de membres de leur famille… C'est pour cette raison que chaque campagne touristique est déclinée dans une version plus locale, afin de sensibiliser les habitants.

Ainsi, entre 2007 et 2009, au mois d'avril, une campagne d'affichage s'est déroulée en plusieurs lieux stratégiques du métro parisien, afin de vanter les charmes du Berry à travers cette « atmosphère » magique. Cette campagne parisienne s'est doublée d'une campagne plus locale, avec des déclinaisons d'affiches sur de nombreux abris-bus, notamment dans les zones rurales.

335. Si cette « communication globale » autour d'une « atmosphère » est bien l'intention affichée par les comités de tourisme, certaines campagnes touristiques mettent néanmoins en évidence certains monuments phares du territoire : château de Valençay, abbaye de Noirlac…

336. Le cœur de cible étant, selon les directeurs des comités de tourismes, les ménages franciliens sans enfant ou n'ayant plus d'enfant à charge, de professions supérieures, attirés par de courts séjours à proximité de la capitale.

Photo 5 : Quelques exemples de visuels pour les campagnes d'affiches sur les abris-bus







En association avec la campagne d'affichage à Paris et dans le Berry, une série de spots publicitaires est diffusée par l'intermédiaire du réseau Radio France : France Inter, France Info et France bleu Berry. Ces spots publicitaires, qui vantent les mérites du Berry[337], ont été enregistrés par le comédien Pierre Arditi, tombé amoureux du territoire et de ses produits après avoir visité le marché du Berry à Paris.

En effet, durant trois années consécutives, de 2002 à 2004, producteurs et promoteurs touristiques du territoire se sont installés, place Saint-Sulpice à Paris, le temps d'une semaine aux couleurs du Berry. Cette opération commerciale, plus ponctuelle, a été très appréciée des divers participants. Les visiteurs ont été nombreux à s'y presser et les responsables des comités départementaux de tourisme estiment même que ses répercussions dépassent le simple temps du marché proprement dit.

> *« Ça a bien marché, vraiment bien, à tel point que, avec cette opération, on a généré des séjours, c'est-à-dire qu'il y a vraiment des gens qui ont eu contact avec des producteurs, qui ont trouvé leurs produits bons, et qui sont revenus se réapprovisionner en cours d'année, directement sur place, donc qui ont pris des chambres d'hôtes, des chambres d'hôtel, qui ont loué un gîte, etc. »*[338].

En 2007, la nouvelle déclinaison de la communication touristique berrichonne autour d'un thème « magique » amène le retour du Berry à Paris par le biais d'un événement « le Berry, c'est magique », avec des marchés sur différentes places parisiennes, durant une semaine. Le succès de ce marché du Berry, notamment pour les producteurs locaux, a fait émerger l'idée que la communication autour du Berry pouvait être prolongée dans d'autres secteurs que le domaine purement touristique. Est alors née l'idée d'une « marque Berry », permettant d'estampiller les produits issus de la région, et qui se placeraient alors dans une même logique communicationnelle que les campagnes touristiques. La réflexion autour de cette « marque Berry » est toujours en cours.

337. Les slogans, qui valorisent l'authenticité, la nature, le patrimoine, mais également la proximité de Paris et une certaine modernité du territoire, sont parfois commentés ironiquement par les habitants eux-mêmes. *« […] Le Berry, c'est tendance, c'était ça leur slogan. Moi, en tant qu'habitante du Berry, ça me faisait plaisir d'entendre ça, même si je trouvais ça aussi amusant, dire ça comme ça, que c'était tendance. En plus moi, je trouvais ça tellement pas tendance que c'était ça qui était bien à entendre ».* Femme, 53 ans, Vierzon (18).

338. Comité départemental de tourisme de l'Indre.

Les campagnes touristiques sur le Berry sont considérées par leurs promoteurs comme de véritables succès. Elles ont effectivement toutes le mérite de mettre un coup de projecteur sur ce territoire et ses habitants. D'ailleurs, l'objectif de ces campagnes dépasse un peu la simple publicité territoriale, ce qui explique pourquoi ces dernières ont été tournées vers l'intérieur du territoire. L'idée était aussi *« d'essayer de raviver une certaine fierté des Berrichons par rapport à leur territoire »*[339]. Cependant ce succès « marketing » doit être relativisé : l'apport du tourisme au Berry reste marginal car cantonné à une clientèle « de niche ». Pour autant, cette démarche commune reste une réussite dans l'optique d'une collaboration entre les deux départements.

2- La persistance du Berry à travers certaines résurgences culturelles

La collaboration inter-départementale s'engage donc timidement sur l'aspect touristique du territoire. Au-delà de cette vision institutionnelle d'un Berry contemporain, il est important de noter la persistance de ce territoire en termes culturels. Evidemment, comme toute ancienne province de France, le territoire possède ses associations d'arts et traditions populaires, cherchant à perpétuer la tradition de chants, de danses, de modes d'action… Bien que ces associations aient un rôle indéniable dans la préservation du capital culturel berrichon[340], d'autres éléments culturels sont importants à mentionner. Nombre d'entre eux pourraient être détaillés ici, mais seuls trois ont été choisis car ce sont les éléments les plus marquants pour les habitants du territoire. L'aspect culturel du Berry sera ainsi présenté à travers son patrimoine littéraire, son patrimoine naturel et bâti, et son patrimoine gastronomique.

Le patrimoine littéraire

Pour certains acteurs locaux, le patrimoine littéraire est un bon exemple de la pertinence à parler du Berry dans son ensemble, sans distinction départementale. Ils estiment que, dans ce domaine, *« la confusion Indre et Cher est parfaite. Des gens comme George Sand, Alain Fournier, Raymonde Vincent, Marguerite Audoux, sont des gens qui eux, avaient la fibre berrichonne complètement. Jean-Louis Boncoeur aussi, totalement »*[341]. Cet érudit local énumère ainsi rapidement les principales figures du patrimoine littéraire berrichon. Beaucoup d'écrivains célèbres ont séjourné plus ou moins longtemps sur le territoire mais seuls quelques-uns sont véritablement indissociables du Berry, dans leurs écrits, ou par les traces laissées dans la mémoire collective des individus.

La première grande figure de la littérature française, celle qui fait réellement référence dans l'esprit des habitants, des acteurs locaux, comme des personnes extérieures au territoire, dont le nom est indissociable de sa province, c'est évidemment George Sand dont la modernité et l'actualité des écrits n'est plus à prouver. Son manoir à Nohant, devenu un musée, attire chaque année des milliers de visiteurs, curieux de découvrir le cadre de vie de cette romancière atypique. Elle s'y installe quasiment définitivement en 1848, à l'âge de 44 ans, et devient « la bonne dame de Nohant ». Bourreau de travail, elle écrit non seulement des romans champêtres bien connus,

339. Comité départemental de tourisme du Cher, *Orientations stratégiques. Plan d'actions et budget 2007*, Bourges, 2007, p. 7. Ainsi, *« l'habitant est à la fois consommateur, futur prescripteur, hébergeur, résident principal, résidant secondaire. Il est également animateur de son territoire »*.

340. L'une d'entre elles, l'URGB (l'Union pour la préservation et la valorisation des Ressources Génétiques du Berry) a pour objet de « promouvoir et de réaliser des actions communes en faveur de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine génétique du Berry, espèces ou variétés de plantes anciennement cultivées et races d'animaux domestiques attachées aux départements de l'Indre et du Cher », http://www.urgb.asso.fr/. L'association tente par exemple de protéger une race d'âne, le Grand Noir du Berry, spécifique du territoire. Elle fait également appel à un ingénieur agronome pour répertorier les espèces locales.

341. Historien local.

qui permettent de mieux saisir « l'atmosphère » de la province à cette époque[342], mais également des essais, des lettres à la notoriété plus confidentielle. Ses romans champêtres[343] symbolisent le mieux le territoire et sont souvent pris en exemple pour parler du patrimoine littéraire. Mais George Sand n'est pas seulement connue pour cette littérature locale. Elle est en effet liée à une multitude d'artistes et le domaine de Nohant a accueilli des grands noms de la littérature et de la musique de l'époque romantique : Chopin, Litz, Flaubert, Théophile Gautier… Plusieurs manifestations entretiennent encore aujourd'hui le souvenir de ces présences célèbres, comme les *Litzomania,* à Châteauroux. George Sand incarne aujourd'hui véritablement le territoire. Sa personne a tellement été réifiée par les habitants du Berry que l'écrivain est devenue un « monument », au même titre que certains éléments du patrimoine architectural, constitutif de l'atmosphère de la province.

Autre écrivain célèbre, Henri Alain-Fournier a laissé la trace du territoire berrichon dans son roman le plus célèbre : *Le Grand Meaulnes*. Sous couvert de lieux fictifs, romancés, il décrit en réalité une partie des lieux du Cher dans lesquels il a passé son enfance et son adolescence : la Chapelle-d'Angillon, Nançay, Bourges… Dans cet ouvrage, il retranscrit l'atmosphère et les paysages du territoire. Deux films ont été réalisés à partir de ce célèbre roman d'Alain-Fournier, l'un en 1967 et l'autre en 2006[344]. Tous deux ont été en partie tournés dans le Berry, dans le Cher notamment (Epineuil-le-Fleuriel, Méry-ès-Bois, Bourges…) mais également dans l'Indre (Valençay), contribuant ainsi à valoriser les paysages berrichons.

Honoré de Balzac a également vécu dans le Berry plusieurs années, à Issoudun notamment, entre 1834 et 1838, et y écrit quelques-uns de ses plus célèbres romans. Cette expérience est peu visible dans ses écrits, qui retranscrivent principalement la vie parisienne. Seul *La Rabouilleuse* évoque directement le Berry par ses descriptions très réalistes de la vie issoldunoise. Bon vivant, aimant bien boire et bien manger, Balzac a vanté à de nombreuses reprises la gastronomie berrichonne, notamment du restaurant gastronomique *La Cognette*, qui existe toujours à Issoudun.

Bien d'autres auteurs ont évidemment laissé une trace de leur passage dans le Berry. Il serait fastidieux de tous les énumérer, mais mentionnons tout de même Jean Giraudoux, ayant réalisé toute sa scolarité au lycée de Châteauroux (ce dernier porte d'ailleurs son nom aujourd'hui) et qui a qualifié la préfecture indrienne de « ville la plus laide de France ». Citons également Rabelais dont le *Gargantua* a contribué aux légendes de la Brenne. Le géant aurait ainsi creusé les étangs de ses pas et constitué les butons locaux des mottes de terre détachées de ses chaussures. Ces légendes font aujourd'hui partie de l'imaginaire collectif. Plus contemporain, le conteur Jean-Louis Boncoeur, qui déclamait légendes et poésies en patois, se présentait à ses spectateur grimé en vieux paysan berrichon, revêtu de la chemise « traditionnelle », appelée la biaude, coiffé d'un chapeau avec des favoris. En popularisant l'usage du patois, il a contribué à la persistance du patrimoine littéraire et linguistique du territoire.

Plusieurs auteurs ont laissé une trace indélébile sur le territoire, que ce soit par leur mode de vie, ou à travers leurs ouvrages. Quelques acteurs locaux, sensibilisés de par leurs fonctions à ce patrimoine littéraire, estiment que ce dernier pourrait représenter une chance pour le développement et la mise en valeur du Berry.

342. « Convaincue que cette poésie populaire méritait d'être sauvegardée dans une société démocratique, elle se fit ethnographe et publia beaucoup de livres où elle présentait les traditions et les villes croyances de son terroir », MIANNAY Régis, « Littérature », DESPRIEE Jackie, MONTAGU Jean-Yves, MISKOWSKY Jean-Claude, GAILLARDON David, MIANNAY Régis, COUDERC Jean-Mary, GOLDMAN Philippe, *Berry. Cher et Indre*, Paris, Christine Bonneton Editeurs, 2008, p. 185.

343. Tels *Les maîtres sonneurs, La mare au diable…*

344. En 1967 sous la direction de Jean-Gabriel Albicocco et en 2006 sous la direction de Jean-Daniel Verhaeghe.

« Alors moi, j'avais un projet de développement important, dans l'Indre, qui aurait été de proposer de créer le premier parc régional littéraire, comme il existe des parcs régionaux naturels. En se disant que ça permettrait de fédérer une grande partie de l'Indre et du Cher, en Berry, un grand parc, le premier parc régional littéraire, qui prenne en compte justement l'histoire connue : George Sand, Alain-Fournier, mais aussi Marguerite Audoux, il y a d'autres écrivains »[345].

Si certains festivals existent déjà autour d'artistes connus (Litz, Chopin), les écrivains ne sont bien souvent célébrés qu'à l'occasion de l'anniversaire de leur naissance ou de leur disparition. Pourtant, les idées pour valoriser le patrimoine littéraire ne manquent pas. Certains acteurs locaux proposent ainsi une sorte de « George Sand land », à la manière de grands parcs d'attraction.

Le patrimoine naturel et bâti

Comme de nombreux territoires, le Berry compte également un patrimoine bâti conséquent, comportant de nombreux monuments prestigieux. L'un des plus connus est la cathédrale de Bourges, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce monument est souvent cité par les acteurs locaux comme véritable symbole du territoire.

Photo 6 : La cathédrale de Bourges



Très présent sur le territoire, le patrimoine religieux berrichon est valorisé à travers une Route du Berry Roman, proposant de découvrir, dans différents villages, « des églises romanes vraiment remarquables »[346]. Cette route touristique reste cependant relativement méconnue par les habitants comme par les personnes extérieures au territoire. L'abbaye de Noirlac, dans le Cher, fait également partie de ce patrimoine religieux berrichon. Rénovée, ouverte au public, l'abbaye est devenue centre culturel de rencontres en 2007, proposant ainsi plusieurs rendez-vous culturels et artistiques tout au long de l'année.

345. Responsable du palais Jacques Cœur à Bourges et de la Maison de George Sand à Nohant.

346. Directeur du comité départemental de tourisme du Cher.

Outre son patrimoine religieux, le Berry possède aussi de nombreux châteaux, traces de l'histoire mouvementée du territoire. Le plus souvent privés et non ouverts au public, on les découvre parfois au détour d'une petite route, ou au loin sur une colline. Le château de Valençay est le plus prestigieux de ces châteaux. Parfois associé aux châteaux de la Loire dans les guides touristiques, sa conception Renaissance en fait un bel exemple de l'architecture classique. Premier site touristique berrichon en termes de fréquentation, avec plus de 100 000 visiteurs en 2009, il attire les curieux par la beauté de son architecture, la splendeur de son mobilier, l'harmonie de ses jardins, mais également par son histoire. Au 19ème siècle, le château devient en effet la propriété de Talleyrand, ministre de Napoléon, et accueille de nombreux dignitaires étrangers, dont les princes d'Espagne en exil en France. De nombreux monuments font référence, dans l'esprit des acteurs locaux, aux personnalités qui y sont liées, qui y ont vécu ou qui les ont construits. Citons ainsi le palais Jacques Cœur à Bourges, qui a abrité le Grand Argentier du roi Charles VII et qui est aujourd'hui devenu un musée très visité.

De manière moins « exceptionnelle », le Berry compte de nombreux petits villages au charme préservé. Trois communes peuvent ainsi s'enorgueillir d'appartenir aux « plus beaux villages de France »[347] : Apremont-sur-Allier dans le Cher, Gargilesse-Dampierre et Saint-Benoit-du-Sault dans l'Indre. D'autres communes sont également réputées pour leur charme : Argenton-sur-Creuse, Sancerre… Enfin, le Berry possède la seule commune de France à porter le nom du saint patron des amoureux. Saint-Valentin, dans l'Indre, accueille ainsi tous les ans, à la mi-février des milliers de visiteurs venant du monde entier – notamment du Japon – attirés par son « jardin des amoureux », son « kiosque des amoureux » ou autre « arbre à vœux ».

Outre les attraits de ce patrimoine bâti, le Berry compte également un patrimoine naturel très bien conservé. Ni mer, ni montagne sur ce territoire, mais la province peut s'enorgueillir de paysages diversifiés : haies et bouchures typiques du « Boischaut », plaines de la Champagne berrichonne, vignes et collines du Sancerrois[348]… Le Parc Naturel Régional de la Brenne abrite quant à lui des milliers d'étangs, relevant pour la plupart du domaine privé. Certains sont cependant accessibles au public et permettent de réaliser des randonnées au cœur d'une nature préservée ou d'étudier des oiseaux à travers différents observatoires. La Maison du Parc constitue à la fois un lieu d'accueil touristique (commercialisation et dégustation de produits locaux) et un lieu d'information sur la Brenne, à travers différentes expositions temporaires. A l'autre bout du Berry, dans le Cher, la Loire[349], située à l'est du département, constitue également un élément naturel essentiel pour le territoire. Enfin, sur l'ensemble de ce dernier, de nombreux lacs sont ouverts au public et permettent de pratiquer différentes activités nautiques.

Les activités ludiques, touristiques peuvent être facteurs d'attractivité et de développement du territoire. Plusieurs acteurs locaux misent sur ces différents atouts du Berry pour attirer visiteurs d'un jour ou futurs habitants. D'autres vont même plus loin en mettant en évidence une particularité « artistique »[350] du territoire, notamment en termes cinématographiques.

---

347. 8 communes possèdent ce titre en région Centre et 155 dans la France entière.

348. Sancerre est un village remarquable à la fois par la beauté de son architecture et de sa situation géographique, mais également par ses paysages de vignes. La Maison des Sancerres, réunissant commercialisation des produits locaux et expositions informatives sur la géologie, la géographie, l'histoire… du village et de ses environs, tente de jouer la carte touristique comme facteur de développement du territoire.

349. L'aménagement de véloroutes, sur les bords de Loire, dans le cadre du projet « La Loire à vélo » - 650 km de voies réservées aux cyclistes sur tout le tracé de la Loire – peut contribuer à attirer touristes français et étrangers et constitue également un facteur de développement local important.

350. L'accueil de différents types d'artistes, tous à la recherche d'un certain calme, d'une certaine tranquillité, renforce l'aspect « artistique » du territoire. Certains villages se sont même « spécialisés » dans ce domaine. Ainsi, le village de La Borne, dans le Cher, accueille plus de 80 potiers et céramistes et est particulièrement réputé dans ce domaine.

> *« Je crois qu'il y a un truc très important, le fameux APCVL[351], qui est devenu Centre Image, qui est cette aide au cinéma qu'a créé la région, qui fait qu'aujourd'hui, un réalisateur ne viendra plus en Berry pour les sorciers, il vient chercher un paysage, il vient chercher une qualité de paysage, une qualité de nature, un paysage préservé »*[352].

Plusieurs lieux ont ainsi été le cadre de films français et étrangers dont le scenarii demandait l'inscription dans ce type de patrimoine. Le Berry a ainsi vu se réaliser quelques films célèbres tels que *Jour de fête* de Jacques Tati, tourné en 1948 à Sainte-Sévère-sur-Indre, *Noces rouges* de Claude Chabrol, tourné en 1972 à Valençay, *La Vouivre* de George Wilson, tourné en 1989 à Saint-Benoit-du-Sault ou encore *La princesse de Montpensier* de Bertrand Tavernier, tourné en 2009 à Bourges.

Le patrimoine gastronomique

La gastronomie d'un territoire est un élément essentiel dans l'affirmation identitaire de celui-ci. Le patrimoine gastronomique berrichon se caractérise cependant par une certaine pauvreté dans les spécialités régionales mises en évidence à la fois par les acteurs locaux et par les habitants. Les produits utilisés sont plutôt communs : œufs, pommes de terre, farce… Les recettes sont caractéristiques d'un territoire à la tradition rurale, qui se devait de proposer une cuisine nourrissante. Ainsi, les principales spécialités sont particulièrement copieuses : coq en barbouille, galette de pommes de terre, pâté de Pâques (appelé pâté berrichon sur le territoire, il se consomme tout au long de l'année).

Quelques produits locaux ont cependant obtenus les honneurs d'un label qui permet de leur donner une reconnaissance et une réputation nationales. Sur les cinq Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) en fromage caprin que possède la région Centre, trois sont situées en majeure partie dans le Berry : le crottin de Chavignol, la pyramide de Valençay et le Pouligny Saint-Pierre. Si ces deux dernières appellations sont moins connues, la première est commercialisée dans la France entière. Pour autant, les individus, y compris les habitants du territoire, ne connaissent pas forcément sa provenance berrichonne. La connaissance des AOC caprines du Berry reste finalement réservée à un petit cercle d'initiés.

De la même manière, le territoire compte plusieurs AOC en vin, dont certaines sont réputées au niveau national, voire international : Sancerre, Châteaumeillant, Reuilly… Plusieurs de ces AOC se sont réunies au sein d'un syndicat interprofessionnel, afin de réaliser des opérations de promotion communes, notamment en direction des consommateurs étrangers, sous le label « vins du Centre ». Si les acteurs de la filière reconnaissent volontiers le caractère flou et inadapté de cette dénomination, ils expliquent aussi pourquoi l'affiliation au Berry serait problématique :

> *« On ne peut pas mettre vins du Berry, parce qu'il y a Pouilly qui est dans la Nièvre. Il y a les Coteaux du Giennois qui sont dans la Nièvre et dans le Loiret, donc le Berry, ce n'est pas possible. Les vins du Cher, encore moins, parce qu'il y a Reuilly qui est dans l'Indre »*[353].

---

351. Atelier de Production du Centre Val de Loire, devenu Centre Images. « Etablissement public créé à l'initiative de la région Centre, en partenariat avec l'Etat, Centre Images permet de renforcer la coopération et d'améliorer ainsi la lisibilité et l'efficacité de l'action publique sur le territoire régional. En affirmant le soutien à la création et à la diffusion des œuvres, Centre Images entend jouer un rôle important tant auprès des créateurs que des publics. », www.centreimages.fr
352. Historien local.
353. Président du syndicat de l'AOC Sancerre.

Vins et fromages sont les deux principaux « porte-drapeaux » gastronomiques du territoire, et plusieurs acteurs locaux regrettent qu'ils ne soient pas plus associés au nom de celui-ci. Certains d'entre eux prennent ainsi l'exemple du label « Lentilles vertes du Berry », qui réunit des agriculteurs du Cher et de l'Indre, soucieux de commercialiser leur production sous un nom connu et porteur d'une image de marque. Dans une même logique, les arboriculteurs du Cher se sont regroupés pour vendre leurs pommes sous le nom « Pommes du Haut-Berry ».

Enfin, pour finir sur l'aspect gastronomique du patrimoine berrichon, il n'est pas inutile de mentionner les dizaines de foires existant sur le territoire, notamment dans l'Indre, valorisant produits naturels (et locaux), anciens fruits ou légumes. Suivant les époques, on peut ainsi trouver la foire au potiron de Tranzault, la foire à la tomate à Douadic, de la châtaigne à Eguzon-Chantôme, fête du Luma[354] à Cluis. Ces foires ne sont évidemment pas spécifiques au Berry, mais contribuent à la persistance de son patrimoine gastronomique.

L'aspect culturel du territoire berrichon est particulièrement visible à travers son patrimoine : patrimoine littéraire, patrimoine naturel et bâti, patrimoine gastronomique. Mis à part ces trois grands domaines, il existe aussi des résurgences du Berry à travers des biais plus « traditionnels »[355], comme les arts et traditions populaires. On pourrait par ailleurs évoquer un patrimoine « sportif » : le club de football La Berrichonne de Châteauroux et le club de basket féminin de Bourges sont ainsi des facteurs d'identification du territoire à l'extérieur de celui-ci et de reconnaissance identitaire à l'intérieur de celui-ci. Enfin, les médias locaux, lorsqu'ils s'identifient clairement au Berry participent également de ce faisceau culturel autour de ce territoire[356].

Développer ces aspects culturels est absolument essentiel pour bien poser le cadre de l'étude. L'ensemble des éléments mentionnés participent en effet au sentiment identitaire des individus et sont directement en lien avec l'image du territoire.

La province du Berry a connu de nombreuses périodes de rayonnement au cours de son histoire. La scission départementale au moment de la Révolution française a cependant marqué la fin de ce rayonnement. La quasi-totale absence de collaboration entre les deux départements du Cher et de l'Indre n'incite d'ailleurs pas à se montrer optimiste quant à une possible résurgence du Berry, sous une forme ou une autre. Finalement, seule les coopérations touristiques ont véritablement porté leurs fruits une dizaine d'années.

Par ailleurs, entre réalité historique et déni politique, quelques traces du Berry subsistent encore au niveau culturel. D'où l'idée, de plus en plus pertinente après cette présentation, d'appliquer la question que l'on se pose dans cette thèse à ce territoire si complexe : qu'est-ce qui fait territoire ? Comment les habitants se saisissent d'un espace donné pour en faire leur territoire de vie ?

Le contexte théorique, méthodologique et territorial de notre étude étant maintenant posé, il est temps de se centrer sur le cœur de l'analyse : l'étude de l'inscription territoriale des habitants du Berry, à travers nos quatre piliers : les représentations, la participation territoriale, l'ancrage, et l'identité.

354. Le luma est un mot issu du patois berrichon qui signifie « escargot ».

355. L'élection, chaque année, d'une Miss Berry chargée de représenter le territoire au niveau national, contribue, selon nous, à ces résurgences culturelles.

356. La question des médias sera traitée de manière détaillée au cours du prochain chapitre, tant il nous semble que le rôle joué par ces derniers est prépondérant en matière de construction des représentations individuelles.

Seconde partie.

Quatre piliers pour penser l'inscription territoriale.

Représentations, participation, ancrage, identité.

Chapitre V.
L'appropriation partielle des représentations médiatiques

Qu'il soit habitant, touriste ou personne totalement étrangère[357] à un territoire, chaque individu construit sa représentation de celui-ci, représentation qui peut se constituer à partir d'une diversité de sources. Qu'elle soit « directe ou vicariale »[358], quotidienne ou plus exceptionnelle, toute expérience, individuelle ou collective, permet en effet de se forger une opinion sur le monde environnant. Les nombreux travaux existant sur les médias, notamment les médias télévisés, montrent que ces derniers représentent une des principales sources de construction et de mise en circulation des représentations sociales[359] et qu'il est donc essentiel d'étudier leur production de manière prioritaire[360]. Cependant, les théories des chercheurs quant à leurs effets sur le public oscillent entre deux pôles extrêmes. Les « influencialistes »[361] estiment ainsi que la télévision façonne notre perception de la réalité et est à la base de notre imaginaire. A l'opposé se développe l'idée que le récepteur des images médiatiques est parfaitement capable de construire ses propres représentations sans tenir compte du message véhiculé par leur entremise.

La plupart de ces travaux aboutissent en fait à une impasse : il paraît impossible de tirer une conclusion générale quant au rôle de la télévision – mais également des autres médias – sur la perception que chacun a de son environnement immédiat ou plus lointain. Chaque média, chaque territoire est différent, chaque individu est différent[362]. La majorité des chercheurs se pose donc la question du mode d'appropriation des représentations médiatiques par les individus. La question est d'autant plus d'actualité pour le Berry que l'imaginaire portant sur ce territoire ne peut se former à partir de sa dimension « administrative », inexistante. Il doit se constituer à partir de différentes sources représentationnelles et les médias constituent bien un point d'entrée privilégié pour étudier la manière dont se construisent ces représentations territoriales.

Il importe donc ici d'étudier les conditions de production du texte médiatique, c'est-à-dire la manière dont les médias choisissent les sujets qu'ils traitent et les images qu'ils en proposent. Cela permettra ensuite de passer du côté du récepteur et de voir dans quelle mesure les individus – et surtout quels individus – s'approprient ces images médiatiques pour construire, renforcer ou modifier leur représentation d'un territoire. Par ailleurs, il est nécessaire de s'interroger sur l'impact que cette dernière peut avoir sur les attitudes des individus, notamment en ce qui concerne les habitants du territoire considéré par cette représentation.

---

357. Au sens étymologique du terme, les mots « étrange », « étranger » venant du latin « extraneus » qui signifie extérieur.
358. LA BORDERIE René, *Education à l'image et aux médias*, Paris, Nathan, 1997, 212 p.
359. LOCHARD Guy et SOULAGES Jean-Claude, *La communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin, Collection Cinéma et Audiovisuel, 1998, p. 5.
360. « Il y a une proportion très importante de gens qui ne lisent aucun quotidien ; qui sont voués corps et âme à la télévision comme source unique d'information », BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 1996, p. 17.
361. Pour reprendre une expression de Daniel SCHNEIDERMANN dans sa conférence « L'image télévisuelle », *Les amphis de France 5. Sociologie*, France 5, 26 décembre 2004, 5h50. Il y explique notamment que la création de l'émission « Arrêt sur image », en 1995, partait du présupposé que les images télévisuelles exerçaient une influence sur la perception des individus. Dix ans après le début de l'émission, ses concepteurs s'interrogent toujours sur l'impact réel de la télévision.
362. « En fait, si les médias peuvent avoir un impact, cela vaut seulement pour certains publics, dans certaines circonstances, et sous certaines conditions », DERVILLE Grégory, *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, PUG, 1997, p. 39.

I- La fonction hégémonique des médias

Pour David Morley[363], les médias exercent une « fonction hégémonique », c'est-à-dire qu'ils participent au façonnement d'une réalité sociale et politique que les spectateurs auront progressivement tendance à tenir pour acquise. Certains événements, certains enjeux, sont en effet traités en priorité notamment par les médias d'information. Cette tendance entraîne une « spécialisation » des territoires qui deviennent représentatifs de ces thématiques privilégiées. Ce traitement médiatique spécifique reflète en réalité les préjugés de journalistes à dominante parisienne[364], que ces derniers réactivent, parfois inconsciemment, pour certains sujets.

1- La focalisation des médias sur certains enjeux

Les médias, en particulier la télévision, sélectionnent les sujets traités et en proposent une vision la plus attractive possible pour leur audience potentielle. La recherche d'images pittoresques et sensationnelles montre bien une tendance générale à la mise en exergue de l'émotionnel, même dans les émissions fonctionnant sur un « mode authentifiant »[365]. La focalisation des médias sur certains enjeux est bien connue des théoriciens de la communication sous le nom d'« agenda-setting »[366]. Les médias ont en effet tendance à hiérarchiser l'information fournie à leurs récepteurs et à développer plus en profondeur certains sujets. Cette focalisation a parfois plus d'impact sur les représentations des récepteurs que le contenu en lui-même.

La sélection d'événements médiatiques

Les médias attirent l'attention de leur public sur les enjeux qu'ils jugent potentiellement intéressants pour ce public. En ce sens, ils exercent un « effet d'amorçage »[367], en présentant de manière prioritaire certains sujets ou certains événements. Ce traitement n'est toutefois pas toujours le fruit d'une volonté consciente de la part des journalistes, mais la résultante de modes d'action propres au monde médiatique. « Par un effet de champ, on sait qu'il est des événements dont les agents du champ journalistique ne peuvent pas ne pas parler sous peine d'être déconsidérés en tant que professionnels de l'information ou parce que d'autres journalistes en parlent ; d'autres qu'ils peuvent ou non soutenir pour en faire ou non des événements importants ; d'autres enfin qu'ils peuvent ostensiblement ignorer »[368]. Pour chaque territoire, les médias sélectionnent donc les faits, les personnages, les événements qui leur paraissent correspondre à l'image qu'ils s'en font. Pour les acteurs locaux – notamment les acteurs du monde touristique, qui portent un œil attentif à son image – le Berry tend ainsi à incarner, dans le traitement médiatique qui en est fait, la caricature d'un monde rural tenu à l'écart de la modernité, *« […] c'est-à-dire la France ultra profonde, avec de la paille dans les sabots et les*

363. Cité par PROULX Serge, MAILLET Delphine, « La construction ethnographique des publics de télévision », PROULX Serge (dir.), *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1998.

364. Cette provenance « parisienne » de la majorité des journalistes œuvrant dans les médias nationaux n'est pointée que pour mettre en évidence leur méconnaissance des autres territoires. Le centralisme professionnel existant dans ce domaine peut expliquer en partie la construction de représentations propres aux médias nationaux.

365. RIOU Yolande, *Images et représentations sociales. L'apport des télévisions locales participatives*, Mémoire de Master 2, Université Paris V – René Descartes, 2006, p. 96.

366. C'est d'ailleurs pour cela, rappelons-le, que la question des médias nous a paru indispensable à considérer dans le cadre de notre étude. Cette théorie a notamment été formulée par Maxwell Mc Combs et Donald Shaw. MC COMBS Maxwell, SHAW Donald, « The agenda-setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, n°36, 1972, pp. 176-187.

367. Pour reprendre une expression de DERVILLE Grégory, *op. cit.*

368. CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion*, Paris, Minuit, 1990, p. 172.

pieds dans la boue. C'est à peu près ça, l'image du Berry, c'est la France très profonde, qui est à l'écart de tout… »[369]. Ce type d'image du territoire se retrouve d'ailleurs quelle que soit l'émission considérée, qu'elle soit satirique ou à visée plus informative.

Ce type de traitement n'est évidemment pas propre au Berry et se retrouve de manière plus ou moins prégnante pour les territoires ayant des caractéristiques rurales. Il existe cependant une sorte de « spécialisation » de notre terrain d'étude dans les contenus médiatiques, qui en fait une terre de superstitions, de magie, de sorcellerie. Cette tendance est particulièrement nette depuis la parution d'un livre en particulier, *L'Œil du sorcier*[370], rédigé par deux journalistes ayant mené une enquête sur un fait divers dans le sud du Cher, qui a ensuite été constitué comme symbole d'une « tradition de sorcellerie ». « Au fil des pages, les images se forment immanquablement dans l'esprit du lecteur, images classiques d'un territoire balayé de brumes et autres vapeurs inquiétantes, plein d'effets spéciaux naturels, avec des chouettes clouées aux portes et des crucifix au bord des chemins, images d'une pesanteur qui, au demeurant, passerait fort bien à la télévision »[371]. Comme cet écrivain local, plusieurs acteurs locaux du territoire estiment que ce livre a ouvert la voie à une réputation de sorcellerie spécifique au Berry, entretenue par des poncifs visant à décrire un paysage et des habitants en adéquation avec cette représentation.

De la même manière, Jeanne Favret-Saada, dans son étude de la sorcellerie dans le bocage, décrit ainsi un reportage télévisé sur « Les Sorciers du Berry » : « Le film s'ouvre sur une suite d'images fantastiques : diables grimaçants, chouettes clouées sur des portes, chauve-souris. Répétitions de bruits inquiétants, hurlements. Il faut bien vite mettre en scène pour le spectateur le dictionnaire de la peur et de la crédulité paysannes. Celles-ci sont par avance cantonnées loin du spectateur par la présentation d'un paysage archaïque : bocage secret, maisons anciennes, chevaux se mirant dans des mares, fumiers épars. Les signes de la modernité sont soigneusement gommés de l'image : pas de formica ni de matière plastique en Berry. Seulement la primitivité et le vent hurlant de la peur. Aussi, lorsqu'apparaissent les paysans, leur poste est-il déjà fixé : ils sont autres que les cinéastes, autres que le spectateur. La sorcellerie, on y croit *encore*, mais ailleurs, en Bas-Berry »[372]. Si le reportage que l'auteur décrit ici date des années soixante-dix, l'étude des archives de la télévision[373] présentée ci-dessous montre que rien n'a véritablement changé quant à l'image du Berry que proposent les médias, et notamment les médias télévisés.

L'image télévisée fonctionne comme un cadre qui ne permet de voir que ce qui se trouve à l'intérieur de ce cadre. C'est ce que l'on pourrait appeler « la loi d'exclusion de l'image ». Le « hors-champ » reste souvent inconnu des téléspectateurs. Le réel présenté à travers l'image télévisée est en fait reconstruit, selon la perception qu'a le réalisateur de cette réalité, mais également en fonction de ce que ce dernier cherche à montrer aux téléspectateurs en leur proposant certaines images plutôt que d'autres[374]. En effet, les sept thèmes dégagés par l'étude des archives télévisées montrent que toute prise de vue n'est qu'un « segment du visible, retenu comme pertinent, en fonction d'une intention de signifier »[375]. La fréquence des occurrences

369. Directeur du Comité Départemental de Tourisme de l'Indre.

370. ALFONSI Philippe, PESNOT Patrick, *L'œil du sorcier*, Paris, Robert Laffont, 1973, 446 p. De ce livre a été tiré un téléfilm diffusé en 1978.

371. CLUZEL Michel, « L'œil du sorcier, souvenirs de tournage », *La Bouinotte*, Châteauroux, La Bouinotte, n°111, printemps 2010, pp. 30-33.

372. FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1977, p. 285.

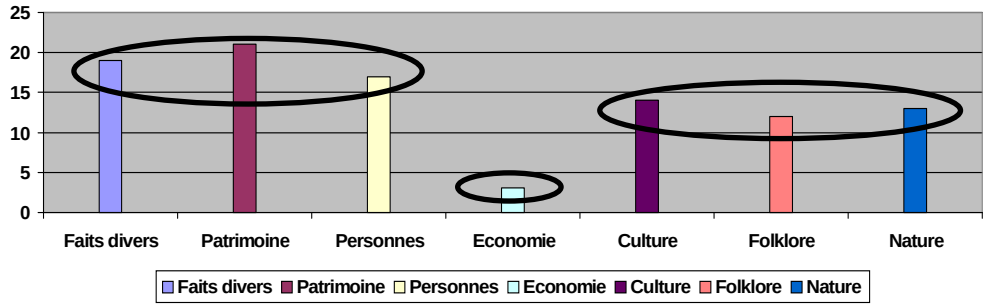
373. Etude réalisée à partir des archives de l'INA (Institut National de l'Audiovisuel) selon les modalités présentées dans le chapitre III sur les méthodologies employées.

374. RIOU Yolande, *op. cit.*, 2005, p. 12

375. LA BORDERIE René, *op. cit.*, p. 113.

pour chacun de ces thèmes permet de dégager une répartition en trois groupes. Pour les six principaux thèmes[376], le nombre médian d'occurrence, 15, a constitué deux groupes, le premier regroupant les thèmes ayant un nombre supérieur d'occurrence, et le second un nombre inférieur d'occurrences.

Figure 9 : Sept thèmes pour trois facettes du Berry



Les occurrences les plus fréquentes concernent la mise en valeur d'un aspect du territoire : c'est alors un personnage, comme George Sand, un lieu, comme la Brenne ou un fait divers – la polémique sur l'élection de Miss France 99[377] – qui est mis en évidence. Ce premier groupe est particulièrement représentatif du travail de sélection médiatique. Une deuxième série rassemble des thèmes montrant « l'atmosphère » du Berry : grandes étendues de verdure propices à la chasse, gastronomie basée sur le vin et le fromage, arts et traditions populaires, sorcellerie… Un dernier ensemble est nettement en retrait par rapport à ces deux premiers groupes : l'économie du Berry n'est pas très médiatisée. Tout ce qui concerne ce domaine, qui pourrait être abordé sur les grandes chaînes nationales, n'est donc pas « codé Berry » dans son recensement aux archives de l'INA. Ce type de reportages n'est pas forcément inexistant dans le traitement médiatique du territoire, mais il est alors plutôt relié à l'une ou l'autre de ses parties : département, pays ou encore ville. Au final, la sélection des images portant sur le Berry en tant que tel est donc fortement orientée vers une vision assez caricaturale de la ruralité.

Même si l'image présentée par les médias du Berry est globalement partielle – et partiale selon les acteurs du territoire – il est cependant possible de constater une certaine évolution des émissions au cours des douze années qui ont été étudiées (1995-2007). Bien que la période traitée reste trop courte pour véritablement confirmer ou infirmer cette évolution, s'amorce au cours des quatre dernières années un indéniable changement dans le traitement médiatique de ce territoire. Trois émissions représentatives de cette évolution globale car diffusées sur la même chaîne, ont ici été retenues, afin de montrer comment les images les plus caricaturales laissent peu à peu la place à une présentation plus factuelle du Berry.

Figure 10 : De 1995 à 2006 : du caricatural au factuel







376. Le septième thème a été mis de côté pour ces calculs, en regard de son très faible nombre d'occurrences.
377. Voir les détails de cette polémique dans le chapitre méthodologique

« Les étangs du diable », émission diffusée en 1995 sur TF1, montre un aspect très caricatural du Berry. Elle traite notamment des pratiques de sorcellerie dans la Brenne. Des images sombres, des paysages torturés, une musique angoissante, renforcent l'aspect arriéré du territoire présenté ici. Les habitants sont présentés comme crédules et superstitieux, dans les commentaires des journalistes : « la sorcellerie fait partie du quotidien des Brennois, mais on n'en parle pas facilement, peut-être la peur d'attirer la foudre des j'teux de sorts »[378]. Tous les éléments sont réunis pour renforcer l'image caricaturale du territoire.

« Nous Berrichons… et fiers de l'être », émission diffusée en 2004 sur TF1, présente « une multitude de petits portraits »[379] d'habitants qui revendiquent leur identité berrichonne. L'émission valorise donc certains personnages, mais qui ne sont pas choisis au hasard : derniers sorciers, paysans attachés à leurs ânes… Les acteurs locaux éprouvent alors quelques difficultés à se situer par rapport à ce type de reportage. Certains d'entre eux ont fortement exprimé leur mécontentement quant à ce documentaire, estimant que celui-ci proposait une caricature du paysan tel qu'il vivait au Moyen Age, tout en généralisant le propos à l'ensemble des Berrichons. *A contrario*, d'autres individus, parties prenantes du documentaire car interviewés par rapport à leurs activités, ne peuvent désavouer le contenu de ce dernier, sans donner d'eux-mêmes une image rétrograde. Ils s'en remettent alors au téléspectateur pour juger la pertinence du traitement médiatique qui est fait de ces Berrichons. Pour eux, la télévision, *« c'est comme tous les messages, c'est celui d'en face qui va dire si c'est une caricature, c'est le récepteur qui va le dire »*[380]. Selon les interprétations des téléspectateurs, le reportage oscille donc entre nouvelle caricature du Berrichon attaché à sa terre et galerie de portraits de personnages attachants. Ces différences de perception permettent d'ailleurs de mettre en évidence la problématique de la réception du message télévisuel, qui sera développée ultérieurement.

« La Bouinotte, ou le Berry à la une », émission diffusée sur TF1 en 2006, met en valeur le travail d'un magazine du territoire auprès des habitants du Berry. Le traitement médiatique est très positif, très valorisant, et les images choisies renforcent cette impression : paysages verdoyants, reflets du soleil dans des étendues d'eau… Mais le contenu informatif de l'émission reste encore caricatural et centré sur certaines thématiques particulières, comme le ressent le rédacteur en chef de *La Bouinotte*[381] qui estime qu'*« on se fait encore bien allumer, gentiment, toujours sur cette image un peu rétrograde, de gentil plouc, sorcier »*[382]. Bien qu'il se satisfasse des nombreux retours qu'a valu ce reportage à son magazine, il déplore que celui-ci se soit une nouvelle fois centré sur des caractéristiques très folkloriques du territoire.

Au final, il semble tout de même que l'aspect le plus caricatural des émissions portant sur le Berry soit peu à peu effacé pour faire émerger une vision plus impartiale, voire plus positive de ce territoire. Néanmoins, certains individus estiment qu'il existe encore des « relents » de caricature dans le traitement médiatique qui est fait de cette région. Les références à la sorcellerie restent nombreuses et les sujets proposés s'écartent difficilement des coutumes et traditions du territoire.

---

378. Voix off. « Les étangs du diable », collection *Reportages*, TF1, 4 avril 1995, 00'21'00

379. Bénévole dans une association d'Arts et de Traditions Populaires.

380. *Ibid.*

381. Magazine trimestriel associatif portant sur le Berry, dont les concepteurs ont souhaité donner une autre image que celle véhiculée par les médias nationaux, afin de sortir des clichés propres au monde rural, régulièrement évoqués dans ces médias. « Le Berry, pour nous, ne se résume pas aux paysages de cartes postales, aux grandes figures littéraires ou au destin des plus puissants. *La Bouinotte* reste une fenêtre ouverte sur le Berry intime, celui des humbles et des obscurs, à l'écart de la "grande" histoire ou de l'actualité. », *La Bouinotte*, Edito du n°100, spécial 25 ans, été 2007

382. Rédacteur en chef du magazine *La Bouinotte*.

Le dénigrement d'un espace rural, bien que particulièrement prégnant dans le cas du Berry, ne résulte cependant pas d'une volonté clairement affichée de proposer une vision médiatique réductrice et biaisée. Cette propension à la caricature résulte simplement du mode de fonctionnement des médias nationaux obligés de choisir les sujets les plus propres à intéresser leur audience respective. En effet, « les événements rapportés par les médias ne sont pas les faits, mais des événements médiatiques. Et le travail de construction médiatique est d'abord un travail de sélection »[383]. Si les médias choisissent les sujets qui seront à l'honneur, il semble toutefois excessif de parler, par exemple, de désinformation[384] ou de manipulation dans ce domaine. Cette tendance correspond en fait à la manière dont est structuré le champ médiatique national et montre bien les préjugés à l'œuvre dans la construction du message diffusé aux récepteurs que sont les auditeurs, les téléspectateurs ou les lecteurs.

Un exemple révélateur des stéréotypes journalistiques

Le Berry est régulièrement présenté sur les grandes chaînes nationales comme un territoire rural, mais également en proie aux traditions et aux superstitions. Malgré le peu d'articles existants sur ce territoire[385], on constate également la présence des mêmes thématiques en ce qui concerne l'image que la presse écrite nationale donne du Berry[386]. Le traitement médiatique qui en est fait semble donc être une tendance globale. Le territoire est en fait considéré à travers le regard d'une élite journalistique[387], aux stéréotypes régulièrement réactivés, dès lors qu'elle s'éloigne de son terrain de recherche quotidien et familier. La plupart des reportages et des émissions sont donc forcément biaisés par « les représentations initiales de leurs concepteurs, qui ne se rendent pas toujours compte combien leurs propres visions déterminent leur perception des situations »[388]. Mais cette tendance des médias nationaux est bien mise en exergue par les habitants du territoire. Pour ces derniers, la plupart des journalistes ne connaissent pas le Berry et considèrent depuis toujours les Berrichons comme *« des gens qui ne sont pas évolués »*. Certains habitants du territoire, qui se sentent particulièrement concernés par l'image que les médias donnent de celui-ci, estiment que ces derniers manquent souvent de recul et d'objectivité. Quelques acteurs locaux ne se privent d'ailleurs pas d'ironiser sur cette tendance médiatique[389].

383. CAMUS Odile, GEORGET Patrice, « Analyse des discours médiatiques », BONARDI Christine, GEORGET Patrice, ROLAND-LEVY Christine, ROUSSIAU Nicolas (dir.), *Psychologie sociale appliquée. Economie. Médias. Nouvelles Technologies*, Paris, In Press Editions, 2003, p. 235.

384. Philippe Breton nous dit : « La désinformation est une action qui consiste à faire valider, par un récepteur que l'on veut intentionnellement tromper, une certaine description du réel favorable à l'émetteur, en la faisant passer pour une information sûre et vérifiée », BRETON Philippe, *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1997, p. 66.

385. Voir la note à ce propos dans le chapitre III

386. Comme le montre Jacques Siracusa (voir chapitre III), les médias télévisés se basent souvent sur les revues de presse pour choisir leurs sujets. SIRACU Jacques, *op. cit.*

387. Que l'on pourrait qualifier, de manière humoristique bien qu'exagérée, de « parisiano-centrée ».

388. ESQUENAZI Jean-Pierre, *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, PUG, 2002, p. 29.

389. Il est d'ailleurs intéressant de noter que la critique des médias nationaux se fait principalement par l'intermédiaire des médias locaux, ces derniers étant les plus attentifs aux dispositifs journalistiques mis en place dans le traitement médiatique qui est proposé du Berry.

Figure 11 : Article issu du magazine La Bouinotte – n°109, automne 2009

Télérama : mauvais œil



L'été, *Télérama* s'ennuie. Alors, l'hebdo référence de la France culturelle met un nez hors du périphérique, histoire de voir à quoi ça ressemble. Pour son « spécial mystère », paru au creux du mois d'août, la rédaction (en vacances) a cru bon de nous servir un reportage tout en finesse sur le Berry et la sorcellerie (il doit y avoir un *dico* des synonymes dans les rédactions parisiennes. *« Berry = sorcellerie »*). Et d'expédier un envoyé spécial dans ces contrées mystérieuses où *« au crépuscule, des nuées de chauves-souris y étendent leur royaume et les serpents, le jour durant, hantent les chemins. »* A l'avenant, bien sûr, ces photos en clair-obscur de *« la Vallée Noire, où coule la Creuse (...) si bien nommée. »* Suivent trois pages d'une broderie laborieuse détaillant tous les poncifs que véhicule l'image de notre région depuis plus d'un siècle. A l'appui, les témoignages hallucinés ou complaisants (on hésite) d'une *« journaliste »* locale, d'une ex-ingénieur et d'une *« descendante »* de George Sand, censées incarner la « sorcelleritude » berrichonne contemporaine, parlant en direct et sans portable avec Jeanne d'Arc ou la Bonne Dame de Nohant...

En termes journalistiques, le *marronnier* désigne ces sujets éternellement servis d'années en années pour sauver les inspirations en berne. Un bois dur à l'arrachage, qui rend bien des services aux bûcherons de l'écriture.

Les ploucs ensorcelés, eux, peuvent se rendormir. Jusqu'aux prochaines vacances.

GB

Les médias nationaux véhiculent donc un certain nombre de stéréotypes sur des territoires auxquels ils ne sont pas forcément quotidiennement confrontés. Ils cherchent ainsi à donner la parole à des particuliers, qui sont choisis non pour leur « représentativité » d'une situation, mais pour leur pittoresque à partir d'une norme urbaine. Jean-Pierre Esquenazi estime que cette tendance à l'« exemplification »[390] des problèmes de société est plus particulièrement prégnante dans les journaux télévisés[391]. Les reportages portant sur le Berry issus de journaux télévisés ne concernant qu'une dizaine d'occurrences, il paraît difficile d'infirmer ou de confirmer cette tendance par rapport à ce territoire.

Par ailleurs, chaque média dispose de ses propres codes, de ses propres positions, ce qui a des conséquences sur le travail journalistique. Pour certains auteurs, cette organisation du champ médiatique explique la tendance des journalistes à sélectionner les informations qui leurs sont proposées. Ils font alors, « souvent de bonne foi, des comptes-rendus orientés en fonction de la ligne politique de leur journal, en sélectionnant des scènes, des incidents ou des personnages effectivement observés et des propos réellement tenus et recueillis […] »[392]. Les représentations individuelles des journalistes se combinent avec les obligations dues à la ligne éditoriale de l'organe médiatique pour lequel ils communiquent. Cela peut amener des différences notables dans l'évocation de certains sujets sensibles. Même si le Berry est loin d'être un sujet sensible pour les médias nationaux – comme le prouve le faible nombre d'émissions ou d'articles sur ce sujet ces dix dernières années – cette thématique fait également l'objet d'un traitement différencié selon la source considérée.

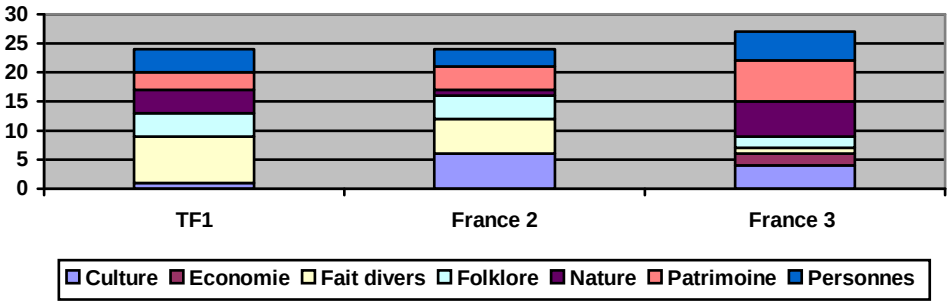
390. ESQUENAZI Jean-Pierre, *op. cit.*

391. En particulier, pour lui, le journal télévisé de 13h, sur TF1.

392. CHAMPAGNE Patrick, *op. cit.*, p. 225. Patrick Champagne traite ici des manifestations d'agriculteurs sur lesquelles s'appuie sa démonstration, mais cette dernière est évidemment applicable à tous les sujets abordés par les médias.

Ainsi, si l'on reprend l'exemple des émissions de télévision portant sur le Berry, on observe une distribution différente des thématiques abordées selon les chaînes. En effet, « depuis 40 ans, toutes les chaînes de télévision, qu'elles soient publiques ou privées, s'efforcent de séduire les Français en leur tendant un miroir qui leur renvoie non une image exacte, mais des contours qui les satisfassent »[393]. Les trois premiers canaux (*TF1*, *France 2* et *France 3*[394]) recensent un nombre quasiment identique de références sur le Berry et peuvent faire l'objet d'une comparaison afin de mettre en évidence leurs choix respectifs en matière de programmation. Certes, la vocation de ces trois grandes chaînes est différente, France Télévision ayant notamment une mission de service public, mais l'étude de ces occurrences confirme bien leurs orientations dans ce domaine.

Figure 12 : Des faits divers de TF1 au patrimoine de France 3



La moitié des sujets de *TF1* porte sur des faits divers ou des caractéristiques folkloriques du Berry[395]. Si les occurrences de faits divers sont également nombreuses sur *France 2*, la part des émissions sur la culture ou le patrimoine est nettement supérieure. Enfin, c'est également le patrimoine, mais au sens large du terme (patrimoine bâti, patrimoine naturel, patrimoine culturel) qui est mis en valeur sur *France 3*. Chaque chaîne semble ainsi se « spécialiser » dans des thématiques précises lorsque l'on considère le traitement télévisuel du Berry. Cependant, même si ces différences sont intéressantes à mettre au jour, car elles permettent d'affiner la vision de chaque canal sur le territoire, il n'en reste pas moins que l'ensemble du champ médiatique national se centre sur une image du Berry très rural, un peu dépassée et arriérée. Si cette image ne découle pas d'une intention délibérée de la part des médias de proposer une vision dévalorisée du territoire, cela correspond cependant à leurs représentations du Berry en particulier et de tout espace provincial de manière générale.

L'imaginaire développé par les médias sur un territoire dépend de plusieurs facteurs. Les représentations des journalistes amènent ces derniers à se centrer sur certaines thématiques lorsqu'ils réalisent une émission ou un reportage. Les éditorialistes orientent également le contenu de leur organe médiatique, principalement pour augmenter la probabilité de toucher un

393. JOST François, *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, Paris, INA, 2001, p. 6.

394. Seules les émissions diffusées sur France 3 au niveau national ont été visionnées dans le cadre des recherches réalisées à l'INA. Les décrochages régionaux, qui auraient évidemment comporté bien plus d'occurrences sur le Berry, n'y sont pas archivés. Leur contenu sera cependant abordé ultérieurement à travers les expériences des habitants qui y sont confrontés.

395. Il faut noter que cette tendance ressort de manière globale de l'ensemble des douze années étudiées dans le cadre de cette analyse. Les trois extraits présentés plus haut, représentatifs de l'évolution des représentations médiatiques portant sur le Berry ont tous été diffusés sur TF1.

large public[396]. De ce fait, les médias s'adaptent aussi à ce qu'ils pensent être les représentations de leur audience[397]. C'est ce qui explique la prégnance de certains stéréotypes dans les évocations du Berry tirées des médias nationaux, ces derniers estimant ainsi se conformer aux demandes de leur public.

2- Les représentations proposées par les médias locaux : conformité ou indépendance ?

Encore aujourd'hui, les médias nationaux présentent une image plutôt rétrograde et passéiste du Berry, malgré une certaine évolution, ces dernières années. Mais les médias locaux relaient eux aussi tout un imaginaire sur ce territoire et contribuent à construire les représentations qui en existent[398]. Pour certains enquêtés, ils constituent même la principale source d'information sur le monde environnant[399] car ils leur apparaissent comme plus proches de leurs préoccupations et donc plus fiables. Or, cette problématique est assez peu traitée dans les ouvrages portant sur le rôle et l'impact des médias. Il paraît donc essentiel de se centrer maintenant sur les médias locaux afin de déterminer s'ils se font l'écho de cette image nationale ou s'ils proposent leur propre vision du territoire.

Les médias locaux peuvent être répartis en deux catégories : les médias issus de grands groupes nationaux[400], qui abordent les questions locales à travers des « décrochages », et les médias « spécifiques » à un espace proprement dit, qui jouent sur une dénomination territoriale. Dans cette seconde perspective, il s'agira de voir les médias locaux qui utilisent, voire revendiquent, le terme de « Berry ».

Des médias locaux reflets de médias nationaux

Les médias issus de grands groupes nationaux sont peu présents sur le territoire. Le Berry fait l'objet d'assez peu de « décrochages », que ce soit pour l'un ou pour l'autre de ses deux départements, et ces quelques décrochages ne sont d'ailleurs pas toujours bien considérés par les habitants. En effet, ces derniers estiment que ce type de média local ne met pas suffisamment l'accent sur les faits ou les personnages qui pourraient valoriser le territoire.

Au niveau des chaînes de télévision, *France 3* possède une édition locale d'information, nommée « Berry ». Cependant, il faut noter que cette chaîne est globalement contestée depuis des années tant au niveau local qu'au niveau national, depuis qu'elle a tenté de mettre en place une série de décrochages régionaux. Le principal reproche tient à la délimitation de ces

---

396. Pierre Bourdieu montre également que cette propension au conformisme obéit également à des impératifs politiques et économiques. De manière générale, il estime que « pour essayer de comprendre ce que peut faire un journaliste, il faut avoir à l'esprit une série de paramètres : d'une part la position de l'organe de presse dans lequel il se trouve, TF1 ou *Le Monde*, dans le champ journalistique, deuxièmement sa position propre dans l'espace de son journal ou de sa chaîne », BOURDIEU Pierre, *op. cit.*, pp. 45-46.

397. MERCIER Arnaud, *Le journal télévisé*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1996, p. 231.

398. « Le local met en forme le monde de la vie quotidienne, lui-même fondateur du rapport au monde de l'individu mais également du rapport à l'autre, de la construction commune de sens qui fait le lien social », BOURDIN Alain, *La question locale*, Paris, PUF, 2000, p. 28.

399. D'ailleurs, en termes d'information quotidienne, il faut noter que la presse régionale est par exemple beaucoup plus lue que la presse nationale. « La lecture de la presse régionale est une activité plus régulière que celle de la presse nationale : les lecteurs fidèles sont trois à quatre fois plus nombreux pour les journaux régionaux que pour les journaux nationaux », DUMARTIN Sylvie, MAILLARD Céline, « Le lectorat de la presse d'information générale », *INSEE Première*, n°753, Décembre 2000, p. 1.

400. « La sphère locale est constituée en grande partie par la localisation de ce qui vient de la sphère nationale : application des politiques publiques ou de la stratégies des grandes entreprises, grandes évolutions sociales et politiques », BOURDIN Alain, *op. cit.*, p. 206.

décrochages qui se calquent bien souvent sur les régions existantes, sans chercher à identifier des territoires plus pertinents aux yeux des téléspectateurs[401]. Ainsi, s'il existe bien une édition *France 3 Paris – Ile-de-France – Centre*, celle-ci semble souvent déconnectée des préoccupations des Berrichons, qui lui reprochent le peu d'informations concernant l'Indre et le Cher.

> *« On fait partie de la région Centre, on parle beaucoup du Loiret, du Loir-et-Cher, et c'est vrai que l'Indre, on n'en parle pas beaucoup. Alors pourquoi, je n'arrive pas à savoir. Parce que c'est tranquille et qu'il ne s'y passe rien ? Moi, je regarde les informations régionales, et bien pour trouver des informations sur l'Indre, franchement ! Il faut se lever de bonne heure, ou quand il y a une histoire. Mais c'est vrai qu'on ne trouve pas beaucoup d'informations sur l'Indre »*[402].

Les critiques des habitants portent sur le peu d'informations portant sur le Berry dans ce décrochage régional de France 3. Il est cependant possible de s'interroger sur le véritable fondement de ce « désamour » envers cette édition locale. Deux hypothèses complémentaires peuvent ainsi être formulées. La région Centre se voyant souvent reprochée de ne pas être une entité cohérente, géographiquement, socialement parlant, il n'est pas incongru d'élargir ce reproche au niveau télévisuel. Par ailleurs, le regroupement de la région Centre avec Paris et l'Ile-de-France peut amener à assimiler ce décrochage local à une vision très nationale des territoires considérés. Dans leur réflexion sur la vision médiatique du Berry, aucun habitant n'a par ailleurs mentionné le décrochage plus spécifique à cette région qui permet pourtant de fonder « médiatiquement » ce territoire, du moins en termes de dénomination. Les éditions régionales ou locales de chaîne de télévision ne semblent pas véritablement s'intéresser aux spécificités d'un territoire et se contentent bien souvent d'appliquer un « dispositif »[403] propre à leur chaîne. Les habitants estiment ainsi que ce n'est donc pas par le biais de la télévision qu'ils peuvent avoir des informations locales qui les concernent.

Il existe bien une édition locale de Radio France : *France bleu Berry*, mais de par sa dénomination même, cette station radio entre plutôt dans la seconde catégorie des médias locaux spécifiquement dédiés au Berry. De plus, elle est assez peu évoquée par les habitants eux-mêmes.

Ces derniers se sentent ainsi plus concernés par le troisième mode d'information médiatique classique : la presse. Il faut savoir que « la presse régionale joue un rôle fondamental d'affirmation [du] processus d'appartenance locale »[404]. Elle aurait donc une importance capitale pour les habitants d'un territoire en leur apportant une information localisée qui les concerne directement et qui contribue à les ancrer sur un territoire donné. Pour ce faire, les acteurs de la presse locale cherchent d'ailleurs à suivre une ligne éditoriale qui leur paraît très claire et pertinente. *« Un journal est à la fois une vitrine, et c'est aussi un espace d'interpellation et*

401. Voir par exemple l'analyse de Jean-Paul Lafrance et Jean-Paul Simon, qui montrent qu'aux yeux des élus, cette déconcentration « n'avait réussi qu'à plaquer un découpage administratif de plus sans lieu substantiel avec la réalité du tissu local », LAFRANCE Jean-Paul, SIMON Jean-Paul, « Les télévisions locales en France », *Pouvoirs*, Paris, PUF, n°51, 1989, p. 64.

402. Habitante, 72 ans, Le Blanc (36).

403. Pour reprendre l'expression de Claude Jamet et Anne-Marie. Jannet. Leur définition est la suivante : « Le dispositif se définit comme l'articulation entre des mises en scènes, des positions interlocutives et les conditions exxtra-linguistiques du discours grâce à laquelle les co-énonciateurs construisent un mode commun d'appréhension de leur représentation du monde », JAMET Claude, JANNET Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 16. Jean-Pierre. Esquenazi en propose également une définition, plus sociologique : « Nous appellerons dispositif l'agencement à la fois matériel et symbolique qui permet à chaque média d'ordonner et de présenter l'actualité. Le dispositif est donc le produit des actes rituels de mise en scène propres aux médias. », ESQUENAZI Jean-Pierre, *op. cit.*, pp. 108-109.

404. MONS Alain, *op. cit.*, p. 62.

d'interrogation, et de découverte »[405]. La presse régionale joue alors un rôle positif pour l'appréhension d'un territoire par ses habitants.

Cependant, le traitement médiatique proposé par la presse des événements locaux est loin d'être ressenti de manière aussi valorisante par les acteurs du Berry. Ces derniers s'insurgent ainsi régulièrement du contenu des articles concernant leur territoire, de la façon dont la presse locale perçoit certains habitants ou certaines manifestations. Ils estiment notamment que celle-là *« ferait mieux de valoriser plutôt que de dénigrer. Et mettre tout de son côté pour valoriser ce territoire »*[406]. Plusieurs acteurs estiment ainsi que la presse locale est plus prompte à fustiger les initiatives intéressantes qu'à les mettre en valeur. Certains vont même plus loin, en mettant en évidence ce qui leur apparaît comme étant un paradoxe. Pour eux, lorsque certains personnages sont à l'honneur dans les articles de ces journaux, c'est bien souvent pour saluer la réussite de ceux qui se sont expatriés[407].

Malgré leur volonté déclarée d'être une « vitrine » du territoire, il semble que la vision de celui-ci proposée par la presse locale est loin de satisfaire les habitants du Berry. Cette insatisfaction peut provenir de la séparation très tranchée entre les deux départements[408] qui rend plus difficile la constitution d'une image commune. Cette séparation aurait d'ailleurs un impact sur les représentations médiatiques du Berry, les habitants de chacun des deux départements étant plus intéressés par des informations purement départementales.

Au final, aucun média local ne semble réellement satisfaire les habitants du territoire. Si ces derniers n'hésitent cependant pas à les utiliser, notamment pour obtenir un certain nombre d'informations purement factuelles dans leur quotidien, ils font également preuve de méfiance envers le contenu qui leur est proposé. *A contrario*, leurs propos deviennent beaucoup plus laudateurs lorsqu'ils abordent la question des médias clairement spécifiques au territoire, c'est-à-dire qui assument leur appartenance territoriale, à travers par exemple une dénomination se référant explicitement au Berry.

Des médias identifiés Berry

Les médias locaux ont tendance à se greffer sur des territoires préexistants en réactivant « des relations historiques, culturelles, qui marquaient des régions, des espaces que des impératifs politiques avaient éloignés les uns des autres »[409]. Cette tendance est particulièrement pertinente dans le cas du Berry qui n'est aujourd'hui plus constitué en un territoire homogène et administrativement reconnu. Les médias « estampillés » Berry ont donc une réelle importance pour cet espace et contribuent à constituer celui-ci en véritable territoire.

---

405. Rédacteur en chef du *Berry Républicain*, quotidien régional majoritaire dans le Cher.

406. Ecrivain et ethnographe local.

407. Un historien et géographe local, ancien maire de Châteauroux, cite ainsi les cas de Michel Denisot ou de Gérard Depardieu, figures nationales emblématiques et natives de Châteauroux, pour illustrer cette tendance. Il mentionne également Jeannette Bougrhab, figure montant de l'UMP parisienne, dont on ne parle que *« pour saluer sa réussite parisienne ! »*

408. Voir notamment l'analyse institutionnelle du territoire dans le chapitre IV. Par ailleurs, on retrouve cette séparation très nette entre les deux départements au niveau de ses quotidiens, comme l'explique le rédacteur en chef du magazine local *La Bouinotte*. *« La division, elle vient peut-être aussi que [dans l'Indre] la NR [Nouvelle République] est omnipotente et que dans le Cher, c'est le Berry [Républicain] qui est majoritaire, même s'il y a la NR aussi »*.

409. PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993, p. 245.

Plusieurs médias – qu'ils soient de presse, de télévision ou de radio – portent le terme de « Berry » dans leur dénomination ou se réfèrent explicitement à ce territoire. Cette identification n'est pas neutre et montre tout d'abord l'attachement des acteurs locaux à cette dénomination[410], premier symbole de leur appartenance territoriale. Le seul journal quotidien portant le terme de « Berry » est le *Berry Républicain*, dont les articles concernent en fait surtout le département du Cher. Cependant, plusieurs magazines – *La Bouinotte*, *Berry magazine*, *Berry sports*, *Jeux en Berry* – existent sur le territoire. Certains médias de presse sont présents depuis des années sur le territoire tandis que d'autres n'ont fait leur apparition que très récemment[411]. Ces nouvelles créations montrent le renouveau de cette appartenance berrichonne. Par ailleurs, les représentants de ces organes médiatiques spécialisés sur le Berry se connaissent très bien entre eux, ainsi que le montrent les propos du rédacteur en chef du magazine *Berry Sports* : *« Il y a un magazine qui s'appelle* La Bouinotte, *il y a* Berry magazine. *Nous, on est le premier magazine de sports et loisirs, mais on n'est pas le premier magazine à parler du Berry »*. Cette connaissance réciproque des médias berrichons est régulièrement amplifiée par un travail collaboratif entre les acteurs locaux[412].

Par ailleurs, la seule station de radio couvrant l'intégralité du territoire berrichon[413] est l'édition « bleue » de *Radio France*, qui représente *« une vraie notion géographique, un vrai territoire, que couvre la radio, avec deux émetteurs, un à Neuvy-les-deux-clochers, le 103.2, qui couvre complètement le Cher, et le 93.5, l'émetteur de Malicornay, qui couvre complètement l'Indre »*[414]. Originellement dénommée *France bleu Berry sud*, de par son implantation originelle exclusivement indrienne[415], la radio a récemment pris le nom de *France bleu Berry*, avec une volonté très claire de faire porter le contenu de ses programmes sur les deux départements[416], grâce à la présence d'un correspondant à Bourges. La radio est cependant rarement citée par les habitants, malgré le taux d'écoute pourtant conséquent (22 à 25 % selon son directeur). Malgré sa dénomination, elle ne constitue donc pas, pour ces derniers, un référentiel identitaire territorial.

La télévision locale *Bip-TV* (*Berry Issoudun Première*) est l'un des médias berrichons les plus récents, puisqu'elle a été créée en 2007. C'est d'ailleurs la seule télévision locale du territoire à revendiquer cette appartenance berrichonne. En effet, si son contenu actuel est pour l'instant principalement issoldunois, la télévision a vocation à s'élargir d'abord au département

410. « Nommer, c'est en effet identifier socialement quelqu'un, l'individualiser pour le distinguer des autres. C'est aussi le choisir pour remplir une fonction. Tout groupe est devant l'obligation, éminemment sociale, de trouver un nom pour se désigner. La société à son tour, en nommant tel groupe de telle manière exprime l'image qu'elle se fait de lui et contribue à définir son rôle, car l'identité ce sont les divers droits, les responsabilités, le prestige, l'appartenance », RAMBAUD Placide, « Pour une sociologie de la dénomination », RAMBAUD Placide, *Sociologie rurale*, Paris, EHESS, 1976, p. 95. Ces propos, qui se rapportent à un groupe social donné, les agriculteurs, dans le texte de Placide Rambaud, peut à notre sens être appliqué à tout objet social, y compris un territoire.

411. *La Bouinotte* a par exemple fêté ses 25 ans d'existence en 2007. La même année, naissait le magazine *Berry Sports*.

412. Par exemple, le créateur du magazine *Jeux en Berry* a travaillé – et travaille encore d'ailleurs – régulièrement avec le magazine *La Bouinotte*. Le rédacteur en chef du magazine *Berry Sports* s'occupe également d'une émission sur la chaîne de télévision locale *Bip-TV*.

413. *RCF* (Radio Chrétienne de France) en Berry, par exemple, est en fait l'édition locale de RCF consacrée au département du Cher.

414. Directeur de *France bleu Berry*.

415. Le siège social de la radio se trouve toujours à Châteauroux.

416. A noter que si la rédaction de la radio tente encore d'équilibrer les programmes sur les deux départements, le directeur de *France bleu Berry* estime que l'opposition entre Indre et Cher va rapidement lui poser problème. En effet, si la radio est première en termes d'écoute dans l'Indre, il constate que *« la mayonnaise ne prend pas dans le Cher »*.

de l'Indre, puis à l'ensemble du territoire des deux départements au cours de ces prochaines années[417]. Ce média local est né de la volonté, clairement affichée, du maire d'Issoudun, André Laignel, de proposer un autre regard sur le Berry, plus porté sur ses habitants. *Bip-TV* doit donc être, pour lui, une « télé miroir », afin de valoriser des habitants qui sont à ses yeux trop souvent ignorés par la plupart des médias[418]. Qu'Issoudun soit la première ville à se lancer dans l'aventure d'une télévision « berrichonne » n'est pas anodin, compte tenu de l'histoire de la province, notamment au moment de la révolution française.

Deux tendances semblent en fait à l'œuvre dans les motivations des médias locaux spécifiquement dédiés à un territoire donné. Il s'agit d'abord de se centrer sur les préoccupations des individus en proposant une information réellement locale, de manière à être réellement cette « vitrine », ce « miroir »[419] de la société que revendiquent certains de ces médias. Certains acteurs font même de cette proximité aux habitants du territoire une explication de la réussite de leur média. La caractéristique « localiste » semble particulièrement importante aux yeux des lecteurs des magazines spécialisés sur le territoire. Ces derniers font ainsi découvrir *« des histoires de gens qu'on ne connaissait pas »*[420]. Leur public accède aussi à des informations qui le concernent directement et voit les exploits – quotidiens ou plus extraordinaires – d'individus qui lui sont proches. Pour autant, les médias « berrichons » ne se cantonnent pas à une dynamique autarcique, en se contentant de proposer une image fidèle de leur territoire et de ses habitants. L'idée est véritablement de s'appuyer sur un « local identitaire », pour produire des « lieux de stabilité » qui permettent ensuite de se « brancher sur le monde »[421]. S'ancrer dans un territoire permet de consolider son identité propre et permet d'accueillir d'autres cultures, d'autres modes de vie.

Outre la volonté de s'inscrire dans un local porteur d'identité pour mieux s'ouvrir sur le reste du monde, une deuxième tendance est caractéristique des médias berrichons. On l'a vu, le désir de mettre en valeur les habitants d'un territoire peut constituer une forte motivation qui permet d'expliquer l'implication de certains acteurs locaux dans la création d'un média directement dédié et spécifique à ce territoire. Tous les médias berrichons n'en font cependant

417. Une convention a été signée entre l'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) d'Issoudun, qui gère la télévision, l'agglomération de Châteauroux et le département de l'Indre. Ces deux collectivités vont notamment apporter les financements nécessaires à l'élargissement de la zone de diffusion (permise grâce au passage à la Télévision Numérique Terrestre) sur l'ensemble du département de l'Indre. Le Conseil général du Cher s'est quant à lui engagé à étudier la faisabilité – notamment au niveau financier – d'une diffusion dans le département.

418. *« Notre Berry est une terre riche humainement, et très ignorée, j'allais dire superbement ignorée dans la plupart des cas. Et donc je pense qu'il faut qu'on montre la richesse qui est la nôtre, pas au sens étroit, pas au sens localo-local, mais parce qu'on a des gens de talent dans tous les domaines, et qu'il faut leur donner la capacité à le faire savoir »*, André Laignel, maire d'Issoudun, fondateur de *Bip-Tv.*

419. La notion de « miroir » est à utiliser avec beaucoup de précautions. Patrick Charaudeau montre ainsi que « les médias, s'ils sont un miroir, ne sont qu'un miroir déformant, ou plutôt ils sont plusieurs miroirs en même temps, de ceux que l'on voit dans les foires et qui, tout en déformant, témoignent malgré tout, chacun à sa façon, d'une parcelle amplifiée, simplifiée, stéréotypée, du monde », CHARAUDEAU Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, p. 12.

420. Rédacteur en chef de *Berry Sports*.

421. Voir l'analyse d'Alain Bourdin, BOURDIN Alain, *op. cit.* Jean-Yves Gouttebel souligne également que « de nombreux auteurs et praticiens ont vu dans le développement local une voie pour répondre à la mondialisation », GOUTTEBEL Jean-Yves, *op. cit.*, p. 93. Le rédacteur en chef du magazine *La Bouinotte* ne dit pas autre chose, quand il estime que le but de son magazine, *« c'est revendiquer des racines pour mieux s'ouvrir au monde. C'est cultiver ses racines, pour s'ouvrir à celles des autres et pouvoir accueillir »*.

pas une « croisade »[422]. Si certains se placent clairement en contrepoint de visions médiatiques plus « traditionnelles » sur le territoire, d'autres conçoivent plutôt leur média comme un instrument de service public[423]. Mais quelle que soit leur implication respective dans ce domaine, ces médias spécifiques se placent dans une perspective de développement local, compris comme un « processus de changement capable de faire passer le territoire en tant que réalité économique, sociale, institutionnelle d'un état à l'autre »[424]. L'idée est de « faire progresser » le territoire, de permettre son développement, et pour certains acteurs, ce développement passe par le fait de minimiser, et si besoin, « d'occulter » quelque peu les problématiques négatives du Berry, pour mieux mettre en valeur les réussites du territoire et de ses habitants et d'en proposer ainsi une vision optimiste. C'est d'ailleurs ce qui fait, selon eux, la spécificité de leur média. En termes audiovisuels, cette optique se concrétise par la volonté de ne pas proposer *« une télé catastrophiste, affligeante, qui passe son temps à filmer les travers humains. Ce n'est pas qu'on les ignore, mais d'autres le font, on n'a pas besoin de le faire à leur place »*[425]. C'est en marquant ainsi leurs différences avec d'autres médias, qu'ils soient nationaux ou locaux, que les organes de presse berrichons se donnent eux-mêmes un rôle indispensable en termes de développement local.

Au final, les médias locaux présents sur le territoire ne sont pas tous considérés de la même manière. Les plus « généralistes », déconnectés de la dénomination berrichonne, se voient souvent reprocher de participer à la construction négative du territoire, telle qu'elle peut être entretenue par les médias nationaux. Les médias « berrichons » sont plus valorisés, à la fois par leurs promoteurs et par leurs « récepteurs » et sont progressivement constitués en vecteur de développement local.

Notons d'ailleurs que toute vision médiatique est forcément biaisée. Si les acteurs locaux reprochent aux médias nationaux, voire à certains médias locaux, de proposer une image plutôt dévalorisante du territoire, ils oublient aussi parfois combien les médias identifiés « Berry » peuvent avoir tendance à « surexposer » certains aspects de ce territoire. Ainsi, les médias « parisiano-centrés » surestiment la caractéristique rurale du Berry en en proposant une vision plutôt passéiste et rétrograde. Certains médias locaux ont en revanche tendance à s'extasier devant une réussite économique moderne, qui pourrait apparaître comme banale dans d'autres territoires, mais qui leur semble particulièrement importante à l'échelle du territoire. Ni l'une ni l'autre de ces visions, si elles sont indéniablement biaisées par les représentations de leur émetteur, ne sont pour autant fausses. Chacune contribue cependant au façonnement d'un aspect de la réalité.

---

422. Le directeur de *France bleu Berry* nous dit par exemple : *« On valorise la vie quotidienne, on est là pour pouvoir dire : "ça vit". C'est ça la mise en valeur. Mais dire qu'on a une mission spécifique, non. Je veux dire qu'on ne met pas plus l'accent. La valorisation du Berry, c'est être le reflet de la vie quotidienne de la province, des deux départements du Berry et de la façon dont les gens y vivent, mais avec tout ce qu'ils ont, avec le passé, les projets d'avenir, tout ça ».*

423. « […] Le service public renvoie à l'idée très générale selon laquelle l'appartenance *au* public implique l'effacement derrière la fonction, c'est-à-dire l'acceptation de faire passer ses intérêts propres (individuels et collectifs), derrière ceux *du* public, dont on est tenu de satisfaire les besoins et les aspirations […] », CHEVALLIER Jacques, *Le service public*, Paris, PUF, 2003, p. 40.

424. TEISSERENC Pierre, *op. cit.*, p. 15.

425. Président de l'EPCC d'Issoudun, qui gère la télévision locale *Bip-TV*.

3- La construction d'une Weltanschauung[426]

Quelle que soit l'optique dans laquelle ils se placent – locale ou nationale, spécialisée ou généraliste – il existe un point commun entre l'ensemble des organes médiatiques. Ces derniers participent en effet indubitablement à la construction d'une vision de la réalité. Pour certains individus, les images du monde – qu'il soit lointain ou plus environnant – proviennent « non pas d'expériences réelles mais de ce que nous en disent et de ce que nous en font voir les médias »[427]. Cette tendance est encore plus nette en milieu rural, où beaucoup de personnes, notamment les plus âgées, sortent peu de chez elles, restent isolées et n'ont donc parfois pas d'autre source d'information. En conséquence, il existe une sorte de légitimation du discours médiatique, par le simple fait que ces médias sont considérés comme des « rapporteurs » de la réalité – bien que cet engagement soit complexifié par l'expression des représentations journalistiques. En effet, « une partie de la raison d'être de toute source médiatique repose sur la révélation et la transmission de la "vérité". Lorsque nous prenons connaissance d'une information par le biais d'un journal, d'une chaîne de radio ou de télévision, nous partons du principe que cette information est vraie, parce qu'elle nous est délivrée par des gens qui se sont engagés à dire la vérité »[428]. Il existe donc une croyance du public dans la véracité des discours médiatiques. Cette croyance peut d'ailleurs avoir des conséquences importantes, car les individus sont parfois dans l'incapacité de prendre en considération les biais journalistiques importants dans les informations qui sont finalement médiatisées[429].

Or, non seulement les médias représentent parfois la seule manière d'accéder au monde qui nous entoure, mais ils jouent également un rôle essentiel dans la constitution des cadres d'interprétation du réel[430]. Ils fournissent ainsi des pistes explicatives des événements, des comportements individuels ou collectifs, que le public peut reprendre à son compte pour attribuer une signification à la réalité sociale. Ils proposent ainsi une perception possible du monde et dans le même temps des « modes d'emploi » pour intégrer cette *Weltanschauung* à nos propres représentations de ce monde. Le public est alors réceptif au message médiatique non seulement pour obtenir une information, un degré de connaissances sur le réel, mais aussi pour pouvoir assurer sa compréhension et son décryptage de l'actualité. Les médias contribuent alors bien à définir et à construire le monde qui nous entoure[431], notamment en façonnant nos catégories de perception, c'est-à-dire la manière dont on interprète l'information qui nous est proposée. En somme, « les contenus qu'ils diffusent influencent, sur le long terme, de façon en général insensible, et sans qu'une volonté persuasive soit forcément présente, la façon dont nous

426. « Avoir une conception du monde (*Weltanschauung*), c'est se former une image du monde et de soi-même, savoir ce qu'est le monde, savoir ce que l'on est », JUNG Carl Gustav, *L'âme et la vie*, Paris, Livre de Poche, 2008, p. 300.

427. AKOUN André, *Sociologie des communications de masse*, Paris, Hachette « Supérieur », 1997, p. 87.

428. MOLINER Pascal, « Formation et stabilisation des représentations sociales », MOLINER Pascal (dir.) *La dynamique des représentations sociales : pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?*, Grenoble, PUG, 2001, p. 23.

429. L'affaire des charniers de Timisoara n'est que le point d'orgue d'une série de dérives médiatiques, dues à l'impossibilité de certains journalistes de vérifier leurs sources d'information et à l'obligation de « rapidité » qui oblige de plus en plus à produire un discours médiatique sous le coup de l'émotion.

430. Voir MARCHAND Pascal (dir.), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, PUR, 2004, 324 p. Voir notamment l'article de DE PICCOLI Norma, COLOMBO Monica, MOSSO Cristina, TARTAGLIA Stéfano, « Entre faits et opinion, une analyse psychosociale de la presse quotidienne », pp. 203-232. Ces derniers estiment ainsi que « […] les médias nous permettent non seulement de "connaître" le monde mais aussi contribuent, de manière significative, à la construction des modèles d'interprétation qui nous permettent d'organiser, d'évaluer et de juger les événements sociaux ayant lieu dans le contexte social plus ou moins proche de nous », p. 203.

431. DUBET François, MARTUCCELLI Danilo, « La représentation de masse », DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998, p. 269.

voyons le monde »[432]. Pour certains auteurs, les médias orientent donc non seulement les représentations sociales en choisissant certaines thématiques mais également en proposant une manière d'interpréter leur message.

Les médias exercent une fonction hégémonique en participant au façonnement d'une réalité sociale et politique. Les thèmes employés sur le Berry et leur distribution par chaîne de diffusion représentent un indice du type d'image véhiculée au niveau national sur ce territoire. L'ensemble du champ médiatique propose ainsi une série de représentations d'un espace et contribue alors à la construction d'un imaginaire territorial. Mais face aux images qui lui sont proposées, chaque habitant procède à un certain traitement de l'information, par un mécanisme cognitif complexe. « En effet, pour qu'un individu puisse former une opinion, il est nécessaire qu'il se livre à une interprétation de l'information qui lui est fournie »[433]. Cette interprétation de l'information par l'individu permet de comprendre les représentations sociales qu'il convoque pour intégrer ou refuser cette information et s'approprier ainsi le discours médiatique.

II- L'appropriation du discours médiatique

Les médias proposent une certaine vision du monde qui nous entoure, et notamment du territoire sur lequel on vit. De plus, ils proposent des codes d'interprétation pour (faire) comprendre au mieux la perception qu'ils offrent d'un espace et de ses habitants. Ce cadre étant posé, il aurait été possible de faire l'hypothèse que les médias contribuent à construire la plupart de nos représentations. Evidemment, la réalité est loin d'être aussi simple et on ne peut pas se contenter de la thèse de médias « influencialistes », tout-puissants devant un « récepteur spongieux et abruti »[434]. Elihu Katz démontre par exemple que les messages médiatiques sont forcément relativisés par l'insertion relationnelle et sociale des individus et qu'il est donc difficile de conclure sur le poids exact de ces médias sur l'émergence et la consolidation de nos représentations. « Les recherches empiriques prouvent seulement ceci : les médias peuvent être puissants mais dans certaines conditions (effet "indirect"), sur certains segments du public (effets limités). Leur pouvoir relève moins de la conversion que du renforcement ou de l'activation et en tant que tel, il est loin d'être négligeable » [435]. L'image présentée par les médias ne serait en fait acceptée que si elle correspond à une image mentale déjà présente dans les représentations des récepteurs.

---

432. DERVILLE Grégory, *op. cit.*, 2005, p. 69. Grégory Derville estime également qu'« en choisissant de recourir à certains mots, à certaines métaphores, à certaines images, les journalistes contribuent à façonner, pour chacun des enjeux dont ils se saisissent, le cadre de référence (frame) à l'intérieur duquel le débat peut se situer. Or, c'est à partir de ce cadre, de ce "canevas", ou de cet arrière-plan, que les événements et les discours relatifs à ces enjeux sont appréhendés par les récepteurs et acquièrent pour eux une signification, et c'est donc en fonction de lui que les récepteurs vont incliner vers telle ou telle interprétation, et vers telle ou telle "solution" », p. 50.

433. MOLINER Pascal, *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, PUG, 1996, p. 122.

434. Pas plus qu'on ne peut se contenter de l'idée d'un « récepteur universellement capable de tenir en échec l'idéologie véhiculée par les médias », nous disent Serge Proulx et Daniel Dayan. DAYAN Daniel, PROULX Serge, « Les théories de la réception », *Les dossiers de l'audiovisuel*, Paris, INA, n°51, septembre-octobre 1993.

435. KATZ Elihu, « A propos des médias et de leurs effets », SFEZ Lucien, COUTLEE Gilles (dir), *Technologies et symboliques de la communication*, Grenoble, PUG, 1990, p. 273.

Ce constat pose tout d'abord le problème de la réception et de la différence dans le message entre le moment où il est produit et le moment où il est reçu par son destinataire[436]. En effet, rien ne dit que le discours médiatique sera intégré tel quel par les individus qui y sont exposés. Ces derniers réalisent un traitement de l'information qui leur est proposée et décident ensuite de s'approprier les visions médiatiques pour les faire leurs, ou au contraire de les réfuter car elles ne correspondent pas à leur propre perception de leur environnement. Dans le cas de représentations territoriales, on peut mettre en évidence deux tendances. Si pour les personnes extérieures au Berry, les images proposées par les médias représentent un des seuls moyens d'accès à la connaissance du territoire ; pour les habitants, le discours médiatique est mis en rapport avec leur propre expérience quotidienne. L'intégration des stéréotypes peut alors être encouragée par la médiatisation des leaders d'opinion, qui répercutent, parfois sans vraiment le vouloir, une image dévalorisante du territoire. Avant de se concentrer sur les représentations qu'ont les habitants de leur territoire, il est donc essentiel de faire un détour par l'imaginaire de ces leaders d'opinion.

1- La réception du discours médiatique

De nombreuses études[437] se sont déjà penchées sur le processus de réception du message médiatique et la compréhension de ce processus est toujours loin d'être évidente. Il est ainsi difficile de déterminer quels sont les mécanismes cognitifs à l'œuvre dans l'interprétation puis dans la prise en compte de la vision du monde proposée par les médias. Il est donc tout aussi délicat de savoir quel message, ou plutôt quelle partie du discours médiatique, est finalement intégrée par les individus. D'ailleurs, « en supposant que ceux qui font la télévision savent ce qu'ils diffusent, rien ne dit que leurs intentions correspondent à celles des téléspectateurs »[438], car le récepteur s'approprie toujours le message qui lui est destiné et en propose une interprétation qui peut être différente du sens initialement donné par le producteur. Entre le contenu médiatique tel qu'il peut être voulu par ce producteur et la lecture qui en est parfois faite, les divergences peuvent être conséquentes. Pour bien marquer cette distinction, Patrick Charaudeau[439] différencie la « cible », le récepteur imaginée par l'instance médiatique, et le « public », l'instance réelle de consommation du produit médiatique. Malgré toutes les « études d'impact » ou autres mesures « d'audimat », les médias éprouvent toujours de grandes difficultés à définir précisément quel est leur réel public car celui-ci est en réalité mouvant suivant le récepteur considéré.

La diversité d'interprétation des messages médiatiques explique pourquoi la plupart des études sur la réception s'entendent pour « reconnaître le spectateur comme un sujet capable de faire montre d'une autonomie relative vis-à-vis de l'offre de programmation »[440]. Ce spectateur est alors « actif », capable de choisir ses programmes, capable aussi de sélectionner et filtrer les messages qui s'offrent à lui. Cette tendance fait référence au courant américain des *« Uses and Gratifications »*, qui tente de bousculer les analyses dominantes dans les années 1970, en renversant les questionnements posés par les médias. En effet, plutôt que de chercher à montrer

---

436. « Avant que ce message [médiatique] puisse avoir un "effet" (quelle qu'en soit la définition), satisfaire un "besoin" ou être affecté à un "usage", il doit d'abord être approprié en tant que discours signifiant, et être décodé de façon significative. C'est cet ensemble de sens décodés qui "a un effet", influence, divertit, instruit ou persuade, et ce avec des conséquences très complexes sur le plan de la perception, de la cognition, de l'émotion, de l'idéologie ou des comportements », HALL Stuart, « Codage/Décodage », *Réseaux*, Paris, CNET, n°68, 1994, p. 31.

437. Voir par exemple Réseaux, « Les théories de la réception », n°68, 1994, 180 p.

438. DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *op. cit.*, p. 250. L'analyse est évidemment valable pour tout type de média.

439. CHARAUDEAU Patrick, *op. cit*., pp. 62-68, par exemple.

440. PROULX Serge, MAILLET Delphine, *op. cit.*, p. 123.

quels sont les effets des médias sur les individus, les auteurs se rattachant à se courant ont tenté de déterminer quelle utilisation faisaient les individus des médias. L'idée principale est la suivante : les individus utilisent (*« uses »*) les médias, afin d'obtenir des satisfactions d'ordre psychologique (*« gratifications »*)[441], comme s'informer, se divertir, ou encore intégrer un groupe social[442]. Ce courant se place donc dans une perspective fonctionnaliste en montrant que les choix médiatiques des individus s'expliquent par ce que ces derniers cherchent à retirer de ces choix personnels ou plus sociaux.

Dans la même perspective, Daniel Schneidermann se centre quant à lui sur l'interaction existant entre les images qui sont proposées par les télévisions, et les récepteurs de ces images, à savoir les téléspectateurs. Son analyse, que l'on peut étendre à l'ensemble des médias, montre que les récepteurs ont tendance à rechercher une « adéquation »[443] entre la vision du monde proposée par les médias en général et leurs propres représentations. Le but est en effet d'éviter une « dissonance cognitive »[444] entre deux perceptions trop éloignées d'une même réalité. Cela peut expliquer les discours sur le Berry tenus par certains de ses habitants, qui reprennent à leur compte les thématiques clés proposées par les médias sur ce territoire, parce qu'ils pensent être réellement confrontés à la réalité décrite par ces derniers. Ce processus sera étudié ultérieurement plus en profondeur. Il importe ici de mettre en évidence l'existence de représentations du monde existant préalablement à toute confrontation avec le message médiatique. Les individus ne sont pas « vierges » de toute perception face au média et ont déjà développé un certain nombre d'images. C'est en fonction de cet imaginaire que les individus acceptent de s'exposer à un message médiatique donné.

Le traitement de ce message médiatique est donc fondé sur un double mouvement[445]. Il y a tout d'abord une « mécanique cognitive » qui consiste en la mise en œuvre de processus de compréhension et d'interprétation de l'information fournie par les médias. Il y a ensuite une « mécanique sociale » qui consiste quant à elle en la confrontation du message « décodé » par les individus, avec leurs savoirs antérieurs et leurs représentations. Il semble finalement que le discours médiatique n'est pas intégré tel quel par les individus et que ces derniers en font une (ré)interprétation. Si les médias peuvent nous donner des indices des visions existant sur le Berry, il est nécessaire de faire un détour par les représentations des individus afin d'étudier quelle(s) image(s) ils ont de ce territoire. Ce détour permettra tout d'abord de s'arrêter sur la perception des personnes qui y sont extérieures, avant de se concentrer sur les habitants eux-mêmes.

---

441. CARDON Dominique, « Innovation par l'usage », AMBROSI Alain, PEUGEOT Valérie, PIMIENTA Daniel (dir.), *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Paris, C&F Editions, 2005, pp. 311-341.

442. Michel Gheude nous dit par exemple : « Il nous arrive de regarder une image, une émission, une chaîne, non parce qu'elle nous intéresse vraiment, mais pour participer au groupe dont nous savons qu'il la regarde. […] En ce sens, la télévision est un outil d'intégration », GHEUDE Michel, « La réunion invisible : du mode d'existence des téléspectateurs », PROULX Serge (dir.), *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 165.

443. SCHNEIDERMANN Daniel, *op.cit.*

444. « Tout individu serait ainsi à la recherche d'un équilibre, d'un ajustement ou d'une consistance entre ses pensées et ses actions. Si, pour des raisons de circonstances, il vit une incohérence entre ses attitudes et d'autres, nouvelles ou inconnues ou bien s'il est en contradiction entre ses idées et certains de ses comportements contraints, extorqués ou choisis, il va tenter de restaurer un lien de correspondance entre ces différents niveaux, en générant une explication sur sa nouvelle conduite, donc en activant des cognitions conformes et concordantes », SECA Jean-Marie, *op. cit.*, p. 137.

445. GHIGLIONE Rodolphe, KEKENBOSCH Christiane, « La restitution des messages : les messages, le récepteur et le média », *Psychologie française*, n°38-2, février 1993, pp. 177-194.

2- L'appropriation du discours par les personnes extérieures au territoire

Les personnes extérieures à un territoire, n'y habitant pas et n'étant pas amenées à le fréquenter plus ou moins régulièrement, ne peuvent se baser sur leur expérience personnelle pour s'en forger une opinion. Les images médiatiques constituent alors une des – voire « la » – principales sources d'informations et contribuent grandement à façonner leur perception de ce territoire. Cette tendance concerne d'ailleurs surtout cette catégorie de population car « les médias ne peuvent imposer une définition de la réalité que si elle concerne un sujet éloigné de l'expérience directe et quotidienne du public »[446]. Dans cette logique, ne connaître le Berry que par les visions données par le traitement médiatique qui en est fait au niveau national, devrait conduire les personnes « étrangères » au territoire à en avoir une représentation plutôt défavorable, voire dévalorisante.

Il est alors particulièrement intéressant de tenter de cerner quelles sont les images du Berry qui existent à l'extérieur de ce territoire. En effet, c'est peut-être aussi dans la confrontation avec ces représentations exogènes que se forment les représentations endogènes des habitants de cette province. Si ces derniers sont régulièrement interpellés par des images dévalorisantes du Berry dès lors qu'ils font part de leur origine territoriale, il n'est pas inopportun de supposer que ces images puissent également s'imposer dans la formation de leurs propres représentations. Cependant, si cerner la perception que les personnes extérieures au territoire ont de ce dernier peut se révéler pertinent, on se heurte ici rapidement à un problème méthodologique. En effet, cette étude porte sur les habitants du Berry et sur ce qui fonde leur inscription territoriale. Par définition, elle ne s'intéresse donc pas à ces personnes extérieures au territoire. Il ne sera possible de se baser que sur des informations de « seconde main » pour déterminer l'image que ces personnes ont du Berry et de ses habitants, à travers les représentations qu'avaient certains individus avant de s'installer sur le territoire, ou encore à travers les représentations que se font les habitants des images que ces personnes extérieures ont sur le Berry. Ce double niveau représentationnel ne sera pas forcément évident à décrypter. Néanmoins, ces témoignages constituent de bons indices des imaginaires existant à l'extérieur du territoire.

Les acteurs interrogés montrent tout d'abord, à travers leurs propos, une évolution très nette dans leurs représentations du Berry[447]. Certains professionnels, spécialistes des questions territoriales, sont ainsi capables d'analyser finement leur propre imaginaire. Ils tracent alors clairement une séparation entre leurs représentations de la région avant de s'y installer et après leur installation, reconnaissant souvent franchement leur erreur initiale dans l'appréciation du territoire et de ses habitants, par des formules assez lapidaires. Un agent de développement de pays, non originaire du Berry et qui le connaissait assez peu, avoue ainsi que pour lui, *« le Berry, c'était vraiment les attardés de la région Centre »,* mais qu'il a ensuite *« découvert une cité et puis un arrière-pays qui est vraiment intéressant »*[448], au fur et à mesure de son imprégnation territoriale. Cette notion de découverte est d'ailleurs fondamentale pour comprendre l'évolution des représentations de certains professionnels des questions territoriales – agents de développement, responsables de syndicats de producteurs, chargé de mission en développement local, etc. Ces derniers sont en effet censés acquérir très rapidement une connaissance approfondie de leur espace de travail et des habitants qui y vivent. Ils ont donc

446. DERVILLE Grégory, 1997, *op. cit.*, p. 75. Il explique également que « les représentations dévalorisantes de la banlieue qui traversent les médias s'alimentent aux préjugés déjà répandus, notamment dans l'esprit de cette partie du public qui ne la connaît pas ou d'assez loin », DERVILLE Grégory, 1997, *op. cit.*, p. 110. Cette analyse peut selon nous s'étendre à une grande diversité de territoires, y compris au Berry.

447. Cette évolution est évidemment facilitée par le fait que les représentations sociales « intègrent les données du vécu et de la situation spécifique, et l'évolution des relations et des pratiques sociales dans lesquelles s'insèrent les individus ou les groupes » ABRIC Jean-Claude (dir.), *op. cit.*, p. 29.

448. Agent de développement.

tendance à confronter rapidement leurs représentations initiales du territoire avec la réalité qu'ils découvrent une fois arrivés sur place[449]. Cette confrontation peut éventuellement amener une modification de ces représentations initiales[450].

Les évolutions dans l'image d'un territoire proviennent également de la comparaison à laquelle se livrent certains acteurs, entre le Berry et d'autres territoires (le Morvan, la Lorraine, la Bourgogne…), préalablement expérimentés, notamment dans le cadre professionnel. Cette comparaison leur permet de mettre en évidence les avantages comparatifs de leur territoire actuel. Certains mettent ainsi en avant un plus grand degré d'ouverture des populations locales ou encore le très bon accueil reçu. Ces acteurs estiment en général que le Berry est plus agréable à vivre que d'autres territoires, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Là encore, le propos se structure autour d'un mode « avant » / « après », avec une ligne de séparation très nette correspondant à l'installation sur le territoire. Ce type de comparaison, pour valorisante qu'elle soit pour le Berry, reste cependant à relativiser. En effet, les acteurs tenant ce genre de discours ne peuvent se permettre de donner une image négative du territoire sur lequel ils agissent actuellement, car des propos négatifs reviendraient à remettre en cause la nature même de leur travail. Aussi, lorsque les acteurs sont amenés à mettre en évidence certaines spécificités[451] du territoire, moins valorisantes pour ce dernier, ils ne les présentent pas de manière factuelle, comme une expérience vécue ou une analyse de leur part, mais plutôt comme des ragots qui leur seraient parvenus au cours de leur activités et qu'ils rapportent presque malgré eux.

Même si ces témoignages sont donc à relativiser, ils montrent de manière globale une différence notable entre les représentations des acteurs avant et après leur arrivée sur le territoire. La modification de l'imaginaire existant sur le Berry est également visible chez certains habitants qui remarquent eux aussi une évolution dans leurs représentations. Cette tendance n'est évidemment pas propre au Berry et d'autres recherches[452] montrent également une dichotomie entre les stéréotypes produits de l'extérieur et l'image que les individus se font de leur territoire. Ainsi, un espace ne se voit pas attribuer les mêmes qualités selon qu'il est simplement représenté de l'extérieur ou bien vécu et représenté de l'intérieur. Vivre sur un territoire amène éventuellement à en faire évoluer la perception que l'on en a, notamment pour ne pas se retrouver, une fois encore, en « dissonance cognitive ». Mais si les représentations des habitants du Berry sont influencées par leur inscription territoriale – comme cela sera développé dans un prochain chapitre – l'imaginaire développé par les personnes extérieures au territoire, qui n'y vivent ni ne le fréquentent, devient particulièrement intéressant à étudier.

Cet imaginaire n'a pu être saisi directement et sera ici considéré à travers les propos des individus rencontrés, à partir de leur expérience personnelle. Ces derniers sont ainsi confrontés aux représentations extérieures de leur territoire, à l'occasion d'un déménagement, d'une mutation professionnelle, d'un voyage, de vacances, d'une formation...

---

449. *« Je découvre aussi la région au fur et à mesure de mon travail, et ce n'est pas si perdu que ça, et il y a énormément de choses à voir et à découvrir »*, responsable du syndicat des producteurs AOC de Valençay.

450. Claude Flament nous décrit par exemple la dynamique d'évolution d'une représentation sociale. Une modification des circonstances extérieures à la représentation (ici, une mutation professionnelle sur un nouveau territoire) peut amener une modification des pratiques sociales liées à la représentation (une meilleure connaissance du territoire), entraînant elle-même une modification dans la périphérie de la représentation initiale, voir dans son noyau central. FLAMENT Claude, « Pratiques sociales et dynamiques des représentations », MOLINER Pascal (dir.), *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?*, Grenoble, PUG, 2001, pp. 43-58.

451. Des choses *« jamais entendues avant »*, jamais *« rencontrées de façon aussi prégnantes qu'ici »*, notamment en termes de sorcellerie. Les acteurs racontent ainsi les histoires de personnes victimes de sorts ou qui barrent les maladies.

452. Voir par exemple ALLARD Cyril, *op. cit.*

« Quand vous êtes en séminaire au niveau de la France et que vous dites que vous êtes Berrichon, la seule chose que [les autres personnes] retiennent, c'est le côté sorcier, un peu retardé »[453].

Selon les personnes confrontées aux représentations extérieures, l'imaginaire développé sur le Berry se concentre donc plus particulièrement sur l'aspect « retardé » du territoire, rejoignant en cela la vision médiatique dominante. Les habitants n'hésitent pas à citer, pour illustrer leur démonstration, des propos tenus sur leur territoire, mettant en évidence l'aspect dévalorisant de ces propos. Le Berry est ainsi traité de *« campagne profonde, pas trop habitée »*, voire de *« fin fond de la campagne, de brousse »*, quand ce n'est pas de *« trou du cul de la France »*.

Les individus sont donc généralement unanimes pour tracer un constat global, celui d'une *« mauvaise image »*, d'une *« image caricaturale »* du territoire. Si ce constat global semble toucher l'ensemble des personnes extérieures, les habitants se concentrent plus particulièrement sur ce qui leur semble être les représentations dominantes de leur territoire à Paris. Première pourvoyeuse de touristes de courts séjours, la capitale semble pourtant cristalliser toutes les rancoeurs par rapport à l'existence *« d'une image négative du Berry »*, ce qui parait presque paradoxal en regard de la « cible » touristique que constituent les populations franciliennes. Dans les reproches adressés aux Parisiens quant à leur manière de considérer le territoire, se joue en réalité la constitution du rapport Paris/province[454] et la supériorité de l'un de ces espaces sur l'autre.

3- Les représentations des « leaders d'opinion »

Au-delà des représentations exprimées par les individus extérieurs au territoire, il est également essentiel de voir celles mises en évidence dans les discours des habitants. Au premier rang de ces habitants se trouvent certains acteurs locaux, que l'on pourrait parfois qualifier de « leaders d'opinion ». Un « leader d'opinion » est une personne ou une institution capable, par sa notoriété ou son expertise, de retourner l'opinion publique dans le sens souhaité pour ses propres intérêts[455]. Dans la théorie du « two-step flow of communication »[456] proposée par Paul Lazarsfeld et Elihu Katz, le leader d'opinion est plus particulièrement réceptif au message médiatique et utilise ce dernier comme source principale d'information sur le monde. Expliquant l'hypothèse de ces deux chercheurs américains, Jean-Noël Kapferer montre ainsi que le processus d'influence se fait en deux étapes : il y a tout d'abord un transfert d'information des medias vers les leaders d'opinion puis un transfert d'influence des leaders d'opinion vers le public. En fait, « si la propagation de l'information se fait directement, des médias au public, le flux de la persuasion passe par l'intermédiaire des groupes ou personnes de référence. Le véritable rôle des médias est de fournir les thèmes de réflexion et leur priorité sociale »[457]. Les leaders d'opinion – qui peuvent être des chefs d'entreprise, des chargés de mission, des responsables de syndicats, des responsables associatifs, des hommes politiques, des journalistes, des universitaires, etc. – jouent le rôle « d'un filtre sémiotique »[458] dans l'interprétation du

453. Habitant, 51 ans, Pigny (18).

454. Le rapport Paris/Province est un questionnement toujours d'actualité, depuis la parution de l'ouvrage, largement critiqué depuis, de Jean-François GRAVIER, *Paris et le désert français*, Paris, Le Portulan, 1947, 414 p.

455. LAKEHAL Mokhtar, *Dictionnaire de science politique*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 238.

456. KATZ Elihu, LAZARSFELD Paul, *Personal Influence : The Part Played by People in the Flow of Mass Communications*, Glencoe (Ill.), Free Press, 1955, 400 p.

457. KAPFERER Jean-Noël, *op. cit.*, p. 340.

458. « Au lieu de libérer la lecture (de l'influence des médias), [ce filtre sémiotique] la contraindrait au contraire (en permettant aux institutions interprétatives de la canaliser), ce serait une réception de seconde main », DAYAN Daniel, PROULX Serge, *op. cit.*, p. 13.

message médiatique. L'intérêt de cette recherche n'est finalement pas de déterminer quel est le véritable rôle des leaders d'opinion – s'ils contraignent l'interprétation du discours médiatique ou s'ils permettent de l'élargir – mais de montrer qu'ils contribuent à la propagation, à la reproduction des images proposées sur un territoire et confortent, parfois sans s'en rendre véritablement compte, des représentations dévalorisantes, qui sont alors reprises à leur compte par les habitants du territoire. Pour mettre en évidence ce phénomène, il importe de s'intéresser dans un premier temps à la manière dont ils perçoivent le Berry et ses habitants[459]. Ce sont bien leurs représentations de ce territoire qui sont ici étudiées, qui peuvent donc être différentes de sa réalité.

L'analyse des discours que ces leaders d'opinion tiennent sur cet espace fait apparaître trois grandes logiques rhétoriques qui structurent leur imaginaire territorial. Plusieurs acteurs locaux tracent tout d'abord le constat d'un manque flagrant d'attractivité du Berry. Pour eux, seuls les individus originaires du territoire peuvent avoir l'envie de s'y (ré)installer. Et ce dernier n'attire alors que les personnes d'un certain âge, retraités à la recherche de calme, d'espace, de qualité de vie… L'absence de racines serait même un facteur d'échec quant à l'installation de nouveaux arrivants, rapidement en proie à une sorte de « mal du pays ». Dans les descriptions de certains acteurs, le Berry est presque considéré comme une contrée étrangère, aux mœurs inhabituelles, au langage incompréhensible, dont « l'exotisme » ne serait pas le moins du monde attractif. Même en termes touristiques, ce serait un hasard si des individus profitent de ses ressources, car ce territoire est loin de constituer une destination choisie et privilégiée. Les discours peuvent se faire très défaitistes, voire catastrophistes, en montrant un Berry qui *« cumule tout : handicaps sociaux, intellectuels, culturels, de formation »*[460]. Il est difficile d'expliquer ce qui motive de tels propos de la part de professionnels – qu'ils soient d'ailleurs originaires du territoire ou non – dont les fonctions devraient les amener à se poser en premier défenseur de ce territoire. La volonté de protéger son « pré carré », son propre espace d'intervention au sein de ce Berry pourrait constituer une des raisons de telles représentations générales du territoire.

La seconde logique rhétorique présente dans le discours de ces leaders d'opinion peut constituer, à leurs yeux, un élément d'explication au déficit d'attractivité du territoire. Plusieurs considèrent ainsi qu'il existe un manque flagrant d'ouverture du Berry et en particulier de ses habitants, personnifiés par la figure du Berrichon, *« assez fermé, assez froid »*, et donc peu accueillant pour des nouveaux arrivants. Il serait ainsi difficile de se *« faire adopter »* et de *« gagner la confiance »* du Berrichon, bien que le lien soit *« profond »* une fois qu'il a été établi. Le manque d'ouverture du territoire caractérise bien, dans ces propos, LE Berrichon[461], et non l'ensemble de la population, comme si cette dernière pouvait être résumée sous les traits d'un seul personnage. Certains leaders d'opinion vont même plus loin dans leur argumentation et n'hésitent pas à personnifier le territoire en résumant l'attitude de tous ses habitants par la *« mentalité rurale »* du Berry. Cette notion de « mentalité collective »[462] est caractéristique de l'analyse territoriale de ces acteurs locaux qui sont peut-être dépourvus, par ailleurs, de clés d'explication par rapport à certains comportements individuels. Loin d'être spécifique au Berry, elle voit souvent le jour dans des territoires dont la composante rurale est soulignée.

---

459. Pour simplifier l'analyse, ont été considérés comme des « leaders d'opinion » potentiels tous les acteurs locaux ayant été rencontrés en tant qu'« institutionnels » du territoire, mais également les « spécialistes » du Berry.

460. Agent de développement de pays.

461. *« Quand **il** a mis quelqu'un a sa table, qu'**il** lui a donné son amitié, c'est du sincère et du durable »*, responsable syndicats de producteurs de l'AOC Reuilly.

462. Madeleine Grawitz indique qu'en psychologie sociale, la mentalité est une « façon de juger, de réagir, propre à un individu, à un groupe. [C'est un] état d'esprit aboutissant à des attitudes et des comportements ». La « mentalité collective » correspond à cette même définition mais « appliquée aux groupes sociaux : faisant intervenir comme principe d'unité une conscience collective. », GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1999, p. 273.

L'utilisation du terme « mentalité » est également présent dans la troisième logique rhétorique de leurs discours, rassemblant leurs représentations concernant le manque de dynamisme du territoire, considéré comme pas très *« punchy »*, pour reprendre l'expression d'un des acteurs rencontrés. Dans cette logique, la « mentalité » berrichonne caractérise « une espèce de fatalité politique et économique » qui pousserait les individus à tout attendre de l'extérieur car incapables de mettre en œuvre les ressources endogènes pour assurer le développement du territoire. Cette tendance explique pour certains auteurs locaux « un manque d'esprit d'entreprise (n'en déplaise au patriotisme berrichon) qui a toujours conduit à solliciter un Etat régulateur et aménageur »[463] et le développement de ce qu'un enquêté appelle *« le mythe du cargo »*[464] dans les représentations collectives. Dans cette logique rhétorique, on retrouve également la figure du Berrichon, qui résume à elle seule l'ensemble des comportements des habitants. Le Berrichon se caractérise alors par une certaine lenteur dans la prise de décision, attendant de voir ce que font les autres territoires avant de se lancer dans de nouveaux projets, ce qui aboutit à une forme d'immobilisme. Des acteurs locaux estiment que les habitants ont tous *« intériorisé la logique du déclin »*, car *« **on** leur a expliqué pendant des années que sur le plan économique, le Berry était en déclin »*[465].

Ce « on » constitue peut-être un début d'explication quant aux différentes logiques rhétoriques utilisées par certains leaders d'opinion. En effet, cette tendance à déprécier le territoire est remarquée par quelques acteurs locaux qui n'hésitent pas à renverser l'accusation d'un manque de dynamisme pour la faire porter sur ces leaders d'opinion. La personnification de la population à travers la figure du Berrichon, le passage par la notion de « mentalité » leur évitent peut-être de se poser la question de savoir si eux-mêmes contribuent réellement au développement du territoire et s'il est nécessaire de faire évoluer des modes de fonctionnement à l'œuvre depuis plusieurs années. Certains acteurs locaux déclarent d'ailleurs être littéralement sidérés par des propos auxquels ils ont été confrontés : *« Quand je suis arrivé ici, j'ai entendu des discours de responsables de chambre de commerce et d'industrie, mais surréalistes. Où le gars fait la preuve par A + B que le Berrichon vit depuis des siècles, depuis l'ère napoléonienne, vit dans un territoire secret, ne doit pas divulguer ce qu'il fait […] Et de dire qu'il faut continuer ! »*[466]. La référence à l'histoire du Berry – et notamment à cette époque napoléonienne – est récurrente dans les propos quelques peu défaitistes de certains acteurs locaux pour expliquer ce fameux manque de dynamisme[467] qui serait si caractéristique du territoire. L'ancrage dans le passé fournit une sorte « d'alibi » pour ne pas avoir à s'interroger sur ses propres pratiques actuelles, en quelque sorte légitimées par des siècles d'habitude. Et c'est bien ce que regrettent certains acteurs locaux confrontés à *« des gens qui sont là depuis longtemps et qui vous disent : "Mais on a toujours fait comme ça, pourquoi donc veux-tu qu'on fasse autrement ?" »*[468]. Ces acteurs, désireux de voir évoluer la situation, sont parfois rejoints dans leur dénonciation par certains habitants qui, ayant rencontré des difficultés avec certains

463. GOLDMAN Philippe, *op. cit.*, 2008, p. 298.

464. *« Peut-être qu'un jour, il y a un avion qui va passer au-dessus et qui va laisser tomber en parachute quelque chose, le Saint -Graal qui va nous permettre de nous développer à nouveau »*, historien et géographe local.

465. Responsable Comité régional de tourisme du Centre, souligné par nous.

466. Agent de développement.

467. « Un jugement sur les Berrichons est demeuré célèbre, celui de l'empereur Napoléon 1er à qui l'on attribue cette remarque : "N'employez jamais les Berrichons dans l'offensive, employez-les toujours dans la défensive car ils sont tout aussi incapables de faire un pas en avant qu'un pas en arrière !"… », COULON Gérard, IMBERT Florent, « Des "rois du monde" aux vilains "j'teux d'sorts"… L'image du Berrichon à travers les siècles », *La Bouinotte*, n°18, hiver 1986, p. 28. Le rédacteur en chef du *Berry Républicain* rapporte également cette citation attribuée à Napoléon, dans une formulation quasiment identique : *« "Les Berrichons, c'est très bien, mais ne les mettez pas à l'avant, parce qu'ils n'avancent pas. Laissez-les à l'arrière, au moins, ils ne reculeront pas.". »*

468. Directeur de *France bleu Berry*.

décideurs locaux par rapport à leur situation personnelle, tiennent des discours très durs, estimant que le territoire est complètement « sclérosé », notamment au niveau politique. Le récit de quelques anecdotes soigneusement choisies pour illustrer leur propos leur sert alors de preuve dans leur démonstration.

> *« J'ai entendu une fois un maire qui répondait à une interview, c'était à RBS [Radio Berry Sud] à l'époque. Et le gars disait, comme quoi on nous taxait, dans le Berry, d'immobilisme. Et le type franchement de répondre, de dire : "Mais l'immobilisme n'est-elle pas une forme de stabilité ?". Si je devais donner une image du territoire, c'est ça. L'immobilisme, donc stabilité, limite encéphalogramme plat »*[469].

Au final, malgré l'étonnement de certains acteurs locaux quant au discours tenus par quelques leaders d'opinion, il semble que la majorité des « professionnels » rencontrés ait une représentation assez négative et défaitiste du territoire. Manque d'attractivité, manque de dynamisme, fermeture à la limite de l'autarcie, les qualificatifs ne manquent pas pour expliquer leur propos. Ce dernier est par ailleurs généralisé à l'ensemble du territoire et de ses habitants, sans distinction, à travers la figure du Berrichon ou la notion de « mentalité ». Ce jugement global leur permet peut-être de s'affranchir de toute autocritique quant à leurs propres pratiques quotidiennes, ou plutôt de positiver leur propre action sur un territoire plus restreint que le Berry.

Il existe une certaine adéquation entre la vision du territoire proposée par les médias et les représentations qu'en ont les individus, notamment ceux qui en sont « étrangers ». Ces derniers ne peuvent en effet en faire l'expérience immédiate plus ou moins quotidienne et se servent donc des sources d'informations à leur disposition. Beaucoup d'images véhiculées par les médias se retrouvent ainsi dans les représentations des personnes extérieures au territoire et sont visibles dans l'évolution des perceptions des nouveaux arrivants, confrontés à la « réalité » du Berry. Cependant, on remarque une persistance d'un imaginaire négatif en ce qui concerne les leaders d'opinion. Intériorisation des images médiatiques ? Refus d'une autocritique ? Il est difficile de déterminer ici les raisons d'un phénomène qui paraît illogique de la part de ceux qui devraient être les premiers promoteurs du territoire et de ses habitants. Etudier les représentations de ces derniers permettra d'apporter quelques éléments de réponse.

III- L'univers représentationnel des habitants : une diversité d'images relativisant l'influence médiatique.

Les représentations des personnes extérieures au territoire, ainsi que les représentations des leaders d'opinion concernant le Berry et ses habitants amènent logiquement à s'intéresser aux représentations des premiers intéressés, à savoir les Berrichons eux-mêmes. Il est maintenant nécessaire de se pencher sur leur propre vision de leur territoire et de leur « concitoyens ». Il existe évidemment une grande diversité de représentations dans les propos des enquêtés, même s'il est possible de mettre en évidence certaines tendances globales et de voir notamment si les discours des leaders d'opinion sont repris à leur compte par les habitants. Deux niveaux de représentation peuvent alors être identifiés. Ce décalage s'explique par la notion de « stigmate » qui éclaire les phénomènes de détournement-rejet des représentations territoriales et les attitudes[470] qui voient parfois le jour chez les habitants.

---

469. Habitant, 49 ans, Mérigny (36).

470. Loïc Blondiaux montre que le concept d'attitude est introduit par William Thomas et Florian Znaniecki, dans leur ouvrage phare, *The Polish Peasant in Europe and America*, paru dans les années 1920 et devient un concept fondateur de la psychologie sociale. Les deux auteurs le définissaient alors comme un « processus de la conscience individuelle qui détermine, en réponse à des valeurs, l'activité réelle ou possible de l'individu dans le monde social », BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 130.

1- Les représentations des Berrichons sur leur territoire et ses habitants

Se centrer sur les représentations des habitants du Berry sur leur espace de vie permet de montrer les deux principaux niveaux de représentations territoriales. Certaines images détaillées par les enquêtés sont en conformité avec l'imaginaire global proposé notamment par les médias. Il y a alors une reprise des discours des leaders d'opinion, que ces derniers influencent réellement les représentations individuelles (ce qui confirmerait la théorie du « two step flow ») ou que ce soit simplement la perception dominante du territoire. Une légère distinction entre le Berry et le Berrichon apparaît également dans les propos des enquêtés. Un second niveau représentationnel montre par ailleurs une vision beaucoup plus valorisante du territoire et de ses habitants. La présentation des principales logiques rhétoriques des habitants apporte en outre quelques éléments d'explication de cette tendance.

Des représentations reprenant à leur compte « l'atmosphère » vieillotte du territoire

Dans un premier temps, un premier niveau de représentations, les habitants du Berry ont tendance à reprendre les images proposées par les médias sur leur territoire, ainsi que les argumentaires notamment des leaders d'opinion quant aux faiblesses de ce territoire. Ce mécanisme n'est évidemment pas propre au Berry. Norbert Elias et John Scotson, étudiant les processus d'exclusion des nouveaux arrivants dans une banlieue industrielle de Leicester, le quartier de Winston Parva, montrent ainsi comment sont reprises à leur compte les représentations de personnes extérieures à ce quartier par les individus jugés par ces personnes extérieures[471]. Leur analyse, propre à un milieu urbain, peut cependant être étendue au Berry dont les habitants réutilisent certains imaginaires mis en perspective par les médias ou des personnes extérieures au territoire.

Le premier niveau représentationnel des habitants se centre surtout sur le deuxième groupe de thématiques mises en perspective lors de l'étude des images télévisées du territoire concernant l'« atmosphère » du Berry. C'est bien souvent l'aspect folklorique – paysannerie, arts et traditions populaires… – qui est alors mis en évidence. Dans leurs descriptions, il est par ailleurs possible de distinguer de légères différences entre le Berry et le Berrichon, le premier de ces deux termes étant nettement mieux connoté que le second. Leurs représentations du Berrichon montrent en effet une vision très archaïque des habitants, reliée à la paysannerie, telle qu'elle pouvait exister il y a encore plusieurs dizaines d'années, c'est-à-dire sans les apports techniques dus à la modernisation de l'agriculture. Le Berrichon est alors un *« Monsieur avec son cheval de trait, en train de labourer son champ »*, un *« campagnard, un paysan »*, *« quelqu'un avec un béret sur la tête »*, *« une canne à la main »*. Toutes ces images sont propres à renforcer la vision d'un habitant accroché à la terre et ses traditions, difficile à faire évoluer, un peu lent et « limité ».

Les habitants utilisent donc globalement les mêmes images que les leaders d'opinion pour se décrire eux-mêmes. Plus encore, ils en empruntent également les techniques d'argumentation et n'hésitent pas non plus à « personnaliser » les habitants du territoire à travers la figure « du » Berrichon, comme si celui-ci pouvait réaliser la synthèse de toutes les attitudes qu'il était possible de rencontrer. Ainsi, le Berrichon ne serait *« pas très accueillant »*, *« froid, pas très ouvert »* et sa confiance serait difficile à acquérir ; mais *« quand on est adopté par un Berrichon, on est adopté »*. Certains enquêtés vont même plus loin en estimant que *« le Berrichon est <u>par nature</u> pas très ouvert »*. Ce « par nature » est sujet à question : l'utilisation d'un tel terme montre encore une fois le recours à des techniques de généralisation des attitudes de l'ensemble des habitants d'un même territoire. Il se réfère à cette notion de « mentalité », très présentes dans les discours des leaders d'opinion, que l'on retrouve également dans les propos de

471. ELIAS Norbert, SCOTSON John L., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997, p. 182.

certains habitants[472], et qui contribue à en forger une image globale très dévalorisante. Si certains enquêtés tentent de renverser la perspective en soulignant que ce manque d'ouverture n'est pas forcément toujours le fait des Berrichons, il n'en reste pas moins qu'ils utilisent également ces différentes techniques de personnalisation visant à décrire l'ensemble des habitants dans un même discours.

Par ailleurs, les représentations des habitants portant sur le Berry de manière globale se centrent toujours sur le caractère folklorique du territoire, mais dans une version bien plus valorisante. Les propos des individus portent alors sur la beauté des paysages – telle qu'elle peut d'ailleurs être mise en valeur dans certains reportages télévisés – sur un passé glorieux encore présent, sur des traditions culinaires originales. Les « spécialistes » du Berry tracent d'ailleurs une distinction très nette, dans leur analyse, entre le Berrichon et son territoire, ce dernier étant caractérisé par une certaine « noblesse ». Le Berry serait alors plus « porteur » parce que connu au niveau national. Deux formulations quasiment identiques peuvent ainsi être mises en parallèle pour illustrer cette différence :

> *« Autant je dirai que Berry, c'est noble, autant Berrichon, c'est péjoratif. Le Berrichon, c'est totalement négatif, alors que le Berry, c'est l'ancienne province royale »*[473].
> *« Autant je trouve que Berry est noble, autant je trouve que Berrichon est lourd à porter, du coup »*[474].

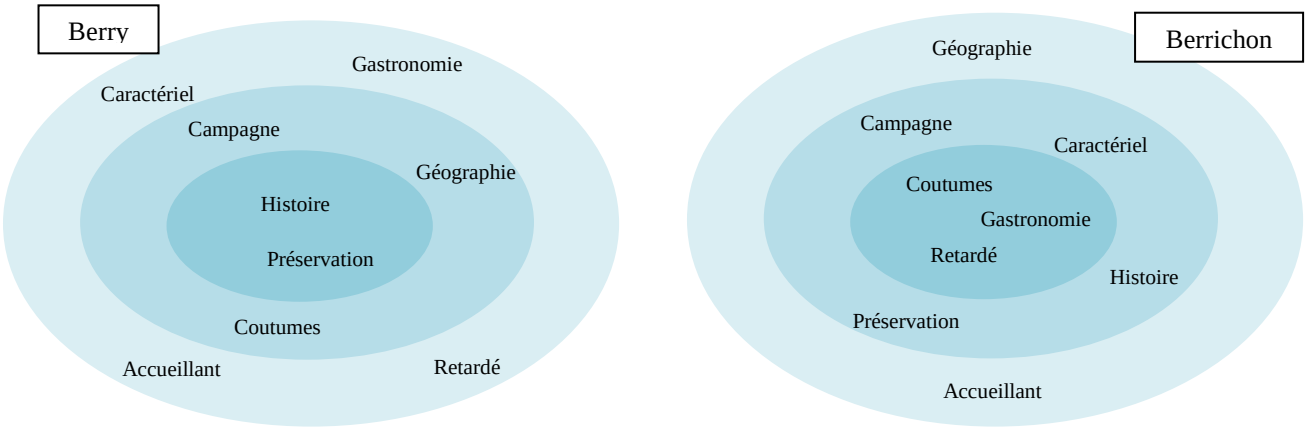
L'étude de l'imaginaire des chefs d'entreprise, à travers la méthode des associations cognitives, permet également d'éclairer les fondements de cette dichotomie représentationnelle entre le Berry et le Berrichon. Ainsi, l'ensemble des évocations répertoriées[475] a été classé en neuf thématiques (trois grands thèmes d'analyse, eux-mêmes découpés en trois thématiques). Deux indicateurs – fréquence et rang moyen d'apparition[476] – permettent ensuite de distinguer parmi ces thématiques, celles qui constituent le « noyau central » de la représentation[477], c'est-à-dire celles qui reviennent le plus fréquemment et qui ont le rang moyen d'apparition le plus fort (voir figure 13 pour une modélisation de ce « noyau central »).

---

472. *« Du point de vue de la <u>mentalité</u> des Berrichons elle-même, ce sont des gens qui, <u>par tempérament</u>, paraissent un peu ternes »*.
473. Historien et géographe local.
474. Responsable du Palais Jacques Cœur, à Bourges.
475. Voir chapitre III sur les méthodologies employées.
476. Ces deux indicateurs sont très exactement :
    - la fréquence de chaque thématique sur l'ensemble de la population
    - le rang d'apparition de la thématique (définie par le rang moyen rapporté à l'ensemble de la population)

    Pour une description détaillée de la méthode des tests associatifs, se reporter à l'ouvrage de Jean-Marie SECA, *op. cit.*
477. En bleu foncé sur la figure 13. Les autres dégradés représentent les systèmes périphériques contenant les thématiques de plus en plus éloignées du cœur de la représentation.

Figure 13 : Modélisation de la répartition des thématiques concernant le Berry (à gauche) et le Berrichon (à droite) autour du noyau central



La modélisation du noyau central de chacune des deux représentations sur le territoire et ses habitants permet de bien mettre en évidence les différences existant dans les imaginaires. Ainsi, on retrouve bien ces caractéristiques « nobles » évoquées par certains spécialistes à propos du Berry, autour de l'histoire du territoire – Jacques Cœur, George Sand, la notion de patrimoine, de province – et de son caractère préservé – l'authenticité, l'harmonie, le calme, l'espace… *A contrario*, le « noyau central » des représentations sur le Berrichon s'organise autour des coutumes – l'aspect globalement conservateur, mais également le folklore, à travers le patois ou les costumes berrichons traditionnels – de la gastronomie – les spécialités comme le pâté berrichon ou la galette de pommes de terre – mais aussi sur le côté « retardé » des individus – assez isolés et arriérés.

Ainsi, si les représentations portant sur le Berry sont généralement plus valorisantes que celle portant sur ses habitants, il n'en reste pas moins qu'elles portent principalement sur une certaine « atmosphère » du territoire assez tranquille et qu'elles sont loin de mettre l'accent sur un éventuel aspect dynamique, jeune ou attractif.

Des représentations positivant le territoire : entre personnalisation et généralisation

Au-delà d'un imaginaire plutôt neutre en ce qui concerne le Berry et plutôt dévalorisant sur le Berrichon considéré de manière globale, les individus montrent aussi des représentations plus positives du territoire et de ses habitants dès lors qu'ils sont invités à s'exprimer sur cette thématique. En fait, leurs paroles montrent un double renversement. Les images du territoire suggérées dans leurs propos contrebalancent les représentations notamment exprimées par les leaders d'opinion. D'un point de vue formel, ils abandonnent également toute référence à l'image du Berrichon, dont la « mentalité » ou le « tempérament » sont censés représenter l'ensemble de la population. S'ils ont toujours tendance à généraliser leurs propos – *« Les Berrichons sont gentils »*, ce sont *« des gens accueillants »* et bien loin d'être des *« ploucs »* – ils tentent également de faire preuve de plus de mesure dans leur jugement, en précisant généralement que ce dernier a été forgé à partir de leur expérience personnelle. Il existe donc bien aussi des représentations positives des habitants du Berry. Ce territoire peut également être considéré de manière valorisante et ce que les leaders d'opinion qualifient parfois de « manque de dynamisme », est souvent considéré par certains enquêtés comme le signe d'une « qualité de vie », c'est-à-dire un rythme de vie différent, plus calme, plus posé. Quelques personnes vont même plus loin dans leur analyse et estiment que ce rythme si particulier aurait d'ailleurs tendance à attirer une population spécifique, notamment des artistes, *« comédiens, acteurs, réalisateurs, cinéastes… »*, des retraités, mais également des jeunes couples, à la recherche cette

« qualité de vie » pour leurs enfants. Ce phénomène n'est évidemment pas propre au Berry[478] et beaucoup de territoires bénéficient de la tendance des classes moyennes et supérieures à s'installer dans des petites villes, voire dans le monde rural. Ces dernières « s'intéressent en effet de plus en plus aux campagnes, jugées comme calmes, reposantes et "authentiques". La nature redécouverte et souvent mythifiée, apparaît comme l'atout majeur de ces espaces. La campagne revit grâce à la réhabilitation ou à la rénovation de vieilles demeures rurales, transformées en résidences secondaires »[479]. Ce mouvement est encore trop ténu dans le Berry pour assurer l'arrivée de nouvelles populations, mais pour certains habitants, il représente une source d'espoir pour le développement futur du territoire.

Les représentations concernant le Berry et les Berrichons oscillent donc entre deux pôles : un pôle plutôt neutre pouvant devenir franchement négatif, reprenant l'imaginaire des médias, des personnes extérieures au territoire, et de certains leaders d'opinion ; et un pôle plutôt valorisant. Il semble maintenant pertinent de s'interroger sur les fondements de ces différences qui peuvent d'ailleurs se retrouver dans les propos d'une même personne. L'explication la plus évidente provient du caractère individualiste des entretiens et du fait qu'il semble difficile de générer des représentations sociales, collectives sur un territoire et l'ensemble de ses habitants, surtout lorsque les individus sont eux-mêmes habitants de ce territoire. Evidemment, cette tendance n'est pas spécifique au Berry. Ainsi, dans son analyse du pays Diois, dans le Vercors, Yannick Sencébé montre par exemple qu'on peut « habiter un même espace sans partager tout à fait la même vision de cet espace, et ce, d'autant plus que les habitants d'un lieu sont, aujourd'hui, rarement les autochtones de ce lieu, et qu'ils ont été socialisés dans des milieux différents »[480]. Le parcours personnel et familial de chaque individu explique ainsi les différences sensibles de perception du territoire et de ses habitants. Selon les expériences, plus ou moins quotidiennes, plus ou moins réussies, de ces derniers, le jugement sur le Berry ne va pas s'établir de la même façon.

Dans la même optique, les discours des enquêtés oscillent entre des propos généralistes, visant à donner leur opinion de manière globale, et des représentations plus personnelles, issues de leur pratique individuelle. Une formulation – « on dit que » – revient comme un *leitmotiv* dans certains entretiens et sert à appuyer un constat très général sur le territoire. Cette formulation est immédiatement contrebalancée par le récit de sa propre expérience, visant à indiquer une réalité bien différente de ces « on-dit ». Ce type de mécanisme est à l'œuvre aussi bien en ce qui concerne le territoire que ses habitants, ce qui induit des propos comme : « on dit » qu'il y a de la sorcellerie, mais « moi, je n'ai » jamais été ensorcelé ; « on dit » que les Berrichons sont renfermés, peu accueillants, voire exécrables, mais « moi, j'ai » reçu un très bon accueil[481]. Quoi qu'il en soit, cette tendance, entre généralisation et personnalisation de l'expérience, pourrait aussi expliquer en partie la présence de ce double niveau représentationnel à propos du territoire et de ses habitants.

Par ailleurs, certains habitants du territoire, bien que pouvant y être très attachés, ne souhaitent peut-être pas revendiquer leur appartenance ou préfèrent s'ancrer dans un territoire différent, parfois moins large, comme une commune, un canton ou un pays. Certains ne se sentent tout simplement pas Berrichons et ne souhaitent surtout pas être considérés comme des

478. Pour certains acteurs locaux, le Berry possède cependant une particularité intrinsèque, une sorte « d'harmonie » que l'on ne retrouverait pas dans tous les territoires, y compris les territoires à dominante rurale. Le caractère un peu « autarcique » de la province, due à son positionnement historique, le type de paysages rencontrés – ni mer, ni montagne – sont autant de facteurs explicatifs de cette « harmonie ».

479. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.*, p. 53.

480. SENCEBE Yannick, *op. cit.*, p. 22.

481. Certains enquêtés donnent même une explication quant à cette image d'habitants renfermés sur eux-mêmes en proposant de renverser l'accusation. Pour eux, les Berrichons ne peuvent accueillir correctement des gens qui *« commencent par se clôturer, par mettre des clôtures »*, lorsqu'ils s'installent sur le territoire.

Berrichons, estimant que ce territoire est bien trop stigmatisé pour revendiquer leur appartenance à celui-ci. Les représentations négatives présentes à l'extérieur du territoire influencent alors la perception de certains habitants et leur opinion sur leur espace de vie[482]. Dévaloriser le territoire et surtout ses habitants constitue alors un mécanisme de protection, un moyen de se distancer de ces derniers, en les décrivant comme « inférieurs » à ce que l'on est. Jean-Claude Croizet et Jacques-Philippe Leyens montrent d'ailleurs que l'individu arrive à améliorer son bien-être moral à l'idée que d'autres personnes sont confrontées à une situation pire que celle à laquelle il est lui-même confronté[483]. Proposer une représentation négative du Berrichon tout en montrant bien sa non-appartenance au territoire pourrait relever de la même tendance. Les individus sont alors amenés à proposer des images dévalorisantes du territoire et de ses habitants pour mieux s'en détacher. Mais interrogés sur leurs représentations quant à leur propre expérience territoriale, ils choisissent parfois de mettre en avant une toute autre présentation, bien plus positive, souvent fondée sur d'autres critères que ces « on-dit » qu'il est si facile de reprendre pour proposer une vision du territoire.

Entre représentations franchement négatives et dévalorisantes et images plus positives du territoire, chaque habitant est amené à se situer en fonction de sa vision individuelle, mais également en fonction de son insertion sociale. La perception médiatique du Berry semble loin de pouvoir les influencer réellement dans leur jugement sur cette région. Au contraire, ils choisissent plutôt les images auxquelles ils acceptent d'être confrontés et contribuent ce faisant à leur propre persuasion[484] quant à leur représentation du territoire.

2- La menace du stigmate qui induit des comportements en conformité avec les représentations

Si les habitants du Berry sont finalement assez peu influencés par les images que leur proposent les médias de leur propre territoire, qui ne correspondent pas toujours à leur réalité, il serait intéressant de s'interroger sur les raisons d'une telle perception médiatique. En fait, si les médias ont cette image du Berry, c'est peut-être aussi parce que c'est celle que les habitants veulent bien leur présenter. La sociologie urbaine montre ainsi régulièrement que le concept « d'auto-stigmatisation » peut s'appliquer à de nombreux espaces. En effet, le phénomène de stigmatisation n'est pas qu'un processus externe à un individu – ou un groupe d'individus – ou à un territoire, c'est aussi le résultat d'une logique interne, « le produit des relations entre les habitants, ces derniers n'étant pas étrangers à la diffusion des images négatives qui les concernent »[485]. Cette diffusion d'images négatives peut même devenir une tendance, plus ou moins consciente, pour les Berrichons : reprendre les représentations dominantes, à l'extérieur du territoire ou dans les discours des leaders d'opinion, induit une conformité au stigmate[486]

---

482. Norbert Elias et John Scotson estiment ainsi que l'appartenance territoriale de certains habitants d'un quartier induisait le fait que ces « individus étaient jugés et traités – et dans une certaine mesure se jugeaient eux-mêmes – conformément à l'image que les autres avaient de leur quartier », ELIAS Norbert, SCOTSON John L, *op. cit.*, p. 182.

483. CROIZET Jean-Claude, LEYENS Jacques-Philippe (dir.), *Mauvaises réputations : réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, Paris, Armand Colin, 2003, 299 p.

484. Robert-Vincent Joule et Jean-Léon Beauvois montrent ainsi, à propos des techniques de persuasion, que « les gens ont tendance à adhérer à ce qui leur paraît être leurs décisions et donc à se comporter en conformité avec elles ». Leur analyse peut être étendue, à notre sens, à tous les compartiments de la vie quotidienne. JOULE Robert-Vincent, BEAUVOIS Jean-Léon, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble, PUG, 2002, p. 27.

485. AVENEL Cyprien, *op. cit.*, p. 43.

486. « Caractéristique associée à des traits et des stéréotypes négatifs qui font en sorte que ses possesseurs subiront une perte de statut et seront discriminés au point de faire partie d'un groupe particulier », CROIZET Robert-Vincent, LEYENS Jean-Léon, *op. cit.*, p. 14.

porté sur le Berry et montre ce dernier comme un espace tranquille, *« fade, qui est gnan-gnan, où on se laisse aller »*.

Pour certains acteurs locaux, reprendre à leur compte les stigmates dominants sur le Berry permet de mettre en œuvre des techniques de détournement des représentations négatives pouvant exister sur le territoire. L'un des stéréotypes les plus présents sur le Berry concerne la « tradition » de sorcellerie du territoire. Cette tradition a été « muséifiée » avec succès à Concressault, faisant de cette image de sorcellerie un véritable atout pour le territoire (figure 14). Plusieurs acteurs analysent très positivement le succès rencontré par ce Musée de la Sorcellerie et parlent des taux de fréquentation du monument pour estimer que ses promoteurs en ont fait un véritable succès. Les Berrichons sont loin de se poser en « victimes » de représentations négatives et n'hésitent pas à en jouer, parfois même avec beaucoup d'humour[487]. Ainsi, « il arrive que les stigmatisés fassent leurs, voire revendiquent les dénominations stigmatisantes en leur assurant les éléments d'une identité non seulement positive, mais offensive, pour les retourner contre leurs "stigmatiseurs" »[488]. S'approprier les représentations dévalorisantes pour le territoire et ses habitants permet d'en faire une force, un atout.

Figure 14 : Le Musée de la Sorcellerie, détournement ou renforcement du stigmate ?



Cette technique de détournement des images négatives n'est cependant pas toujours appréciée des acteurs locaux. Certains estiment ainsi qu'il est *« aberrant »* d'asseoir *« l'image du Berry sur les sorciers, les "j'teux de sorts" ou les "leveux de sorts" »*[489] et de manière globale, de proposer des représentations du territoire qui s'appuient sur un imaginaire dévalorisant, dont les habitants peinent déjà à se détacher. Ces acteurs locaux préfèreraient ainsi faire agir des « ambassadeurs », c'est-à-dire des personnalités issues du territoire et capables de le valoriser au-delà de ses frontières. Si l'on estime que l'appartenance berrichonne peut constituer un stigmate aux yeux de certains individus, il est possible de faire le lien avec les travaux d'Erwing Goffman[490] qui estime que le stigmatisé ayant atteint une position élevée se voit investi de la mission de représenter sa catégorie. Ce phénomène serait alors valable pour les Berrichons expatriés ayant connu une certaine réussite, médiatique notamment. Les « stars » les plus

487. Ainsi cette responsable de CIBELE qui estime que dans la plaine de Bourges, *« à part les céréales, je ne vois pas où on pourra mettre les sorcières »*. Un couple d'humoriste, les Bodins, jouent également de l'image de paysans attardés et rétrogrades dans leurs spectacles.

488. DEPAULE Jean-Charles (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbain*e, Paris, Maison des sciences de l'homme, Unesco, 2006, p. 7.

489. Ainsi, ce responsable d'un Cercle Amical du Berry qui *« aime mieux dire que dans le Berry, on fait des censeurs pour centrales nucléaires que des sorciers »*.

490. GOFFMAN Erwing, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975, 175 p.

fréquemment citées par les individus sont Gérard Depardieu ou encore Michel Denizot. Pour certains acteurs locaux, ces personnalités auraient un devoir envers leur territoire originel, devoir qui induit une mission d'ambassadeur. Quelques spécialistes soulignent tout de même que *« les meilleurs ambassadeurs d'un territoire, c'est quand même les habitants »*[491], qui doivent également se convaincre – et convaincre à l'extérieur du territoire – de la beauté, de la richesse et des atouts du Berry.

3- Au-delà des stigmates, des attitudes « protectrices »

Le concept « d'ambassadeur territorial » peut faire référence à la question de l'attitude des Berrichons envers leur territoire. La notion « d'attitude » est une notion complexe, utilisée notamment en psychosociologie afin de décrire les réactions possibles d'un individu face à un certain stimulus[492]. Madeleine Grawitz montre ainsi qu'elle comporte un pôle « caractérisation », permettant à chacun de prendre position par rapport à un objet et un pôle « conduite », permettant d'ajuster les comportements[493]. L'attitude découle donc du vécu de l'individu, de ces représentations existant sur une situation donnée. Elle peut ensuite se transformer en comportement si l'attitude permet l'intégration dans le groupe auquel on se réfère socialement[494]. Bien qu'il ne soit pas dans l'optique de ce travail de recherche de faire l'analyse des attitudes des Berrichons, il peut être intéressant d'évoquer brièvement quelques phénomènes à l'œuvre sur le territoire, phénomènes permettant de proposer une nouvelle explication de la diversité des perceptions de cet espace.

Les représentations dévalorisantes existant sur le Berry, les stéréotypes et les préjugés entraînent ainsi une attitude principale, remarquée par de nombreux acteurs locaux. Ces derniers soulignent de manière quasiment unanime le manque de fierté globale des habitants envers leur territoire. *« Les Berrichons eux-mêmes ne sont pas très fiers de leur image »*, ils ont un *« regard déprécié sur leur région »* et pendant *« très longtemps, les gens de ce territoire n'étaient pas fiers d'y habiter »*, même si cette tendance semble en voie d'amélioration. Ce manque de fierté semble plus particulièrement prégnant pour les acteurs locaux comparant, à partir de leur expérience personnelle et professionnelle, l'attitude des Berrichons avec celle d'habitants d'autres territoires. *« Quand on vient de l'extérieur, c'est quelque chose qui frappe, c'est que, ici, les gens vivent les choses plus négativement qu'elles ne le sont réellement. Il y a une espèce d'ambiance locale, comme ça »*[495]. Ce manque de fierté et cette dévalorisation constante de son territoire semblent caractéristiques, pour certains spécialistes, des habitants du Berry. Face aux représentations négatives, ces derniers auraient ainsi tendance à ne surtout pas vouloir défendre leur territoire. Pour simplifier leur analyse, si des individus extérieurs au territoire ne sont pas capables de percevoir par eux-mêmes les atouts du Berry, les habitants ne voient pas pourquoi ils devraient leur faire découvrir ces richesses.

L'explication du manque de fierté globale de la plupart des Berrichons trouve encore sa source dans les notions de « mentalité », de « culture », de « tempérament ». Certains acteurs locaux estiment ainsi qu'il existe une *« certaine pudeur du Berrichon »*, *« une modestie naturelle »* ou *« un système de protection »*, qui peuvent se résumer par la formule « pour vivre

491. Agent de développement.

492. Jean-Noël Kapferer explique par exemple : « [Les attitudes] constituent notre carte évaluative de notre environnement social. C'est par cette représentation cognitive et évaluative que nous nous adaptons à notre environnement, que nous développons des réactions stables vis-à-vis des objets, des personnes et tout stimulus social », KAPFERER Jean-Noël, *op. cit.*, p. 11.

493. GRAWITZ Madeleine, *op. cit.*, pp. 30-31.

494. MARCHAND Pascal, *op. cit.*

495. Directeur général adjoint au Conseil général du Cher. Un agent de développement exprime également sa surprise envers cette attitude qu'il n'a retrouvé nulle part ailleurs et indique qu'il ne pensait pas *« qu'ils se dévaluaient autant »*.

heureux, vivons cachés ». Bien que ce passage par la notion de « mentalité » soit encore une fois un peu réducteur, puisqu'il ne tient pas compte des spécificités individuelles, il permet de proposer une explication quant à la tendance de certains habitants de ne pas avoir envie de défendre leur territoire contre les représentations dévalorisantes, ou tout au moins, de ne pas souhaiter en proposer une image plus positive. Quelques acteurs locaux décrivent ainsi les habitants du territoire comme des individus souhaitant en protéger les atouts contre des nouveaux arrivants[496]. Ce phénomène est confirmé par les paroles de certains habitants qui, malgré l'adoption du ton de la plaisanterie, montrent bien leur réticence à « trop » promouvoir leur espace de vie[497]. C'est d'ailleurs ce qui explique l'absence de réaction de la plupart des Berrichons contre les représentations négatives du territoire, car *« le fait de ne pas se faire valoir à l'extérieur, c'est aussi une manière de ne pas être embêté chez soi »*[498]. Ne pas promouvoir le territoire permet de limiter les risques « d'invasion » et surtout d'en conserver tout le charme pour soi.

Cette volonté de « protection » de son territoire n'est évidemment pas propre au Berry. D'autres recherches montrent en effet que cela pourrait être une caractéristique du monde rural de manière plus globale. Luc Bossuet étudie ainsi, dans sa thèse portant sur trois communes de Midi-Pyrénées, l'émergence de représentations valorisantes – et idéalisées – du monde rural, qui contrebalancent les visions de plus en plus négatives de la ville, « aujourd'hui entachée par la pollution, l'anonymat et le stress qu'occasionnent la vitesse et la difficulté de communiquer »[499]. Pour lui, le monde rural a tendance à se mettre en scène, autour de ces notions de qualité de vie, d'environnement préservé, d'espaces de liberté, afin de « profiter » de ces images positives. Mais cette tendance n'est pas partagée par tous les habitants et « certains d'entre eux préfèrent garder le spectacle de la nature et de leur cadre de vie pour eux-mêmes »[500]. Inquiets des dysfonctionnements du monde urbain, des habitants d'espaces encore préservés comme le Berry semblent vouloir se prémunir contre toute « invasion » de nouveaux arrivants, dans une volonté de « protection » de leur territoire. Le poids de l'Histoire peut également être un facteur explicatif de cette tendance autarcique, le territoire ayant été peu confronté à des influences étrangères au cours des derniers siècles. Il n'a donc pas pris « l'habitude » de s'ouvrir à de nouveaux arrivants.

Au final, l'univers représentationnel des individus montre une diversité de perceptions du territoire. Ces dernières sont loin de toutes correspondre à la vision médiatique proposée sur celui-ci. Chacun construit en fonction de son expérience, de son vécu, un imaginaire plus ou moins valorisant du Berry. Cependant, on constate la prépondérance de représentations négatives dans les discours des leaders d'opinion, comme dans les images véhiculées par les médias. Pour certains spécialistes, cette conformité aux stéréotypes dominants sur le territoire représente une technique « publicitaire » afin de « faire parler » du Berry, en réutilisant à son compte les clichés communément répandus. Pour d'autres, ne pas défendre, ni valoriser son espace de vie, s'explique par un désir de protection du territoire afin de le préserver d'arrivées massives de nouveaux habitants.

---

496. Un chargé de mission à l'Agence de Développement Economique de l'Indre estime ainsi, d'après son expérience personnelle, que le Berrichon *« est tellement bien dans son territoire qu'il ne voudrait pas non plus qu'on vienne trop le déranger »*.

497. *« Mais il ne faut pas qu'ils viennent tous ! On va être embêtés ! »*, dit en riant un habitant. Un responsable de l'association folklorique *Les Gas du Berry* déclare quant à lui : *« Moi, je dis en plaisantant : ce n'est pas la peine qu'on ait trop de monde ici, mais c'est dégueulasse »*.

498. Comité départemental de tourisme du Cher.

499. BOSSUET Luc, *op. cit.*, p. 231.

500. BOSSUET Luc, *op. cit.*, p. 232.

L'appropriation des images médiatiques proposées sur un territoire est un phénomène difficilement cernable. En effet, les individus procèdent à un traitement cognitif de l'information qui leur est fournie et choisissent alors de conserver le message qui leur est proposé ou de le refuser. Entre « conformité », « négociation » et « opposition », les pratiques de décodages sont complexes et dépendent de chacun[501]. Certains auteurs vont même plus loin en estimant que les récepteurs ne s'exposent qu'à des informations avec lesquelles leurs représentations coïncident un minimum. L'influence des médias est ainsi contrebalancée par les codes culturels à partir desquels les individus interprètent les messages qu'ils reçoivent[502]. Ainsi, « l'habitant est un récepteur de médias, quelles que soient d'ailleurs les dimensions du territoire habité (métropoles, petites villes, villages) ; mais n'oublions pas que le sujet-récepteur reste malgré tout un habitant, un acteur s'incarnant dans le territoire […] »[503]. L'habitant-téléspectateur est tout à fait capable de prendre du recul sur le contenu des images télévisées et l'insertion de chacun dans un réseau relationnel, son expérience quotidienne, l'incitent à analyser différemment la vision qui lui est proposée, car « les opinions se construisent dans les échanges sociaux associés à la réception »[504]. Les conversations, les échanges portant sur les images d'un espace permettent de « filtrer » l'information qui est proposée par les médias et de se construire sa propre représentation d'un territoire. En fait, les communications interpersonnelles auraient davantage d'influence sur les éléments de la vie concrète et proche, tandis que les médias agissent plutôt sur des représentations abstraites et éloignées de l'objet considéré[505].

L'insertion de chacun dans des réseaux sociaux permet donc de médiatiser l'influence des différents imaginaires à l'œuvre sur un territoire. Maintenant que la question des représentations a été abordée[506], il est nécessaire de se pencher sur la question des pratiques sociales, dont l'étude permettra de mieux comprendre en retour ces représentations. En effet, « le territoire est marqué par ceux qui l'occupent. C'est un espace socialisé parce que des rapports sociaux s'y développent : rencontres, échanges, interactions sociales mais aussi parce qu'il est l'objet de représentations sociales »[507], fondées sur ses particularités. Les pratiques et les interactions sociales à l'œuvre sur le Berry induisent des modes de participation différents à la vie du territoire.

501. BRETON Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte, 1989, 285 p.

502. DERVILLE Grégory, 1997, *op. cit.*

503. MONS Alain, *op. cit.*, p. 136.

504. DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *op.cit.*, p. 252. Ces derniers ajoutent également : « Chacun d'entre nous sait bien que l'on regarde la télévision en famille et entre amis et que la réception est aussi un commentaire oscillant entre l'indifférence, la résistance et l'adhésion ».

505. MARCHAND Pascal, « Quelques repères historiques », MARCHAND Pascal (dir.), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, PUR, 2004, p. 39.

506. Comprendre les représentations à l'œuvre sur un espace donné semble être un préalable à l'étude des pratiques des individus. « Le repérage de la "vision du monde" que les individus ou les groupes portent en eux et utilisent pour agir et prendre position est reconnu comme indispensable pour comprendre la dynamique des interactions sociales et donc éclairer les déterminants des pratiques sociales », ABRIC Jean-Claude, *op.cit.*, p. 11.

507. ALLARD Cyril, *op. cit*, p. 70.

Chapitre VI.
Des pratiques sociales à la participation territoriale

Les individus, notamment ceux habitant sur le territoire, ne sont pas tant influencés par les images proposées par les médias – ou par tout autre personne, résidant ou non sur ce territoire – que par leur propre expérience plus ou moins quotidienne de celui-ci. Le discours qu'ils tiennent sur le Berry ne correspond cependant pas toujours au noyau central de leurs représentations, comme si ces dernières portaient sur deux niveaux : un premier, « officiel », visant à conforter des stéréotypes existants, par facilité ou par marketing territorial ; et un second, plus intime, correspondant à leurs opinions profondes. Il est donc essentiel de découvrir quelles sont réellement les pratiques territoriales des individus sur leur espace de vie, afin de mettre en évidence d'éventuels décalages entre ces pratiques et les représentations sociales exprimées par les habitants notamment.

En sociologie, les notions de « pratiques » et de « représentations » sont intimement liées, y compris dans les travaux portant sur l'appartenance territoriale[508]. Ces notions se renforcent l'une l'autre, s'influencent l'une l'autre. Cette interaction pose une pluralité de questions : des représentations négatives d'un territoire provoquent-elles un comportement « négatif », c'est-à-dire un refus de participer à la vie de celui-ci ? *A contrario*, des représentations valorisantes du territoire induiraient un comportement plus « engagé » dans son espace de vie. Evidemment, la réalité est loin d'être aussi simple. Les premières conclusions tirées des entretiens réalisés avec les habitants montrent que deux mouvements *a priori* contraires – le refus de s'engager dans la vie du territoire tout comme le fait d'être partie prenante de ce dernier – peuvent provenir d'une même source : les images négatives, les préjugés auxquels les individus sont confrontés ; les premiers parce qu'ils s'y conforment et les seconds parce qu'ils souhaitent les changer. « Les pratiques humaines qui sont abritées par le site sont également des vecteurs d'une mémoire des lieux : les hommes intervenant sur le site, le redessinent à leur image, modèlent l'impact de leur présence, et font le territoire. Inversement, c'est en fonction du territoire et des perceptions que les hommes ont de lui que certaines pratiques sont choisies, adoptées »[509]. Mais le lien entre pratiques et représentations est-il vraiment aussi « automatique » ? Des pratiques sociales sur un territoire permettent-elles vraiment de changer d'éventuelles représentations négatives ? Des images valorisantes induisent-elles forcément des pratiques sociales différenciées ? Quels types de pratiques sociales sont valorisées par les individus ? Ces pratiques dépendent-elles vraiment de leurs représentations ?

Pour tenter de répondre à ces questions, il paraît indispensable de se pencher sur les modes d'action des habitants dans leur espace de vie. En effet, le chapitre précédent a permis de décrire les différents types de représentations existant sur un territoire tel que le Berry. Il s'agit donc maintenant de décrire les pratiques des individus sur ce territoire, des plus quotidiennes et banales, relevant du consumérisme territorial, aux plus engagées et citoyennes. Cela permettra de mettre en évidence la manière dont les processus de représentations et de comportements se succèdent, se renforcent, voire se contredisent. En effet, mettre en évidence les pratiques sociales permet de mieux comprendre l'univers représentationnel des individus.

508. « L'approche sociologique s'applique à étudier le rapport que les individus entretiennent avec le territoire. Ce rapport relève de la connaissance directe ou indirecte et de l'expérimentation. Ce rapport est aussi une représentation, l'idée que je me fais de ce lieu, de ce territoire. Cette représentation est faite d'adhésion, de soutien, de nostalgie, de rejet, de communion, de répulsion, d'instrumentalisation, etc… A son tour, cette représentation du territoire inspire des pratiques, des conduites particulières », ALLARD Cyril, *op. cit.*, p. 65.

509. PREVEL Anaïs, *op. cit*, p. 27.

Pour autant, le terme de « pratiques » souffre d'un déficit de définition. Abondamment employé en sociologie, il n'est bien souvent compris que par l'accolade d'un adjectif le qualifiant : pratiques culturelles, pratiques sociales, pratiques de santé… De ce fait, il paraît impropre à explorer et surtout à qualifier finement l'ensemble des activités réalisées par les individus sur le territoire[510]. Ces quelques préalables permettent d'introduire une nouvelle notion, que nous appellerons « participation », bien qu'elle ne soit pas non plus totalement exempte de toute critique. En effet, ce terme est de plus en plus utilisé depuis quelques années, notamment dans la vie politique française. Très connoté, il renvoie fortement à l'idée d'une démocratie dite « participative »[511], qui viendrait compléter la démocratie représentative, en permettant l'expression citoyenne. Il prend de plus en plus de place dans différentes disciplines, bien qu'on le retrouve notamment en sciences politiques, dans le cadre du développement durable. Cerner les définitions qui lui sont associées permettra de montrer les limites de ces dernières et d'en proposer une définition plus générale.

Notre volonté est en effet d'adopter ici le sens le plus large possible de la participation, englobant l'ensemble des pratiques des individus sur un territoire. Le but est de montrer que chacune de nos actions, chacun de nos gestes, constituent un fondement territorial et contribuent à solidifier ce territoire. « La ville est donc pratiquée par chacun à travers un éventail de compétences qui visent à s'accommoder à la vie sociale urbaine, qui est aussi et surtout une vie publique. Ici, c'est donc moins sur des territoires que sur des personnes rencontrées dans des activités et des lieux du quotidien que reposent les conduites d'appropriation et de familiarité. Plus que d'inscription spatiale ou de processus de territorialisation, il s'agit de décrire et d'analyser des moments ordinaires, des sociabilités sans engagement particulier qui, en dépit de leur dispersion et de leur enchaînement à l'échelle de l'individu, parviennent à faire de la ville un lieu d'urbanité, c'est-à-dire un espace où s'opère la mise à distance polie d'autrui »[512]. Ce constat, tiré d'études urbaines, peut à notre sens s'appliquer à tout type d'espace et les mêmes phénomènes sont à l'œuvre dans un territoire aussi vaste que celui du Berry. Décrire l'ensemble des activités des individus, à travers une nouvelle acception de la « participation », permet enfin d'aborder la question de pratiques plus collectives, notamment à travers la notion de « réseaux sociaux ».

510. Ce terme souffre également d'un déficit de conceptualisation dans des disciplines connexes. Amélie-Emmanuelle Mayi remarque que la géographie a également tendance à ajouter des qualificatifs au terme de « pratiques » : on parle alors de pratiques spatiales, ou de pratiques des lieux. Elle constate ainsi que « le concept de "pratiques" ne fait pas l'objet d'un discours géographique. Or il est admis que c'est de la pratique sociale que partent les organisations spatiales. Nonobstant cette situation de fait, les "pratiques" ne suscitent aucun engouement de la part des chercheurs », MAYI Amélie-Emmanuelle, *Les territoires du tourisme en ville. La pratique des acteurs du tourisme dans les villes d'Amboise, de Blois et de Tours*, Thèse de géographie, sous la direction de Philippe Violer, 2007, p. 224.

511. La candidate du Parti Socialiste aux élections présidentielles de 2007, Ségolène Royal, en avait d'ailleurs fait sa « marque de fabrique », en enchaînant les forums participatifs au cours de sa campagne.

512. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.*, p. 110.

I- La participation, une notion abondamment utilisée

La notion de participation a pris son essor dans différents domaines à la fin des années soixante. Deux directions complémentaires sont intéressantes à présenter pour notre démonstration : la participation dans le cadre des politiques de développement des pays appartenant alors à ce que l'on a qualifié de Tiers-Monde[513] et la participation valorisée dans le cadre des politiques publiques cherchant à associer plus étroitement les citoyens aux processus décisionnels[514]. Avec l'apparition du « développement durable » se met en place depuis quelques années tout un ensemble de dispositifs visant à répondre à cet « impératif » de participation des individus. Cette notion est également employée de manière précise dans le cadre de la sociologie de la santé. La « participation sociale » entrouvre alors une brèche vers la description de l'ensemble des activités réalisées par l'habitant sur son territoire, brèche dans laquelle nous nous engouffrerons pour proposer notre propre définition de la « participation ».

1- La sociologie du développement

L'objectif de ce détour par la sociologie du développement, ou plus exactement de la sociologie de l'aide au développement, n'est évidemment pas de retracer les différentes étapes de la décolonisation et l'historique de l'aide au développement, mais de poser quelques jalons essentiels pour mieux appréhender la notion de participation dans ce contexte particulier. Ainsi, on constate qu'historiquement, deux grandes périodes ont marqué l'aide au développement. La transition entre ces deux périodes correspond au passage d'un développement reposant sur l'idée de progrès, de croissance économique – notamment à l'œuvre après la seconde guerre mondiale dans une logique d'affrontement des deux blocs – à un développement axé sur la satisfaction des besoins essentiels, notamment à partir des années soixante-dix.

Dans un premier temps, se répand ainsi l'idée que c'est l'Etat qui est censé promouvoir le développement de sa nation, grâce au soutien d'organisations internationales, via des aides bilatérales. L'aide au développement se place alors clairement dans une logique post-coloniale. Les pays considérés comme développés se sentent investis d'une mission pour aider les pays dits « sous-développés » à rattraper leur « retard » et à atteindre ainsi un niveau supérieur de croissance, notamment au niveau économique[515]. « Le développement est à la fois une aspiration, un programme, une exigence. Le sous-développement est conçu comme un retard historique et le développement consiste à rattraper ce retard. Les rails sont posés (le progrès). La gare d'arrivée est programmée. La locomotive, c'est le développement. La perspective est évolutionniste et repose sur une croyance forte dans l'idéologie du progrès économique et social

513. Le concept de « Tiers-Monde », inventé par un économiste français, Alfred Chauvy, permettait de décrire la situation de pays n'appartement ni au bloc de l'est, ni au bloc de l'ouest, au cours de la guerre froide. Il s'est récemment « trouvé vivement contesté, en France plus peut-être encore que dans d'autres pays, à la fois parce qu'il ne correspondrait plus à aucune réalité économique, sociale et surtout géopolitique et parce que, comme celui de " développement", il s'agirait surtout d'un concept à l'usage des intellectuels occidentaux : en tant que tel, il aurait une forte charge idéologique », HAUBERT Maxime, « Sociologie du développement : quelle sociologie et quel développement ? », CHOQUET Catherine, DOLFUS Olivier, LE ROY Etienne, VERNIERES Michel, *Etat des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Khartala, 1994, p. 186. L'évolution des dénominations de ces pays appartenant au « Tiers-Monde » serait par ailleurs intéressante à étudier : des pays sous-développés aux pays en développement, la prise en considération de ces derniers est indéniable.

514. La participation au sein de l'entreprise a une acception trop spécifique pour être abordée dans le cadre de ce chapitre. En effet, elle concerne le partage des bénéfices entre les salariés et les propriétaires d'une entreprise. En ce sens, elle s'éloigne de nos considérations sur la participation des individus à la vie de leur territoire.

515. Toutes proportions gardées, cette logique se rapproche de celle sous-tendant le plan Marshall lancé par les Etats-Unis en 1947 afin d'aider à la reconstruction de l'économie européenne – et éviter ainsi tout risque de surproduction dû à la fin des hostilités.

comme chapitre du progrès de l'humanité toute entière »[516]. L'objectif de l'aide au développement est clair : permettre aux pays « sous-développés » un développement économique, alors considéré comme inséparable du développement social, suffisant par rapport au niveau atteint par les pays dits développés.

Dans les années soixante-dix, l'apparition des crises économiques mondiales, dues aux chocs pétroliers, provoque une évolution dans l'aide au développement. Les Etats donateurs commencent à promouvoir une idéologie non-gouvernementale, ce qui aboutit à un recul des aides bilatérales. L'administration des Etats bénéficiaires est alors « court-circuitée » au profit d'organisations non gouvernementales. Ces dernières possèderaient en effet une rapidité d'action plus importante car elles peuvent intervenir directement sur les terrains concernés par l'aide au développement. Par ailleurs, les politiques d'austérité décidées au niveau international renforcent cette tendance. En effet, dans les années quatre-vingt, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale mettent en place des « plans d'ajustements structurels » afin de ramener l'équilibre dans les budgets des Etats dits « en voie de développement ». Ces programmes d'ajustements structurels sont imposés par ces organisations internationales en contrepartie de l'aide au développement et aboutissent à la suppression de dépenses considérées comme inutiles (fonctionnaires, budgets de l'éducation et de la santé…). Cette politique de remboursement des dettes limite le budget des Etats et réduit donc leur capacité d'action, ce qui laisse de plus en plus le champ libre aux organisations non-gouvernementales[517].

Cette évolution dans l'aide au développement concourt cependant à l'apparition d'un nouveau terme, la notion de « participation »[518]. Pour les instances internationales, cette notion a une acception très précise. La Banque Mondiale définit ainsi le développement participatif « comme un processus par lequel les parties prenantes, et en particulier les pauvres, influent et prennent part au contrôle des initiatives de développement, des décisions et ressources qui les concernent »[519]. Autrement dit, la « participation » est la possibilité pour les populations des pays « émergents » de décider de leur propre avenir, en étant « guidées », « aidées » par les pays dits développés. Cette définition globale, bien que se voulant précise, reste néanmoins floue quant à l'interprétation que l'on peut en tirer. En effet, quel est vraiment l'objectif de la participation pour les populations concernées ? La sociologie du développement a ainsi tendance à opposer la participation vue comme un moyen et la participation vue comme une fin. Alexis Jones[520] montre par exemple que dans une vision instrumentale, faire participer les populations locales peut être un moyen, pour une agence de développement, une organisation non gouvernementale, d'atteindre des objectifs, des indicateurs, en termes de développement économique ou social. La participation des populations permet d'augmenter la réussite et l'efficacité de projets, car les populations se les seront appropriés. *A contrario*, dans une vision transformationnelle, la participation devient une fin en soi : il s'agit alors d'encourager la

516. HOURS Bernard, « La sociologie du développement dans la revue Tiers Monde. 50 années pour une discipline improbable », *Tiers Monde*, n°191, 2007/3, p. 701.

517. Pendant toutes ces années 1980, l'ajustement structurel a essayé de défaire la plupart des tentatives nationales post-coloniales, et il a été abondamment critiqué. Avec lui se sont imposées les organisations multilatérales qui ont acquis la maîtrise du jeu et construit un business multilatéral du développement, dispensateur de réformes dans tous les secteurs d'activité, y compris dans la santé et l'éducation », HOURS Bernard, *op. cit.*, p. 707.

518. « A partir du milieu des années soixante-dix, la notion de participation s'est progressivement frayée un chemin dans la rhétorique utilisée par de nombreuses institutions bilatérales et multilatérales du développement », JONES Alexei, « L'apparition de la notion de participation dans la pensée et le discours du développement », PIE, *Perspectives*, 2006, p. 8.

519. Source : site de la Banque Mondiale (http://www.banquemondiale.org/). Voir : « Ressources pour société civile », puis « Politiques de la Banque » et enfin « Politiques sur la participation ».

520. JONES Alexis, *op. cit.*

gouvernance[521] des populations, la prise en main par ces dernières de leur propre développement. La participation devient alors une opportunité par laquelle différents groupes, même les plus marginalisés, peuvent parvenir à contrôler leur propre organisation, en ayant les moyens d'intervenir dans les débats publics et sur la scène politique.

Amartya Sen, prix Nobel d'Economie en 1998, notamment pour ses travaux sur le développement humain, montre quant à lui que la participation sociale ne va pas de soi et dépend de ce qu'il appelle des « capabilités » (*capability*). Ces « capabilités » sont des modes de fonctionnements de base, nécessaires à tout citoyen pour pouvoir jouir véritablement de ses droits de citoyens. Prendre part à un programme de développement local implique donc de posséder des « capabilités » spécifiques, telles que la possibilité de se déplacer, mais également des « capabilités » plus larges, telles que l'accès à l'information.

Cette notion de « capabilités » permet de se centrer sur les acteurs de la participation. La sociologie du développement montre ainsi que ce sont rarement les populations, les habitants proprement dits qui prennent part aux programmes de développement, mais bien plus souvent des associations locales, ou encore des groupes communautaires représentant une fraction de la population. Promouvoir la participation revient en réalité à donner plus de poids encore aux organisations non gouvernementales[522]. La notion de participation, dans le cadre de l'aide au développement, ne concerne finalement qu'une fraction des populations concernées. Seuls les groupes organisés sont véritablement impliqués dans un processus participatif. Cette tendance n'est évidemment pas propre aux pays en développement et se retrouve également dans le cadre de la démocratie participative[523], abondamment promue ces dernières années dans le monde politique français.

2- La démocratie participative

La notion de « participation » n'est pas nouvelle en sciences politiques. Dès 1969, Sherry Arnstein, sociologue américaine, en propose une typologie en fonction du degré d'implication des individus. Cependant, ce vocable est de plus en plus employé depuis une dizaine d'années dans la sphère politique, notamment dans le cadre du développement durable. On assiste ainsi à la multiplication des instances participatives au niveau local. En parallèle, se développe toute une série d'interrogations sur la « participation »[524] : pourquoi celle-ci est-elle encouragée ? Doit-elle être considérée comme un moyen ou une fin ? Qui participe réellement ?

Toutes les études en sciences sociales portant sur la participation s'accordent pour faire remonter l'origine de ce concept à la typologie proposée par Sherry Arnstein. Pour elle, la notion de participation fait référence à une redistribution du pouvoir, qui permet aux citoyens exclus des processus politiques et économiques de prendre part aux décisions les concernant. Pour simplifier sa pensée, elle utilise une typologie représentée par une échelle *« a ladder »* dont chaque barreau représente un degré de participation citoyenne.

---

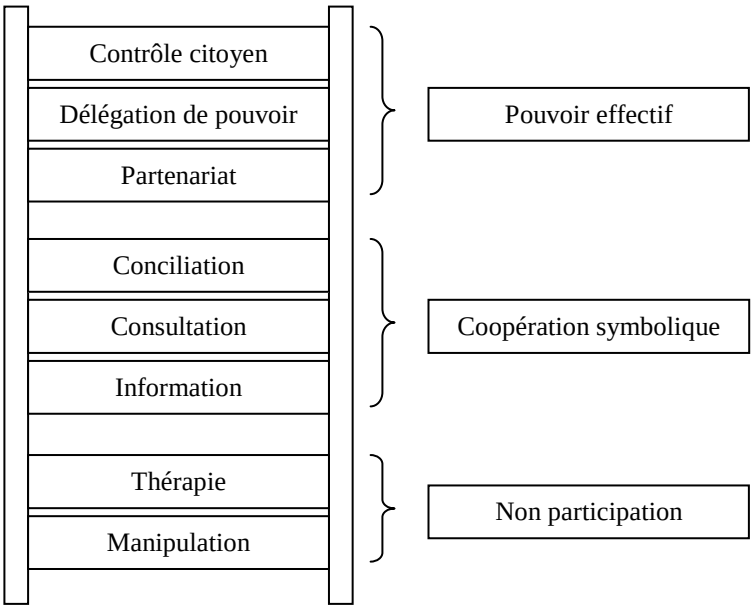
521. « La gouvernance peut être considérée comme l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts, exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différends », PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), « La bonne gouvernance et le développement humain durable », *Document de politique générale*, New York, janvier 1997, p. 3.

522. « La (re)valorisation de la société civile et des notions de participation permettent aux ONG de devenir instantanément les têtes de pont des nouvelles formes de l'organisation du développement », COPANS Jean, *Sociologie du développement*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 87.

523. La démocratie participative fait généralement pendant à la démocratie dite représentative, c'est-à-dire constituée des élus désignés par les citoyens, notamment par l'intermédiaire du vote.

524. Interrogations semblables à celles que l'on peut trouver dans le cadre de l'aide au développement.

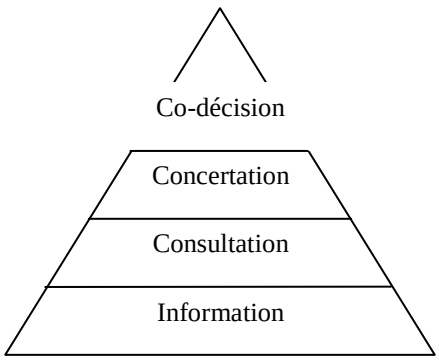
***Figure 15 : Les échelles de la participation citoyenne, d'après Sherry Arnstein*[525]**



Les deux premiers barreaux de cette échelle ne décrivent pas tant des formes réelles de participation que la volonté des pouvoirs publics à « éduquer » les citoyens, via une information biaisée ou la prise en compte de problèmes sans véritable enjeu pour ces derniers. Les trois barreaux suivants permettent d'entrer dans une phase de coopération symbolique, où les citoyens peuvent faire entendre leur voix, leur opinion. Cette dernière peut être prise en compte par les pouvoirs publics, même si ceux-ci gardent le monopole de la décision. Enfin, les trois derniers barreaux conduisent à un réel partage du pouvoir à travers des négociations et des délégations de plus en plus poussées.

Les sciences sociales françaises ont plutôt tendance à présenter les formes de participation en une pyramide à quatre étages, qui permet de mieux mettre en évidence les grandes étapes de partage de pouvoir entre décisionnaires et citoyens, et le nombre toujours plus restreint de citoyens concerné par chaque degré (figure 16).

Figure 16 : Les quatre degrés de la participation dans les sciences sociales françaises



525. Schéma réalisé d'après ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, Vol. 35, N°4, Juillet 1969, pp. 216-224.

L'« information » est souvent considérée comme une étape préalable à la participation. Elle peut être descendante (du pouvoir vers les citoyens) ou ascendante. Située à la base de la pyramide, elle concerne une large partie de la population (idéalement, l'ensemble des citoyens touchés par un projet, une action…). La « consultation » permet véritablement de recueillir l'opinion des individus, via une enquête publique, un référendum d'initiative municipale ou populaire… Elle suppose déjà que les citoyens acceptent de participer. La « concertation » permet d'associer des habitants et/ou des représentants des habitants dans des instances tripartites diverses dans lesquelles ils vont pouvoir participer à l'élaboration d'un projet, d'une action ou d'un programme. Enfin, la « co-décision » représente la participation proprement dite avec un partage effectif du pouvoir décisionnel. Cette dernière étape reste largement utopique. Bien souvent, les études portant sur des démarches participatives constatent que ces dernières se contentent de l'information et de la consultation des acteurs locaux, plus rarement de la concertation des parties prenantes à un projet donné.

Quelle que soit la forme prise par la participation citoyenne, celle-ci est principalement envisagée à un niveau politique, au sens large du terme. Elle est souvent associée à d'autres notions, telles que la « gouvernance locale » ou encore le « développement durable ». Pour certains auteurs, elle fait même partie du « récitatif obligé »[526] de la plupart des politiques d'aménagement local (qu'elles soient urbaines ou rurales). De ce fait, la promotion de la participation par les pouvoirs publics a abouti, ces dernières années, à une floraison d'instances participatives (conseils de quartier, conseils de développement[527]…) ou de démarches, de documents élaborés grâce à la participation des populations (Agenda 21[528], SCOT[529], SAGE[530]…) Les possibilités de participation à la vie publique ne manquent pas pour les citoyens désireux de s'engager, mais le problème est surtout de savoir quelle est réellement la place qui leur est laissée. Sous couvert de « concertation », une collectivité peut être amenée à interroger quelques experts pertinents pour une problématique donnée, tout comme elle peut tenter de favoriser l'expression de chacun. Les objectifs visés par une volonté participative soulèvent également de nouveaux questionnements : la participation des habitants est-elle une fin en soi ? Ou la prise en compte des « savoirs profanes »[531] est-elle uniquement un moyen de « museler »

526. BEVORT Antoine, *Pour une démocratie participative*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002, p. 113. Philippe Hamman et Christine Blanc estiment également que « s'il y a concertation en matière de [Développement Durable], c'est d'abord parce que celle-ci est rendue obligatoire, par la loi, dans le cadre d'un certain nombre de projets urbains », HAMMAN Philippe, BLANC Christine, *Sociologie du développement durable urbain. Projets et stratégies métropolitaines françaises*, Bruxelles, PIE, 2009, p. 157.

527. Les conseils de développement sont des structures regroupant des représentants des différentes organisations présentes sur un pays. Leur mode de recrutement et de fonctionnement est détaillé ultérieurement.

528. « C'est une démarche globale initiée par une collectivité locale, conduite avec la population et les acteurs locaux, avec l'ambition collective de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire », Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, *Les agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable. Pour des territoires et des villes durables*, mai 2010, p. 1.

529. Schéma de COhérence Territoriale. C'est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle d'une agglomération ou d'un pays, fixant de grandes orientations en matière d'aménagement du territoire. L'élaboration d'un SCOT doit associer élus, collectivités locales et société civile. Son approbation est soumise à une enquête publique (article L122-10 du code de l'urbanisme).

530. Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. C'est un document de planification pour la gestion des ressources en eau d'un périmètre hydrographique cohérent. Etabli par une commission locale de l'eau, il associe les différents acteurs du territoire (représentants des collectivités locales, usagers, riverains…).

531. Ce que Michel Foucault appelle le « savoir des gens », « qui n'est pas du tout un savoir commun, un bon sens, mais au contraire, un savoir particulier, un savoir local, régional, un savoir différentiel, incapable d'unanimité et qui ne doit sa force qu'au tranchant qu'il oppose à tous ceux qui l'entourent », BEAULIEU Alain, *Michel Foucault et le contrôle social*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2005, p. 79.

d'éventuelles contestations ? Annaïg Oiry[532] distingue par exemple deux approches de la participation dans son étude sur le littoral : une approche par la gestion, dont l'objectif est la réussite du projet, et une approche par les acteurs, dont l'objectif est alors la mise en réseau de ces derniers. Suivant les approches adoptées, les objectifs poursuivis ne sont donc pas les mêmes. Les critiques adressées à cet « impératif de participation », aux méthodes employées, aux buts visés, ne manquent d'ailleurs pas[533]. Notre objectif n'est cependant pas de faire une revue de la littérature dans ce domaine, mais bien d'attirer l'attention sur toute la délicatesse à utiliser cette notion de « participation », aussi répandue soit-elle dans le domaine de la démocratie locale.

La manière d'envisager la participation conduit par ailleurs à se pencher sur les acteurs de la participation. Ces derniers sont plutôt des adultes actifs ou de jeunes retraités, ayant une certaine aisance économique et un certain niveau d'instruction. Mais dans la plupart des instances et des démarches participatives, ce ne sont pas les individus en tant qu'habitants qui sont sollicités mais bien en tant qu'acteur collectif et représentant à ce titre une organisation donnée (association, centre de recherche, entreprise, collectivité…). Afin d'illustrer notre propos, nous allons nous concentrer sur une instance particulière : les conseils de développement des pays. Ces pays, « territoires de projets » construits dans une visée « rationalisante »[534], constituent une forme territoriale particulièrement intéressante pour notre propos, car ils recouvrent à la fois des espaces ruraux et des espaces beaucoup plus urbains. Ils sont soumis à un impératif d'information et de consultation d'une partie des habitants concernés par leur périmètre d'action, via leur conseil de développement. Mais la composition même de ces derniers sélectionne de fait une fraction de la population locale.

Encart 3 : Composition et action du conseil de développement

« Un conseil de développement composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs est créé par les communes et leurs groupements ayant des compétences en matière d'aménagement de l'espace et de développement économique. Le conseil de développement s'organise librement. Il est associé à l'élaboration de la charte de pays. Il peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du pays. Le conseil de développement est informé au moins une fois par an de l'avancement des actions engagées par les maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet de développement du pays et est associé à l'évaluation de la portée de ces actions »[535].

532. OIRY Annaïg, *Quelle participation des élus et de la société civile à la gestion des littoraux ? Exemples en Bretagne et dans le bassin d'Arcachon*, Mémoire de M1, sous la direction de Lydie Goeldner-Gianella et Hervé Brédif, Paris, 2010.

533. Philippe Hamman et Christine Blanc estime ainsi que nous sommes aujourd'hui dans une rhétorique participative qui « élude les questions sensibles de la qualité des acteurs et groupes associés (qui participe concrètement ? des experts et des associatifs "reconnus" ? une minorité qui se mobilise pour participer "activement" ?), de leurs positions relatives (une égalité de façade ?) et de l'articulation des scènes de participation par rapport aux lieux de décisions issus du principe électif », HAMMAN Philippe, BLANC Christine, *op. cit.*, p. 161.

534. Voir chapitre I.

535. Article 25-II de la Loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire et portant modification de l'article 22 de la loi n°95-115 du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire.

La rencontre des agents de développement de pays du territoire berrichon[536] a permis de confirmer les modes de « recrutement », puis de mettre en évidence les formes de participation des membres de ces conseils de développement. L'un des agents rencontrés explique que la formation du conseil de développement est le résultat d'*« une sorte d'appel au peuple, c'est-à-dire que quand il y a eu la création de ce conseil de développement, il y a eu une liste d'organismes qu'il semblait intéressant d'avoir dans le conseil de développement »*. Ces organismes ont été sollicités car ils ont été considérés par les responsables du pays comme étant *« des gens moteurs et actifs au niveau du territoire »*. Ce mode de « recrutement » sélectionne de fait les citoyens participants à ce type de démarche, en fonction de la place qu'ils occupent déjà – ou que l'organisation qu'ils représentent occupe déjà – dans l'espace publique. L'effet induit est logique : dans les conseils de développement, on retrouve *« toujours les mêmes, ce sont des élus, ce sont des représentants d'associations, etc »*.

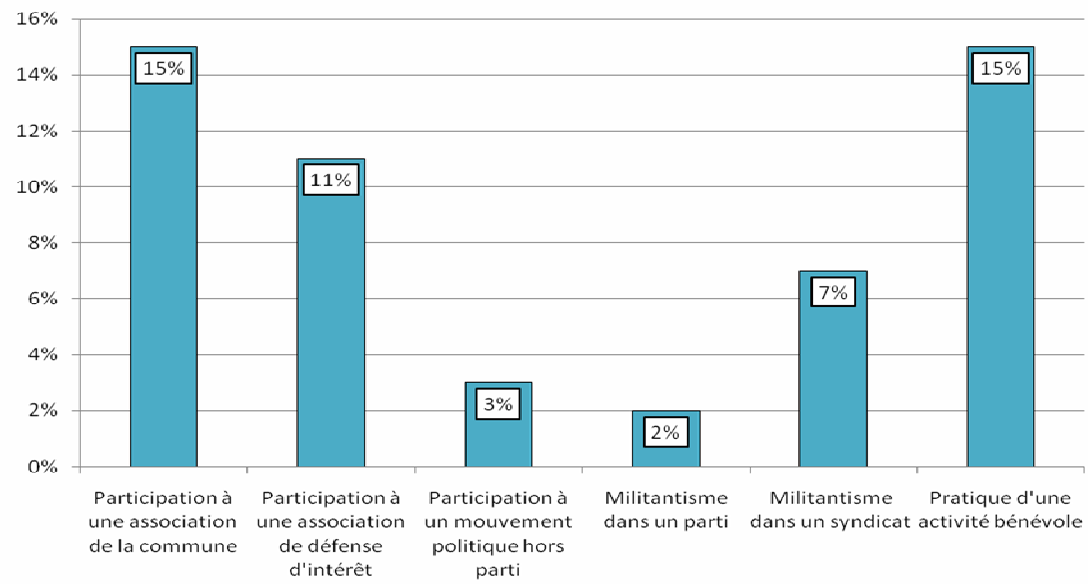
La multiplication des domaines d'intervention et d'implication augmente la difficulté des participants à s'investir réellement, d'autant que le rôle d'un conseil de développement est loin d'être toujours clair pour ses membres : *« le problème, c'est qu'il y a des gens qui pensaient qu'ils allaient décider à la place des élus »*. Or un conseil de développement n'a qu'un rôle purement consultatif, ses participants sont simplement informés et invités à donner leur avis. La conclusion tirée par la majorité des agents de développement est sans appel : la participation est en chute libre dans la plupart des pays. *« Théoriquement, chez nous, le conseil de développement, c'est 80 membres. Il a été constitué en 2002. En 2003, je pense qu'il doit y avoir vingt survivants et honnêtement, maintenant, il ne doit en rester que quinze »*. Au final, cet organe de participation – de consultation – ne fonctionne que partiellement. Les personnes sollicitées sont déjà accaparées par de multiples engagements et elles peinent à voir la finalité de leur participation.

Ce constat peut d'ailleurs être élargi, de manière globale, à toutes les démarches participatives, à tous les modes d'engagement. Sandrine Nicourd[537] montre ainsi que seule une petite fraction de la population nationale participe à la vie locale, quelle que soit la forme que prend cette participation. Elle distingue ainsi six grandes formes de démarche participative, dont la moitié concerne moins d'un dixième de la population française (figure 17). Par ailleurs, il n'est pas rare que certaines personnes soient engagées dans plusieurs démarches participatives en même temps. La participation concerne ainsi souvent une petite frange de la population, mais qui est très investie, en multipliant les formes d'engagement.

536. Neuf agents de développement ont été rencontrés, sur les onze pays que comportent les départements de l'Indre et du Cher.

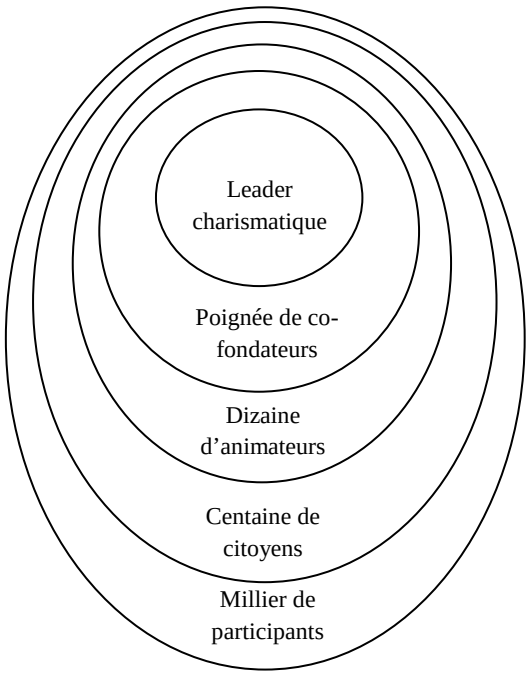
537. NICOURD Sandrine, « Qui s'engage aujourd'hui ? Regards sociologiques sur la participation », *Informations sociales*, 2008/1, n°145, p. 106. Données recueillies par l'enquête « Histoire de vie » sur la construction des identités réalisée par l'INSEE en 2003.

Figure 17 : Les grandes formes de la participation à la vie locale



Les études sur la participation confirment ce phénomène de multi-engagement des participants à la vie publique locale. Georges Gontcharoff constate ainsi que seules quelques dizaines de personnes sont engagées de manière plus ou moins régulière dans la vie de leur territoire (figure 18).

Figure 18 : Les cercles emboîtés de la participation dans les territoires ruraux[538]



« Au cœur du dispositif, on trouve un leader charismatique, souvent à l'origine du réveil du territoire, et une petite poignée de co-fondateurs qui l'entourent et qui sont très fortement liés à lui par des liens d'amitié et de complicité. Ce noyau entraîne quelques dizaines de personnes qui vont animer les différentes structures sectorielles et globales dont le mouvement va se doter […] Des associations, des groupes de réflexion, des groupes de travail, des commissions, rassemblent une ou deux centaines de citoyens, principalement quand il s'agit d'élaborer un document contractuel qui engage l'avenir […] Une fête annuelle, reprenant généralement une tradition ancienne, réunira 5.000 à 10.000 personnes, vaguement "au courant", vaguement sensibles au "dynamisme territorial" ainsi mis en scène ».

538. GONTCHAROFF Georges, *2001, l'Odyssée municipale. Tome 8 : La reprise en main de la politique par les citoyens ou la démocratie locale participative*, Paris, ADELS, 2000, p. 75.

Au final, la démocratie participative est de plus en plus remise en question, tant dans ses formes, dans ses méthodes, que dans ses objectifs, notamment parce qu'il n'est pas si évident que cela de faire participer le citoyen « lambda ». Philippe Hamman et Christine Blanc constatent ainsi que « le répertoire de la participation citoyenne prétend dépasser les seuls groupes organisés, comme les associations, pour s'adresser aussi au citoyen en tant qu'individu. Or, l'engagement citoyen ne va pas de soi, et peut-être aujourd'hui encore moins qu'hier »[539]. On assiste ainsi à une volatilité[540] de plus en plus grande des « citoyens-participants », pour reprendre le vocable de Georges Gontcharoff, et surtout à une diversité de plus en plus importante des formes de participation à la vie locale. Il semble maintenant indispensable d'élargir le sens de ce terme.

3- Elargir le sens de la participation

La notion de « participation » est abondamment employée dans le cadre du développement, qu'il se déroule dans les pays « émergents » ou au sein de la métropole. Mais, pour intéressante qu'elle soit, cette acception de la participation nous semble incomplète quand il s'agit d'étudier l'ensemble des pratiques des individus sur leur territoire de vie. Elle tend ainsi à se focaliser principalement sur l'action « citoyenne » que certains habitants peuvent développer de manière plus ou moins ponctuelle. Pour autant, il nous semble que l'ensemble des actions des individus joue un rôle dans l'animation, le développement et la construction du territoire, que ce soit en termes de consommation, d'information, ou d'engagement citoyen. L'idée est alors de comprendre ce terme de « participation » dans un sens beaucoup plus large que le sens communément admis, afin qu'il décrive l'ensemble des activités pratiquées par les individus sur leur espace de vie. Cette idée n'est pas nouvelle[541] et certains auteurs, notamment nord-américains, ont déjà exploré à travers une revue de la littérature, les différentes dimensions qu'emprunte cette notion de « participation ». Emilie Raymond propose ainsi une typologie basée sur son étude portant sur les conditions de vie des seniors au Canada[542], qui définit quatre « pôles de la participation sociale » (tableau 3).

539. HAMMAN Philippe, BLANC Christine, *op. cit.*, p. 174.

540. Volatilité qui s'explique aisément par les différentes raisons précédemment évoquées pour expliquer le peu de participants à la vie locale. Des personnes s'estiment ainsi trop occupées, d'autres sont déçues par le rôle uniquement consultatif de certaines instances…

541. En sociologie de la santé par exemple, certains auteurs utilisent le terme de « participation sociale » pour qualifier le droit et la capacité de tout individu, quel que soit son handicap, à prendre part à la vie sociale. Ainsi « une situation de participation sociale correspond à la pleine réalisation des habitudes de vie, résultant de l'interaction entre les facteurs personnels (les déficiences, les incapacités et les autres caractéristiques personnelles) et les facteurs environnementaux, (les facilitateurs et les obstacles) », CANTON Joëlle, « La "Classification québécoise" dite "Processus de production du handicap" peut-elle contribuer à la production de connaissances et aider à la prise de décision », *Interactions*, 2010/2, p. 26.

542. RAYMOND Emilie, *La participation sociale, défi des sociétés vieillissantes, Consultation publique sur les conditions de vie des aînés*, Institut National de santé publique du Québec, 7 septembre 2007, 42 p. L'auteur explique, dès le résumé de son rapport : « D'entrée de jeu, il apparaît que les conceptions et définitions de la participation sociale sont plurielles. Pour certains auteurs par exemple, le fait de faire ses courses constitue de la participation sociale, alors que pour d'autres, celle-ci se restreint à être membres de groupes organisés dotés d'une mission d'intérêt public », p. 1.

Tableau 3 : les quatre « pôles de la participation sociale »

Pôles de la participation sociale	***Exemple d'activités***
fonctionnement dans la vie quotidienne	accomplir ses activités quotidiennes (s'alimenter, communiquer, etc.) et jouer ses rôles sociaux (s'éduquer, élever ses enfants, travailler, etc.)
interactions sociales avec d'autres	rendre visite à des amis ou recevoir des amis à la maison, participer à des activités sociales hors du domicile
échanges à l'intérieur du réseau social	entretenir des relations d'amitié, dispenser de l'aide informelle aux proches, avoir des contacts avec les gens du voisinage
implication formelle dans une organisation (également appelé « volontariat »)	faire du bénévolat dans un organisme communautaire, participer aux activités d'un centre de jour, s'impliquer dans un groupe de défense des droits des aînés.

Des activités les plus quotidiennes (s'alimenter, travailler) aux activités plus exceptionnelles (bénévolat), les pratiques des seniors répertoriées par Emilie Raymond sont donc extrêmement diversifiées. A notre sens, cette conclusion peut être étendue à l'ensemble de la société et à l'ensemble des domaines d'action des individus. La notion de « participation » est alors entendue dans une très large acception.

Cet élargissement de la notion de « participation » se retrouve déjà en France, dans l'action quotidienne de certaines structures particulières : les télévisions locales de proximité. Ces médias, très spécifiques et à la notoriété encore réduite dans le paysage audiovisuel français, cherchent véritablement à redonner la parole aux habitants d'un territoire, à les faire participer à la vie de celui-ci, via une participation à la vie de la télévision elle-même[543]. Une étude approfondie des formes que peut prendre cette participation montre que cette dernière « ne se résume pas à la partie audiovisuelle de l'activité de la structure, elle peut également recouvrir de nombreux aspects »[544]. Les habitants ont ainsi la possibilité de s'investir à la réalisation proprement dite des reportages (au tournage, au montage…) mais également dans des rencontres (au niveau local ou national) pour échanger sur leur expérience. La diffusion des reportages est également une occasion de participation : les individus peuvent les visionner collectivement[545], s'en faire les « relais »…

La participation peut donc être entendue dans un sens très élargi. Malheureusement cette vision de la notion de participation est encore peu répandue et la participation « citoyenne » est bien souvent la seule entendue derrière l'utilisation de ce vocable.

Cette participation « citoyenne » est un terme d'actualité, utilisée par beaucoup d'hommes politiques, à l'œuvre dans les programmes d'action de nombreuses collectivités territoriales. Elle qualifie notamment les projets de développement local, que ce soit justement dans les pays dits « en développement » ou en France même. La « sur-utilisation » de ce vocable a cependant tendance à en limiter la portée, d'autant que son acception est déjà trop réduite pour saisir la complexité des engagements des individus. Il semble donc indispensable d'en étendre le sens et de qualifier la participation de manière plus large, tout en lui adjoignant un adjectif permettant de distinguer notre interprétation. On pourrait ainsi définir la participation territoriale comme l'ensemble des activités pratiquées par un individu sur un territoire donné.

543. L'idée est bien de réaliser une télévision « faite avec les gens et non "sur" les gens », « Télévision citoyenne : état des lieux », interview de Guy Pineau par Eric Magnen et Ivan Péault, *L'œil électrique*, n°25, octobre 2002.

544. RIOU Yolande, *op. cit.*, 2005, p. 60.

545. Ce type de télévision permet effectivement des formes de diffusion « alternatives », parfois appelées « Télé-brouette » : des diffusions collectives peuvent être organisées. L'objectif est alors de réunir des habitants qui se sentent concernés par les thématiques abordées et de les faire réagir au cours d'un débat collectif.

II- La participation à la vie d'un territoire : différents degrés d'implication

Emilie Raymond a dégagé quatre degrés de participation sociale des seniors, à partir d'une revue de littérature nord-américaine. L'intérêt de sa démarche est de mettre à jour des modes de participation très diversifiés, des activités les plus banales et quotidiennes, aux engagements les plus ponctuels et exceptionnels. Son approche nous paraît particulièrement pertinente dans le cadre de notre étude. Il devient alors nécessaire de décrire l'ensemble des actions des individus sur un territoire afin de cerner leur degré de participation, quel que soit le degré de « citoyenneté » de ces actions. La sociologie de la vie quotidienne nous montre par ailleurs que même les activités les plus banales sont fortement connectées au monde de l'imaginaire[546]. Les intégrer dans notre étude paraît tout à fait pertinent dans l'optique de mettre en relation pratiques et représentations sur un territoire donné.

Les récits de vie recueillis au cours de notre recherche, auprès des habitants du territoire, nous permettent de dégager trois grands types d'implication des individus à la vie de leur territoire. L'aspect « consommation » regroupe toutes les activités quotidiennes, effectuées par la majorité des individus. L'aspect « connaissance » concerne les pratiques de découverte du territoire et fait référence à la capacité des habitants à décrire celui-ci, à mettre en évidence ses caractéristiques les plus connues, comme des côtés qui leur sont plus personnels. Enfin l'aspect « engagement » rejoint la notion la plus répandue de la participation et permet de montrer la manière dont les individus s'impliquent dans la vie de leur territoire. Soulignons que notre objectif n'est pas de faire un recensement exhaustif de l'ensemble des activités réalisées par les habitants du Berry, mais bien de montrer en quoi ces activités sont porteuses d'un sens et d'une relation au territoire.

1- Consommation

Les activités recensées sous le terme de « consommation » concernent toutes les pratiques de la vie quotidienne, rassemblant à la fois les activités nécessaires à son fonctionnement et les activités plus exceptionnelles, que l'on pourrait résumer sous le vocable de « loisirs quotidiens ». Si élargir la notion de participation paraît logique dans la perspective d'étudier les pratiques territoriales des habitants, il est possible de s'interroger sur la pertinence d'intégrer ces activités de la vie quotidienne à l'étude de la participation « territoriale ». En effet, ces dernières sont loin d'être spécifiques à un espace de vie donné et peuvent donc se retrouver à l'identique sur d'autres lieux que le Berry. Malgré leur « universalisme », leur localisation même a des effets sur le territoire concerné. En effet, la consommation au niveau local a des effets indéniables en terme économique, mais également social[547]. L'objectif de notre propos est plutôt de montrer la manière dont les individus « vivent » ces activités et en quoi ces dernières leur permettent de se rattacher (ou non) à leur espace de vie[548].

---

546. « Il n'est de vie quotidienne, d'activités courantes, de moments d'inactivités qui ne soient fortement investis par les rêveries, les méditations, les fantasmes », DORTIER Jean-François, « Grandeur et servitude de la vie ordinaire », *Sciences humaines*, n°88, Dossier « Anatomie de la vie quotidienne », novembre 1998, p. 21.

547. Jean-François. Dortier ne dit pas autre chose en décrivant certaines pratiques de la vie quotidienne : « si ce retraité consacre une patience infinie à entretenir son potager, cet employé à s'investir sans limite dans une collection de cartes postales ou ce jeune infirmier à mener une véritable double vie de supporter-entraîneur de son équipe de basket-ball, c'est que ces activités peuvent engager des dimensions essentielles de l'existence : l'estime de soi, la reconnaissance par autrui, la recherche d'identité, le besoin de communication et d'échange social », DORTIER Jean-François, *op. cit.*, p. 21.

548. L'idée n'est évidemment pas de proposer une description exhaustive de ces activités de consommation pour chacun des habitants rencontrés, ce qui aboutirait à une présentation plutôt fastidieuse de la chose et nous amènerait à lister, par exemple, les activités physiologiques, telles que manger, dormir…

Les activités personnelles

Les activités personnelles regroupent l'ensemble des activités, souvent réalisées de manière quotidienne, relevant directement de la sphère privée, voire intime : il s'agit de faire ses courses, aller chercher ses enfants à l'école, aller chez le coiffeur… Ces activités de « consommation » peuvent être qualifiées de pratiques territoriales car elles permettent notamment de faire vivre certains commerces ou infrastructures locales. Si elles peuvent amener des contacts avec autrui, ces derniers ne sont pas refusés, mais ces activités personnelles ne sont pas réalisées dans cette optique[549].

Pour anodines qu'elles soient, ces activités contribuent clairement à la vie d'un territoire, à travers leurs fonctions de production et de consommation. Ces pratiques territoriales permettent à certaines zones – les plus rurales – de (sur)vivre, malgré un problème de plus en plus important aux yeux des décideurs locaux : celui de la désertification des campagnes. Bien que cette question ne soit pas aussi cruciale que leurs discours ne le laissent parfois supposer[550], elle a tendance à se poser de plus en plus dans certaines zones du Berry[551]. Or les activités de consommation, même les plus quotidiennes, permettent le maintien de commerces et d'infrastructures locales. Elles sont donc essentielles à prendre en compte dans le recensement des pratiques territoriales endogènes à un territoire.

Certains habitants rencontrés restreignent d'ailleurs la sphère de leurs pratiques territoriales uniquement à ces activités quotidiennes. Pour eux, c'est un type de comportement difficilement avouable car il semble s'écarter, à leurs yeux, de ce qui pourrait être une norme sociale visant à une « obligation » de loisirs. Au cours d'un entretien, ils sont alors amenés à chercher dans leur vie tout ce qui pourrait sortir du simple cadre de leurs activités quotidiennes, et relever ainsi de cette sphère des loisirs.

> *« **(silence) Mais ça dépend des jours**. Il y a le ménage de la maison, il y a la cuisine, dans l'après-midi, je vais bricoler dans le jardin. Parce que maintenant que je suis toute seule, **il y a toujours quelque chose à faire** dans le jardin. **Et puis aussi**, si dans un après-midi, il y a un film, je regarde un film. En principe, le soir, je lis. Quand arrive le soir, je lis. Je lis au lit ! **(silence)** »*[552]

Ce repli sur la sphère quotidienne aboutit à la création d'un espace de vie quasiment limité au domicile même, voire à quelques centaines de mètres aux alentours de celui-ci. Pour certains habitants, ce repli sur soi n'est pas choisi : leurs moyens financiers sont parfois insuffisants pour accéder à d'autres types d'activités et surtout, ils ne possèdent pas (ou peu) d'habitus de loisirs. Pour d'autres personnes, ce type de pratique relève d'un choix personnel, en signe de protestation contre un mode de vie ou un territoire qu'ils n'ont pas choisi, mais qui leur a parfois été imposé (par leurs parents, par leur conjoint…), et dont ils ont généralement des représentations plutôt dévalorisantes. Mais quelles que soient les raisons de cette attitude de

549. En tous cas, pas explicitement. Certaines personnes âgées multiplient ainsi les pratiques de consommation sur leur territoire, dans leur seul objectif de ne pas se sentir seules, et de rencontrer d'autres individus.

550. Pour certains auteurs, la désertification des campagnes est pour la plupart d'entre elles, largement mythifiée. Ils estiment d'ailleurs que ce phénomène doit être étudié avec finesse, car il existe des « germes de reprise » même au sein de ces zones à l'abandon. KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean, LACOMBE Philippe, *op. cit.*

551. En ce sens, les démarches de regroupement d'infrastructures – non seulement pour les activités quotidiennes, mais également pour les activités de loisirs – dans le cadre, par exemple, de communautés de communes, semblent devenir de plus en plus vitales pour ces zones. Ces démarches permettent en effet une mutualisation des moyens afin de proposer un niveau de service suffisant pour répondre à la majorité des demandes exprimées à ce sujet par les habitants.

552. Femme, 73 ans, Saint-Doulchard (18). En gras dans cet extrait d'entretien, on retrouve tous les marqueurs de la gêne à s'exprimer sur ce sujet, mais également une volonté de tenter de convaincre son interlocutrice que sa vie ne se résume pas qu'à ses activités quotidiennes.

retrait de la vie publique, elle aboutit à un résultat identique : une fraction de la population se cantonne à des activités quotidiennes, et ne cherche pas à participer à la vie de ce territoire à travers l'utilisation de ses différentes ressources. Ce sont surtout des personnes sans travail[553] (retraité, femme au foyer, chômeur…) qui n'ont pas de temps « contraint » (par la vie domestique mais surtout par la vie professionnelle). Ces individus peinent alors à se dégager des temps de loisirs et restent cantonnés à leur sphère personnelle dans une forme d'apathie.

Les activités professionnelles

Les « activités professionnelles » relèvent de la sphère publique en ce qu'elles mettent les individus en relation avec d'autres habitants de leur territoire. Les activités professionnelles sont facteurs d'insertion sociale, à travers des réseaux de sociabilité. Nous verrons ultérieurement toute l'importance des réseaux sociaux dans la construction territoriale. Ces activités professionnelles représentent également un facteur d'insertion territoriale car elles permettent de s'inscrire dans un espace donné[554]. Elles contribuent enfin à l'émergence d'un espace délimité par sa fonction professionnelle. En effet, « […] l'ancrage territorial, ce n'est pas seulement une dépendance vis-à-vis d'un lieu où le travail serait peu mobile, comme "scotché" par des contraintes de coût. C'est plutôt une interaction de l'histoire et des structures socio-économiques qui permet la construction du territoire »[555].

Il est possible de réaliser une distinction entre une activité professionnelle subie – et donc pratiquée uniquement de manière à pouvoir se consacrer à d'autres activités – et une activité professionnelle choisie. Paradoxalement, ces deux manières de considérer son activité professionnelle induisent une forme de participation territoriale. Dans le premier cas, l'individu cherche à rester sur un territoire donné et accepte un travail à proximité de son espace de vie, sans que cet emploi ne lui convienne d'ailleurs forcément totalement. Dans le second cas, l'individu choisit un emploi en adéquation avec ses préférences personnelles et s'adapte ensuite au territoire sur lequel se situe ce travail. Ainsi les activités professionnelles sont d'autant plus importantes à prendre en considération qu'elles représentent bien souvent une des raisons principales de l'installation des individus sur un territoire.

Les activités de loisirs[556]

Tout comme les activités professionnelles, les activités de loisirs permettent de s'inscrire dans un espace donné, grâce à sa fréquentation régulière. Elles peuvent être pratiquées de manière quotidienne par certaines personnes, et se cumuler avec des activités personnelles et/ou professionnelles. Cependant, à la différence des activités personnelles, ces pratiques sont en lien avec l'extérieur, même si elles peuvent paraître encore très individuelles. En effet, les habitants

553. L'inverse est en revanche loin d'être vraie. Si les individus les plus centrés sur leur vie personnelle sont principalement des personnes inactives, toutes les personnes inactives ne sont pas repliées sur leur sphère privée. Ainsi, des retraités peuvent pratiquer plusieurs activités de loisirs et avoir un engagement bénévole prononcé.

554. Les trajets domicile-travail permettent par exemple une appropriation géographique de son espace de vie à travers une fréquentation routinière des lieux. Chaque individu, confronté aux exigences du quotidien, se déplace et pratique l'espace de manière répétitive et automatique. Voir DI MEO Guy, *op. cit.*

555. PECQUEUR Bernard, « Editorial » à l'ouvrage collectif, *Espaces et sociétés*, « L'inscription territoriale du travail », n°92/93, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 15.

556. « […] Le loisir est une quantité de temps libre, affranchi des exigences du temps obligé (celui du travail professionnel ou scolaire et des astreintes qui s'y attachent : transport, pause repas) et du temps contraint (celui des obligations sociales, administratives, familiales et domestiques). Le loisir ne définit a priori aucun contenu d'activité, seule le caractérise sa forme libératoire […] », YONNET Paul, *Travail, loisir. Temps libre et lien social*, Paris, Gallimard, 1999, p. 77

sont bien dans un rapport de consommation des ressources du territoire, même s'ils ne se cantonnent plus simplement à leur sphère personnelle (ou professionnelle). C'est par exemple le cas des loisirs de plein air, comme le cyclisme ou la randonnée pédestre, qui représentent une pratique territoriale importante.

Les habitants rencontrés utilisent pour la plupart les infrastructures culturelles et sportives présentes sur le territoire (théâtres, cinémas, salles de sport…) et participent volontiers aux manifestations organisées. Dans le domaine des activités de loisirs, on rencontre également deux grands types d'attitude. Certains individus adaptent ainsi leurs choix en matière de loisirs en fonction des ressources présentes à proximité de leur lieu de vie. Ils semblent alors se contenter de ces choix par défaut, même si ces derniers ne recouvrent pas l'ensemble des activités qu'ils auraient souhaité pratiquer. Pour d'autres habitants, il s'agit au contraire d'adapter son mode de vie, ses pratiques territoriales, en fonction des ressources en termes de loisirs qu'ils souhaitent trouver. Dans les deux cas, les individus établissent un rapport prononcé au territoire, soit qu'ils se laissent contraindre par les ressources de celui-ci, soit qu'ils décident d'aller au-delà de ces contraintes. Ainsi, de simples pratiques de loisirs peuvent être le signe d'une forte intégration territoriale.

> *« Comme on a déménagé cet été, et que les enfants n'étaient pas tous ravis, cette année, exceptionnellement, je leur ai proposé que chacun se choisissent l'activité qu'ils voulaient. Ce qui fait que j'ai T. qui fait de l'aïkido à Issoudun, j'ai B. qui fait du théâtre clownesque à Déols, j'ai A. qui fait du tennis à Levroux, et j'ai R. qui fait du basket à Neuvy-Pailloux. Donc ce n'est jamais à la même heure, ni au même endroit ! »*[557].

Les habitants n'hésitent pas à parcourir une certaine distance, parfois de manière très régulière, pour aller assister à un spectacle, à une séance de cinéma, ou pour vivre leur passion. Ce type de pratique pose évidemment la question de la mobilité[558], mais également du coût de cette mobilité, particulièrement sur un territoire aussi vaste que celui du Berry. Le prochain chapitre, portant sur l'ancrage territorial, permettra de montrer plus en détails la manière dont les individus vivent ces impératifs de déplacement.

Par l'intermédiaire de ces descriptions relevant de la vie quotidienne, certains individus sont amenés à mettre en évidence ce qu'ils appellent les faiblesses ou les manques du territoire. Pratiques et représentations s'enchevêtrent alors fortement dans leurs discours. En effet, les habitants exprimant une image négative du territoire ont tendance à s'appesantir sur les activités qu'ils n'ont pas la possibilité de pratiquer sur celui-ci, sans s'apercevoir que d'autres pourraient peut-être tout aussi bien leur convenir[559]. Certaines personnes, notamment parmi les plus jeunes, se concentrent particulièrement sur ces « faiblesses », et mettent l'accent sur les activités manquantes à travers ce que l'on pourrait appeler une rhétorique du *« pas grand-chose »*. Il n'y aurait, selon eux, « pas grand-chose à faire » ou « pas grand-chose à voir ». Cette expression leur permet d'exprimer rapidement et succinctement leur détachement par rapport au territoire, sans avoir à expliciter véritablement celui-ci. Elle leur sert d'argumentation pour justifier, devant une enquêtrice travaillant sur leur espace de vie, leur envie de quitter celui-ci, car les ressources et les activités dont le territoire dispose ne sont pas suffisantes à leurs yeux.

557. Femme, 42 ans, Brion (36).

558. Evidemment, la question de la mobilité ne s'applique pas uniquement aux activités de loisirs. Dans le cadre professionnel, les individus peuvent également être amenés à parcourir de vastes distances.

559. « En général, on observe une grande différence entre ce qui existe dans un secteur et la connaissance qu'en ont les habitants : leur attention se focalise strictement sur ce qui les intéresse ou sur ce qu'ils doivent impérativement utiliser », BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *op. cit.*, p. 227.

Evidemment, ce type de comportement n'est pas propre au Berry et il serait probablement possible de retrouver le même type de rhétorique à propos d'autres territoires[560]. De manière globale, d'ailleurs, ces activités de consommation sont communes à de nombreux territoires. Il est cependant important de les mettre en évidence, car elles prouvent que le Berry est loin d'être « déserté » : des habitants y vivent, s'accommodent de la contrainte territoriale et des ressources proposées. En ce sens, il est légitime de considérer ces pratiques de consommation comme des activités fondamentales dans la construction territoriale.

Au final, la distinction opérée ici entre activités personnelles, professionnelles et de loisirs ne vise qu'à simplifier l'exposé des différentes manières d'appréhender ces activités en fonction de la relation qu'entretiennent les habitants avec leur espace de vie[561]. Dans les faits, ces activités s'entremêlent et d'autres types de pratiques territoriales peuvent également être mis en évidence.

2- Connaissance

Les activités de « consommation » des ressources du territoire représentent un premier aspect des pratiques participatives que les individus peuvent avoir. Le degré de connaissances des habitants sur celui-ci constitue le deuxième aspect de la participation à vie d'un territoire. Cette « connaissance » se subdivise en deux modes très distincts d'appréhension du Berry. Les habitants font tout d'abord preuve d'une connaissance très intellectualisée du territoire, issue d'informations médiatisées et d'ordre plutôt touristiques. Dans un second temps, ils démontrent également leur connaissance plus pratique du territoire, issue de leur expérimentation personnelle.

Une connaissance intellectualisée du territoire

Lorsqu'ils sont invités à décrire leur espace de vie, les habitants du territoire ont d'abord tendance à se centrer sur ses aspects les plus touristiques, les plus connus, ce que l'on pourrait appeler des sites, des personnages ou bien encore des événements de référence. Il est évidemment difficile de distinguer dans ces descriptions celles qui sont réellement issues de leur pratique personnelle du territoire et celles qui sont le résultat d'une appropriation des « médiatisations » (au sens large du terme) de certains de ses aspects. En effet, certains habitants semblent avoir incorporé dans leurs discours la communication, notamment institutionnelle, à propos des attraits touristiques du Berry.

Ainsi, la ville de Bourges occupe une place particulière dans les descriptions des individus, quel que soit leur lieu d'habitation. Ils considèrent notamment qu'il y a beaucoup de choses à y voir, beaucoup de choses à y faire, entre *« la cathédrale, le vieux Bourges, le palais Jacques Cœur, les fameux jardins, les marais »*[562]. Evoquer le cœur historique de la ville leur permet de légitimer leur inscription dans un territoire éprouvé par le temps et l'histoire. Les habitants sont fiers du capital culturel ancien de la ville, entre la cathédrale inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, les nombreux musées contenant des collections prestigieuses, la vieille ville mise en valeur par des animations spécifiques. La ville de Bourges organise ainsi chaque année, entre juin et septembre, des « Nuits lumières » (photo 7). Ce parcours lumineux permet d'évoquer des moments charnières dans son histoire, depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours, à travers une série de projections sur certains monuments de la vieille ville. Ces évocations sont

560. Il serait également intéressant de suivre quelques individus au cours de leurs changements de territoire, afin de voir s'ils conservent la même rhétorique sur leur territoire de départ et leur territoire d'installation.

561. Il aurait d'ailleurs été possible d'adopter d'autres lignes de partage entre ces activités de consommation, en faisant par exemple la distinction entre consommations des ressources naturelles, consommation des ressources institutionnelles (comme les écoles) et consommation de ressources d'ordre privé (comme les commerces).

562. Femme, 40 ans, Reuilly (36).

souvent « contrebalancées » par une allusion à la modernité de la ville, comme si les individus avaient la volonté de ne pas s'appesantir dans un passé déjà très présent, architecturalement. Ils mentionnent alors les nombreux magasins, la Maison de la Culture, le Printemps de Bourges…

Photo 7 : Les Nuits Lumière à Bourges



Second lieu de référence dans les discours des habitants, la Brenne, le « Pays des mille étangs » est présenté comme un espace naturel exceptionnel, qui est d'ailleurs protégé par un Parc Naturel Régional, le seul du Berry. Une Maison du Parc fournit des informations sur les divers sentiers de randonnée, accueille des expositions temporaires, une boutique pour les visiteurs et un espace restauration qui fait la promotion des produits locaux. Plusieurs personnes ont décrit ce parc comme étant un lieu incontournable dans la découverte du Berry. L'une des habitantes rencontrées, hôtesse en gîte d'accueil, considère même comme étant de son devoir d'en faire la promotion auprès de ses clients. *« Souvent, on leur fait faire un circuit : Angle-sur-Anglin, l'abbaye de Fontgombault, et on revient sur Rosnay, où il y a la Maison du Parc, c'est superbe* »[563].

Photo 8 : Les étangs en Brenne, vue de la Maison du Parc



563. Femme, 66 ans, Faverolles (36).

La Brenne est d'ailleurs de plus en plus prisée par des personnes extérieures au territoire qui achètent des étangs et en interdisent l'accès au public, ou par des chasseurs qui cherchent à se constituer de grandes propriétés. Certains habitants du parc mentionnent d'ailleurs les problèmes que commence à poser cette situation pour la population locale (notamment les agriculteurs locaux). Leurs discours deviennent alors ambivalents, entre volonté de promouvoir un site touristique d'exception et désir de protéger leur espace de vie personnel.

Autre site touristique de premier plan, le château de Valençay est cependant moins spontanément cité par les individus pour décrire les principaux attraits de leur espace de vie. Les campagnes de publicité autour de l'édifice ayant régulièrement cherché à le « raccrocher » aux châteaux de la vallée de la Loire, il n'est donc pas étonnant que les habitants ne se soient pas véritablement « appropriés » sa présence sur le territoire. En effet, pour eux, ce château « n'appartient » pas véritablement au Berry, ni même à leur espace de vie et ils ne le citent que par volonté d'être exhaustifs quant à la présentation des attraits touristiques présents sur cet espace. *A contrario*, les terroirs viticoles, notamment Sancerre[564], sont spontanément cités par les individus dans une réelle optique de promotion de leur territoire.

Dernier site symbolique du territoire, aux yeux de ses habitants, du moins dans leurs discours, c'est le village de Nohant[565], situé dans le sud du Berry, à proximité de La Châtre, dans l'Indre. Ce village contient notamment la maison de George Sand, demeure bourgeoise effectivement habitée par la romancière au 19ème siècle et reconvertie depuis quelques années en lieu de visite.

Photo 9 : Maison de George Sand à Nohant (36)



Certains habitants, même sans y avoir jamais été, se font le devoir de le citer dans leurs descriptions du territoire. Si l'image de Nohant semble particulièrement porteuse pour le territoire, et tout à fait symbolique du Berry, c'est peut-être aussi grâce à la présence « tutélaire » de George Sand.

En effet, George Sand est « le » personnage de référence du Berry, véritable emblème du territoire, qu'elle a marqué par sa présence et l'ancrage de ces romans dans celui-ci. Il existe ainsi un circuit de randonnées autour des œuvres de la romancière.

564. Le syndicat des viticulteurs du Sancerrois a d'ailleurs bien saisi l'opportunité que représente la renommée de leur terroir et a créé une Maison des Sancerres, avec expositions et nombres de produits dérivés, afin de promouvoir ce vin.

565. *« Nohant, c'est le symbole du Berry, c'est vraiment l'image qui représente le mieux le Berry »*, rédacteur en chef du magazine *Jeux en Berry*.

Photo 10 : « Sur les pas de George Sand », sentier de randonnée



Son nom est cité spontanément par les habitants, presque négligemment, comme s'il était logique et évident de le relier au territoire. Certains acteurs locaux estiment même dommageable de ne pas plus « miser » sur son nom et de ne pas plus « capitaliser » sur sa notoriété indéniable, dans le Berry comme à l'extérieur, grâce à des projets originaux :

> *« On devrait faire une sorte de Disneyland, de George Sand land, en vallée noire, et je suis persuadé qu'on attirerait les foules de toute l'Europe et même du monde avec ça »*[566].

Différentes actions existent déjà pour valoriser ce potentiel, comme la création d'une librairie très fréquentée au sein du musée George Sand ou encore l'organisation de salons de lecture ou de poésie avec des femmes célèbres[567]. Cependant, il faut noter que ces actions restent plutôt confidentielles. Malgré les dénégations de leur promoteur, elles sont surtout connues et fréquentées par les classes sociales supérieures, à la recherche de ce type de manifestations culturelles. Pour autant, les habitants qui citent la romancière dans leur description du territoire sont issus de tout milieu social.

Outre George Sand, les individus mentionnent parfois des « stars » plus contemporaines, comme Gérard Depardieu ou Michel Denizot, sans que ces dernières soient vraiment érigées au sens de « références » pour le territoire. Cette mention est plutôt faite dans une visée informative, dans l'optique de montrer ses connaissances sur les personnalités issues du Berry. Mais ces dernières n'étant pas vraiment des ambassadeurs du territoire aux yeux des habitants, elles sont alors « disqualifiées » dans leur statut de personnage clé. Quelques habitants citent par ailleurs des figures plus locales, qui leur semble cependant importantes pour présenter leur territoire, comme Miss Berry.

Au final, George Sand exceptée, peu de personnages de référence sont cités par les individus dans leur description du Berry. De la même manière, il existe peu d'événements de référence aux yeux des habitants. Certains mentionnent, spontanément, le Printemps de Bourges, festival de musique ayant lieu au mois d'avril, dans leur description de leur espace de vie. Il faut cependant noter que dans leur présentation, le Printemps de Bourges est plus symbolique de la ville de Bourges, que du Berry. D'ailleurs, certains acteurs locaux déplorent le manque d'ambition et le fait que cette manifestation n'ait pas enclenché de dynamiques, notamment économiques, autour du monde de la musique, pour un espace plus vaste que la ville elle-même. Néanmoins, la connaissance de ce festival représente bien une forme de participation à la vie d'un territoire, même si ce n'est pas celui que l'on étudie ici. Par ailleurs, aucun des individus

566. Géographe et historien local.

567. Comme *« Florence Aubenas, Mireille Darc, Anne Sylvestre, Annie Dupeyret, Ariane Ascaride »*, responsable de la Maison George Sand.

rencontrés n'a cité le festival DARC, à la renommée pourtant internationale – il attire notamment des danseurs de toute l'Europe, mais aussi du Canada ou de la Chine – dans sa description du territoire. Ce festival castelroussin ne constitue donc pas une référence en termes de connaissances territoriales.

Quelques habitants mentionnent un troisième festival, un festival de musiques traditionnelles[568], « les Rencontres internationales des luthiers et maîtres sonneurs », se déroulant chaque mois de juillet depuis plus de trente ans dans la vallée noire[569]. Ce festival semble être le plus fortement relié au Berry, dans les descriptions des individus. Ces derniers semblent cependant hésitants au moment de le mentionner, tant il leur paraît porté sur le passé et des activités traditionnelles, dont ils ne souhaitent pas forcément se faire l'écho.

L'évocation de « sites de référence » permet de démontrer une connaissance très intellectualisée du territoire. En ce sens, les habitants qui font la promotion de ces sites participent à la vie, au moins touristique, du Berry en s'en faisant les ambassadeurs. Leur description s'accompagne parfois de la mention de personnages ou d'événements « clés » pour l'histoire et la vie du territoire. Ces connaissances représentent bien une forme de participation territoriale car elles débouchent souvent sur des pratiques plus concrètes de visites, passages obligés dans la découverte du territoire.

Une connaissance « personnelle »

La description « intellectualisée » du territoire correspond à la volonté des individus de « bien répondre » à l'enquêteur, en montrant qu'ils connaissent ses principaux attraits, notamment au niveau touristique. Dans un second temps, la description de son espace de vie passe par une vision « plus personnelle », ce que l'on pourrait appeler une « vraie » connaissance du territoire, car elle est directement issue de leur réelle expérience quotidienne à travers des promenades, des visites… En effet, « réduite ou plus large, la pratique des lieux conduit peu ou prou à leur appropriation symbolique, à leur territorialisation. […] Les grandes lignes du relief et de l'hydrographie, l'organisation sociale de l'espace géographique, son aménagement, la localisation des ressources et des services, la matérialité, la forme, l'ambiance des lieux contribuent à structurer les espaces de vie »[570]. Pour la plupart des habitants, participer à la vie de son territoire consiste à le parcourir, afin de « l'apprivoiser », d'apprendre à le connaître sous différents aspects, de trouver ce que certains ont joliment nommé au cours de l'entretien ses *« trésors secrets »*. Leurs évocations du territoire sont donc issues de leur expérience personnelle et quotidienne.

Dans leurs descriptions, les individus se centrent principalement sur le patrimoine architectural. Ils évoquent ainsi *« des petits châteaux privés, des petites demeures, de jolies petites demeures, des belles maisons bourgeoises, »*[571] mais aussi des petits villages qu'ils ont été amenés à découvrir, parfois par hasard. Evidemment, les communes appartenant aux « plus beaux villages de France » sont mises à l'honneur, notamment par les habitants qui résident à

568. Ses organisateurs revendiquent le titre de premier festival européen de musiques traditionnelles. Le festival s'accompagne également d'un salon de lutherie.

569. D'abord situé dans l'enceinte du château de Saint-Chartier, le festival a été déplacé en 2009 dans une commune voisine, Lourouer-Saint-Laurent, suite à la vente de ce château. Ces deux communes sont situées à quelques kilomètres seulement de Nohant et l'on retrouve encore une fois dans la création de ce festival la présence tutélaire de George Sand. Cette dernière est en effet l'auteur d'un célèbre roman, *Les Maîtres sonneurs*, dont la thématique a inspiré celle du festival.

570. DI MEO Guy, POISSONNIER Nicolas, « Entre pratiques et représentations des lieux, quelle identité territoriale ? Le pays de Serres en Agenais », *Sud-Ouest Européens*, « A l'écart des métropoles, de nouvelles territorialités », n°19, Toulouse, PUM, 2005, p. 14.

571. Femme, 58 ans, Lourouer-Saint-Laurent (36).

proximité. Mais d'autres petits villages peuvent avoir été découverts au gré des pérégrinations sur le territoire et retiennent alors l'attention des habitants. Il est cependant intéressant de noter que ces derniers mentionnent rarement leur propre lieu de résidence comme présentant un intérêt patrimonial particulier, comme si la familiarité avec les lieux en détruisait le caractère « exceptionnel ».

Dans les discours de quelques habitants, les qualificatifs élogieux fusent pour décrire des lieux qu'ils apprécient de manière privilégiée. Les compliments sont parfois mesurés - *« quelque chose de très joli à voir »*[572] - mais peuvent devenir dithyrambiques : *« c'est un bijou, c'est un vrai bijou »*[573], *« c'est **quand même** magnifique »*[574]. Pour certaines personnes, découvrir ces beautés cachées nécessite cependant de faire l'effort de s'y intéresser. Selon elles, le charme du Berry n'est pas visible au premier abord, au premier coup d'œil. On retrouve alors les discours emprunts de représentations, évoqués au chapitre précédent, et très axés sur la notion de « mystère », de « modestie naturelle », de « barrière » à dépasser pour découvrir un « véritable » charme :

> *« Et en même temps, des coins de terroir à découvrir. C'est-à-dire que si on veut découvrir ces paysages, on ne les découvre pas immédiatement comme un bord de mer, par exemple. Mais il y a des choses très belles qu'on peut découvrir, des fonds de vallées berrichonnes, avec le brouillard qui monte sur les bœufs, les vaches blanches à l'automne, ça vaut le Mont Saint-Michel, quand on sait le voir. Mais il faut aller le découvrir »*[575]

Après la découverte, la connaissance personnelle, vient parfois chez certains individus l'envie de faire découvrir son territoire à d'autres personnes, en devenant, selon les souhaits des campagnes touristiques, de véritables « ambassadeurs » de celui-ci, aussi bien auprès d'autres habitants qu'auprès de personnes extérieures au territoire. L'accueil de visiteurs (famille, amis…) est l'occasion de prévoir des déplacements sur son espace de vie, plus ou moins quotidien, afin de faire découvrir celui-ci et partager son émerveillement. Certains prennent ainsi leur rôle « d'ambassadeur » très au sérieux et se font un devoir de présenter les principaux atouts du Berry. Un habitant raconte ainsi comment il a préparé une tournée de visites pour des amis en vacances chez lui, en prenant *« au syndicat d'initiative un petit dépliant sur chaque endroit à visiter »*[576]. Quelques personnes vont plus loin encore. Ainsi, une passionnée du territoire a décidé de créer une association afin de faire découvrir les beautés cachées de l'espace environnant son lieu de résidence, la champagne berrichonne. Cela nécessite un vrai travail de recherche, de visites, de discussions pour mettre au point des journées « découverte » sur une commune en particulier, mais cette bénévole le fait avec plaisir.

Ces découvertes ne se font pas dans un objectif uniquement individuel, consumériste, et permettent d'ouvrir la notion de participation territoriale vers un objectif plus « collectif », plus « sociétal ». Les habitants, notamment ceux ayant développé une forte inscription territoriale, cherchent à partager leur vision du Berry, à valoriser ce dernier, à travers leur volonté de devenir acteurs d'une certaine forme de « promotion touristique ». Ils ont développé une connaissance importante du territoire et ont tendance à relativiser les faiblesses que d'autres personnes pourraient mettre en avant. Par ailleurs, la connaissance plus ou moins importante que peuvent avoir les individus de leur espace de vie induit des comportements différenciés en termes d'activités pratiquées et d'organisation personnelle dans la gestion de la temporalité et de la spatialité. Ces deux dimensions seront étudiées dans le prochain chapitre, tant elles sont essentielles pour la compréhension d'un ancrage territorial.

572. Femme, 70 ans, Nérondes (18).

573. Responsable de l'association Les Gâs du Berry.

574. Homme, 40 ans, Argenton-sur-Creuse (36), surligné par nous.

575. Homme, 51 ans, Pigny (18).

576. Homme, 57 ans, Châteauroux (36).

Au final, les habitants, tout comme les acteurs locaux, possèdent une connaissance à la fois très intellectualisée et très pratique du territoire. L'objectif de notre propos n'était pas ici de refaire un inventaire de ses potentialités, telles qu'elles ont pu être évoquées dans sa présentation, mais de montrer ce qui fait référence aux yeux des individus. Une bonne connaissance d'un espace donné, notamment une connaissance plus personnelle, plus pratique, peut permettre d'aller plus loin dans le type de participation au territoire, et inciter l'habitant à un véritable engagement dans la vie de ce territoire.

3- Engagement

Au-delà de pratiques de « consommation » du territoire, ou d'une connaissance plus ou moins approfondie de celui-ci, certains habitants font le choix de s'engager véritablement dans la vie locale. Cet engagement correspond à une participation territoriale moins individuelle, plus collective, qui consiste à croire aux potentialités du territoire et à s'impliquer pour contribuer à son développement. En cela, il se rapproche de ce que nous avons défini comme étant une participation « citoyenne ». L'engagement territorial peut prendre différentes formes : bénévolat associatif, militantisme politique… Une nouvelle fois, l'objectif de notre propos n'est pas de lister de manière exhaustive l'ensemble des activités bénévoles pratiquées par les individus, mais bien de les mettre en relation avec le territoire. On distingue ainsi deux grands types d'engagement territorial : celui réalisé de manière « serviable » - au sens de « rendre service » - et celui réalisé de manière « militante »[577]. Seul ce dernier correspond à de véritables convictions en matière de développement local.

Engagé « serviable »

Les participants définis par le vocable « d'engagés serviables » se caractérisent par une volonté d'aider leur commune, leurs amis, leurs groupes sociaux. Pour autant, ils attendent souvent d'être sollicités avant de s'investir dans une action donnée. Peu d'entre eux prennent ainsi l'initiative de proposer leurs services. Par ailleurs, leur engagement est plutôt ponctuel, en fonction des demandes extérieures. Ces participants peuvent avoir été des habitants plutôt inscrits dans une démarche antérieure de consommation des ressources du territoire – par exemple des activités proposées par une association – mais qui ont été amenés à faire évoluer leurs modes de participation à la vie locale. D'ailleurs, au niveau associatif, il n'est pas forcément nécessaire d'être adhérent pour être un participant « serviable ». Il n'est ainsi pas rare que certaines personnes viennent en aide à diverses organisations, de manière ponctuelle, en fonction des impératifs de ces dernières.

> *« Pour les associations, je ne suis pas vraiment très impliqué, mais […] quand il y a des besoins, je donne un coup de main, des coups de main d'organisation, de main-d'œuvre, tout simplement »*[578]

Ce type d'engagement correspond finalement assez bien à une sorte d'entre-deux entre un participant « consommateur » et un participant « militant », qui semble se dégager de nouvelles formes d'investissements dans la vie collective, notamment en milieu associatif. Jacques Ion parle par exemple d'engagement « distancié » pour qualifier cette forme d'engagement plus individualiste où les personnes souhaitent garder la maîtrise de cet engagement et ne pas (plus)

577. Nous avons préféré ne pas utiliser les termes « bénévole » et « militant », tant ces formes sont évolutives, ces dernières années. L'objectif n'est pas non plus de proposer la description des différentes formes d'engagement associatif. Notre distinction entre engagé « serviable » et engagé « militant » correspond à une observation personnelle des formes de participation au territoire, issue des différents entretiens menés.

578. Homme, 40 ans, Argenton-sur-Creuse (36).

se sentir contraint par celui-ci[579]. L'individu se livre en effet à un véritable « zapping »[580] en termes d'engagement, au gré de ses envies du moment, au gré des différentes sollicitations auxquelles il peut être confronté. S'engager de manière ponctuelle représente cependant bien une des formes de participation territoriale que l'on peut repérer sur le Berry.

Engagé « militant »

Pour certains habitants, l'engagement à la vie du territoire peut relever d'une forme de militantisme, même si ce militantisme ne concerne pas que la sphère politique au sens restrictif du terme. Il s'agit cependant d'un véritable engagement, personnel et bien souvent spontané. Les individus peuvent ainsi s'investir dans un comité des fêtes, dans une association de parents d'élèves, ou bien encore au sein de l'action municipale de la commune.

Pour certains habitants, cet engagement est vécu comme un véritable devoir[581] : une mère de famille estime essentiel de s'investir dans la vie de l'école de ses enfants, une retraitée considère sa participation à la vie de la bibliothèque municipale comme un impératif moral, pour contribuer à animer culturellement son village. Les qualificatifs employés pour décrire cet engagement montrent bien souvent combien ce dernier est important aux yeux des habitants. Certains individus parlent ainsi de « responsabilités », de « destinée », ou de « mission » pour expliquer leur action. Ainsi, pour reprendre les propos d'une des personnes rencontrées, l'engagement militant, *« c'est vraiment un don, même un don de soi. Il faut le dire, ce n'est pas des grands mots, c'est vrai »*[582].

La question du don est d'ailleurs essentielle à prendre en considération pour comprendre les motivations individuelles à s'engager dans la vie locale, quel que soit le domaine considéré. Elle est souvent corrélée avec la notion de bénévolat dans les déclarations des individus : *« Et je me suis beaucoup, beaucoup, beaucoup donnée, parce que moi, j'étais bénévole […] »*[583]. Ainsi, ce don n'est pas complètement désintéressé. Les habitants s'engagent dans la vie locale parce qu'ils souhaitent en retirer, le plus souvent de manière totalement inconsciente, ce que Marcel Mauss appelle un « contre-don »[584], qui peut se manifester sous forme de reconnaissance envers leur action. Ce phénomène du « don » explique en partie certaines formes de participation territoriale.

L'engagement militant concerne également la participation des habitants à la vie politique locale. En effet, dès qu'un habitant est « repéré » comme étant « moteur » dans une commune, de par son investissement personnel, il se voit généralement proposer des fonctions plus « officielles » :

---

579. Jacques Ion utilise ainsi l'image du post-it (opposé au timbre-poste) pour qualifier ces nouveaux types d'engagements. ION Jacques, *La fin des militants*, Paris, Edition de l'Atelier, 1997, 124 p.

580. Jean-Pierre Worms parle de « zapping associatif » pour caractériser ces « engagements provisoires, diversifiés, changeants », WORMS Jean-Pierre, « Le capital social associatif en France hier et aujourd'hui », BEVORT Antoine, LALLEMANT Michel (dir.), *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 226-245.

581. « Ceux qui sont militants ont un engagement, qui se caractérise par un choix en conviction, en type d'action, en valeurs et non pas seulement en temps donné et en activité occupationnelle », FERRAND-BECHMANN Dan, *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 13.

582. Homme, 51 ans, Pigny (18).

583. Femme, 58 ans, Lourouer-Saint-Laurent (36).

584. L'action que constitue un « don » implique plusieurs règles : donner, mais aussi recevoir et rendre. Marcel Mauss met ainsi en évidence le « caractère contraint et intéressé » de cet acte social « apparemment libre et gratuit », MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique*, seconde série, 1923-1924, Edition électronique réalisée par Jean-Marie TREMBLAY, 2002, 106 p.

> *« Même avant, je me suis toujours occupé au sein du syndicalisme, je me suis toujours occupé au sein de la chambre d'agriculture, tout ça, j'ai toujours eu un peu des activités para-agricoles, si on peut dire. Quelque part, ça me plait un peu, sinon, on ne le fait pas. Et puis il y a plusieurs fois qu'on me demandait de rentrer au conseil municipal, et on me l'a sûrement demandé un peu plus fort que d'habitude et j'ai dit oui »*[585].

Ainsi, parmi les personnes engagées, rencontrées au cours de cette recherche, on compte une forte proportion d'individus occupant (ou s'étant vus proposer) un poste au niveau municipal[586]. Plusieurs acteurs locaux estiment que cette tendance serait plus importante en milieu rural, grâce à des phénomènes d'interconnaissance plus présents. Cette hypothèse, si elle n'est pas inintéressante à prendre en considération, mérite cependant des recherches plus poussées. Nos entretiens ne sont effectivement pas suffisamment nombreux pour répondre clairement à cette question. D'ailleurs, d'autres facteurs peuvent également expliquer cette plus forte implication municipale dans les espaces ruraux. Ainsi, le nombre de postes de conseillers municipaux à pourvoir rapporté à la population totale est proportionnellement plus important en zone rurale qu'en zone urbaine de par la constitution même des conseils municipaux.

La pratique de certains lieux fait l'objet d'une véritable intention de la part de l'acteur. Ces lieux correspondent à des pratiques déterminées, et donc à des modes différenciés de participation territoriale[587]. Tous les individus oscillent entre différents degrés d'implication : Pour certains individus, « il est possible d'être "consommateur", spectateur ou amateur alors que d'autres sont plutôt producteurs et professionnels »[588]. Les trois idéaux-types proposés ici doivent donc s'envisager dans une perspective dynamique. Les habitants passent de l'un à l'autre degré d'implication en fonction de l'évolution de leurs pratiques et de leurs représentations, en fonction également des « occasions » qui se présentent à eux : sollicitations extérieures, arrivée d'une activité ou d'une infrastructure éveillant un intérêt personnel, visite d'amis « obligeant » à promouvoir son territoire de vie. Les différentes étapes biographiques constituent aussi autant de facteurs d'évolution de leur participation territoriale.

Cette typologie des modes de participation à la vie du territoire reste cependant très individuelle, bien qu'elle prenne en compte les interactions sociales des habitants sur leur territoire. Il est maintenant nécessaire d'aborder une participation plus « collective », fondée autour de la notion de « réseau ».

---

585. Homme, 61 ans, Oizon (18)

586. 6 personnes sur les 34 habitants rencontrés exercent les fonctions de conseiller municipal ; 4 autres se sont vus sollicitées pour un tel poste, sans donner de suite à la proposition. De par un recrutement essentiellement lié à un réseau personnel d'interconnaissances, et axé sur des habitants plutôt actifs sur leur espace de vie, cette proportion de conseillers municipaux est supérieure au pourcentage d'élus dans la population berrichonne. En effet, une estimation basée sur le recensement de la population en 2008 et le nombre de conseillers municipaux en fonction de la population communale montre que le territoire compte environ 7 230 élus municipaux, soit 1,3 % de la population.

587. « Le choix des lieux par les individus n'est pas le fait du hasard ! Ce choix est sous-tendu par une intentionnalité. C'est celle-là qui va faire la jonction entre les pratiques et les lieux. Les pratiques qu'on désirerait effectuer vont être associées à un lieu parmi tant d'autres, celui le plus à même de remplir les conditions de ses exigences. Il y a le désir irrépressible que soient associées les pratiques aux lieux, voire à la qualité des lieux, en quelques sortes qu'il y ait une concordance entre les lieux et les pratiques », MAYI Amélie-Emmanuelle, *op. cit.*, p. 352.

588. LAHIRE Bernard, *op. cit.*, p. 38.

III- Une participation plus collective : réseaux sociaux et phénomènes d'interconnaissances

Après avoir décrit de manière assez individuelle les formes de participation des habitants à la vie du territoire, il est maintenant essentiel de cerner cette implication de manière plus collective. En effet, « les territoires sont vécus collectivement et individuellement. Ce sont des entités communes partagées par un grand nombre. Pour les individus qui l'habitent, le territoire est une aire d'action et de vie. S'y développent des structures de parenté et de travail, des réseaux sociaux, des rôles sociaux de production »[589]. Au-delà d'une vision personnelle de la participation territoriale, il est donc intéressant de voir quelles relations les individus sont amenés à construire sur leur espace de vie et de faire ainsi appel à la sociologie des réseaux sociaux[590]. Cela permettra d'aborder la question des phénomènes d'interconnaissance et de construction du lien social[591].

1- Réseau social et capital social

L'utilisation du terme « réseau » n'est pas anodine et recouvre une multiplicité d'acceptions : « réseau désigne des infrastructures et des moyens techniques. On parle de réseau ferré, routier, hertzien, électrique, électronique, communicatif, coquin, énergétique, informatique. Le terme de réseau est également connoté par une série d'images sociales : puissance, compétence, argent, performances, technologies, maîtrise, progrès, innovations, investissements, contrôle »[592]. Evidemment, notre objet n'est pas de passer en revue l'ensemble de ces connotations, mais bien de se placer dans une perspective sociologique interactionniste, en qualifiant le réseau de « social ». La notion de « réseau social » a fait son apparition depuis quelques années dans l'opinion publique, notamment avec l'émergence de réseaux sociaux virtuels, qui permettent aux individus d'échanger opinions, photos, vidéos, messages, via les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), dont Internet. Cette connotation « virtuelle » du terme est majoritaire dans les analyses de réseaux sociaux. Pourtant, ce n'est pas celle que nous retiendrons dans le cadre de notre étude. Pour intéressante qu'elle soit, elle nous parait cependant s'éloigner d'une étude de la participation territoriale, telle que nous l'avons définie au préalable.

Nous nous placerons plutôt dans la perspective de la sociologie des réseaux sociaux dont les tenants rejettent les catégories sociales définies *a priori*[593]. Leur objectif est d'observer les différentes interactions sociales, d'analyser ces réseaux sociaux afin de déterminer les structures sociales existantes. Ainsi, la forme du réseau social a une incidence sur les ressources

589. ALLARD Cyril, *op. cit.*, p. 66.

590. « Avec la sociologie des réseaux sociaux en effet, la perspective se centre sur les relations dans des structures sociales délimitées – l'action individuelle est donc effectivement socialement située, mais dans un ensemble social restreint », PONTHIEUX Sophie, *Le capital social*, Paris, La Découverte, 2006, p. 26.

591. « Les analyses de réseaux mettent ainsi en lumière les mécanismes de construction de ces liens et de ces chemins entre individus, collectifs et institutions. Elles montrent en particulier comment les groupes sont connectés par des individus communs, et les individus connectés par des groupes communs », BIDART Claire, « Etudier les réseaux. Apports et perspectives pour les sciences sociales », *Informations sociales*, 2008/3, n°147, p. 38.

592. FERRAND Alexis, « Langage formel, théorie sociologique, méthode d'observation, quelques observations sur l'analyse des réseaux sociaux », FERRAND Alexis (dir.), *Un niveau intermédiaire, les réseaux sociaux*, Actes du séminaire organisé par le CESOL (Centre d'étude sur les solidarités sociales), 1987, 10 p.

593. Sans pour autant adopter leur « radicalisme » quant à l'abandon de catégories sociales déterminées, comme le sexe, l'âge, la classe sociale. Pour une critique plus détaillée de la SNA (Social Network Analysis), voir l'article suivant : EVE Michel, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *Réseaux*, n°115, 2002, pp.183-212.

mobilisables par l'individu, mais est également un effet émergent des interactions. Michel Forsé définit ainsi la notion de réseau social comme un « ensemble de relations entre un ensemble d'acteurs. Cet ensemble peut être organisé (une entreprise, par exemple) ou non (comme un réseau d'amis) et ces relations peuvent être de nature fort diverse (pouvoir, échanges de cadeaux, conseil, etc.), spécialisées ou non, symétriques ou non »[594]. Dans notre perspective, il s'agit d'étudier les formes de participation territoriale via les différents réseaux auxquels peuvent appartenir les individus : réseaux associatifs, politiques et culturels, réseaux professionnels, réseaux privés, amicaux et familiaux… Notre objectif n'est pas non plus ici de lister de manière exhaustive les différentes formes de réseaux sociaux présents sur le territoire – cet exercice pourrait en effet faire l'objet d'une thèse à part entière. L'idée est plutôt de mettre en évidence deux phénomènes qui nous paraissent particulièrement intéressants dans une perspective d'inscription territoriale.

Le premier de ces phénomènes consiste en ce que l'on pourrait appeler le développement d'une stratégie de sociabilité « alternative ». En effet, la plupart des personnes rencontrées estime que les lieux de sociabilité « officiels » sont peu nombreux sur le territoire. C'est d'ailleurs pour cette raison que certaines d'entre elles pensent que le Berry est particulièrement peu dynamique et attractif, notamment pour les jeunes générations[595]. Il faut savoir que « dans tous les milieux, la sociabilité est davantage tournée vers l'extérieur chez les jeunes et, avec l'avancée en âge, elle se recentre sur les proches, familialement ou géographiquement »[596]. Le facteur « âge » joue donc sur les types de sociabilités et sur les modes de constitution d'un réseau social, d'où l'importance de mettre l'accent sur ces formes de sociabilités « alternatives », qui permettent de dépasser un manque d'infrastructures intrinsèque au côté plutôt rural du territoire. Ainsi, contrairement à des tendances plutôt urbaines, les jeunes habitants du territoire ne se retrouvent pas tant dans des lieux de sociabilité extérieurs, qu'au sein de la sphère privée, chez les uns et chez les autres. La sociabilité repose donc sur un fonctionnement en réseau. Il s'agit alors d'entrer dans ce réseau pour être au cœur de nombreuses relations amicales (voire familiales dans le cas d'habitants dont les ascendants sont ancrés sur le territoire depuis plusieurs générations). Evidemment, ce phénomène n'est pas propre au Berry, mais s'insérer dans de tels réseaux permet de s'ancrer dans un territoire. Certains habitants mettent cependant en évidence l'idée « d'effort » à faire, de « volonté » à mettre en œuvre[597] pour rechercher l'information adéquate, déterminer les réseaux sociaux qui correspondent à chacun et trouver le moyen d'y entrer.

De manière quasiment paradoxale, le second phénomène à l'œuvre sur le territoire pourrait s'apparenter à ce que l'on a appelé un effet « boule de neige ». Une fois l'individu inséré dans des réseaux sociaux, notamment ceux appartenant à la sphère publique[598], il se retrouve entraîné, parfois même malgré lui, dans différentes formes de participation territoriale. En effet, un habitant qui commence à s'engager, est rapidement « repéré » comme personne moteur, active et dynamique. Il est alors invité à s'engager plus encore, ou bien de manière différente.

---

594. FORSE Michel, « Définir et analyser les réseaux sociaux. Les enjeux de l'analyse structurale », *Informations sociales*, 2008/3, n°147, p. 10

595. Rhétorique du *« pas grand-chose »* déjà évoquée précédemment.

596. FORSE Michel, *op. cit.*, p. 14.

597. *« Quand on veut faire quelque chose, ici, on peut le faire, si on se débrouille bien à chercher »*, femme, 72 ans, Le Blanc (36).

598. Jürgen Habermas propose la définition suivante du terme : « nous qualifions de "publiques" certaines manifestations lorsqu'au contraire de cercles fermés elles sont accessibles à tous – de même que nous parlons de places publiques ou de maisons publiques (maisons de tolérance) ». *A contrario*, le terme de « privé » signifie pour lui « dépourvu de fonction publique ». HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, pp. 13-14.

« Ca s'est fait comme ça, petit à petit. Une fois qu'on commence à être conseillère municipale, il y a la bibliothèque qui est là, il manque des personnes. Après, il y a une association, ça serait bien, et petit à petit… »[599].

Cet effet « boule de neige » peut également être profitable aux individus, bien que de manière plus marginale, dans le cadre professionnel. Certains parviennent ainsi, par exemple, à se constituer une clientèle de plus en plus étendue et à élargir ainsi leur réseau social. Un éleveur peut ainsi vendre les produits de sa ferme[600]. Un artisan estime que 30 % de sa clientèle est *« liée aux particuliers. Le bouche-à-oreille : "Ben, vous êtes venus chez mon cousin" ou "Vous êtes venu chez mon oncle", ou "chez mon voisin", pas loin »*[601]. La constitution de réseaux sociaux étendus peut donc aussi être utile dans le domaine professionnel.

Les deux phénomènes décrits ci-dessus – le développement d'une sociabilité « alternative » et une sorte d'effet « boule de neige » – permettent de mettre en évidence l'importance des réseaux sociaux sur un territoire. Or, dans la littérature sociologique, la notion de « réseau social » est souvent reliée à celle de « capital social ». Ce concept a été particulièrement popularisé par les travaux de Robert Putnam et notamment par son ouvrage phare *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, paru en 2000[602]. Dans ce dernier, Robert Putnam distingue en particulier deux types de liens : le « bounding capital » constitué des réseaux de sociabilité les plus proches de la personne, et le « bridging capital » formé de réseaux plus distendus, regroupant des individus aux valeurs et aux modes de vie différents[603]. La notion de capital social telle qu'elle est développée par Robert Putnam est aujourd'hui très controversée car elle mêle indistinctement des comportements objectifs et des phénomènes subjectifs, à travers les concepts de réseaux, modes de participation civique, normes, valeurs, confiance sociale… Cette définition du capital social, bien que critiquée, est cependant celle qui est privilégiée dans le champ des politiques publiques, au détriment d'autres perspectives, notamment celle proposée par Pierre Bourdieu[604]. Sophie Ponthieux constate ainsi que « là où Bourdieu construit une analyse des relations de domination dans laquelle le capital social contribue à la reproduction des positions de pouvoir, le capital social qui va s'imposer dans la littérature ne permet de penser ni l'inégalité de pouvoir des acteurs, ni le conflit des

599. Femme, 58 ans, Lury-sur-Arnon (18).

600. Ça s'est fait *« vraiment par connaissances, et connaissances de connaissances. […] Au début ce sont des connaissances et après ce sont des réseaux »*, homme, 31 ans, Fontgombault.

601. Homme, 52 ans, Lignières (18).

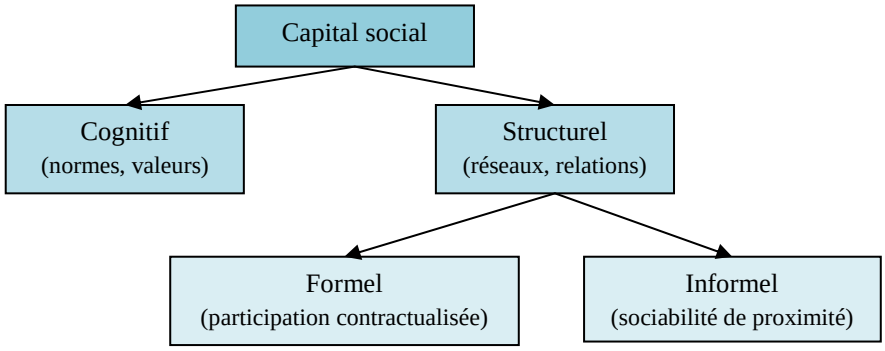
602. PUTNAM Robert, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Shcuster, 2000, 541 p. Dans cet ouvrage, Robert Putnam soutient notamment la thèse d'un déclin de l'engagement citoyen des Américains. Ces derniers auraient adopté des comportements plus individualistes et auraient tendance à ne plus s'investir dans des activités collectives, de type associatives, politiques, religieuses… Il en veut pour preuve le déclin des ligues de bowling alors que la pratique de ce loisir est en hausse constante depuis plusieurs années.

603. Cette distinction entre deux types de capital social chez Putnam peut être rapprochée des théories de Mark Granovetter sur « la force des liens faibles » (« the Strength of weak ties »). Ces derniers servent à relier des « liens forts », de proximité sociale, et sont les plus susceptibles d'aider à élargir le cercle de connaissances de l'individu. Mark Granovetter étudie notamment ce phénomène dans le cadre professionnel. Il montre que les « liens faibles » permettent d'accéder à des informations très différentes les unes des autres et d'augmenter ainsi les opportunités professionnelles. GRANOVETTER Mark, « The strength of weak ties. A network theory revisited », *Sociological Theory*, Volume 1, 1983, pp. 201-233.

604. Dans une perspective bourdieusienne, « le volume de capital social que possède un agent est fonction de l'étendue du réseau de relations qu'il peut mobiliser mais également du volume de capital (économique, culturel ou social) possédé par chacun des membres du réseau de relations auquel il pourra faire appel », DESCHENAUX Frédéric, LAFLAMME Claude, « Participation sociale et mobilité géographique, gage d'une insertion professionnelle de qualité ? », *Lien social et Politiques*, n°51, printemps 2004, p. 41.

intérêts »[605]. Certains auteurs tentent enfin de lever les critiques formulées sur la notion de capital social et montrent qu'on peut distinguer deux approches différentes de ce terme : une approche en termes de valeurs et de normes, appelée « capital social cognitif » et une autre en termes de réseaux relationnels, appelée « capital social structurel ». Celui-ci « se décline lui-même en une dimension "formelle", qui recense surtout la participation à des associations, et une dimension "informelle", qui recense la sociabilité de proximité […] »[606] (figure 19). C'est ce « capital social structurel » qui nous parait le plus intéressant à prendre en considération dans une optique territoriale. Il permet en effet de mettre en évidence à la fois les formes d'engagement individuel des habitants, mais également leur insertion dans des réseaux sociaux. Suivant le « capital social structurel » dont dispose chaque individu, celui-ci sera plus ou moins investi dans sa zone de vie, ancré sur son territoire.

Figure 19 : Modélisation des formes de capital social d'après Marc Jacquemain



La présence de réseaux sociaux et l'importance du capital social dans la constitution de ces derniers n'est évidemment pas propre au Berry et se retrouve sur n'importe quel territoire. Certains auteurs estiment cependant que cette tendance est plus particulièrement présente en milieu rural où il existe « des modes de vie et des traditions qui constituent une culture spécifique : nous pensons au fonds culturel paysan mais aussi aux spécialités rurales que sont un bénévolat motivé, une vie locale et associative dense, le contact avec un patrimoine naturel et culturel important, sans oublier l'affirmation d'un rapport particulier avec la société et la localité »[607]. Cette affirmation nous semble quelque peu réductrice. L'étude de différentes formes de participation sur des territoires diversifiés[608] montre que ce type de comportements n'est pas tant caractéristique de zones urbaines ou rurales, mais est plutôt le fait de territoires « défavorisés » en termes d'infrastructures, sur lesquels les habitants sont obligés de puiser parmi les ressources endogènes des modes de socialisation différents. De fait, ce qualificatif de « territoire défavorisé » recouvre souvent la distinction entre zone rurale et zone urbaine, sans toutefois lui correspondre exactement. Les expériences des habitants montrent ainsi que certaines communes rurales sont « sur-équipées » en matière de structures de loisirs, de sports, de culture, tandis que des villes situées dans des agglomérations ne profitent pas de cette proximité avec de nombreuses infrastructures. La constitution de différents réseaux sociaux permet alors de

605. PONTHIEUX Sophie, *op. cit.*, p. 34.

606. HOUARD Jean, JACQUEMAIN Marc (dir.), *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck, 2006, p. 32.

607. CETTOLO Hélène, *op. cit.*, p. 46.

608. Notamment dans le cadre spécifique des télévisions locales participatives. Ainsi, l'étude comparée de deux télévisions participatives, l'une en milieu rural et l'autre en banlieue parisienne, permet de mettre en évidence le caractère dynamique des réseaux sociaux existant au sein de la population, malgré des contextes géographiques et socio-culturels plutôt défavorisés. RIOU Yolande, *op. cit.*, 2005.

contrebalancer en partie ce que certains individus vivent comme une faiblesse du territoire. Ce dernier n'est pas toujours en mesure d'offrir aux habitants les infrastructures de loisirs, de rencontres… qui leur semblent indispensables. Les individus sont alors amenés à développer des modes de sociabilité alternatifs et créent leur propre structuration de loisirs[609].

2- Interconnaissance et contrôle social : sphère publique, sphère privée

Dans les propos des habitants, la notion de réseau semble être directement liée à un phénomène d'interconnaissance. En effet, connaître une personne permet d'entrer dans une partie de son réseau relationnel, et de faire connaissance avec d'autres habitants. L'interconnaissance devient alors le corollaire du réseau social. Henri Mendras propose la vision suivante de l'interconnaissance. « *Tous les gens sont nés et vivent ensemble de la naissance jusqu'à leur mort. C'est pourquoi cette société se définit comme d'interconnaissance. Chacun des membres de la société connaît tous les aspects de la personnalité de tous les autres membres* »[610].

Evidemment, ce phénomène d'interconnaissance est loin d'être spécifique au Berry. Pourtant, il est très présent sur ce territoire et mis en évidence par de nombreux habitants, dans la description de leurs pratiques. L'interconnaissance serait-elle alors caractéristique des espaces plutôt ruraux, comme pourrait d'ailleurs le laisser supposer la définition proposée par Henri Mendras ? Julien Mischi et Nicolas Renahy, qui cherchent à montrer les effets de l'interconnaissance sur les pratiques politiques et militantes dans ce qu'ils appellent les « mondes ruraux », sont loin d'en tirer une telle conclusion. Pour eux, il faut « se garder de considérer que les liens d'interconnaissance constitueraient une caractéristique exclusive des espaces ruraux. Ils y prennent seulement des formes spécifiques et une importance singulière que l'on doit prendre soin d'évaluer en fonction des périodes et des contextes »[611]. Les formes que revêt ce phénomène d'interconnaissance dépendent donc des situations, des individus et surtout des interactions qui existent entre eux.

Aux yeux des habitants, ce phénomène d'interconnaissance se présente comme un moyen de rentrer rapidement dans des réseaux sociaux. La formule *« tout le monde connaît tout le monde »* – et ses diverses variations, comme *« tout le monde se connaît »* ou encore *« je connais tout le monde »* – revient d'ailleurs comme un leitmotiv dans les déclarations de plusieurs individus désireux de faire comprendre l'étendue de ces réseaux et l'importance que revêt ce phénomène d'interconnaissance dans leur vie quotidienne. Ce phénomène peut d'ailleurs être vécu comme un poids, comme le remarque certains habitants, lorsqu'ils décrivent leur espace de vie : *« C'est une petite ville, tout le monde se connaît. Il y a ceux que ça insupporte, parce que*

609. Plusieurs habitants constatent ainsi que, sur le territoire, les individus ont tendance à se recevoir les uns les autres à leur domicile, ce qui est moins aisé dans de grosses agglomérations dans lesquelles les habitations sont plus petites. C'est ce qu'illustre cette anecdote racontée lors d'un entretien : *« J'ai ma meilleure amie, elle a une maison de campagne à Saint-Hilaire, mais elle est originaire de Paris, donc ce n'est vraiment que sa maison de campagne. Et quand elle est arrivée là, au début, elle m'a dit : "Mais vous faites quoi, vous, à la campagne ? Parce que je ne comprends pas ce que vous faites le week-end. Parce que nous, le week-end, on fait du shopping, on va boire un coup, mais vous, qu'est-ce que vous faites le week-end ?". Je lui ai dit : "Nous, on a des occupations différentes. C'est sûr qu'on ne peut pas forcément aller boire un coup, on va en forêt, on vit surtout chez nous, on invite des gens chez nous". Et c'est vrai qu'eux, c'est différents, elle habite déjà un vingt mètres carrés, sur Paris, parce que les loyers sont très chers, et ils ont tendance à moins se regrouper chez eux, et plus à l'extérieur. Et je lui ai dit que nous, c'est différent, on regroupe tous nos amis chez nous, et puis voilà comment on s'occupe le week-end »*, femme, 22 ans, Issoudun (36).

610. MENDRAS Henri, *Eléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1967, pp. 143-144.

611. MISCHI Julien, RENAHY Nicolas, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n°83, 2008/3, p. 18.

justement, on se connaît trop, vous n'êtes pas anonymes »[612]. De l'interconnaissance découle donc des formes de contrôle social, parfois difficilement supportées par certains individus. Le caractère intrusif des réseaux de connaissances a d'ailleurs déjà été relevé dans certaines enquêtes[613]. Certains habitants comprennent même que cela puisse faire peur, car leurs concitoyens possèdent beaucoup d'informations les uns sur les autres. Si les individus conviennent volontiers de ce que cette interconnaissance peut avoir de dérangeant en terme de préservation de la vie privée, quelques-uns s'estiment plutôt heureux de cette attention à laquelle ils n'ont pas toujours été habitués au cours de leurs précédentes expériences territoriales[614]. Ces derniers vont alors souligner les côtés positifs de cette interconnaissance à travers différentes valeurs : la solidarité, l'entraide, l'attention aux autres… qui vont s'exprimer lors des moments les plus difficiles de leur existence :

> *« Quand il y avait de la neige, tu vois les cinq cents mètres (Elle désigne d'un geste large la grande allée qui mène chez elle), il y avait des congères, donc je ne pouvais plus sortir. Donc la mairie m'a appelée pour voir si je n'étais pas bloquée, la boulangère m'a appelée pour voir si j'avais du pain, et elle s'est débrouillée pour que quelqu'un m'amène du pain ! Tu vois, je n'ai rien fait, on s'est occupée de moi et j'étais très émue »*[615].

La notion d'interconnaissance est directement liée à la notion de lien social : pour certains habitants, l'objectif de la participation territoriale est véritablement de faire sortir les gens de chez eux, de les inviter à des soirées, de leur permettre de participer à la vie publique[616]. La notion de lien social se dessine souvent en filigrane, dans les propos des individus. Notre objectif n'est pas non plus, encore une fois, de réaliser une analyse des formes de lien social pouvant exister sur un territoire ou pour un groupe d'individus[617]. Certains habitants déplorent parfois la perte d'une forme de lien social, causé notamment par l'apparition de formes de sociabilité plus personnelles, comme la télévision. En fait, on assiste à une transformation de ce lien, d'un lien plus « communautaire » à un lien plus « sociétal », et surtout à une recomposition de celui-ci, mêlant interconnaissance spatiale et interconnaissance sociale.

La notion d'interconnaissance ainsi fait directement référence aux pères fondateurs de la sociologie et à la distinction que certains d'entre eux ont mise en évidence entre, globalement, deux grandes formes sociales : la communauté et la société. L'objectif n'est évidemment pas d'esquisser une histoire de leurs théories, mais de montrer en quoi celles-ci peuvent être pertinentes lorsqu'il s'agit d'explorer deux types d'interconnaissance qui relèvent à notre sens de ces deux grandes formes sociales (tableau 4).

---

612. Femme, 32 ans, Saint-Amand-Montrond (18). Une autre habitante ne dit pas autre chose en formulant l'opinion suivante : *« je connais tout le monde […] Moi, ça me plait, mais il y a toujours des gens à qui ça ne plait pas »*, femme, 22 ans, Issoudun (36).
613. Voir par exemple le travail d'Elisabeth Lisse sur la cité Ney, « La cité Ney : entre-soi ! », consultable sur le site du LESTAMPS (Laboratoire d'Études Sociologiques des Transformations et Acculturations des Milieux Populaires), http://www.lestamp.com/publications_mondialisation/publication.lisse.htm
614. « Il y a deux visions de cette interconnaissance, une négative et une positive. D'un côté, on pense qu'elle encourage le contrôle social, le conformisme et le traditionnalisme. De l'autre, ces relations face à face, c'est le contraire des relations anonymes des grandes villes ; ces relations personnalisées intègrent les individus à leur communauté et confortent leur identité personnelle et sociale », BRUNO Jean, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Presses de l'Université de Québec, 1997, p. 41.
615. Femme, 42 ans, Brion (36).
616. C'est le cas de ce maire qui se sent très impliqué dans le maintien du lien social dans sa commune : *« Mon obsession, c'est que [la commune] ne soit pas un village dortoir. Que les gens se rencontrent, quels que soient leur condition sociale et leur âge, travaillent ensemble »*. Homme, 51 ans, Pigny (18).
617. Nous renvoyons pour cela à l'excellent ouvrage de Pierre Bouvier, qui étudie l'émergence de la notion et la manière dont celle-ci a été prise en compte et théorisée par les différentes sciences sociales. BOUVIER Pierre, *Le lien social*, Paris, Gallimard, 2005, 401 p.

Tableau 4 : Communauté et société d'après Durkheim, Tönnies et Weber

	Communauté	***Société***
Durkheim : passage d'une solidarité mécanique à une solidarité organique	**Solidarité mécanique**	**Solidarité organique**
	Cohésion sociale fondée sur des valeurs communes. Attachement des individus au groupe, la conscience collective recouvre la conscience individuelle	Cohésion sociale fondée sur la complémentarité d'activités différentes selon les individus (division du travail). Affaiblissement de la conscience individuelle au profit de la conscience collective.
Tönnies : passage de la « communauté » à la « société »	**Gemeinschaft**	**Gesellschaft**
	Fondée sur la « volonté organique » de ses membres. Trois formes : communauté de sang (famille), de lieu (village) et d'esprit (amis). Coutume gère les relations.	Fondée sur la « volonté réfléchie » de ses membres, à la recherche d'un bonheur individuel. Relations d'échanges sont contractualisées.
Weber : coexistence de deux types de relations sociales	**Communalisation (Vergemeinschaft)**	**Sociation (Vergesellschaftung)**
	Sentiment subjectif d'appartenance à une même communauté. S'appuie sur la tradition ou les affects.	Relations sociales issues d'un compromis ou d'une coordination d'intérêts motivés rationnellement (en valeur ou en finalité).



La notion d'interconnaissance fait enfin référence, dans les déclarations des habitants, à celle de proximité. Concept « à la mode », comme celui de « lien social » ou de « réseaux sociaux », il est très utilisé, notamment dans le cadre des politiques publiques, mais dans des acceptions parfois très divergentes. Cependant, on peut définir globalement deux grands types de proximité[618] : une proximité spatiale, qui se base sur la situation géographique, et une proximité socio-économique, elle-même subdivisée en deux sous-types : une proximité de ressources (qu'elles soient cognitives ou matérielles) et une proximité relationnelle (qui comprend, entre autres, l'insertion dans des réseaux sociaux). La proximité peut être géographique ou de goût[619], et détermine les types de réseaux qui vont être créés, puis mobilisés par chaque individu. En ce sens, la notion de proximité est loin d'être incompatible avec la notion de mobilité. L'insertion dans des réseaux sociaux, dans des réseaux d'interconnaissance explique même en partie les phénomènes d'ancrage territorial que nous allons être amenés à développer dans notre prochain chapitre.

618. Voir par exemple GILLY Jean-Pierre, TORRE André (dir.), *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan, 2002, 301 p.

619. En effet, « si on ne peut négliger que la contrainte de distance pèse sur la constitution de réseaux, au-delà d'une certaine taille d'agglomération, ce n'est pas en général la proximité géographique de résidence qui construit le groupe, mais une proximité de goûts, de pratiques communes qui doivent être vécues dans un même lieu et dans un même moment », PIOLLE Xavier, *op. cit.*, p. 352.

Au final, aborder les formes de participation individuelle à la vie d'un territoire nous amène à évoquer de nombreuses notions « connexes », indispensables à mentionner si l'on souhaite se placer dans une perspective plus interactionniste, visant à montrer les relations inter-individuelles. Ont ainsi été proposés les concepts de « réseaux sociaux », de « capital social », de « lien social », à travers les termes d'« interconnaissance » et de « proximité ». La description, aussi brève soit-elle, de cette vision « collective » de la participation territoriale était cependant indispensable[620] pour lier cet aspect de l'inscription individuelle à la question de l'identité constitutive de la construction territoriale, que nous aborderons dans notre dernier chapitre.

L'étude initiale du concept de participation nous a finalement montré que l'acception communément admise de ce terme – que ce soit dans le domaine du développement local et international ou dans le domaine de la démocratie participative – est bien trop réductrice pour embrasser l'ensemble des activités pratiquées par les individus. Nous avons abouti à la conclusion qu'il était nécessaire d'en élargir le sens et de parler de participation « territoriale »[621]. Nous avons ainsi défini la participation territoriale comme l'ensemble des activités pratiquées par un individu sur un territoire donné.

Cette participation « territoriale » est visible à deux principaux niveaux : un niveau individuel et un niveau collectif. Du point de vue individuel, elle s'articule autour de trois degrés : « consommation », « connaissance » et « engagement ». Evidemment, les habitants combinent ces trois degrés en fonction de leurs activités, passent de l'un à l'autre suivant l'évolution de leurs représentations du territoire et de leur ancrage sur celui-ci. De manière équivalente, la pratique de telle ou telle forme de participation permet de faire évoluer sa vision de son espace de vie[622].

Toute activité peut donc être signifiante pour un territoire dans la mesure où elle contribue à construire et à faire vivre ce dernier. La notion de participation « territoriale », dans son acception la plus collective, permet de faire appel à des raisonnements plus sociaux, en montrant le fonctionnement par réseaux d'interconnaissance, qui n'est pas propre au Berry, mais néanmoins particulièrement présent sur celui-ci. Ce fonctionnement est essentiel à mettre en évidence pour bien comprendre les interactions existant sur un espace donné et les formes de liens qu'y développement les individus.

620. En effet, « c'est moins le groupe en tant que tel qui fonde l'identité que la juxtaposition de groupes différents – ou de cercles sociaux – qui s'entrecroisent de façon unique en chaque individu », PAUGAM Serge, *Le lien social*, Paris, PUF, 2008, p. 4.

621. Certains chercheurs proposent les termes de « territorialité » ou de « territorialisation » pour dynamiser la notion de « territoire » (voir chapitre I). Dans cette optique, il serait possible de suggérer une étude de la participation « territorialisée », plutôt que de la participation « territoriale ». Paradoxalement, il nous semble qu'associer l'adjectif « territorialisée » à la participation amène à se centrer principalement sur cette « territorialité » et rend la « participation » presque secondaire, ce qui est loin de notre objectif.

622. « La participation, en rassemblant des acteurs autour de problématiques communes, se fait créatrice d'identité et de représentations, parce qu'elle est un moyen de construire des visions collectives du territoire, indépendamment de la prise de décision », OIRY Annig, *op. cit.*, p. 67.

Chapitre VII.
L'ancrage territorial :
une appropriation choisie ou contrainte de l'espace ?

La participation des habitants à leur territoire de vie est fortement liée à la manière dont ils considèrent celui-ci. Pratiques et représentations s'entrelacent, s'influencent mutuellement. Par ailleurs, cette participation ne peut pas non plus être déconnectée des deux dimensions que sont l'espace et le temps, indispensables à prendre en considération pour comprendre les mécanismes d'inscription territoriale des individus. Paul-Henri Chombart de Lauwe estime ainsi qu'il est difficile « de comprendre une population, un groupe, ou un cas personnel, sans les situer à la fois dans le temps, dans la vie de leur époque telle qu'elle a été influencée dans ses formes par les périodes antérieures, et dans un espace géographique soigneusement décrit »[623]. Le chapitre III a déjà permis d'aborder ces deux dimensions, à travers la description de l'histoire (dimension temporelle) et des recompositions territoriales (dimension spatiale) du Berry. Il s'agit maintenant de renverser la perspective et de considérer ces dimensions non plus à partir du territoire, mais à partir des habitants, afin de voir leur influence sur ces derniers. Le détour par les pratiques et les représentations sociales était ainsi essentiel afin d'éclairer ce questionnement, car il existe un fort lien entre les dynamiques sociales et les formes d'appropriation du temps et de l'espace. En effet, « se projeter et se référer à un espace plus large que le local (la région, la nation, le monde), c'est aussi affirmer son emprise, sa participation à l'histoire. Se réfugier dans un espace restreint et plus aisément maîtrisable (du quartier au chez-soi), c'est se protéger de l'incertitude du présent et anticiper les menaces de l'avenir »[624]. Suivant l'appréhension que les individus ont du temps et de l'espace qui les entourent, ils ont également des pratiques territoriales diversifiées.

Ainsi, après avoir abordé les notions de représentations et de participation territoriale, il s'agit maintenant de montrer que l'inscription des habitants sur un espace donné s'appuie sur un troisième pilier, ce que l'on pourrait appeler « l'ancrage territorial »[625]. Cet ancrage territorial se fonde, à notre sens, sur deux processus complémentaires : la manière dont l'espace est approprié pour devenir territoire – ce que nous avons déjà évoqué dans les premiers chapitres de cette recherche – ainsi que le caractère choisi ou contraint de l'installation dans ce territoire. D'après Abraham Moles, l'appropriation[626] de l'espace repose elle-même sur deux processus : l'exploration du territoire par les individus – faisant ainsi référence à des questions d'espace, de mobilité – et l'enracinement de ces derniers dans leur espace de vie – faisant ainsi référence à des problématiques liées au temps, voire à des notions comme la temporalité, la mémoire ou encore les racines.

---

623. CHOMBART DE LAUWE Paul-Henri, *Des hommes et des villes*, Paris, Payot, 1963, p. 61.

624. SENCEBE Yannick, *op. cit.*, p. 22.

625. Formulation empruntée à Julien Frayssignes, qui la définit ainsi : « Fondé sur une approche récursive, le concept d'ancrage vise à appréhender les processus de construction territoriale engendrés par les dynamiques économiques, ainsi qu'à expliciter la manière dont les caractéristiques d'un territoire imprègnent ces mêmes dynamiques », FRAYSSIGNES Julien, *op. cit.*, p. 57. Cette définition peut selon nous s'appliquer à l'ensemble des dynamiques territoriales, au-delà du secteur économique. Elle permet alors de montrer comment les caractéristiques d'un territoire influencent l'ensemble des pratiques et représentations territoriales.

626. « La psychologie de l'espace, définie comme l'étude du rapport de l'homme à l'espace, porte un intérêt particulier au mécanisme de l'appropriation. […] L'appropriation est donc un processus mental propre à un individu implanté dans un espace (poste de travail, appartement, ville,…) qu'il occupe et vit (un espace vécu). Par cette appropriation, le sujet devenu habitant valorise mentalement son espace, y associe des significations et parfois même le modifie matériellement par son action », MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *op. cit.*, pp. 12-13.

Le temps et l'espace semblent étroitement liés dès lors qu'on aborde la question de l'inscription territoriale. Pour certains auteurs, le temps se situe même à la base de la constitution de l'espace. En effet, « l'un des premiers actes d'organisation du territoire s'est appuyé sur un principe spatio-temporel »[627]. Ce sont les départements dont les chefs-lieux devaient être à une journée de cheval au maximum de l'ensemble de la circonscription administrative. Cependant, malgré les interrelations existant entre le temps et l'espace, ces deux dimensions vont ici être étudiées successivement pour clarifier l'exposé.

Si le temps et l'espace sont en relation, le rapport des individus au temps est également en interaction avec leur rapport à l'espace, c'est-à-dire avec leurs pratiques de mobilité[628]. Il existe donc un lien entre le temps, la mobilité et les pratiques des individus, ce que nous avons précédemment appelé leur participation territoriale. Mais il existe également un lien entre les pratiques spatio-temporelles et la structuration des représentations[629]. Cela nous amènera à étudier la manière dont les habitants racontent leur inscription territoriale, notamment en fonction des raisons de leur arrivée : entre choix, contrainte et hasard, les processus d'installation sur un espace donné sont très variés, complexes et souvent reconstruits *a posteriori*, en fonction des représentations territoriales. Aborder la question de l'appropriation spatio-temporelle du territoire, puis les raisons de l'installation va finalement nous permettre de proposer une typologie des modes d'ancrages territoriaux, mettant en évidence les liens entre les différents piliers de l'inscription territoriale que nous avons identifiés jusqu'ici : les représentations, la participation et l'ancrage sur un territoire.

I- L'exploration[630] d'un territoire : la mobilité individuelle

L'exploration d'un territoire, sa découverte « spatiale » peut être cernée à travers l'étude de la mobilité. Dans le cadre sociétal, cette dernière peut recouvrir plusieurs dimensions : physique, sociale, culturelle, affective, cognitive… Notre propos se centrera surtout sur la mobilité physique, même si celle-ci n'exclut évidemment pas les autres dimensions[631]. En effet, la mobilité est une action éminemment sociale, car elle met en relation les individus et les espaces, plus précisément les individus entre eux au sein d'un espace donné et référent qui se voit alors constitué en tant que territoire. Ainsi, « on peut définir la mobilité comme la relation sociale au changement de lieu, c'est-à-dire comme l'ensemble des modalités par lesquelles les membres d'une société traitent la possibilité qu'eux-mêmes ou d'autres occupent successivement

627. ALVERGNE Christel, Introduction au séminaire *Temps et territoire*, Prospective Info, 2001, 7 p.

628. Depuis quelques années est ainsi apparue, notamment dans les enquêtes sur la gestion des temps de la vie quotidienne, la notion de « chronomobilité », c'est-à-dire l'organisation du temps en liaison avec la mobilité.

629. « Cette grande porosité entre l'espace et le temps contribue à transformer la géographie mentale du territoire », REMY Jean, « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialités », VODOZ Luc, PFISTER GIAUQUE Barbara, JEMELIN Christophe, *Les territoires de la mobilité : l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, p. 32.

630. Egalement appelée « errance » dans certains travaux, par exemple : LARDON Sylvie, MUREL Pierre, PIVETEAU Vincent (dir.), *op. cit.*. Le terme d'exploration lui a été préféré car il implique, selon nous, une volonté des individus dans leur mobilité, qu'elle soit quotidienne ou plus exceptionnelle.

631. C'est donc bien la mobilité au sens géographique du terme qui sera ici prise en considération. En effet, « la polysémie du terme de mobilité et la diversité des problématiques développées derrière ce vocable amènent finalement deux constats : les acceptions du terme de mobilité sont diverses et attestent de la constitution progressive de champs de recherche cloisonnés, ce que l'on entend par mobilité sociale en sociologie et par mobilité en économie des transports n'a par exemple, rien à voir. La première acception renvoie à un mouvement dans l'espace social, tandis que la seconde fait référence aux déplacements de la vie quotidienne », BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, « Mobilité spatiale et processus de métropolisation : quelles interactions ? », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, p. 131.

plusieurs localisations »[632]. Cette mobilité peut recouvrir différentes formes. Qualifiée « d'intra-territoriale », elle décrit les pratiques quotidiennes et routinières des individus sur leur espace de vie. Lorsqu'elle devient « extra-territoriale », la mobilité fait alors référence à des mouvements de « va-et-vient » sur le territoire et permet de mettre en évidence les mouvements d'arrivée, de départ et de retour sur ce dernier. Enfin, la mobilité géographique, physique, ne peut être totalement dissociée de la mobilité culturelle ou plus exactement de ce que Vincent Kaufmann appelle la « motilité », c'est-à-dire les ressources sociales sur lesquelles peuvent s'appuyer les individus pour envisager leur mobilité.

1- La mobilité intra-territoriale

La mobilité intra-territoriale fait référence à l'ensemble des déplacements des individus au sein de leur espace de vie. Ces déplacements se font généralement dans le cadre des activités quotidiennes, telles que nous avons pu les décrire dans le précédent chapitre. Notre objet n'est évidemment pas ici, de réexposer l'ensemble de ces pratiques territoriales, mais bien de mettre en évidence ce qu'elles impliquent en termes de mobilité pour les habitants du territoire.

Pour certains auteurs, cette mobilité « de proximité » peut se définir très simplement, suivant la distance des déplacements par rapport au lieu d'habitation. En effet, « la notion de mobilité locale comprend l'ensemble des déplacements dont les origines et les destinations sont à moins de 80 km (à vol d'oiseau) du domicile »[633]. Cette définition nous semble quelque peu réductrice pour deux raisons principales. D'abord, parce qu'il nous parait délicat de tracer une limite kilométrique qui vaudrait pour l'ensemble des habitants, quel que soit leur âge, leur lieu d'habitation, leur moyen de locomotion… Ensuite parce que, comme nous l'avons déjà décrit, le Berry est un territoire où les distances augmentent facilement. Il n'est d'ailleurs pas rare que les individus s'éloignent de plusieurs dizaines de kilomètres de leur domicile, quotidiennement, pour se rendre sur leur lieu de travail, par exemple.

> *« Moi, beaucoup de mes collègues habitent Bourges. Et inversement, je connais aussi des gens de Vierzon qui vont travailler à Bourges. Non, non, c'est très faisable »*[634].

Les témoignages des habitants nous montrent bien la capacité des individus à se déplacer sur leur territoire, quel que soit le nombre de kilomètres à parcourir. En fait, sur un espace à dominante rurale, tel que le Berry, la mobilité est surtout mesurée à l'aune des temps de parcours. Les habitants ne situent pas tant les différents lieux qui composent leur espace de vie en fonction de leur éloignement kilométrique, qu'en fonction du temps qu'ils mettent à y accéder. Ces temps de parcours délimitent alors des zones d'activités différenciées.

> *« Mais notre territoire, on le ressent, une heure, c'est trop loin, on n'y va pas. Pour une soirée, on ne va pas à Châteauroux, alors qu'on va à Argenton »*[635].

Les individus se déplacent donc en fonction du temps qu'ils souhaitent accorder à chacune de leurs activités, y compris les temps de parcours. Pour certains habitants, une heure de trajet peut être acceptable dans le cadre professionnel, tout en paraissant exagérée pour un déplacement de loisirs. *A contrario,* d'autre sont prêts à parcourir de longues distances – temporellement parlant – pour assouvir leur passion tout en souhaitant que domicile et lieu de

632. LEVY Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, p. 155.

633. ORFEUIL Jean-Pierre, « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, p. 53.

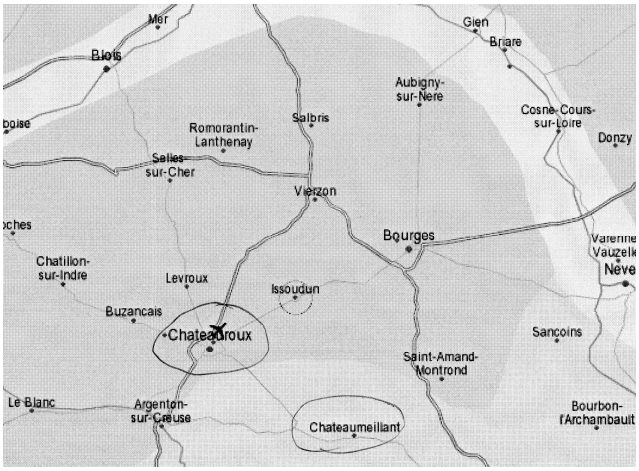
634. Femme, 53 ans, Vierzon (18).

635. Homme, 31 ans, Fontgombault (36).

travail soient proches. La mobilité est donc différente selon les activités. Certains auteurs distinguent d'ailleurs une mobilité de consommation, qui serait centrée sur le quartier – ou le village – où habitent les individus, et une mobilité de sociabilité, avec une multiplication des lieux fréquentés essentiellement pour les loisirs et les réseaux sociaux[636].

Ces différentes formes de mobilité dessinent alors de nouveaux territoires de vie, qui ne sont plus forcément formés d'un seul tenant géographique, mais d'une série de micro-espaces sur lesquels les habitants se déplacent de manière privilégiée. C'est ce phénomène que Jean Viard a décrit sous le nom de territorialisation en « archipel » : chaque habitant d'un territoire s'approprie une série d'« îlots » autour des différents lieux qu'il fréquente régulièrement[637]. Certaines « zones de vie », dessinées par les habitants rencontrés au début de leur entretien montrent d'ailleurs très bien ce phénomène. Sur la première carte proposée ici, la personne rencontrée délimite clairement deux zones de vie : la première, autour de Châteauroux, correspond à l'espace de sa vie quotidienne et de sa vie professionnelle, tandis que la seconde, autour de Châteaumeillant, correspond plutôt à un espace de loisirs. Remarquons au passage qu'à chacune de ces zones de vie correspond des temporalités différentes : la semaine pour celle autour de Châteauroux et le week-end ainsi que les vacances pour celle autour de Châteaumeillant.

Carte 7 : « Zone de vie » d'une femme, 49 ans, Châteauroux (36)

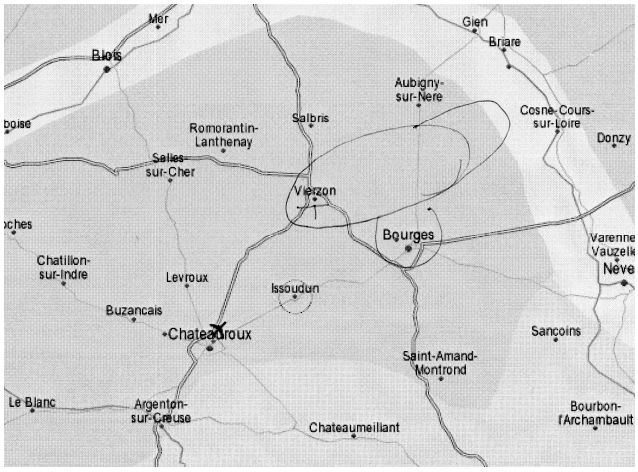


Sur la seconde carte, proposée ci-après, la personne rencontrée a dessiné ses différentes zones de vie au fur et à mesure du récit des ses diverses pratiques territoriales. Ainsi, sa zone de vie principale, située autour de Bourges, est celle de sa vie quotidienne, ainsi que celle de sa vie professionnelle. Au moment d'évoquer ses loisirs, elle ajoutera alors un demi-cercle englobant Bourges, afin de montrer que cette ville est le symbole de ces divers loisirs, tout en dénommant le premier espace d'un « T » significatif (zone du travail). Un peu plus tard, elle parle de ses racines, de sa famille, et notamment de son père, vivant dans une troisième zone, qu'elle va alors s'empresser de matérialiser.

636. RAMADIER Thierry, « Rapport au quartier, représentations de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-Ville », *Espaces et Sociétés*, « Espaces, modes d'emploi », n°108-109, 2002, pp. 111-131.

637. LACAZE Jean-Paul, *L'aménagement du territoire*, Paris, Flammarion, 1995

Carte 8 : « Zone de vie » d'une femme, 53 ans, Vierzon (18)



Cette dernière habitante, dans son récit de vie, précise par ailleurs que l'espace géographique situé entre les extrémités de ses différents cercles n'est qu'un espace de mobilité, qu'elle ne mentionne que pour mieux relier ses zones de vie en « îlot », pour reprendre la dénomination de Jean Viard. De ce fait, elle se déclare peu attachée à ces espaces de transition d'un lieu à un autre. Ce témoignage permet bien de montrer que « la façon dont on pratique un espace, dont on inscrit son corps en un lieu, est déterminante dans la relation que l'on crée au lieu »[638]. Encore une fois, pratiques et représentations s'enchevêtrent : la mobilité a bien partie liée avec les images d'un territoire et des différents lieux qui le composent aux yeux de ses habitants.

Les différentes formes de mobilité intra-territoriale évoquées jusqu'ici se rapportent principalement aux activités de la vie quotidienne : consommation, travail, loisirs réguliers. Notons également qu'une mobilité intra-territoriale plus exceptionnelle – au sens d'exception par rapport à un quotidien – est parfois mise en évidence par certains des habitants rencontrés. Cette mobilité concerne les activités de « découverte » d'aspects ou de lieux du territoire de vie que les individus ne sont pas habitués à fréquenter. Ces derniers sont quelques fois amenés à se faire « touristes » sur leur propre zone de vie.

> *« La Maison de George Sand, ça fait au moins trois ou quatre fois que je la visite. J'aime bien aller visiter dans le Boischaut sud. Donc tout ce qui est vers Neuvy-Saint-Sépulchre, La Châtre. Récemment, avec mon copain, on s'est fait une journée, on est allés à Sarzay, donc on a visité le château de Sarzay, qui est en pleine rénovation. On a visité la Maison de George Sand, on a été à la Mare au Diable »*[639].

Plusieurs personnes mentionnent les différentes destinations touristiques intra-territoriales auxquelles ils ont pu se rendre. Mais, ainsi que le soulignent certains acteurs locaux, la mobilité touristique ne va pas de soi. Elle implique, comme d'ailleurs toutes les formes de mobilité, une capacité à la fois physique et psychologique de la part des habitants du territoire.

> *« Il faut des gens qui déjà aient un petit peu un intérêt, et qui ont le courage de prendre leur voiture pour aller voir des choses. Parce qu'on a quand même ce problème là, on a peu de choses qui sont vraiment regroupées. Si on veut en découvrir, il faut prendre sa voiture, forcément, et […] il y a quand même beaucoup de kilomètres entre tous ces endroits là, qui sont vraiment magnifiques. Donc il faut des gens qui puissent se donner le temps et les moyens de se véhiculer »*[640].

638. PREVEL Anaïs, *op. cit.*, p. 89.

639. Femme, 22 ans, Issoudun (36).

640. Responsable commerciale CIBELE (Lentilles du Berry).

Notons d'ailleurs dans ce dernier extrait l'expression d'une sorte de spécificité qui serait caractéristique des espaces ruraux, *« ce problème-là »*. En effet, le désir de visiter des points dignes d'intérêt nécessiterait des temps de transport incompressibles, dus à leur caractère dispersé. Or, il existe sans aucun doute une problématique semblable en milieu urbain : il est parfois nécessaire de traverser des zones industrielles ou pavillonnaires avant d'accéder à des lieux plus touristiques.

Au final, au-delà d'une connaissance du territoire – une des formes de la participation territoriale décrite dans le précédent chapitre – ce « tourisme de proximité » permet de mettre en évidence la grande mobilité de la plupart des individus. Cette mobilité leur permet bien de s'approprier leur territoire. Cette appropriation, voire cette incorporation, est à la base de la construction identitaire liée à un territoire donné. Ainsi, « la mobilité corporelle est un élément important du processus par lequel les membres d'un pays donné croient partager une identité commune associée au territoire que cette société occupe ou revendique. Depuis le milieu du 19ème siècle, voyager pour voir les principaux sites, textes, expositions, bâtiments, paysages, et réalisations d'une société a contribué grandement à développer le sens culturel d'une présence nationale imaginée »[641]. Cette conclusion, tirée à l'échelle d'un pays, est à nos yeux pertinente à l'échelle d'un territoire tel que le Berry. La mobilité individuelle influe sur le sentiment d'appartenance à une collectivité, à une société donnée. En ce sens, ainsi que nous le développerons dans un prochain chapitre, elle est partie intégrante de la construction identitaire territoriale individuelle.

2- Les flux de mobilité : partir, (re)venir, rester

Après avoir étudié les flux de mobilité au sein même du territoire, il convient maintenant de s'intéresser à la mobilité inter-territoriale, c'est-à-dire celle existant entre le Berry et d'autres territoires. Notons tout d'abord qu'il en existe une forme ponctuelle, dans le cadre de voyages, par exemple.

> *« Et on se plait [à la campagne] parce que moi, ça ne m'empêche pas de voir plein de choses. Si j'ai envie d'aller à Paris, je vais à Paris, si j'ai envie de me balader à droite, à gauche, ça ne m'empêche pas de le faire »*[642].

Si cet exemple nous permet de montrer que les Berrichons ne sont pas « enfermés » dans leur territoire, la mobilité touristique n'est cependant pas notre propos principal. En effet, notre objectif est d'étudier les flux de mobilité inter-territoriale durables, ce qui pose une série de questions. Qu'est-ce qui fait que des individus partent ou viennent s'installer sur un nouvel espace de vie ? A quel(s) moment(s) de leur parcours biographique cette mobilité correspond-elle ? Autant de questions auxquelles il est nécessaire d'apporter une réponse, car les phénomènes de départ, d'arrivée et de retour sur le territoire permettent de comprendre l'inscription de la mobilité dans les temps de vie. Presque paradoxalement, c'est également ici que nous étudierons l'absence de mobilité : certains individus ont toujours vécu sur le même territoire et ne sont pas décidés à le quitter. Cette non-mobilité est bien une des modalités de la mobilité inter-territoriale. Par ailleurs, ne pas être mobile hors de son territoire ne signifie pas une absence de mobilité intra-territoriale.

641. URRY John, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 151.

642. Femme, 58 ans, Lourouer-Saint-Laurent (36).

Partir

Le premier mode de mobilité inter-territoriale correspond au départ du territoire. Ce départ est plutôt caractéristique des jeunes générations et correspond alors au temps biographique des études ou bien encore du premier emploi. Si le Berry n'est pas totalement dépourvu dans l'offre de formations supérieures, la mobilité est parfois jugée comme obligatoire par certains habitants ainsi que certains acteurs locaux, notamment dans une logique d'ascension sociale. Les villes de plus grande envergure offriraient des formations plus diversifiées et permettraient ainsi d'aspirer à de meilleures conditions professionnelles. Par ailleurs, le côté « animé » de ces plus grandes villes est souvent mis en résonance avec le « calme » des villes universitaires berrichonnes, pour expliquer le choix des jeunes générations désireuses de quitter le territoire.

> *« J'ai vécu à Châteauroux, alors qu'à Limoges, on avait parfois l'habitude de bourlinguer, jusqu'à quatre heures, cinq heures du matin, la vie étudiante, quoi. Autrement, c'est vrai qu'on avait l'impression que c'était une toute petite ville, Châteauroux, quand on est arrivés, il n'y avait pas l'IUT à l'époque. Donc effectivement, dix heures, ça nous a semblé le couvre-feu à Châteauroux. Vraiment, c'était bizarre, on avait même pensé changer après, en se disant qu'on ne reste pas là, qu'il n'y a pas de vie »*[643].

Ce départ des jeunes générations aboutit à ce que certains acteurs locaux appellent un « exode », voire une « fuite des cerveaux ». Nous renvoyons le lecteur au chapitre IV, présentant le territoire d'étude, pour la description des conséquences de ces départs, notamment en termes de vieillissement de la population. En effet, les jeunes générations représentent la principale source d'exode du territoire. « Les jeunes de 18 à 29 ans constituent 40 % des personnes ayant quitté l'espace à dominante rurale pour les pôles urbains ; leur départ est motivé par la poursuite de leurs études ou par la recherche d'un emploi en ville » [644]. Pour ces jeunes générations, partir du territoire, c'est bien souvent obéir à une double injonction : continuer ses études et trouver du travail.

> *« Et à 18 ans, comme des milliers et des milliers de Berruyers, je suis dans l'obligation de quitter Bourges, pour aller faire mes études. […] Et à la fin des études à Paris, c'est toujours Paris, parce que c'est net, c'est là où il y a du boulot, c'est là où il y a les amis, les nouveaux amis de fac… »*[645]

Ainsi, si certains jeunes habitants quittent leur territoire d'origine afin de poursuivre leurs études, l'accession à un premier emploi les « empêche » bien souvent d'y revenir, y compris lorsque ce retour était pourtant souhaité et prévu au moment du départ. Par ailleurs, d'autres personnes sont amenées à quitter le territoire dans le cadre professionnel, tout au long de leur vie. Mais ces mobilités d'ordre professionnel sont à peu près compensées par l'arrivée de nouveaux habitants, appartenant aux mêmes générations, et s'installant sur le territoire pour les mêmes raisons. Ce constat nous permet d'insister sur l'effet « cycle de vie » qui permet d'expliquer en partie les modifications dans la structure de la population berrichonne. Comme beaucoup de territoires à dominante rurale, le Berry se caractérise par un solde migratoire négatif en ce qui concerne les jeunes générations et un solde migratoire positif en ce qui concerne les plus âgées.

643. Homme, 40 ans, Argenton-sur-Creuse (36).

644. INSEE, *Les campagnes et leurs villes*, INSEE, 1998, p. 58.

645. Homme, 42 ans, Bourges (18).

Pour certains jeunes rencontrés, le départ est rêvé, presque mythifié. Ils se projettent alors dans un « ailleurs » qui sera forcément meilleur qu'un « ici » dont les caractéristiques se résument alors à cette rhétorique du *« pas grand-chose »* déjà évoquée. Pour d'autres habitants, le départ est pleinement planifié, et réellement réalisé[646]. Entre le rêve et la réalité, se dressent parfois certains obstacles qui ne sont pas indépendants de la classe sociale à laquelle appartiennent ces jeunes. En effet, seuls partent ceux qui ont les moyens, à la fois matériels et psychologiques, de partir. Nous reviendrons un peu plus loin sur ce dernier aspect. Notons enfin que réaliser le départ envisagé ne signifie pas nécessairement la coupure des liens avec le territoire d'origine. Pour beaucoup de jeunes, ce départ se fait d'abord en pointillé, avec des retours fréquents au domicile parental. Ces retours s'espacent de plus en plus dans le temps au fur et à mesure de leur insertion territoriale dans un nouveau lieu de vie. Le départ est alors pleinement réalisé. Mais il n'est pas forcément définitif, comme le prouvent les cas de « retour au pays ».

> *« Moi, je trouve qu'il y en a beaucoup qui sont revenus. Donc au final, on part parce qu'on en a marre, mais on revient quand même. On revient pour différentes raisons »*[647].

Les phénomènes de départ puis de retour ne sont donc pas rares, mais correspondent à des moments différents du cycle de vie. En cela, ils obéissent à des raisons diverses selon les habitants concernés.

(Re)venir

Le second mode de mobilité inter-territoriale correspond à une arrivée – ou un retour, mais qu'est-ce qu'un retour, sinon une arrivée sur un espace déjà connu[648] ? – sur le territoire. Différentes raisons peuvent expliquer cette arrivée sur le territoire, comme nous le développerons dans la dernière partie de ce chapitre. Mais l'arrivée sur ce territoire correspond généralement à deux moments biographiques clés pour les individus[649].

Ainsi, des actifs encore insérés dans la vie professionnelle cherchent parfois à s'installer sur des territoires tels que le Berry. Dans leurs propos, c'est alors la recherche d'une « qualité de vie » et moins d'une « animation » du territoire qui prime. Ce phénomène est plus particulièrement prégnant chez les jeunes parents, désireux d'offrir à leurs enfants plus de qualité de vie : calme, espace, sécurité…

> *« A l'époque, juste avant de venir, j'avais acheté un appartement en région parisienne, juste à côté de Paris, à Gentilly. Avec un appartement de 75 m², j'ai racheté à Bourges, trois ans après, une maison de 150 m², avec un jardin. Ça, quand tu arrives à 35 ans, 40 ans, et que tu as une famille, c'est* ***primordial****. J'ai des copains parisiens, qui ont deux, trois enfants, ils vivent dans 70 m². Moi, maintenant, je vis dans 150 m², tu vois la différence »*[650].

L'arrivée d'enfants dans un foyer peut donc pousser les individus à choisir un territoire plus rural, comme le Berry. Cette recherche d'une « qualité de vie » s'exprime également à un autre moment du cycle de vie : celui de la retraite. « Si les départs du rural sont surtout le fait des jeunes en période d'insertion, les retours ont essentiellement lieu lors du passage de la vie active

646. De par la structure de notre échantillon, ces derniers n'ont pu être rencontrés que dans le cadre d'une réinstallation sur leur territoire d'origine.

647. Femme, 29 ans, Saint-Amand-Montrond (18).

648. Arrivée et retour sur le territoire nous semblent donc relever des mêmes phénomènes.

649. De manière plus marginale, le Berry attire également une population étrangère (Anglais, Néerlandais) grâce à une moindre pression foncière et, de manière générale, grâce à la qualité de vie dont peuvent bénéficier ces arrivants par rapport à leur pays (accès aux services, aux soins…).

650. Homme, 42 ans, Bourges (18).

à la retraite ; ils perdurent, bien que moins massivement, au-delà de 70 ans »[651]. Si le Berry n'est pas forcément la première destination choisie par ces retraités – le phénomène d'héliotropisme est bien connu – il représente pour certains habitants un territoire préservé et donc attractif. Ce sont alors principalement les villes et bourgs ruraux qui sont privilégiés par ces nouveaux arrivants, afin de bénéficier des avantages de la campagne, tout en disposant d'un minimum de services de proximité.

Ces différentes arrivées, qu'elles qu'en soient les raisons, aboutissent à une recomposition sociale des espaces et notamment des campagnes[652] : accélération du vieillissement dans nombres de communes rurales, constitution de « village-dortoir » dans des zones périurbaines. Par ailleurs, les nouveaux arrivants sont mus par une représentation de la ruralité[653] mythifiée, qui ne correspond pas toujours aux pratiques existant réellement sur le territoire.

Rester

Outre les phénomènes de départs et d'arrivées, la mobilité inter-territoriale emprunte une dernière forme, presque paradoxale : la non-mobilité. Que ce soit par choix ou par obligation, certains des habitants rencontrés ont ainsi vécu toute leur vie sur le même territoire, et quelques-uns le revendiquent même avec beaucoup de fierté.

> *« Donc je suis originaire de Pigny, moi, ma particularité, je suis né à Pigny, je suis allé à l'école à Pigny, je me suis marié à Pigny et je suis devenu le maire de Pigny »*[654].

Choisir de construire sa vie autour d'un territoire donné induit parfois un certain nombre de contraintes pesantes, notamment en termes de mobilité intra-territoriale. Les individus sont parfois amenés à de longs déplacements professionnels, car il n'est pas toujours évident de trouver un emploi dans la zone de vie familiale. Ils sont cependant prêts à assumer ces contraintes pour préserver leur espace de vie. Ainsi, « l'on rencontre beaucoup de gens qui veulent vivre ou travailler au pays et ressentent la mobilité comme une contrainte négative. Mais leur attitude exprime cette logique du choix spatial de la mobilité : j'ai le droit de m'établir où je veux, y compris là où je suis né, là où je suis déjà, la non-mobilité devient un des choix possible de la libre mobilité »[655]. En ce sens, la non-mobilité est bien une forme de ce que nous avons appelé la mobilité inter-territoriale.

La non-mobilité peut également être vécue comme une obligation à laquelle les individus n'ont pas réussi à se soustraire. C'est par exemple le cas des fils d'agriculteurs qui se sont sentis « obligés » de succéder à leur père. Elle devient alors, paradoxalement, l'expression d'un « choix forcé » pour des habitants qui se sentent « piégés » par le territoire. La force de l'habitude et la présence de réseaux sociaux, familiaux et amicaux, expliquent alors que les individus n'aient pas envisagé un départ vers un « ailleurs » qui leur paraîtrait meilleur.

> *« On a beaucoup d'amis, ça, c'est bien. Sinon, je ne resterai pas là. Je ne supporte pas là. Je n'aime pas ici. Ça se sent quand même. Je n'aime pas. J'aime bien les gens, mais il n'y a rien à voir. […] Si je n'avais pas mes amis, je serai parti depuis longtemps »*[656].

651. INSEE, *op. cit.*, 1998, p. 58.

652. ROMERO Christine (dir.), *op. cit.*.

653. La notion de ruralité, constitutive de l'identité territoriale berrichonne, sera étudiée ultérieurement. Nous tenions simplement ici à souligner les liens existant entre mobilité arrivante et représentations de la ruralité.

654. Homme, 51 ans, Pigny (18).

655. BOURDIN Alain, *op. cit.*, p. 163

656. Homme, 49 ans, Sancoins (18).

Qu'elles soient vécues sur le mode du choix ou de la contrainte[657], le départ du territoire, l'arrivée sur un territoire, et l'absence de mobilité sont donc les trois grandes formes de mobilité inter-territoriale. Chacune d'entre elles – et plus particulièrement les deux premières – correspondent à des moments privilégiés dans le cycle de vie des individus.

3- Les facteurs de la mobilité : accessibilité et « motilité »

Qu'elle soit inter ou intra-territoriale, la mobilité des individus dépend de deux principaux facteurs : leur capacité physique et leur capacité psychologique à se déplacer. Le premier de ces deux facteurs pose la question de l'accessibilité et de l'adaptation des infrastructures au territoire et aux individus qui le peuplent[658]. Ainsi, pour certains acteurs locaux, l'absence de mobilité serait due à un déficit d'infrastructures, notamment de transports. D'autres personnes semblent exprimer exactement le sentiment inverse en constatant que l'absence de certaines infrastructures, par exemple médicales, provoque la mobilité des habitants. Outre la nécessité de relativiser ces deux constats en fonction des individus et de leur parcours de vie personnels, ces conclusions ne portent pas sur les mêmes types de mobilité : la première concerne plutôt la mobilité intra-territoriale, tandis que la seconde fait référence à la mobilité inter-territoriale. Le chapitre IV, présentant notre territoire, nous a déjà permis d'aborder les questions d'infrastructures et les problèmes d'accessibilité qu'elles posent aux habitants. Notons simplement ici le lien fort existant entre cette accessibilité physique et les différentes formes de la mobilité, avant de nous concentrer sur le deuxième facteur permettant la mobilité des individus, à savoir leur capacité psychologique à se déplacer.

En effet, l'accessibilité physique n'est que la première composante de la mobilité. « Elle permet de désenclaver un lieu. L'accessibilité virtuelle ainsi créée devient réalité à condition qu'interviennent deux autres dimensions : la dimension économique liée aux coûts de la mobilité et la dimension motivationnelle où l'accessibilité est un enjeu pour réaliser certains objectifs »[659]. Pour Jean Rémy, la mobilité repose donc sur ces trois composantes qui se combinent de façon cumulative. Pour notre part, nous nous centrerons principalement sur la dernière dimension évoquée dans cet extrait, la dimension motivationnelle, ce que nous avons appelé la capacité « psychologique » à se déplacer. En effet, en plus d'en avoir la capacité physique, la mobilité exige une certaine « compétence de mobilité » de la part des individus. Ces derniers doivent pouvoir envisager l'idée de se déplacer avant de réaliser effectivement ce déplacement.

> *« Et quand on parle aussi de mobilité, c'est au sens un peu théorique du terme, c'est que dans la tête des gens, se déplacer hors du territoire, c'est encore compliqué. Et ça ne concerne pas simplement les personnes un peu plus âgées, ça concerne également les jeunes qui sont sur le territoire. Effectivement, aller prendre ne serait-ce que le train à Châteauroux, pour certains, c'est une vraie difficulté. Certains ne sont jamais sortis du territoire, aller faire un tour à Paris, ne serait-ce que même aller à Poitiers, ça devient toute une expédition. Et les gens sur ce territoire sont très peu mobiles »*[660].

---

657. Ainsi que nous le verrons ultérieurement dans ce chapitre, les raisons de l'installation sur un territoire ne font pas l'objet d'un même traitement dans les discours des habitants, selon qu'elles ont été vécues sur le mode du choix ou de la contrainte.

658. Il pose également la question du coût de la mobilité, question qui n'est pas anodine dans une territoire vaste comme le Berry, où les distances augmentent rapidement. Pourtant, aucun enquêté n'a mentionné cette difficulté potentielle. La question des coûts – et donc des ressources – constitue en effet une sorte de tabou dans les études qualitatives : les individus rencontrés ont souvent des réticences à s'exprimer sur ce sujet.

659. REMY Jean, « Métropolisation et diffusion de l'urbain, les ambiguïtés de la mobilité », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, p. 181

660. Agent de développement.

Se déplacer sur le territoire même peut être considéré comme une véritable épreuve par certains habitants, *a fortiori* quand il s'agit de sortir du territoire. Evidemment, ce constat n'est pas propre au Berry et peut être tracé sur tous les types de territoires. La mobilité « psychologique » d'un individu dépend par ailleurs fortement des habitudes familiales dans ce domaine. L'influence de la classe sociale n'est d'ailleurs pas anodine. Ainsi, les jeunes gens provenant des classes les plus défavorisées semblent également être les moins enclins à être mobiles.

> *« Les élèves qu'on accueille, ils disent : "Moi, je voudrai prendre une formation qui est dans ma ville". Il ne pense pas à un avenir professionnel, à un métier qui lui conviendrait mieux, où il s'épanouirait plus. Même s'il veut être électronicien, s'il n'y a pas électronicien à Vierzon, il va voir : "Qu'est-ce qu'il y a, que je puisse rester sur Vierzon ?" Rares, rares sont ceux qui bougent. Ceux qui bougent sont ceux qui ont des moyens, des moyens pour »*[661].

Les « moyens pour » bouger, dont parle ce professeur, ce sont à la fois les moyens matériels et les moyens psychologiques. Cette dernière capacité peut se rapprocher de la notion proposée par Vincent Kaufmann : la « motilité », qu'il définit « comme la manière dont un individu ou un groupe fait sien le champ du possible en matière de mobilité et en fait usage pour développer des projets »[662]. La mobilité est alors la combinaison de la motilité et du déplacement effectif, ce que nous avons résumé brièvement sous les vocables « capacité physique » et « capacité psychologique » à se déplacer. Michel Lussault rejoint ce positionnement en estimant que « pour chaque acteur, la mobilité est à la fois un processus avéré, qui se traduit en mouvements effectifs, et un potentiel, une virtualité non actualisée, qui est, justement, ce qui autorise le mouvement réalisé, c'est-à-dire le déplacement »[663]. Accessibilité physique et « motilité » – accessibilité psychologique – se combinent donc pour permettre la mobilité effective.

Au final, la mobilité – et donc l'exploration territoriale – peut prendre plusieurs formes. Elle est intra-territoriale quand elle se limite à l'espace de vie des individus, ce qui n'est pas incompatible avec de longues distances. En effet, si la caractéristique plutôt rurale du Berry l'exempte d'un certain nombre de contrariétés propres au milieu urbain – pics d'affluence dans les transports en commun, embouteillages aux heures de pointe – il n'en reste pas moins que les distances s'accumulent vite, d'autant que certains habitants sont parfois amenés à multiplier leurs déplacements, en fonction de leurs diverses pratiques territoriales. Les coûts induits par la mobilité – prix de l'essence notamment, ou nécessité de posséder plusieurs véhicules dans une même famille – sont également des facteurs à prendre en considération.

La mobilité peut aussi être inter-territoriale quand elle aboutit à des flux migratoires tels que des arrivées ou des départs du territoire, mais également quand elle est constituée par une absence de mobilité. Les habitants n'hésitent donc pas à se déplacer sur et en dehors de leur espace de vie, en fonction de leurs contraintes et de leurs choix personnels. La mobilité est donc « un fait de culture parce qu'elle permet à des styles de vie variés de s'exprimer à travers des rapports différenciés à l'espace »[664]. En ce sens, comme nous l'avons déjà évoqué, elle est directement liée avec la question de l'identité territoriale.

---

661. Homme, 40 ans, Argenton-sur-Creuse (36). Cet autre témoignage, quoiqu'énoncé de manière plus lapidaire, relève de la même problématique : *« Quelqu'un m'a dit récemment quelque chose d'assez odieux… Il me disait que dans le coin, ne restaient que les gens qui n'avaient pas pu faire autrement »*. Homme, 49 ans, Mérigny (36).
662. KAUFMANN Vincent, « La mobilité au quotidien : nécessité, proposition et test d'une nouvelle approche », VODOZ Luc, PFISTER GIAUQUE Barbara, JEMELIN Christophe, *Les territoires de la mobilité : l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, p. 61.
663. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 59.
664. REMY Jean, *op. cit.*, 2004, p. 22.

Enfin, la mobilité nécessite de posséder la capacité physique et surtout la capacité psychologique à se déplacer, ce que Vincent Kaufmann étudie sous le vocable de « motilité ». Cette dernière capacité est évolutive au cours du cycle de vie des individus. Ainsi, qu'elle que soit la perspective dans laquelle on l'étudie, il est indéniable que la notion de mobilité est inséparable des questions de temporalité. Après l'exploration du territoire, il est maintenant nécessaire d'étudier la deuxième facette de l'appropriation territoriale, ce que nous avons appelé l'enracinement sur un territoire, c'est-à-dire le rapport temporel des individus à leur territoire de vie.

II- L'enracinement sur un territoire

La notion d'enracinement fait directement référence, dans notre propos, aux rapports que les individus entretiennent avec le temps, ou plutôt les temps de leur vie. L'école durkheimienne est la première à s'être penchée sur l'étude du temps, notamment à travers les notions de « sacré » ou encore de « rythmes » dans les sociétés anciennes. « Dès cette époque, un concept du temps social a émergé. Le temps possède une dimension proprement sociale, il résulte de la vie en société ; les diverses durées, les événements et les activités sont en quelques sortes recomposés, réinterprétés dans un rythme social d'ensemble qui leur donne cohérence et signification »[665]. L'école durkheimienne met donc en évidence la notion de « temps » et son importance dans la mise en place de rythmes sociaux. Pour autant, elle ne trace pas de relation entre le temps, le rythme des sociétés, et le type d'espace sur lequel ces dernières se situent. Si le lien entre individu et temps est ainsi identifié, celui entre l'individu et l'espace-temps n'est pas encore mis en exergue.

Or, nous le répétons, s'approprier un lieu suppose de s'inscrire dans une durée, bien que cette durée soit éminemment variable en fonction des individus : certains habitants se sentiront chez eux dès les premiers mois de leur arrivée sur un territoire, tandis que d'autres ne se l'approprieront jamais véritablement. Néanmoins, « les temporalités sont au cœur de la recomposition actuelle des territoires urbains et des espaces vécus de leurs habitants. Les évoquer, c'est faire référence à l'idée que le temps ne se déroule pas de façon linéaire. Il comprend des séquences et des rythmes différents dans le quotidien et le biographique des personnes, mais aussi dans le quotidien et l'histoire de la ville »[666]. Bien que mettant ici en évidence un lien entre l'individu et l'espace-temps, les auteurs tracent une différence entre le temps des individus et le temps du territoire.

Bien que celui-ci soit également important, notre propos n'est pas de se centrer sur le temps du territoire. Il sera donc laissé de côté dans notre démonstration, pour se concentrer sur les différents temps de l'individu. La dimension temporelle se manifeste effectivement dans deux types de temps : les temps courts, de l'ordre de l'heure, de la journée, de la semaine, du mois ; et le temps, de l'ordre de l'année, qui relève alors du cycle de vie de l'individu, de ses expériences biographiques.

665. PRONOVOST Gilles, *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 17.

666. HILAL Mohamed, SENCEBE Yannick, « Mobilité quotidienne et urbanité suburbaine », *Espaces et Sociétés*, « Espaces, modes d'emploi », n°108-109, 2002, p. 134. Cette analyse, tirée d'une enquête sur les espaces vécus en milieu urbain, peut évidemment être extrapolée, à notre sens, sur tout type d'espace, y compris en milieu rural.

1- Le temps court

Ce que nous avons appelé le « temps court » fait directement référence, à notre sens, aux activités de la vie quotidienne, que nous avons abondamment décrites dans les formes de participation territoriale. En effet, c'est à travers les activités pratiquées que l'individu s'inscrit dans un rapport au temps et à l'espace. Comme dans l'étude de la mobilité inter-territoriale, l'objectif n'est évidemment pas ici de décrire à nouveau ces activités mais de les cerner dans le rapport au temps. En effet, « le temps est l'objet de préoccupation majeure dans la société industrielle. Nous vivons sous l'horloge. Temps de travail, temps de loisir, temps de trajet, horaires d'entrée et de sortie, à l'usine, au bureau, à l'école, à la maison…, heures de train, heures de repas, temps de cuisson, temps de sommeil, emploi du temps, avances, retards, délais, plans, crédits, cadences, pointage, projets, attentes, rendez-vous…, temps gagnés, temps perdus, temps récupérés, temps morts…, hâte, lenteur, ennui… - autant d'expression de tous les jours qui traduisent la variété et l'importance de notre expérience temporelle. De nos expériences plutôt »[667]. A travers sa recherche sur les attitudes et comportements à l'égard de ces expériences temporelles, William Grossin montre ici la multiplicité des temps de la vie quotidienne, la multiplicité des ces « temps courts ».

Il existe donc différents rythmes de vie, entre temps de travail, temps libéré – des contraintes professionnelles mais pas forcément des contraintes domestiques –, temps libre... La répartition entre ces diverses formes de temps varie selon les individus. Il existe donc diverses manières de vivre les activités de la vie quotidienne, notamment parce que les mobilités que ces dernières induisent ne « consomment » pas toutes le même temps. Les temporalités individuelles sont donc « au cœur de l'analyse des territoires en mouvement en favorisant *l'éclatement* des temporalités collectives. Cela affecte directement les conditions de la mobilité : les citoyens, pour arriver à articuler les sphères du monde professionnel et celle de la vie privée, sont enclins à développer des grilles d'activités plus ou moins complexes selon leurs motifs de déplacement »[668]. Les individus développent également des modes de gestion du temps et de la mobilité en fonction des activités qu'ils mènent.

> *« Il faut savoir, quand on est actifs comme ça, parce que là, je suis à une période de ma vie très active, il faut savoir vraiment gérer son temps. C'est vraiment le planning. Quand vous avez un entretien, c'est tant de temps. Sans cesse, il faut se dire : "Je finis à telle heure, ensuite je m'occupe de moi un peu, et je m'occupe de ma femme, ou de mes amis, ou de ma maman, ou du jardin". Mais vous avez l'impression de toujours planifier, même les loisirs »*[669].

Les habitants sont donc amenés à organiser l'articulation des temps de la vie quotidienne en fonction de leurs activités et de la mobilité induite par celle-ci. Plusieurs personnes, notamment celles vivant en milieu rural, « regroupent » leurs activités de manière à minimiser leurs déplacements. Par ailleurs, les individus sont parfois obligés de délaisser certaines activités, faute de temps. Ne sont alors privilégiées que les activités jugées indispensables, les plus souvent les activités professionnelles et familiales.

> *« J'avais le temps de m'investir, donc je le faisais. Donc si j'ai laissé en stand-by, c'est d'une, j'ai quitté le quartier, et de deux, c'est qu'à un moment donné, avec les gamins, il faut faire la part des choses, il n'y a pas que son plaisir personnel. Ils commencent à prendre un peu de taille, et ils ont besoin de papa »*[670].

667. GROSSIN William, *Les temps de la vie quotidienne*, Paris, Mouton, 1974, p. 11.

668. CASTEX Elodie, JOSSELIN Didier, « Temporalités éclatées : la réponse des transports à la demande aux nouvelles formes de mobilité », *Espace, populations, sociétés*, n°2-3, « Temps et temporalités des populations », 2007, p. 433.

669. Homme, 51 ans, Pigny (18).

670. Homme, 44 ans, Déols (36).

La contrainte temporelle quotidienne amène donc à privilégier certains domaines d'activité plutôt que d'autres. Gilles Pronovost parle ainsi d'« activités-pivots »[671], qui sont pour lui des activités hautement significatives autour desquelles gravitent d'autres activités contingentes. Elles peuvent être dites structurantes car elles ont un effet direct sur l'organisation des temps quotidiens. C'est d'ailleurs ce qui explique l'apparition de certaines difficultés dans le rapport au temps arrivé à la retraite[672]. En effet, la retraite efface les repères temporels donnés par le cadre professionnel. Si certains habitants se concentrent alors sur de nouvelles « activités-pivots », comme le bénévolat associatif, d'autres se retrouvent plus « perdus » dans la gestion temporelle de leur vie quotidienne.

> *« Mais vous savez, quand on est en retraite, on s'occupe avec rien. Oui, il faut que je prenne le temps. Quand on est libre de son temps, on le passe où on veut. Quand on a du boulot, on le passe au boulot, une fois qu'on est libre de son temps, on le passe où on veut »*[673]

Au final, la pratique régulière de ces activités, ancrées dans un espace et un temps donné, permet de s'inscrire dans un territoire donné. Ainsi, « un quartier résulterait de l'attachement né de pratiques répétitives et peu à peu ritualisées de ses habitants, le renouvellement quotidien des gestes et de situations très simples étant le support concret à l'appropriation de l'espace »[674]. Ce constat est à notre sens valable pour tout type de territoire, y compris un territoire plus vaste et aux limites plus incertaines comme peut l'être le Berry.

2- Le temps biographique : racines et enracinement

Les différentes activités menées dans le temps court de la vie quotidienne construisent une relation particulière au territoire. Cette relation est cependant amenée à évoluer au fur et à mesure de la vie des individus. Tout d'abord, ces derniers sont mobiles et peuvent être conduits à quitter leur espace de vie. Par ailleurs, il existe également un effet générationnel. Suivant leur âge, le moment de leur vie où ils se situent, les habitants n'ont pas les mêmes pratiques territoriales et développent donc des rapports différenciés au territoire. La notion de cycle de vie permet de mettre en évidence ces changements dans l'interaction habitant/territoire, en se concentrant sur l'histoire de l'individu sur un territoire, plutôt que sur l'histoire d'un territoire sur lequel vivent des acteurs. De l'inscription temporelle de longue durée peut également dépendre une certaine « légitimité » à habiter et à se revendiquer d'un territoire : la notion de racines prend alors tout son sens.

---

671. PRONOVOST Gilles, *op. cit.* Pour la plupart des individus rencontrés, les « activités-pivots » se retrouvent dans le domaine professionnel ou dans le cadre d'un engagement politique ou bénévole consommateur en temps. Mais d'autres activités sont également citées de manière plus marginale. Ainsi une mère de famille voit sa vie quotidienne organisée autour des différents rendez-vous induits par la pathologie de son enfant.
672. En effet, même si ces deux types de temps ont été séparés pour clarifier notre exposé, il est essentiel de garder en mémoire que le « temps court » est directement lié avec le temps biographique des individus.
673. Homme, 61 ans, Oizon (18).
674. HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, « Le quartier comme objet en géographie », AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France, (dir.) *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, 2007, p. 47.

Cycle de vie : passé, présent, futur

La notion de cycle de vie permet de faire le lien, de manière un peu réductrice et caricaturale mais néanmoins essentielle, entre passé, présent et futur. Chacun de ces moments est d'ailleurs lui-même en relation avec ce que nous pourrions appeler une « référence temporelle » précise. Le présent est selon nous le temps de la vie quotidienne, ce que nous avons précédemment désigné sous le vocable de « temps court ». Le futur est le temps des « projets », qu'ils soient vagues ou plus précis, qu'ils soient à court, moyen ou long terme. Enfin, le passé a quant à lui à voir avec la notion de « mémoire ».

Les cycles de vie permettent donc d'appréhender ce que l'on pourrait appeler le « temps long », par opposition à ce « temps court ». Faire appel à la notion de cycle de vie permet de montrer l'évolution des rapports au territoire, en fonction des différentes étapes de l'existence des habitants. Car ces « cycles de vie constituent également des temporalités au cours desquelles la valeur des lieux change. Chacun des passages d'un statut social et familial à un autre (entrée en formation, entrée dans la vie active, entrée en couple, entrée dans la vie de famille, départ des enfants, arrivée à la retraite…) s'accompagne d'un changement des lieux fréquentés et habités avec parfois un changement de statut résidentiel »[675]. Chacun de ces changements de statut familial et/ou social peut également aboutir à une évolution des activités pratiquées par les individus[676], que ce soit à la suite de ce changement de temps, ou par une modification de ses « activités-pivots ». En effet, le passage d'une étape biographique à l'autre peut libérer du temps de la vie quotidienne pour telle ou telle activité jusqu'à présent délaissée.

Les individus sont d'ailleurs parfois amenés à prévoir, voire à planifier ces évolutions à travers l'expression de différents projets[677] qui leur tiennent à cœur et qu'ils prévoient d'ors et déjà de mettre en place dans un futur plus ou moins proche. C'est par exemple le cas d'habitants qui envisagent leur retraite comme un moment libéré des contraintes temporelles professionnelles, ce qui leur permettra de s'investir dans des activités différentes ; ou bien encore des jeunes générations qui envisagent leur départ comme une potentialité déjà réalisée[678]. En fait, « la construction individuelle de l'avenir, si réduite qu'elle soit, varie en fonction de la situation des individus et de leurs comportements coutumiers. Elle n'est donc pas indépendante des conditions de la vie quotidienne. Et réciproquement, la vie quotidienne s'en trouve influencée »[679].

Parler de cycle de vie permet également de faire référence au passé des individus à travers la notion de mémoire, qui a été abondamment théorisée[680]. Notre propos n'est pas d'en faire une revue de littérature, mais de montrer le rôle de la mémoire dans l'inscription territoriale des individus. La mémoire peut être collective et faire référence aux événements qui se déroulent sur un lieu donné et qui sont vécus, parfois différemment, par les acteurs impliquées dans cet événement. La mémoire peut également être plus individuelle et se centrer sur le passé d'un

675. HILAL Mohamed, SENCEBE Yannick, *op. cit.*, p. 135.

676. *« J'ai profité [de la retraite], mes trois filles étant élevées, celle qui vient de m'appeler étant rentrée dans l'enseignement, je me suis dit que j'allais* ***maintenant*** *faire autre chose »*. Femme, 58 ans, Lury-sur-Arnon (18).

677. « Les projets sont l'expression d'objectifs à atteindre par un ensemble de moyens spécifiques et selon un horizon déterminé ; ils supposent une représentation de chances raisonnables de réussite (un sentiment de maîtrise du temps), la présence de stratégies d'action à court et moyen terme, voire à long terme, ainsi qu'une perspective d'avenir ; en ce sens, ils sont constitutifs des conceptions occidentales du temps », PRONOVOST Gilles, *op. cit.*, p. 59.

678. *« J'ai envie de voir autre chose, un peu. Parce que là, c'est bien mignon, mais il n'y a pas grand-chose »*. Femme, 16 ans, Menetou-sur-Nahon (36).

679. GROSSIN William, *op. cit.*, p. 387.

680. Par exemple, HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, 367 p. Ou encore NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, 4751 p.

individu donné. Dans ce dernier cas, elle se retrouve à la fois dans la perpétuation de certaines pratiques territoriales et dans la survivance de représentations sociales sur le rapport qu'entretenait cet individu avec son espace de vie. C'est exactement ce que montre Thierry Paquot en parlant de la « mémoire de la ville ». Ainsi, « à y regarder de plus près, la "mémoire" de la ville peut désigner deux ensembles bien distincts. D'un côté, des édifices bâtis restés debout, des pratiques sociales toujours actives, bref un passé resté *présent* dans le champ de la vie urbaine. Et d'un autre côté, un passé révolu, abandonné sinon détruit physiquement, dans l'ordre de la construction comme dans celui de la vie sociale ; donc un passé qui ne survit plus que dans des images mentales, au mieux des vieilles gravures »[681]. Une partie du passé ne survit que dans le souvenir qu'en ont les individus, comme le prouvent les récits de certains habitants se remémorant les activités qu'ils pratiquaient plusieurs années auparavant.

> *« **Au début**, on allait en veillée chez les voisins. On allait chez un voisin et on discutait. […] Et puis **dans le temps** aussi, il y avait la batteuse, comme on avait un peu de blé, un peu de céréales, il y avait la batteuse qui venait dans toutes les maisons, donc on s'entraidait »*[682].

Pour Maurice Halbwachs, le souvenir est une reconstruction collective du passé en fonction de la vision présente de la société[683]. Le souvenir peut cependant être magnifié par les récits individuels. Quelle que soit cependant la place du passé dans le cycle de vie des habitants, la mémoire leur permet d'inscrire leurs pratiques territoriales dans une certaine permanence et de donner une certaine cohérence à l'identité individuelle[684]. La famille est d'ailleurs considérée comme un des cadres fondamentaux de la mémoire car elle assure une fonction de transmission qui permet d'inscrire l'habitant dans une lignée. En ce sens, elle lui procure des racines, un socle identitaire stable parce que relié à un territoire donné.

La notion de « cycle de vie » permet donc de tracer un lien entre un territoire et un individu, à travers la variation des activités que ce dernier peut être amené à pratiquer selon les moments de sa vie. Se retourner vers le passé ou se projeter vers l'avenir incite les acteurs à mesurer l'évolution de leurs pratiques territoriales en fonction de leur propre biographie. Mais le lien entre individu et territoire est encore plus prononcé lorsqu'on considère l'inscription territoriale des habitants, qui peut être appréhendée à travers la notion de racines.

Racines et légitimité territoriale

Evoquer le temps long, biographique, permet d'inscrire l'individu dans une certaine permanence. La notion de racines fait référence à cette permanence de l'inscription territoriale. Pour certains habitants, le fait de vivre sur le même territoire que leurs parents, leurs grands-parents et l'ensemble de leurs ascendants les inscrit dans ce territoire et leur permet un ancrage, principalement identitaire. Pour d'autres personnes, se plaire dans un lieu donné, s'y « sentir bien », est suffisant pour revendiquer la création de racines territoriales. Mais il subsiste souvent un « clivage entre "originaires" et "non originaires" du lieu, entre ceux qui peuvent s'inscrire ici dans une histoire familiale en référence à des "racines locales", et ceux qui doivent y "faire

681. PAQUOT Thierry, *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, Paris, Editions La Découverte, 2001, p. 116.

682. Homme, 62 ans, Crézancy-en-Sancerre (18).

683. HALBWACHS Maurice, *op. cit.*, 1994. L'auteur développe également cette idée dans un second ouvrage, posthume, en renversant cependant sa perspective théorique. Le souvenir est alors une reconstitution du présent, faite sous l'emprise du passé. Voir HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950, 170 p.

684. L'enracinement des individus sur un territoire est donc directement lié avec leur construction identitaire, que celle-ci soit individuelle ou collective. Nous y reviendrons au cours du prochain chapitre.

souche" »[685]. Les individus originaires d'un territoire donné possèderaient alors des relations privilégiées avec celui-ci, sous la forme de « racines » qui donnent un sens à leur inscription territoriale.

> *« [Mon coin préféré], c'est quand même Saint-Chartier, c'est pour ça que j'y habite. Mais ça, c'est sentimental, c'est des racines, des racines assez profondes »*[686].

Evoquer la notion de racines permet de questionner les fondements de l'ancrage territoriale : finalement est-on de quelque part parce qu'on y est né ou parce qu'on y vit ? Ce questionnement est directement en relations avec la notion d'identité territoriale, à laquelle nous consacrerons notre prochain chapitre. Par ailleurs, outre le clivage entre « originaires » et « non originaires » du territoire, Yannick Sencébé identifie une seconde césure entre les « permanents » et les « non permanents » sur le territoire. Les habitants vivant de manière continue sur un territoire n'accordent généralement pas le même statut à des individus venant ponctuellement profiter du charme de leur résidence secondaire. Les attitudes de ces derniers sont souvent pointées par ces « permanents » qui leur reprochent de ne pas faire l'effort de s'insérer localement, de ne pas chercher finalement à recréer des racines. Ainsi, « les mobilités touristiques introduisent au sein de chaque espace un décalage croissant entre la population résidente et la population effectivement présente et ce aussi bien par la présence de touristes non-résidents que par l'absence des résidents partis effectuer des séjours touristiques ailleurs »[687]. Encore une fois, mobilité et temporalité, exploration et enracinement, sont intimement liées dans une perspective d'ancrage territorial.

Au final, parler de « temps long », c'est faire référence au cycle de vie des acteurs et à la diversité de leurs pratiques territoriales, mises en œuvre en fonction de l'étape biographique dans laquelle ils se situent. Mais ce « temps long » fait surtout référence aux racines, à la constitution proprement dite de l'inscription territoriale. En fonction du temps passé sur un territoire, les habitants sont amenés à développer un sentiment plus ou moins fort d'appartenance territoriale. L'établissement d'un rapport entre le temps et l'espace de vie questionne la construction identitaire individuelle[688].

---

685. SENCEBE Yannick, « Manifestations contrastées de l'appartenance locale », SYLVESTRE Jean-Pierre (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises*, Dijon, CRDP Bourgogne, CNDP et Educagri éd., 2002, p. 12. Ce clivage se révèle particulièrement dans les zones rurales, lors de l'installation d'urbains désireux d'accéder à une ruralité largement mythifiée. Nous y reviendrons également lors du prochain chapitre.

686. Femme, 40 ans, Saint-Chartier (36).

687. LEJOUX Patricia, « Des temporalités de la production aux temporalités de la consommation : l'enjeu des mobilités touristiques pour les économies locales », *Espace, populations, sociétés*, n°2-3, « Temps et temporalités des populations », 2007, p. 288.

688. « Nous cherchons ainsi à interroger les temporalités en tant qu'elles peuvent modifier les territorialités, c'est-à-dire le rapport identitaire à l'espace », AMILHAT-SZARY Anne-Laure, « La région comme objet géographique : formes et temporalités du territoire », DEBARBIEUX Bernard, FOURNY Marie-Christine (dir.), *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble, MSH-Alpes, 2004, p. 128.

3- La notion de terroir : une réinterprétation utile ?

Evoquer les racines d'un individu sur un territoire va maintenant nous permettre d'aborder la notion de terroir, abondamment étudié par les géographes, mais finalement assez peu utilisé en sociologie. Ce concept doit cependant être manié avec d'infinies précautions car il est souvent associé à un imaginaire passéiste et ruraliste[689]. Eric Rouvellac le voit ainsi comme un « concept ancien, galvaudé par le langage courant, ignoré ou mal employé par certains, remis au goût du jour par le milieu viticole mais sans réflexion préalable »[690]. En étudiant les trois principales définitions de ce terme, Emmanuelle Vaudour montre, quant à elle, qu'au sens figuré, le terroir est une « région rurale, provinciale, considérée comme étant la cause des caractères particuliers de ceux qui y vivent ou qui y sont originaires »[691]. En ce sens, le « terroir » est souvent employé pour faire référence à ce qui serait une « mentalité » propre aux habitants d'un territoire donné. Loin de nous l'idée de privilégier cette interprétation. Nous avons déjà démontrés que les logiques rhétoriques visant à personnifier une population ou un territoire étaient en fait le signe de pratiques et de représentations autres. Mais il était indispensable de rappeler les principales représentations du terme, pour mieux s'en éloigner. En effet, notre objectif est ici de montrer comment la définition géographique du terme peut trouver une application sociologique, afin d'aider à cerner les relations existant entre des habitants et un territoire.

Ainsi, le terme de « terroir » est très bien défini dans un domaine particulier, la géographie viticole, qui permet de le saisir dans un système géographique complexe. « L'identité d'un vin ne se résume pas à ses caractères gustatifs, pas plus qu'à son terroir d'origine d'ailleurs, ni même aux passionnantes digressions sur les relations qui s'établissent entre le goût et le terroir. La question identitaire renvoie d'abord à un système complexe de valeurs idéelles où l'espace géographique n'offre pas seulement des caractères agronomiques et œnologiques, mais aussi de nombreux éléments symboliques et culturels transmis par le territoire de production »[692]. Le terroir relève donc de plusieurs dimensions : physiques, mais également sociales, culturelles et identitaires. En ce sens, il constitue bien « un espace géographique délimité dans lequel une communauté humaine construit, au cours de son histoire, un savoir collectif de production fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains »[693]. Cette définition du terroir permet d'établir un lien entre un espace donné et une société, à travers la reproduction et l'enrichissement de techniques d'utilisation de la terre et de l'espace. Bien que centrée sur un objet particulier, la production de vin, elle se rapproche de notre conception de l'enracinement territorial, fondé sur l'interaction entre un territoire et des individus et inscrite à la fois dans un temps court, celui de la vie quotidienne, et un temps long, biographique.

689. « Le mot terroir semble renvoyer de prime abord à une notion délaissée, désuète, derrière des concepts évoquant une ruralité en décalage avec les progrès industriels et urbains », ROUVELLAC Eric, « Le concept de Terroir, existence, définition et adéquation avec la viticulture », *Historiens et géographes*, n°404, octobre-novembre 2008, p. 79.

690. ROUVELLAC Eric, *Les terroirs du vin de Cahors*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2005, 254 p.

691. VAUDOUR Emmanuelle, *Les terroirs viticoles. Définitions, caractérisation et protection*, Paris, Dunod, 2003, p. 5.

692. MABY Jacques, « Vin et identité spatiale. L'exemple du vignoble du Maipo Alto (Chili) », *Historiens et géographes*, n°404, octobre-novembre 2008, p. 91.

693. FANET Jacques, Directeur du Syndicat des Coteaux en Languedoc, Définition du terroir, par le groupe d'experts « Environnement viticole et évolution climatique », de l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin. Cette définition a été proposée pour la première fois lors du VIème congrès international des terroirs viticoles, à Bordeaux et Montpellier en 2006.

Emmanuelle Vaudour propose d'ailleurs, pour mieux définir le terme, une typologie des notions signifiées par le terroir. Même si son propos est clairement orienté vers une utilisation de ces définitions dans un contexte agronomique, l'une de ces notions, le « terroir-conscience » peut être appliquée à notre objet d'étude. Ainsi, « le "terroir-conscience", ou terroir "identitaire", se réfère aux significations ethnologiques, sociologique et culturelle de l'origine, en lien avec la mémoire et la conscience identitaires. Il se rapporte aux méandres de la conscience collective, de ces représentations, croyances et sentiments communs à la moyenne des membres d'une société, auxquels s'ajoutent des idéaux collectifs érigés à l'état de valeur. Parmi les idéaux collectifs liés au terroir-conscience, en tant que symbole d'appartenance identitaire ou patriotique, figure le thème de l'enracinement »[694]. Dans cette dernière définition, l'enracinement – et donc pour nous, de manière plus large, l'ancrage territorial – est directement lié à l'identité collective. Le chapitre suivant nous permettra de montrer que cet enracinement est également directement en lien avec l'identité individuelle. Le terroir peut donc être considéré comme un espace-temps[695], à l'interface d'un paysage, d'un patrimoine et d'un espace identitaire. Nous verrons ultérieurement que l'attachement des individus à des paysages, à certains éléments du patrimoine – qu'il soit naturel, culturel, historique… – est constitutif de l'inscription identitaire des habitants du territoire.

Au final, l'enracinement des habitants sur un territoire est formé par la combinaison de deux types de temps[696]. Le « temps court » est celui du présent, des activités de la vie quotidienne. Il est dépensé en fonction des pratiques territoriales privilégiées par les individus. Le « temps long » permet quant à lui de faire le lien entre passé, présent et futur, et d'aborder la notion de racines. Cette inscription territoriale dans la durée « légitime » la présence de certains habitants qui se revendiquent pleinement du territoire par rapport à des acteurs « non originaires » ou « non permanents ». La réinterprétation sociologique d'une notion géographique, le terroir, permet en outre de consolider l'existence d'un lien entre sentiment d'enracinement et construction identitaire. Mais l'identité semblerait plutôt se situer du côté du temps long (la mémoire), tandis que le temps court permet de se dégager une marge de manœuvre dans la définition d'une identité propre.

Par ailleurs, « de la même façon que l'*Homo urbanus* moderne possède plusieurs territoires, réels et virtuels, il vit à plusieurs temps. Mais chaque temps n'a pas son territoire et inversement, d'où parfois un profond désarroi, et la demande de localiser ses temps et temporaliser ses espaces »[697]. Ce constat est valable, selon nous, pour tout type de territoire, et donc pas seulement pour cet *Homo urbanus* étudié par Thierry Paquot. Chaque habitant entretient ainsi une relation propre avec le territoire sur lequel il se situe et en fonction du moment de sa vie dans lequel il se situe. Mais les rapports que les individus construisent avec

---

694. VAUDOUR Emmanuelle, *op.cit.*, p. 11. Jean-Claude Hinnewinkel ne dit pas autre chose en traçant un lien entre terroir et territoire : « Véritable signature d'un territoire, le terroir devient, en respectant les principes fondamentaux d'appartenance et d'identité, bannière, signe distinctif et attractif », HINNEWINKEL Jean-Claude, « Les terroirs vitivinicoles, des systèmes géographiques complexes », *Historiens et géographes*, n°404, octobre-novembre 2008, p.77.

695. « Temps inscrit dans l'espace, tout terroir donc est le fruit de l'action des hommes dans la durée. Là où celle-ci n'a pu se développer, les terroirs ont disparu », HINNEWINKEL Jean-Claude, *op. cit.*, p. 74.

696. La distinction entre ces différents temps est purement artificielle et donc uniquement proposées à des fins analytiques. En effet, « la perspective temporelle nous empêche de penser par oppositions binaires, comme on l'a fait dans la plupart des cas chez les penseurs des sciences sociales : opposer le temps social, le temps individuel et le temps naturel devient une opération impossible. Le choix de l'acteur intègre les trois niveaux de l'expérience humaine du changement dans le sens que la décision est prise en utilisant les ressources sociales disponibles (qui ne sont pas les mêmes pour tout le monde), les ressources personnelles (psychologiques et corporelles, qui ne le sont pas non plus) et les ressources du milieu naturel (qui varie lui aussi) », TABBONI Simonetta, *Les temps sociaux*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 57.

697. PAQUOT Thierry, *op. cit.*, p. 26.

leur espace-temps sont évolutifs. Vincent Kaufmann propose ainsi de distinguer quatre formes de mobilité différentes, selon le type de temporalité envisagée et l'espace couvert par le mouvement.

***Tableau 5: Les quatre principales formes de mobilité d'après Vincent Kaufmann*[698]**

	Temporalité courte	Temporalité longue
Interne à un bassin de vie	*Mobilité quotidienne*	*Mobilité résidentielle*
Vers l'extérieur d'un bassin de vie	*Voyage*	*Migration*

L'auteur insiste cependant sur le fait que ces formes de mobilité sont en fait extrêmement mouvantes : « La mobilité spatiale n'est pas vraiment un concept en sciences sociales. Il s'agit plutôt d'une notion émiettée par les champs de recherche et les disciplines, floue car recouvrant des phénomènes de nature différente sans qu'il y ait d'articulation entre eux. Cela conduit la recherche à négliger les formes transversales de mobilité, qui sont précisément celles qui sont porteuses d'enjeux »[699]. De nouveaux types de mobilité viennent en effet s'intercaler entre les quatre principales formes qui ont ici été mises en évidence : la bi-résidentialité, la pendularité de longue distance, le tourisme de courte durée (mobilité de loisirs), comme la découverte d'une ville et de ses richesses culturelles sous forme de la détente. Chaque habitant se saisit d'une de ces formes de la mobilité à un moment donné de sa vie. Le territoire est donc traversé par différents types de rapports entre les individus et leur espace-temps, en fonction de critères qui semblent presque propres à chacun. Dès lors, il devient indispensable d'étudier une troisième modalité dans l'ancrage territorial des habitants du Berry : le degré de choix ou de contrainte contenu dans l'appropriation individuelle de cet espace. L'ancrage territorial devient alors évolutif.

III- L'ancrage territorial en mouvement

L'étude du rapport entre l'habitant et son espace-temps montre que son inscription territoriale est loin d'être figée et qu'elle doit, au contraire, être étudiée dans une dimension évolutive et dynamique. En effet, l'individu est le « résultat d'un *processus*, il est le produit d'une *histoire* qu'on peut dire aussi bien "sociale" que "personnelle" : à la fois le produit des multiples interactions personnelles dans lesquelles il a été pris depuis sa naissance et le produit des multiples références culturelles et linguistiques auxquelles il a été exposé et qu'il s'est appropriées successivement »[700]. En extrapolant cette définition, il n'est pas injustifié de considérer que chaque individu est également le produit de différents rapports à l'espace et au temps. Sa confrontation avec différents territoires, à divers moments de son existence, l'aide en effet à se construire de manière identitaire tout au long de sa vie.

La notion de processus se retrouve également dans les formes d'installation sur un territoire donné, ou plus exactement sur les raisons de l'installation d'un acteur sur un nouvel espace. Nous allons donc maintenant mettre en évidence les processus de choix (ou de non-choix) qui expliquent l'installation des individus sur leur territoire. Entre hasard, obligation et

698. KAUFMANN Vincent, *op. cit.*, p. 60.

699. KAUFMANN Vincent, *op. cit.*, p. 62.

700. BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *op. cit.*, p. 304. La notion de « processus » nous parait tout à fait pertinente pour mettre en évidence cette dimension évolutive du rapport spatio-temporel au territoire. Sabine Delzescaux montre d'ailleurs que cette notion a été développée de manière éminemment dynamique par Norbet Elias. Le terme de « processus » renvoie alors à une multiplicité de phénomènes – sociaux, mais aussi biologiques ou physiques – dont les caractéristiques subissent des évolutions, des changements, mais sur une longue durée. DELZESCAUX Sabine, *Norbert Elias. Une sociologie des processus*, Paris, L'Harmattan, 2001, 319 p.

motivations affectives, ces raisons sont en effet très diversifiées. Leur exposé nous permettra finalement de proposer une typologie des modes d'ancrage territorial, au croisement du rapport spatio-temporel des individus au territoire – leur appropriation de celui-ci – et de ces processus d'installation.

1- Entre choix et contraintes, les raisons de l'installation sur un territoire

Les raisons de l'installation sur un territoire donné sont diverses et spécifiques à chaque individu, à son histoire de vie personnelle. Elles s'articulent entre ces deux opposés que sont le choix et la contrainte dans la mobilité arrivante. En effet, « quand on analyse la mobilité, il faut toujours voir la part qui résulte d'un choix et celle qui résulte d'une contrainte »[701]. Nous l'avons vu, la mobilité dépend fortement de la motilité, c'est-à-dire de la potentialité à la fois matérielle et psychologique qu'ont les individus à se déplacer[702]. Pour autant, ces derniers ont une marge de manœuvre de plus en plus large dans le choix de leur localisation. « La principale nouveauté dans nos relations à l'espace n'est donc pas constituée à proprement parler par l'accroissement des mobilités, mais par la liberté de mouvement des acteurs de cette mobilité »[703]. En fait, il existe toujours une part de choix dans les décisions que prend un individu – ou une famille – quant à sa localisation[704]. Cette dernière nécessite bien souvent de privilégier un aspect plutôt qu'un autre : des personnes préfèreront bénéficier d'infrastructures diverses et variées, d'autres vont rechercher une certaine qualité de vie, quand certaines vont se focaliser sur les prix du foncier, par exemple. Ainsi, « la variété des "goûts", des stratégies personnelles et familiales, l'aléatoire des occasions et l'imperfection des informations font toutefois élire quantité de lieux, voire des plus inattendus »[705]. Les choix de vie, les choix d'espace de vie sont donc personnels et évolutifs. Les raisons affectives peuvent par exemple jouer un rôle dans l'installation sur un territoire[706]. Les raisons professionnelles, même si elles sont peut-être moins déterminantes dans le Berry que pour d'autres lieux, doivent également être prises en considération.

Evidemment, les possibilités de choix ne sont pas absolues, car tout choix est corrélé avec son contraire : les contraintes qui peuvent s'imposer aux individus. Les raisons de l'installation sur un territoire sont alors moins volontiers détaillées par les habitants. Pour certains, il s'agissait de suivre un membre de la famille. Pour d'autres, l'arrivée sur le territoire correspond à une mutation professionnelle plus ou moins subie. Si les raisons sont diverses et propres à chacun, un constat émerge de l'ensemble des propos tenus par ces personnes n'ayant pas véritablement choisi de s'installer dans le Berry. En effet, les individus refusent souvent d'avouer le caractère contraint de leur arrivée et se servent alors du « hasard » pour expliquer les raisons qui les ont poussés à venir sur le territoire[707].

---

701. REMY Jean, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », HIRSCHHORN Monique, BERTHELOT Jean-Michel, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 142.
702. « Les potentialités sont d'autant plus utilisées que l'acteur dispose de ressources financières, culturelles ou autre. Plus cette autonomie est forte, plus l'individu peut composer un mode de relation qui s'accorde à ses préférences », REMY Jean, *op. cit.*, 2000, p. 175.
703. LEVY Jacques, *op. cit.*, 2000, p.168.
704. Evidemment, les habitants nés sur un territoire donné n'ont pas eu le choix de leur localisation première. Ils ont (ou auront) cependant un choix futur à faire : rester sur le territoire de leur enfance, ou partir, quelles que soient les raisons du départ.
705. BRUNET Roger, *op. cit.*, p. 151. En ce sens, peut-être serait-il possible de transposer l'analyse stratégique proposée en sociologie des organisations à ce que l'on pourrait appeler une sociologie du territoire. Cela permettrait de mettre en évidence les mécanismes décisionnels quant au choix d'un espace de vie donné.
706. *« Moi, quand je suis arrivé là, je suis arrivé pour des questions amoureuses »*, Homme, 52 ans, Lignières (36).
707. *« Le hasard de la nomination de l'enseignement. J'ai été nommée pionne à La Châtre, en 67. J'ai débarqué ici, je ne savais même pas où c'était, rien du tout »*. Femme, 58 ans, Lourouer-Saint-Laurent (36).

Ainsi, pour certains habitants, l'arrivée sur un territoire n'a été que l'œuvre du hasard. Pour d'autres personnes, seule la découverte du Berry est due au hasard. C'est ensuite un choix personnel qui incite à rester sur le territoire. Hasard et choix sont alors intimement liés, comme le montre cette anecdote.

> *« […] J'étais sur la nationale et je me suis dit : "C'est trop long, ça ne doit pas être par là". Et puis, j'ai pris une sortie. J'ai vu "Le Blanc", j'ai trouvé ça marrant, "Le Blanc". Et c'est vraiment comme ça. Et puis je me suis paumé en Brenne, c'était quelque chose, mais je me suis dit : "C'est chouette". Et je suis resté »*[708]

Certains individus reconstruisent *a posteriori* la manière dont a eu lieu leur installation sur le territoire. Celle-ci est parfois magnifiée à travers un récit mettant en évidence la part de destin à l'œuvre dans leur choix de vie passé. Cependant, « aimer une région n'empêche pas de se livrer à des calculs (parfois savants) pour savoir si elle est capable de fournir les prestations que l'on souhaite, ni de juger ce choix par rapport à des échelles de goût ou de position sociale : il est des "coups de foudre" bien raisonnables, même s'ils sont sincères »[709]. Ainsi, les choix dus au hasard, au destin, sont en fait souvent des décisions réfléchies, que les habitants n'arrivent peut-être pas toujours à assumer comme étant vraiment les leurs.

Les individus se servent donc du hasard quand ils ne parviennent pas à déterminer de raisons pour eux rationnelles afin d'expliquer leur installation sur un territoire. Mais le rapport entre choix et hasard est complexe, comme l'explique Serge Moscovici dans sa réflexion sur la notion de hasard. « On pense que ce que nous appelons en langage scientifique une "préférence" serait plutôt une "référence", un donné qui s'impose de l'extérieur comme une contrainte. Le choix n'est pas un choix, mais un moyen de se situer, de répondre aux impératifs du milieu. Le hasard est un déni de responsabilité, une circonstance atténuante de nos faits et gestes »[710]. Les choix de vie des individus – et donc leurs choix de localisation – sont déterminés en fonction de différentes contraintes (professionnelles, financières, familiales, sociales…) qui s'exercent sur eux. Les habitants développent alors des stratégies pour maximiser leurs choix sous réserve de ces contraintes. Ils sont ensuite amenés à présenter différemment ces choix selon leur vécu sur ce territoire, c'est-à-dire selon leurs pratiques et représentations territoriales.

2- Construction d'une typologie des modes d'ancrages territoriaux

L'exploration et l'enracinement sont deux processus permettant aux habitants de délimiter leur espace de vie et de s'approprier plus ou moins rapidement leur territoire. Cette appropriation se réalise donc grâce à la construction d'un rapport spatio-temporel au territoire, via les pratiques et les représentations des individus. Par ailleurs, ces derniers effectuent des choix de vie, en fonction des contraintes qui s'imposent à eux. Les modes d'appropriation du territoire par les habitants et les types de choix que ces derniers peuvent faire se combinent pour former l'ancrage territorial des individus. Si chaque personne vit différemment son ancrage territorial, en fonction de son vécu spatio-temporel, il est cependant possible de distinguer des caractéristiques communes à plusieurs habitants.

---

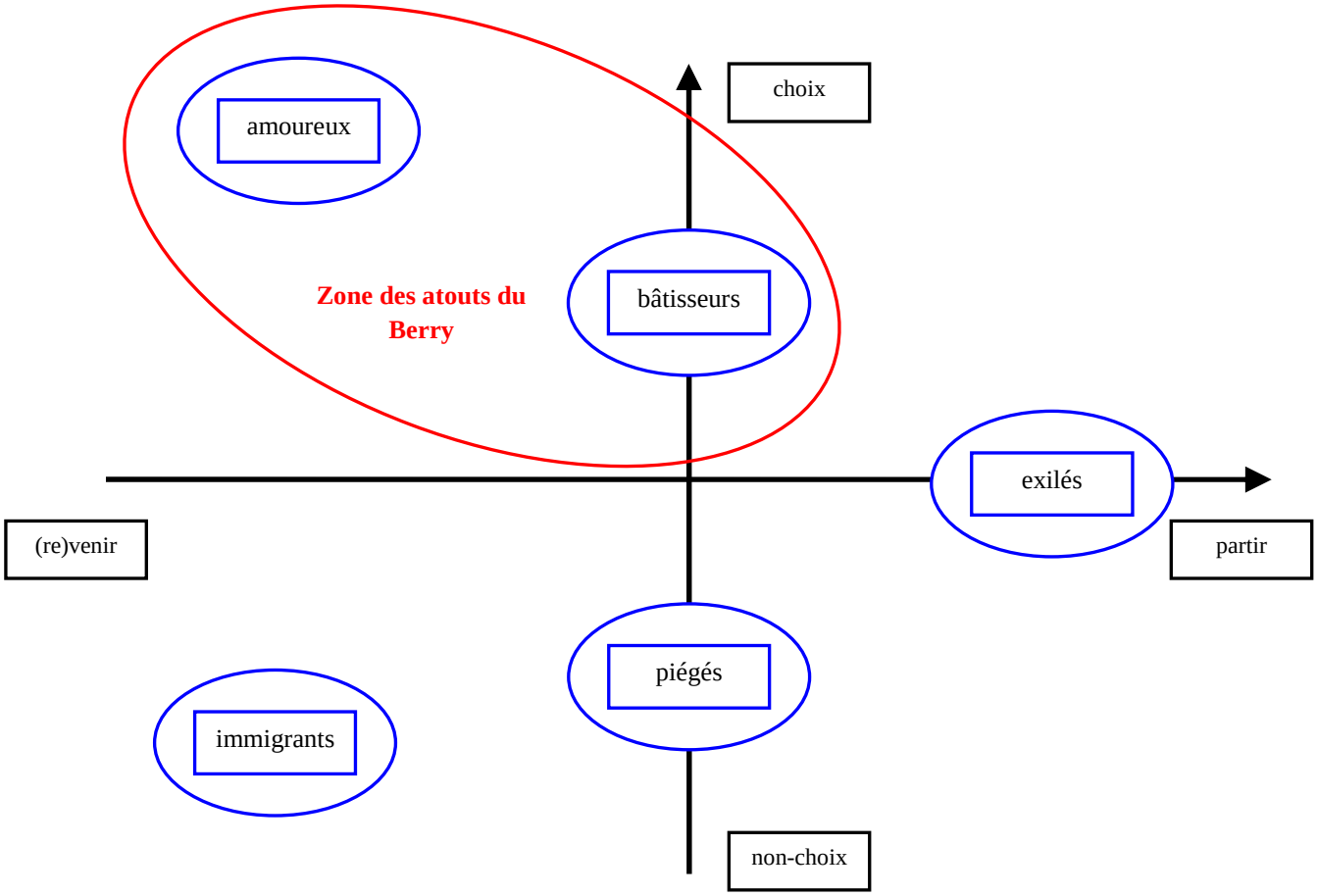
708. Homme, 49 ans, Mérigny (36).

709. BOURDIN Alain, *op. cit.*, p. 165

710. MOSCOVICI Serge, « Le hasard du sens commun », interrogé par NOEL Emile, *Le hasard aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1991, p. 12. Ainsi, « d'un point de vue sociologique, le choix est un concept hautement problématique. Il soulève toutes sortes de difficultés théoriques et ontologiques et doit être manié avec beaucoup de soins », BALL Stephen, DAVIES Jackie, DAVID Miriam, REAY Diane, « Décisions, différenciations et distinctions : vers une sociologie du choix des études supérieures », *Revue française de Pédagogie,* n°136, juillet-août-septembre 2001, p. 65. Pour les auteurs de cet article, le choix doit donc plutôt être considéré comme un processus de prise de décision.

De ce fait, il est possible de proposer une typologie des modes d'ancrages territoriaux, à travers leurs dynamiques d'arrivée ou de départ du territoire. Cette typologie est matérialisée par un graphique en deux axes. L'axe horizontal montre les différentes mobilités inter-territoriales des habitants par rapport au Berry, du fait de venir (ou de revenir) s'y installer, au fait d'en partir. L'intersection avec l'axe vertical représente l'état intermédiaire entre l'arrivée et le départ, c'est-à-dire le fait de rester. Ces trois positions principales dépendent des deux dimensions que sont l'exploration et l'enracinement des individus. L'axe vertical estime le degré de choix dans l'installation sur le territoire, du non choix (contrainte ou hasard selon l'interprétation des individus) au choix véritable.

Figure 20 : Typologie des modes d'ancrages territoriaux



Ce graphique permet de mettre en évidence cinq idéaux-types d'habitants, caractérisés par leur rapport au territoire. Un « idéaltype est un tableau de pensée, il n'est pas la réalité historique ni surtout la réalité "authentique", il sert encore moins de schéma dans lequel on pourrait ordonner la réalité à titre d'exemplaire. Il n'a d'autre signification que d'un concept limite purement idéal, auquel on mesure la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments importants, et avec lequel on la compare. Ces concepts sont des images dans lesquelles nous construisons des relations, en utilisant la catégorie de possibilités objectives, que notre imagination formée et orientée d'après la réalité juge comme adéquates »[711].

711. WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1965, p. 180.

Ainsi, un idéal-type est un modèle explicatif des pratiques et représentations individuelles. Il se construit à partir des traits dominants, des caractéristiques globales qui ont été relevés au cours des entretiens, à travers les propos des habitants. De ce fait, aucun individu ne se retrouve complètement dans l'un de ces modèles, et ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de l'exercice. Chaque habitant a plutôt tendance à se situer de manière privilégiée par rapport à l'un de ces idéaux-types, mais peut également emprunter des caractéristiques spécifiques à un autre de ces idéaux-types. Ces derniers nous permettent donc plutôt de décrire les différents modes d'ancrages territoriaux existants. Par ailleurs, ainsi que nous l'avons rappelé à plusieurs reprises, la vie d'un individu est constituée de plusieurs dynamiques, et il est donc susceptible de changer de modèle au cours de sa trajectoire personnelle, selon les rapports qu'il peut développer avec le territoire.

Le premier idéal-type mis en évidence par ce graphique est celui des « amoureux ». Ces derniers ont choisi de venir ou de revenir sur ce territoire. Cela peut provenir d'une volonté de retrouver les lieux de leur enfance, ou d'un coup de cœur, dû à la découverte fortuite du territoire. Dans le second cas, si le hasard a guidé la découverte, l'installation proprement dite résulte d'un véritable choix. Une habitante parle ainsi de la « nostalgie » qu'avait son mari de son territoire d'origine, et qui l'a empêché de s'adapter à d'autres lieux. Pour elle, dès qu'une opportunité professionnelle est apparue, cette « nostalgie » a poussé à la réintégration du territoire d'origine.

Le second type d'habitants présent sur le territoire peut être rassemblé sous le vocable d'« immigrants ». Ceux-ci se sont sentis plus ou moins « obligés » de s'installer sur le territoire. Cette installation fait alors souvent suite à une mutation professionnelle, ou à un déplacement familial : parents, conjoint, qu'il a fallu suivre sans avoir véritablement d'affinités avec le territoire d'installation… L'arrivée sur un nouveau territoire est alors d'abord vécue comme une contrainte. Cet état est bien souvent transitionnel. Certains individus s'intègrent parfaitement à leur nouvel environnement et parviennent à s'y ancrer. Ils peuvent alors devenir des « bâtisseurs ». D'autres personnes, au contraire, ne parviennent pas à se détacher de l'aspect contraignant qui a accompagné leur arrivée sur le territoire et finissent par négocier – professionnellement ou familialement – leur départ.

Les « bâtisseurs » regroupent les habitants ayant l'ancrage territorial le plus fort. Rester sur le territoire est pour ces derniers un choix conscient et affirmé, voire revendiqué. Ce sont souvent des individus qui y sont nés ou qui y ont passé leur enfance, et qui ont construit l'ensemble de leur réseau social, familial et professionnel sur le territoire. Cette catégorie peut également regrouper des individus présents depuis plusieurs années sur le territoire, qui se sont fortement engagés dans la vie de ce dernier et dont l'action est souvent reconnue par autrui. Leurs représentations du Berry sont positives, leur participation à la vie locale souvent développée et leur appropriation du territoire est pour eux incontestable.

Un autre type d'habitants tend à rester sur le territoire. Ce sont ceux que nous avons appelés les « piégés », qui vivent cette situation sous le mode de la contrainte. Deux types de personnes se rencontrent principalement dans cette catégorie : certains individus ne se sont jamais interrogés sur leur souhait de rester ou de quitter le territoire. Ils se sont par exemple retrouvés à reprendre l'exploitation ou l'entreprise familiale et les événements ont décidé pour eux, sans qu'ils aient vraiment eu la possibilité d'émettre un choix. D'autres habitants ont parfois fantasmé un départ, mais n'ont jamais eu les moyens, qu'ils soient matériels ou psychologiques, de le réaliser. Leur inscription territoriale n'est alors pas tant vécue sur le mode de l'ancrage que sur le mode de l'emprisonnement.

De par la constitution de notre échantillon, il est plus difficile de décrire précisément les grandes caractéristiques des populations quittant le territoire. Néanmoins, il nous semble que ce départ peut également être envisagé sous l'angle du choix ou du non-choix. Il est donc pertinent d'identifier un dernier type d'habitants, même si ce qualificatif d'« habitant » peut paraître abusif pour des individus ayant quitté le territoire[712]. Les « exilés » ont ainsi dû partir vers d'autres lieux, qui leurs paraissent plus propres à satisfaire leurs besoins en termes d'activités proposées. Cette population regroupe principalement des jeunes, qui estiment insuffisantes les conditions d'existence proposées par le Berry. Poursuite d'un cursus étudiant, mutation professionnelle, déplacement familial, les raisons qui les ont obligés à partir sont diversifiées. Les obligeant à rompre avec une partie de leurs réseaux relationnels et à mettre un terme à leur participation territoriale, ce départ peut être vécu comme un nouveau départ ou un véritable déchirement. Dans le premier cas, le départ est souvent considéré comme étant définitif. Dans le second, les individus envisagent déjà de revenir s'installer sur leur lieu de vie d'origine.

Enfin, la mise en évidence de ces cinq idéaux-types permet de délimiter ce que nous avons appelé la zone des « atouts du Berry ». Cette zone regroupe les deux types d'habitants ayant plutôt tendance à mettre en exergue les atouts du territoire. Ils en ont souvent une vision très positive et sont investis dans de nombreuses activités. A l'extérieur de cette zone, se retrouvent les personnes ayant plutôt tendance à pointer les faiblesses du territoire, désireuses de le quitter au plus vite et donc l'inscription territoriale est très faible.

Ainsi, explorer les modalités du choix ou du non-choix quant à l'inscription dans un territoire donné nous a permis de proposer une typologie des modes d'ancrages territoriaux. Bien qu'il ne soit pas toujours évident de distinguer ce qui relève du choix véritable et de la contrainte – parfois transformée en « hasard » par les individus – ce critère nous semble essentiel pour qualifier la manière dont se réalise l'appropriation de ce territoire par ses habitants et surtout la manière dont elle est vécue par les habitants. Des « immigrants » aux « exilés » en passant par les « bâtisseurs », cette appropriation varie fortement d'un individu à l'autre.

Au final, l'ancrage territorial des habitants dépend tout d'abord des modes d'appropriation de l'espace sur lequel ces derniers sont amenés à demeurer. Les individus jouent sur les mobilités intra et inter-territoriales pour explorer leur territoire. La dimension temporelle, que ce soit le « temps court » ou le « temps long » a également un impact sur ces modes d'appropriation territoriale. Enfin, la manière donc cette dernière est vécue par les habitants – sur le mode du choix ou sur le mode de la contrainte – influence également l'ancrage territorial de chacun.

Ainsi, un même territoire peut donner lieu à des modes d'ancrage différenciés en fonction des individus. Et chaque individu peut également développer différents types d'ancrage, simultanément ou au cours de son existence. « Ainsi, l'ancrage peut être pour certaines personnes le point de référence à partir duquel des explorations extérieures se font. Pour d'autres, au contraire, le fait d'être de plusieurs lieux, de se sentir soi-même en changeant d'espace peut constituer l'élément fondateur qui leur permet de s'investir dans un lieu, même provisoirement »[713]. Qu'il soit unique ou multiple, l'ancrage semble cependant être le point de départ indispensable à la constitution d'une identité territoriale.

---

712. Notons d'ailleurs que certains individus, notamment les plus jeunes, se placent souvent dans une situation intermédiaire, ainsi que le suggère ce témoignage : *« [Mes enfants] vont partir, et ils ne reviendront pas là. Ils reviendront pour les vacances, mais en tous cas, ils ne travailleront pas ici, il n'y a rien ».* Homme, 49 ans, Mérigny (36). Le départ est donc rarement franc et définitif, mais plutôt composé d'aller-retour entre leur domicile personnel sur le lieu d'études et le domicile parental, jusqu'à leur entrée dans la vie active

713. REMY Jean, *op. cit.*, 1996, p. 135.

Chapitre VIII.
Une identité plus symbolique que géographique

Les précédents chapitres ont permis de mettre en évidence les relations existant entre représentations, pratiques et ancrages territoriaux. Les deux premières s'entrelacent, s'entrecroisent et se répondent constamment afin de fonder l'ancrage individuel. Celui-ci est multiforme car, même s'il est soumis à des contraintes sociales indéniables, il est le résultat d'un processus individuel et dépend donc de l'expérience – à la fois temporelle et spatiale – de chacun par rapport à son espace de vie. En ce sens, l'ancrage territorial entre directement en résonance avec la notion d'identité. Cette dernière est effectivement une construction individuelle, même s'« il n'est pas imaginable de l'extraire de sa consistance sociale, pas plus d'ailleurs qu'il ne saurait être question de l'exonérer de son épaisseur temporelle et spatiale, historique et géographique »[714]. Ainsi, le processus de construction identitaire dépend de l'ancrage – ou des ancrages ?[715] – de chacun, et en particulier de son ancrage territorial. Yves Barel décrit le territoire comme « un milieu de vie, de pensée et d'action dans lequel et grâce auquel un individu ou un groupe se reconnaît, dote ce qui l'entoure de sens et se dote lui-même de sens, met en route un processus identificatoire et identitaire »[716]. Ce processus identitaire est donc constitutif d'un territoire, tout comme le territoire semble indispensable à l'identité. Finalement, cette dernière ne peut se constituer sans une forme d'inscription territoriale.

Si identité et territoire sont effectivement liés, il est maintenant nécessaire de voir si le Berry peut être un territoire signifiant, en termes identitaires, pour ses habitants. En effet, l'existence d'une identité berrichonne spécifique finirait de « construire » le Berry en véritable territoire. « De nos jours, de plus en plus d'acteurs individuels ou collectifs construisent, expriment et revendiquent leur identité, à partir de la mise en exergue d'un enracinement et d'un mode spécifique de concevoir la relation à l'espace identitaire »[717]. S'il existe effectivement une relation spécifique entre le Berry en tant que territoire, et ses habitants, alors ces derniers entrent également dans un processus identitaire lié au territoire. Seul un aspect de ce processus identitaire nous intéresse donc ici, celui qui est lié au territoire, ce que nous pouvons donc appeler « identité territoriale ». Il nous faut maintenant dégager les grandes modalités de cette identité territoriale, en lien avec les précédents « piliers » de l'inscription territoriale, que nous avons évoqués et étudiés : les représentations, les formes de participation, et les modes d'ancrage au territoire[718]. Parler d'identité territoriale induit de nombreuses questions. De quel territoire parle-t-on vraiment ? Le Berry est-il le territoire de tous les habitants rencontrés ou ces derniers ne se constituent-ils pas plutôt leur propre territoire ?

---

714. DI MEO Guy, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? » *Métropole*, n°1, 2007, p. 73.
715. En effet, « il est rare qu'un seul territoire suffise pour assumer correctement toutes les dimensions d'une vie individuelle ou d'une vie de groupe », BAREL Yves, *op. cit.*, p. 135. De ce fait, il n'est pas interdit de supposer que les individus construisent une multitude d'ancrages territoriaux, plus ou moins solides, en fonction des espaces qu'ils sont amenés à fréquenter.
716. Cité par TIZON Philippe, « Qu'est-ce que le territoire ? », DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 21.
717. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 307.
718. En effet, « la mise en scène du soi, la construction identitaire constitue l'une des modalités cruciales des pratiques et des représentations individuelles », RUANO-BORBALAN Jean-Claude, « L'identité, une ressource pour l'action », RUANO-BORBALAN Jean-Claude, HALPERN Catherine (dir.), *Identité(s). L'individu. Le groupe. La société*, Auxerre. Ed. Sciences Humaines, 2004, p. 356.

Afin de pouvoir répondre à ces questions, il nous faut donc étudier les processus de construction d'une identité territoriale. Ici, l'objectif n'est pas de se centrer sur tous les aspects de cette construction identitaire, mais bien sur ceux qui concernent plus spécifiquement l'identité territoriale. Pour cela, il nous faudra tout de même, en guise de préambule, revenir sur la notion d'identité. L'ouvrage d'Alex Mucchielli nous permet d'en proposer ici une première définition, afin de mieux cadrer notre sujet. Pour lui, l'identité est ainsi « un ensemble de référents matériels, sociaux et subjectifs choisis pour permettre une définition appropriée d'un acteur social. L'identité, c'est aussi, pour l'acteur, un ensemble de processus de synthèse intégrative, d'interprétation du monde et de mise en forme d'expressions propres que nous avons appelé le noyau identitaire »[719]. Même en en proposant une définition préalable, il apparaît rapidement que la notion d'identité est loin d'être évidente à cerner. Il nous faudra donc revenir sur ce concept délicat, qui est donc à manier avec d'infinies précautions et en aborder succinctement les différentes facettes, notamment à travers les adjectifs qui permettent de le qualifier : identité individuelle, identité collective, voire identité culturelle. Le tout nous permettra de rentrer dans le vif de notre sujet et de proposer une définition de l'identité territoriale. Nous serons ensuite amenés à préciser les caractéristiques très particulières, à la fois concrètes et plus immatérielles, de ce qui constitue pour nous l'identité territoriale berrichonne. Nous verrons enfin que cette identité semble principalement se fonder autour d'un système de valeurs liées à la notion de ruralité.

I- L'identité territoriale : un concept à manier avec précaution

Notre propos n'est pas d'étudier l'ensemble des processus de construction identitaire des habitants du Berry. De tels processus étant éminemment complexes, ils auraient pu faire l'objet d'un travail de recherche spécifique à eux seuls. L'idée est bien, *in fine*, de saisir une des facettes de l'identité, celle qui se construit, selon nous, en lien avec le (ou les) territoire(s) d'ancrage. Mais pour saisir cette facette, il est nécessaire de faire un détour par une acception plus large de l'identité afin de montrer toute la complexité de ce terme. La philosophie nous permet notamment de mettre en évidence les multiples débats tournant autour de sa définition. Entre identité individuelle et identité collective, le positionnement théorique – et disciplinaire – est également loin d'être évident. La notion d'identité culturelle permet déjà de restreindre le champ d'interprétation par rapport à notre sujet, puis de décliner l'un des aspects de l'identité à travers la relation individu/territoire.

1- L'identité : une notion en perpétuel débat

Depuis l'Antiquité, la notion d'identité est sujette à de multiples débats, notamment d'ordres philosophiques. Elle peut en effet se rapporter à deux grands types de position : une position essentialiste, qui estime que les êtres existants restent identiques à eux-mêmes, et une position changeante, qui montre l'identité individuelle comme étant soumise à un processus d'altération permanente. C'est d'ailleurs tout l'objet de la controverse ayant agité deux célèbres philosophes grecs, Parménide et Héraclite. Le premier défendait l'unité de l'être, qui rendait selon lui impossible la déduction du devenir et de la multiplicité. Le second soutenait que l'être est éternellement en devenir, nulle chose ne demeurant ce qu'elle est. « Héraclite ne dit-il pas que "Tout passe et rien ne demeure ?" et comparant les choses au courant d'un fleuve, il affirme : "On ne saurait entrer deux fois dans le même fleuve" »[720]. Ce sont donc les deux principales conceptions de l'identité individuelle qui s'affrontaient dans cette controverse.

719. MUCCHIELLI Alex, *op. cit.*, p. 119.

720. BATTISTINI Yves, *Trois contemporains. Héraclite, Parménide, Empédocle*, Paris, Gallimard, 1955, p. 56.

Au XVIII[ème] siècle, c'est la notion même d'identité que récuse un philosophe britannique, David Hume. « Le point de vue le plus radical est sans doute celui de David Hume, pour qui la notion d'identité n'est rien d'autre qu'une illusion engendrée par le temps. Alors que tout élément est qualitativement variable, nous le percevons dans la durée à travers le prisme d'une constance et d'une permanence des impressions. Nous parvenons à la fixer ainsi par des perceptions fausses, non véritablement observées »[721]. Le philosophe refuse ainsi les conclusions des cartésiens qui plaident pour une évidence du moi (à travers la formule du *cogito*) et de son unité au cours du temps. Pour lui, toute connaissance, et notamment la connaissance de soi, provient de perceptions, d'impressions. Or, par définition, aucune impression n'est stable, elle est forcément évolutive dans le temps. Il en conclut que le moi, tel que défini par les cartésiens, ne peut exister. Si l'unité du moi est impossible à démontrer, son identité est également inexistante. Cette conception philosophique extrême de l'identité se base seulement sur l'acception parménidienne de cette notion. Or, il ne paraît pas illogique de supposer que la permanence de l'être peut également se construire sur le changement et donc sur une suite d'impressions, de perceptions.

La recherche d'un lien entre les multiples acceptions de l'identité est toujours d'actualité. Le philosophe Paul Ricoeur a ainsi mis en évidence deux facettes : l'identité-mêmeté et l'identité-ipséité[722]. Il « explique que la "mêmeté" (identité-idem) suppose une permanence dans le temps, s'oppose au différent, au changement, au variable, tandis que "l'ipséité" (identité-*ipse*) n'implique rien de tel, et permet au contraire de poser d'autres modalités d'identité non identique »[723]. La mêmeté fait référence à la part objective de l'identité, à ce qui est immuable, tandis que l'ipséité constitue la part subjective de l'identité, l'être en permanente évolution, en fonction des aléas de l'histoire[724]. Ces deux facettes sont indissociables et indispensables à mettre en évidence pour comprendre l'identité personnelle. Pour Paul Ricoeur, c'est la narration qui permet de mettre en relation ces deux dimensions. Ces différents exemples philosophiques permettent de mettre en évidence l'intérêt que cette science humaine a porté à la notion d'identité et toute la difficulté à proposer une définition simple et claire de cette dernière.

Aujourd'hui encore, la thématique identitaire reste sujette à de nombreux débats et controverses. Après avoir été un thème de campagne au cours des élections présidentielles françaises en 2007, la question de l'identité nationale a par exemple provoqué de violentes polémiques. A travers une tribune parue dans le quotidien *Libération* le 4 décembre 2009, une vingtaine de scientifiques dénonce la dénomination du Ministère de l'identité nationale et de l'immigration, estimant que la juxtaposition de ces deux termes crée un amalgame dangereux pour la démocratie. Au-delà de cette tribune, la thématique de l'identité nationale est particulièrement intéressante, car elle permet de mettre en évidence toute la difficulté à définir ce qui constitue exactement l'identité française. La nation a fondé l'obtention de la nationalité française sur le droit du sol – à l'inverse d'autres pays, comme l'Allemagne, qui ont privilégié le droit du sang – mais le sentiment identitaire individuel et collectif relève de logiques plurielles. « Il n'y a pas d'identité française, mais des processus d'identification contradictoire qui définissent la géométrie variable de l'appartenance nationale et citoyenne. […] Le débat sur l'identité nationale est très mal venu, parce qu'il tend à accréditer cette illusion selon laquelle il y a des identités nationales, alors que les identités, ce sont ce que nous en faisons, socialement,

721. MESURE Sylvie, SAVIDAR Patrick (dir.), *Dictionnaire des Sciences Humaines*, Paris, PUF, 2006, p. 585.

722. RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, 424 p.

723. TRUC Gérôme, « Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricoeur en sociologie », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°8, 2005, p. 48.

724. « L'ipséité désigne une singularité de la personne, la part subjective de son identité personnelle irréductible aux traits objectifs de son caractère, auxquels on le reconnaît socialement. Elle désigne un autre mode d'identité et un autre modèle temporel […] », TRUC Gérôme, *op. cit.*, p. 53.

politiquement et empiriquement, au jour le jour »[725]. L'identité, qu'elle soit personnelle, collective, et surtout nationale, est donc en construction et en évolution permanentes. Anne-Marie Thiesse parle d'ailleurs de « système IKEA » pour décrire les formes qu'emprunte la construction de l'identité nationale. Chaque pays définit son propre patrimoine identitaire à partir des mêmes catégories élémentaires : « […] une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts-lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costume, spécialités culinaires ou animal emblématique »[726]. L'ensemble de ces caractéristiques forme la base de l'identité nationale, sur laquelle peut se construire l'identité personnelle de chacun, ou encore l'identité collective d'un groupe. Les acteurs sont alors amenés à sélectionner un certain nombre de ces caractéristiques en fonction du contexte, à la fois individuel et sociétal, dans lequel ils se situent.

2- L'identité : une vision transdisciplinaire

Adopter une perspective historique permet de comprendre que l'identité, définie comme un processus en permanente construction, en permanente évolution, est intrinsèquement lié à la modernité. Au 19ème siècle, la naissance de la bureaucratie a ainsi accéléré l'avènement d'une définition précise et fonctionnelle de l'identité. En effet, les organisations étant de plus en plus confrontées à des individus déracinés ou à des communautés sans territoire, la création de papiers d'identité permettait de contrôler ces populations. « Toute la réalité d'une personne est désormais censée pouvoir être concentrée en quelques papiers, l'identité étant perçue comme une donnée simple et contrôlable. Alors qu'elle est à l'inverse extraordinairement complexe, mouvante, insaisissable »[727]. La pièce d'identité « résume » ainsi un individu grâce à quelques caractéristiques spécifiques qui permettent de repérer cet individu parmi d'autres. Dans cette acception moderne, l'identité semble donc se confondre avec l'individu. Pour Jean-Claude Kaufmann, il importe cependant de ne pas réduire l'identité à l'individu. En effet, « il faut radicalement distinguer individu et identité et combattre les illusions subjectivistes qui laissent penser que l'individu est libre de s'inventer comme il le souhaite, alors qu'il est le produit de son histoire, de l'échange avec les contextes dans lesquels il s'inscrit »[728]. Ainsi, l'identité n'est pas seulement définie par l'individu et ses caractéristiques intrinsèques. Elle dépend également des attributs qu'autrui est amené à lui donner. Chaque identité se construit alors dans la confrontation entre vision personnelle de l'individu, et image renvoyée par les autres[729].

---

725. BAYART Jean-François, entretien accordé au journal *Le Monde*, 6 novembre 2009. L'historien est également auteur d'un ouvrage, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, 306 p. Dans cet ouvrage, il montre que l'identité est en fait le résultat d'une construction historique.

726. THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Seuil, 1999, p. 14.

727. MESURE Sylvie, SAVIDAR Patrick (dir.), *op. cit.*, p. 586.

728. KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, A. Colin, 2004, p. 91.

729. « On peut, en effet, accepter ou refuser les identités qu'on vous attribue. On peut s'identifier soi-même autrement que ne le font les autres. C'est la relation entre ces deux processus d'identification qui est au fondement de la notion de forme identitaire », DUBAR Claude, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2007, p. 4. Pour Geneviève Vinsonneau, c'est ce qui fait de l'identité un « objet paradoxal ». En effet, « si l'identité est un objet paradoxal, c'est donc parce que la légitimation de l'appartenance d'un acteur social provient à la fois de ce que l'environnement en dit – c'est-à-dire de son objectivation par le regard et/ou le discours de l'autre – et du regard que cet acteur porte sur lui-même, de ce qu'il dit de lui-même », VINSONNEAU Geneviève, *L'identité culturelle*, Paris, Armand Colin, 2002, p. 168.

L'identité est-elle simplement une construction personnelle ou est-elle le résultat d'influences collectives ? « Chacun a sa petite idée sur ces questions. Les meilleurs auteurs (les rares s'étant prudemment avancés dans quelques tentatives de définition) avancent l'hypothèse selon laquelle l'identité pourrait être un mélange de tous ces aspects très divers. Un mélange ? Mais structuré selon quels principes ? Pas ou peu de réponses, sinon qu'il s'agirait d'un mélange complexe et mouvant »[730]. Pour Alex Mucchielli, l'identité se définit à partir de quelques critères, piochés dans des catégories explicatives différentes : aspect matériel et physique, référence historique, système culturel ou cognitif, valeur sociale… Ces critères varient en fonction des individus, et en fonction de la société dans laquelle chacun vit. Plus encore, chacun sélectionne les critères qui lui correspondent au sein de catégories communes à la société d'appartenance. L'aspect « sélectif » de la construction identitaire sera particulièrement marqué lorsque sera considérée la question de l'identité territoriale.

Ainsi, les sciences sociales ont tendance à distinguer deux aspects de l'identité : l'aspect personnel et l'aspect collectif. « Dans les sciences humaines et sociales, l'usage du terme "identité" désigne généralement, non pas la "nature profonde" d'un individu singulier ou d'un collectif "en soi", mais la relation entre des appartenances collectives (le fait pour quelqu'un de pouvoir être identifié au moyen de catégories sociales…) et de personnalités individuelles (la manière dont chacun s'identifie lui-même, se vit comme une personne unique) »[731]. Identité collective et identité personnelle sont donc les deux facettes de l'identité : elles se complètent et s'entretiennent mutuellement, elles s'influencent constamment. Les pratiques et représentations individuelles dépendent alors de la dynamique de groupe dans laquelle se situe chaque acteur. « L'individu est en effet contraint de rester dans le groupe qui confère un sens particulier à sa vie pour que les valeurs qui le constituent en tant qu'individu gardent un sens »[732]. C'est par exemple le cas des Berrichons « piégés », auxquels notre typologie des modes d'ancrage territoriaux faisait précédemment référence. Ces derniers se sont ainsi sentis « contraints » de rester sur leur territoire de vie, en partie par peur de perdre leurs repères identitaires.

Bien que la relation entre ces deux aspects de l'identité soit indispensable à prendre en considération pour mesurer ce qu'est exactement l'identité, il semble que ces aspects soient souvent séparés dans l'analyse et attribués chacun à un champ disciplinaire différent. Ainsi la notion d'identité collective relèverait plutôt de la sociologie. Dans cette optique, en effet, chacun est considéré comme le membre interchangeable d'un groupe ou d'une société. C'est alors le système social et les modes de socialisation qu'il importe d'étudier afin de mettre en évidence les caractéristiques de cette identité collective. La déstabilisation des cadres de socialisation « traditionnels » comme la famille ou le travail incite certains sociologues à conclure à une crise identitaire[733]. Dans une perspective goffmanienne, le concept de rôle a également permis d'approcher la notion d'identité. En fonction de la « scène » sur laquelle il joue, et des autres « acteurs » présents, l'individu est en effet amené à sélectionner tel ou tel masque – telle ou telle identité – pour correspondre à la situation présente. La sociologie semble donc se centrer plus particulièrement sur l'aspect collectif de l'identité, ce que nous avons nommé l'identité sociale.

L'identité personnelle fait quant à elle référence à ce qu'il y a de plus singulier dans la personnalité de chacun. En ce sens, elle relèverait plutôt de la psychologie sociale, qui tenterait d'analyser le système cognitif individuel. Le psychologue Erik Erikson a ainsi introduit le concept d'identité en psychologie sociale en montrant le caractère fluctuant de l'identité. Il estime en particulier que l'adolescence constitue un moment fondateur dans la constitution de l'identité et que cette dernière s'inscrit toujours dans une interaction avec autrui.

730. KAUFMANN Jean-Claude, *op. cit.*, p. 9.

731. DUBAR Claude, « Usages sociaux et sociologiques des identités », *Education permanente*, n°128-3, 1996, p. 38.

732. KAUFMANN Jean-Claude, *op. cit.*, p. 141.

733. Par exemple DUBAR Claude, 2007, *op.cit.*

Si les deux aspects de l'identité ont longtemps été séparés dans leur analyse, les deux disciplines tendent aujourd'hui à se rapprocher et à prendre en compte ces deux facettes – individuelle et collective, personnelle et sociale – dans l'étude de l'identité d'un individu placé dans une société. Aujourd'hui, il existe même un consensus entre les disciplines pour affirmer que l'individu peut disposer plusieurs identités, dont la matérialisation dépend du contexte historique, social et culturel. D'où l'intérêt d'aborder la notion d'identité culturelle, qui va permettre d'analyser d'un seul tenant les ressources individuelles et collectives dans la formation identitaire.

3- L'identité culturelle : un processus en perpétuelle construction

L'identité est une notion délicate à appréhender, notamment parce qu'elle renvoie à une multitude de conceptions et d'interprétations possibles. Pour faire le lien entre identité individuelle et identité collective, de plus en plus considérées comme étant inséparables, l'utilisation de la notion de culture peut être pertinente. En effet, « on comprend aujourd'hui la culture aussi bien comme un produit que comme une ressource ou un potentiel à l'origine du développement identitaire des acteurs sociaux »[734]. Ainsi, la culture, parce qu'elle fait référence à des caractéristiques concrètes telles que pratiques linguistiques, pratiques festives, comportements alimentaires, blasons populaires…, mais également à des systèmes de valeurs et de représentations, permet de mieux cerner la notion d'identité. Cette dernière peut alors être appréhendée comme un processus en perpétuelle évolution, fruit d'un travail intellectuel effectué sur les ressources culturelles, et d'une « sélection des représentations et des valeurs qui constituent la culture »[735].

En effet, l'individu met en évidence différentes facettes de sa personnalité – et donc de son identité – selon les moments et les situations, en lien avec des univers, des systèmes de valeurs, et des personnes particulières, c'est-à-dire en lien avec sa culture. « Les acteurs sociaux étant constructeurs de leur identité, des matériaux leur sont nécessaires pour la réalisation d'un tel ouvrage. Dans cette optique, la culture offre des ressources symboliques quasi inépuisables. Elle est un vivier de significations, élaborées et partagées, à la fois par des individus et par des groupes que rallient des perspectives communes. Le sujet en quête de cohérence y recherche les repères utiles à l'édification du sens de son être et de sa pratique » [736]. Pour illustrer plus particulièrement ce phénomène, reprenons l'exemple donné par Jean-Claude Kaufmann, celui des Bretons. L'auteur montre ainsi qu'être Breton signifie quelque chose mais pas toujours la même chose suivant les individus et suivant les situations dans lesquels ces derniers se trouvent. Il existe ainsi des « particularités bretonnes relatives » pouvant donner forme à un « mythe vivant », constitué de différentes caractéristiques. « Tous ces éléments, à l'évidence, ne s'intègrent pas dans un ensemble distinctif et stable. Ils fonctionnent plutôt comme des supports alimentant très librement en ressources d'identification et d'estime de soi »[737]. Ainsi, les individus sélectionnent les caractéristiques culturelles qui leur permettent de construire leur

734. VINSONNEAU Geneviève, *op. cit.*, p. 9. Carmel Camilleri le souligne également : « L'importance de tout système culturel pour l'individu se mesure au fait qu'il représente un enjeu central pour l'ensemble de sa construction identitaire », CAMILLERI Carmel, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir », CAMILLERI Carmel, COHEN-EMERIQUE Margalit (dir.), *Chocs de culture. Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 1989, p. 43.

735. MENISSIER Thierry, « Culture et identité. », *Le Portique*, n°5, 2007, en ligne, p. 2. L'auteur estime ainsi qu'il « faut repenser le rapport entre culture et identité, car tout se passe comme si la culture, qui est indubitablement pour l'identité son milieu de référence prescriptif, était en même temps comme un matériau plus ou moins librement utilisé par l'individu pour s'identifier et se faire reconnaître, dans une synthèse historique personnelle », p. 6.

736. VINSONNEAU Geneviève, *op. cit.*, p. 13.

737. KAUFMANN Jean-Claude, *op. cit.*, p. 129.

identité propre. Cependant, l'exemple de la Bretagne n'est pas anodin. Ses habitants sont souvent cités comme archétypes d'une culture régionale forte, clairement identifiée, et revendiquant celle-ci. Mais en est-il de même pour le Berry ? Pour la plupart des habitants et des acteurs locaux, le constat est simple : même si quelques caractéristiques peuvent être relevées, il n'existe pas de culture spécifique à cet espace.

> *« Il y a forcément des coutumes, des traditions, qui sont fortement ancrées, parce qu'il y a des coins reculés, et par rapport à l'enclavement dont on parlait tout à l'heure. Mais il n'y a pas de patois, il n'y a pas de choses vraiment profondes. Il y a du vocabulaire, mais ce n'est pas une langue. Il y a des expressions, mais on les retrouve, il y en a plein qu'on retrouve dans le Poitou. Il n'y a pas vraiment une identité propre »*[738].

Evidemment, se définir de manière identitaire par rapport à une culture donnée implique un certain accord sur la nature même et la composition de cette culture. Le Berry ne possède pas véritablement de langue propre, même s'il existe effectivement quelques éléments de patois. L'identité culturelle du territoire doit donc se construire sur d'autres critères, comme nous le verrons ultérieurement.

Ainsi, d'autres caractéristiques culturelles peuvent également faire référence dans l'esprit des individus, comme la culture professionnelle. Ali Aït Abdelmalek a par exemple démontré que l'identité professionnelle, sans supplanter l'identité culturelle et en particulier l'identité territoriale, prend une place de plus en plus importante dans les mécanismes identitaires des individus[739]. La culture de classe peut également servir de référence identitaire pour les individus[740]. En effet, elle permet de mettre l'accent sur les pratiques et les représentations spécifiques à un groupe d'individus donnés, sur les valeurs qui leur permettent de se construire au niveau identitaire.

L'identité culturelle représente donc une porte d'entrée pour étudier l'identité à la fois individuelle et collective. Pour autant, elle ne semble pas suffisante aux yeux de certains auteurs. « Je préfère pour ma part l'idée d'une construction socio-spatiale du sujet à celle de son élaboration socio-culturelle. En effet, c'est bien dans le quotidien des rapports sociaux et spatiaux que les comportements, les pratiques et les représentations propres au sujet s'échafaudent » [741]. Si l'aspect culturel n'est pas anodin dans les processus de construction identitaire, l'approche territoriale constitue également un éclairage pertinent pour appréhender ces processus identitaires, notamment dans le cadre de territoires tels que le Berry dont la dimension culturelle est peu prégnante.

---

738. Femme, 40 ans, Saint-Chartier (36).

739. AÏT ABDELMALEK Ali, *Territoire et profession. Essai sociologique sur les formes de constructions identitaires modernes*, Paris, EME, 2005, 261 p. C'est ce qui explique par exemple que ce viticulteur se sente Berrichon *« par la culture, mais pas par le métier »*. Son identité professionnelle, plutôt «Val de Loire », entre en effet en conflit avec ses racines familiales berrichonnes. Or, ayant connu une certaine réussite sur le plan professionnel, il préfèrera mettre en évidence cette identité « Val de Loire », dans l'entretien.

740. Pierre Bourdieu notamment a attiré l'attention sur l'importance de prendre en compte le capital culturel, au même titre que le capital économique, dans l'analyse des styles de vie. Voir par exemple BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Edition de Minuit, 1979, 670 p.

741. DI MEO Guy, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, n°77, 2002, p. 176. Pour l'auteur, « […] un rangement trop rapide de l'identité dans le registre de la culture porte un risque majeur : celui de prendre la première, comme on le fait trop souvent avec la seconde (dérive fréquente du "culturalisme"), pour une sorte de "superorganisme" obéissant à ses propres contraintes, coupé de la dynamique sociale », p. 175.

4- Le territoire, une des facettes de l'identité

Dans un espace tel que le Berry, aux caractères culturels peu revendiqués par ses habitants, utiliser la dimension spatiale permet aux individus de définir et de construire leur identité. En effet, « grâce à leurs ancrages spatiaux, grâce aux liens qu'ils tissent avec l'espace géographique, ses lieux et ses territoires, les individus et leurs groupes trouvent des ressources providentielles pour maintenir leur propre cohérence identitaire et fabriquer de la continuité par delà les séparations spatio-temporelles que leur impose le déroulement de la vie sociale et ses mobilités »[742]. La référence spatiale devient essentielle sinon exclusive dans l'expression identitaire, comme le montrent ces deux extraits d'entretien :

> *« On est Berrichons par le sol. **C'est le fait d'habiter ici**. Je ne revendique ni un drapeau, ni un hymne national, c'est le sol »*[743]
> *« Je suis né ici, donc oui, forcément, je suis d'ici. Je ne peux pas être d'ailleurs. […] Oui, **je suis berrichon, puisque je suis d'ici** »*[744]

Ces deux habitants, issus de classes populaires, n'ont jamais eu l'occasion de quitter le Berry. Ils n'ont pu construire leur identité sur des caractéristiques socio-culturelles et seul leur espace de vie constitue une véritable référence identitaire, en leur permettant d'affirmer une identité *« par le sol »*, une identité spatiale. Cette dernière peut être définie comme l'« ensemble des valeurs fixées sur un espace, qui constitue une référence utilisée par un et/ou des acteurs qui le pratiquent pour se définir en se distinguant des autres acteurs »[745]. Un individu ou un groupe d'individus peut ainsi se saisir de son espace de vie, et des représentations qui lui sont associées, pour affirmer et asseoir son identité. Ce phénomène est particulièrement prégnant dans le Berry. En effet, la plupart des habitants construisent leur identité à travers un système de valeurs tournant autour de la notion de ruralité. Nous reviendrons sur ce système de valeurs ultérieurement.

L'identité spatiale semble ainsi se former autour d'une série de représentations d'un territoire donné. Les notions de participation et d'ancrage nous paraissant également essentielles à considérer dans la perspective d'une construction identitaire, nous lui préfèreront la notion d'identité territoriale, qui nous semble plus « globalisante »[746]. Parler d'identité territoriale permet ainsi d'intégrer les caractéristiques culturelles propres à un territoire donné dans les processus identitaires. Finalement, « l'identité territoriale a pour objet l'individu ou le groupe dans la manière dont ils construisent leur propre identité sociale ou personnelle à partir du territoire. Elle considère les procédures de l'attachement, de la définition d'un "soi", ou d'un "nous" à travers la dimension territoriale »[747]. Représentations, participation et ancrage se

742. DI MEO Guy, *op. cit.*, 2007, p. 89.

743. Homme, 61 ans, Oizon (18).

744. Homme, 57 ans, Châteauroux (36).

745. LUSSAULT Michel, *op. cit.*, p. 93. De ce fait, « […] l'identité, lorsqu'elle se réfère à l'espace, repose sur le principe de l'incorporation d'objets représentés (territoires et lieux) par un sujet socialisé », DI MEO Guy, *op. cit.*, 2002, p. 179.

746. Utiliser la notion de territoire, plutôt que celle d'espace, nous parait ainsi plus opérationnel dans le cadre de notre sujet. Par ailleurs, « l'histoire des populations humaines montre comment la notion de "territoire" permet de lire et de comprendre les processus relatifs aux crises d'identité, indissolublement individuelles et collectives, des acteurs politiques et sociaux. […] Par-delà l'observation des conduites spatiales, la notion de territoire permet aussi de comprendre les phénomènes de la territorialisation, qui réalisent la dialectique d'aliénation/appropriation par laquelle s'intègrent les contraintes que subissent les acteurs sociaux d'une part, et les stratégies qu'ils déploient en réaction à ces contraintes d'autre part », VINSONNEAU Geneviève, *op. cit.*, p. 97. Ainsi, le « territoire » fait directement référence à la dynamique de la « territorialisation ».

747. FOURNY Marie-Christine, « Identités et aménagement du territoire », THURIOT Fabrice, NEMERY Jean-Claude, RAUTENBERG Michel (dir.), *Les stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, 2008, p. 106.

rejoignent alors complètement à travers cette notion d'identité territoriale. Cette dernière constitue donc le quatrième pilier de l'inscription territoriale des individus. Cependant, avant de développer les caractéristiques constitutives de l'identité territoriale berrichonne, il est nécessaire d'énoncer une dernière précaution dans l'interprétation de ce terme. Ainsi, « il faut distinguer l'identité d'une entité géographique et le caractère géographique des identités individuelles. Si les géographes réfléchissent au lien qui existe entre identité et territoire, c'est presque exclusivement à l'échelle des territoires et très rarement à l'échelle des individus »[748]. Un territoire peut donc posséder des caractéristiques identitaires fortes, par exemple au niveau culturel. Mais plusieurs individus, plusieurs groupes d'individus peuvent habiter un même territoire sans pour autant développer les mêmes sentiments d'identité. Ainsi, dans le cadre du Berry, tous les habitants n'utilisent pas les mêmes références identitaires. Pour autant, on verra que leur identité personnelle et sociale s'appuie sur un système de valeurs directement adossé au territoire.

Au final, la notion d'identité est une notion éminemment complexe. Le détour par une perspective philosophique et historique a permis de mettre en évidence les multiples débats qui ont traversé – et traversent d'ailleurs encore – les sciences humaines pour définir précisément le contenu de l'identité. Cette dernière est en effet « perçue par beaucoup comme centrale, voire fédératrice, pour l'ethnologie comme pour d'autres disciplines des sciences sociales, pourtant, à qui veut l'appréhender, elle se dérobe constamment. Elle désigne aussi bien ce qui perdure que ce qui distingue et ce qui rassemble. Elle s'applique à l'individu comme à des groupes. Elle ne se conçoit que comme la combinaison d'éléments très hétérogènes. Elle s'éprouve et se manifeste en des figures sélectionnées en fonction des contextes. Elle se modifie avec l'évolution des rapports sociaux et des appartenances »[749]. Multiforme, l'identité est donc particulièrement difficile à cerner. La construire en tant que processus permet déjà de montrer son caractère évolutif. Utiliser le territoire comme « porte d'entrée » sur cette notion représente un moyen de mieux la comprendre. En effet, « le sentiment d'appartenance à un territoire figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc »[750]. Chaque individu, chaque groupe d'individus, sélectionne en permanence les référents qui lui permettent de se construire en termes identitaires. Le territoire représente donc l'un de ces potentiels référents identitaires utilisé par ses habitants.

D'ailleurs, « l'identité culturelle et l'identité géographique se fondent dans un même espace et donnent naissance au territoire »[751]. Or, le Berry ne peut s'appuyer sur les critères les plus couramment utilisés pour asseoir une identité : ses frontières sont floues et ont évolué avec l'histoire, ce qui en fait un territoire difficile à borner. Notons cependant que bien peu de territoires possèdent des frontières réellement consensuelles. Ainsi la Bretagne, qui représente pourtant l'archétype d'une région à l'identité affirmée, éprouve toujours des difficultés à trancher sur le cas de Nantes. Dans le Berry, il n'existe pas non plus de langue vraiment identifiée – seulement un patois – ou de traditions culturelles, culinaires… fortes. Le recours au territoire semble donc essentiel pour permettre aux individus de se situer en termes d'identité.

748. GUERIN-PACE France, GUERMOND Yves, « Identité et rapport au territoire », *L'espace géographique*, n°4, 2006, p. 289.

749. CHEVALLIER Denis, MOREL Alain, « Identité culturelle et appartenance régionale », *Terrain*, n°5, 1985, p. 3. Ce constat, bien que daté, nous semble toujours d'actualité lorsqu'il s'agit d'appréhender la notion d'identité.

750. GUERIN-PACE France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'espace géographique*, n°4, 2006, p. 299.

751. BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence (dir.), *op. cit.*, p. 11.

II- L'identité berrichonne : un phénomène personnel basé sur des caractéristiques communes

L'identité peut se définir de multiples manières. Le territoire constitue l'une des références identitaires potentiellement utilisée par un individu ou un groupe d'individus. Mais le seul espace géographique, notamment lorsqu'il est aussi difficile à délimiter que peut l'être un territoire comme le Berry, ne suffit pas toujours à asseoir son identité. Cette dernière résulte en fait ici d'un processus très personnel de construction permanente, via la sélection d'une série de caractéristiques propres au territoire. Ces caractéristiques, ces références territoriales, qui peuvent être très concrètes comme plus immatérielles, sont à la fois communes à tous les individus construisant au moins une partie de leur identité grâce au Berry, et à la fois spécifiques à chacun d'entre eux, car tous les habitants n'accordent pas la même importance à chacune de ces références territoriales.

1- Le Berry : une définition et une délimitations floues

Proposer une identité typique du Berry revient à identifier les caractéristiques qui définissent ce territoire aux yeux de ses habitants. Or, lorsque ces derniers sont invités à se pencher sur cette problématique, ressort dans leur discours l'héritage des nombreuses divisions géographiques qui ont émaillé l'histoire berrichonne. Les individus éprouvent ainsi beaucoup de difficultés à préciser les limites du territoire[752], car elles ne correspondent pas à une « frontière », par exemple administrative, à laquelle ils seraient confrontés au quotidien. Si certains estiment que le Berry peut se résumer par la juxtaposition des deux départements de l'Indre et du Cher, la plupart avouent leur insatisfaction quant à cette solution.

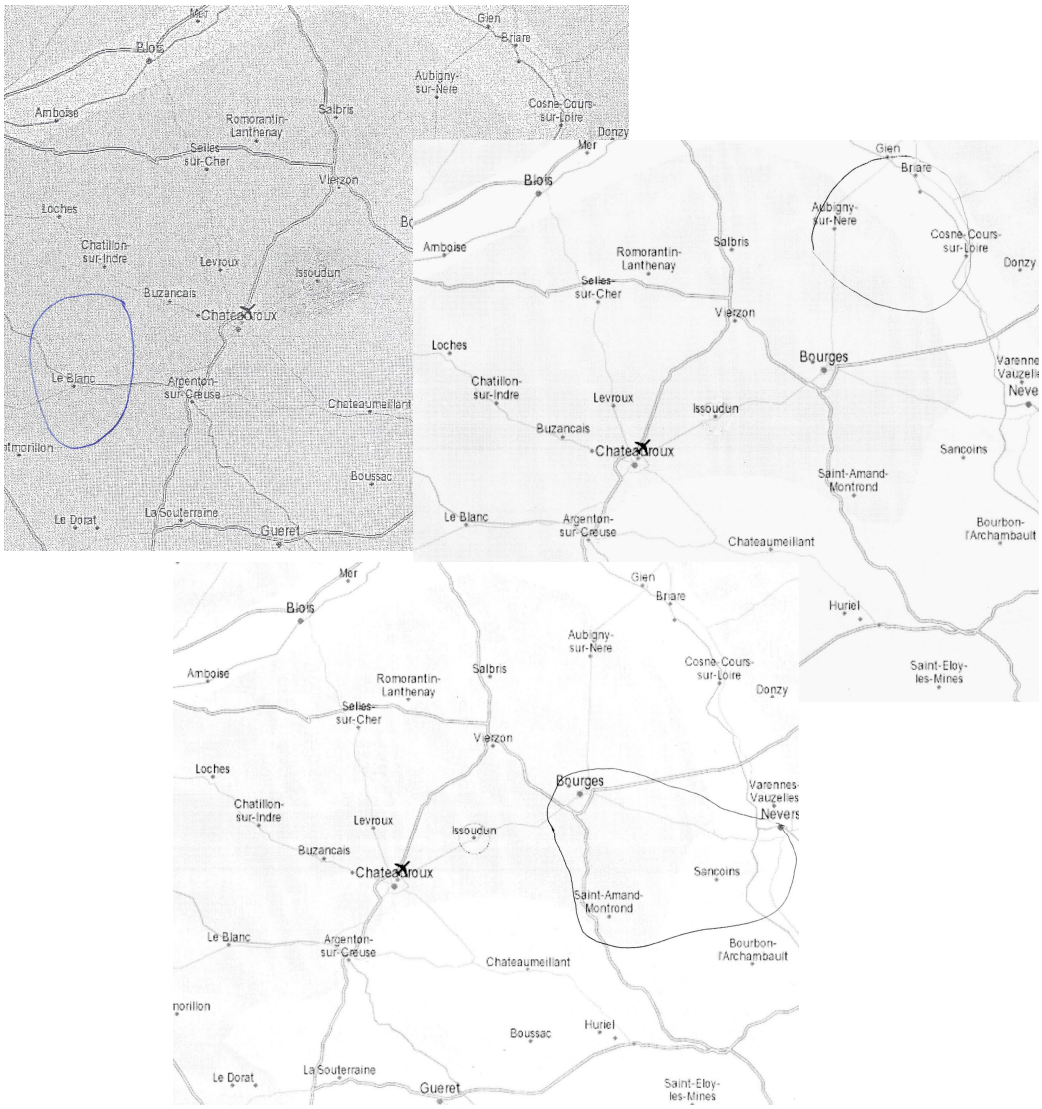
D'ailleurs, les habitants, notamment ceux qui vivent aux marges du territoire, n'hésitent pas à faire leur un espace de vie couvrant les départements limitrophes. Les trois exemples ci-dessous montrent combien les zones de vie des individus s'affranchissent des frontières administratives existantes, comme les départements. Dans le premier cas, le tracé englobe des lieux appartenant aux départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire. Dans le second cas, le dessin « franchit » la Loire, pour aller vers les départements de la Nièvre et du Loiret. Dans le dernier cas, le tracé, s'il entoure principalement des villes du Cher, se dirige également vers les départements de la Nièvre et de l'Allier. Evidemment, ce phénomène de « marges » n'est pas spécifique au Berry[753] et la plupart des habitants d'un territoire donné n'hésitent pas à « passer la frontière », y compris dans leur vie quotidienne. Pour autant, ces trois zones de vie transfrontalières ont une particularité : elles ont été dessinées par des habitants qui ne se sentent pas appartenir au territoire. Le fait d'habiter aux frontières de celui-ci pourrait donc avoir un impact sur l'expression d'un sentiment identitaire.

---

752. Yves Grafmeyer montre d'ailleurs que « l'idée même de limite est d'ailleurs inégalement pertinente dans la représentation que tout un chacun se fait de son quartier. Si, pour certains, le quartier est bien circonscrit dans un périmètre clairement identifié, pour d'autres au contraire l'espace considéré comme familier se polarise autour d'équipements ou de monuments emblématiques, ou encore autour de nœuds ou de voies de communication qui peuvent faire référence pour eux, là même où les divisions administratives tracent des frontières entre quartiers », GRAFMEYER Yves, « Le quartier des sociologues », AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France, (dir.) *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, 2007, p. 26. Cette analyse, ici réalisée pour un espace spécifique qui est le quartier, est à notre sens complètement opérationnelle pour un territoire tel que le Berry. Nous verrons ultérieurement quelles sont d'ailleurs les caractéristiques emblématiques du territoire pour ses habitants.

753. D'ailleurs, au sein même du territoire, certains individus, habitant à la frontière de l'Indre et du Cher, avouent ne pas toujours savoir dans quel département ils se situent. Ils vivent d'ailleurs très bien ce « flou » dans leur situation géographique et ne s'en préoccupent guère que pour des démarches administratives impliquant d'identifier la préfecture de tel ou tel département.

Figure 21 : Trois exemples de zones de vie[754] aux marges du Berry



Les différentes appellations accolées par les habitants au terme « Berry » dans leur description du territoire montrent combien l'appropriation d'un territoire « est symbolisée par l'identification, la dénomination qui participe à créer un sentiment d'appartenance »[755]. Certaines personnes, reprenant parfois sans le vouloir la séparation historique existant entre Haut-Berry et Bas-Berry, opposent ainsi « Berry du nord » et « Berry du sud ». D'autres estiment aussi, souvent d'après leur expérience et leur ressenti personnels, que le Berry serait « plus du Cher » ou inversement « plus de l'Indre », comme si une caractéristique « berrichonne » pouvait être spécifique à l'un ou l'autre des deux départements.

Une certaine unanimité se dégage cependant des discours pour désigner ce que quelques habitants ont appelé le « cœur » du Berry : la fameuse vallée noire, se situant autour de La Châtre. Là encore, l'héritage du passé, avec la figure tutélaire de George Sand, marque les représentations présentes de ce qui constituerait l'identité berrichonne. La ville de Bourges est également citée, bien que de manière plus marginale, lorsque les habitants tentent de définir ce « cœur » du Berry, ce que certains appellent le « Berry du centre », le « plein Berry », ou encore

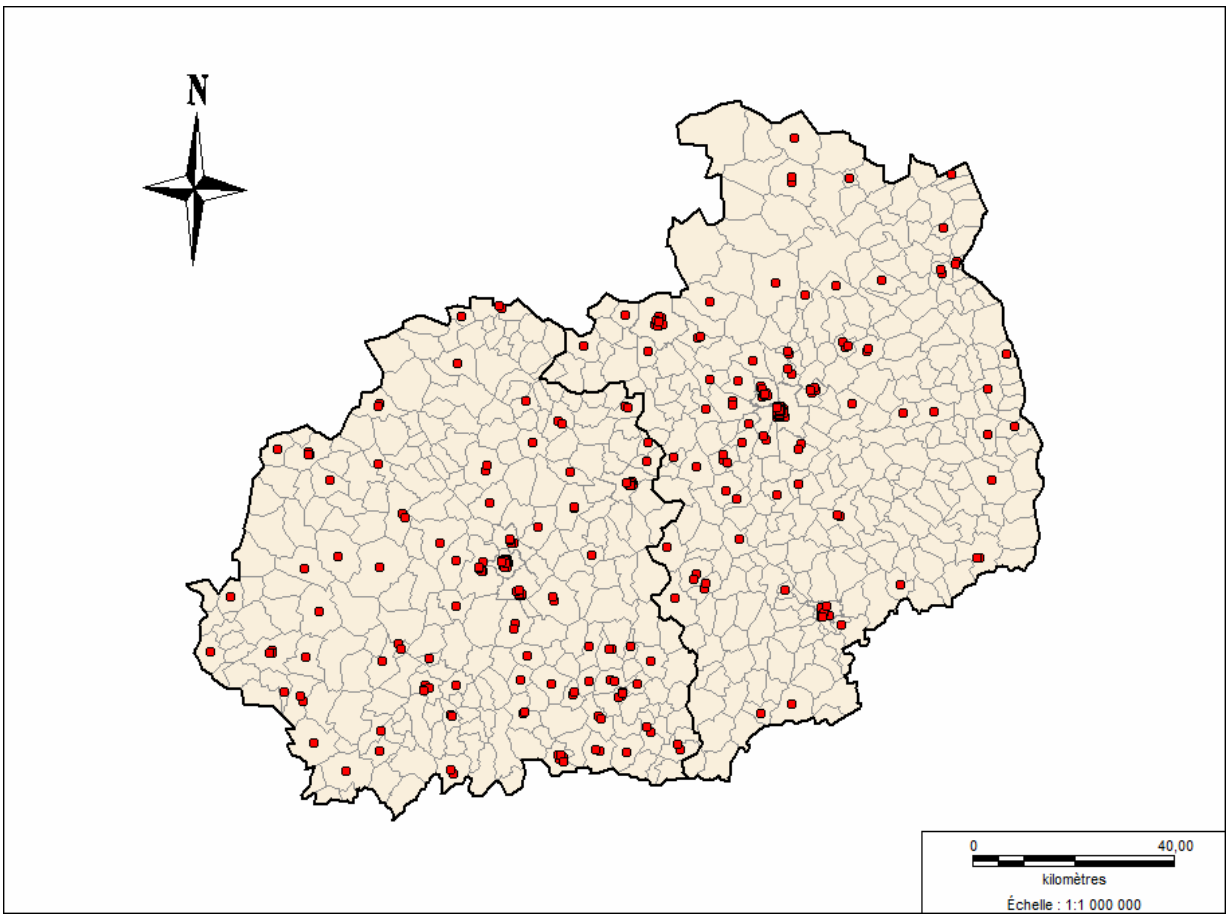
754. Tracé n° 1 : homme, 49 ans, Mérigny (36). Tracé n° 2 : homme, 61 ans, Oizon (18). Tracé n°3 : femme, 38 ans, Sancoins (18).

755. JEAN Yves, *op. cit.*, p. 11.

le « vrai » Berry. Quel que soit l'endroit où ils le situent, les individus estiment que ce « cœur » de Berry constitue également le cœur de l'identité territoriale berrichonne. De ce fait, quelques personnes s'interrogent sur des lieux au statut pour eux incertain, car situés aux marges du territoire. Le Bourbonnais, dont une partie se retrouve au sud du Cher, et la Brenne, située à l'ouest de l'Indre, pour ne citer que ces deux exemples, font-ils vraiment partie du Berry ? Et les habitants de ces territoires se sentent-ils vraiment Berrichons ? Ont-ils le sentiment de posséder une identité territoriale berrichonne ? Autant de questions auxquelles les individus, qu'ils habitent ou non ces territoires de marge, ne trouvent pas véritablement de réponses.

Toutes ces dénominations, toutes ces interrogations sur le découpage du territoire berrichon, montrent combien les individus éprouvent des difficultés à cerner ce territoire dans leurs discours et à en proposer une délimitation commune. Le Berry, et le sentiment identitaire qui y est associé, ne semble pouvoir s'appuyer sur des critères géographiques traditionnels. Les difficultés à cerner le territoire s'appuient fortement sur le ressenti quotidien des individus interrogés dans le cadre de cette étude : nous sommes donc plutôt dans le cadre de représentations du territoire. Mais étudier des caractéristiques plus concrètes permet également de montrer la difficulté à cerner le Berry. La localisation des entreprises portant le dénomination « Berry », repérées dans le cadre de l'enquête par questionnaire, met en évidence les mêmes types de phénomènes. En effet, si certaines parties du territoire semblent choisies de manière privilégiée par ses entreprises, aucun « consensus » ne se dégage véritablement de leur distribution géographique.

Carte 9 : Localisation des entreprises « Berry »



Effectivement, la localisation géographique des entreprises « Berry » répertoriées dans le cadre du questionnaire portant sur cette population spécifique permet de tracer différentes conclusions. Tout d'abord, les entreprises sont à peu près réparties sur l'ensemble du territoire. Les espaces « non couverts » correspondent également à des espaces de faible densité, en termes de population et d'entreprises. Ils ne sont donc pas forcément caractéristiques d'une absence de référence au Berry. La question de la densité explique d'ailleurs pourquoi on trouve une plus grande concentration de ces entreprises autour des deux préfectures que sont Châteauroux et Bourges. Cette concentration ne se retrouve pas véritablement autour des deux autres villes principales, Issoudun et Vierzon. A l'inverse, on distingue une concentration bien plus importante d'entreprises dans le sud ouest du territoire, notamment dans la vallée noire, ainsi qu'autour de Saint-Amand-Montrond. Cette carte donne donc quelques indications quant à la nature d'un « Berry » qui serait plus « berrichon ».

Les habitants du Berry, lorsqu'ils sont amenés à parler de leur identité territoriale, éprouvent des difficultés à la définir de manière purement géographique. L'histoire du territoire a en effet rendu ses frontières floues aux yeux des individus. Si certains reconnaissent l'existence d'un « cœur » berrichon, situé plus ou moins au centre de ce territoire, la plupart estiment que se baser sur des délimitations géographiques ne suffit pas à définir leur identité territoriale berrichonne.

2- L'identité berrichonne : un « badinage territorial » sélectionnant des caractéristiques concrètes et immatérielles

Déterminer une définition du Berry qui serait commune à tous ses habitants est une gageure impossible à tenir. Chaque individu rencontré a en effet une description très personnelle de ce qu'est ce territoire à ses yeux. Leurs discours montrent l'existence d'une multitude de visions du Berry. Ces représentations peuvent être propres à un groupe donné – comme une association de défense du patrimoine – à une famille[756], ou à un individu seul. Les acteurs reconstruisent au quotidien leur territoire. En sélectionnant certaines séquences (lieux, événements, souvenirs…) de leur histoire, ils consolident leur identité territoriale. Chaque habitant choisit ainsi les caractéristiques de son territoire qui lui semblent parlantes pour constituer son identité à la fois personnelle, en tant qu'individu, et collective, en tant que membre d'une société installée sur ce territoire précisément. Ainsi, comme l'affirme Jacques Lévy en ce qui concerne l'espace urbain, « chacun peut inventer sa ville, en choisissant les lieux qui l'intéressent et en en éliminant d'autres »[757]. Ce phénomène nous semble pouvoir correspondre à différents types de lieux et d'espaces, qu'ils soient urbains ou ruraux, vastes ou plus restreints. Il est donc pertinent de supposer que chaque habitant peut « inventer » son Berry, le « recomposer » en quelques sortes, ce qu'exprime d'ailleurs très bien l'un de nos interlocuteurs :

> *« Ça ne veut rien dire le Berry, ça ne veut rien dire […] On se crée le Berry, il n'existe pas véritablement. [Chacun] recompose son propre Berry. C'est ça un peu, et puis on est attaché à certains lieux »*[758].

756. Bien que l'identité familiale ne soit pas celle qui soit spontanément la plus évoquée, une habitante explique tout de même que *« chaque famille peut avoir son identité dans le Berry »*, Femme, 29 ans, Saint-Amand-Montrond (18).

757. LEVY Jacques, *op. cit.*, p. 161.

758. Homme, 51 ans, Pigny (18).

Chaque habitant recompose donc son propre Berry. Cette reconstitution identitaire se fait en fonction d'un parcours personnel, mais aussi collectif et dépend donc du contexte social dans lequel se situe chacun. Elle est également évolutive, variable dans le temps[759] et surtout plurielle. En effet, il est difficile de croire en l'appropriation unique d'un territoire. On ne développe pas un sentiment d'appartenance, mais des sentiments plus ou moins ancrés à des territoires plus ou moins investis : les individus opèrent donc une hiérarchisation des territoires. « On n'appartient pas à un espace, mais à un lieu plus précis, plus concret, un village, une ville, un quartier, une région, un pays… Les échelles de l'appartenance dépendent de l'interlocuteur et du contexte »[760]. Ainsi, si certains habitants rencontrés mentionnent volontiers le Berry comme territoire identitaire, d'autres espaces – comme la commune ou le canton – sont également porteurs d'ancrage dans les discours. Il y a parfois une confusion entre le Berry et ces autres espaces, comme si le Berry était parfois réduit à l'espace de vie, l'espace qu'on connaît, là où on habite. Cette confusion constitue d'ailleurs une des formes de recomposition identitaire du territoire.

Ainsi, le territoire « Berry » n'existe pas véritablement en tant qu'espace géographique aux yeux de ses habitants. Ces derniers procèdent plutôt à un processus permanent de sélection de critères à la fois très personnels et éminemment sociaux pour construire leur identité territoriale berrichonne. Si ce processus semble être spécifique à chaque personne, il est cependant possible d'identifier quelques caractéristiques qui forment le « socle commun » dans lequel chacun va piocher pour se constituer « son » identité dans le Berry. Les habitants se livrent en effet à un véritablement « badinage territorial »[761] lorsqu'il s'agit de construire leur territoire de manière identitaire. « Tout groupe social construit un ensemble de relations avec son espace, relations à la fois matérielles (constructions, aménagements, activités, pratiques sociales…) et idéelles, voire symboliques : détermination des lieux, des itinéraires ou types d'espaces, évaluation des lieux à partir de critères esthétiques, affectifs, attribution de caractères sacrés, festifs ou encore conflictuels »[762]. Ainsi, ces caractéristiques sont à la fois très concrètes, directement issues de l'existant, mais également plus immatérielles, faisant alors appel au ressenti des individus.

Parmi les caractéristiques très concrètes, se retrouvent principalement des éléments phares du territoire, souvent valorisés au niveau touristique. La référence à des lieux clés ou à des produits du terroir, connus au-delà du territoire, permet de construire un ancrage identitaire fort, dont la délimitation est généralement bien plus large que le lieu cité. Ainsi, des habitants se sentent partie prenante d'une identité territoriale berrichonne, parce qu'il y a Bourges, Sancerre, la Brenne ou encore la fameuse vallée noire. La figure tutélaire de George Sand est d'ailleurs encore très présente lorsqu'il s'agit de présenter son identité. La romancière et ses écrits ont si souvent été « réduits » au Berry qu'il est dès lors logique, aux yeux des habitants, de s'y référer comme élément clé de leur identité territoriale.

---

759. « L'identité collective dont nous mesurons tout au long de ce livre les rapports étroits avec le territoire se définit comme le résultat d'un processus d'élaboration permanent qui n'exclut pas le passé, mais fonctionne avant tout au présent, dans l'actualité », DI MEO Guy, *op. cit.*, p. 49.

760. SENCEBE Yannick, *op. cit.*, 2001, p. 15.

761. Expression reprise à Bernard Debarbieux et Martin Vanier, pour qui l'individu parcourt des lieux non contigus, y puise des ressources diverses et sculpte ainsi sa propre territorialité. Ainsi, « loin d'être indifférent au territoire, il y trouve les ressources de sa propre construction identitaire », DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin, « Repenser l'espace », DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Edition de l'Aube, DATAR, 2002, p. 258.

762. SGARD Anne, « Qu'est-ce qu'un paysage identitaire ? », BURGARD Chrystèle, CHENET Françoise (dir.), *Paysage et identité régionale. De pays rhônalpins en paysages*, Actes du colloque de Valence, Ed. La Passe du Vente, 1999, p. 23.

Le « badinage territorial », à travers la sélection de certaines caractéristiques du territoire, peut par ailleurs faire l'objet de choix et de découvertes très personnels. Certains habitants mentionnent ainsi des « coins à découvrir », qui leur semblent spécifique au Berry ou en tous cas à la représentation qu'ils en ont. Enfin, d'autres personnes se centrent sur des éléments moins précis et sont ainsi amenées à décrire les différents paysages qui leur semblent correspondre au Berry : paysages de champagne pour les uns, de bocage, de *boischaut* pour les autres. Au final, « […] le paysage est un construit social multidimensionnel, relevant de processus associant des représentations collectives où s'entremêlent environnement, cadre de vie, et perception culturelle et patrimoniale qui définissent les valeurs du paysage en tant que ressource locale spécifique »[763]. Le paysage n'est donc pas seulement un « objet » matériel, propre à asseoir une référence identitaire concrète. Il procède également de représentations communes dont on pourrait se demander si elles ne constituent pas l'une des caractéristiques immatérielles de cette identité berrichonne. En effet, « […] le fait de partager des représentations communes pourrait bien conduire les individus à mettre en œuvre de manière sensiblement identique, des processus identitaires semblables »[764]. Une partie de ces représentations communes semble donc se fonder, pour les habitants du Berry, ou du moins pour une partie d'entre eux, sur les paysages existant dans ce territoire.

Ainsi, différents éléments plus « immatériels » ont également été cités par les individus comme référence identitaire territoriale. Ces caractéristiques idéelles relèvent du ressenti individuel et sont donc bien plus difficile à cerner pour les habitants, qui éprouvent certaines difficultés à trouver les mots adéquats pour décrire leurs impressions. Certains parlent ainsi d'une *« ambiance »*, d'une *« atmosphère »*, voire même d'une *« âme »* qui seraient propres au territoire. D'autres personnes évoquent un art de vivre, une certaine harmonie[765] entre un mode de vie et un environnement naturel. Le calme, la tranquillité, l'absence de stress dus au peu de fréquentation de cet espace, sont mis en relation avec une Nature qui serait encore préservée et largement mythifiée dans les discours. Grâce à cet aspect préservé, le territoire serait également plus authentique, certains diraient même rustique[766] :

> *« […] c'est un peu ce côté un peu sauvage, un peu rustique, où on est quand même très proches de la nature, où on n'est pas bousculés… »*

Certains sentiments identitaires relèvent plutôt de l'ordre de l'affectif. Ils sont donc difficilement descriptibles par les habitants qui les associent pourtant étroitement avec le territoire. L'identité territoriale berrichonne semble finalement fondée à la fois sur des éléments très concrets, que les individus parviennent à déterminer plus facilement, et sur des caractéristiques plus symboliques, qui induisent alors des descriptions très floues, constituées de ressentis.

---

763. PEYRACHE-GADEAU Véronique, PERRON Loïc, « Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial », *Développement local et territoires*, Vol 1, n°2, septembre 2010, en ligne, p. 3.

764. DESCHAMPS Jean-Claude, MOLINER Pascal, *L'identité en psychologie sociale. Des parcours identitaires aux représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 75.

765. La notion d'harmonie est essentielle pour certains habitants, qui en font d'ailleurs une des principales caractéristiques du territoire, malgré la grande diversité de ses paysages, qui sont donc loin de s'opposer. Dans l'Indre, le Conseil général s'est même emparée de cette thématique en installant, au bord des routes nationales, aux différentes entrées du département, un panneau touristique annonciateur : « L'Indre, le pays des harmonies ».

766. Femme, 58 ans, Lourouer-Saint-Laurent (36).

3- Une identité territoriale largement ancrée sur une valeur : la qualité de vie

Certains habitants mettent en évidence une « harmonie », voire un « art de vivre » qui seraient caractéristiques du Berry. « En effet, la plupart des recherches sur l'identité locale montrent que se définir par rapport à un lieu c'est surtout faire référence à une manière d'être au monde et aux autres, à un patrimoine culturel produit d'une histoire et d'expériences de la vie quotidienne »[767]. « Espace », « tranquillité », sont des notions souvent mises en évidence par les individus pour valoriser leurs choix de vie, et notamment dans des zones plus rurales du territoire. Certains vont même jusqu'à estimer que cette caractéristique peut être bénéfique au niveau professionnel[768].

Les critères que les habitants associent à cette « harmonie » berrichonne relèvent majoritairement d'une notion de plus en plus utilisée dans les sciences humaines et sociales : la « qualité de vie ». Bien que cette notion soit *a priori* facilement compréhensible, un certain flou conceptuel semble l'entourer. Notre propos n'est cependant pas d'entrer dans le débat théorique et de proposer notre propre définition de la qualité de vie, mais de s'appuyer sur celles déjà existantes pour montrer ce que cette notion peut apporter à notre démonstration. Pour ancrer celle-ci, nous avons ainsi choisi la définition que l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a formulé en 1994, en décrivant la qualité de vie comme la « perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lesquels il vit, en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes. Il s'agit d'un large champ conceptuel, englobant de manière complexe la santé physique de la personne, son état psychologique, son niveau d'indépendance, ses relations sociales, ses croyances personnelles et sa relation avec les spécificités de son environnement ». Dans cette perspective, la qualité de vie ne caractérise pas seulement l'état sanitaire d'un patient, mais également l'ensemble du système social et culturel dans lequel ce dernier se situe. Si cette notion de qualité de vie est de prime abord plutôt utilisée pour qualifier la relation au patient dans le domaine de la santé, elle a tendance aujourd'hui à déborder sur les différents champs de la vie quotidienne et peut s'appliquer à la question du vieillissement, du travail, ou encore de la dépendance… mais également de l'espace.

Aborder l'aspect territorial de la qualité de vie revient en fait à compléter les indicateurs physiques de l'espace par des indicateurs subjectifs traduisant les satisfactions des habitants quant au contexte dans lequel ils situent leur espace de vie. Ces satisfactions dépendent de cinq critères[769] : personnels, socio-économiques, institutionnels, d'emploi, environnementaux. Ces critères sont donc à la fois objectifs, de l'ordre du matériel, et plus subjectifs, de l'ordre du ressenti, de l'idéel. Ils correspondent fortement aux diverses caractéristiques de l'identité territoriale telle qu'elle peut être définie par les individus. Par ailleurs, ces différents critères se croisent, s'entremêlent, deviennent plus ou moins importants[770] aux yeux des habitants suivant leur mode de vie, selon leur parcours biographique. La qualité de vie telle qu'elle est ressentie par les individus est donc directement liée aux modes d'appropriation territoriale. Enfin, à travers

---

767. CHEVALLIER Denis, MOREL Alain, *op. cit.*, p. 4.

768. *« En fait, au départ, mon mari me disait que c'était une utopie de vouloir travailler au milieu des champs. J'ai entendu tout et son contraire, et je me suis dit : "Maintenant, je commence là" […] En fait, les gens qui viennent là sont contents. Parce que c'est anonyme, ils ne sont pas repérés par d'autres personnes, ils se retrouvent dans un lieu qui est la campagne. C'est vrai que la vue, […] c'est propice à la méditation, à la rêverie »*. Femme, 42 ans, Brion (36)

769. BAILLY Antoine, « Espace et représentations mentales », AURIAC Franck, BRUNET Roger (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, pp. 161-170.

770. « De façon générale, on est prêt à accepter un temps supplémentaire de déplacement pour assurer la qualité du lieu où vient s'insérer le logement, puisqu'on peut facilement le séparer du lieu de travail et des lieux de loisirs. Le logement est de plus en plus valorisé comme une demeure, c'est-à-dire comme un lieu favorisant des appropriations personnelles et familiales ». BAUDRY Patrick, PAQUOT Thierry, *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2003, p. 18. Souligné par nous.

l'énoncé des différentes caractéristiques de ce qui fait la qualité de vie aux yeux des habitants, il semble que cette notion fasse nettement référence à la question de la ruralité[771]. Cette question sera d'ailleurs développée dans la suite de notre démonstration.

Finalement, l'identité berrichonne est très difficile à décrire, pour les habitants qui s'y reconnaissent. Les multiples recompositions territoriales du Berry amènent un certain flou dans la délimitation de celui-ci aujourd'hui. Les individus ne peuvent donc s'appuyer sur un espace géographique clair pour déterminer les composantes de leur identité territoriale. Celle-ci se compose alors d'une sélection permanente d'éléments à la fois très matériels – comme certains lieux, certains monuments ou encore certains personnages – mais également plus symboliques, tels quel qu'un « art de vivre », une « atmosphère » qui seraient propres au territoire. Ce « badinage territorial » est directement en lien avec la question de la qualité de vie et les différents critères, à la fois objectifs et subjectifs, qui constituent celle-ci. Pour autant cette notion, de par son flou conceptuel, n'est pas totalement satisfaisante pour cerner l'identité territoriale berrichonne. Cette dernière est en fait composée par un système de valeurs réunis par le terme de « ruralité ».

III- L'identité berrichonne : un système de valeurs tournant autour de la ruralité ?

Notion particulièrement complexe à cerner, l'identité est de plus très difficile à définir dans le cadre d'un territoire aux limites floues tel que le Berry. Certains habitants mentionnent pourtant les éléments, à la fois matériels et symboliques, sur lesquels s'appuie leur identité territoriale. Si l'on a pu mettre en évidence quelques éléments communs à un ensemble d'individus, la notion qui réunit véritablement les différentes caractéristiques types du territoire est la notion de ruralité. Ainsi, « la distinction entre urbanité et ruralité, entre ville et campagne, même si d'aucuns la jugent de nos jours dépassée, ne continue-t-elle pas, sur des bases paysagères et géographiques encore marquantes, à produire des représentations identitaires différenciées ? »[772]. Plus que la distinction entre urbanité et ruralité, il nous semble que dans le cas du Berry, c'est la question même de la ruralité qui est au centre des constructions identitaires. Les propos des habitants montrent ainsi une sorte de renversement de tendance, entre la ville jusque là valorisée et la campagne jusque là délaissée. Le rural devient un espace chargé de représentations positives, et qui est même mythifié par certains individus. Cependant, la ruralité ne constitue pas tant aujourd'hui une catégorie description de populations et de modes de vie, qu'une manière de mettre en évidence un système de valeurs particulières.

1- Renversement de tendance autour du couple rural/urbain

Le monde rural a longtemps été confondu avec le monde agricole. D'ailleurs, la revue de littérature réalisée dans les premiers chapitres de cette thèse a bien montré combien la sociologie rurale se centrait surtout sur les dynamiques paysannes et les évolutions touchant cette population spécifique que sont les agriculteurs. Or aujourd'hui, « tout en gardant des liens avec le monde agricole, le rural qui s'invente, se centre sur la constitution du village et de la région comme un milieu confortable et se diversifiant au niveau des emplois »[773]. Les secteurs secondaires et tertiaires ont également investi le monde rural, et l'emploi agricole ne représente plus qu'une petite fraction de l'emploi total dans ces zones[774]. Par ailleurs, « ce qui différencie

771. « La qualité, notion aux contours vagues et incertains, nouvelle référence et support de l'idéologie environnementaliste, sert de fil conducteur à de multiples revendications et à de nombreuses initiatives permettant de valoriser le patrimoine rural », BOSSUET Luc, *op. cit.*, p. 229.

772. DI MEO Guy, *op. cit.*, 2002, p. 183.

773. REMY Jean, *op. cit.*, 2000b, p. 268.

774. Environ 14 %. Calcul réalisé à partir de la source : INSEE, recensement principal, 1999.

profondément le rural d'hier de celui d'aujourd'hui, c'est la relative autonomie dont les ruraux et ceux qui pratiquent momentanément cet espace, font preuve. Cette autonomie se concrétise par des pratiques fortement différenciées, des participations plus ou moins importantes à la vie collective locale, des réseaux de relations indépendants les uns des autres et une large liberté de mouvement et d'action pour chaque individu »[775]. Ainsi que nous l'avions observé dans les précédents chapitres, bien que le phénomène d'interconnaissance – et les pesanteurs qu'il implique parfois en termes de contrôle social – soit très présent en milieu rural, les individus vivant à la campagne n'hésitent plus à s'affranchir du local et parcourent différents espaces au fur et à mesure de leur parcours biographique.

Le rural se différencie de plus en plus en termes d'activités pratiquées et la campagne peut aujourd'hui être considérée comme un véritable choix de société. Les « ruralistes », spécialistes de l'étude du monde rural, soulignent en effet cette « capacité du milieu rural d'offrir à la société les espaces d'intégration, d'innovation sociale, de productivité et de cadres de vie qui ne peuvent pas, à l'avenir, ne pas répondre à des besoins croissants »[776]. De fait, la ruralité est de plus en plus valorisée dans notre vie quotidienne[777] et est investie de représentations, d'images positives de ce que signifie la vie à la campagne. Plusieurs acteurs locaux estiment d'ailleurs intéressant de miser sur ces valeurs positives pour conduire des politiques de développement territoriales :

> *« Ce qu'il faut essayer de développer, c'est une image positive.* ***On peut très bien fonder une image positive fondée sur la ruralité****. Il y a des valeurs fortes positives dans la ruralité. Encore faut-il pouvoir les décliner pour la suite et choisir une ligne de développement et* ***fonder son avenir sur les valeurs qui sont portées par la ruralité*** *»*[778].

A la fin du 20ème siècle, on assiste à un retournement de tendance, difficile à dater avec précisions, entre le monde urbain et le monde rural. Ce dernier acquiert petit à petit, dans nombres de représentations collectives, des avantages qui font défaut au monde urbain : le calme, la nature préservée, l'absence de pollution, d'embouteillages. Au final, l'espace rural « est aujourd'hui communément investi de valeurs positives par la société, y compris par les familles rurales les plus anciennes. Il s'oppose à l'urbanité à travers l'image partagée de calme et de tranquillité, d'air pur, d'interconnaissances impliquant le respect de l'autre. Dans ces conditions, avoir choisi de rester habiter à la campagne ou de venir y résider correspond à fuir le bruit, la poussière, les odeurs et non à devoir les subir »[779]. En fait, le monde rural se pare de toute une série de qualités, dont l'absence est au contraire fortement reprochée au monde urbain. Par conséquence, de plus en plus d'individus choisissent de quitter la ville pour la campagne. « Le citadin, fatigué de la ville, revendique maintenant les avantages de l'agriculteur : le retour à la vie naturelle, les espaces verts, le logement individuel, l'agriculture biologique. Autant

775. BOSSUET Luc, *op. cit.*, p. 135.

776. KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean, LACOMBE Philippe (dir.), *op. cit.*, p. 11.

777. Comme le démontrent, par exemple, les nombreux reportages ou émissions consacrés ces dernières années à cette thématique. La chaîne M6 en a même fait le cadre d'une émission de télé-réalité, *L'amour est dans le pré*, dont l'objectif affiché est double : permettre à des agriculteurs souvent esseulés de trouver l'âme sœur, mais également valoriser le quotidien et le travail de ces agriculteurs. Même si les personnes choisies semblent parfois caricaturales, dans leur parcours personnel, comme dans leurs réactions, il n'en reste pas moins que ce programme est très suivi par les téléspectateurs, puisqu'il commence en 2011 sa sixième saison, alors que d'autres programmes du même type ont plutôt tendance à s'essouffler avec les années.

778. Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher (18). Surligné par nous. Il nous semble en effet que cette thèse trouve toute son utilité, en termes de « recherche-conseil », en montrant combien les perspectives de développement fondées sur la ruralité peuvent être pertinentes pour un territoire comme le Berry. Nous y reviendrons un peu plus loin.

779. BOSSUET Luc, « Les conflits du quotidien ; études à partir de cinq communes », *Géographie, Economie, Société*, 2007, p. 147.

autrefois, et encore maintenant dans les pays sous-développés, la ville apparaît comme un miracle convoitable, autant actuellement, on peut dire que les pays développés connaissent la réaction inverse »[780]. La ville n'est plus le pivot des campagnes qui l'entourent, elle devient un simple rouage de la vie économique et sociale, elle est pratique, elle n'est plus fondamentale, en tous cas dans les représentations collectives. Villes et campagnes forment un système socio-spatial qui s'imbrique étroitement, notamment sur un territoire comme le Berry, où le passage entre « l'hyper rural » et « l'hyper urbain » peut se réaliser rapidement, en l'espace de quelques kilomètres seulement.

On assiste ainsi à un mouvement de « re-territorialisation » des campagnes, qui sont de nouveau investies par des arrivants en mal de qualité de vie. « L'arrivée dans les zones rurales de nouveaux agriculteurs, appelés aussi "néo-ruraux" marque une modification de l'image du monde rural. Celui-ci devient le lieu de développement d'activités nouvelles, dans un cadre de vie susceptible de répondre aux excès des modes de vie urbain. Cette arrivée retourne, dans certains secteurs, la hiérarchie des valeurs. Les ruraux prennent conscience des potentiels de leurs territoires et esquissent des projets destinés à freiner l'hémorragie, voire à développer de nouvelles activités »[781]. Ainsi le monde rural, investi de valeurs positives, devient le lieu de nouvelles aspirations et fait ainsi écho à un « besoin d'enracinement » de plus en plus présent dans les déclarations des individus. Ces derniers sont clairement encouragés à s'intégrer dans des espaces encore désertés, mais qui retrouvent parfois une certaine vie. Les nouveaux arrivants cherchent d'ailleurs à mettre en place des formes de convivialité, à tisser des liens entre tous les habitants[782]. Plusieurs acteurs locaux mentionnent d'ailleurs un phénomène de « retour au pays ».

> *« Il y a des éléments au niveau de la démographie, qui nous font dire qu'il y a un* ***retour vers le rural****, le rural, il a connu un certain nombre de difficultés, aujourd'hui, il y a plein d'éléments, plein d'indicateurs qui nous font dire qu'il y a un solde migratoire positif, on a plus de personnes qui viennent que de personnes qui partent »*[783]

Ce phénomène de retour au pays, pour encourageant qu'il soit, est cependant à tempérer à l'échelle du territoire dans son ensemble, car certaines zones seraient privilégiées pour ces retours. Ce phénomène concernerait surtout une frange particulière de la population, les retraités, attirés par un retour à la nature une fois leur vie professionnelle terminée. Les acteurs locaux ne semblent pas encore constater une telle tendance pour l'ensemble des générations, ce qui est d'ailleurs confirmé par les mouvements migratoires.

> *« Je pense qu'on a un phénomène de retour au pays, entre guillemets des fameux seniors, qui arrivent en pleine forme à la retraite et qui se trouvent des petites maisons ici, pour avoir une retraite douce. Sans particulièrement d'attache au territoire, c'est ça qui est intéressant, d'ailleurs »*[784].

Jusqu'à récemment souvent affublé d'images négatives, passéistes, le monde rural devient aujourd'hui de plus en plus valorisé dans les représentations collectives. Cette valorisation se fait d'ailleurs au détriment de l'espace urbain, et on assiste à un renversement de tendance autour du couple ville/campagne. « Résidences secondaires, tourisme "vert",

780. BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *op. cit.*, p. 289.

781. ROMERO Christine (dir.), *op. cit.*, p. 167. Nous avions déjà évoqué ce phénomène lors de l'étude des représentations sociales. Ce dernier n'est pas toujours accepté par l'ensemble des habitants du monde rural, et des conflits se développent ainsi entre les tenants d'un développement fondé sur une image mythifiée de la ruralité, et les tenants d'une forme de conservatisme.

782. FERREOL Gilles (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2002, 242 p.

783. Agent de développement (36). Surligné par nous.

784. Agent de développement (36).

rurbanisation et autres "retours à la terre" : les citadins se découvrent un amour dévorant pour leurs campagnes, qui deviennent des espaces à vivre, d'abord en fonction de leur accessibilité, puis en dépit, voire dans certains cas, à proportion de leur isolement. A l'empire de la production, imposé par la révolution industrielle, s'ajoute puissamment à partir des années soixante-dix, l'empire de la consommation, celle de la campagne par la ville, imposée par la révolution urbaine des années 50-70. D'espace de production primaire, les campagnes deviennent soudain des espaces à vivre pour les citadins en mal d'aménités inverses à celles qu'offre la ville »[785]. La ruralité attire de nouvelles populations, en quête de modes de vie différents, qui ont pris conscience des potentialités offertes par une diversification des activités pratiquées dans cet espace.

2- Le rural mythifié

Le renversement de la tendance quant aux valeurs associées au couple urbain/rural abouti à une sorte de « muséification »[786] de la ruralité et des caractéristiques qui lui sont associées par les individus. La nature en particulier est ainsi érigée en patrimoine esthétique, susceptible d'être mis en valeur à travers des campagnes touristiques ciblées et dédiées à cette thématique. Ainsi, « les images du rural correspondent à des représentations plus ou moins idéalisées d'un mieux-vivre campagnard. La ville, après avoir représenté le lieu des libertés, du modernisme et de la culture, et même si elle garde ces attributs, est aujourd'hui entachée par la pollution, l'anonymat et le stress qu'occasionnent la vitesse et la difficulté de communiquer. Pour se rassurer, la société est à la recherche de ses racines, mais elle les idéalise. Le rural se donne alors en spectacle, parce que certains ruraux ont compris qu'ils peuvent en tirer profits. Cependant, comme nous venons le voir tout au long de cette recherche, certain d'entre eux préfèrent garder le spectacle de la nature et de leur cadre de vie pour eux-mêmes »[787]. La même question se pose pour le Berry : les acteurs locaux doivent-ils mettre en évidence les atouts naturels – et préservés – du territoire ou doivent-ils aussi s'adapter au désir formulé par certains habitants de conserver une certaine tranquillité dans leur espace de vie ? En d'autres termes, est-ce que le Berry est vraiment prêt à tirer profit de sa caractéristique « rurale » ? Rien n'est moins sûr. La campagne – et les images passéistes qui lui sont encore parfois accolées – fait « peur » aux dirigeants locaux. Or miser sur la ruralité peut être facteur de développement[788] et d'attractivité pour un territoire tel que le Berry, comme nous le développerons en conclusion.

La ruralité – et donc surtout sa caractéristique « naturelle » – sont souvent mythifiées dans les imaginaires des urbains. Ces derniers recherchent une qualité de vie qu'ils ne trouvent pas en ville. Pour autant, ils ne sont pas prêts à abandonner tous les avantages du milieu urbain. Plusieurs habitants tirent d'ailleurs la sonnette d'alarme : la campagne ne peut proposer, par définition, les mêmes aménités que la ville. Les individus s'installant en milieu rural ne peuvent donc s'attendre à retrouver un niveau de services comparable à celui auxquels ils étaient habitués lorsqu'ils vivaient en milieu urbain :

---

785. VANIER Martin, « La relation "ville/campagne" réinterrogée par la périurbanisation », TRONQUOY Philippe (dir.), « Villes et territoires », *Cahiers français*, n°328, Paris, La Documentation française, septembre-octobre 2005, p. 14.

786. STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *op. cit.*

787. BOSSUET Luc, *op. cit.*, pp. 231-232.

788. Et notamment de développement touristique. Ainsi, « le tourisme rural a longtemps été considéré, pour l'essentiel, comme le tourisme du "pauvre" qui manque de moyens, vient là faute de pouvoir aller ailleurs. En fait, aujourd'hui, une frange des catégories moyennes et supérieures s'intéresse aux campagnes, jugées calmes, reposantes et "authentiques". La "nature" redécouverte et souvent mythifiée apparaît comme le principal atout de ces espaces ». DIRY Jean-Paul, *Les espaces ruraux*, Paris, Ed. SEDES, 1999, p. 75. Les campagnes de promotion et de communication touristiques locales visent d'ailleurs clairement une clientèle francilienne de classe moyenne ou supérieure, afin de l'attirer fréquemment sur une série de courts séjours.

> *« Ce n'est pas toujours simple parce que les gens qui arrivent viennent souvent de la ville et voudraient avoir les services qu'il y a dans la ville, alors que c'est un petit village et qu'il a des moyens très limités. […] Les gens voudraient être à la campagne, mais n'admettent pas qu'il y ait un coq qui chante, un chien qui aboie, un tas de fumier un peu plus loin. Donc tout ça, il faut expliquer, il faut que les gens comprennent qu'ils sont à la campagne, qu'on ne peut pas tout faire, et qu'il faut beaucoup d'explications »*[789].

Certains habitants insistent ainsi fortement sur ce point : si le milieu rural doit se rendre attractif, c'est pour ses qualités propres, et non pour sa capacité à se conformer aux demandes des nouveaux arrivants, habitués à un mode de vie plus urbain. Ce sont bien ces derniers qui doivent s'adapter à leur nouvel environnement et non l'inverse. *« Je pense qu'il faut faire attention : il ne faut pas modéliser la campagne comme les urbains »*[790]. Le décalage entre l'imaginaire rural des urbains, leurs attentes en matière de services lorsqu'ils viennent s'installer pose ainsi des difficultés pour l'intégration des nouveaux habitants, même si certains de nos interlocuteurs reconnaissent que cette intégration n'est pas toujours facilitée par les individus déjà ancrés dans un espace rural.

> *« Ce n'est pas du tout une concurrence campagnes-villes, on ne les prend pas comme des parasites. Ce n'est pas du tout ça. Mais disons qu'ils ne s'intègrent pas. Mais peut-être qu'on n'a pas réussi non plus à les intégrer comme il faut quand ils sont arrivés, parce que personne n'est parfait »*[791].

Cette confrontation entre habitants ruraux et nouveaux arrivants n'est évidemment pas propre au Berry et les conflits entre anciens résidents et nouveaux venus sont souvent soulignés par d'autres études, portant sur le milieu rural. « Ces "néos" sont en quête de services quotidiens dans leur commune d'accueil, mais aussi d'identité, de sens et de vie relationnelle, culturelle, de contacts, de légitimité sociale et politique. C'est qu'il n'est pas toujours aisé de se fixer en un lieu que l'on a rêvé et mythifié, mais qui apporte parfois plus de désenchantement (surtout si les conditions de vie se détériorent en fonction d'aléas sociaux ou économiques) que de satisfaction et de bien-être »[792]. La confrontation entre un imaginaire très positif de la ruralité et la réalité de la vie à la campagne n'est pas toujours facile à négocier pour des urbains en mal de qualité de vie.

3- Le rural comme catégorie explicative plutôt que descriptive

Entre un imaginaire, des valeurs positives développées sur la ruralité, et la réalité de celle-ci, les différences sont parfois délicates à appréhender en particulier pour de nouveaux arrivants. La question se pose alors : qu'est-ce que la ruralité ? Qu'est-ce qui compose exactement cet espace ? Et finalement est-ce que la ruralité existe vraiment ? En fait, comme le démontrent Bertrand Hervieu et Jean Viard[793], il faut distinguer les catégories de sens que sont l'urbanité et la ruralité, des réalités géographiques que sont la ville et la campagne. Insistons bien, la distinction entre urbain et rural n'est pas morte et nous ne sommes pas aujourd'hui dans un urbain généralisé comme tentent de nous convaincre certaines analyses. Mais cette distinction ville/campagne procède autant – voire plus – d'une construction intellectuelle et sociale que d'une différence de nature entre ces espaces. D'ailleurs, pour être réellement pertinent, il faudrait

789. Homme, 51 ans, Pigny (18).

790. Responsable de l'association *Les Gâs du Berry*.

791. Homme, 62 ans, Saint-Georges-sur-Moulon (18).

792. DI MEO Guy, « A l'écart des métropoles, de nouvelles territorialités », *Sud-Ouest Européens*, n°19, Toulouse, PUM, 2005, p.1

793. Dans leur ouvrage *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Marseille, Editions de l'Aube, 1996, souligné par SENCEBE Yannick, 2001, *op. cit.*

plutôt parler du degré d'urbanité ou de ruralité contenu dans chaque territoire considéré[794]. D'ailleurs, Jean Rémy montre qu'il est possible de vivre en ville avec un imaginaire rural et réciproquement, à la campagne avec un imaginaire urbain[795]. Finalement, ce n'est pas tant les caractéristiques du lieu qui importent, que les imaginaires qui sont développés par les individus à propos de ce lieu. De ce fait, on peut considérer que la notion de « ruralité » peut s'appliquer à des espaces urbains, car ce n'est pas dans ce sens un zonage géographique, mais un système de valeurs. Ce système de valeurs fonde la différence existant entre la ruralité en tant que catégorie descriptive – un espace géographique particulier : la campagne – et en tant que catégorie explicative.

Il resterait à étudier ce qui fonde ce système de valeurs qui serait particulier à la notion de ruralité. Certains auteurs considèrent par exemple que « le rural se définit aussi par les éléments qualitatifs ; ainsi, chez les habitants, ce lien affectif avec un paysage, un art de vivre, des traditions, un certain parler, ou ce sentiment d'appartenance à une collectivité de taille réduite […] »[796]. Ces éléments se retrouvent en partie dans les déclarations des individus rencontrés. Ces derniers soulignent cependant surtout leur attachement aux paysages diversifiés et à une qualité de vie qu'ils estiment unique. Ces valeurs que nous attribuons à l'imaginaire rural composent selon nous l'identité territoriale des individus. Qu'ils habitent en milieu urbain ou en milieu rural, beaucoup d'habitants du Berry fondent leur identité territoriale sur des idéaux plutôt associés à la ruralité.

Loin d'être connotée négativement, la ruralité semble de plus en plus appréciée par une partie des habitants du Berry, désireux d'accéder à un mode de vie plus « alternatif » par rapport à la domination de l'archétype urbain. Mais jouer la carte d'une ruralité dynamique parce que supportée par un système de valeurs positives est loin de faire l'unanimité parmi les instances dirigeantes du territoire. Il y a déjà trente ans, Guy Devailly estimait que deux options étaient en train de se dessiner pour le Berry. « Ou bien devenir un pays banalement urbanisé. Ou bien se résigner à devenir, avec ses campagnes si apaisantes et ses monuments civils et religieux reflets des grandeurs passées un espèce de parc naturel ou de musée ? Encore faudrait-il que les hommes ambitieux du Berry veuillent bien prendre conscience de ses richesses en hommes, des possibilités d'adaptation dont il a donné tant de preuves dans le passé et acceptent de se consacrer, comme leurs prédécesseurs, à comprendre le rôle bienfaisant du cadre dans l'activité des hommes »[797]. Ce constat nous semble encore tenir aujourd'hui. Entre un développement de type urbanistique, pour lequel le territoire n'a pas forcément les ressources endogènes propres à le rendre attractif par rapport à d'autres territoires concurrents, et une sinistrose prédisant un avenir version réserve naturelle pour le Berry, il peut peut-être encore exister une troisième voie : celle d'une ruralité choisie et assumée, valorisée par l'ensemble des acteurs du territoire[798], qu'ils soient habitants ou acteurs locaux. Compte tenu du contexte global dans lequel est situé le territoire, cette troisième voie nous semble constituer une des meilleures opportunités de développement local pour le Berry.

794. ALVERGNE Christel, *op. cit.*, 2005.

795. REMY Jean, *op. cit.*, 1998c.

796. *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, septembre 1992, Caen, p. 21.

797. DEVAILLY Guy (dir.), *Histoire du Berry*, Toulouse, Ed. Privat, 1980, p. 315.

798. « Le développement local exige un rassemblement des populations autour d'objectifs communs, processus qui permettra au territoire de devenir le lieu de reconnaissance et de représentations. Ce processus ne pourra intervenir qu'à partir de notions telles que l'identité, la recherche de racines collectives, de systèmes de valeurs et de représentations qui font émerger des images, des sentiments d'appartenance », CETTOLO Hélène, *op. cit.*, p. 29.

Au final, l'identité est une notion éminemment complexe, parce que multiforme et en permanente évolution. Le débat public s'en est emparé, en posant la question de sa constitution. Ainsi, « l'identité en crise, l'identité perdue, l'identité à reconquérir font l'objet d'interprétations de la part d'une multitude d'acteurs sociaux : hommes politiques, responsables syndicaux, autonomistes, gestionnaires de collectivités locales… »[799]. Par ailleurs, l'identité peut être sociale, personnelle, culturelle ou encore territoriale. C'est ce dernier aspect que ce chapitre a tenté de cerner dans le cas du Berry. En effet, pour ses habitants, ce territoire est très difficile à définir car il ne possède pas de délimitation géographique stable. Leur identité se fonde donc sur un « badinage territorial », c'est-à-dire une sélection, puis une appropriation de caractéristiques à la fois concrètes et plus symboliques, communes à un ensemble de personnes, mais pas forcément pondérées de la même manière par chacune. Ces caractéristiques sont organisées autour d'un système de valeurs.

Les valeurs mises en évidence par les habitants sont souvent résumées par la notion de qualité de vie. Plus que cette dernière, il nous semble que c'est surtout le terme de « ruralité » qui symbolise bien les éléments essentiels à la constitution d'une identité territoriale berrichonne. Cette ruralité peut être facteur de développement – pas uniquement au niveau touristique d'ailleurs – car elle fonde cette identité et donc l'ancrage territorial des habitants, qui peuvent être attractifs pour l'extérieur du territoire. Il est alors important de mettre en évidence plus que la simple caractéristique « naturelle » ou l'aspect « préservé », largement mythifiés, de l'espace rural. La ruralité permet surtout de rassembler un ensemble de valeurs centrales pour les individus qui souhaitent s'installer sur le territoire.

799. CHEVALLIER Denis, MOREL Alain, *op. cit.*, p. 4.

Conclusion générale.

Mesurer l'inscription territoriale :

une sociologie des acteurs territorialisés

Cette recherche doctorale se veut l'aboutissement d'un premier travail de réflexion et une contribution à la constitution de ce qui pourrait devenir une sociologie du territoire, voire une sociologie des acteurs territorialisés. Pour alimenter cette réflexion, nous avons privilégié une approche pluridisciplinaire, nous permettant de mutualiser les résultats des études déjà existantes, notamment en géographie sociale, ou en sociologie urbaine. L'analyse d'un territoire particulier, le Berry, a permis de montrer la construction réciproque et permanente entre acteurs[800] et territoire à travers ce que nous avons appelé « les quatre piliers de l'inscription territoriale » que sont les représentations sociales, la participation territoriale, l'ancrage des individus et l'identité territoriale. Ces derniers s'influencent, s'entretiennent et se renforcent mutuellement. L'étude de ces quatre piliers permet également de proposer des pistes novatrices en termes de développement territorial, pour un territoire particulier. Pour autant, les méthodes et les analyses déployées dans le cadre de cette thèse sont reproductibles dans des contextes territoriaux différents.

Les quatre piliers de l'inscription territoriale

Bien qu'étant indéniablement liés dans la réalité sociale et spatiale d'un territoire, pour les besoins de la recherche doctorale, les quatre piliers de l'inscription territoriale ont été analysés et abordés successivement. Nous allons ici rappeler leurs principaux apports dans le cadre d'une sociologie des acteurs territorialisés.

L'étude des représentations sociales existant sur le territoire a nécessité un détour par les images présentées par les médias. Ces derniers exercent en effet ce que l'on appelle une fonction hégémonique : ils participent, à travers les sujets qu'ils abordent et la manière dont ils les abordent, au façonnement d'une réalité sociale et politique. Les archives de la télévision montrent la tendance des médias nationaux – et de leurs décrochages locaux – à se focaliser sur les aspects les plus ruraux et folkloriques d'un territoire provincial[801]. Evidemment, cette tendance n'est pas propre au Berry et découle plutôt d'une vision « parisiano-centrée ». *A contrario,* les médias locaux, notamment ceux qui sont clairement estampillés « Berry », ont tendance à tomber dans l'excès inverse. Leur propos se focalise sur les aspects les plus positifs du territoire, dans un désir de valoriser ce dernier. Différents types d'images sont donc proposées par les médias aux habitants d'un territoire. Mais l'étude des représentations individuelles et collectives des habitants montre que l'image présentée par les médias n'est acceptée que si elle correspond à une image déjà présente dans ces représentations. En effet, les individus ne sont pas vierges de tout préjugé avant d'être confrontés à une vision médiatique.

Si ce constat peut s'appliquer à de nombreux territoires, plusieurs phénomènes propres au Berry – ou tout au moins propres à tout territoire possédant des caractéristiques semblables au Berry – ont émergé des discours tenus par les habitants sur leur espace de vie. Il existe ainsi ce que nous avons appelé une tendance à l'« auto-stigmatisation », où les individus expriment une image dévalorisée de leur territoire, comme pour se protéger de tout jugement extérieur. Chez les habitants de notre territoire, existe ainsi un double niveau représentationnel où clichés et préjugés négatifs – les « on-dit que » – côtoient une expérience réelle du territoire, de ses atouts et ses faiblesses – les « moi, je ». Cela permet d'explique le retournement, voire le détournement, des stéréotypes négatifs dans une volonté de mieux valoriser le territoire. Ainsi, les campagnes touristiques promues par les deux départements jouent sur l'imaginaire de la

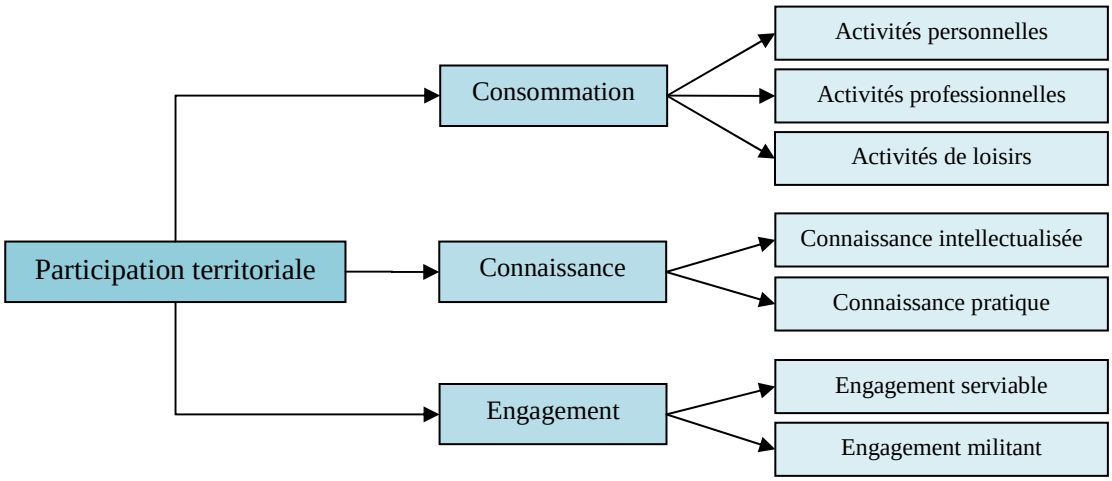
800. Etudier l'interaction entre acteurs et territoire a nécessité de bien définir ce qu'on entend par « acteurs » : ce sont des individus pluriels, résultats de l'intériorisation de multiples logiques sociales (et spatiales !). Pour mémoire, la définition que nous en avions proposée est la suivante : individu rationnel, empreint de représentations orientant ses pratiques.

801. Dans le cas du Berry, c'est par exemple la thématique de la sorcellerie qui est mise en avant de manière privilégiée par les médias nationaux.

sorcellerie en cherchant à la positiver via le slogan « Les Magies du Berry ». Ces différentes observations permettent de mettre en évidence la diversité des représentations individuelles et collectives sur un territoire. Ces représentations se construisent en fonction du vécu et de l'expérience de chaque habitant, de ses pratiques et de son insertion dans un réseau social et relationnel.

Ce premier constat, portant sur les représentations des habitants, montre l'importance d'étudier également les pratiques des individus sur un territoire, ce que nous avons appelé la participation territoriale[802]. Au-delà des différentes interprétations actuelles de la « participation », nous avons posé un principe de base : toute action, qu'elle soit individuelle ou collective, joue un rôle en matière d'animation, de développement et de construction du territoire. En d'autres termes, toute activité est signifiante pour un territoire. Pour simplifier l'analyse, nous avons cependant distingué trois formes de participation territoriale (figure 22) : consommation, connaissance et engagement, se divisant elles-mêmes en sept grands types d'activités territoriales.

Figure 22 : Trois formes de participation territoriale



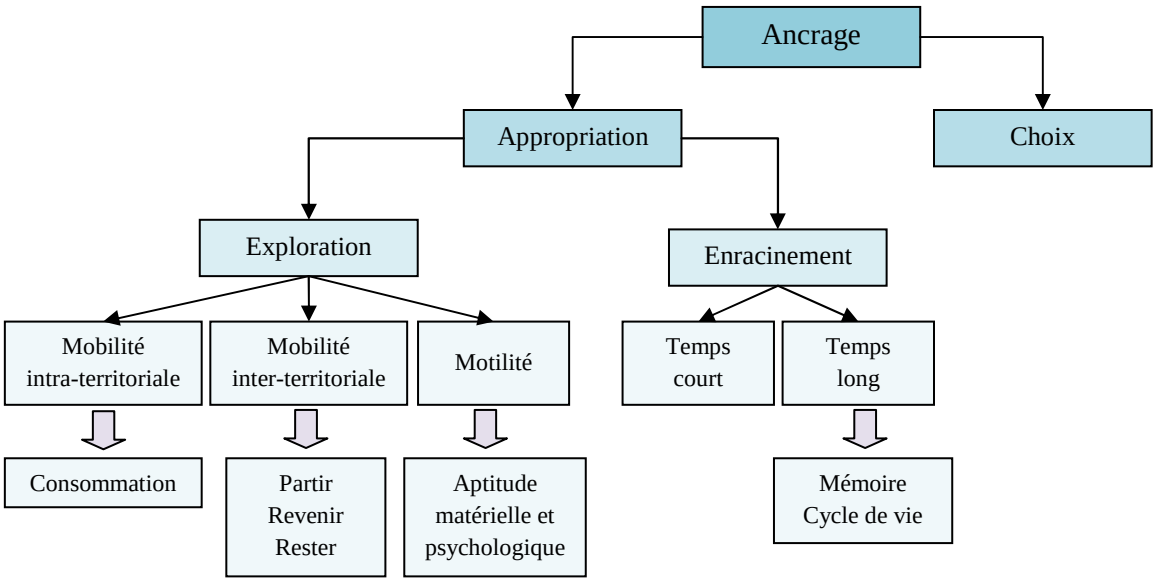
Au-delà des formes de participation territoriale individuelles, les discours des habitants montrent le caractère éminemment social de cette participation territoriale. Dans une vision plus collective, celle-ci se fonde principalement sur la notion de réseau. Etudier la participation territoriale sous l'angle sociétal permet ainsi de mettre en évidence d'autres phénomènes comme le développement de sociabilités « alternatives » qui se situent peu dans des infrastructures « officielles » mais se constituent plutôt de manière informelle ; ou encore un effet « boule de neige » où l'insertion dans un réseau social donné entraîne bien souvent une participation de plus en plus importante à d'autres types de réseaux connexes. La notion de réseau est donc également liée à la notion d'interconnaissance – régulièrement résumée par la formule *« tout le monde connaît tout le monde »* – qui représente un moyen de nouer des relations sociales et donc de s'intégrer à un territoire mais qui constitue également une forme de contrôle social plus ou moins bien supportée selon les individus. Au final, la participation territoriale endosse des formes à la fois individuelles et sociales, qui dépendent toutes largement des différentes représentations des habitants.

802. Dont nous avons donné la définition suivante : ensemble des activités pratiquées par un individu sur un territoire donné.

Outre son lien avec les représentations sociales, la participation territoriale entretient également des rapports étroits avec la question spatio-temporelle. En effet, il existe une relation indéniable entre les dynamiques sociales et les différentes formes d'appropriation du temps et de l'espace. De ce fait, il était nécessaire d'aborder dans notre propos la thématique de l'ancrage qui se base sur l'appropriation territoriale et les modalités de choix – sous contraintes – accompagnant cette appropriation.

L'appropriation territoriale dépend elle-même de deux dimensions : l'espace, saisi à travers la notion d'exploration (et donc de mobilité) et le temps, saisi à travers la notion d'enracinement. Les habitants développent des modes de gestion du temps et de l'espace en fonction de leurs activités. Ils choisissent donc des « activités-pivots » autour desquelles ils peuvent organisent leur mobilité quotidienne, en fonction du temps dont ils disposent, mais également en fonction de leur motilité, c'est-à-dire de leur capacité à la fois physique et psychologique à se déplacer. Des pratiques territoriales régulières, inscrites dans un temps et dans un espace donnés, permettent donc de s'ancrer dans un territoire et de faire éventuellement évoluer ses représentations de ce territoire. L'appropriation territoriale est par ailleurs le résultat d'un processus de longue durée : elle est donc évolutive en fonction du temps – au sens de l'étape biographique – dans lequel individu se situe (figure 23). Etudier les différentes formes d'ancrage nous a par ailleurs permis de dégager *in fine* cinq idéaux-types d'habitants et de montrer que cet ancrage constitue également le fondement d'une identité territoriale.

Figure 23 : L'ancrage territorial : le choix d'une appropriation

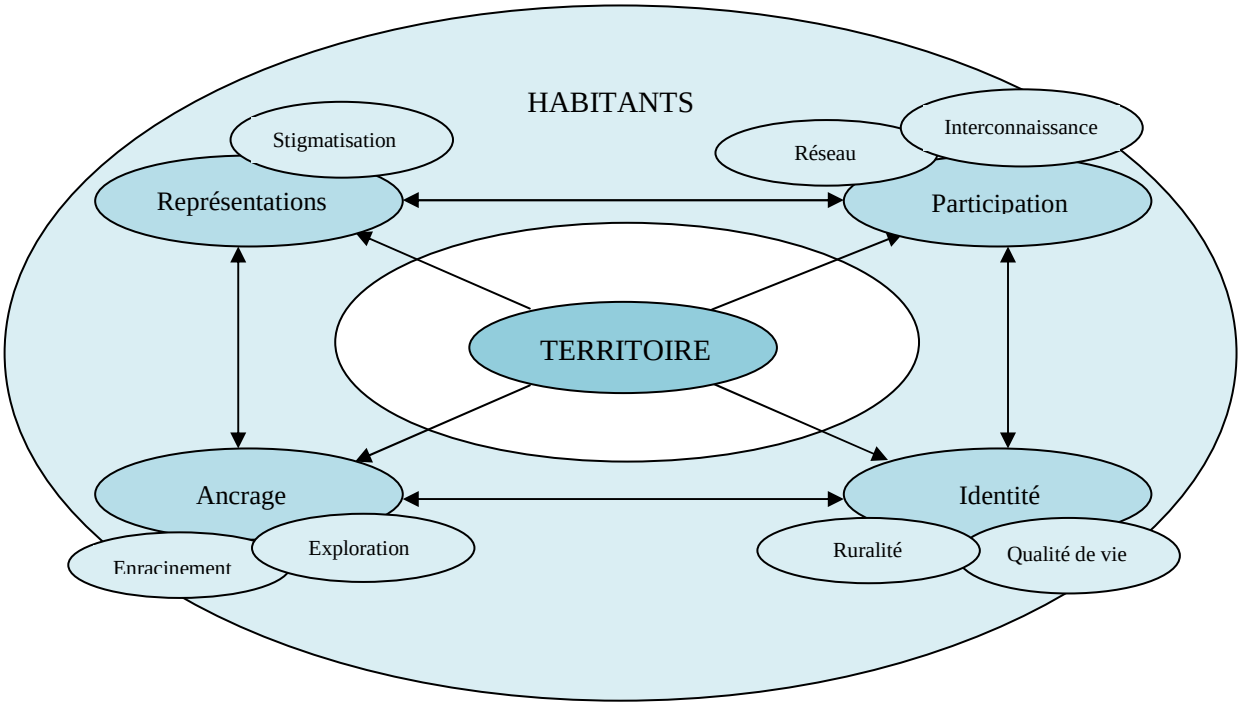


En effet, l'identité ne peut se construire sans une forme d'inscription territoriale. Dans le Berry, l'identité culturelle semble « déficitaire » : il n'existe pas de langue propre, de coutumes clairement établies, de traditions fortes, on encore de personnages emblématiques, mis à part l'écrivain George Sand. Se construire une identité nécessite pour les habitants de passer par le territoire, au sens d'espace investi de pratiques et représentations sociales. Certes, tous les habitants n'ont pas les mêmes références identitaires, notamment parce qu'ils ont tous un parcours, un vécu différent. Mais leur identité territoriale s'appuie sur un système de valeurs communes, plus ou moins mises en exergue selon les individus. Ces valeurs sont alimentées par différentes caractéristiques du territoire, à la fois très concrètes et plus immatérielles, relevant alors du ressenti personnel.

La notion de « badinage territorial » permet de montrer le mode de sélection de ces caractéristiques propre à chacun. Ce système de valeurs est sous-tendu par les notions de qualité de vie et de ruralité, cette dernière semblant assurer de la première, dans les discours des habitants. Ce n'est donc pas tant la ruralité en tant qu'espace particulier qui est valorisée par les individus, mais bien en tant que système de valeurs (valeurs telles que la douceur, l'harmonie, le calme, la tranquillité, ou bien encore la préservation du patrimoine naturel et bâti…). Cette notion semble largement mythifiée et utilisée comme contrepoint idéal aujourd'hui à une urbanité donc les excès sont de plus en plus refusés par les habitants du Berry. La ruralité peut donc être considérée comme notion d'avenir pour le territoire. **Elle doit cependant être choisie et surtout assumée, habitants, comme acteurs locaux, y compris par les dirigeants politiques**.

Ces conclusions, tirées à partir de l'étude du Berry, ne présentent rien d'exceptionnel et peuvent finalement être appliquées à des territoires présentant des caractéristiques semblables. En effet, les phénomènes étudiés, notamment en termes de pratiques et de représentations, ne sont pas spécifiques au territoire. Les modalités de l'ancrage dépendent des expériences individuelles. Seule l'identité territoriale peut éventuellement sembler plus particulière, en exaltant des valeurs autour d'une « atmosphère » vantant la douceur de vivre, comme un contraste avec les difficultés du monde présent. Cependant, si aucun des quatre piliers étudiés n'est véritablement unique, c'est la combinaison, l'interaction entre eux qui forme la particularité de notre terrain d'étude. Celui-ci constitue donc un bon exemple de l'articulation entre les différents piliers qui forment l'inscription territoriale. Ces quatre piliers sont une première proposition pour étudier des acteurs territorialisés. Il n'est donc pas impossible d'en proposer d'autres, mais ces derniers nous ont paru les plus opérationnels, notamment parce qu'ils permettent également de rattacher toute une série de notions connexes à l'étude sociologique du territoire (figure 24).

Figure 24 : L'étude du territoire à travers ses acteurs, quatre piliers connectés à diverses notions



De l'inscription territoriale au développement territorial : s'appuyer sur le présent pour envisager l'avenir

La sociologie des acteurs territorialisés permet de mettre en évidence les modes d'inscription territoriale des habitants d'un espace donné, ce qui contribue à conférer à celui-ci le statut de territoire. En ce sens, elle incite à s'intéresser à l'interaction sociologique fondamentale existant entre l'individu et la société, interaction considérée à travers cette notion de territoire. Cette démarche constitue donc une ressource essentielle pour comprendre les modes de vie sociaux sur un territoire et permet ainsi de proposer des pistes de développement pour celui-ci, à partir du rapport que les individus, et en particulier les habitants, entretiennent avec leur espace de vie. L'idée est finalement de s'appuyer sur le présent, pour mieux envisager une forme d'avenir.

Dans le cas du Berry, l'étude des acteurs territorialisés à travers les quatre piliers identifiés permet de faire émerger la notion de ruralité comme notion phare en terme de développement territorial pour l'avenir de ce territoire. La ruralité est en effet la valeur centrale autour de laquelle s'articule l'identité territoriale de la plupart des habitants. Or l'investissement de la population locale dans les politiques d'aménagement d'un territoire est essentiel pour le développement endogène de ce territoire[803]. Pierre Teisserenc préconise ainsi de miser sur des politiques d'aménagement ciblées, pour que la population se réapproprie son passé « et qu'elle acquiert progressivement une autre représentation collective de son territoire »[804]. Il s'agit alors selon lui de construire une identité territoriale soit autour d'une image, soit autour de valeurs. Dans le cas du Berry, c'est bien évidemment la valeur « ruralité » qui apparaît comme centrale dans le processus de construction identitaire territoriale. Et c'est sur cette valeur qu'il convient de « miser » pour l'avenir des deux départements qui le composent. Ainsi, « le territoire redonne des racines. Il est porteur d'identité et de lien social. Le besoin d'identité est tout à fait légitime : il faut avoir des racines pour s'inventer un avenir »[805]. Dans le cas du Berry, il s'agit d'assumer ses racines rurales pour s'inventer un avenir tourné vers la ruralité, avec toutes les connotations plus positives qui sont aujourd'hui associées à ce terme.

Pour cela, il est important de se dégager des représentations passéistes du terme « ruralité ». En effet, celle-ci fait de plus en plus référence à des valeurs positives, qu'un certain nombre d'individus souhaitent adopter dans leur mode de vie. Certes, tout le monde ne recherche pas une qualité de vie, un calme, une tranquillité, de l'espace, un patrimoine naturel et bâti préservé. La question n'est d'ailleurs pas là. Notre objectif n'est pas de dégager des facteurs d'attractivité universels qui permettraient de « remplir » le Berry, mais bien de montrer qu'il est possible de s'appuyer sur ce qui constitue pour nous la principale caractéristique du territoire, sa ruralité, pour valoriser des points qui paraissent marginaux mais qui sont essentiels pour son développement.

Ainsi, il est important de renforcer les dynamiques existantes. L'étude des quatre piliers de l'inscription territoriale a permis de mettre en évidence un certain nombre de représentations et surtout de pratiques qui paraissent normales, voire banales, mais qui constituent une grande richesse pour le territoire. Le fonctionnement en réseau d'interconnaissances permet par exemple de contrebalancer le relatif déficit du Berry en termes d'infrastructures socioculturelles, comparé

803. Les habitants peuvent évidemment être des « ambassadeurs » du territoire, comme le souhaitent notamment les promoteurs des campagnes touristiques sur le Berry. Ce n'est évidemment pas leur seul rôle, et nous espérons avoir montré qu'à travers leur participation et leur ancrage territoriaux, les habitants représentent des acteurs majeurs dans l'organisation et le développement d'un territoire. Il est donc indispensable de s'appuyer sur la population locale si l'on souhaite envisager l'avenir du territoire.

804. TEISSERENC Pierre, *op. cit.*, p. 38.

805. MINOT Didier, « Les initiatives locales, une ou des réponses à quels besoins ? », DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre, *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Edition de l'Aube, 2001, p. 61.

à un espace plus urbanisé. La richesse et la diversité du tissu associatif sont également à souligner. Certes, elles ne sont pas rares dans des territoires relativement dépourvus par ailleurs[806]. Ce n'est cependant pas une raison pour oublier de les citer. Dans la même optique, il est intéressant de mettre en évidence les temps de parcours, certes globalement plus élevés en termes de kilomètres dans le Berry, mais équivalents en temps – sinon plus rapides – que ceux que l'on trouve en ville, et qui permettent généralement d'accéder aux mêmes types de services[807]. L'offre socioculturelle, et la possibilité d'atteindre différents services sont deux exemples de ces caractéristiques si banales qu'on oublie souvent de les mentionner, mais qui font lourdement défaut à un territoire lorsque celui-ci en est dépourvu. Evidemment, le coût de plus en plus élevé des transports ne sera pas sans poser problème à moyen terme pour accéder à ces services. Il importe donc de prendre dès maintenant en compte ce facteur, afin de développer des solutions alternatives, comme le regroupement de certains équipements, ou le renforcement de modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.

Si l'on a plutôt mis en évidence des caractéristiques rurales jusque là, il ne faut pas oublier qu'il existe aussi des zones urbaines dans le Berry. Mais plutôt que de se fixer comme objectif une urbanisation toujours plus poussée des zones rurales, il serait peut-être intéressant de renverser la vision et d'articuler la ruralité berrichonne autour de ces quelques pôles urbains. Ainsi, il ne faut pas avoir peur « d'oublier » cette caractéristique urbaine des quelques villes présentes sur le territoire, comme Bourges, Châteauroux, Vierzon ou encore Issoudun, mais qui ne pourront jamais rivaliser avec d'autres villes françaises, mieux situées, mieux pourvues, ou de plus grande taille. Notre idée est plutôt de considérer ces villes comme partie prenante d'une ruralité berrichonne faite de diversité. Ainsi, en assumant la caractéristique rurale du territoire, ces villes deviennent un point fort pour le Berry, car elles n'ont pas forcément d'équivalent dans ce type d'espace.

Par ailleurs, dans le prolongement de ce qui a été fait au niveau touristique, il faut continuer à valoriser des lieux, des personnages, des événements qui « parlent » aux habitants car ces derniers en sont, sinon les meilleurs ambassadeurs, du moins des ambassadeurs disposant d'une force d'action considérable : potentiellement près de 500 000 personnes peuvent faire la promotion du territoire à l'extérieur de celui-ci, et sont également des « touristes locaux » en puissance. Le Berry est vaste, propose une multitude d'activités à voir, à faire, à partager. Pourquoi ne pas s'appuyer aussi sur la population locale pour pratiquer ces activités ? Cela n'empêche pas de continuer à cibler, par ailleurs, une clientèle francilienne haut de gamme, pour des séjours de courte durée sur le territoire. Un travail sur l'image du territoire doit être poursuivi, et les acteurs locaux ont notamment un rôle à jouer en termes de représentations de leur espace d'intervention. En effet, si les leaders d'opinion ne sont pas eux-mêmes convaincus du potentiel local, il paraît plus difficile d'en convaincre également l'habitant « lambda ».

Le Berry a un vrai sens, localement et à l'extérieur, car il véhicule un certain nombre de valeurs, auxquelles on peut ajouter de nombreuses pratiques territoriales diversifiées. Il est donc essentiel de « surfer » sur cette vague. Mais cela implique de renforcer les coopérations existantes, notamment au niveau culturel et touristique et surtout de faire un réel effort pour en lancer d'autres, par exemple dans les domaines de l'agriculture ou encore de l'industrie. Une coopération plus poussée passe par la conviction des acteurs locaux, des décideurs politiques, qu'un avenir commun, du moins en partie, est indispensable pour ces deux départements aux problématiques proches et liées. Soyons clair : coopération ne veut pas dire fusion. Aucun des deux départements n'aura à disparaître derrière le Berry. Mais un rapprochement entre les deux

806. Ainsi que nous l'avons montré dans de précédentes études, notamment en banlieue parisienne et au cœur du Massif Central. RIOU Yolande, *op. cit.*, 2005.

807. La disparition de certains services en milieu rural – Poste, commerces de proximité – rend parfois plus difficile « l'irrigation » de certaines zones plus désertées. Le maintien de ces services dépend évidemment de choix politiques plus généraux qu'une étude territoriale localisée.

entités départementales, plusieurs fois souhaité, parfois tenté, doit maintenant être réussi. Elles doivent se donner les moyens de se fixer des objectifs communs, et les grandes lignes pour y arriver ensemble. Encouragés – financièrement – par l'échelon régional[808], Indre et Cher doivent mutualiser certains de leurs moyens pour répondre à des problématiques qui vont devenir de plus en plus cruciales pour le territoire, comme la démographie médicale ou encore la paupérisation d'une frange de la population, ou pour expérimenter des pistes de développement alternatives, telles que le télétravail. Par ailleurs, coopération poussée ne signifie pas non plus développement autarcique et complètement endogène du Berry. Il ne s'agit pas d'exclure des coopérations extérieures au territoire, et des expériences semblables à celle initiée par la démarche Centripolis peuvent être intéressantes à mener. Mais ni les techniciens des collectivités, ni les habitants, ni les acteurs locaux, ni les chercheurs sur le territoire ne pourront seuls mettre en place des coopérations sur le Berry. Les cartes sont maintenant dans les mains des dirigeants locaux, qui doivent prendre de vraies décisions politiques engageant le territoire pour les années à venir et convaincre l'ensemble de leurs concitoyens de l'intérêt de ces choix de développement.

Il s'agit en effet de faire un choix entre un développement solitaire et un développement solidaire. La première option est portée par le principe que le département voisin est encore plus mal loti que soi et par la peur d'être « tiré par le bas » si l'on s'y associe. La seconde option se veut coopérative : il s'agit de mettre ses forces en commun pour mieux contrebalancer ses faiblesses. Oublier le « chacun pour soi », se tourner vers le « tous ensemble », construit autour des valeurs propres à la ruralité, telles que la qualité de vie ou la préservation du patrimoine naturel et bâti, permet de placer le Berry dans une perspective de développement durable du territoire. Peut-être est-ce là aussi une carte à jouer pour l'avenir du territoire

La sociologie des acteurs territorialisés : limites et perspectives

Dans le cas du Berry, une sociologie des acteurs territorialisés, s'articulant autour des quatre piliers de l'inscription territoriale, a permis de mettre en évidence quelques pistes pour le développement du territoire. Pour autant, cette thèse élude un certain nombre de questions, notamment d'ordre exogène. En effet, seuls les habitants du territoire ont ici été pris en considération et différentes problématiques n'ont donc pu être véritablement étudiées. Ainsi, quelles sont les représentations existant à l'extérieur du territoire sur le Berry et ses habitants ? Sont-elles conformes au ressenti de ces derniers ? Quelle image d'eux-mêmes et de leur espace de vie les habitants projettent-ils ? Ces représentations extérieures peuvent-elles influencer leurs pratiques quotidiennes ? Comment se développe leur identité dans la confrontation avec l'extérieur ? Quel(s) rapport(s) entretiennent les « exilés » avec le territoire ? L'inscription territoriale sur un espace donné dépend-elle des inscriptions territoriales passées, voire à venir ?

Ces questions ne sont pas anodines car elles ont un impact sur le type de développement que les acteurs locaux peuvent impulser à un territoire. En effet, si ces derniers souhaitent attirer de nouvelles populations, il est important de ne pas s'intéresser qu'aux habitants du territoire. « Si l'image touristique repose sur un esprit des lieux, par définition cette image est tournée vers l'extérieur. On est donc dans une dynamique complexe entre le local et l'ailleurs. En effet, l'image touristique tentera de mettre en valeur ce qui, dans le local, est susceptible d'attirer des visiteurs. Deux questions se posent à ce stade. Cela peut-il, à la limite, infléchir l'identité locale ? Le rural, pour recevoir des visiteurs, doit-il se modeler sur les représentations des urbains de ce qu'est "la campagne" et en fonction de leurs attentes ? »[809]. Ce questionnement n'est pas propre au domaine touristique, et concerne tous les aspects du développement territorial, d'autant plus que ce dernier s'appuie selon nous, dans le Berry, sur cette notion de ruralité.

---

808. Qui découpe régulièrement la région en trois territoires : les franges franciliennes, l'axe ligérien et le Berry.

809. FORTIN Andrée, « Tourisme et identité territoriale », *L'image touristique dans le contexte identitaire d'un territoire ou d'une région*. Université rurale québécois, 15 septembre 2005.

L’étude de ce territoire, pourtant riche et brassant une grande quantité de problématiques, est donc loin d’être finie, et il convient de ne jamais cesser les allers-retours entre le territoire et les modes de vie. Il conviendrait aussi d’observer d’autres terrains d’étude pour enrichir cette analyse en termes d’interactions acteurs/territoires. Multiplier les observations permettrait de fonder véritablement une sociologie des acteurs territorialisés. Malgré ces quelques limites, cette thèse a cependant le mérite d’ouvrir la recherche et le débat dans un domaine peu exploré en sociologie.

Finalement, une sociologie des acteurs territorialisés est une sociologie véritablement appliquée, permettant d’approcher l’étude d’un territoire et de ses acteurs afin de mesurer les interactions se jouant dans l’inscription territoriale. Elle peut servir de base pour tracer de nouvelles formes de diagnostic territorial, en lien avec les populations, mais également avec les décideurs locaux. Cela permet d’explorer des pistes de développement alternatives à partir de l’endogène, pistes de développement qui paraissent parfois marginales ou banales mais qui sont en fait essentielles pour l’avenir d’un territoire.

Bibliographie

ABRIC Jean-Claude (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF, 2001, 252 p.

ABRIOUX Florence, « Les territoires des sociologues », in JEAN Yves, CALENGE Christian, *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, pp. 225- 244.

AÏT ABDELMALEK Ali, *Territoire et profession. Essai sociologique sur les formes de constructions identitaires modernes*, Paris, EME, 2005, 261 p.

AKOUN André, *Sociologie des communications de masse*, Paris, Hachette « Supérieur », 1997, 157 p.

ALFONSI Philippe, PESNOT Patrick, *L'œil du sorcier*, Paris, Robert Laffont, 1973, 446 p.

ALLARD Cyril, *Une approche sociologique des processus et conditions d'émergence du sentiment d'appartenance au territoire : l'exemple du pays de Brest*, Thèse de sociologie, sous la direction d'Anne GUILLOU, 2004, 323 p.

ALLIES Paul, *L'invention du territoire*, Grenoble, PUG, 1980, 184 p.

ALVERGNE Christel, Introduction au séminaire *Temps et territoire*, Prospective Info, 2001, 7 p.

ALVERGNE Christel, « Le regard de l'aménagement du territoire sur les nouvelles frontières entre l'Urbain et le Rural », ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.), *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 19-24.

AMILHAT-SZARY Anne-Laure, « La région comme objet géographique : formes et temporalités du territoire », DEBARBIEUX Bernard, FOURNY Marie-Christine (dir.), *L'effet géographique. Construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble, MSH-Alpes, 2004, pp. 115-137.

ARNSTEIN Sherry R., « A Ladder of Citizen Participation », *Journal of the American Planning Association*, Vol. 35, N°4, Juillet 1969, pp. 216-224.

AVENEL Cyprien, *Sociologie des « quartiers sensibles »*, Paris, Armand Colin, Coll 128, 2004, 127 p.

BAILLY Antoine, « Espace et représentations mentales », AURIAC Franck, BRUNET Roger (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, pp. 161-170.

BALL Stephen, DAVIES Jackie, DAVID Miriam, REAY Diane, « Décisions, différenciations et distinctions : vers une sociologie du choix des études supérieures », *Revue française de Pédagogie,* n°136, juillet-août-septembre 2001, pp. 65-75.

BASSAND Michel, KAUFMANN Vincent, « Mobilité spatiale et processus de métropolisation : quelles interactions ? », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 129-140

BAREL Yves, « Le social et ses territoires », AURIAC Franck, BRUNET Roger (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, pp. 131-139.

BATTISTINI Yves, *Trois contemporains. Héraclite, Parménide, Empédocle*, Paris, Gallimard, 1955, 202 p.

BAUDRY Patrick, PAQUOT Thierry, *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2003, 121 p.

BAYART Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, 306 p.

BEAUD Stéphane, WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010, 334 p.

BEAUJEU-GARNIER Jacqueline, *Géographie urbaine*, Paris, Armand Colin, 1995, 349 p.

BEAULIEU Alain, *Michel Foucault et le contrôle social*, Laval, Presses Universitaires de Laval, 2005, 292 p.

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, 1998, 254 p.

BEVORT Antoine, *Pour une démocratie participative*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2002, 129 p.

BIDART Claire, « Etudier les réseaux. Apports et perspectives pour les sciences sociales », *Informations sociales*, 2008/3, n°147, pp. 34-45.

BLANCHET Alain, GOTMAN Anne, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 1992, 125 p.

BLONDEAU Pascal, *L'Indre aujourd'hui. Les milieux, les hommes, les activités*, Châteauroux, CDDP, 1990, 161 p.

BLONDIAUX Loïc, *La fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, L'Harmattan, 1999, 601 p.

BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence, *La nation et le territoire. Le territoire, lien ou frontière ? Tome 2*, Paris, L'Harmattan, 1999, 345 p.

BOSSUET Luc, *Sociabilité et citoyenneté en milieu rural : analyse dans le cadre de trois communes de Midi-Pyrénées, révélatrices de dynamiques sociales des campagnes d'aujourd'hui*, Thèse de sociologie, sous la direction de Nicole EIZNER, 2000, 345 p.

BOSSUET Luc, « Les conflits du quotidien ; études à partir de cinq communes », *Géographie, Economie, Société*, 2007, pp. 141-164.

BOUDON Raymond, BERNARD Philippe, CHERKAOUI Mohammed, LECUYER Bernard-Pierre, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, 1999, 279 p.

BOURDIEU Pierre, *Sur la télévision*, Paris, Raisons d'agir, 1996, 95 p.

BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Edition de Minuit, 1979, 670 p.

BOURDIN Alain, *La question locale*, Paris, PUF, 2000, 253 p.

BOUSSARD Jacques, *Atlas historique et culturel de la France*, Paris, Elsevier, 1957, 241 p.

BOUVIER Pierre, *Le lien social*, Paris, Gallimard, 2005, 401 p.

BRETON Philippe, *La parole manipulée*, Paris, La Découverte, 1997, 220 p.

BRETON Philippe, PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, Paris, La Découverte, 1989, 285 p.

BRUNEAU Marcel, *Les débuts de la Révolution en Berry : 1789-1791*, Paris, Editions Royer, 1988, 470 p.

BRUNET Roger, *La France, un territoire à ménager*, Paris, Ed n°1, 1994, 326 p.

BRUNO Jean, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Presses de l'Université de Québec, 1997, 318 p.

CAMILLERI Carmel, « La culture et l'identité culturelle : champ notionnel et devenir », CAMILLERI Carmel, COHEN-EMERIQUE Margalit (dir.), *Chocs de culture. Concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 21-73.

CAMUS Odile, GEORGET Patrice, « Analyse des discours médiatiques », BONARDI Christine, GEORGET Patrice, ROLAND-LEVY Christine, ROUSSIAU Nicolas (dir.), *Psychologie sociale appliquée. Economie. Médias. Nouvelles Technologies*, Paris, In Press Editions, 2003, pp. 233-252.

CANTON Joëlle, « La "Classification québécoise" dite "Processus de production du handicap" peut-elle contribuer à la production de connaissances et aider à la prise de décision », *Interactions*, 2010/2, en ligne, 32 p.

CARDON Dominique, « Innovation par l'usage », AMBROSI Alain, PEUGEOT Valérie, PIMIENTA Daniel (dir.), *Enjeux de mots : regards multiculturels sur les sociétés de l'information*, Paris, C&F Editions, 2005, pp. 311-341.

CASTEX Elodie, JOSSELIN Didier, « Temporalités éclatées : la réponse des transports à la demande aux nouvelles formes de mobilité », *Espace, populations, sociétés*, n°2-3, « Temps et temporalités des populations », 2007, pp. 433-447.

CETTOLO Hélène, *Action culturelle et développement local en milieu rural. Le cas de trois projets culturels en Midi-Pyrénées*, Thèse de sociologie, sous la direction d'Alain LEFEBVRE, 2000, 367 p.

CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion*, Paris, Minuit, 1990, 311 p.

CHARAUDEAU Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2005, 250 p.

CHARDON Edith, *Les conflits d'usage sur un territoire : l'exemple de Saint-Viatre (Sologne)*, Thèse de sociologie, sous la direction de Nicole EIZNER, 1993.

CHARLERY de la MASSELIERE Bernard, « Territorialités multiples et conflictuelles : réponses paysannes à la crise des campagnes africaines », BONNEMAISON Joël, CAMBREZY Luc, QUINTY-BOURGEOIS Laurence (dir.), Les *territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ? Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 1999, pp. 245-258.

Chartre interdépartementale Berry – Nivernais – Bourbonnais, *Orientations générales*, 15 juin 1998, 128 p.

CHAUVET Alain, « L'image des campagnes de demain dans les stratégies territoriales d'aujourd'hui », *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, septembre 1992, Caen, pp. 473-481.

CHEVALIER Louis, « Le problème de la sociologie des villes », GURVITCH Georges (dir.), *Traité de sociologie générale*, Paris, PUF, 1958, pp. 292-314.

CHEVALLIER Denis, MOREL Alain, « Identité culturelle et appartenance régionale », *Terrain*, n°5, 1985, pp. 3-5.

CHEVALLIER Jacques, *Le service public*, Paris, PUF, 2003, 127 p.

CHOMBART DE LAUWE Paul-Henri, *Des hommes et des villes*, Paris, Payot, 1963, 267 p.

CLUZEL Michel, « L'œil du sorcier, souvenirs de tournage », *La Bouinotte*, Châteauroux, La Bouinotte, n°111, printemps 2010, pp. 30-33.

Comité départemental de tourisme du Cher, *Orientations stratégiques*. *Plan d'actions et budget 2007*, Bourges, 2007, 67 p.

COPANS Jean, *Sociologie du développement*, Paris, Armand Colin, 2010, 126 p.

COULON Gérard, *Argentomagus. Du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Paris, Editions Errance, 1996, 164 p.

COULON Gérard, IMBERT Florent, « Des "rois du monde" aux vilains "j'teux d'sorts"… L'image du Berrichon à travers les siècles », *La Bouinotte*, n°18, hiver 1986, pp. 26-30.

CROIZET Jean-Claude, LEYENS Jacques-Philippe (dir.), *Mauvaises réputations : réalités et enjeux de la stigmatisation sociale*, Paris, Armand Colin, 2003, 299 p.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, 436 p.

DAYAN Daniel, PROULX Serge, « Les théories de la réception », *Les dossiers de l'audiovisuel*, Paris, INA, n°51, septembre-octobre 1993, pp. 10-15.

DE PICCOLI Norma, COLOMBO Monica, MOSSO Cristina, TARTAGLIA Stéfano, « Entre faits et opinion, une analyse psychosociale de la presse quotidienne », MARCHAND Pascal (dir.), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, pp. 203-232.

DE SINGLY François, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris, Nathan, 1992, 126 p.

DEBARBIEUX Bernard, « Territoire-Territorialité-Territorialisation : aujourd'hui encore et bien moins que demain », in VANIER Martin (dir.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 19-30.

DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Edition de l'Aube, DATAR, 2002, 267 p.

DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin, « Repenser l'espace », DEBARBIEUX Bernard, VANIER Martin (dir.), *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Ed. de l'Aube, DATAR, 2002, pp. 257-265.

DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre (dir.), *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Edition de l'Aube, 2001, 179 p.

DELZESCAUX Sabine, *Norbert Elias. Une sociologie des processus*, Paris, L'Harmattan, 2001, 319 p.

DENEFLE Sylvette, « Zonages de protection patrimoniale et territoires. L'exemple de l'inscription de Lyon au patrimoine mondial », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, pp.79-91.

DENIEUIL Pierre-Noël, LAROUSSI Houda, *Le développement social local et la question des territoires*, Paris, L'Harmattan, 2005, 271 p.

DEPAULE Jean-Charles (dir.), *Les mots de la stigmatisation urbain*e, Paris, Maison des sciences de l'homme, Unesco, 2006, 277 p.

DERVILLE Grégory, *Le pouvoir des médias. Mythes et réalités*, Grenoble, PUG, 1997, 158 p.

DESCHAMPS Jean-Claude, MOLINER Pascal, *L'identité en psychologie sociale. Des parcours identitaires aux représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2008, 186 p.

DESCHENAUX Frédéric, LAFLAMME Claude, « Participation sociale et mobilité géographique, gage d'une insertion professionnelle de qualité ? », *Lien social et Politiques*, n°51, printemps 2004, pp. 39-48

DEVAILLY Guy (dir.), *Histoire du Berry*, Toulouse, Edition Privat, 1980, 334 p.

DI MEO Guy, *L'Homme, la Société, l'Espace*, Paris, Edition Economica, 1991, 319 p.

DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, 207 p.

DI MEO Guy, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 1998, 320 p.

DI MEO Guy, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société », *Géocarrefour*, n°77, 2002, pp. 175-184.

DI MEO Guy, « Aux portes de Pau, le SIVU du Piémont Béarnais : identité rurale et réalité urbaine », ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.), *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005a, pp. 157-169.

DI MEO Guy, « A l'écart des métropoles, de nouvelles territorialités », *Sud-Ouest Européens*, n°19, Toulouse, PUM, 2005b, pp. 1-6.

DI MEO Guy, « Identités et territoires : des rapports accentués en milieu urbain ? » *Métropole*, n°1, 2007, pp. 70-94.

DI MEO Guy, POISSONNIER Nicolas, « Entre pratiques et représentations des lieux, quelle identité territoriale ? Le pays de Serres en Agenais », *Sud-Ouest Européens*, « A l'écart des métropoles, de nouvelles territorialités », n°19, Toulouse, PUM, 2005, pp. 7-19.

DI MEO Guy, PRADET Jackie, « Territoire vécu et contradictions sociales : le cas de la vallée d'Aspe (Pyrénées Occidentales) », DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 51-86.

DIRY Jean-Paul, *Les espaces ruraux*, Paris, Ed. SEDES, 1999, 191 p.

DORTIER Jean-François, « Grandeur et servitude de la vie ordinaire », *Sciences humaines*, n°88, Dossier « Anatomie de la vie quotidienne », novembre 1998, pp. 20-21.

DUBAR Claude, « Usages sociaux et sociologiques des identités », *Education permanente*, n°128-3, 1996, pp. 37-44.

DUBAR Claude, *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2007, 239 p.

DUBET François, MARTUCCELLI Danilo, « La représentation de masse », DUBET François, MARTUCELLI Danilo, *Dans quelle société vivons-nous ?*, Paris, Seuil, 1998, pp. 249-270.

DUMARTIN Sylvie, MAILLARD Céline, « Le lectorat de la presse d'information générale », *INSEE Première*, n°753, décembre 2000, 4 p.

ELIAS Norbert, SCOTSON John L., *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997, 278 p.

ESQUENAZI Jean-Pierre, *L'écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, PUG, 2002, 183 p.

EVE Michel, « Deux traditions d'analyse des réseaux sociaux », *Réseaux*, n°115, 2002, pp. 183-212.

FAVRET-SAADA Jeanne, *Les mots, la mort, les sorts. La sorcellerie dans le bocage*, Paris, Gallimard, 1977, 427 p.

FERRAND Alexis, « Langage formel, théorie sociologique, méthode d'observation, quelques observations sur l'analyse des réseaux sociaux », FERRAND Alexis (dir.), *Un niveau intermédiaire, les réseaux sociaux*, Actes du séminaire organisé par le CESOL (Centre d'étude sur les solidarités sociales), 1987, 10 p.

FERRAND-BECHMANN Dan, *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, Paris, L'Harmattan, 2004, 318 p.

FERREOL Gilles (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, A.Colin, 2002, 242 p.

FLAMENT Claude, « Pratiques sociales et dynamiques des représentations », MOLINER Pascal (dir.), *La dynamique des représentations sociales. Pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?*, Grenoble, PUG, 2001, pp. 43-58.

FORSE Michel, « Définir et analyser les réseaux sociaux. Les enjeux de l'analyse structurale », *Informations sociales*, 2008/3, n°147, pp. 10-19.

FORTIN Andrée, « Tourisme et identité territoriale », *L'image touristique dans le contexte identitaire d'un territoire ou d'une région*. Université rurale québécois, 15 septembre 2005, 16 p.

FOURNY Marie-Christine, « Identités et aménagement du territoire », THURIOT Fabrice, NEMERY Jean-Claude, RAUTENBERG Michel (dir.), *Les stratégies identitaires de conservation et de valorisation du patrimoine*, 2008, pp. 101-114.

FRAYSSIGNES Julien, *Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée au cas français des filières fromagères*, Thèse de géographie sous la direction de Michel Roux, soutenue le 12 décembre 2005, 469 p.

FREMONT Armand, CHEVALIER Jacques, HERIN Robert, RENARD Jean, *Géographie sociale*, Paris, Masson, 1984, 387 p.

FREMONT Armand, « A propos de la ressource territoriale : une histoire normande », GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard (dir.), *La ressource territoriale*, Paris, Edition Economica, 2007, pp. 19-31.

Géographie sociale, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, septembre 1992, Caen, 518 p.

GHEUDE Michel, « La réunion invisible : du mode d'existence des téléspectateurs », PROULX Serge (dir.), *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 275-283.

GHIGLIONE Rodolphe, KEKENBOSCH Christiane, « La restitution des messages : les messages, le récepteur et le média », *Psychologie française*, n°38-2, février 1993, pp. 171-194.

GILBERT Anne, « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française ? », *Cahiers de géographie du Québec*, vol 51, n°143, septembre 2007, pp. 199-218.

GILLARDOT Pierre, *Géographie rurale*, Paris, Ellipses, 1997, 208 p.

GILLY Jean-Pierre, TORRE André (dir.), *Dynamiques de proximité*, Paris, L'Harmattan, 2002, 301 p.

GIRAUT Frédéric, *Fabriquer des territoires : utopies, modèles et projets*, HDR de Géographie, sous la direction de Roland POURTIER, 2005, 308 p.

GOFFMAN Erwing, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 1975, 175 p.

GOLDMAN Philippe, « Le Berry, entre province, départements et régions », *Berry magazine*, n°66, été 2003 ; pp. 37-41.

GOLDMAN Philippe, « Economie », DESPRIEE Jackie, MONTAGU Jean-Yves, MISKOWSKY Jean-Claude, GAILLARDON David, MIANNAY Régis, COUDERC Jean-Mary, GOLDMAN Philippe, *Berry. Cher et Indre*, Paris, Christine Bonneton Editeurs, 2008, pp. 273-309.

GONTCHAROFF Georges, *2001, l'Odyssée municipale. Tome 8 : La reprise en main de la politique par les citoyens ou la démocratie locale participative*, Paris, ADELS, 2000, 326 p.

GOUTTEBEL Jean-Yves, *Stratégies de développement territorial*, Paris, Edition Economica, 2001, 324 p.

GRAFMEYER Yves, *Sociologie urbaine*, Paris, Nathan, 1994, 128 p.

GRAFMEYER Yves, « Le quartier des sociologues », AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France, (dir.) *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, 2007, pp. 21-31.

GRANOVETTER Mark, « The strength of weak ties. A network theory revisited », *Sociological Theory*, Volume 1, 1983, pp. 201-233.

GRAVIER Jean-François, *Paris et le désert français*, Paris, Le Portulan, 1947, 414 p.

GRAWITZ Madeleine, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1999, 424 p.

GROSSIN William, *Les temps de la vie quotidienne*, Paris, Mouton, 1974, 416 p.

GUERIN-PACE France, « Sentiment d'appartenance et territoires identitaires », *L'espace géographique*, n°4, 2006, pp. 298-308.

GUERIN-PACE France, GUERMOND Yves, « Identité et rapport au territoire », *L'espace géographique*, n°4, 2006, pp. 289-290.

GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et Aménagement du Territoire*, Paris, Anthropos, Edition Economica, 1991, 143 p.

GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel (dir.), *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Paris, Edition Economica, 2003, 186 p.

GUMUCHIAN Hervé, MAROIS Claude, FEVRE Véronique, *Initiation à la recherche en géographie, Aménagement, développement territorial, environnement*, Paris, Edition Economica, 2000, 425 p.

GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard (dir.), *La ressource territoriale*, Paris, Edition Economica, 2007, 252 p.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978, 324 p.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Paris, PUF, 1950, 170 p.

HALBWACHS Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994, 367 p.

HALL Stuart, « Codage/Décodage », *Réseaux*, Paris, CNET, n°68, 1994, pp. 27-39.

HAMMAN Philippe, BLANC Christine, *Sociologie du développement durable urbain. Projets et stratégies métropolitaines françaises*, Bruxelles, PIE, 2009, 260 p.

HAUBERT Maxime, « Sociologie du développement : quelle sociologie et quel développement ? », CHOQUET Catherine, DOLFUS Olivier, LE ROY Etienne, VERNIERES Michel, *Etat des savoirs sur le développement : trois décennies de sciences sociales en langue française*, Paris, Khartala, 1994, pp. 177-184.

HILAL Mohamed, SENCEBE Yannick, « Mobilité quotidienne et urbanité suburbaine », *Espaces et Sociétés*, « Espaces, modes d'emploi », n°108-109, 2002, pp. 133-153.

HINNEWINKEL Jean-Claude, « Les terroirs vitivinicoles, des systèmes géographiques complexes », *Historiens et géographes*, n°404, octobre-novembre 2008, pp. 69-78.

HOUARD Jean, JACQUEMAIN Marc (dir.), *Capital social et dynamique régionale*, Bruxelles, De Boeck, 2006, 251 p.

HOUEE Paul, « Le développement local rural. Entre directives et initiatives », *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, Caen, septembre 1992, pp. 293-202.

HOURS Bernard, « La sociologie du développement dans la revue Tiers Monde. 50 années pour une discipline improbable », *Tiers Monde*, n°191, 2007/3, pp. 699-716.

HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, « Le quartier comme objet en géographie », AUTHIER Jean-Yves, BACQUE Marie-Hélène, GUERIN-PACE France, (dir.) *Le quartier : enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La découverte, 2007, pp.41-51.

INSEE, *Les campagnes et leurs villes*, Paris, INSEE, 1998, 203 p.

INSEE Centre, *Bilan économique et social de la région Centre 2009*. 49 p.

INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *L'offre d'emploi*, octobre 2003, 25 p.

INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *Le Berry dans le contexte national*, octobre 2003, 7 p.

INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *Les principaux équipements*, octobre 2003, 11 p.

INSEE Centre, Service Etudes et Diffusion, *Les habitants*, octobre 2003, 16 p.

ION Jacques, *La fin des militants*, Paris, Edition de l'Atelier, 1997, 124 p.

JAMBES Jean-Pierre, « Territoire en questions : doutes et réponses de la géographie », PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas (dir.) *Territoires sous influence, T1*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 45-55.

JAMET Claude, JANNET Anne-Marie, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan, 1999, 299 p.

JEAN Yves, « La notion de territoire : entre polysémie, analyses critiques et intérêts », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, pp. 10-22.

JODELET Denise, « Représentations sociales : un domaine en expansion », JODELET Denise (dir.) *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 2003, pp. 31-61.

JONES Alexei, « L'apparition de la notion de participation dans la pensée et le discours du développement », PIE, *Perspectives*, 2006, en ligne, 19 p.

JOST François, *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, Paris, INA, 2001, 212 p.

JOULE Robert-Vincent, BEAUVOIS Jean-Léon, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Grenoble, PUG, 2002, 286 p.

JUNG Carl Gustav, *L'âme et la vie*, Paris, Livre de Poche, 2008, 416 p.

KAPFERER Jean-Noël, *Les chemins de la persuasion. Les modes d'influence des médias et de la publicité sur les comportement*s, Paris, Dunod, 1984, 349 p.

KATZ Elihu, LAZARSFELD Paul, *Personal Influence : The Part Played by People in the Flow of Mass Communications*, Glencoe (Ill.), Free Press, 1955, 400 p.

KATZ Elihu, « A propos des médias et de leurs effets », SFEZ Lucien, COUTLEE Gilles (dir), *Technologies et symboliques de la communication*, Grenoble, PUG, 1990, pp. 273-282.

KAUFMANN Jean-Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996, 127 p.

KAUFMANN Jean-Claude, *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, A. Colin, 2004, 351 p.

KAUFMANN Vincent, « La mobilité au quotidien : nécessité, proposition et test d'une nouvelle approche », VODOZ Luc, PFISTER GIAUQUE Barbara, JEMELIN Christophe, *Les territoires de la mobilité : l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, pp. 57-69.

KAYSER Bernard, *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 1990, 316 p.

KAYSER Bernard, *Géographie sociale*, « Quelles campagnes pour demain ? », n°12, Caen, septembre 1992, pp. 385-388.

KAYSER Bernard, BRUN André, CAVAILHES Jean, LACOMBE Philippe (dir.), *Pour une ruralité choisie*. Paris, Edition de l'Aube, 1994, 139 p.

LA BORDERIE René, *Education à l'image et aux médias*, Paris, Nathan, 1997, 212 p.

LACAZE Jean-Paul, *L'aménagement du territoire*, Paris, Flammarion, 1995, 127 p.

LAFRANCE Jean-Paul, SIMON Jean-Paul, « Les télévisions locales en France », *Pouvoirs*, Paris, PUF, n°51, 1989, pp. 61-75.

LAHIRE Bernard, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Partis, Nathan, 1998, 271 p.

LAJARGE Romain, « Pas de territorialisation sans action (et vice-versa ?), in VANIER Martin (dir.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation. Controverses et perspectives*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, pp. 193-204.

LAKEHAL Mokhtar, *Dictionnaire de science politique*, Paris, L'Harmattan, 2007, 447 p.

LARDON Sylvie, MUREL Pierre, PIVETEAU Vincent, *Représentations spatiales et développement territorial*, Paris, Hermès, 2001, 437 p.

LE BERRE Maryvonne, « Territoires », BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Edition Economica, 1995, pp. 601-622.

LEJOUX Patricia, « Des temporalités de la production aux temporalités de la consommation : l'enjeu des mobilités touristiques pour les économies locales », *Espace, populations, sociétés*, n°2-3, « Temps et temporalités des populations », 2007, pp. 285-297.

LEROUX Xavier, *Le « pays » entre géographie, construction politique et représentations : l'exemple de l'espace Lille-Dunkerque*, Thèse de géographie, sous la direction de Guy BURGEL et Michel HERROUL, 2006, 325 p.

LEVY Jacques, « Les nouveaux espaces de la mobilité », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 155-170.

LOCHARD Guy et SOULAGES Jean-Claude, *La communication télévisuelle*, Paris, Armand Colin, Collection Cinéma et Audiovisuel, 1998, 239 p.

LUSSAULT Michel, *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*, Paris, Editions du Seuil, 2007, 363 p.

MABY Jacques, « Vin et identité spatiale. L'exemple du vignoble du Maipo Alto (Chili) », *Historiens et géographes*, n°404, octobre-novembre 2008, pp. 91-100.

MAGNEN Eric, PEAULT Ivan, « Télévision citoyenne : état des lieux », interview de Guy Pineau, *L'œil électrique*, n°25, octobre 2002, 2 p.

MARCHAND Pascal, « Quelques repères historiques », MARCHAND Pascal (dir.), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, pp. 27-124.

MARCHAND Pascal (dir.), *Psychologie sociale des médias*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 324 p.

MARIE Michel, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982, 176 p.

MARIE Michel, « Penser son territoire ; pour une épistémologie de l'espace local », in AURIAC Franck, BRUNET Roger (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, Paris, Fayard, 1986, pp. 143-158.

MARSEILLE Jacques, *Nouvelle histoire de la France. De la Préhistoire à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, Editions Perrin, 2002, 693 p.

MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique*, seconde série, 1923-1924, Edition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, 2002, 106 p.

MAYI Amélie-Emmanuelle, *Les territoires du tourisme en ville. La pratique des acteurs du tourisme dans les villes d'Amboise, de Blois et de Tours*, Thèse de géographie, sous la direction de Philippe Violer, 2007, 500 p.

MAZEL Olivier, VAZARD Pascal, WERNER Klaus, *Construire un projet de territoire. Du diagnostic aux stratégies*, Paris, Editions Villes et Territoires, 1997, 73 p.

MENDRAS Henri, « Sociologie du milieu rural », GURVITCH Georges (dir.), *Traité de sociologie générale*, Paris, PUF, 1958, pp. 315-331.

MENDRAS Henri, *Eléments de sociologie*, Paris, Armand Colin, 1967, 345 p.

MENISSIER Thierry, « Culture et identité. », *Le Portique*, n°5, 2007, en ligne, 15 p.

MERCIER Arnaud, *Le journal télévisé*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1996, 345 p.

MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette, *Analyser les territoires. Savoirs et outils*, Rennes, PUR, 2002, 166 p.

MESLE Emile, *Histoire de Bourges*, Le Coteau, Editions Horvath, 1983, 407 p.

MESURE Sylvie, SAVIDAR Patrick (dir.), *Dictionnaire des Sciences Humaines*, Paris, PUF, 2006, 1277 p.

MC COMBS Maxwell, SHAW Donald, « The agenda-setting function of mass media », *Public Opinion Quarterly*, n°36, 1972, pp. 176-187

MIANNAY Régis, « Littérature », DESPRIEE Jackie, MONTAGU Jean-Yves, MISKOWSKY Jean-Claude, GAILLARDON David, MIANNAY Régis, COUDERC Jean-Mary, GOLDMAN Philippe, *Berry. Cher et Indre*, Paris, Christine Bonneton Editeurs, 2008, pp. 159-213.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, *Les agendas 21 locaux et projets territoriaux de développement durable. Pour des territoires et des villes durables*, mai 2010, 2 p.

MINOT Didier, « Les initiatives locales, une ou des réponses à quels besoins ? », DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre, *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Edition de l'Aube, 2001, pp. 48-62.

MISCHI Julien, RENAHY Nicolas, « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n°83, 2008/3, pp. 9-21.

MOLES Abraham, ROHMER Elisabeth, *Psychosociologie de l'espace*, Paris, l'Harmattan, 1998, 158 p.

MOLINER Pascal, *Images et représentations sociales. De la théorie des représentations à l'étude des images sociales*, Grenoble, PUG, 1996, 275 p.

MOLINER Pascal, « Formation et stabilisation des représentations sociales », MOLINER Pascal (dir.) *La dynamique des représentations sociales : pourquoi et comment les représentations se transforment-elles ?*, Grenoble, PUG, 2001, pp. 15-42.

MONOD Jérôme, CASTELBAJAC Philippe (de), *L'aménagement du territoire*, Paris, PUF, 2004, 127 p.

MONS Alain, *La métaphore sociale. Image, territoire, communication*, Paris, PUF, 1992, 270 p.

MONTAGU Jean-Yves, « Le centre géostratégique de l'histoire de France », DESPRIEE Jackie, MONTAGU Jean-Yves, MISKOWSKY Jean-Claude, GAILLARDON David, MIANNAY Régis, COUDERC Jean-Mary, GOLDMAN Philippe, *Berry. Cher et Indre*, Paris, Christine Bonneton Editeurs, 2008, pp. 30-74.

MOSCOVICI Serge, « Le hasard du sens commun », interrogé par NOEL Emile, *Le hasard aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1991, 234 p.

MUCCHIELLI Alex, *L'identité*, Paris, PUF, 1994, 127 p.

NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, 4751 p.

NICOURD Sandrine, « Qui s'engage aujourd'hui ? Regards sociologiques sur la participation », *Informations sociales*, 2008/1, n°145, pp. 102-11.

OIRY Annaïg, *Quelle participation des élus et de la société civile à la gestion des littoraux ? Exemples en Bretagne et dans le bassin d'Arcachon*, Mémoire de M1, sous la direction de Lydie Goeldner-Gianella et Hervé Brédif, Paris, 2010, 174 p.

ORFEUIL Jean-Pierre, « La mobilité locale : toujours plus loin et plus vite », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 53-67.

PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas, *Territoires sous influence, Tome 1*, Paris, L'Harmattan, 2000, 191 p.

PAILLIART Isabelle, *Les territoires de la communication*, Grenoble, PUG, 1993, 279 p.

PAQUOT Thierry, *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, Paris, Editions La Découverte, 2001, 191 p.

PAUGAM Serge, *Le lien social*, Paris, PUF, 2008, 127 p.

PECQUEUR Bernard, « Editorial » à l'ouvrage collectif, *Espaces et sociétés*, « L'inscription territoriale du travail », n°92/93, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 13-16.

PEYRACHE-GADEAU Véronique, PERRON Loïc, « Le paysage comme ressource dans les projets de développement territorial », *Développement local et territoires*, Volume 1, n°2, septembre 2010, en ligne, 13 p.

PIOLLE Xavier, « Proximité géographique et lien social, de nouvelles formes de territorialité ? », *L'Espace géographique*, n°4, 1990-1991, pp. 349-258.

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), « La bonne gouvernance et le développement humain durable », *Document de politique générale*, New York, janvier 1997, 12 p.

POCHE Bernard, *L'espace fragmenté : éléments pour une analyse sociologique de la territorialité*, Paris, L'Harmattan, 1996, 275 p.

POCHE Bernard, « La sociologie et la question de l'espace », in PAGES Dominique, PELISSIER Nicolas, *Territoires sous influence*, *T1*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 25-50.

PONTHIEUX Sophie, *Le capital social*, Paris, La Découverte, 2006, 121 p.

PREVEL Anaïs, *Paysage urbain, à la recherche d'une identité des lieux*, Lyon, CERTU, 2006, 159 p.

PROD'HOMME Jean-Pierre, « Quels acteurs pour quel développement local ? », DEFFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre (dir.), *Territoires et acteurs du développement local. De nouveaux lieux de démocratie*, Paris, Edition de l'Aube, 2001, pp. 35-47.

PRONOVOST Gilles, *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck, 1996, 183 p.

PROULX Serge, MAILLET Delphine, « La construction ethnographique des publics de télévision », PROULX Serge (dir.), *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 121-161.

PUTNAM Robert, *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon and Shcuster, 2000, 541 p.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006, 256 p.

RAMADIER Thierry, « Rapport au quartier, représentations de l'espace et mobilité quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-Ville », *Espaces et Sociétés*, « Espaces, modes d'emploi », n°108-109, 2002, pp. 111-131.

RAMBAUD Placide, « Pour une sociologie de la dénomination », RAMBAUD Placide, *Sociologie rurale*, Paris, EHESS, 1976, pp. 95-99.

RAYMOND Emilie, *La participation sociale, défi des sociétés vieillissantes, Consultation publique sur les conditions de vie des aînés*, 7 septembre 2007, Institut National de santé publique du Québec, 42 p.

REMY Jean, « Mobilités et ancrages : vers une autre définition de la ville », HIRSCHHORN Monique, BERTHELOT Jean-Michel, *Mobilités et ancrages. Vers un nouveau mode de spatialisation ?*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 135-153.

REMY Jean, « Espace et théorie sociologique. Problématiques de recherche », REMY Jean (dir.), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 1998a, pp. 90-104.

REMY Jean, « Centration, centralité et haut-lieu : dialectique entre une pensée représentative et une pensée opératoire. », in REMY Jean, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 1998b, pp. 141-157.

REMY Jean, « Le rural et l'urbain : entre la coupure et la différence : la métamorphose des relations ville/campagne », REMY Jean (dir.), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, 1998c, pp. 266-278.

REMY Jean, « Métropolisation et diffusion de l'urbain, les ambiguïtés de la mobilité », BONNET Michel, DESJEUX Dominique, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, 2000, pp. 171-188.

REMY Jean, « Culture de la mobilité et nouvelles formes de territorialités », VODOZ Luc, PFISTER GIAUQUE Barbara, JEMELIN Christophe, *Les territoires de la mobilité : l'aire du temps*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004, pp. 13-41.

Réseaux, « Les théories de la réception », n°68, 1994, 180 p.

RETAILLE Denis, *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997, 283 p.

RICOEUR Paul, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, 424 p.

RIOU Yolande, *Images et représentations sociales. L'apport des télévisions locales participatives*, Mémoire de Master 2, Université Paris V – René Descartes, 2006, 104 p.

RIOU Yolande, *Les télévisions locales et la participation citoyenne*, Mémoire de Master 1, sous la direction de Monique Hirschhorn, Université Paris V, 2005, 119 p.

RIPOLL Fabrice, VESCHAMBRE Vincent, « Face à l'hégémonie du territoire : éléments pour une réflexion critique », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, pp. 261-287.

ROMERO Christine (dir.), *Campagnes et société. Fonctions et usages des campagnes françaises*, Orléans, PUO, 2003, 368 p.

RONCAYOLO Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990, 278 p.

ROUVELLAC Eric, « Le concept de Terroir, existence, définition et adéquation avec la viticulture », *Historiens et géographes*, n°404, octobre-novembre 2008, pp. 79-90.

ROUVELLAC Eric, *Les terroirs du vin de Cahors*, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2005, 254 p.

ROUX Nicole, « Faire de la sociologie des territoires », Cahiers de l'ARS (Association pour la Recherche Sociologique), *Fabriques de territoires*, Brest, Université de Bretagne Ouest, n°2, décembre 1995, pp. 7-10.

RUANO-BORBALAN Jean-Claude, « L'identité, une ressource pour l'action », RUANO-BORBALAN Jean-Claude, HALPERN Catherine (dir.), *Identité(s). L'individu. Le groupe. La société*, Auxerre. Ed. Sciences Humaines, 2004, pp. 355-359.

SCHEIBLING Jacques, *Qu'est-ce que la géographie ?* Paris, Hachette, 1994, 199 p.

SCHNEIDERMANN Daniel, « L'image télévisuelle », *Les amphis de France 5. Sociologie*, Conférence télévisuelle diffusée sur France 5, 26 décembre 2004

SCHWEITZ Daniel, *Histoire des identités de pays en Touraine (XVIè-XXè siècle). Aux origines de la France des pays*, Paris, L'Harmattan, 2001, 463 p.

SECA Jean-Marie, *Les représentations sociales*, Paris, Armand Colin, 2002, 192 p.

SENCEBE Yannick, *Les lieux et les temps de l'appartenance. Mobilités et territoires. Une analyse sociologique du pays Diois*, Thèse de sociologie sous la direction de Bernard Ganne, Lyon, 2001, 663 p.

SENCEBE Yannick, « Manifestations contrastées de l'appartenance locale », SYLVESTRE Jean-Pierre (dir.), *Agriculteurs, ruraux et citadins : les mutations des campagnes françaises*, Dijon, CRDP Bourgogne, CNDP et Educagri éd., 2002, pp. 293-310.

SGARD Anne, « Qu'est-ce qu'un paysage identitaire ? », BURGARD Chrystèle, CHENET Françoise (dir.), *Paysage et identité régionale. De pays rhônalpins en paysages*, Actes du colloque de Valence, Ed. La Passe du Vente, 1999, pp. 23-34.

SIRACUSA Jacques, *Le JT, machine à décrire. Sociologie du travail des reporters à la télévision*, INA, De Boeck, 2001, 299 p.

STEBE Jean-Marc, MARCHAL Hervé, *La sociologie urbaine*, Paris, PUF, 2007, 127 p.

TABBONI Simonetta, *Les temps sociaux*, Paris, Armand Colin, 2006, 183 p.

TEISSERENC Pierre, *Les politiques de développement local*, Paris, Edition Economica, 2002, 231 p.

THIESSE Anne-Marie, *La création des identités nationales. Europe XVIIIème-XXème siècle*, Paris, Seuil, 1999, 302 p.

TIZON Philippe, « Qu'est-ce que le territoire ? », DI MEO Guy (dir.), *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 17-34.

TOURAINE Alain, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, 349 p.

TOURNAIRE Jacques, « La révolution tranquille du Bas-Berry. 1789-1830 », *L'Indre. Le Bas-Berry de la Préhistoire à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Editions Bordessoules, 1990, pp. 255-296.

TRELLU Hélène, BOUTET Annabelle, « Couleur quartier, création d'un site », Cahiers de l'ARS (Association pour la Recherche Sociologique), *Fabriques de territoires*, Brest, Université de Bretagne Ouest, n°2, décembre 1995, pp. 83-101.

TRUC Gérôme, « Une désillusion narrative ? De Bourdieu à Ricoeur en sociologie », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°8, 2005, pp. 47-67.

URRY John, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?*, Paris, Armand Colin, 2005, 253 p.

VACHER Antoine, *Le Berry : contribution à l'étude géographique d'une région française*, Paris, Armand Colin, 1908, 548 p.

VANIER Martin, « Rural-urbain : qu'est-ce qu'on ne sait pas ? », ARLAUD Samuel, JEAN Yves, ROYOUX Dominique (dir.), *Rural-Urbain. Nouveaux liens, nouvelles frontières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005a, pp. 25-32.

VANIER Martin, « La relation "ville/campagne" réinterrogée par la périurbanisation », TRONQUOY Philippe (dir.), « Villes et territoires », *Cahiers français*, n°328, Paris, La Documentation française, septembre-octobre 2005b, pp. 13-17.

VAUDOUR Emmanuelle, *Les terroirs viticoles. Définitions, caractérisation et protection*, Paris, Dunod, 2003, 293 p.

VELASCO-GRACIET Hélène, CATUHE Michel, PIOLLE Xavier, « Tâtonnements sur l'opérationnalité du concept de territoire », JEAN Yves, CALENGE Christian (dir.), *Lire les territoires*, Tours, Maison des Sciences de l'Homme, 2002, pp. 245-253.

VINSONNEAU Geneviève, *L'identité culturelle,* Paris, Armand Colin, 2002, 234 p.

WEBER Max, *Essais sur la théorie de la science,* Paris, Plon, 1965, 537 p.

WEBER Max, *Economie et société. Les catégories de la sociologie*, Paris, Plon, 1995, 410 p.

WORMS Jean-Pierre, « Le capital social associatif en France hier et aujourd'hui », BEVORT Antoine, LALLEMANT Michel (dir.), *Le capital social. Performance, équité et réciprocité*, Paris, La Découverte, 2006, pp. 226-245.

YONNET Paul, *Travail, loisir. Temps libre et lien social*, Paris, Gallimard, 1999, 324 p.

Annexes

1- Lettre officielle envoyée aux « institutionnels

Ethique, Travail et Territoires des Organisations Sociales et Solidaires

Yolande Riou

A :

Châteauroux, le

Objet : demande d'entretien

Madame, Monsieur

Doctorante en sociologie à l'université d'Orléans, intégrée au sein de l'équipe de recherche pluridisciplinaire ETOSS, je travaille actuellement sur le territoire du Berry. Je cherche en particulier à cerner les types d'habitants qui y résident, et la manière dont ces derniers s'inscrivent dans leur espace de vie. Cette recherche permettra donc de mettre en exergue, à terme, des pistes de réflexion en terme de développement local, d'aménagement et d'attractivité du territoire.

Afin de bien comprendre les dynamiques à l'œuvre dans ces départements de l'Indre et du Cher, je cherche à rencontrer des « spécialistes », qui travaillent justement sur un territoire particulier, et qui seraient disposés à me faire part de leurs expériences dans ce domaine. J'aurai donc souhaité rencontrer au cours d'un entretien approfondi, vous-même ou l'un de vos agents, afin de comprendre l'action de la Région en matière d'aménagement du territoire, de manière générale, et sur ces deux départements, en particulier.

Me tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

2- Grille d'entretien « institutionnels »

***Consigne initiale** : j'aimerai que vous me racontiez en quoi consiste votre fonction.*

I- Présentation

En quoi consiste votre travail ?

- description des tâches : raconter une journée type
- temps d'implication sur le terrain, temps de présence en réunions, travail personnel
- relation avec d'autres instances : lesquelles ? A quelle fréquence ? Comment ?
- buts poursuivis : officiellement, officieusement
- discours tenus : aux supérieurs, aux habitants, aux autres instances
- modes d'action, instances à mobiliser : de quelles manières ?
- choix à réaliser dans la mobilisation des acteurs ? Lesquels ? Comment ?

II- Territoire

Pourriez-vous présenter votre territoire d'action ?

- découpage administratif
- relations avec d'autres territoires ?
- caractéristiques : géographiques, physiques, humaines…
- ressources en terme d'emploi, de loisirs, de vie associative…
- atouts/faiblesse : pertinence de son découpage ?
- attractivité du territoire : comment l'encourager ? qui attirer ?
- comparaison avec d'autres territoires ? Expériences préalables ? Images d'autres territoires ?

III- Le Berry

Le Berry, c'est quoi pour vous ?

- rapport au territoire d'action : rapport hiérarchique ? Coexistent en parallèle ? Aucun rapport ?
- perception des habitants du Berry ? Quel rapport avec leur propre territoire de vie ?
- image qu'ont les habitants de leur territoire ? attractif/répulsif ? Pour quelles raisons ?
- identification extérieure au territoire : Berry plus connu/reconnu que d'autres territoires qui le composent ? Identification privilégiée de certaines populations ?
- encourager cette « marque » : piste d'avenir pour le sud de la région ? Indispensable ? Inutile ?

IV- Signalétique

- caractéristiques socio-démographiques : sexe, âge
- lieu d'habitation : impact du lieu d'habitation sur la fonction ?
- formation initiale, au long de la vie
- précédentes fonctions occupées : comparaison avec la fonction actuelle
- autre(s) fonction(s) occupée(s) actuellement : rapport avec la fonction première

3- Lettre officielle envoyée aux « spécialistes »



Ethique, Travail et Territoires des Organisations Sociales et Solidaires

Yolande Riou
A :

Châteauroux, le

Objet : demande d'entretien

Madame, Monsieur

Doctorante en sociologie à l'université d'Orléans, je réalise actuellement un travail de recherche sur le territoire du Berry, et notamment sur ce qui fonde son identité et la représentation que l'on peut en avoir.

Mon étude prend maintenant une tournure plus qualitative. Je souhaite en effet tracer les grandes caractéristiques culturelles du Berry, que ce soit en terme de qualité de vie, de gastronomie, de traditions populaires…

Pour ce faire, je cherche à rencontrer des personnes représentant des organisations œuvrant dans les domaines cités ci-dessus. C'est à ce titre que je vous contacte aujourd'hui, pour solliciter un entretien, afin de discuter de vos différentes activités. Cet entretien, qui pourra rester confidentiel si vous le souhaitez, ne sera exploité que dans le cadre de cette étude universitaire, et ne sera en aucun cas le préalable à un démarchage publicitaire.

Me tenant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, et en espérant que vous répondrez favorablement à cette demande, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yolande Riou

4- Grille d'entretien « spécialistes »

***Consigne initiale** : pour vous, qu'est-ce que le Berry ?*

I- Berry

- Géographiquement, comment définiriez-vous le Berry ? Quels endroits ?
- Comment caractérisez-vous le Berry ? Y a-t-il des zones dans ce Berry ?
- Y a-t-il une caractéristique berrichonne ? Qu'est-ce qu'un Berrichon ?
- Résumez en trois mots le Berry
- Résumez en trois mots le Berrichon

II- Activités

- Décrivez moi la zone géographique que couvre votre activité ?
- En quoi consiste-t-elle exactement ? Depuis combien de temps existe-t-elle ?
- Quels en sont les points positifs/négatifs ?
- Quelle est sa nature ? Sa spécificité ? Ses qualités propres ?
- Si vous deviez la comparer à des activités semblables dans le Berry ? En dehors ?
- Est-ce que le Berry a un sens pour vos activités ?

III- Impact

- Décrivez-moi l'impact économique
- Décrivez-moi l'impact culturel ? Gastronomique ? Environnemental ?
- Votre activité est-elle l'occasion d'une forme de revendication ? Laquelle ? Pourquoi ?
- Quels sont les acteurs qui soutiennent votre activité ? Pour quelle raison ?

5- Grille d'entretien « habitants »

***Consigne initiale** : j'aimerai que vous me racontiez la zone géographique dans laquelle vous vivez.*

I- Activités régulières

Décrivez-moi les activités que vous menez régulièrement sur cette zone ?

- En terme de travail : déplacements ? relations avec des collègues ? évolution passée, envisagée ?
- En terme de loisirs : pratiques régulières ? pratiques plus occasionnelles ? déplacements ? sorties amicales ? évolution ?
- En terme familial : enfants ? parents ? grands-parents ? autres membres de la famille ?

II- Implantation

Décrivez-moi votre installation dans cette zone…

- depuis combien de temps ? changements de domicile ?
- raisons : souhaité, voulu, forcé, zone jamais quittée ?
- départ envisagé ? où ? comment ? pourquoi ?

III- Identification de la zone

Comment présenteriez-vous cette zone de manière générale ?

- atouts/faiblesses
- difficultés, tactiques pour les contourner
- améliorations possibles ? comment ?
- image

IV- Projections

Comment décririez-vous…

- votre commune : atouts/faiblesses, image
- votre département : atouts/faiblesses, image
- votre région : atouts/faiblesses, image

Le Berry, c'est quoi pour vous ?

- libre définition
- quelles images cela évoque ?
- y a-t-il une identité berrichonne ? vous sentez-vous y appartenir ?

V- Signalétique

- caractéristiques socio-démographiques : sexe, âge
- lieu d'habitation : impact du lieu d'habitation sur la fonction ?
- formation initiale, au long de la vie
- précédentes fonctions occupées : comparaison avec la fonction actuelle
- autre(s) fonction(s) occupée(s) actuellement : rapport avec la fonction première

6- « Tract » habitants



Ethique, Travail et Territoires des Organisations Sociales et Solidaires

Entretien avec des habitants

Doctorante en sociologie à l'université d'Orléans, intégrée au sein de l'équipe de recherche pluridisciplinaire ETTOSS, je travaille actuellement sur les départements du Cher et de l'Indre. Je cherche en particulier à comprendre la manière dont les gens vivent dans ces deux départements.

Pour cerner les types d'habitants qui y résident, j'aimerais rencontrer des personnes, très différentes les unes des autres, qui seraient disposées à me parler, de manière approfondie, de leur mode de vie quotidien, de leurs diverses activités et de leur espace de vie.

Cette rencontre aurait lieu au cours d'un entretien, d'une heure et demie environ, réalisé en face-à-face, si possible au domicile de la personne. Totalement confidentiel, cet entretien respectera évidemment son anonymat, et ne sera utilisé que dans le cadre de cette recherche universitaire.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et ce, dans l'attente d'une réponse, je l'espère favorable, de votre part.

7- Tableau récapitulatif des entretiens habitants

Sexe	**Age**	**Profession**	**Domicile**	**Situation familiale**
Femme	42 ans	Psychothérapeute-énergéticienne	Brion (36)	Mariée, 4 enfants
Femme	73 ans	Femme au foyer	Saint-Doulchard (18)	Veuve, 2 enfants
Homme	61 ans	Technicien qualité à la retraite	Saint-Doulchard (18)	Marié, 3 enfants
Femme	40 ans	Femme au foyer	Reuilly (36)	Mariée, 2 enfants
Homme	62 ans	Arboriculteur à la retraite	Saint-Georges-sur-Moulon (18)	Divorcé, 2 enfants, remarié
Homme	29 ans	Magasinier intérimaire	Villers-les-Ormes (36)	Célibataire, chez ses parents
Homme	49 ans	Phytologue-herboriste	Mérigny (36)	Marié, 3 enfants
Homme	62 ans	Viticulteur à la retraite	Crézancy-en-Sancerre (18)	Marié, 1 enfant
Femme	66 ans	Hôtesse d'accueil – Gîtes de France	Faverolles-en-Berry (36)	Mariée, 3 enfants
Homme	61 ans	Agriculteur à la retraite	Oizon (18)	Marié, sans enfant
Femme	58 ans	Pédicure-podologue en cessation d'activité	Lourouer-Saint-Laurent (36)	Mariée, 2 enfants
Femme	58 ans	Institutrice retraitée	Lury-sur-Arnon (18)	Mariée, 3 enfants
Homme	44 ans	Ouvrier	Déols (36)	Marié, 4 enfants
Homme	31 ans	Eleveur caprin	Fontgombault (36)	En couple
Homme	38 ans	Vendeuse	Sancoins (18)	Mariée, 3 enfants
Homme	49 ans	Facteur	Sancoins (18)	Marié, 4 enfants
Homme	57 ans	Employé de bureau	Châteauroux (36)	Célibataire, sans enfant
Femme	41 ans	Médecin	Châteauroux (36)	Mariée, un enfant, 4 beaux-enfants, un enfant seule
Homme	33 ans	Militaire	Avord (18)	Marié, deux enfants
Femme	16 ans	Lycéenne	Menetou-sur-Nahon (36) Interne à Châteauroux	Vit avec ses parents et deux sœurs
Homme	21 ans	Dessinateur-projetteur	Châteauroux (36)	Célibataire, chez ses parents
Femme	49 ans	Chef d'équipe au chômage	Châteauroux (36)	Mariée, un enfant
Homme	51 ans	Directeur de mutuelle	Pigny (18)	Marié, deux enfants
Femme	53 ans	Professeur de philosophie	Vierzon (18)	Divorcée, deux enfants
Femme	72 ans	Assistante d'orientation	Le Blanc (36)	Mariée, deux enfants
Homme	97 ans	Prêtre	Lignières (18) Issoudun (36)	Célibataire
Homme	71 ans	Directeur centre consultations en retraite	Déols (36)	Marié, quatre enfants
Homme	40 ans	Professeur d'automatisme	Argenton-sur-Creuse (36)	Marié, trois enfants
Homme	52 ans	Diagnostiqueur	Lignières-en-Berry (18)	Divorcé, deux filles, vit en couple
Femme	70 ans	Retraitée	Nérondes (18)	Mariée, trois filles
Femme	40 ans	Proviseur adjoint au lycée PMC de Châteauroux	Saint-Chartier (36)	Célibataire
Femme	29 ans	Femme au foyer	Saint-Amand-Montrond (18)	En couple, un enfant
Homme	42 ans	Avocat	Bourges (18)	Marié, un enfant
Femme	22 ans	Etudiante	Issoudun (36)	En couple

8- Questionnaire « Berry »

QUESTIONNAIRE « BERRY »

Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire, totalement anonyme.

Le Berry en général

1- Citez trois mots que vous évoque le terme « *Berry* »

- _____ - _____ - _____

2- Citez trois mots que vous évoque le terme « *Berrichon* »

- _____ - _____ - _____

3- Parmi les propositions suivantes, avec lesquelles seriez-vous d'accord ?

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Le Berry est une région attractive				
Le Berry est une province historique				
Le Berry est un territoire précis				
Le Berry possède une culture propre				
Le Berry possède une langue propre				
Le Berry possède une identité propre				

Le Berry dans votre entreprise

4- Quelles sont les principales raisons qui vous ont amené à utiliser la référence « Berry » dans votre dénomination sociale ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Pour se démarquer de concurrents ..... ❑
- Pour donner une image représentative de l'entreprise ..... ❑
- Pour avoir un ancrage dans le territoire économique ..... ❑
- Pour utiliser le terme (jeu de mots, classement pages jaunes…) ..... ❑
- Pour mettre en évidence sa production (biens et/ou services « berrichons ») ..... ❑
- A la suite d'un conseil (professionnel, amical, familial…) ..... ❑
- Aucun choix (reprise d'entreprise, franchise…) ..... ❑
- Autres *(précisez)* : _____

5- Avez-vous réalisé une étude de marché afin de déterminer le nom de votre entreprise ?

- Oui, auprès d'un bureau d'études ..... ❑
- Oui, par mes propres moyens ..... ❑
- Non, ce n'était pas utile ..... ❑

Tournez SVP

6- Quels sont les effets de cette référence au Berry pour votre activité ?

Au niveau de l'image de l'entreprise	Dynamique ❑	Traditionnelle ❑	Aucun effet ❑
Au niveau de la production	Augmentation ❑	Diminution ❑	Aucun effet ❑
Au niveau de la clientèle	Gain ❑	Perte ❑	Aucun effet ❑
Au niveau des commentaires provoqués	Positifs ❑	Négatifs ❑	Aucun effet ❑

7- Quel(s) type(s) de changements envisagez-vous à propos de votre dénomination sociale ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Aucun changement prévu ..... ❑
- Changement de dénomination sociale pour supprimer toute référence « Berry »..... ❑
- Changement de dénomination sociale pour renforcer cette référence « Berry » ..... ❑
- Développement de produits « Berry », pour renforcer l'image de l'entreprise .....❑
- Autres *(précisez)* : _____

8- Si vous aviez à changer de nom, lequel prendriez-vous aujourd'hui ?

_____

Le profil de votre entreprise

9- Quel type de clientèle avez-vous principalement ?

- Une clientèle plutôt locale ..... ❑
- Une clientèle plutôt départementale.... ❑
- Une clientèle plutôt régionale ..... ❑
- Une clientèle plutôt nationale ..... ❑
- Une clientèle plutôt européenne ..... ❑
- Une clientèle plutôt internationale ..... ❑

10- Combien de salariés compte votre entreprise ?

- Aucun salarié ..... ❑
- 1 à 9 salariés ..... ❑
- 10 à 49 salariés ..... ❑
- 50 à 199 salariés ..... ❑
- 200 salariés et plus ..... ❑

11- Combien de salariés compte votre entreprise ?

- Agroalimentaire ..... ❑
- Artisanat ..... ❑
- BTP ..... ❑
- Commerce et services ..... ❑
- Entreprise libérale ..... ❑
- Industrie…… ..... ❑

12- En quelle année avez-vous créé ou repris cette entreprise ?

_____

Merci d'avoir répondu !

9- Tableau des évocations sur le Berry

	Histoire		**Coutumes**				**Gastronomie**	
	Personnages célèbres	Vécu	Superstitions	Traditions	Folklore		Produits	Spécialités
Culture	*George Sand* *La Fadette* *Jacques Cœur* *Duc de Berry* *Denisot*	*Histoire* *Identité* *Racines* *Patrimoine* *Province*	*Sorcellerie* *Mystère*	*Traditions* *Conservatisme* *Immobilisme* *Coutumes*	Patois *Patois* *Accent*	Population /	*Fromages de chèvre* *Vins* *Lentilles*	*Galette pommes de terre* *Pâté berrichon*
	Géographie		**Campagne**				**Préservation**	
	Lieux	Situation	Ruralité	Nature	Mythe du paysan		Repos	Beauté vraie
Espace	*Bourges* *Brenne* *Sologne* *Sancerre*	*Centre* *Région*	*Agriculture* *Ruralité* *Terroir* *Animaux*	*Campagne* *Terre* *Paysages* *Verdure* *Nature*	*Robuste*		*Calme* *Tranquille* *Espace*	*Authenticité* *Harmonie* *Romantisme*
	Retardé		**Caractériel**				**Accueillant**	
	Isolé	Arriéré	Têtu		Réservé		/	
Identité	*France profonde* *Trou* *Isolement* *Eloignement*	*Has been* *Bouseux*	/		/			

10- Tableau des évocations sur le Berrichon

	Histoire		**Coutumes**				**Gastronomie**	
	Personnages célèbres	Vécu	Superstitions	Traditions	Folklore		Produits	Spécialités
Culture	*JL Boncoeur*	*Histoire* *Identité* *Racines* *Habitant* *Culture*	*Sorcellerie* *Mystère*	*Traditions* *Conservatisme* *Immobilisme* *Vieille France*	Patois *Patois* *Accent* *Langue*	Population *Costume* *Béret* *Biaude* *Sabot* *Folklore* *Bourrée* *Vielle*	*Fromages de chèvre* *Vins*	*Galette pommes de terre* *Pâté berrichon* *Kir berrichon*
	Géographie		**Campagne**				**Préservation**	
	Lieux	Situation	Ruralité	Nature	Mythe du paysan		Repos	Beauté vraie
Espace	*Bourges* *Brenne* *Sologne*	*Centre* *Région*	*Agriculture* *Ruralité* *Terroir* *Animaux*	*Campagne* *Terre*	*Paysan* *Juste* *Tenace*		*Calme* *Tranquille*	*Authenticité*
	Retardé		**Caractériel**				**Accueillant**	
	Isolé	Arriéré	Têtu		Réservé		*Hospitalier* *Convivial* *Attachant* *Fidèle*	
Identité	*Isolement* *Trou*	*Has been* *Bouseux* *Bidochon*	*Têtu* *Bourru*		*Méfiant* *Amorphe* *Renfermé*			

QUESTIONNAIRE ETUDIANTS

Merci de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire, totalement anonyme, visant à mieux connaître les étudiants de votre département.

Vous et votre parcours

1- Vous êtes : Un homme ❑ Une femme ❑

2- Votre âge : _____ **ans**

3- Votre nationalité : _____

4- Dans quelle ville est situé…

- votre domicile : _____
- le domicile de vos parents : _____

5- Actuellement, vous habitez :

En chambre étudiante ❑ En colocation ❑ Chez vos parents ❑
En appartement ❑ En couple ❑ En internat ❑
Autre (précisez) _____

6- Quelle est votre ressource principale ? *(Une seule réponse possible)*

Bourse d'étude ❑ Emploi saisonnier ❑ Emploi non saisonnier ❑ Aide parentale ❑
Autre (précisez) _____

7- Quel type de baccalauréat avez-vous obtenu ?

Baccalauréat général ❑ Précisez la spécialité : _____
Baccalauréat technologique ❑ Précisez la spécialité : _____
Baccalauréat professionnel ❑ Précisez la spécialité : _____

8- En quelle année avez-vous obtenu votre baccalauréat ? _____

9- Listez les diplômes que vous avez obtenus depuis votre baccalauréat.

Intitulé du diplôme	Année d'obtention du diplôme	Etablissement
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Tournez SVP

Vos études aujourd'hui

10- Quel diplôme préparez-vous <u>actuellement</u> ?

Intitulé du diplôme	Année du diplôme (1ère, 2ème…)	Etablissement
_____	_____	_____

11- Comment avez-vous découvert cette filière ? *(Plusieurs choix possibles)*

Amis ❑ Famille ❑
Internet ❑ Professeur ❑
Carrefour des métiers ❑ Conseiller d'orientation ❑
Magazines d'orientation ❑ CIO (Centre d'Information et d'Orientation) ❑
Autres (précisez) _____

12- Pour quelle(s) raison(s) avez-vous choisi cette filière ? *(Plusieurs choix possibles)*

Intérêt du contenu ❑ Durée du diplôme ❑
Réputation de l'établissement ❑ Méthodes d'enseignements ❑
Proximité au domicile familial ❑ A la suite d'un conseil (parents, amis…) ❑
Caractère professionnalisant (stage…) ❑ Possibilités de débouchés professionnels ❑
Mode d'évaluation (partiel, contrôle continu) ❑ Par défaut (refusé dans d'autres formations) ❑
Autres (précisez) _____

13- Globalement, êtes-vous satisfait….

	Très satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Pas satisfait du tout
Du choix de cette filière				
De votre méthode de travail				
De l'encadrement des professeurs				
Du contenu des enseignements				

14- Etes-vous confronté(e) aux difficultés suivantes ? *(Plusieurs choix possibles)*

Difficultés financières ❑ Difficultés administratives ❑
Difficultés à suivre le rythme de travail ❑ Difficultés de compréhension des cours ❑
Difficultés de relation avec les professeurs ❑ Difficultés de relation avec des étudiants ❑
Autres (précisez) _____

15- Vous arrive-t-il de « sécher » un cours ?

Jamais ❑ Exceptionnellement ❑ De temps en temps ❑ Régulièrement ❑

Pour quelles raisons ? _____

_____

Votre futur

16- Qu'envisagez-vous de faire après avoir obtenu votre diplôme ? *(Plusieurs choix possibles)*

Continuer mes études dans la même filière ❑ Trouver un emploi ❑
Me réorienter dans une autre filière ❑ Prendre une année sabbatique ❑
Continuer mes études dans une autre ville ❑ M'engager dans le secteur associatif ❑
Trouver un stage ❑ Je ne sais pas encore ❑
Je ne compte pas poursuivre jusqu'à l'obtention de ce diplôme ❑

Autres (précisez) _____

17- <u>Si vous désirez poursuivre vos études</u> :

17.a – Quel(s) diplôme(s) envisagez-vous de préparer ?
……

17.b – Qu'est-ce qui vous motive à poursuivre vos études ? ***(Plusieurs choix possibles)***

Obtenir une meilleure rémunération ❑ Se sentir fier(e) de sa réussite ❑
Avoir plus de responsabilités dans le travail ❑ Avoir plus de connaissances ❑
Pouvoir passer des concours ❑ Avoir une bonne place dans la hiérarchie ❑
Augmenter la possibilité d'être embauché ❑ Etre poussé(e) par des proches ❑
Autres (précisez) _____

18- Si vous désirez entrer dans le monde du travail **:**

18.a – Dans quel(s) domaine(s) souhaitez-vous travailler ?
_____

18.b – Dans quelle tranche salariale souhaiteriez-vous vous situer *? (salaire net par mois)*

Moins de 1000 € ❑ 1000-1999 € ❑ 2000-2999 € ❑ 3000 € et plus ❑

19- Si vous avez des commentaires à ajouter sur votre parcours d'étudiant, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques :

_____
_____
_____
_____
_____

Merci d'avoir pris quelques minutes pour répondre à ce questionnaire !

Table des illustrations

Carte 1 : Localisation des entretiens habitants ..... - 62 -
Carte 2 : Fond de carte proposé aux habitants ..... - 63 -
Carte 3 : Le Berry au centre de la France ..... - 79 -
Carte 4 : Le territoire biturige ..... - 81 -
Carte 5 : La France à la fin du XII^{ème} siècle : la partition du Berry ..... - 84 -
Carte 6 : Le Berry, de la généralité aux départements ..... - 87 -
Carte 7 : « Zone de vie » d'une femme, 49 ans, Châteauroux (36) ..... - 184 -
Carte 8 : « Zone de vie » d'une femme, 53 ans, Vierzon (18) ..... - 185 -
Carte 9 : Localisation des entreprises « Berry » ..... - 217 -

Encart 1 : Définition des « représentations sociales », d'après Denise Jodelet ..... - 56 -
Encart 2 : L'enjeu de la démarche « Centripolis » ..... - 100 -
Encart 3 : Composition et action du conseil de développement ..... - 155 -

Figure 1 : Acteurs et territoires, une construction réciproque et permanente ..... - 7 -
Figure 2 : Les quatre piliers de l'inscription territoriale : une approche systémique pour étudier l'interaction habitants/territoire ..... - 11 -
Figure 3 : Les différents modes d'aménagement du territoire ..... - 22 -
Figure 4 : Les cinq actions majeures de la société sur l'espace ..... - 37 -
Figure 5 : Trois idéaux-types d'appropriation de l'espace ..... - 40 -
Figure 6 : Les qualificatifs de l'espace, un édifice emboîté ..... - 43 -
Figure 7 : Méthodologie de sélection des programmes et des thèmes sur le « Berry » ..... - 74 -
Figure 8 : « Les Magies du Berry », version Indre et version Cher ..... - 106 -
Figure 9 : Sept thèmes pour trois facettes du Berry ..... - 118 -
Figure 10 : De 1995 à 2006 : du caricatural au factuel ..... - 118 -
Figure 11 : Article issu du magazine La Bouinotte – n°109, automne 2009 ..... - 121 -
Figure 12 : Des faits divers de TF1 au patrimoine de France 3 ..... - 122 -
Figure 13 : Modélisation de la répartition des thématiques concernant le Berry (à gauche) et le Berrichon (à droite) autour du noyau central ..... - 141 -
Figure 14 : Le Musée de la Sorcellerie, détournement ou renforcement du stigmate ? ..... - 144 -
Figure 15 : Les échelles de la participation citoyenne, d'après Sherry Arnstein ..... - 153 -
Figure 16 : Les quatre degrés de la participation dans les sciences sociales françaises ..... - 153 -
Figure 17 : Les grandes formes de la participation à la vie locale ..... - 157 -
Figure 18 : Les cercles emboîtés de la participation dans les territoires ruraux ..... - 157 -
Figure 19 : Modélisation des formes de capital social d'après Marc Jacquemain ..... - 176 -
Figure 20 : Typologie des modes d'ancrages territoriaux ..... - 203 -
Figure 21 : Trois exemples de zones de vie aux marges du Berry ..... - 216 -
Figure 22 : Trois formes de participation territoriale ..... - 231 -
Figure 23 : L'ancrage territorial : le choix d'une appropriation ..... - 232 -
Figure 24 : L'étude du territoire à travers ses acteurs, quatre piliers connectés à diverses notions ..... - 233 -

Photo 1 : Vestiges gallo-romains à Bourges ..... - 82 -
Photo 2 : Vestiges du château de Charles VII à Mehun-sur-Yèvre ..... - 85 -
Photo 3 : La place de Jacques Cœur à Bourges : palais, statue et rue à son nom ..... - 86 -
Photo 4 : Le musée de la porcelaine à Mehun-sur-Yèvre ..... - 92 -
Photo 5 : Quelques exemples de visuels pour les campagnes d'affiches sur les abris-bus ..... - 107 -
Photo 6 : La cathédrale de Bourges ..... - 110 -
Photo 7 : Les Nuits Lumière à Bourges ..... - 165 -
Photo 8 : Les étangs en Brenne, vue de la Maison du Parc ..... - 165 -
Photo 9 : Maison de George Sand à Nohant (36) ..... - 166 -
Photo 10 : « Sur les pas de George Sand », sentier de randonnée ..... - 167 -

Graphique 1 : Répartition des thèmes sur le Berry ..... - 75 -
Graphique 2 : Répartition des activités économiques du Cher, de l'Indre, en région Centre et en France ... - 91 -
Graphique 3 : Répartition de la population du Cher, de l'Indre, en région Centre et en France, par âge .... - 94 -

Tableau 1 : Catégories, thématiques et thèmes généraux sur les représentations du Berry et du Berrichon - 70 -
Tableau 2 : Liste des principales formations supérieures dans l'Indre et dans le Cher ..... - 71 -
Tableau 3 : les quatre « pôles de la participation sociale » ..... - 159 -
Tableau 4 : Communauté et société d'après Durkheim, Tönnies et Weber ..... - 179 -
Tableau 5: Les quatre principales formes de mobilité d'après Vincent Kaufmann ..... - 200 -

Table des matières

Introduction générale : d'un territoire méconnu à un sujet novateur..... - 4 -

Première partie. De la sociologie du territoire à la sociologie d'un territoire. Eléments théoriques, contextuels, méthodologiques..... - 14 -

Chapitre I. Le territoire : un déficit de conceptualisation sociologique.....- 15 -

I- L'approche sociologique du territoire : un « territoire-objet ».....- 16 -

1- Le désintérêt de la sociologie pour le territoire..... - 16 -
2- L'appropriation territoriale : une approche éthologique ..... - 18 -
3- De l'éthologie au juridique : une vision plus institutionnelle du territoire ..... - 19 -

II- De l'aménagement du territoire au développement local : un territoire toujours réifié- 21 -

1- L'aménagement du territoire..... - 21 -
2- Le développement local ..... - 24 -
3- Le « local », un terme à la mode ..... - 25 -

III- Le rural et l'urbain : des territoires qui se dessinent .....- 27 -

1- La sociologie urbaine..... - 27 -
2- La sociologie rurale..... - 29 -
3- Une différenciation rural/urbain de moins en moins prégnante..... - 32 -

Chapitre II. Le territoire dans une approche plus systémique. .....- 35 -

I- Le glissement du territoire à l'espace.....- 36 -

1- Le territoire, un espace approprié ..... - 36 -
2- La prise en compte des représentations dans les rapports spatiaux..... - 38 -
3- Un espace non réductible au territoire ..... - 39 -

II- La géographie sociale : qualifier l'espace pour mieux cerner le territoire.....- 41 -

1- Le positionnement de la géographie sociale : une indéniable proximité théorique avec la sociologie ..... - 41 -
2- Les qualificatifs attribués à l'espace : des outils explicatifs des rapports socio-spatiaux..... - 42 -
3- Les formations socio-spatiales : une territorialisation de l'action..... - 44 -

III- Une approche dynamique du territoire, en interaction constante avec les acteurs sociaux.....- 45 -

1- L'apport des notions de territorialité et territorialisation ..... - 45 -
2- La dimension subjective du territoire..... - 47 -
3- Acteurs et territoire : une construction réciproque..... - 48 -

Chapitre III. Utiliser des méthodologies sociologiques pour un objet non sociologique. .....- 51 -

I- Une approche compréhensive .....- 52 -

1- Qui étudier : la définition des « acteurs » du territoire ..... - 52 -
2- L'utilisation d'une méthodologie compréhensive pour étudier les interactions ..... - 55 -

II- La réalisation d'entretiens compréhensifs.....- 57 -

1- Les personnes ressources ..... - 58 -
2- Les entretiens « habitants »..... - 60 -

III- Approfondir des thématiques : l'utilisation de méthodes quantitatives ..... - 66 -
1- Un questionnaire auprès des entreprises du territoire ..... - 66 -
2- Un questionnaire auprès des étudiants du territoire ..... - 70 -
IV- De nouvelles méthodologies pour un nouvel objet : l'étude des médias pour cerner un territoire ..... - 73 -
1- Les archives télévisées ..... - 73 -
2- La presse écrite ..... - 76 -
Chapitre IV. Présentation du territoire. ..... - 78 -
I- Le Berry historique : entre passé glorieux et scission départementale ..... - 80 -
1- De « l'âge d'or » du Berry aux premiers fondements de la scission ..... - 81 -
2- Le Berry au Bas Moyen-Âge, un territoire central au rayonnement national ..... - 84 -
3- La Révolution française ou la cristallisation des oppositions au sein même du territoire ..... - 87 -
II- Le Berry institutionnel : une absence de collaboration malgré des points communs ..... - 90 -
1- Les divisions administratives ..... - 90 -
2- Les divisions politiques ..... - 99 -
III- Un espace de collaboration inter-départementale : le tourisme ..... - 104 -
1- L'étendard de la réussite : les campagnes touristiques menées en commun ..... - 104 -
2- La persistance du Berry à travers certaines résurgences culturelles ..... - 108 -

Seconde partie. Quatre piliers pour penser l'inscription territoriale. Représentations, participation, ancrage, identité. ..... - 114 -

Chapitre V. L'appropriation partielle des représentations médiatiques. ..... - 115 -
I- La fonction hégémonique des médias ..... - 116 -
1- La focalisation des médias sur certains enjeux ..... - 116 -
2- Les représentations proposées par les médias locaux : conformité ou indépendance ? ..... - 123 -
3- La construction d'une Weltanschauung ..... - 129 -
II- L'appropriation du discours médiatique ..... - 130 -
1- La réception du discours médiatique ..... - 131 -
2- L'appropriation du discours par les personnes extérieures au territoire ..... - 133 -
3- Les représentations des « leaders d'opinion » ..... - 135 -
III- L'univers représentationnel des habitants : une diversité d'images relativisant l'influence médiatique. ..... - 138 -
1- Les représentations des Berrichons sur leur territoire et ses habitants ..... - 139 -
2- La menace du stigmate qui induit des comportements en conformité avec les représentations ..... - 143 -
3- Au-delà des stigmates, des attitudes « protectrices » ..... - 145 -
Chapitre VI. Des pratiques sociales à la participation territoriale. ..... - 148 -
I- La participation, une notion abondamment utilisée ..... - 150 -
1- La sociologie du développement ..... - 150 -
2- La démocratie participative ..... - 152 -
3- Elargir le sens de la participation ..... - 158 -

II- La participation à la vie d'un territoire : différents degrés d'implication .....- 160 -
1- Consommation ..... - 160 -
2- Connaissance..... - 164 -
3- Engagement..... - 170 -
III- Une participation plus collective : réseaux sociaux et phénomènes d'interconnaissances.....- 173 -
1- Réseau social et capital social..... - 173 -
2- Interconnaissance et contrôle social : sphère publique, sphère privée..... - 177 -
Chapitre VII. L'ancrage territorial : une appropriation choisie ou contrainte de l'espace ?....- 181 -
I- L'exploration d'un territoire : la mobilité individuelle .....- 182 -
1- La mobilité intra-territoriale..... - 183 -
2- Les flux de mobilité : partir, (re)venir, rester..... - 186 -
3- Les facteurs de la mobilité : accessibilité et « motilité » ..... - 190 -
II- L'enracinement sur un territoire.....- 192 -
1- Le temps court..... - 193 -
2- Le temps biographique : racines et enracinement..... - 194 -
3- La notion de terroir : une réinterprétation utile ? ..... - 198 -
III- L'ancrage territorial en mouvement.....- 200 -
1- Entre choix et contraintes, les raisons de l'installation sur un territoire ..... - 201 -
2- Construction d'une typologie des modes d'ancrages territoriaux..... - 202 -
Chapitre VIII. Une identité plus symbolique que géographique. .....- 206 -
I- L'identité territoriale : un concept à manier avec précaution.....- 207 -
1- L'identité : une notion en perpétuel débat ..... - 207 -
2- L'identité : une vision transdisciplinaire..... - 209 -
3- L'identité culturelle : un processus en perpétuelle construction..... - 211 -
4- Le territoire, une des facettes de l'identité..... - 213 -
II- L'identité berrichonne : un phénomène personnel basé sur des caractéristiques communes.....- 215 -
1- Le Berry : une définition et une délimitations floues..... - 215 -
2- L'identité berrichonne : un « badinage territorial » sélectionnant des caractéristiques concrètes et immatérielles..... - 218 -
3- Une identité territoriale largement ancrée sur une valeur : la qualité de vie..... - 221 -
III- L'identité berrichonne : un système de valeurs tournant autour de la ruralité ? .....- 222 -
1- Renversement de tendance autour du couple rural/urbain ..... - 222 -
2- Le rural mythifié ..... - 225 -
3- Le rural comme catégorie explicative plutôt que descriptive ..... - 226 -

Conclusion générale. Mesurer l'inscription territoriale : une sociologie des acteurs territorialisés ..... - 229 -

Bibliographie..... - 238 -

Annexes ..... **- 255 -**

1- Lettre officielle envoyée aux « institutionnels » ..... - 255 -
2- Grille d'entretien « institutionnels » ..... - 256 -
3- Lettre officielle envoyée aux « spécialistes » ..... - 257 -
4- Grille d'entretien « spécialistes » ..... - 258 -
5- Grille d'entretien « habitants » ..... - 259 -
6- « Tract » habitants ..... - 260 -
7- Tableau récapitulatif des entretiens habitants ..... - 261 -
8- Questionnaire « Berry » ..... - 262 -
9- Tableau des évocations sur le Berry ..... - 264 -
10- Tableau des évocations sur le Berrichon ..... - 264 -
11- Questionnaire sur les étudiants ..... - 265 -

Table des illustrations ..... **- 268 -**

Table des matières ..... **- 270 -**

Yolande RIOU

Représentations, participation, ancrage, identité : quatre piliers pour penser l'inscription territoriale. Le cas du Berry.

Résumé :

Dans une société de plus en plus globalisée, de plus en plus soumise à des flux de mobilité, il devient essentiel de prendre en compte la dimension territoriale pour répondre au besoin d'ancrage des individus. Pour autant, les études sociologiques portant sur l'interaction entre acteurs et territoire sont encore peu nombreuses.

Mesurer l'inscription territoriale des habitants d'un espace donné à travers « quatre piliers » peut contribuer à la constitution d'une sociologie du territoire ou plus exactement d'une sociologie des acteurs territorialisées, une sociologie appliquée, permettant la mise en place de nouveaux types de diagnostics territoriaux, à partir des liens existants entre individus et territoire.

Présenter les « quatre piliers », à la base de cette sociologie du territoire – représentations, participation, ancrage et identité – permet ainsi de montrer leur interaction réciproque et les apports d'une approche sociologique du territoire.

Mots clés : sociologie du territoire, représentations, participation, ancrage, identité

Representations, participation, rooting and identity: four pillars to measure territorial inclusion. The Berry.

Sumary :

In a more and more globalised society, inducing an increasing mobility, taking into account the territorial dimension to answer the people's need of rooting has become truly essential. However, very few sociological researches deal with the interaction between people and territories.

Measuring the inhabitants territorial inclusion within a particular area through what we called "four pillars" is a way to help instituting a territorial sociology. This could become a form of applied sociology, which would propose new types of territorial approaches, based on the study of the people's links with their territory.

Introducing the "four pillars" that are the basis of this territorial sociology - representations, participation, rooting and identity – will thus highlight their reciprocal interaction and the benefits of a sociological approach to territories.

Keywords : territorial sociology, representations, participation, rooting, identity

Centre d'étude pour le développement des territoires et l'environnement (CEDETE)
UFR Lettres Langues et Sciences Humaines
10 rue de tours, BP 46527
45065 ORLEANS CEDEX 2